Digitized by Google

·HELENÆ·AVGV
STÆ·DVCISSÆ
EX·LIBRIS

BIBLIOTECA
S.A.R.
DVCNESSA HÉLÈNE D'AOSTA
CAPODIMONTE

B
II
30

Digitized by Google

S. A. R. Mgr le [redacted] de Montpensier
hommage du respectueux dévouement de l'auteur.

HISTOIRE

DE FRANCE

Digitized by Google

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rue de Fleurus, 9

5h6897

HISTOIRE

DE FRANCE

PAR M. AUGUSTE TROGNON

ANCIEN PROFESSEUR D'HISTOIRE

PREMIÈRE PARTIE

LA FRANCE AU MOYEN AGE

481 à 1483

TOME PREMIER

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" NAPOLI

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77

1863

Droit de traduction réservé

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

Peut-être existe-t-il encore quelques personnes qui se souviennent que l'auteur de ce livre, il y a bientôt quarante ans, a attaché son nom à quelques travaux historiques. L'auteur doit déclarer tout d'abord que sa publication actuelle n'est point le résultat de ces travaux de sa jeunesse.

Retiré depuis longues années du monde littéraire, et ayant cessé même de vivre en France, les circonstances l'ont conduit à se servir de ses études d'autrefois pour un enseignement privé, et à résumer cet enseignement dans une suite de leçons écrites. Ces leçons, mises bout à bout, en étaient venues à former un corps d'ouvrage assez étendu, lorsqu'elles sont tombées sous les yeux de quelques amis de l'auteur, qui l'ont pressé de les publier, dans l'intérêt de la jeunesse des écoles et dans celui même des gens du monde. L'auteur s'est rendu à leur opinion, bien plutôt qu'il n'a consulté la sienne propre, et il donne ainsi au public un livre qui n'était point fait pour lui. Il ne le lui donne toutefois qu'après s'être efforcé de le rendre, par des corrections et des additions assez importantes, un peu moins indigne de lui être présenté.

On jugerait mal l'auteur, si l'on croyait qu'il réclame ici le moins du monde pour son œuvre le mérite de cette ori-

ginalité qui distingue les grands travaux historiques de notre époque. Il répète que le but primitif de sa composition était d'enseigner l'histoire, non de l'écrire. Sans doute, il s'est servi avant tout pour cet ouvrage de l'étude assez approfondie qu'il avait faite anciennement des sources originales, mais il ne s'est fait en même temps aucun scrupule de mettre à profit les travaux de plusieurs de ses contemporains, de MM. Guizot et Augustin Thierry, Sismondi et Henri Martin en particulier. Il se fût reproché de prétendre à faire autrement qu'eux, là où il lui a paru que leurs mains habiles et patientes avaient su tirer du champ de l'histoire des vérités aussi neuves que précieuses.

Les deux volumes ici publiés par l'auteur, sous le titre de *la France au moyen âge*, ne forment que la première partie de son ouvrage : il croit pouvoir promettre que les suivants ne se feront pas longtemps attendre, si toutefois ce n'est pas chez lui un excès de présomption de supposer qu'ils puissent être attendus.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE FRANCE.

PREMIÈRE PARTIE.

LA FRANCE AU MOYEN AGE.

481—1483

CHAPITRE I.

DERNIERS TEMPS DE L'ADMINISTRATION ROMAINE.
LE CHRISTIANISME DANS LES GAULES AU QUATRIÈME SIÈCLE.
INVASION DES BARBARES

Trois peuples ont concouru principalement à former la nation française, les Gaulois qui en sont l'élément primitif, les Romains qui conquirent la Gaule et se l'assimilèrent, les Franks qui renversèrent la domination romaine et à qui il a été donné de remplacer par leur nom le nom du pays soumis par leurs armes. C'est avec la conquête des Franks que commence à proprement parler l'*Histoire de France*.

I. Lorsque ces barbares envahirent la Gaule, il y

avait plus de quatre cents ans qu'elle avait reçu les lois et la civilisation de Rome. En entrant dans le vaste corps de l'empire, elle avait perdu, comme le reste des provinces, toute liberté au dedans, toute indépendance au dehors; mais une part considérable d'influence lui était restée sur les destinées du monde romain. Le génie remuant des anciens Gaulois se fit plus d'une fois sentir dans les fréquentes révolutions qui transportaient la pourpre d'un césar à un autre. « Nation inquiète et téméraire, toujours avide de nouveautés, » c'était par ces désignations malveillantes que se vengeaient les historiens de la métropole, pendant que la Gaule, en envoyant des maîtres à l'Italie, tenait à honneur de lui prouver qu'elle n'avait pas cessé d'être son égale. Ce fut aussi elle qui, la première de toutes les provinces, vit ses familles sénatoriales appelées dans le sénat de Rome, et le droit de citoyen romain accordé aux habitants de ses villes. Les cent quinze cités de la Transalpine n'avaient rien à envier aux municipes italiques : leur régime intérieur était le même; même langage, même culte, même civilisation, et entre la métropole et les provinces conquises il y avait égalité, et par conséquent échange véritable d'industrie et de lumières. Mais les principes de destruction que portait en soi l'empire romain, ne manquèrent pas non plus de se développer au sein de la Gaule, et ils y firent d'autant plus promptement ravage, qu'ils eurent tout d'abord les barbares pour auxiliaires.

Grand nombre d'écrivains depuis Gibbon ont décrit le changement qui s'opéra dans la forme du gou-

vernement de l'empire, vers la fin du troisième siècle. De toutes parts le lien factice qui unissait sous la même loi tant de nations diverses menaçait de se rompre. Dioclétien et ses successeurs s'étudièrent à le resserrer, et leur grand moyen fut d'appuyer la milice armée des camps par une milice nouvelle de fonctionnaires civils, subordonnés rigoureusement les uns aux autres, et chargés de pourvoir à l'exécution des volontés souveraines sur tous les points de l'empire. Jamais système d'administration ne fut plus complet : rien n'y semble oublié de ce qui peut assurer l'ordre dans un État, et en remontant du dernier des agents de la police jusqu'à l'éternité impériale, tout paraît se tenir dans une ferme et immuable dépendance ; les cent bras du despotisme sont partout. Mais l'événement témoigna bientôt qu'on n'avait pourvu qu'aux apparences ; au lieu de fortifier le corps languissant de l'empire, cette savante organisation l'épuisa davantage. Le pouvoir, dans son action plus étendue et plus sûre, ne gagna que de dévorer plus vite ses ressources, sans espoir de les renouveler : la société, toute couverte des plaies que lui faisait son gouvernement, toute déchirée par le fer des barbares, entra en pleine dissolution ; l'empire n'exista bientôt plus que de nom, et au commencement du cinquième siècle, chaque province avait elle-même la charge de ses tristes destinées. Ce fut alors que le flot de l'invasion vint tout inonder, et que se fit le partage de ce qui devait surnager ou périr dans le grand naufrage de la civilisation romaine.

Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer comment le sys-

tème de l'administration fut emporté le premier, et comment de tout ce vaste appareil de domination que les césars avaient étalé dans les Gaules, le nom seul de l'empire survécut avec un reste du prestige que quatre siècles y avaient attaché. Il n'entre pas plus dans notre sujet de montrer la vieille aristocratie gauloise, sans priviléges comme sans influence sous le niveau du despotisme, destituée de tout principe d'organisation, comme de tout sentiment national, n'offrant même plus l'image d'un corps dans ses membres dissous par la corruption, et réduite de proche en proche à un tel néant, que sa poussière ne devait pas fournir le moindre élément à la recomposition de la société moderne. Nous ne pouvons enfin songer davantage à donner le spectacle de la vie municipale s'éteignant dans les villes sous l'oppression d'un pouvoir qui les dépeuplait en dévorant toutes leurs ressources, et qui eût fini par détruire le principe même de l'association, âme de la cité, si un germe puissant de résurrection n'eût été, dès ce temps, déposé dans ses ruines. Le régime municipal périt alors, mais ce fut en quelque sorte pour passer de suite à une autre vie, et cette vie, il la dut au christianisme.

II. Le christianisme avait devancé dans les Gaules l'arrivée des barbares; il avait commencé à faire sentir son action jeune et vivifiante parmi les débris de l'ancien monde qui finissait; il fut pour la société française, comme pour toutes les sociétés de l'Europe moderne, l'élément principal de leur formation; nous ne pouvons, en conscience, nous dispenser de lui marquer ici sa place dans le berceau de notre nation.

Disons d'abord comment ce fut lui qui sauva, en le transformant, le principe de l'association municipale.

La Gaule n'avait guère de cité un peu importante qui n'eût son évêque. Chef d'une association purement spirituelle, l'évêque n'exerçait d'abord de juridiction que sur les âmes ; mais la force des choses lui conféra bientôt un autre empire. A mesure que les hommes sentaient se relâcher ou se rompre chacun des liens par lesquels ils tenaient à l'ordre civil, il était tout naturel qu'ils se rattachassent plus fortement à la société religieuse. Comme citoyens, il n'y avait pour eux que misère et désespoir, comme chrétiens, ils trouvaient dans leur communauté consolation et espérance. Aussi vit-on toutes leurs affections se tourner bien vite vers cette autre patrie; les intérêts de leur cité, triste prison où les enfermait le despotisme, furent oubliés pour eux de leur église, séjour d'adoption qu'ils s'étaient donné eux-mêmes. Plus de fondations municipales, marchés, thermes, aqueducs, etc., mais des fondations pieuses, chapelles ou oratoires; plus de mains occupées à relever des murailles en ruines, mais à étendre l'enceinte des temples chrétiens, qui déjà étaient un asile. Le patriotisme local, seul attachement politique que quatre siècles de tyrannie n'eussent pas détruit, allait ainsi s'absorbant dans l'esprit de communauté chrétienne. Il en résulta nécessairement que le magistrat véritable ne fut plus le duumvir, mais l'évêque. Le premier était l'homme de l'empereur et n'avait en réalité d'autres fonctions que de répondre devant lui de ses concitoyens, ou plutôt de ses compagnons de servitude; en tout le reste, il était

frappé d'impuissance. L'évêque, au contraire, était l'homme de la population; il représentait pour elle ses croyances, c'est-à-dire le plus cher de tous les intérêts dans la première ferveur d'une religion naissante; ce lien lui attachait les cœurs, en même temps que le caractère dont il était revêtu courbait devant lui toutes les têtes; on le croyait puissant, et cela même lui donnait une grande puissance. Il fallut bien que la législation en vînt à reconnaître et consacrer formellement cette magistrature qui avait son premier titre au fond des consciences : grand nombre de priviléges, accordés aux évêques, sont consignés dans les codes de Théodose et de Justinien; c'était plus qu'il n'en fallait pour faire passer dans leurs mains toute l'autorité municipale. Puissants en crédit auprès des empereurs, comme ils l'étaient dans leurs villes, ils ne laissèrent bientôt plus qu'un vain titre aux autres magistratures, et le temps ne pouvait être éloigné où le municipe allait disparaître dans la paroisse, où les églises allaient devenir dépositaires de tous les actes qui s'inscrivaient autrefois sur les registres publics de la cité.

Cette forme intermédiaire du régime municipal, forme toute ecclésiastique, qui fait la transition des municipes romains aux communes du moyen âge, mérite donc d'être signalée, particulièrement dans la Gaule, comme un des bienfaits du christianisme. Il ne fallait pas moins que cette métamorphose pour qu'un reste de vie se conservât dans les cités; autrement le principe de l'association, profondément vicié par le despotisme, se fût à la fin dissous dans l'égoïsme

individuel ; les hommes fussent devenus comme étrangers les uns aux autres dans l'enceinte des mêmes murs, et ces murs une fois tombés sous les coups des barbares, les populations se fussent dispersées, troupeaux errants qu'une longue suite de siècles n'eût pas suffit peut-être à réunir et à civiliser. Grâces au christianisme, un lien nouveau remplaça le lien social partout brisé, et la communauté d'habitation continua d'entraîner la communauté d'intérêts. Sans doute la liberté, qui est l'âme de la vie municipale, manqua à cette forme passagère de la société ; mais du moins la société elle-même se conserva, protégée contre les envahissements de la force par la même autorité qui l'avait défendue de sa propre dissolution ; les villes gardèrent une population, dépositaire de quelques débris de l'ordre ancien qui pouvaient entrer dans la reconstruction de l'ordre nouveau ; il resta, en un mot, des éléments pour recomposer un jour cette classe moyenne, anéantie dans le monde romain et destinée à faire la force des États modernes. C'est en ce sens, et dans ces limites, qu'il est juste de placer le régime municipal des Gaules parmi les fondements de la société française.

Mais il faut étendre plus loin nos regards, si nous voulons reconnaître toute l'influence du christianisme ; ce n'est là qu'une partie de ce qu'il fit, et dans le grand édifice de notre civilisation, il n'est guère de pierre qu'il n'ait scellée de son empreinte.

A l'époque où nous prenons la Gaule, le christianisme n'y régnait pas seulement comme croyance religieuse ; il y était de plus constitué en gouverne-

ment. La parole évangélique n'y était plus distribuée, selon le hasard des localités, par des missionnaires sans relation les uns avec les autres, et n'ayant de commun que leur saint dévouement à la même cause; les prêtres gallo-romains formaient dès lors un corps de clergé, et dans ce corps étaient établies des règles de subordination et ce qu'on appelle une hiérarchie. Moins nombreux que la milice des agents impériaux, le clergé des Gaules était à peu près aussi régulièrement réparti sur le territoire. L'évêque métropolitain régissait la province ecclésiatique, comme le président ou le recteur la province administrative. Du reste, rien de ce qui fait vivre un gouvernement ne manquait à l'Église gallicane; elle avait des institutions, des tribunaux, des revenus, des moyens d'action, enfin, qui lui étaient propres, et au sein de cet ordre, la liberté, c'est-à-dire le principe de vie le plus fécond et le plus énergique. S'il est vrai que le monde soit au plus fort, la société civile devait alors être conquise par la société religieuse.

Voyez, en effet, le contraste. Tandis que l'empereur Honorius ne peut parvenir à rassembler pour une seule fois dans les murs d'Arles les députés des villes gauloises, afin d'y délibérer sur les intérêts communs de leur patrie, au même temps, sans autorité supérieure qui le convoque, par la simple et régulière action du gouvernement ecclésiastique, on voit le clergé des Gaules se réunir presque chaque année en conciles nationaux ou en synodes de provinces. A Cologne comme à Bordeaux, à Nîmes comme à Trèves, ce sont les mêmes intérêts qui se

traitent, les mêmes questions qui se débattent, et toujours la même liberté dans les délibérations. Pendant que dans l'ordre civil le pouvoir a confisqué à son profit les moindres droits des sujets, et qu'à peine il leur a laissé dans la curie esclave les formes mensongères de l'élection municipale, dans l'Église, l'élection véritable, l'élection indépendante est en pleine vigueur. Il n'y a pas jusqu'au petit peuple, artisans ou colons, à demi serfs dans l'étroite enceinte de leurs corporations ou sur les domaines auxquels ils étaient attachés, qui n'aient recouvré le droit de cité, et, par suite, le droit de libre suffrage dans la société religieuse. Jamais l'axiome vulgaire *vox populi*, *vox Dei* n'eut plus de réalité : il suffisait qu'un homme eût le renom de saint personnage, pour que, malgré toutes les influences contraires et souvent malgré lui-même, il fût fait évêque, en vertu de l'acclamation populaire. Sulpice Sévère nous montre saint Martin élu de la sorte : « On l'alla quérir « dans sa retraite, et une grande multitude de ci- « toyens étaient disposés le long de la route; il fut « conduit, pour ainsi dire sous escorte et avec garde, « jusqu'à la ville. Là une foule incroyable, non-seu- « lement des habitants de Tours, mais des gens des « environs, étaient accourus pour porter leurs suf- « frages. Il n'y eut qu'une seule voix, une seule vo- « lonté. » Ce n'était point là, qu'on se garde de le croire, l'invariable forme de l'élection épiscopale; la démocratie n'y régnait pas toujours d'une manière aussi souveraine; mais le droit existait, de quelque façon qu'il se manifestât; c'était assez pour que, sur

les pas de la multitude, empressée de courir là où elle se sent active et libre, la force de l'opinion, qui depuis longtemps s'était retirée de l'empire, se portât tout entière vers l'Église.

Ainsi l'ordre avec la liberté, voilà le double caractère du gouvernement ecclésiastique vers le cinquième siècle, voilà le double élément de sa puissance. Si son organisation eût été moins ferme, si une assez longue pratique de l'esprit de corps n'eût enseigné aux évêques à se tenir serrés les uns contre les autres, il est douteux que l'Église eût pu faire tête à l'invasion, comme elle le fit, et recueillir dans son sein tout ce qui devait survivre de la civilisation romaine. Mais le clergé gaulois avait eu déjà plus d'une épreuve à subir, et il y avait appris la force que donne l'union. Il avait fallu, dans la querelle de l'arianisme, combattre pour la foi orthodoxe contre le pouvoir légitime; et plusieurs prélats, entre autres le grand évêque de Poitiers, saint Hilaire, avaient payé de l'exil leur généreuse obstination à repousser les dogmes de l'hérésie. Le corps de l'épiscopat resta fidèle à leur cause, et lorsque l'empereur Constance, pour abaisser aux yeux des peuples leur haut caractère et les placer dans sa dépendance, voulut leur assigner des distributions annuelles de blé et de vin, « ils s'accordèrent unanimement, dit Sulpice Sévère, à répudier les dons du fisc, et aimèrent mieux vivre à leurs dépens. » Les conciles, dont nous parlions tout à l'heure, et qui à travers tous les malheurs des temps ne cessaient de se rassembler, étaient le plus sûr lien de cette concorde : se connaissant les uns les autres,

accoutumés à traiter en commun les affaires de la religion, il était plus facile aux prélats de marcher ensemble, comme un seul homme, et la conquête germanique, à laquelle une longue suite de désastres partiels les avaient préparés, les trouva fermement unis, et capables, par la vigueur de leur association, de poursuivre le triomphe de l'Église, même en face des envahissements de la barbarie.

Plus tard cette puissante unité du gouvernement de l'Église laissa en se concentrant moins de place à la liberté, et la stabilité y prévalut sur le mouvement; mais, au temps dont nous parlons, la puissance et l'unité étaient au prix du mouvement et de la liberté. Car il ne faut pas croire que l'administration épiscopale, quelque bien ordonnée qu'elle fût dans les Gaules, n'eût aucun obstacle à traverser pour s'étendre sur une société où l'ordre civil n'était que confusion, chaos, dissolution. C'est en courant sans cesse d'un bout à l'autre du territoire pour se chercher et se donner la main, que les évêques se tenaient ensemble. C'est en ayant le pied sur la brèche chaque jour et presque à chaque heure, tantôt contre l'hérésie, qui menaçait d'envahir leur troupeau, tantôt contre l'idolâtrie vaincue qui relevait la tête, qu'ils parvenaient à rester les maîtres des consciences. Leur vie était un combat de tous les instants, et pour y vaincre, chefs comme soldats de la milice ecclésiastique, avaient besoin d'une libre carrière ouverte à leur activité. Ce qu'au douzième siècle une bulle, partie du Vatican, accomplissait sans peine d'une extrémité de l'Europe à l'autre, il en coûtait alors d'in-

croyables efforts d'intelligence et de dévouement, écrits, veilles, voyages pour l'accomplir sur un bien plus étroit théâtre. Qu'on se donne le spectacle de la vie de saint Martin, de ce prélat si vénéré et si puissant au quatrième siècle, on le verra courir de village en village pour prêcher l'Évangile à des populations encore païennes, faire la guerre à leurs dieux de bois et de pierre qu'au risque de sa vie il renversait de ses propres mains; puis, retournant son zèle contre l'hérésie du priscillianisme; l'attaquer de toutes les forces de son autorité et de sa raison, et en même temps protester avec une douloureuse indignation contre ceux de ses frères qui ont appelé les rigueurs du bras séculier sur la tête de l'hérésiarque. C'était peu; les prêtres étaient assez rares alors, les habitations au loin éparsés sur une terre dépeuplée, et pour une seule âme à sauver, pour une seule aumône à faire, il fallait souvent que le pasteur, malgré fatigue et danger, prît le bâton du voyage et traversât tout son diocèse. Les Bagaudes insurgés, ou quelque bande farouche de barbares assiégeaient les routes; il fallait qu'il tombât leur victime ou les évangélisât et les convertît. Ainsi vivait l'aristocratie ecclésiastique, puissante à la sueur de son front; ainsi elle gouvernait la société chrétienne en y répandant à pleines mains le mouvement et en appelant le concours de tout ce qui avait quelque énergie dans l'âme et dans l'esprit quelques lumières.

En insistant sur cet état du clergé chrétien dans les Gaules, jeune de croyance et fort d'institution, au sein d'une société décrépite et expirante, nous avons

voulu expliquer le grand rôle qui va tout à l'heure lui appartenir, aux premiers jours même de la conquête. La force aveugle et brutale, avec les sentiments de sauvage indépendance qu'elle entraîne d'ordinaire après elle, c'était cela, et cela seul, qu'apportaient avec eux les barbares dans le monde romain. Une autre force, toute morale, toute immatérielle, à laquelle la première devait tout en frémissant se soumettre, voilà ce que proclama le clergé gaulois et ce qu'il fit triompher. Grâces à lui, un principe se conserva inaccessible aux atteintes du fer et de la flamme, et dont l'invariable autorité échappait aux jeux désordonnés de la violence. Avec des esprits grossiers, ce principe put s'envelopper des voiles épais de la superstition et s'obscurcir ; mais pour être devenu presque méconnaissable, il n'en vint jamais jusqu'à disparaître, et sous des noms divers, selon la diversité des temps, toujours il a vu la force, en dépit d'elle-même, s'incliner devant lui pour lui rendre hommage. C'est de ce grand principe que le clergé chrétien a doté le berceau de notre civilisation.

Ainsi un gouvernement cadue au milieu d'une société en dissolution, plus de corps d'aristocratie, la classe moyenne dépérissant dans les villes, les campagnes livrées à la dépopulation et à la misère, partout la corruption et l'énervement, suites fatales du despotisme, et parmi toutes ces ruines de l'ordre matériel et moral le christianisme seul debout, seul vivant, voilà ce que trouvèrent les barbares au commencement du cinquième siècle lorsqu'ils vinrent s'établir dans les Gaules.

III. Saint Jérôme, dans une de ses lettres, raconte les désastres de cette formidable invasion qui commença le dernier jour de l'année 406 :

« D'innombrables et féroces nations ont occupé toutes les Gaules. Tout ce qui est situé entre les Alpes et les Pyrénées, ce qui se trouve renfermé entre l'Océan et le Rhin, a été dévasté par le Quade, le Sarmate, le Wandale, les Alains, les Gépides, les Hérules, les Saxons, les Allemands, les Bourguignons, le Pannonien enfin, pour le malheur de la république, devenu ennemi.... Mayence, cette cité autrefois illustre, a été prise et détruite et des milliers d'hommes égorgés dans son église; Worms a été ruiné par un long siége; la puissante ville des Rémois, Amiens, Arras, Thérouanne, Tournai, Spire, Strasbourg ont vu leurs habitants transportés en Germanie. Dans l'Aquitaine, la Novempopulanie, la Narbonnaise, la Lyonnaise, tout, hormis un petit nombre de villes, a été ravagé. Et encore le glaive ne cesse-t-il pas de les menacer du dehors, pendant que la faim les consume au dedans. Je ne puis mentionner sans verser des larmes Toulouse, qui n'a été jusqu'ici soustraite à sa ruine que par les mérites de son saint évêque Exupère.... L'Espagne elle-même gémit dans la consternation, et sent qu'elle est à la veille de sa perte. »

L'Espagne, en effet, vit s'écouler vers elle, à travers les hautes vallées des Pyrénées, le torrent qui pendant trois ans avait couvert de ruines les provinces gauloises, et de tous ces peuples barbares dont saint Jérôme a accumulé les noms dans son récit, il n'y en eut qu'un à qui il fut donné de former un établis-

sement de quelque importance et de quelque durée dans les Gaules.

A la faveur du vaste bouleversement de l'invasion, plusieurs usurpateurs s'étaient saisis du pouvoir qui s'échappait des mains du faible Honorius. Un d'eux, Jovinus, s'étant fait proclamer Auguste sur les ruines de Mayence, paya le roi des Burgondes, Gunther, qui lui avait mis la pourpre sur les épaules, en lui promettant de s'établir sur la rive gauche du Rhin, des Vosges jusqu'au Jura (413). Les Burgondes, fixés sur cette partie du sol gaulois, qui a gardé leur nom, ne devaient plus la quitter, et de proche en proche leur domination devait s'étendre sur toute la Gaule orientale jusqu'à la Méditerranée. C'était un peuple de géants (Sidoine leur donne le nom de *septipèdes*), « éminent en force et d'un génie destructeur, » dit le chroniqueur Orose; mais ayant plus qu'aucune des tribus germaniques la passion des belles armures, et par suite faisant grande estime de l'industrie manuelle si dédaignée des autres barbares. Peut-être faut-il attribuer à ce trait particulier de leur caractère la facilité avec laquelle on les vit passer de leur existence nomade et guerrière à une vie sédentaire et laborieuse. Ce qui est certain, c'est que l'historien ecclésiastique Socrate nous les représente comme « éloignés des affaires, charpentiers et forgerons » pour la plupart; c'est qu'Orose, qui nous les a montrés si féroces en Germanie, nous les montre en Gaule « vivant d'une manière bénigne et innocente, et traitant la population gallo-romaine non en sujets, mais en chrétiens leurs frères; » c'est qu'enfin leur loi, parmi toutes les dis-

positions qui lui sont communes avec les autres lois barbares, a une empreinte toute particulière de douceur et d'humanité.

Presque au même temps où s'établissent les Burgondes, les Wisigoths entrent dans la Gaule. Ceux-là n'étaient pas des nouveaux venus sur les terres de l'empire; il y avait trente-huit ans que la nation gothique avait franchi le Danube, et que tour à tour alliée ou ennemie, elle s'était fait connaître aux césars de Byzance et à ceux de Ravenne. Le grand chef des Goths occidentaux, Alaric, venait, le premier d'entre les barbares, de violer la majesté de la ville éternelle, et il avait livré Rome au pillage (410). Son successeur, Athaulf, tenté un moment de substituer en Occident l'empire gothique à l'empire romain, n'avait pas tardé à reconnaître qu'il ne lui serait possible de rien fonder « avec la barbarie indisciplinée de son peuple, » et il avait mieux aimé offrir son amitié ou plutôt sa protection au fils de Théodose. Les noces d'Athaulf avec Placidia, la sœur de l'empereur, furent celébrées en grande pompe à Narbonne (414), et la domination des Wisigoths fut ainsi montrée comme en passant à la Gaule méridionale. Elle y revint cinq ans après, pour s'y établir, avec l'intrépide Wallia, qui, vainqueur des Alains et des Wandales en Espagne, obtint d'Honorius, pour prix de ses services, des demeures dans l'Aquitaine depuis Toulouse jusqu'à l'Océan (419). Les Wisigoths, hôtes de la population gallo-romaine, ne lui montrèrent pas la même mansuétude que les Burgondes : leur Code atteste qu'ils s'approprièrent les deux tiers des terres et le tiers des

esclaves. A Wallia succéda Théodorie, fils du grand Alaric, puissant guerrier et fondateur véritable de la monarchie des Wisigoths, qu'il agrandit par ses conquêtes. Mais les Wisigoths avaient rapporté avec eux en Gaule les erreurs bannies de l'arianisme, et malgré le génie redoutable des trois grands princes qui régnèrent successivement sur eux, ce fut là un principe de faiblesse qui empêcha leur domination de prendre racine dans des provinces fidèles entre toutes à l'orthodoxie catholique.

Les Franks, plus d'un siècle avant les Goths, avaient commencé à se heurter contre le colosse ébranlé de la puissance romaine. Ces *intrépides*, ces *féroces* (telle paraît avoir été la signification primitive de leur nom) formaient une confédération de peuplades guerrières, répandues dans la partie occidentale de la Germanie, qui confinait aux tribus saxonnes vers le nord, vers le midi aux tribus alamaniques. Dès leur première apparition, ils avaient semblé si redoutables que les soldats d'Aurélien, après avoir pris ou tué mille d'entre eux, demandaient dans leur chant de victoire à aller affronter un million de Perses. Dans la seconde moitié du troisième et pendant tout le cours du quatrième siècle, on voit les Franks assaillir incessamment la frontière des Gaules, victorieux un jour, repoussés le lendemain, immortalisant par leurs défaites les noms de Probus, de Constantin et de Julien, mais presque au même temps fournissant aux légions épuisées de Rome leur meilleurs soldats et des capitaines tels qu'Arbogaste et Mérobaude. Si parfois leurs bandes prisonnières ont donné à la populace

romaine le spectacle de leur agonie dans l'amphithéâtre, plus souvent on a emprunté leurs bras robustes pour rendre à la culture quelque coin des terres dévastées de la Gaule, ou bien on les a postés comme auxiliaires aux frontières attaquées de l'Empire. Et telle était la physionomie particulière des Franks parmi les autres barbares de la Germanie, tel était dans tout le monde romain le renom de cette forte race et l'impression laissée par sa grandeur, que saint Sidoine dans sa ville épiscopale des Arvernes, que Libanius à Antioche, Agathias et Procope à Byzance, et nombre d'autres écrivains contemporains se sont faits peintres pour retracer dans le moindre détail leurs habitudes guerrières, leur costume, leurs armes, leur manière de combattre, tout ce qui en faisait à la fois un objet de curiosité et d'épouvante. Nous laissons à des histoires plus détaillées que la nôtre ce tableau, ainsi que celui des mœurs frankes ordinairement esquissé avec des traits empruntés à Tacite. Aussi bien les faits montreront-ils à quel point les mœurs teutoniques, décrites par le grand historien, s'étaient altérées au contact de la civilisation romaine, et quel intervalle séparait les conquérants de la Gaule des primitifs habitants des forêts de la Germanie.

Lors de la grande invasion de l'année 406, les Franks engagés par Stilicon, général d'Honorius, à la solde de l'Empire, avaient défendu avec autant de fidélité que de courage la barrière du Rhin contre les masses redoutables accourues de la Sarmatie et de la Germanie orientale. Vainqueurs des Wandales, ils allaient exterminer cette farouche nation, si tout le

corps des tribus liguées ne fût venu fondre sur eux et les écraser par le nombre. Mais quand ils virent les provinces gauloises partout livrées à la dévastation et les lambeaux de la pourpre impériale disputés par trois ou quatre usurpateurs, les Franks oublièrent le lien passager qui les avaient attachés à Honorius, et recommencèrent leurs incursions dans les contrées voisines du Rhin et de la Meuse. Trèves, la grande métropole de la préfecture des Gaules, fut envahie et saccagée par eux en 411. Leurs ravages continuent en 417, et nous voyons le comte des domestiques Castinus envoyé alors pour les combattre. C'est vers cette époque que les *Gestes des rois franks*, chronique écrite au huitième siècle, donnent pour chef à ces barbares Pharamond, fils de Markomir, « qu'ils élèvent au-dessus d'eux comme roi chevelu (420). » Nul détail du reste sur ce chef, pas un mot qui nous fasse savoir sur quelle tribu de Franks il régnait, s'il était établi en Gaule ou s'il campait dans les provinces transrhénanes, appelées alors du nom de France. C'est donc uniquement pour mémoire que nous mentionnons ici la royauté de Pharamond ; il nous en coûte peu de respecter ainsi une tradition, qui, vraie ou fausse, est sans aucune importance. Nous touchons d'ailleurs au jour et à l'heure où les monuments de l'histoire vont nous montrer avec certitude les Franks prenant pied sur le territoire de la Gaule pour n'en plus sortir.

CHAPITRE II.

PREMIERS ROIS MÉROVINGIENS JUSQU'A LA MORT DE CLOVIS (428-511).

Il y avait vingt ans que le patrice Aëtius, lieutenant de l'empereur d'Occident Valentinien III, faisait de tous côtés tête aux barbares, par des prodiges de génie et de courage, lorsque les Franks, chargés des dépouilles de Trèves, de Mayence et de Cologne, qu'ils avaient livrées à l'incendie et au pillage (440-441), passèrent dans la Tongrie, et de là à travers la forêt Charbonnière, s'avancèrent jusqu'aux bords de l'Escaut. Les Saliens (Salisken, Franks de l'Yssel) avaient alors pour roi, selon Grégoire de Tours, « Chlodio, homme utile et très-noble dans sa nation, lequel habitait près du château de Dispargum, sur les confins des Tongriens. » Ce fut de Dispargum (à ce qu'on croit Duysborch, entre Bruxelles et Louvain) que Chlodio se porta sur Tournai, puis sur Cambrai, où il « écrasa les Romains, et après y avoir fait quelque séjour, il s'avança jusqu'à la rivière de Somme (445). » Aëtius, occupé alors à faire rentrer l'Armorique révoltée sous la domination impériale, accourut en toute hâte pour repousser cette audacieuse invasion des Franks si

fort au delà des limites de leurs courses ordinaires. Avec sa prodigieuse activité, il tombe, comme la foudre, au cœur du pays des Atrébates, surprend les barbares, qui, près du bourg d'Héléna (Lens), célébraient en grande pompe les noces d'un de leurs chefs, les met en déroute, malgré leur intrépide résistance, et emporte, comme trophée de sa victoire, avec la jeune épouse, tous les apprêts du festin nuptial (447). Les Saliens furent de ce coup rejetés au delà de l'Escaut; mais ils avaient appris à le franchir, et Tournai était marqué pour devenir bientôt leur capitale.

Après Chlodio, Grégoire de Tours nomme Mérovée (Merovechus, Merowig), comme ayant régné sur les Saliens. « Quelques-uns, ajoute-t-il, prétendent que Mérovée était de la race de Chlodio, » et plus tard une tradition répandue parmi les Franks donne à ce prince tout l'éclatant prestige d'une naissance fabuleuse. Le rôle historique de Mérovée se borne toutefois à avoir laissé son nom à la race des rois qui lui succédèrent. Les chroniques, en effet, qui nous entretiennent de la puissance alors croissante des Wisigoths et des Burgondes, se taisent sur les Franks, ou n'en parlent que pour mentionner le partage de leurs tribus entre les deux armées d'Aétius et d'Attila dans la lutte gigantesque dont les plaines de Châlons furent le théâtre (451). Ce fut un moment solennel que celui où se trouvèrent en présence l'un de l'autre le formidable chef des hordes Sythiques et le dernier héritier du génie de l'ancienne Rome, l'un traînant à sa suite tout ce que la barbarie avait de plus hideux et de plus féroce et n'aspirant qu'à couvrir le monde de ruines, l'autre

ramassant ce qui restait de forces à l'Empire dans un suprême effort pour sauver la civilisation expirante. Attila, avec ses cavaliers asiatiques et tous ses tributaires de la Sarmatie et de la Germanie, était arrivé jusqu'au cœur de la Gaule, laissant derrière lui, du Rhin à la Loire, une longue trace de sang et la lueur continue d'un immense incendie. Deux villes seules avaient été par leurs évêques arrachées à sa fureur : Saint Loup, aux portes de Troyes, avait arrêté le roi barbare par l'ascendant de ses prières, et saint Aignan, à Orléans, avait su inspirer à son troupeau la patriotique résolution de se défendre. Aétius eut le temps d'arriver au secours de la ville assiégée à l'heure même où ses murs venaient de s'écrouler sous le bélier des barbares; mais ce fut moins à lui qu'à son prélat héroïque qu'Orléans rapporte l'honneur de sa délivrance. Pour la première fois le fléau de Dieu était contraint de reculer; se repliant vers le nord de la Gaule, il alla déployer son innombrable cavalerie dans les grandes plaines de la Champagne, entre la Seine et la Marne, et il y fit face à l'armée romaine. C'était de ce nom que s'appelaient les Goths de Théodoric, la colonie saxonne de Bayeux, les Franks de Mérovée, les vétérans barbares, connus sous le nom de Læti, les Armoricains, accourus des rivages de l'Océan, et toutes les recrues d'origine germaniques et celtiques rassemblées sous le commandement d'Aétius. On sait quelle fut l'issue de la mémorable bataille des champs catalauniques; elle fut décidée par le génie d'Aétius et l'intrépidité des Wisigoths. Leur vieux roi y périt et son fils Thorismond, tout san-

glant d'une blessure qu'il venait de recevoir, fut proclamé à sa place sur le champ de bataille. Aétius n'essaye point le lendemain de forcer dans son camp le roi des Huns, qui l'attendait prêt à s'élancer dans un bûcher, formé de selles de chevaux, plutôt que de tomber vivant aux mains de ses ennemis. Peut-être le général romain craignait-il de trouver le sort moins favorable en renouvelant contre le terrible Attila une lutte désespérée; peut-être comme l'ont cru Jornandès et Grégoire de Tours, voulait-il ravir aux Wisigoths l'occasion d'un plus complet triomphe et d'un nouvel accroissement de puissance. Ce qu'il y a de certain, c'est que satisfait d'avoir sauvé la Gaule, il laissa les Huns retourner tranquillement dans leur campement de la Pannonie. Trois ans après le lâche et ingrat Valentinien III poignardait de sa propre main le héros qui était l'unique appui de son empire (454), et rien n'allait plus empêcher les dominations barbares de s'étendre de proche en proche sur toute la Gaule.

Cependant les jours de la grandeur des Franks ne sont point encore arrivés. Childéric, fils de Mérovée, est élu roi après lui (458), mais il n'use de son pouvoir que pour assouvir sur les filles des Franks les brutales passions de sa jeunesse, et rejeté par son peuple, il se réfugie chez les Thuringiens (460). Il y avait alors dans les Gaules un général romain, digne successeur d'Aétius, qui, à force d'activité et d'énergie, soutenait encore la cause désespérée de l'Empire. C'était le maître de la milice Ægidius. Après l'expulsion de Childéric, les tribus Saliennes, au rapport de Grégoire de Tours, « l'élurent unanimement pour leur

roi, » c'est-à-dire sans doute que, suivant un usage très-commun chez les barbares, elles s'engagèrent sous lui au service impérial. Le rôle d'Ægidius fut brillant, mais court : il périt, dit-on (464), victime de la jalousie du Suève Ricimer, qui faisait et défaisait à son gré les Césars en Italie, et ne pouvait souffrir qu'aucune grandeur s'élevât à côté de la sienne. Ce fut Ricimer qui permit aux Burgondes de pousser plus avant leurs obscurs agrandissements dans la Gaule orientale. Déjà, à l'aide de leur titre d'auxiliaires de l'Empire, ils s'étaient étendus du pied des Vosges au lac Léman et aux Alpes; on les voit alors s'avancer jusqu'à la Durance, et des quatre fils de Gundiok qui portent après lui le titre de roi en 463, les deux aînés Gondebaud et Godegisel, survivant seuls à neuf années d'une lutte fratricide, règnent le premier à Lyon, le second à Genève. Mais les Burgondes, ainsi agrandis, n'en resteront pas moins dans une position indécise et subalterne, moitié conquérants, moitié soldats des empereurs, jusqu'au jour où l'abolition du titre impérial en Italie viendra affranchir de toute sujétion les dominations barbares établies en Occident. Il en est tout autrement des Wisigoths. Le jeune et vaillant Thorismond, que nous avons vu proclamé roi sur le champ de bataille de Châlons, n'avait régné que deux ans; son frère Théodoric l'avait fait égorger, et en se montrant plus *utile* que lui, c'est-à-dire plus digne de commander, il avait justifié son forfait aux yeux de ses peuples (483). Les quatorze années du règne de Théodoric II furent pour la monarchie des Wisigoths quatorze années de puissance et de gloire. La forte cité

de Narbonne, restée jusque-là romaine (462), tomba sous leurs coups, et moins heureux devant Arles et Marseille, ils n'en conquirent pas moins une partie de la Provence. Théodoric qui lisait Virgile et aimait les arts de la civilisation romaine, donna à la cour de Toulouse une splendeur qui a excité la trop facile admiration de saint Sidoine. Mais, au milieu du plus vif éclat de son règne et de tout l'essor de son ambition, il périt victime du crime même dont il avait donné l'exemple. Son frère Euric (Ewaric) le fit assassiner et s'assit à sa place sur le trône des Wisigoths (467). Euric, génie altier et farouche, ne rêvait que guerre, et l'ardeur du fanatisme arien se joignait chez lui à la passion des conquêtes. « Tout terrible qu'il est par sa puissance, écrit saint Sidoine, il semble, je le crains bien, plus ennemi des lois chrétiennes que des murailles romaines; le nom catholique est si déplaisant à son oreille, qu'on ne saurait dire s'il est plutôt le chef de sa nation que de sa secte. » Une grande importance s'attache à ces paroles, comme aussi aux détails donnés par le saint prélat sur les violences exercées contre le clergé, l'exil des évêques, la désolation des églises laissées sans pasteurs, « et dont l'entrée même était fermée par des buissons et des épines, pour que la difficulté d'y pénétrer engendrât l'oubli de la foi » On comprend que le cruel persécuteur de l'orthodoxie n'ait pas été moins haï que redouté des peuples de la Gaule méridionale, et que les Arvernes aient montré une indomptable obstination à défendre contre lui leur foi en même temps que leur indépendance; on comprend que malgré la

vaste étendue de sa puissance en Espagne et en Gaule malgré les hommages que lui apportaient à Bordeaux tous les peuples barbares que Sidoine nous énumère comme ses sujets ou ses alliés, le formidable Euric n'ait rien pu fonder, et qu'à sa mort, en 483, il n'ait laissé à son jeune fils Alaric qu'une domination mal assise. La monarchie des Wisigoths devait succomber sous la puissante inimitié des évêques gallo-romains, aussi bien que sous l'ascendant guerrier des Franks.

L'exil de Childéric n'avait pas été de longue durée. Rappelé à la tête de sa tribu, en 463, il se mêle aux guerres dont la Gaule centrale est le théâtre, mais sans autre rôle que celui d'un chef de bande, sans établissement fixe, et l'on pourrait dire roi sans royaume. Ainsi le voit-on sous les murs d'Orléans allié des Romains contre les Goths (468); ainsi, en 470, aide-t-il le comte Paulus à battre les Saxons près d'Angers; ainsi s'allie-t-il peu après à ces mêmes Saxons pour guerroyer contre les Allemands (Alamanni) et leur enlever le butin qu'ils venaient de faire en Italie. Est-ce par allusion à ses exploits que Grégoire de Tours ajoute que la terreur des Franks retentissait déjà dans les contrées occupées par les Burgondes, ou bien les Franks dont parle ici l'historien sont-ils les Ripuaires répandus sur les bords du Rhin et de la Moselle? Il importe assez peu de le savoir; mais ce qui est acquis à l'histoire, c'est qu'en 476, après la chute de l'empire d'Occident, Childéric, avec les tribus saliennes, se trouva possesseur incontesté du pays entre la Meuse et l'Escaut qu'Aétius avait, trente ans auparavant, reconquis sur Chlodion. Il était éta-

bli à Cambrai et à Tournai, et c'est dans cette dernière ville qu'il y a deux siècles a été retrouvée la pierre de son tombeau, et sous cette pierre ses restes, avec les insignes de la royauté barbare.

On ne peut dire que Clovis[1] ait été un grand homme, ni un grand roi; mais on ne peut nier non plus qu'il n'ait fait une grande chose en fondant la monarchie des Franks, et que dans l'accomplissement de cette œuvre il n'ait déployé des qualités extraordinaires. A un barbare, dont toute l'éducation a été un mélange du paganisme sauvage d'Odin avec la corruption romaine, il ne faut pas plus demander l'élévation du sens moral que la culture de l'intelligence. Nous allons voir Clovis cruel jusqu'à la férocité, sans foi comme sans pitié et se faisant un jeu des plus noires perfidies; nous allons voir son âme atroce et son génie hypocrite, ne reculant devant aucun moyen d'agrandissement et de conquête : mais nous verrons en même temps chez lui ces instincts puissants que, selon l'expression de Bossuet, la nature commence et n'achève pas chez les héros barbares, instinct de la domination, instinct de la guerre, instinct de la politique, et ce ne seront ni un coup d'œil prompt et sûr pour juger les circonstances, ni l'audace et la profondeur des desseins, ni la rapidité et la vigueur de l'exécution, ni enfin la plus

1. Il y a quarante ans que M. Augustin Thierry, dans ses belles lettres sur l'histoire de France, a restitué leur physionomie tudesque aux noms barbares de l'époque mérovingienne. Sa rare érudition et son admirable talent n'ont pu cependant prévaloir contre l'usage. Nous continuerons donc à dire, comme tout le monde, Clovis, Dagobert, Charles-Martel, etc.

clairvoyante appréciation de ses intérêts, qui manqueront à ce roi chevelu, seul fondateur d'une puissance séculaire parmi les royautés barbares de son temps, destinées toutes à se renverser les unes sur les autres.

Childéric étant mort en 481, Clovis (Chlodowig) son fils, âgé seulement de quinze ans, fut élevé à sa place sur le bouclier. Les limites de son petit royaume sont impossibles à fixer; Tournai sans doute était à lui; mais le chef d'une autre tribu salienne, Ragnacaire était établi à Cambrai, et Chararic, également un des rois saliens, semble avoir été cantonné aux bords de l'Océan, dans la Flandre occidentale. La domination de Clovis était donc fort circonscrite; il ne tarda guère à l'agrandir. A l'âge de vingt ans, en 486, le jeune et hardi guerrier va défier dans Soissons le comte Syagrius, fils d'Ægidius, dont l'autorité était encore reconnue dans la Gaule centrale, au nom de l'Empire qui n'était plus. Syagrius accepte la bataille qui lui est offerte; il est vaincu et fuit à la cour d'Alaric, qui plus tard le remet aux mains impitoyables de son vainqueur. Nous ne racontons pas ici l'aventure du vase de Soissons; les détails en sont partout. Ce qu'il importe d'y remarquer c'est la condition de cette royauté barbare, obligée de partager avec le gros des soldats tous les fruits de la victoire; c'est ce coup de hache, moyen étrange pour la main qui porte le sceptre de se faire justice et d'imprimer le respect; c'est cette première marque de déférence donnée au clergé des Gaules par Clovis encore païen et tout couvert du sang qu'il a fait couler sur le champ de bataille.

Il ne faut pas croire que la domination de Clovis se soit établie partout où l'était celle de Syagrius. Les Franks étaient trop peu nombreux pour se répandre dans toute la Gaule centrale, et la conquête d'ailleurs n'était pour eux autre chose que le pillage. La précieuse légende de sainte Geneviève nous les montre poussant leurs courses jusque sous les murs de la vieille Lutèce, et trouvant une invincible résistance dans le peuple de Paris, soutenu par le pieux héroïsme de la vierge dont il a fait sa patronne dans le ciel. On les voit ensuite (491) courir au delà du Rhin pour venger sur les Thuringiens les insultes faites aux Ripuaires leurs frères; stériles exploits, jusqu'au jour où leur chef vint à conclure un mariage qui lui devait plus profiter que toutes ses premières victoires. L'union de Clovis avec Chlothilde, nièce de Gondebaud, roi des Burgondes, fut un de ces faits que nous appelons aujourd'hui providentiels, parce que la main de Dieu semble se montrer dans l'influence extraordinaire qu'ils exercent sur la destinée des empires (493). Chlothilde, à la différence de sa nation, était catholique, et si fervente qu'elle mit tout en œuvre pour convertir le roi, son époux. Pendant trois ans ses efforts échouèrent; il fallut un événement d'un caractère tout miraculeux pour décider Clovis à abandonner ses dieux et adorer celui de Chlothilde.

La confédération des tribus alamanniques répandues dans la Souabe avait quitté ses cantonnements pour venir prendre sa part au pillage de la Gaule. Leur masse redoutable fit reculer les tribus ripuaires, et elle les eût écrasées, si les Saliens, dans une guerre

nationale contre les Allemands leurs anciens ennemis, ne fussent accourus au secours de leurs frères. Ce fut à Tolbiac (Zulpich), non loin de Cologne, que se rencontrèrent ces bandes belliqueuses de même sang, de même langue, de même courage. Le choc fut terrible, « et déjà, selon le récit de Grégoire de Tours, les Franks étaient violemment battus, et l'armée de Clovis commençait à se précipiter vers son entière ruine. Ce que voyant celui-ci, il leva les yeux vers le ciel, et le cœur plein de componction, ému jusqu'aux larmes, il s'écria : Dieu de Chlothilde, je t'invoque en ce moment, et souhaite de croire désormais en toi. Fais seulement que je sois délivré de mes ennemis. Comme il disait ces choses, les Allemands, tournant le dos, se mirent à prendre la fuite, et à la vue de leur roi mort, ils se livrèrent au pouvoir de Clovis. » Grégoire de Tours, dans la suite de son récit, donne à croire que les Allemands vaincus allèrent se confondre parmi les guerriers de Clovis ; mais il existe une lettre du roi des Ostrogoths Théodoric, par laquelle ce grand monarque, toujours empressé à pacifier par sa puissante intervention les querelles des rois barbares, sollicite Clovis de ne point achever l'extermination des Allemands, « et de modérer sa poursuite contre des restes presque anéantis. » Cette lettre arrêta le roi frank sur les bords du Danube, où l'avait porté l'élan de son implacable vengeance.

Cependant Chlothilde, au retour de son époux, ne lui permit pas d'oublier à qui il devait sa victoire. Elle ne cessa de le poursuivre de ses pieuses instances jusqu'à ce qu'elle l'eût conduit en néophyte soumis

aux pieds de l'évêque de Reims, Saint-Remi, qui par son éloquence et son savoir illustrait alors l'Église des Gaules. Après s'être assuré qu'une partie au moins de son peuple le suivrait dans sa conversion, Clovis, instruit, autant qu'il pouvait l'être, des dogmes catholiques et surtout de celui de la sainte Trinité, dont la confession le devait séparer des ariens, n'hésita plus à se présenter au baptême (25 décembre 496). Il faut lire la description de cette cérémonie dans Grégoire de Tours, dont le langage prend pour la peindre un éclat et une grandeur inaccoutumés ; il faut se représenter ces voiles d'or et de pourpre suspendus aux voûtes de la basilique de Reims, ces draperies d'une éclatante blancheur qui en décorent les parois, cette lumière éblouissante des cierges, ces parfums, ces chants et cette marche pompeuse du clergé, tout ce qui faisait croire à Clovis, entrant dans le temple, qu'il entrait dans le royaume de Dieu même; il faut voir le nouveau Constantin descendant dans la piscine sacrée pour y entendre ces grandes paroles : « Sicambre, baisse ta tête humiliée; adore ce que tu as brûlé, et brûle ce que tu as adoré; » il faut suivre du regard ces trois mille guerriers qui viennent après leur roi se régénérer dans l'eau sainte; tout est saisissant, tout est imposant dans ce tableau; rien n'y manque de ce qui devait donner à cette solennelle initiation de tout un peuple au christianisme un caractère de majesté impérissable.

Ce serait chose oiseuse que de rechercher à quel degré l'intelligence et le cœur de Clovis furent pénétrés de la lumière évangélique. Il crut sans doute, mais il

crut en barbare, qui voyait en son nouveau Dieu moins le réformateur de ses mœurs, qu'un plus puissant auxiliaire donné à ses armes. Cette croyance et celle de son peuple s'expriment avec une naïveté orgueilleuse dans ces paroles du préambule de la loi salique, soit qu'elles appartiennent à l'époque même de Clovis, soit qu'il faille la rapporter au règne bien postérieur de Dagobert : « Vive le Christ qui aime les Franks ! qu'il garde leur royaume, qu'il protége leur armée ! » Et si quelque chose put confirmer le roi barbare dans sa foi à la toute-puissance du Dieu qu'il venait de confesser, ce fut l'agrandissement soudain de ses destinées dès le lendemain de son baptême. « Glorieux fils, lui écrit le pape Anastase, nous te félicitons que ton début dans la foi chrétienne ait eu lieu en même temps que notre début dans le pontificat.... Réjouis l'Église ta mère, ô illustre fils, et sois pour elle une colonne de fer. » Avitus, évêque de Vienne et sujet du roi des Burgondes, docte et saint prélat, qui partageait alors avec saint Remi l'honneur de diriger l'Église des Gaules, adresse à Clovis des paroles d'une portée plus significative encore : « Ta foi est notre victoire, lui écrit-il... La robe blanche du nouveau chrétien fera plus pour toi qu'une armure impénétrable. Poursuis tes triomphes; désormais, partout où tu combattras, nous vaincrons. » Cet éclatant cri de joie poussé par l'Église catholique à la nouvelle de sa conversion, était pour le roi frank une garantie assurée de l'empressement de la population gallo-romaine à se ranger sous son obéissance. Les chroniqueurs de l'époque mérovingienne laissent

deviner ce fait plutôt qu'ils ne l'annoncent d'une manière explicite; mais quand nous voyons Clovis maître incontesté de plusieurs villes éloignées du siége primitif de sa conquête; quand nous voyons l'évêque de Tours Volusianus, sans doute à l'exemple de bien d'autres prélats, voulant livrer aux Franks sa ville épiscopale qui appartenait aux Wisigoths; quand nous lisons enfin les paroles de Procope, si positives en leur obscurité même, sur ce qu'il appelle « l'alliance et l'amitié des Armoricains avec les Franks, » nous sommes parfaitement fondés à en induire que, dans les années qui suivirent son baptême, Clovis étendit sans obstacle sa domination de la Somme à la Seine et de la Seine à la Loire. On comprend également, d'après une autre indication fournie par Procope, que les anciens soldats de l'empire, demeurés sans chef, soient venus grossir l'armée victorieuse du roi des Franks, en même temps « qu'ils lui livrèrent le pays qu'auparavant ils gardaient pour les Romains. » Clovis roi chrétien, Clovis établi en maître dans la vaste étendue du territoire gaulois restée la dernière sous l'autorité impériale, était devenu un tout autre homme que le chef de la tribu salienne obscurément campé aux environs de Tournai.

Il faut passer rapidement sur l'expédition que les Franks firent alors contre le royaume des Burgondes (500). Clovis voulait à la fois venger sur le fratricide Gondebaud les injures de Chlothilde, et satisfaire sa passion de s'agrandir. Il eut le bonheur d'être secondé dans cette guerre par le puissant roi d'Italie, Théodoric. Tandis que les Ostrogoths reprennent Marseille

enlevée aux Wisigoths leurs frères par le roi des Burgondes, l'impétueux Clovis le poursuit vaincu et fugitif jusque dans Avignon, son dernier asile, et l'y assiége. Gondebaud, à force d'adresse, sut échapper au péril extrême de sa situation. Moyennant un tribut qu'il s'engagea à payer tous les ans et qu'il ne paya qu'une année, et quelques lambeaux de territoire qu'il abandonna aux Franks dans le nord de son royaume, il se réconcilia avec Clovis. Après quoi, pour gagner l'affection de ses sujets des Gaules, il abjura l'arianisme entre les mains du grand évêque Avitus, et fit en même temps rédiger par les sages de son peuple la loi des Burgondes, si remarquable entre toutes les lois barbares par son caractère particulier de modération et de douceur envers les populations gallo-romaines. Mesures habilement calculées, mais d'une efficacité passagère, et qui n'empêchèrent pas son royaume d'aller après lui s'engloutir dans la vaste monarchie des Franks.

Cette conquête ne devait point être toutefois l'œuvre de Clovis; son ambition convoitait une autre proie. A peine converti, il vit se tourner vers lui les vœux des évêques de la Gaule méridionale impatients de la domination arienne des Wisigoths. Ce n'est pas qu'Alarie imitât contre les peuples catholiques qui lui obéissaient les impitoyables rigueurs de son père; la persécution au contraire s'était ralentie sous la main faible et énervée de ce jeune prince, et il est assez remarquable qu'en 506 trente-deux prélats de l'Aquitaine et de la Narbonnaise se réunirent en concile à Agde « sous l'autorité du roi Alaric leur seigneur. » Mais

les défiances du clergé gallo-romain n'étaient point calmées, Alaric n'en était pas moins, selon l'expression d'un hagiographe, « l'ennemi public du nom chrétien, » et les évêques Volusianus et Vérus chassés successivement de leur siége de Tours, saint Césaire de celui d'Arles, Quintianus de celui de Rodez, témoignaient assez haut d'une hostilité persistante entre le monarque arien et les prélats orthodoxes. Le sage Théodorie, qui voyait s'avancer l'orage, mit tous ses soins dès l'abord à le détourner. Entre le fils d'Euric nourri à Toulouse dans la mollesse et les voluptés et le belliqueux Clovis qui depuis vingt ans n'avait pas déposé sa redoutable franciscque, l'issue de la guerre ne lui semblait pas douteuse. Aussi s'était-il attaché à former contre le roi des Franks une puissante coalition. Les lettres qu'il écrivit à cet effet (498) aux rois des Burgondes, des Warnes, des Hérules et des Thuringiens nous ont été conservées, et elles prouvent que, toujours équitable et modéré, il voulait seulement prévenir le choc et non le rendre funeste aux Franks. Ses efforts obtinrent un succès momentané, et il y eut dans une île de la Loire, près d'Amboise, une entrevue ménagée par ses soins entre Alaric et Clovis « où ils burent et mangèrent ensemble et se promirent amitié. » Promesse bien vite oubliée par le roi des Franks! Sans crainte du côté de Gondebaud qu'il a convié à partager avec lui les dépouilles des Wisigoths, assuré d'ailleurs, selon l'expression de Grégoire de Tours, « que beaucoup dans la Gaule désiraient vivement d'avoir les Franks pour maîtres, » Clovis n'hésite plus à frapper le coup préparé par son ambition.

Il convoque à Paris, au printemps de l'année 507, une de ces assemblées guerrières où se décidaient les expéditions de chaque année. « Je vois avec peine, dit-il aux siens, que ces Goths ariens occupent une si belle partie de la Gaule. Allons sur eux, avec l'aide du Seigneur, et quand nous les aurons vaincus, nous réduirons leur terre en notre puissance. » Ce discours est approuvé de tous et l'armée se met en marche sur Poitiers où se trouvait alors Alaric. Ce qu'oublie ici Grégoire de Tours et ce que rapporte Frédégaire son continuateur, c'est qu'avant de partir, Clovis « fit le vœu d'une église aux apôtres saint Pierre et saint Paul, s'il était victorieux. » La même pensée de s'assurer la protection divine l'accompagne dans toute sa marche; le terrible châtiment dont il frappe un soldat coupable d'avoir volé une botte de foin sur le territoire de Tours protégé par saint Martin, l'envoi de ces messagers qui vont de sa part chercher dans la basilique du saint quelques présages de la victoire, l'assistance surnaturelle qu'il se croit promise par la découverte merveilleuse du *gué de la biche* et par l'apparition d'un phare lumineux élevé sur l'église de Saint-Hilaire, toutes ces circonstances attestent à quel point le roi barbare avait foi dans sa mission de venger Dieu et de châtier l'hérésie, en même temps qu'il allait donner satisfaction à ses appétits violents de guerre et de conquête. On sait comment les deux armées se rencontrèrent dans la plaine de Vouglé (d'autres disent Voulon), à dix milles de Poitiers. Les Wisigoths, plus nombreux, furent enfoncés et mis en désordre par la charge impétueuse des Franks. Alaric tomba frappé

de la main même de Clovis, et jusqu'à la fin de la journée la rage impitoyable du vainqueur ne cessa de confondre Goths et Romains dans le même carnage. « L'amas des cadavres était tel, au rapport de Grégoire de Tours, qu'on eût dit des montagnes de morts. » Rien n'arrêta plus la marche victorieuse des Franks, qui se répandirent comme un torrent des bords de la Vienne jusqu'aux pieds des Pyrénées. Pendant que Thierry (Théodéric), l'aîné des fils de Clovis, soumettait le Berri et le pays des Arvernes, Clovis lui-même allait passer l'hiver à Bordeaux, et de là poussait jusqu'à Toulouse, afin d'y piller les trésors d'Alaric. Il était temps pour le roi des Ostrogoths d'entrer en lutte, et de faire un puissant effort pour arracher aux mains avides du conquérant quelques débris au moins de la puissance gothique dans les Gaules. Gondebaud avec ses Burgondes, et Thierry avec un détachement de troupes frankes, s'étaient réunis sous les murs d'Arles, et ils avaient réduit cette grande ville aux dernières extrémités. Elle allait tomber sous leurs coups, lorsque parut avec une nombreuse armée le comte Hibbas, le plus habile des capitaines de Théodorie, qui défit les assiégeants dans une sanglante bataille. La Provence, avec tout le littoral de la Méditerranée jusqu'à Narbonne, échappa ainsi à la conquête des Franks. Le reste de la Gaule méridionale demeura au pouvoir de Clovis, qui, après avoir réduit Angoulême, la dernière place forte des Wisigoths dans l'Aquitaine, alla faire à Tours son entrée triomphale. Clovis apparut alors sous un nouveau jour aux peuples de la Gaule accourus pour con-

templer leur maître. L'empereur d'Orient Anastase venait de lui envoyer le diplôme de consul (*codicillos de consulatu*), ainsi qu'un diadème orné de pierreries, et ce fut avec cette parure royale autour de la tête et le chlamyde de pourpre flottant sur les épaules, qu'il se rendit, à cheval et en grande pompe, du parvis de la basilique de Saint-Martin hors de Tours à l'église de la ville, répandant à pleines mains l'or et l'argent sur la foule qui se pressait autour de lui. « Et depuis ce temps, ajoute Grégoire de Tours, il fut appelé comme consul et auguste. » Ces paroles ont été diversement et parfois étrangement commentées par l'esprit de système. Leur sens nous paraît cependant assez simple. Le monarque byzantin, par ces titres pompeux et vains de consul et d'auguste, qui donnaient l'apparente consécration du droit au fait irrévocable de la conquête franke, n'entendait autre chose que maintenir en Occident la prérogative souveraine de sa couronne, en même temps qu'il flattait l'orgueil du prince barbare et cherchait à s'en faire un utile allié contre son ennemi le roi des Ostrogoths.

Clovis cependant s'était gardé d'oublier l'auxiliaire actif et puissant qui avait tant aidé au succès de ses armes, et il n'avait pas fait attendre au clergé sa part dans les fruits de la victoire. Parmi ces monceaux d'or et d'argent, ces pierreries, ces vases précieux et ces splendides étoffes, dépouilles du palais des rois goths et des cités romaines, il choisit une partie de ce qu'il y avait de plus magnifique pour l'offrir en hommage aux églises de saint Martin et de saint Hilaire, ses protecteurs dans l'heureuse expédition

qu'il venait d'accomplir. Ce n'est pas tout : les milliers de captifs qu'il avait ramassés et que le droit de la guerre faisait ses esclaves, ne formaient pas la moins riche partie de son immense butin. Et on le voit, dans une circulaire adressée aux évêques de son royaume, mettre à leur disposition tous ceux des prisonniers laïques qu'il leur plaira de réclamer. Il est curieux de lire, dans cette même lettre, le compte qu'il leur rend de sa conduite après la victoire, de l'entendre leur dire comment il a toujours agi en parfait chrétien, étendant ses respects depuis les prélats jusqu'aux moindres serfs des églises, protégeant les vierges et les saintes veuves ; de le voir enfin, dans sa dernière ligne, se recommander aux prières de ces saints personnages. Chose étrange! le sage et habile Théodoric, occupé à cette époque d'organiser la Provence qu'il vient de conquérir, nous a laissé seize lettres, monuments de la haute intelligence avec laquelle il remettait en vigueur les traditions régulières de l'administration romaine. Il est impossible de lire ces lettres sans un profond sentiment d'admiration. Et cependant l'œuvre de Théodoric devait lui survivre à peine quelques années, tandis que celle de Clovis était destinée à une existence séculaire. C'est que le Frank, avec son génie inculte et barbare, mais avec le regard perçant de l'aigle, avait bien mieux su reconnaître que le Goth, devenu italien, où était le véritable principe de la force et de la durée.

509. Clovis établi à Paris, dont il a fait le siége de son royaume, va nous donner maintenant les plus effroyables spectacles. S'il y eut quelque chose de vraiment politique dans sa pensée de réunir sous un seul

chef tout le corps de la nation franke, les moyens qu'il employa pour la réaliser furent atroces. Le récit que nous en a tracé Grégoire de Tours fait frémir, et l'horreur s'en redouble encore par l'absence de toute émotion chez le pieux narrateur. Il semble que la vue journalière de pareils crimes lui ait ôté la force de s'en indigner. Nous lui laisserons tous ses détails, malgré la lumière qu'ils jettent sur l'époque par leur affreuse naïveté. Indiquer nous convient mieux ici que de raconter. A Cologne régnait encore le vieux Sighebert que Clovis était allé secourir à la journée de Tolbiac. Clovis le fait assassiner par son fils Chlodérie, et d'un coup de sa francisque il demande compte ensuite à Chlodéric du meurtre de son père. Cette double exécution le rend maître de leurs trésors, et lui gagne les suffrages des Ripuaires qui s'empressent de l'élever sur le pavois. Chararic, roi de Térouanne, avait eu le tort de ne point assister le chef des Saliens, aux premiers jours de son règne, dans sa lutte contre Sygarius. Le ressentiment de Clovis attend vingt-quatre ans pour éclater; il se jette sur le petit royaume de Chararic, se saisit de lui et de son fils, les fait d'abord ordonner l'un prêtre, l'autre diacre, et comme celui-ci a laissé échapper le vœu imprudent de voir repousser un jour sa royale chevelure, sa tête, avec celle de son père, est apportée à leur farouche vainqueur. Regnacaire à Cambray, Rignomer au Mans ont le même sort. « Et ayant tué beaucoup d'autres rois, dont il craignait qu'ils ne lui enlevassent le royaume, il étendit son pouvoir dans toutes les Gaules. Cependant, continue Grégoire de Tours, ayant un jour rassemblé ses fidèles,

on rapporte qu'il dit au sujet de ses parents qu'il avait fait périr lui-même : Malheur à moi qui suis resté comme un étranger parmi des étrangers, et qui, l'adversité venant, n'ai aucun parent pour me porter secours! Or il ne disait pas cela parce qu'il s'affligeait de leur mort, c'était par ruse, afin d'en découvrir, s'il le pouvait, quelque autre et de le tuer. » L'hypocrisie donne ici, si c'est possible, quelque chose de plus monstrueux encore à la férocité.

Il ne faut pas s'imaginer que, pour avoir ainsi consommé dans le sang l'œuvre de sa grandeur, le roi barbare eût cessé de se dire et peut-être de se croire fidèle à la loi évangélique et à l'amitié des évêques de son royaume. Ces dernières années de son règne, toutes souillées de crimes, sont en même temps pleines des témoignages de sa vénération pour les saints et de sa munificence envers les églises et les monastères. Ainsi le voyons-nous accorder à la mémoire de la bienheureuse Geneviève la délivrance d'un grand nombre de captifs, accueillir avec respect à sa cour saint Waast, évêque d'Arras, dont il a relevé l'église détruite par Attila, combler de richesses et d'honneurs l'abbé Deodatus, prodiguer bien plus magnifiquement encore ses largesses au prélat de Toulouse, Germérius, s'humilier publiquement et avec la plus profonde componction devant l'évêque de Tournai, saint Eleuthère, accorder à l'abbé de Secking, Fridolin, la possession des reliques de saint Hilaire, confier sa guérison désespérée des médecins aux mains vénérées de saint Séverin, admettre à ses conseils l'évêque de Rennes, saint Mélanius, témoigner enfin à saint Remi, de qui il a reçu le bap-

tême, une confiance sans bornes et une sorte de piété filiale. La lettre que lui adressèrent les prélats de son royaume, convoqués par lui en synode à Orléans, dans la dernière année de son règne, est, à plus d'un égard, un monument de haute importance. Il est très-remarquable de voir les Pères de ce concile prier le très-glorieux fils de l'Église catholique de confirmer leurs décisions.

« Après ces choses, dit Grégoire de Tours, Clovis mourut à Paris et fut enseveli dans la basilique des saints apôtres qu'il avait construite avec la reine Chlothilde. » Il était âgé de quarante-cinq ans et en avait régné trente. Son épitaphe, composée par saint Remi, nous a été conservée. Il ne faut pas chercher dans les vers du prélat gallo-romain le jugement de l'histoire; Clovis n'est pour lui que le roi qui s'est converti et a converti son peuple au christianisme. La postérité n'a pas méconnu cet inestimable bienfait, pas plus qu'elle n'a refusé au héros barbare le tribut de son admiration. Mais ses crimes, qu'ils aient été de lui ou de son époque, ont déshonoré sa mémoire. L'histoire ne nous offre que trop d'exemples de ces fondateurs d'empires, ou de ces chefs de dynastie, que l'habileté et l'audace ont poussés à une haute fortune, mais chez qui la grandeur morale a manqué entièrement à la grandeur de l'esprit et du courage. Elle doit savoir les flétrir en même temps que les admirer, et protester par l'indépendance de ses jugements contre l'aveugle idolâtrie de la foule trop souvent prosternée devant le génie sans vertu.

CHAPITRE III.

DEPUIS LA MORT DE CLOVIS JUSQU'A CELLE DE CLOTAIRE Ier
(511-561).

Après les sanglantes exécutions par lesquelles Clovis a travaillé à fonder chez les Franks l'unité monarchique, on s'étonne de voir, quand il a cessé de vivre, ses États partagés, comme ils le furent, entre ses quatre fils. Pour bien comprendre ce partage, il faut laisser là toutes nos idées modernes de gouvernement, et nous transporter en pleine barbarie. En effet, la royauté des tribus germaniques ne ressemblait en rien à celle des sociétés civilisées, à ce pouvoir que nous voyons exercé par un homme sur un peuple, dans des conditions diversement déterminées de commandement et d'obéissance. Le roi frank était un chef à la longue chevelure, qui d'ordinaire était choisi pour conduire les expéditions guerrières lorsqu'il joignait la valeur au privilége de sa naissance, mais qui, en temps de paix, n'avait d'autorité immédiate que sur gens de sa truste, sur ses leudes (en allemand *leute*), lesquels vivaient autour de lui, participant dans une certaine mesure aux bénéfices de sa propriété territoriale et mobilière. Ce qui constituait

sa prérogative royale, c'était la plus grande étendue de ses terres, le nombre plus grand de ses métairies, de ses esclaves, de ses bestiaux, des pièces d'or et d'argent entassées dans son trésor. Hors de la guerre, où l'éclat de ses qualités militaires pouvait lui donner un ascendant personnel presque sans limites, sa souveraineté était quelque chose de tout matériel; c'était, si l'on nous permet cette expression, une souveraineté de jouissance et non de commandement. Rien de plus simple, en l'envisageant de ce point de vue, que la division du royaume de Clovis entre ses quatre fils. Admis à une part égale de l'héritage paternel, chacun d'eux eut son lot dans les gens de la truste royale, dans les domaines, dans les troupeaux, dans le trésor. Les villes entrèrent, comme le reste, dans ce partage, et quand nous voyons Thierry roi à Metz, Chlodomir à Orléans, Childebert à Paris, Chlotaire à Soissons, cela veut dire simplement que ces princes recueillirent dans chacune de ces villes et leurs environs la portion principale qui leur échut de la succession de leur père. Ainsi s'explique le rapprochement, au premier abord si étrange, de leurs quatre capitales. Clovis s'était bien gardé de disperser ses guerriers sur toute l'étendue du pays qu'il avait conquis et de désarmer ainsi sa puissance; il les avait tenus campés dans un rayon assez limité, au centre et au nord de la Gaule, et là où ils campaient se trouvait tout naturellement le premier objet du partage à accomplir entre ses fils, la force militaire. Puis, comme, loin du centre de leur établissement royal, la possession des opulentes cités d'outre-Loire

offrait à chacun des quatre frères un riche supplément d'héritage, le lotissement territorial s'opéra de telle sorte que Thierry, roi de la France-Transrhénane et des contrées qui avoisinaient le Rhin et la Meuse, eut dans sa part le pays d'Albi, de Rodez et de Cahors, Chlodomir, qui régnait à Orléans, la Novempopulanie, et que Childebert et Chlotaire joignirent à leurs royaumes de Paris et de Soissons chacun une partie de l'Aquitaine. En réalité, c'étaient les vignes et les oliviers qu'ils se partageaient. Si Clovis ne nous a guère fait voir la barbarie que forte et terrible, ses successeurs nous la montreront mêlant trop souvent l'ignoble et le mesquin à l'atroce.

Rien du reste de plus difficile que la tâche de l'historien pendant les deux siècles de la période mérovingienne que nous allons parcourir. Si l'histoire, comme on l'a définie, est la biographie des nations, comment lui donner le caractère et l'intérêt qui lui sont propres, en traçant le récit d'une époque où, à vrai dire, la vie nationale n'est nulle part, où il n'y a que peu ou point d'événements publics, où les chroniqueurs contemporains n'ont guère à mentionner que des faits locaux et domestiques, la plupart du temps sans liaison les uns avec les autres? Comment de ces traits épars et incohérents former un tableau qui ait quelque régularité et quelque ensemble? L'intérêt historique ne peut être ici que dans les détails de mœurs, et ces détails n'appartiennent point à une narration aussi abrégée que la nôtre. Nous serions trop heureux si, dans notre course rapide à travers la confusion et l'obscurité de ces temps, nous pouvions saisir et met-

tre en lumière quelque chose de ce qui en fait l'originalité.

Les quatre fils de Clovis ont conservé l'énergie guerrière et l'ardeur conquérante de leur père; en même temps ils ont, dans un certain sens, compris sa politique, et reconnu que, si l'unité a cessé dans le royaume des Franks, l'union doit se maintenir entre les rois et dans le corps de la nation. Toutes leurs ambitions, toutes leurs convoitises particulières se taisent dans le principe devant l'intérêt de leur commune domination sur la Gaule. Ainsi coopèrent-ils ensemble à une expédition contre les Wisigoths, qui avaient cru trouver dans la mort de Clovis l'occasion de reconquérir quelques cantons de l'Aquitaine (517). Ainsi les trois fils de Chlothilde, dociles à l'impulsion de leur mère, s'unissent-ils pour poursuivre sa vengeance sur les fils de Gondebaud et porter un nouveau coup à la monarchie des Burgondes (523). Pendant ce temps leur aîné, Théodéric, fils d'une autre mère, menacé dans ses États au delà du Rhin par les peuplades germaniques ennemies des Franks, repoussait leurs attaques, et accroissait même l'étendue de sa domination. Le pirate Danois Chlochilaich, qui était venu ravager les terres septentrionales de la Gaule, périt victime de son agression (515), et quelques années après, l'occasion s'offre à Théodéric de pousser les limites de l'empire frank jusqu'à l'Elbe par la conquête du royaume de Thuringe. Il a aidé le roi Hermenefrid à se défaire de son frère Baderic, et comme la part du butin qui lui a été promise pour prix de ses secours. lui est re-

fusée, il anime les Franks par le souvenir de leurs anciennes haines contre les Thuringiens et par le récit de sa récente injure, et, assisté de son frère Chlotaire, va remporter aux bords de l'Unstrütt, une victoire décisive sur le parjure Hermenefrid (528). « Rentré dans les États, après cette conquête, Théodéric manda auprès de lui Hermenefrid, en lui donnant une sauvegarde, et le combla d'honneurs et de présents. Mais comme un jour ils se promenaient ensemble sur le rempart de la ville de Tolbiac, on ne sait quelle main poussa Hermenefrid, qui de toute la hauteur du mur tomba à terre et expira. Qui le précipita ainsi? nous l'ignorons. Mais beaucoup affirment que ce fait parut très-manifestement la ruse de Théodéric. »

Le moment était arrivé où la domination des rois burgondes, deux fois ébranlée par les attaques des Franks, allait succomber. Chlodomir vainqueur et meurtrier de Sigismond, l'un des deux fils de Gondebaud, voulut l'année suivante (524), poursuivre sa victoire; mais les secours qu'il attendait de Théodéric lui manquèrent, et dans une bataille livrée non loin de Vienne contre le roi Godemar, il tomba sous les coups de quelques soldats burgondes, qui, en plaçant au bout d'une pique sa tête royale, à la longue chevelure, mirent l'épouvante et la fuite dans les rangs de son armée. Théodéric conclut la paix avec Godemar; mais Childebert et Chlotaire succédèrent aux projets de conquête de Clodomir, et dans les années 532 et 533 enlevèrent au prince burgonde plusieurs de ses villes les plus importantes. Enfin l'année 534 vit s'accomplir la ruine de Godemar et l'incorporation de son

royaume à la monarchie franke. Les Burgondes, que Sigismond avait fait rentrer dans l'unité catholique, et contre qui les Franks n'étaient animés d'aucun sentiment de haine nationale, n'eurent pas à subir les rigueurs que Clovis victorieux avait infligées aux Wisigoths.

Ici se place une scène de sang épouvantable, trop connue pour qu'avec Grégoire de Tours nous la reproduisions dans tous ses détails. Il n'est guère d'enfant parmi nous dont on n'ait excité la pitié et l'horreur, en lui racontant le meurtre des jeunes et malheureux fils de Chlodomir par leurs oncles Childebert et Chlotaire. Chlothilde, leur vénérable aïeule, prodiguait ses soins à leur enfance, dans l'attente du jour où ils pourraient recueillir l'héritage de la royauté paternelle. Ses deux indignes fils la trompent en lui faisant croire qu'ils veulent faire reconnaître les droits de leurs neveux, et en les leur envoyant pour être rois, elle les envoie à la mort. En vain Childebert, qui a conçu la pensée du crime, mais qui n'en peut soutenir la vue jusqu'au bout, conjure Chlotaire avec larmes de se contenter d'une victime et d'épargner le second de ces jeunes infortunés! Chlotaire, comme le tigre qui a bu du sang et qui n'en est que plus altéré, menace son frère de le joindre aux deux enfants, s'il ne le laisse achever son œuvre. « Leurs jeunes compagnons, ajoute Grégoire de Tours, et leurs nourriciers furent égorgés après eux.... Quant à la reine, elle fit faire des cercueils pour leurs petits corps, et avec un grand deuil et une grande musique funéraire, elle les suivit jusqu'à la basilique de Saint-Paul et les y fit en-

terrer. » Dès ce jour, Chlothilde ne vécut plus pour le monde; sa vie s'acheva dans les prières et les bonnes œuvres, « passant les nuits dans de pieuses veilles, assidue dans les aumônes, toujours pure en toute honnêteté et chasteté, distribuant abondamment des terres aux églises, aux monastères et aux saints lieux, de sorte qu'elle ne semblait plus être reine, mais le propre servant du Seigneur. » Elle vécut jusqu'en 545, digne que l'Église l'ait placée sur ses autels. Au même temps, une autre reine de sang barbare donnait l'exemple d'une sainteté non moins merveilleuse; c'était Radegonde, nièce du Thuringien Herménéfrid, et l'une des trop nombreuses épouses de Chlotaire. A peine convertie au christianisme, elle se sentit éprise d'un irrésistible amour pour la vie religieuse, et échappa aux embrassements de son fier et impudique époux en allant s'enfermer près de Poitiers dans une solitude qu'elle embauma de ses vertus. Elle a été aussi canonisée par l'Église. On est trop heureux lorsqu'en de pareils récits on peut, suivant les paroles qui commencent l'histoire de Grégoire de Tours, « mêler les vertus des saints aux carnages des nations. »

Nous avons laissé Théodoric revenu de l'Elbe sur le Rhin, après la conquête de la Thuringe. Childebert et Chlotaire, qui étaient alors au début de leur expédition contre le royaume des Burgondes, réclamèrent (532) ses secours dans cette guerre toute nationale. Théodoric les leur refusa, et ce refus devint dans son armée le signal d'un soulèvement tumultueux. « Si tu ne veux point aller en Burgondie avec tes frères, lui crièrent ses leudes, nous te laisserons,

et nous aimons mieux les suivre. » Menacé de cette désertion, Théodoric imagine d'offrir à ses soldats une proie plus riche que celle dont ils réclamaient leur part. Il se souvient que, pendant qu'il guerroyait aux bords de l'Unstrütt, Childebert, sur le bruit faussement répandu de sa mort, avait eu la pensée d'envahir l'Auvergne. Il résolut de venger sur les peuples de cette contrée le crime de son frère, et s'adressant à son armée : « Suivez-moi en Auvergne, leur dit-il, et je vous menerai dans un pays où vous trouverez de l'or et de l'argent, autant qu'en peuvent convoiter vos désirs, et où vous pourrez enlever en abondance des troupeaux, des esclaves et des vêtements. Seulement ne suivez pas mes frères. Alléchés par ses promesses, les Franks consentent à faire sa volonté, et deux et trois fois, en marchant à leur tête, il renouvelle l'engagement de leur laisser emporter dans leurs demeures tout le butin de la province. » Le malheureux pays des Arvernes paya chèrement les frais de cette transaction entre les soldats révoltés et leur roi. La destruction s'y promena sans rien laisser debout, sans respecter même les églises et les monastères. Les Franks d'outre Rhin, encore idolâtres, abondaient dans l'armée de Théodoric, et il n'y avait rien de sacré pour eux dans les choses, ni dans les personnes. La vieille cité des Arvernes, qui avait vu plus d'une fois la furie des Barbares se briser contre ses murs, arrêta seule cette fois encore le torrent qui emportait tout. Quintianus, le prélat naguère banni de Rodez pour la cause des Franks, établi alors par Théodoric lui-même sur le siége épiscopal

de Clermont, fut l'âme de cette résistance désespérée. La rage du vainqueur fut-elle désarmée par l'héroïsme du saint évêque, ou bien la crainte de la vengeance céleste retint-elle le bras de Théodoric ? ce qui paraît certain, c'est que la capitale de l'Auvergne, avec les sanctuaires qu'elle renfermait, fut exceptée de la loi commune de dévastation qui s'appesantit sur toute la contrée. On aime à voir Grégoire de Tours, narrateur d'ordinaire si impassible des violences du peuple conquérant, retrouver le patriotisme arverne dans son cœur, pour traiter les Franks d'ennemis et glorifier la généreuse résistance de ses compatriotes, soixante ans après ce grand désastre. Ce ne fut pas assez pour les Franks d'emporter avec eux les dépouilles du pays ruiné, et parmi ces dépouilles l'élite de la population traînée en esclavage; quelques témoignages historiques donnent à croire qu'alors aussi s'accomplit en Auvergne la spoliation territoriale, qui déposséda les Gallo-romains et leur substitua les barbares dans une grande partie de leurs propriétés.

Théodoric cependant avait à peine revu les bords du Rhin, lorsque la maladie et puis la mort vinrent le surprendre (534). Déjà Childebert et Chlotaire étendaient la main pour se saisir de son héritage, comme ils l'avaient fait de celui de Chlodomir; mais ils comptaient ici sans le courage et l'énergie de leur neveu Théodebert. Il y avait près de vingt ans que ce prince était associé aux travaux guerriers de son père, et que les Franks admiraient en lui les fortes qualités de l'auteur de sa race.

Il avait en effet le génie entreprenant de Clovis, son audace et sa ruse, ses habiles ménagements pour le clergé, et, à la différence de son aïeul, on voyait sur son fond de barbarie native se dessiner quelques traits de générosité et d'humanité, qu'il devait au christianisme. Il n'eut nul effort à faire pour mettre à néant les mauvais desseins de ses oncles, et bientôt même Childebert, qui était sans enfants, lui donna le nom de son fils pour en faire son allié. « Alors, dit Grégoire de Tours, Théodebert, affermi sur le trône, se montra grand et supérieur en toute sorte de bonté. Car il régissait son royaume avec justice, respectait les évêques, enrichissait les églises, soulageant les pauvres et distribuait à beaucoup les plus généreuses et les plus pieuses largesses. » S'il ne faut pas prendre à la lettre toutes ces louanges de notre vieil historien, encore est-il juste d'observer qu'il n'en a jusqu'ici prodigué de pareilles à aucun des rois franks, et que sa reconnaissance était légitime envers le prince qui avait apporté quelque allégement aux misères inouïes de Arvernes.

Une grande révolution s'accomplissait alors en Italie. L'empereur d'Orient Justinien avait envoyé Bélisaire pour conquérir cette belle contrée sur les Goths, que n'animait plus le puissant génie de Théodorie (535). Le renom des Franks était devenu tel en Occident, qu'Ostrogoths et Grecs crurent s'assurer la victoire en s'assurant leur alliance. Les Franks la mirent à un haut prix, et Witigès, élu roi des Goths en 536, ne crut pas trop la payer en leur cédant tout ce que le grand Théodoric avait naguère

arraché aux mains de Clovis dans la Gaule méridionale. La monarchie franke s'accrut ainsi de l'ancienne province romaine, et ses limites s'étendirent des marais des Bataves à la Méditerranée, et de l'Elbe aux côtes armoricaines. Les sauvages bruyères de la Basse-Bretagne, où un reste de la race celtique gardait son indépendance, et la Narbonnaise, demeurée aux mains des Wisigoths, comme un appendice de leur domination en Espagne, étaient seules à ne pas reconnaître la souveraineté des fils de Clovis.

Théodebert commença par acquitter la dette des Franks envers Witigès en lui envoyant dix mille Burgondes, qui aidèrent le roi goth à reconquérir Milan (538). Puis, l'année suivante, il franchit lui-même les Alpes à la tête de cent mille combattants, la plupart venus d'outre Rhin. Witigès et Bélisaire, à qui ses promesses le liaient également, attendaient tous deux en lui un allié; il les trompa l'un et l'autre, ne songeant à rien moins qu'à faire de l'Italie sa propre conquête. Arrivées sur les rives du Pô, ses bandes, en partie encore païennes, préludent à la guerre par le massacre d'une foule de femmes et d'enfants des Goths, qu'elles offrent en victimes à leurs divinités sanguinaires. Elles fondent ensuite sur l'armée gothique elle-même qu'elles détruisent, de là sur les troupes grecques dont les débris épars vont se jeter dans Ravenne, abandonnant au roi frank Pavie avec ses riches dépouilles. Mais les barbares eurent bientôt dissipé avec une profusion imprévoyante les provisions qu'ils avaient trouvées dans les deux camps ennemis; la disette, puis les maladies se mirent parmi eux, et, pour

les dérober à l'influence fatale d'un climat qui les dévorait par milliers, Théodebert n'eut d'autre ressource que de repasser les Alpes, chargé de butin, mais déçu dans toutes ses espérances de conquête (539). Justinien cependant, dans la crainte de voir les Franks reprendre le chemin de l'Italie, s'empressa de conclure avec leurs rois un traité par lequel il comptait enchaîner leur déloyale ambition. Il ratifia la cession que les Ostrogoths leur avaient faite de la Provence, et renonça à tous les droits que l'empire pouvait conserver sur les Gaules. « Depuis lors, dit Procope, les rois germains ont possédé Marseille, colonie des Phocéens, avec la côte maritime de la contrée, et sont devenus par là maîtres de cette mer. Ils président à Arles aux jeux du cirque, et fabriquent des monnaies d'or gaulois à leur propre effigie, et non, suivant l'usage, à l'effigie impériale (540). » Ce traité n'eût point arrêté longtemps l'ardeur conquérante de Théodebert, si sa vie eût été plus longue. Déjà les bandes germaniques avaient repassé les Alpes et s'étaient répandues dans le nord de l'Italie; lui-même se préparait à les suivre avec de bien plus vastes desseins. Indigné de ce que Justinien se fût attribué le surnom de *Francique*, comme s'il eût été le vainqueur des Franks, il voulait, ramassant sur sa route les barbares de race teutonique établis dans les provinces illyriennes, aller demander compte de cet outrage au monarque grec dans Constantinople. Mais il fut blessé à la chasse par un taureau sauvage, et mourut après avoir langui quelques mois (547). Il laissait pour successeur un enfant valétudinaire, premier exemple de la dégénération du sang

de Clovis. A la place du jeune Théodebald, incapable de les guider aux combats, les Franks orientaux, suivant leur ancienne coutume nationale, élurent un chef du nom de Buccelin, pour reprendre les belliqueux projets de Théodebert sur l'Italie. Buccelin eut d'abord les mêmes succès que Théodebert; mais victorieux et enrichis par le pillage, les Franks finirent par succomber sous le climat, sous leur propres excès et sous les ruses de l'habile Narsès (553). Théodebald cette même année expirait de langueur à l'âge de dix-neuf ans.

Restaient Childebert et Chlotaire, désormais seuls héritiers de la monarchie de Clovis, l'un sans scrupule en son ambition, mais d'une âme accessible aux terreurs religieuses; l'autre sans frein dans les emportements de sa férocité, comme dans ses brutales convoitises. Chlotaire, au grand mécontentement de son frère, mit la main sur l'héritage de Théodebald; mais tout ne fut pas profit pour lui dans cet accroissement de sa puissance. Il lui fallut tout aussitôt marcher contre les Saxons, dont la frontière touchait la sienne, et qui avaient entraîné dans leur invasion sur les terres frankes les Thuringiens révoltés. Une sanglante bataille fut livrée sur les bords du Weser : Chlotaire victorieux soumit les vaincus au tribut. Mais ce tribut ne fut payé que pendant une année, et sur le refus des Saxons de l'acquitter l'année suivante (555), Chlotaire, dans un appareil menaçant, retourna sur leurs terres. Le cœur faillit aux Saxons aux approches de l'armée franke, et à trois reprises ils envoyèrent vers Chlotaire des ambassadeurs, lui offrant

non plus seulement d'acquitter le tribut promis, mais de lui céder la moitié de ce qu'ils possédaient. Il était prêt à accepter ces conditions; mais le cri tumultueux de son armée s'y opposa. « Les Saxons vinrent alors encore une fois offrir leurs vêtements, leurs troupeaux, tous leurs biens enfin et dirent : « Prenez tout cela avec la moitié de notre territoire; seulement laissez-nous nos femmes et nos petits enfants et ne nous faites pas la guerre. » Nouveau refus des farouches Ripuaires, nouvelles instances du roi auprès d'eux : « Quittez, leur dit-il, quittez ce projet, n'entreprenez pas une guerre qui n'a pas de juste motif : vous serez défaits. » Et il ajoute que s'ils s'obstinent à y marcher malgré lui, il ne les suivra pas. « A ces coups, ils s'emportent contre lui d'une colère violente, se jettent sur sa personne, déchirent sa tente, le chargent d'injures, et, le traînant par force, ils allaient le tuer, s'il n'eût consenti à les suivre. » L'issue de la bataille fut telle que l'avait prévue Chlotaire. Les Franks furent vaincus. C'était là le commencement d'une guerre à la fois nationale et religieuse, qui devait se poursuivre, à travers près de trois siècles, entre les Franks et les Saxons, entre le christianisme germanique et le paganisme scandinave.

Pendant que Chlotaire était ainsi retenu au delà du Rhin, la haine sourde de son frère lui suscitait au cœur de ses États des embarras non moins redoutables. Le temps n'était plus où les Franks, tous soldats de l'armée de Clovis, étaient unis par le lien de la fraternité militaire; le temps n'était plus où la crainte des Burgondes, des Goths et des Romains eux-mêmes,

les obligeait à se tenir serrés les uns contre les autres, et leur interdisait toute pensée de guerre civile. Depuis quarante ans, il s'était formé autant d'armées que de rois, et les ennemis du dehors étant moins à redouter, chacune de ces armées n'éprouvait aucune répugnance à entrer dans les querelles du chef qui la commandait. Les guerres de famille vont commencer à ensanglanter les annales mérovingiennes. Childebert toutefois ne se mit pas dès l'abord lui-même aux champs contre son frère. L'aîné des fils de Chlotaire, Chramn fut l'instrument de sa vengeance. Ce jeune prince, imitateur fidèle des débauches et des cruautés horribles de son père, se laissa aisément persuader de prendre le titre de roi en Aquitaine, et d'y armer Franks et Gaulois contre l'autorité paternelle. Childebert en même temps soulevait par ses menées les Thuringiens, encourageait les Saxons à porter le fer et le feu jusque sous les murs de Cologne (557), et, au milieu de ce déchirement qui menaçait d'emporter en lambeaux le royaume de Chlotaire, il n'hésita plus à se jeter sur la Champagne. Mais la maladie vint l'atteindre dans le cours de cette guerre, et il fut contraint de reprendre le chemin de Paris, sa capitale, pour aller y mourir (558). Ses largesses envers le clergé avaient été grandes, et il avait déployé un zèle rigoureux contre les restes de l'idolâtrie païenne; aussi partage-t-il avec Théodebert les louanges des hagiographes de cette époque.

Chlotaire, maître unique de la monarchie des Franks, eut bientôt dissipé par sa redoutable énergie l'orage amassé contre lui des divers points de son

empire. Chramn vint implorer et obtint le pardon de son père. Mais il ne tarda guère (561), selon l'expression du prélat de Tours, « à lui redevenir infidèle, » et à ce coup, menacé de l'implacable vengeance de Chlotaire, il alla chercher un asile qu'il croyait assuré chez les Bretons. Conobre, devenu par l'extermination de ses frères, chef des populations de l'Armorique, accueillit le prince fugitif, et ne craignit point d'embrasser sa cause. Le roi frank, frémissant de rage, pénètre alors avec une armée dans les landes du pays breton, et rencontre non loin de Dol son fils rebelle qui l'attendait à la tête de ses farouches auxiliaires. Quoique endurcie par le crime, l'âme de Conobre parut se troubler, à l'idée de la lutte parricide qui allait s'engager. « Il est injuste, dit-il à Chramn, que tu attaques ton père; laisse-moi, avec les miens, nous jeter sur lui cette nuit, et le détruire avec toute son armée. » Chramn refusa, et voulut, lui-même et en plein jour, livrer bataille à son père. Il fut vaincu, après quelques heures d'une sanglante mêlée où tomba le chef des Bretons. « Et comme Chramn fuyait pour rejoindre ses vaisseaux préparés sur le rivage, et qu'il s'occupait à y faire monter sa femme et ses filles, il fut pris et enchaîné. On l'annonça à Chlotaire, qui ordonna qu'on le fît périr par le feu avec les siens. Ils furent donc enfermés dans la cabane d'un pauvre homme; Chramn fut étendu et lié sur un escabeau avec le linge d'autel qu'on nomme *oraire*, et la chaumière ayant été brûlée sur eux, il expira avec sa femme et ses filles. » La vengeance de Chlotaire était assouvie, et il reprit le chemin de sa résidence royale

de Soissons. Il s'arrêta en passant au tombeau de Saint-Martin de Tours, et « après avoir offert à son église de riches présents, il repassa toutes les actions qu'il pouvait avoir commises négligemment, et pria avec un grand gémissement le bienheureux confesseur d'obtenir pour lui le pardon de ce qu'il avait fait de déraisonnable. » Étranges euphémismes de notre pieux historien! Et il continue : « Un jour que Chlotaire, après son retour, chassait dans la forêt de Guise, il fut saisi par la fièvre et revint à sa ville de Compiègne. Comme il était cruellement tourmenté par cette fièvre, il s'écriait : « Hélas! qu'en pensez-vous? quel est-il ce roi du ciel qui tue ainsi de si grands rois. » Placé au milieu de cette souffrance, il rendit l'âme (562). »

Cinquante années séparent la mort de Chlotaire de celle de Clovis, et ces années ont vu s'accomplir dans l'État de la Gaule quelques changements assez importants pour que nous ne puissions pas n'y pas arrêter nos regards. Déjà la royauté franke n'est plus la même; nous avons bien vu Théodorie assailli par les clameurs menaçantes de son armée, et Chlotaire injurié et maltraité par la sienne; mais c'étaient les Franks des deux rives du Rhin, avec toute la brutale indépendance des mœurs primitives de la Germanie, qui se livraient à ces violences contre la personne de leurs rois. Il en est tout autrement dans l'intérieur de la Gaule, à Soissons, à Paris, à Orléans : là l'élément gallo-romain qui domine commence à rendre les princes plus libres dans l'action de leur pouvoir, et les barbares moins indociles sous la

main qui les gouverne. Chacun des fils de Clovis a autour de soi quelques-uns de ces derniers représentants des familles sénatoriales de la Gaule, âmes serviles et intéressées, qui cherchent leur profit en enseignant aux rois barbares les pratiques despotiques du gouvernement des empereurs. Tel était ce Parthénius, qui avait persuadé à Théodebert de soumettre à des tributs tous les sujets Germains ou Gaulois, et qui le lendemain de la mort de son maître, fut égorgé à Trèves par la main des Franks soulevés. Tels étaient ces conseillers de Chlotaire, qui lui avaient dicté un édit assujétissant toutes les églises du royaume à payer au fisc le tiers de leurs revenus. Un évêque se montra, celui de Tours, le bienheureux Injuriosus, assez hardi pour aller reprocher au terrible monarque de dépouiller les pauvres de leur substance, lorsque son devoir était de les nourrir de la sienne, et Chlotaire tremblant dans la menaçante parole du successeur de saint Martin, épargna au diocèse de Tours les rigueurs de son édit. Quelques autres prélats apparaissent encore, dignes instituteurs de la barbarie par leur sainteté et leurs lumières, dignes protecteurs de la faiblesse par leur courage; saint Médard, dont ce même Chlotaire subissait l'ascendant à Soissons; saint Gall, le glorieux successeur de Quintianus sur le siége de Clermont, Nicétius, évêque de Trèves, dont Théodebert recevait, la tête baissée, les pieuses remontrances, saint Vigor et saint Rigomer, imitateurs de saint Martin dans la guerre qu'au péril de leurs jours ils faisaient à l'idolâtrie dans les campagnes. Mais, malgré ces illustres exemples et d'autres encore,

l'ensemble des faits montre que le grand corps de l'épiscopat gaulois commence àdéchoir ; la magistrature suprême des âmes n'est déjà plus pour un certain nombre de prélats qu'un moyen de puissance et de richesse, et à ce titre elle est convoitée par les ambitions et obtenue par les intrigues gallo-romaines ; les rois la confèrent au gré de leurs caprices, parfois même ils la vendent, « germe d'iniquité qui se mit alors à fructifier, » dit un hagiographe contemporain, le moment est proche, s'il n'est pas arrivé, où ils feront entrer dans le sanctuaire leurs favoris barbares, qui y porteront le scandale de leurs vices et de leur grossière ignorance. Heureusement à la même époque, commence à se former dans l'Église une nouvelle milice, destinée à combattre victorieusement la double et fatale influence de la violence barbare et de la corruption romaine. Saint Benoît, le véritable fondateur de l'institut monastique en Occident, vient d'ouvrir dans sa retraite du Mont-Cassin cette grande école de sainteté et de science qui doit tant contribuer à l'enfantement de la civilisation européenne. Un de ses premiers disciples, et le plus cher de tous, saint Maur est arrivé en 543 dans les Gaules, et son monastère de Glenfeuil, en Anjou, va devenir la mère patrie du nombre infini de colonies religieuses dont l'ordre de Saint-Benoît dans le cours de dix siècles couvrira la France. Encore quelques années, et l'Ile des saints (on appelait alors de ce nom l'Irlande), enverra à son tour à la Gaule le grand moine Colomban, par qui sera fondé Luxeuil, autre pepinière de saints pour édifier les peuples par leurs exemples, de laboureurs

infatigables pour leur enseigner à féconder la terre par leurs sueurs, de savants humbles et patients pour recueillir et conserver à l'ombre des cloîtres les débris du naufrage des lettres et des sciences antiques.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

PETITS-FILS DE CLOVIS; DAGOBERT (561-638).

Une troisième période vient s'établir comme d'elle-même dans l'histoire des rois mérovingiens, celle des petits-fils de Clovis. De même que, du conquérant à ses successeurs, nous avons vu les choses changer de face, de même, sous les petits-fils qui forment comme la troisième génération de la conquête, la scène historique va nous présenter un aspect nouveau à certains égards, encore que le fond du tableau reste le même. Ce sont bien toujours les mœurs barbares, toujours des crimes dans les maisons royales et dans le peuple l'affreuse imitation de ces crimes; c'est bien toujours l'ascendant du clergé dominant au-dessus de ce théâtre agité de passions turbulentes et de forfaits inouïs; mais les accidents ont beaucoup changé. Les Franks cessent de conquérir; leurs guerres sont devenues des guerres civiles; les haines de prince à prince sont désormais des haines de royaume à royaume au sein d'une même contrée; l'atroce génie de deux femmes, plus hardies en scélératesse qu'aucun des guerriers chevelus élevés jusque-là sur le pavois, et leur longue et implacable rivalité dépravent encore

davantage, s'il est possible, le caractère déjà si féroce et si corrompu de la nation franke; le peu d'intérêt général qui restait encore aux récits de l'histoire s'efface enfin presque tout entier, pour faire place à des conflits d'intérêts privés et à des horreurs domestiques. On ne peut s'attendre que nous suivions ici Grégoire de Tours dans le dédale obscur et sanglant où il nous promène, narrateur minutieux de faits dont il a été témoin et quelquefois acteur.

Chlotaire, ainsi que Clovis avant lui, laissait quatre fils. Le troisième d'entre eux, Chilpérie, lorsque son père eut fermé les yeux, courut à la villa royale de Braine pour se saisir des trésors paternels, et de là à Paris pour s'emparer du palais des Thermes, qui avait été la résidence de Childebert. Mais son usurpation fut de courte durée; ses trois frères réunis le chassèrent de Paris, et le sort assigna à chacun d'eux son lot dans l'héritage de l'empire Frank. L'aîné Charibert fut roi de Paris; Gontran, à qui échut l'ancien royaume de Chlodomir, prit le titre de roi de Burgondie et transféra le siége de sa puissance d'Orléans à Châlon-sur-Saône; Chilpérie régna à Soissons; Sighebert, enfin, eut en partage les cantons du nord et de l'est de la Gaule, avoisinant le Rhin, et appelés dès lors du nom de royaume oriental, ou Austrasie (Oster-Rike). Charibert disparaît promptement de la scène de l'histoire, sans laisser d'autre souvenir que celui du désordre effréné de ses mœurs. Après avoir épousé successivement, selon la vieille formule germanique du sou et du denier, Ingoberge, Théodechilde et Mérofléde, il osa mettre dans son lit la sœur de

cette dernière, Markovèfe, qui était engagée dans la vie religieuse. L'évêque de Paris, saint Germain, prélat digne des temps de saint Hilaire et de saint Martin par ses vertus et la grandeur de son caractère, s'arma contre un aussi horrible scandale de toute la rigueur des lois ecclésiastiques, et il excommunia Charibert et Markovèfe, qui moururent peu après l'un et l'autre (567). L'héritage de Charibert fut divisé entre ses frères; le sort fit à chacun sa part : par une exception, dont on ne s'explique point le motif, Paris seul fut soustrait à la loi de partage; les trois princes en gardèrent la possession indivise, et ils prêtèrent serment sur les reliques les plus vénérées qu'aucun d'eux n'y entrerait sans le consentement de ses deux frères.

Cependant la royauté d'Austrasie, échue à Sighebert, était pleine de difficultés et de périls. En même temps qu'il avait à gouverner la turbulence indomptée des Ripuaires, sa frontière orientale était incessamment menacée des incursions menaçantes de vingt peuplades de race diverse, encore flottantes au cœur de la Germanie. C'est ainsi qu'à peine élevé sur le bouclier, il fut obligé de courir en Thuringe pour y repousser les attaques des Awares, une des branches de la nation hunnique, qui cherchait sans doute à s'ouvrir un passage dans les Gaules (564). Mais la tâche de Sighebert n'était point au-dessus de ses forces : il avait toutes les qualités guerrières qui donnent à un chef l'ascendant sur un peuple de soldats; à la bravoure, à l'audace, il joignait l'adresse de l'esprit et l'habileté du langage, et l'on trouvait chez lui quelque chose de relevé et d'héroïque qui le distinguait noblement

de ses frères. Pendant qu'il châtie le khacan des Awares, il apprend que Chilpéric lui a enlevé Reims et d'autres villes qui lui appartenaient. Sa vengeance est prompte, et elle est en même temps généreuse : vainqueur du fils de Chilpéric Théodebert, et maître de la vie de ce jeune prince tombé entre ses mains, il le renvoie à son père avec de riches présents (566). C'est alors que Sighebert, « voyant, dit Grégoire de Tours, que ses frères se donnaient d'indignes épouses, et même, dans leur bassesse, prenaient en mariage jusqu'à des servantes, » résolut de s'unir à une femme qui fût du sang royal. Il envoya demander au roi des Wisigoths Athanagilde sa fille Brunéhaut (Brunehilde), « jeune princesse élégante de manières, belle de visage, honnête et décente en ses mœurs, prudente dans le conseil et d'une flatteuse conversation. » Tout semble témoigner que cette femme, dont le nom est inscrit en caractères de sang dans nos annales, n'était point née pour le crime, et qu'elle fut poussée par la contagion de l'exemple et l'entraînement des représailles à des horreurs contre lesquelles protestait un fonds d'élévation et de grandeur qui se trouvait dans sa nature. Sighebert la reçut avec des transports de joie, et il l'eut pour épouse uniquement aimée.

Cette union inspira de la jalousie au roi de Soissons, Chilpéric, qui voulut avoir à son tour « une femme digne de lui et fille de roi. » Rien de moins semblable à Sighebert que Chilpéric ; Grégoire de Tours, pour le flétrir, renonce aux ménagements ordinaires de son langage envers les puissances, et il ne craint pas de lui donner les noms d'Hérode et de

Néron. C'était, comme son père, un monstre de férocité et de luxure, d'une ambition désordonnée et d'une cupidité insatiable, « ne se plaisant qu'au milieu des pillages et des incendies, » se jouant avec le parjure, sans égard pour le clergé qu'il rendait, comme le reste de ses sujets, victime de ses perfidies et de ses violences, et avec tout cela, affichant des prétentions de bel esprit et de théologien, faisant des vers latins sans mesure, aspirant à réformer la grammaire qu'il ignorait, et ne craignant pas même de s'attaquer au dogme catholique. Comme il avait déjà plusieurs femmes, la trop fameuse Frédégonde entre autres, Chilpéric s'engagea à les congédier, pour obtenir en mariage Galsuinthe, sœur aînée de Brunéhaut, qu'Athanagilde consentit à lui envoyer, avec des richesses considérables. Chilpéric ne resta pas longtemps fidèle à sa nouvelle épouse, et la douce et innocente Galsuinthe se vit bientôt délaissée pour l'effrontée et barbare Frédégonde. Les choses en vinrent à ce point que, ne pouvant plus supporter les outrages dont elle était abreuvée, elle offrit à son indigne époux de lui abandonner ses trésors, pourvu qu'il la laissât retourner en Espagne auprès de sa mère. Chilpéric s'efforça de l'apaiser par des paroles trompeuses. Quelques jours se passèrent, et Galsuinthe était trouvée morte dans son lit, et dans ce lit Frédégonde, devenue reine, entrait à sa place. A la nouvelle de ce crime, Brunéhaut poussa un cri de vengeance, auquel répondit l'indignation universelle de la nation franke. Le pacifique Gontran lui-même s'émut de colère contre un si noir attentat, et il se joignit à Sighebert pour en

châtier l'auteur. Leurs troupes réunies envahirent les États de Chilpéric, et ils le détrônèrent. Ce ne fut toutefois que pour un temps : Chilpéric recouvra son royaume, moyennant la cession de ses plus belles villes de l'Aquitaine, qu'il livra, comme prix du sang à Brunéhaut, et ce qui resta de cette tragique aventure, fut l'implacable haine allumée entre la servante couronnée et la fille altière des rois goths (568).

A peine avons-nous jusqu'ici mentionné le nom du roi Gontran, que Grégoire de Tours nous montre, usant dans le mariage de toute la licence des mœurs mérovingiennes, mais du reste rarement déloyal, plus rarement cruel, d'une piété peu éclairée, mais sincère, et portant dans les habitudes de sa vie une sorte de bonhomie timide, qui n'appartenait guère à sa race. Il était aimé de ses peuples, et semblait suivre les exemples des rois burgondes, qui égalaient presque dans leur faveur leurs sujets romains aux barbares. Ainsi voyons-nous ses troupes successivement commandées par trois généraux d'origine gallo-romaine, Celsus, Amatus et Mummolus, qu'il a tous les trois décorés du vieux titre de patrice, conféré à Gondebaud par Anthémius dans les dernières guerres de l'empire. Celsus, jurisconsulte mis à la tête d'une armée, défendit avec succès la partie de la Provence qui appartenait à Gontran contre les attaques de Sighebert. Amatus eut à soutenir une lutte plus périlleuse, et fut tué en combattant les Lombards (Langobards), qui, maîtres de l'Italie septentrionale, avaient débordé, avec une bande de Saxons leurs alliés, sur le midi de la Gaule (571). Plus habile et plus heureux, le comte

d'Auxerre Mummolus extermina l'année suivante une autre armée lombarde accourue pour recommencer le pillage de la Provence, et après avoir dépouillé les Saxons du riche butin dont ils s'étaient chargés, il les renvoya, à travers toute la Gaule, dans le pays occupé sur les bords lointains de l'Elbe par le corps de leur nation.

Il se faisait alors un grand mouvement de guerre en ces contrées. La lutte venait de commencer entre l'Austrasie et la Neustrie, entre Brunéhaut et Frédégonde, et Sighebert avait entraîné dans sa querelle les masses armées de la Germanie, Thuringiens, Allemans, Saxons, pour les jeter sur la Gaule.

Ce ne fut pas lui qui fut l'agresseur. Chilpéric, impatient de venger la perte de ses villes d'Aquitaine, envoya un de ses fils, du nom de Clovis, envahir le territoire de Tours et de Poitiers, dépendant de la couronne d'Austrasie (573). Gontran, dont le premier mouvement était toujours pour la justice, embrassa la cause de Sighebert, et son habile capitaine Mummolus écrasa du même coup l'armée du jeune Clovis et les Poitevins révoltés. La guerre n'était point par là terminée; Gontran crut empêcher qu'elle ne se rallumât en invoquant la pacifique intervention d'un grand nombre d'évêques rassemblés en concile dans la cité neutre de Paris. « Les péchés des princes, dit Grégoire de Tours, il eût pu dire plus justement l'implacable inimitié des deux reines, » ne permirent pas que la voix des prélats fût écoutée, » et le fils de Chilpéric, Théodebert, au mépris de sa foi qu'il avait engagée à Sighebert, son généreux vainqueur, entra en Touraine, et livra toute la contrée aux plus épouvan-

tables ravages. Grégoire, depuis un an assis sur son siége épiscopal, après avoir retracé les scènes de sang dont les basiliques et les monastères furent le théâtre, ajoute, « que le gémissement de l'Église fut pire en ce temps qu'au temps même de la persécution de Dioclétien » (574). Ce fut alors que Sighebert appela à lui ses farouches tributaires d'outre-Rhin, et les déchaîna sur les États de Chilpéric. L'alarme se mit dans toute la Gaule, à l'approche de ces bandes formidables, et Gontran unit ses forces à celles de Chilpéric pour leur fermer le passage de la Seine. Mais Sighebert l'ayant menacé de faire crever l'orage sur sa tête, s'il ne lui laissait la route libre, Gontran retourna à l'alliance austrasienne aussi vite qu'il l'avait quittée, et les féroces bandes de la Germanie s'avancèrent jusqu'aux environs de Chartres, où elles rencontrèrent l'armée de Chilpéric. Sighebert lui présenta la bataille. Au lieu de l'accepter, le roi de Neustrie[1] offrit à son frère de lui rendre les villes qu'il lui avait enlevées. Pour que Sighebert se contentât de cette satisfaction, il ne fallut rien moins que tout l'ascendant du grand évêque de Paris, saint Germain. L'âme ulcérée de Brunéhaut se laissa émouvoir par les vertueuses supplications du prélat, et Sighebert céda à l'empressement qu'il éprouvait lui-même de voir la Gaule délivrée de ces bandes teutoniques qui la mettaient à feu et à sang. Il accepta donc les conditions de son frère, sut apaiser les murmures de ses soldats d'outre-Rhin par ses belles pa-

1. Ce nom commence à désigner les provinces occidentales. Ni-oster-rike, royaume qui n'est pas de l'est.

roles et son intrépide contenance, et lorsqu'il les eut ramenés dans leurs demeures, fit assommer les plus mutins à coups de pierres.

La paix ainsi conclue dura moins d'une année. Chilpéric avait dans Frédégonde comme une furie attachée à ses côtés, qui lui prêtait pour le mal une énergie et une audace qu'il ne trouvait pas toujours en lui-même. Dans une entrevue du roi de Neustrie avec Gontran, Frédégonde gagne par ses artifices l'esprit de son faible beau-frère, l'entraîne dans l'alliance de son mari, et au signal qu'elle a donné, la guerre est rallumée par Théodebert dans les provinces de la Loire, par Chilpéric lui-même dans le pays de Reims où il promène la dévastation (575). Sighebert, à ce coup, n'écoute plus que sa colère; il rappelle à lui ses bandes transrhénanes et les fait entrer dans ses projets de vengeance en leur promettant de les établir dans la Gaule, puis il envoie Gontran-Boson, un de ses capitaines, écraser Théodebert, pendant que lui-même marche contre son frère avec qui il est décidé à en finir. Rien ne résiste à sa course impétueuse; Gontran effrayé lui redemande en suppliant son amitié, et Chilpéric, abandonné du plus grand nombre de ses leudes, n'a de ressources que d'aller s'enfermer et se fortifier dans Tournai, l'ancien berceau de la domination franke. Arrivé jusqu'à Rouen, le roi d'Austrasie s'apprêtait à livrer la riche vallée de la Seine aux Germains qui l'avaient suivi, lorsque les Franks du royaume de Chilpéric l'appellent au milieu d'eux pour l'élever sur le bouclier à la place de son frère. Sighebert n'hésite pas à accepter leur offre; il se rend

avec Brunéhaut à Paris, malgré le serment qui lui en défendait l'entrée, précipite de là sa marche vers le Nord, et tandis qu'une partie de son armée va assiéger Chilpéric dans Tournai, il s'arrête au village de Victoriacum (Vitry) entre Douai et Arras, où les Neustriens rassemblés doivent le proclamer roi. Là encore le saint évêque de Paris fit entendre sa voix respectée pour apaiser la tempête qui bouleversait l'âme de Sighebert; mais, cette fois, ni les prières, ni les menaces de la vengeance divine, dont il essaya d'épouvanter Brunéhaut et son époux, n'ébranlèrent l'un ni l'autre dans leur implacable résolution ; ce fut Frédégonde qui sauva le royaume et la vie de Chilpéric.

La scène racontée ici par Grégoire de Tours et par l'auteur *des Gestes des rois franks* nous représente cette femme, avec le charme funeste de sa beauté, comme douée pour le crime d'une fascination irrésistible et d'une sorte de puissance occulte qui effraye l'imagination. Se souvenant de ses pratiques ordinaires, elle fait venir deux jeunes gens de Térouanne, les enivre avec une boisson dont elle avait le secret, et leur dit : « Allez au groupe qui entoure Sighebert, faites semblant d'être de ceux qui veulent l'élever sur le bouclier, et tuez-le. Si vous échappez, je vous honorerai merveilleusement, vous et votre race. Si vous succombez, je distribuerai pour vous de grandes aumônes aux tombeaux des saints. » Les deux jeunes hommes n'hésitèrent pas, et comme ils étaient féroces de cœur, ils s'approchèrent de Sighebert avec ces couteaux empoisonnés, qu'on appelle *scramasax*, et feignant d'avoir affaire à lui pour autre chose, ils lui

percèrent les deux flancs. Il poussa un grand cri, tomba du bouclier, et expira. Chilpéric se croyait perdu, et il hésitait dans Tournai s'il éviterait la mort par la fuite, ou s'il la braverait par une résistance désespérée, lorsqu'il reçut la nouvelle du crime heureux qui le sauvait et lui rendait toute sa puissance. Rejoint par les Franks qui l'avaient abandonné, il vole vers Paris, où il va trouver Brunéhaut prisonnière avec ses enfants. Le sort des fils infortunés de Chlodomir attendait sans doute le jeune et unique héritier de Sighebert, si des mains fidèles ne l'eussent dérobé à celles de son oncle. Un serviteur du duc Gondobald courut à cheval jusqu'à Metz, emportant avec lui le petit Childebert, qui fut bientôt reconnu pour roi dans une grande assemblée de la nation austrasienne (575). Lorsqu'on se rappelle l'époque si peu éloignée de celle-là, où les Franks choisissaient dans la famille de leurs princes le plus digne, ou, comme ils l'appelaient, le plus *utile* pour le mettre à leur tête, on s'étonne de les voir ici élever sur le pavois un enfant de cinq ans, et démentir par là la forme même de l'inauguration toute guerrière de leurs rois. Mais parmi ces Franks orientaux, mélange d'anciens Ripuaires et de tribus d'outre-Rhin, le prestige de la race de Clovis n'était pas le même que chez les Saliens de la Neustrie; indociles et turbulents sous la main des fils même du conquérant, Théodéric et Chlotaire, ils avaient subi l'ascendant de Théodebert et de Sighebert, en raison des qualités guerrières qui se joignaient chez ces princes à la rigueur hautaine de leur commandement. Mais ce n'a-

vaient été là que des accidents passagers : ce qu'il y avait de plus conforme au génie indépendant et aux vœux des Austrasiens, c'était d'être gouvernés le moins possible, et, à ce titre, un roi de cinq ans était pour eux le meilleur. Seulement il fallut donner à l'enfant couronné un officier qui prît le gouvernement de la truste royale, et cet officier, dont les fonctions semblent n'avoir pas eu de nom déterminé dans la langue tudesque, reçut des Gallo-Romains celui de chef ou premier de la maison (*major domûs*), maire du palais.

Brunéhaut restée captive aux mains de Chilpéric et de Frédégonde eût dû s'attendre à la mort; sa vie cependant fut épargnée; séparée de ses filles, on se contenta de l'envoyer à Rouen sous bonne garde. Là Mérovée, second fils de Chilpéric et de sa première femme Audovère, voit la reine des Austrasiens, encore dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, il s'en éprend et il l'épouse : l'évêque Prétextat, dans son aveugle affection pour le jeune prince qui avait reçu de ses mains le baptême, ne craint pas de bénir cette union contraire aux canons de l'Église. Chilpéric accourt aussitôt à Rouen, trouve les deux époux réfugiés dans l'inviolable asile d'une église consacrée à saint Martin, et feignant de reconnaître la souveraine volonté de Dieu dans leur mariage, il les embrasse, s'assied à table avec eux, puis, après quelques jours, il emmène avec lui son fils. Il lui suffisait d'avoir éloigné Mérovée de Brunéhaut; mais ce n'était pas assez pour Frédégonde, animée contre les enfants d'Audovère de la féroce jalousie d'une marâ-

tre. Elle obtint de Chilpéric que Mérovée fût rasé et ordonné prêtre (571). Le jeune prince, que l'on conduisait au monastère d'Anisula, près du Mans, échappe à ses gardes, s'enveloppe la tête pour cacher sa tonsure et protester ainsi contre la sacrilége violence qui lui a été faite, puis il va s'abriter à l'ombre de la basilique de saint Martin de Tours, dont l'évêque Grégoire maintenait alors les priviléges avec une fermeté inébranlable. Deux mois se passèrent pour lui dans ce refuge, où il avait trouvé Gontran-Boson, comme lui menacé de la vengeance de Chilpéric. Chaque jour il allait offrir des présents sur le tombeau du saint, afin de s'assurer sa protection, pendant que Chilpéric de son côté y déposait une lettre adressée au bienheureux, pour obtenir la permission, qui ne lui fut pas accordée, d'arracher les deux fugitifs à leur asile. Mérovée enfin, à travers mille périls, parvint à rejoindre en Austrasie Brunéhaut, heureuse de retrouver son jeune époux. Mais déjà avait commencé pour cette princesse la longue lutte qu'elle était destinée à soutenir contre l'aristocratie austrasienne : les leudes du jeune roi Childebert craignirent que Mérovée n'aidât la reine à appesantir sur eux son autorité, et ils la forcèrent à le bannir de sa présence. Mérovée recommença alors sa vie errante, jusqu'au jour où il alla se jeter en aveugle et périr dans un piége qui lui était préparé par la perfide habileté de Frédégonde. Cependant il fallait à la vengeance de Chilpéric une autre victime; c'était l'évêque de Rouen par qui avait été consacrée l'union de Mérovée. Le roi de Neustrie convoqua donc à Paris

un concile de prélats de son royaume, et traduisit devant eux Prétextat, sous la double accusation d'avoir béni un mariage incestueux et entrepris de soulever Rouen en faveur de Brunéhaut. Il est triste de voir le corps, naguère si vénéré, des prélats des Gaules à ce point courbé sous la tyrannie qu'ils étaient tout près de sacrifier leur collègue aux barbares exigences de Chilpéric; mais il est en même temps consolant de retrouver dans le saint prélat de Tours toute la force et la dignité du caractère épiscopal. Grégoire, par sa vertueuse opposition, sut empêcher l'accusé d'avoir sa robe publiquement déchirée en signe de dégradation, et d'être séparé de la communion des fidèles, ainsi que le requérait le roi de Neustrie dans ses prétentions de souverain interprète des canons de l'Église. La vengeance royale ne s'en appesantit pas moins sur Prétextat, qui fut envoyé en exil à Jersey, en attendant que Frédégonde en fît un martyr.

Pendant ce temps tout était confusion dans les trois royaumes franks. En Neustrie, Chilpéric guerroie contre le duc Gontran-Boson, qu'il force à se réfugier, comme nous le voyions tout à l'heure, sous la protection de saint Martin de Tours; il guerroie contre un certain Godinus, seigneur enrichi des largesses du fisc, qui soulève contre lui les populations de la Champagne; il s'attaque à son frère Gontran, en même temps qu'au jeune roi d'Austrasie, auxquels il enlève par surprise la plupart de leurs villes d'Aquitaine. Mais le pacifique Gontran avait toujours à la tête de ses troupes le victorieux Mummolus, qui, après

avoir encore une fois dans l'année 576 chassé les Lombards de la Provence, alla détruire en Limousin l'armée du gallo-romain Désiderius, l'un des généraux du roi de Neustrie (577). Gontran, qui avait perdu successivement tous ses fils, se décida alors, en adoptant son neveu Childebert, à unir les deux royaumes des Austrasiens et des Burgondes dans une commune résistance aux envahissements de Chilpérie. Il manda donc le jeune roi en un lieu nommé le Pont-de-pierre, dans la forêt des Vosges, et après qu'ils se furent salués et embrassés, il fit asseoir Childebert à côté de lui sur son trône, et le proclama solennellement son héritier, en lui disant : « Que le même bouclier nous protége, que la même lance nous défende. » Et il ajouta qu'alors même qu'il lui naîtrait des enfants mâles, il ne le regarderait pas moins comme un d'entre eux. » Après quoi ils mangèrent et burent ensemble, se firent de mutuels présents, et envoyèrent sommer Chilpérie de leur rendre ce qu'il leur avait enlevé, sinon qu'il eût à préparer le champ pour le combat. « Or celui-ci méprisa leurs paroles, et n'y répondit qu'en faisant bâtir à Paris et à Soissons des cirques où il amusait le peuple par des spectacles. » Digne imitation de la politique des empereurs (578) ! Il l'imita encore en chargeant son référendaire Marcus de faire de nouveaux rôles d'impôts par tout son royaume. « C'est pourquoi, dit Grégoire de Tours, beaucoup abandonnant leurs villes et leurs possessions, s'en allèrent dans les royaumes voisins, aimant mieux vivre chez des étrangers que d'être exposés à un tel péril. Car il avait été établi que chaque propriétaire

payerait de son bien une cruche de vin par arpent. Mais d'autres nombreuses charges étaient encore imposées tant sur les terres que sur les esclaves, en sorte qu'on n'y pouvait suffire. » Ces mesures qui atteignaient les sujets franks aussi bien que les gallo-romains, enfantèrent des révoltes qui furent toutes étouffées dans le sang. « Et les tributs, ajoute l'historien, furent établis encore plus pesants qu'auparavant (579). » Il ne fallut rien moins qu'une série de calamités publiques et privées, où Chilpéric et Frédégonde crurent voir la main de Dieu qui s'appesantissait sur eux, pour qu'ils missent quelque borne à leur effroyable tyrannie. Inondations, tremblements de terre, incendies, épidémie qui désolait les villes et les campagnes, tout sans doute eût été indifférent à ce couple sans pitié, si la contagion ne fût entrée dans leur demeure. Frédégonde, qui avait pour ses enfants l'amour passionné de quelques-uns des monstres des forêts pour leurs petits, vit périr un de ses fils et deux autres en danger de mort. Pour la première fois peut-être ses entrailles s'émurent : « Il y a longtemps, dit-elle à son mari, que la miséricorde divine supporte nos méfaits. Elle nous a souvent frappés de fièvres et d'autres maux, sans que nous nous soyons corrigés. Voilà qu'aujourd'hui les larmes des pauvres, les gémissements des veuves, les soupirs des orphelins vont causer la mort de nos fils.... Si tu y consens, brûlons ces iniques registres.... » Et se frappant la poitrine, elle se fit apporter les rôles d'impôts des villes de son douaire, les jeta au feu et invita Chilpéric à imiter son exemple. Il le fit et défendit qu'à

l'avenir les impôts ainsi abolis fussent perçus. Les deux jeunes princes n'en succombèrent pas moins à la maladie, et la rage succédant alors au repentir dans l'âme atroce de Frédégonde, elle crut ou feignit de croire que Clovis, le troisième des fils de Chilpéric et d'Audovère avait été par des sortiléges l'auteur de la mort de ses enfants. Avec ou sans le consentement de Chilpéric, elle le fit égorger (580).

En Austrasie, parmi le continuel spectacle d'anarchie que donne la lutte des grands contre le gouvernement de Brunéhant, nous retrouvons encore l'influence du génie malfaisant de Chilpéric et de Frédégonde. N'ayant plus de fils, ils se font de leur malheur même une arme au profit de leur haine et de leur ambition (581). Comme Gontran avait adopté le jeune Childebert pour s'en faire un allié contre les attaques de Chilpéric, Chilpéric à son tour promit à Childebert son héritage dans la double pensée de détruire le pouvoir de Brunéhaut et de dépouiller Gontran. L'âme de cette grande intrigue fut un Gallo-Romain, l'évêque de Reims Ægidius, animé contre Brunéhaut de toutes les passions furieuses de l'aristocratie austrasienne. Vainement la reine indignée mit-elle tous ses efforts pour empêcher ce pacte impie du jeune roi avec les meurtriers de son père; ce n'étaient pas seulement les grands d'Austrasie, ayant à leur tête Wandelin, successeur de Gogon dans les fonctions de *nourricier du roi*[1], c'étaient aussi plusieurs des

1. Ainsi l'appelle Grégoire de Tours. Frédégaire lui donne le nom de major domûs.

dues neustriens ou burgondes, Gontran-Boson, Désidérius, Mummolus et d'autres, commençant tous à se rendre indépendants dans leurs provinces, qui conspiraient la ruine de Brunéhaut. Un seul homme lui semblait fidèle au milieu de ce soulèvement général, c'était Lupus, duc de Champagne. « Aussi, raconte Grégoire de Tours, était-il continuellement persécuté et dépouillé par les seigneurs ses ennemis, surtout par Ursion et Berthfrid. Enfin ils résolurent de le tuer, et amenèrent contre lui une armée. Ce que voyant la reine Brunéhaut, elle s'affligea des persécutions injustes de son fidèle, et prenant virilement un habit de guerre, elle se vint jeter au milieu des bataillons ennemis, en leur disant : « Ne veuillez pas, vaillants « hommes, faire le mal et poursuivre un innocent « ne veuillez pas pour une seule tête livrer un com- « bat, et enlever à ce pays toutes ses ressources. » Comme elle parlait ainsi, Ursion lui répondit : « Re- « tire-toi, femme. Qu'il te suffise d'avoir régné sous « ton mari ; aujourd'hui c'est ton fils qui gouverne, « le royaume est sous notre tutelle et non sous la « tienne. Retire-toi donc de nous si tu ne veux que « les pieds de nos chevaux t'écrasent avec la pous- « sière. » Après qu'ils se furent dit ces propos et d'autres, l'habileté de la reine obtint toutefois qu'il n'y eût point de combat. Cependant s'éloignant de ce lieu, ils se jetèrent sur les domaines de Lupus, les pillèrent comme pour en porter les richesses dans le trésor du roi, mais ils se les partagèrent entre eux, en faisant le serment qu'il ne sortirait pas vivant de leurs mains. » Lupus se réfugia chez le roi Gontran.

S'il y a dans les scènes de ce genre un intérêt véritable, il n'y en aurait aucun à reproduire les détails confus de la guerre que le roi des Burgondes eut alors à soutenir contre les forces combinées de la Neustrie et de l'Austrasie (581 à 583). Contentons-nous de remarquer en passant deux faits qui, au milieu du chaos de l'anarchie, témoignent pourtant du constant effort de la royauté neustrienne pour faire revivre les traditions effacées de l'administration romaine. « Chilpéric s'étant emparé des villes de son frère, y établit de nouveaux comtes, et ordonna que les tributs de toutes villes lui fussent apportés. » On songe à organiser, à consolider la conquête; la victoire ne se borne plus au pillage. D'autre part, Chilpéric, menacé à son tour de l'invasion ennemie, commande à tous les ducs et à tous les comtes de ses États de fortifier les murailles des villes, et d'enfermer derrière des retranchements leurs enfants et leurs femmes, pour s'y défendre, au cas de besoin, avec courage. Ce système de guerre n'eût point été à l'usage des soldats de Clovis.

Cependant une circonstance imprévue, sans être pour cela fortuite, donna à Gontran un avantage décisif dans cette guerre qui semblait devoir l'accabler. « Le menu peuple de l'armée austrasienne se mit à élever pendant la nuit de violents murmures contre l'évêque Ægidius et les autres ducs et à vociférer publiquement: « Qu'ils soient ôtés de la présence du « roi ceux qui vendent son royaume, livrent ses villes « à une domination étrangère, et soumettent ses peu- « ples au pouvoir d'un autre. » Et le matin étant ar-

rivé, ils prirent leurs armes et coururent à la tente du roi, pour saisir l'évêque et les seigneurs, les frapper et les tuer. Ægidius s'enfuit, et on le suivit en l'accablant d'injures et lui lançant des pierres.... » On ne peut douter que Brunéhaut, de la cour de Gontran où elle s'était réfugiée, n'eût dirigé ce mouvement; c'étaient les hommes libres, formant le gros de l'armée, qui, indignés de voir les intérêts austrasiens sacrifiés à ceux de la Neustrie, se soulevaient contre les grands dans un sentiment de fierté nationale, et rendaient à leur jeune roi son pouvoir avec l'appui de sa mère. Childebert rentra dès lors dans l'alliance de Gontran, mais au lieu d'attaquer la Neustrie, il alla faire ses premières armes au delà des Alpes contre les Lombards, qui se rachetèrent de la guerre par un tribut (584). Il en revint pour voir mourir son oncle Chilpéric.

Les derniers jours de ce monstre sont remplis d'une succession de nouveaux malheurs et de nouveaux crimes. Frédégonde lui avait donné un quatrième fils, après les trois qu'il avait perdus, et dans l'enivrement de sa joie, il avait fait ouvrir les prisons, relâcher les misérables qui y gémissaient, et décharger de leurs créances les retardataires envers le fisc. Cet enfant vint encore à mourir, et aussitôt Frédégonde, chez qui la douleur allumait toujours la rage, demanda du sang pour consolation. Plusieurs femmes de Paris furent arrêtées comme coupables d'avoir fait périr le jeune prince par les maléfices; elles s'avouèrent sorcières au milieu des tourments, et les unes furent égorgées, les autres rouées, quelques autres li-

vrées aux flammes. Il plut à Frédégonde, dans un des caprices de sa haine, d'ajouter le préfet du palais à ces victimes; on pend ce malheureux à une poutre les mains liées derrière le dos, on le torture sans lui arracher aucun aveu, et comme il a eu l'imprudence, pendant que l'épreuve est suspendue, d'envoyer dire au roi qu'il ne sent plus rien de toutes ses souffrances : « C'est donc un sorcier, » reprend Chilpérie; et il le fait expirer dans des supplices dont le récit fait dresser les cheveux. Le mariage de Rigonthe, l'unique enfant du couple royal qui eût survécu, fut peu après pour les peuples de Neustrie un désastre véritable. Cette jeune princesse, fiancée à Recarède, fils de Léovigilde, roi des Wisigoths, partait pour l'Espagne. Ce ne fut pas assez pour Frédégonde d'entasser dans cinquante chariots une quantité énorme d'or et d'argent, des vases et des vêtements précieux, « fruits de son travail, » (elle les appelait ainsi) dont elle enrichissait sa fille; ce ne fut pas assez d'atteler à ces chariots cent des plus beaux chevaux des écuries de Chilpérie, avec des mors et des harnais tout luisants d'or; il fallut ajouter à tout ce luxe barbare d'immenses troupeaux d'hommes pour faire à la fille du roi frank un digne cortége. Une sorte d'enrôlement forcé s'accomplit en effet parmi les fiscalins[1] des métairies royales; les pères étaient séparés de leurs fils, les filles de leurs mères, avec d'amers gémissements et un deuil que Grégoire de Tours compare à

1. Colons du fisc, dont la condition était intermédiaire entre la liberté et l'esclavage.

celui de l'Égypte, lors de l'extermination de ses premiers-nés. Il y en eut qui se pendirent ou s'étranglèrent de désespoir. On alla plus loin, on arracha à leurs familles « des gens de meilleure naissance, » des hommes libres, et ceux-là, dans leur désolation, faisaient leurs testaments, comme si, en allant en Espagne, ils allaient à la mort. Ainsi furent recrutés les quatre mille hommes destinés à former la maison royale de Rigonthe. Et maintenant, pour se bien figurer le caractère de cette étrange époque, il faut voir ce qui advint de tout ce pompeux appareil. Dès les premiers jours du voyage, attaque de voleurs et désertion de bon nombre des gens du cortége, qui emportent avec eux tout ce qu'ils ont pu dérober des trésors de la princesse. Le reste de l'escorte l'accompagne fidèlement du nord au midi de la Gaule, mais en marquant leur passage par des atrocités et des pillages, pires, selon notre historien, que ceux d'une armée ennemie. Puis, comme on approchait des Pyrénées, là vient la nouvelle de la mort de Chilpéric, et le duc Désidérius se saisit alors, sans aucun scrupule, de la personne de Rigonthe et de ce qui lui restait de son riche bagage.

La mort frappa Chilpéric, lorsque venait de lui naître un dernier fils réservé à de tout autres destinées que ses frères. « Comme à l'entrée de la nuit le roi revenait de la chasse, et que pour s'aider à descendre de cheval il avait la main appuyée sur l'épaule d'un homme de sa suite, quelqu'un arriva avec un couteau, qui le perça sur l'aisselle et lui donna un second coup dans le ventre. Et avec une grande abondance de sang il rendit son âme coupable.... Il n'aima

jamais personne honnêtement, continue Grégoire de Tours, et ne fut jamais aimé; aussi, quand il expira, tous l'abandonnèrent. » Suit un portrait dans lequel sont détaillées toutes les bizarreries de cet atroce génie. Le pieux narrateur insiste particulièrement sur le mépris que Chilpéric affectait pour les évêques dont il faisait l'objet continuel de ses dérisions, sur l'avidité effrontée avec laquelle il violait les testaments faits aux églises, enfin sur les iniques prescriptions qu'il adressait à ses juges, toutes terminées par ces mots : « Si quelqu'un méprise nos ordres, qu'on lui arrache les yeux. »

On eût pu croire qu'au lendemain de la mort de ce méchant prince le royaume de Neustrie allait être emporté en lambeaux; ce n'était partout que scènes d'anarchie, guerres de cité à cité, de seigneur à seigneur, et déjà le jeune roi d'Austrasie marchait sur Paris pour réclamer les armes à la main les villes enlevées par Chilpéric à son père. Frédégonde, soupçonnée du meurtre de son mari, n'avait eu que le temps de se réfugier dans un asile sacré avec son fils le petit Chlotaire, et ce qu'elle avait pu sauver de ses trésors. Son trouble ne fut pas long; elle se ressouvint du facile empire qu'elle avait pris naguère sur le faible Gontran, et elle lui envoya des députés chargés des plus humbles supplications : « Que mon Seigneur vienne, lui disait-elle, et se charge du royaume de son frère. J'ai un petit enfant que je désire mettre entre ses bras, et je m'humilierai sous sa domination. » Gontran, qui avait pleuré son indigne frère, s'émut aisément de pitié

pour la veuve et le fils en bas âge de Chilpéric, et il les couvrit de sa protection. Vainement Childebert fit-il réclamer par ses ambassadeurs et la part qui lui revenait du royaume de Charibert, et la remise entre ses mains de Frédégonde, qu'il accusait d'avoir égorgé son père Sighebert, étranglé sa tante Galsuinthe, fait périr ses cousins Mérovée et Clovis, assassiné enfin Chilpéric lui-même ; le crédule Gontran, subjugué par l'ascendant de cette femme artificieuse, traitait de rumeurs incertaines ces allégations trop fondées, et remettait toute chose à la décision d'un plaid ou assemblée des seigneurs qu'il avait convoqué pour pacifier les querelles du royaume et des rois. En attendant qu'il se réunît, il réparait quelques-unes des iniquités et des violences du gouvernement de Chilpérie, surtout envers les églises, et laissait un libre champ à l'activité de Frédégonde pour envoyer de ville en ville des émissaires chargés d'exiger le serment de fidélité au petit Chlotaire, âgé seulement de quatre mois.

Le jour fixé pour le plaid étant arrivé, les ambassadeurs de Childebert y parurent : c'étaient l'évêque Ægidius, Gontran Boson, duc d'Auvergne, Sigivald et d'autres. Il faut citer ici textuellement Grégoire de Tours ; la scène est d'un trop vivant intérêt pour ne la pas reproduire tout entière. « Comme ils étaient entrés : « Nous rendons grâces au Dieu tout-« puissant, dit l'évêque, de ce qu'après beaucoup de « travaux, il t'a rendu, très-pieux roi, à tes provinces « et à ton royaume. — En effet, répondit Gontran, « c'est à lui que nous rendons grâces ; c'est lui qui a

« daigné faire ces choses par sa miséricorde, et non « pas toi qui par tes conseils perfides et tes parjures « as fait l'année passée brûler des provinces, toi qui « n'as jamais gardé ta foi envers aucun homme, toi « dont les fraudes sont partout connues et te font « regarder non comme un prêtre, mais comme l'en- « nemi de notre royaume. » L'évêque, ému de colère à ce discours, se tut; mais un autre des ambassadeurs dit : « Ton neveu Childebert te supplie d'ordonner « qu'on lui rende les cités que son père a possédées. » Le roi répliqua : « Je vous ai déjà dit que ces villes « m'appartiennent, et que je ne veux pas les ren- « dre.... » Un autre député l'interpella : « Ton neveu « te demande que tu lui livres cette malfaisante Fré- « dégonde, qui a tué tant de rois, afin qu'il venge la « mort de son père, de son oncle et de ses cousins. « — Elle ne pourra lui être livrée, reprit Gontran, « parce qu'elle a un fils roi. D'ailleurs tout ce qui est « avancé contre elle, je ne le crois point vrai. » Gontran Boson s'était alors levé, comme pour parler à son tour; mais le bruit s'étant déjà répandu qu'il avait fait proclamer roi un certain Gondovald, soi-disant fils naturel de Chlotaire, le roi le prévint et lui dit : « O ennemi de ce pays et de notre royaume, « qui es allé chercher en Orient un certain Ballomer, « (c'était le nom de mépris qu'il donnait à Gondo- « vald) pour l'amener en nos États, seras-tu toujours « perfide, et ne garderas-tu jamais tes promesses? » Boson repartit : « Tu es seigneur et roi, assis sur le « trône; personne n'a osé jusqu'ici répondre à tes pa- « roles. Eh bien ! moi je déclare ici que je suis inno-

« cent de tout ce que tu dis. Et s'il est quelqu'un de « mon rang qui m'accuse en secret de ce crime, « qu'il se montre maintenant et qu'il parle. Remets, « très-pieux roi, cette affaire au jugement de Dieu, et « que Dieu décide quand il nous verra combattre dans « le même champ. » Tout le monde garda le silence : le roi reprit alors : « C'est une cause qui doit égale- « ment enflammer tous les courages que de chasser de « nos frontières un intrus dont le père gouvernait un « moulin ; car c'est une vérité que son père a manié « le peigne et cardé des laines. » Il se pouvait que le même homme eût fait ces deux métiers à la fois ; mais un des nobles n'en répondit pas moins à cette sortie du roi : « Ainsi donc, selon toi, cet homme a eu deux « pères, l'un meunier, l'autre ouvrier en laines. « Prends donc garde, roi, à ne pas parler si mala- « droitement. Car on n'a jamais ouï dire, excepté en « matière spirituelle, qu'un homme eût deux pères à « la fois. » Plusieurs éclatèrent de rire à ces mots et un autre député prit alors la parole : « Nous te disons « adieu, roi. Car, puisque tu n'as pas voulu rendre les « villes de ton neveu, nous savons que la hache est « encore entière qui a brisé le front de tes deux frères. « Bien plus vite encore elle fera sauter ta cervelle. » Et ils parlèrent ainsi avec scandale. Le roi irrité de leurs discours ordonna qu'on leur jetât à la tête le fumier des chevaux, le foin pourri, la paille, la boue et enfin toutes les ordures de la ville. Ils furent très-salis par toutes ces choses, et se retirèrent non sans un affront et un outrage immense.... » Bien autrement grand avait été l'affront de la royauté dans ce colloque

si insultant pour elle avec les fiers représentants de l'aristocratie austrasienne, et si Gontran repoussa leurs demandes hautaines, encore fut-il obligé de retirer sa protection à Frédégonde, et de la reléguer près de Rouen dans un de ses domaines. Ce fut là que, dans sa soif de vengeance, elle arma contre Brunéhaut le bras d'un assassin, qui se laissa découvrir, et lui fut renvoyé avec dédain par sa superbe ennemie.

(585) Une violente secousse vint alors ébranler à la fois les trois royaumes franks. Ce fils adultérin de Chlotaire, ce Gondovald que nous avons vu l'objet des craintes et des colères de Gontran, était devenu le prête-nom d'une vaste intrigue ourdie par les principaux ducs de la Gaule méridionale. L'ancien patrice Mummolus, le premier homme de guerre de ce temps, le remuant Gontran Boson, duc d'Auvergne, et le puissant duc de Toulouse, Désidérius, s'étaient ligués pour élever sur le bouclier ce bâtard à la chevelure royale, et avaient conquis sous son nom la plus grande partie de l'Aquitaine et de la Provence. Ce n'était toutefois que sur les villes dépendant des royaumes de Burgondie et de Neustrie que tombaient leurs coups; ils affectaient de respecter tout ce qui appartenait ou devait appartenir à Childebert. Rien n'arrêtait le succès de leur entreprise, et la royauté de Gondovald était reconnue à Bordeaux et à Toulouse, lorsque Gontran apprit par des députés du prétendu roi, qu'il avait fait mettre à la torture jusqu'où s'étendait la trame de cette redoutable conspiration. Les grands d'Austrasie, sans s'être déclarés encore, y étaient entrés. Gontran convoque

sans retard un plaid auquel il appelle son neveu Childebert, et en face des seigneurs assemblés fait parler les ambassadeurs de Gondovald, comme ils avaient parlé déjà dans la torture. L'aristocratie austrasienne s'était dénoncée elle-même en refusant de se rendre à ce plaid. Le roi de Burgondie en profite pour soustraire son jeune neveu à leur impérieuse tutelle; il lui remet publiquement la lance dans la main et lui dit : « Voilà la marque que je t'ai laissé mon royaume. Va maintenant dans toutes mes villes, et mets-les sous ta domination, comme les tiennes propres. Car, vu mes péchés, je n'ai d'autre héritier que toi; toi seul auras tous mes États. » Puis ayant réuni dans un banquet les principaux seigneurs d'Austrasie : « Vous voyez, guerriers, leur dit-il, que mon fils Childebert est déjà devenu un homme; vous le voyez, et prenez garde de le traiter désormais en enfant. Laissez toutes les perversités et toutes les insolences que vous vous êtes permises. C'est votre roi, à qui vous devez désormais obéir. » Il leur signifiait ainsi la fin de leur règne, comme eux-mêmes avaient naguère annoncé à Brunéhaut que le sien était passé. Devant l'union ainsi scellée de Gontran et de Childebert les succès de Gondovald trouvèrent promptement leur terme; le déloyal Gontran Boson le quitta en lui enlevant une partie de ses trésors; Désidérius l'abandonna à son tour, et il n'eut plus d'autre ressource que de se réfugier avec Mummolus et quelques autres de ses partisans dans la forte place de Cominges. Il y soutint un long siége, et ne succomba que par la trahison de Mummolus. Les

dernières paroles de ce malheureux, livré aux mains impitoyables de ses ennemis, furent de sanglants reproches adressés aux lâches qui l'avaient appelé dans les Gaules, malgré lui, pour le couronner et le trahir.

Restaient à punir les véritables auteurs de ce vaste complot de l'aristocratie contre la royauté. Gontran y prit son temps, et procéda avec mesure, mais avec suite, pendant plus de quatre ans à cet achèvement de sa victoire. Chose étrange chez un prince dont la dévotion était si timorée, et qui à cette heure même prodiguait plus que jamais ses bienfaits aux églises, ce fut sur les évêques et les prêtres du parti de Gondovald que s'appesantirent ses premières rigueurs. Dans un synode convoqué à Mâcon, Faustinus, institué par le roi intrus sur le siége d'Aix, en est chassé; Ursicinus, évêque de Cahors, est frappé d'excommunication; Berthramn, de Bordeaux, n'échappe à la même peine que par la mort qui le prit en ce temps; l'évêque de Marseille, Théodore, engagé plus avant qu'un autre dans la conspiration, ne doit l'impunité qu'à son renom de sainteté et à la protection de Childebert. Quant aux simples prêtres, il y en eut bon nombre de fustigés et de privés de leurs biens. Le jeune roi d'Austrasie, instruit par son oncle et par sa mère, entamait pendant ce temps la réaction contre les grands de son royaume. Wandelin, son nourricier (le maire du palais), meurt et on ne lui donne pas de successeur : c'était déposséder l'aristocratie du poste le plus fort où elle se retranchait contre la royauté. Peu après, au milieu du spectacle d'un taureau aux

prises avec des chiens, Childebert donne le signal d'abattre d'un coup de hache la tête du duc Magnovald, un de ses leudes les plus puissants. C'est ensuite Gontran Boson, victime trop justement désignée à la vengeance commune des deux rois, qui est frappé de mort en leur présence (587). Et, à cette même époque, le traité d'Andelot, conclu entre Gontran et son neveu pour régler le partage de la succession de Charibert et du douaire de Galsuinthe, renferme une clause qui défend l'embauchage mutuel des leudes de royaume à royaume, mais dont l'objet réel est bien plutôt de garantir à chacun des deux rois, maître incontesté dans ses terres, l'exercice assuré de ses vengeances particulières. Plus que jamais Childebert avait besoin de l'appui de son oncle pour repousser le coup formidable qui se préparait alors contre lui.

C'était moins cette fois une levée de boucliers, qu'une ténébreuse intrigue de palais, un complot domestique, mais dans lequel étaient entrés la plupart des chefs de l'aristocratie austrasienne. A leur tête était Rauching, monstre aux appétits féroces, gorgé de trésors ramassés dans le sang. Ce fut lui qui, se mettant d'accord avec plusieurs des principaux seigneurs neustriens et burgondes, organisa tout pour le meurtre de Childebert, que celui de Gontran devait accompagner. Le petit Chlotaire en Neustrie, et les deux fils de Childebert, plus jeunes encore, en Austrasie et en Burgondie, eussent été dès lors les seuls descendants de Clovis, et trois minorités à la fois dans les trois royaumes franks devenaient pour les grands une inappréciable occasion d'établir leur pouvoir sur

les ruines de la royauté. Tout fut révélé à Gontran qui en instruisit son neveu. Childebert fit aussitôt venir Rauching, comme pour l'entretenir de tout autre chose, et au sortir de la chambre du roi, des hommes apostés le mirent en pièces, et jetèrent ses débris sanglants par la fenêtre. Pendant ce temps Ursion et Berthfrid, les deux implacables ennemis de Brunéhaut, croyant Childebert mort, s'avançaient en armes pour recueillir avec Rauching les fruits de leur commune entreprise; ils n'eurent que le temps de se jeter dans le château de Vaivre, où les forces royales vinrent les assiéger. Ursion se fit tuer en combattant, Berthfrid fut égorgé, malgré les prières de Brunéhaut, qui voulait lui sauver la vie, ayant tenu son fils sur les fonts de baptême. Et le récit de Grégoire de Tours se termine par cette parole d'une brièveté bien significative : « Or, en ce temps, beaucoup craignant le roi, se retirèrent en d'autres pays. Quelques-uns aussi furent chassés de leurs duchés, et d'autres furent mis à leur place. » L'étendue du complot, en même temps que le redoutable ascendant de la royauté victorieuse, se révèlent assez dans ces deux lignes.

Un seul homme vivait encore parmi les chefs de cette entreprise avortée, c'était l'évêque de Reims Ægidius. En dépit des instances de Gontran, Childebert consentit à lui accorder, ou plutôt à lui vendre son pardon. Mais deux nouvelles trames s'ourdirent contre le pouvoir et la vie même du roi d'Austrasie, et la main de l'incorrigible prélat s'y retrouva encore, du moins menèrent-elles à la découverte de ses méfaits antérieurs. Childebert le fit arrêter et conduire à

Metz (590). Toutefois respectant en lui le privilége ecclésiastique, il convoqua, pour le juger, un synode des évêques de son royaume. La longue série des criminelles intrigues d'Ægidius fut déroulée devant cet auguste tribunal, et malgré ses dénégations, il devint manifeste aux yeux des prélats qu'il avait été complice de l'attentat de Rauching et d'Ursion. « Entendant ces choses, et gémissant de voir un prêtre du Seigneur convaincu de tels crimes, ils demandèrent trois jours pour discuter l'affaire, voulant sans doute laisser à Ægidius le temps de se recueillir, et de trouver quelque moyen pour repousser les charges dont on l'accablait. Au bout du troisième jour, l'assemblée se réunit, et l'on demande à l'évêque d'apporter, s'il en a, quelques moyens de défense. Couvert de confusion, il répond ainsi : « Ne tardez pas de prononcer votre « sentence contre un coupable; car je me reconnais « digne de la peine de mort, comme criminel de lèse-« majesté, pour avoir toujours agi contre les intérêts « de ce roi et de sa mère.... » Les évêques se lamentant et pleurant l'opprobre de leur frère, lui obtinrent la vie; mais ayant lu les saints décrets des canons, ils le chassèrent de l'ordre sacerdotal. Il fut exilé à Strasbourg. »

Tandis que ces événements agitaient l'Austrasie, le malfaisant génie de Frédégonde ne s'était point reposé. A travers tous les obstacles, elle ne cessait de poursuivre ses plans d'ambition et de vengeance, et trouvait toujours des bras dévoués pour tenter à son service les crimes les plus audacieux. Ainsi, à deux reprises différentes, des assassins, à qui elle avait

enseigné à se fortifier le cœur par ses breuvages, allèrent-ils chercher la mort en essayant de la donner à Brunéhaut et à son fils; ainsi sut-elle introduire un autre de ses émissaires jusque dans l'oratoire de Gontran, où on le découvrit armé du terrible *scramasax;* ainsi fit-elle égorger à l'autel même le vénérable Prétextat, que le roi burgonde avait rétabli sur son siége. Cependant elle sut obtenir encore de ce prince débonnaire qu'il vînt hasarder ses jours à Paris pour y tenir son neveu Chlotaire sur les fonts de baptême (591). C'est que Gontran, qui se sentait vieillir, voulait à tout prix maintenir autour de lui la paix, et épargner aux royaumes franks l'affreux retour des guerres civiles. Ce fut dans la même intention, sans doute, qu'il essaya de réveiller parmi ses sujets leur ancienne ardeur de conquêtes, et envoya deux armées envahir les provinces gothiques de la Gaule méridionale. Mais les Franks étaient mieux instruits désormais au pillage qu'à la guerre; ils n'obtinrent point de succès dans cette expédition, et lorsque Gontran demanda compte à ses ducs de leurs échecs et des épouvantables dévastations qui avaient signalé leur marche : « Très-excellent prince, lui répondirent-ils, tu dis vrai; mais pouvait-il en être autrement? Nul ne craint le roi, nul ne respecte duc, ni comte, et si quelqu'un d'entre nous veut punir, la sédition éclate aussitôt, et un tumulte se lève contre le chef, tel que celui-ci se tient heureux d'éviter la mort en se taisant. » Quel jour sinistre ces paroles ne répandent-elles pas sur l'époque! Une descente tentée au delà des Alpes par les Austrasiens eut le même résultat, désastre des populations et re-

vers devant l'ennemi; les Franks ne savaient plus que se déchirer les uns les autres.

Ici s'arrête l'histoire de Grégoire de Tours, et avec lui disparaît la principale lumière qui éclairait la période mérovingienne. L'aride chronique de son continuateur Frédégaire, et les récits incohérents et fabuleux de l'auteur des *Gestes des rois franks*, sont désormais à peu près nos seuls guides à travers l'obscurité de cette époque.

Le premier fait mentionné par Frédégaire est la mort du « bon roi » Gontran, prince d'une moralité supérieure à celle de son temps, sans mériter pour cela les honneurs de la canonisation que quelques hagiographes contemporains lui ont décernés. Il avait laissé tous ses États à Childebert, qui joignait ainsi à l'Austrasie les deux anciens royaumes d'Orléans et de Burgondie. Aucune part n'avait été assignée par Gontran au jeune roi de Neustrie dans cet héritage, et bien loin de lui en faire une, Childebert ne profita de son agrandissement que pour s'efforcer tout aussitôt de le dépouiller. Une ère nouvelle, ère plus sanglante et plus calamiteuse, commence ici dans les guerres civiles des Franks. Des haines vraiment nationales vont s'allumer entre la Neustrie et l'Austrasie, entre les descendants des Saliens de Clovis et ceux des vieux Ripuaires, les uns animés du souffle de Frédégonde qui les a identifiés à ses intérêts et à ses passions, les autres entraînés aux combats par Brunéhaut, dont ils subissent l'ascendant, tout en frémissant sous la main qui contraint leur indépendance. Aussi au début de la lutte, l'avantage ne fut-il pas pour les

Austrasiens, quoique supérieurs en nombre. Frédégonde, à l'approche de l'ennemi qui a envahi les États de son fils, prodigue à ses fidèles les dons et les bénéfices, pour les encourager à une énergique résistance. Puis, lorsque les deux armées sont voisines l'une de l'autre à Truccia (Droisy), dans le Soissonnais, elle imagine, pour suppléer au nombre, un habile stratagème, celui même qui, selon la légende écossaise, donna plus tard la victoire à Macduff sur Macbeth dans la forêt de Dunsinane. Pendant la nuit, ses soldats, portant tous de grands rameaux de bois vert, se postent à l'entrée de la plaine où se déployait le camp austrasien. Lorsque ensuite au lever du jour les vedettes ennemies s'étonnent de voir une forêt là où la veille était devant eux la rase campagne, les Neustriens profitent du trouble que cet apparent prodige a jeté dans l'armée austrasienne. Ils l'attaquent avec fureur, encouragés par Frédégonde qui était dans leurs rangs avec son jeune fils, et après une longue et sanglante mêlée, ils finissent par remporter la victoire. La paix était nécessaire aux deux royaumes au lendemain d'une journée aussi meurtrière; Frédégonde avait d'ailleurs d'autres armes que celles de son fils à opposer à Childebert; elle déchaîna son fidèle allié Waroch, chef des Bretons, sur les possessions occidentales du roi d'Austrasie (594); le sang coula à flots sur les landes armoricaines, et l'issue finale de cette guerre semble avoir été la rentrée des deux cités de Nantes et Rennes au sein de la Bretagne indépendante. Childebert fut plus heureux contre les Warnes, peuplade germanique, qui avait assailli au nord ses frontières; il les

anéantit dans une bataille dont le lieu n'est pas indiqué par Frédégaire (595). Le sec chroniqueur ajoute que Childebert, empoisonné par sa femme Faileuba, mourut l'année suivante (596).

Par cette mort se trouvait accomplie comme d'elle-même l'œuvre anarchique que Rauching et Ursio s'étaient proposé d'accomplir dans leur grande conspiration; les trois royaumes franks étaient gouvernés par trois princes mineurs; le triomphe de l'aristocratie était assuré. Cependant Frédégonde et Brunéhaut surent encore le retarder, en poussant une seconde fois la Neustrie et l'Austrasie l'une contre l'autre. Sans déclaration de guerre, « à la façon des barbares, Paris avait été envahi par les troupes neustriennes, et Brunéhaut, menacée alors d'une invasion des Awares, avait acheté d'eux la paix à prix d'or, pour réunir les Austrasiens et les Burgondes dans un commun effort contre Frédégonde. Le choc des deux armées, inégales en nombre, comme à Droisy, eut lieu à Latofao (Lafaux) entre Soissons et Laon; Chlotaire, âgé seulement de douze ans, avait été amené par sa mère à la tête des Neustriens; ses deux cousins Théodebert et Théodoric, plus jeunes que lui, étaient aussi chacun dans les rangs de leur armée. Cette fois encore la fortune fut favorable à Frédégonde; ses soldats firent de l'ennemi un grand carnage, et Paris resta à son fils comme prix de la victoire (597). Le royaume de Neustrie avait ainsi retrouvé ses véritables limites. Il s'élève dans l'âme une sorte de révolte involontaire contre la Providence, lorsqu'on voit cette femme, dont la vie avait

été un enchaînement de crimes presque sans exemple, mourir alors, au sein de son double triomphe, tranquille « et pleine de jours, » selon l'expression malheureusement empruntée par Frédégaire aux saintes Écritures (597).

Bien différente devait être la destinée de Brunéhaut. Cette âme fière, ce génie impérieux qui aspirait à civiliser la barbarie par le despotisme, allait s'user dans une lutte où la victoire lui était impossible, et d'échec en échec, d'abaissement en abaissement elle ne devait recueillir, au terme de sa carrière, que le malheur et la honte. Elle était restée à Metz, auprès de son petit-fils Théodebert, dont l'enfance imbécile lui laissait un absolu pouvoir. Elle en profita pour faire périr Quintrio ou Wintrio, maire du palais, et ce meurtre devint le signal d'un soulèvement parmi les leudes austrasiens (599), qui la chassèrent de leur contrée. Elle fut déposée dans la plaine d'Arcis-sur-Aube, sur la frontière des deux royaumes d'Austrasie et de Bourgogne, seule, à pied, sans serviteur et sans argent. Un pauvre homme la recueillit, et la mena près de son autre petit-fils Théodoric « enfant beau, brave et subtil, » qui la reçut, lui et sa cour, avec grand honneur. Le règne de Gontran avait façonné les seigneurs burgondes à une obéissance que ne connaissaient pas les Austrasiens, et les Gallo-Romains, plus influents, comme on l'a déjà observé, en Bourgogne que dans les autres royaumes francs, n'avaient que du respect et de l'admiration pour la restauration des traditions du gouvernement impérial. Brunéhaut se trouva tout d'abord si puissante, qu'elle

entraîna dans ses projets ceux mêmes qui venaient de la bannir, et poussa contre la Neustrie les Austrasiens et les Burgondes réunis, pour venger les deux défaites que Frédégonde leur avait infligées. La bataille de Doromelle (Dormeilles dans la Brie) répara avec éclat les désastres des journées de Truccia et de Latofao (600); l'armée neustrienne y fut écrasée, et Chlotaire II ne se racheta d'une entière ruine qu'en cédant à ses cousins une partie considérable de son royaume. Brunéhaut triomphait, et on la vit bientôt porter ses coups autre part que sur les champs de bataille. Le patrice Ægila, qui s'opposait à ses volontés absolues, fut mis à mort par son ordre, « sans nul motif, dit Frédégaire, seulement par l'instinct de la cupidité, afin de réunir ses biens au fisc. » Le maire du palais Berthoald contrariait également l'ascendant qu'elle exerçait sur son petit-fils; elle employa un moyen plus détourné, mais non moins sûr, pour le perdre. Elle le chargea de la dangereuse mission d'appliquer les rigueurs de la fiscalité romaine aux villes nouvellement démembrées de la Neustrie, et en même temps, elle fit donner un avis secret de cette mission au maire du palais neustrien Landérie, pour qu'il allât surprendre Berthoald qu'accompagnait seulement une faible escorte (604). Les choses se passèrent selon les plans de Brunéhaut; Landéric, qui n'attendait que l'occasion de rompre la paix avec avantage, marcha contre Berthoald avec toute une armée et l'accabla sans peine; mais, comme il poursuivait sa facile victoire, il fut surpris à son tour, près d'Étampes, par Théodoric et

les Burgondes qui le défirent. S'il n'eût tenu qu'à Brunéhaut, la guerre eût été poussée à outrance, et la ruine du fils de Frédégonde inévitablement consommée; mais Théodebert, qui avait envahi de son côté les États de Chlotaire, céda aux conseils des leudes austrasiens, qui ne voulaient pas donner à celle qu'ils avaient exilée un trop complet triomphe, et la paix fut conclue avec le roi de Neustrie dans sa *villa* de Compiègne.

La vengeance de Brunéhaut contre le fils de sa rivale lui échappait; mais elle restait en Bourgogne victorieuse et toute-puissante, et rien n'y faisait plus obstacle à l'accomplissement de ses projets. Elle avait pour favori le Gallo-Romain Protadius, docile instrument de ses fantaisies despotiques, à qui elle destinait la dépouille de Berthoald. Institué maire du palais, Protadius employa toute l'habileté d'un esprit actif et fécond en ressources à servir les desseins de son ambitieuse maîtresse. « Il avait, dit Frédégaire, contre les personnes une cruelle iniquité; attribuant trop au fisc, le grossissant aux dépens des fortunes particulières, et s'enrichissant par là lui-même. Tout ce qu'il trouvait d'hommes nobles par leur naissance, il s'efforçait de l'abaisser, de sorte que personne ne pouvait garder le rang qu'il avait occupé. » C'était bien là le gouvernement tel que l'entendait Brunéhaut, et pendant deux ans tout alla au gré de ses désirs. Elle se crut assez forte alors pour se venger des Austrasiens qui l'avaient bannie, et tous ses efforts tendirent à pousser Théodorie contre son frère, qui n'était pas le fils de Childebert, lui disait-elle

chaque jour, mais le fruit honteux du commerce d'une des concubines de ce prince avec un jardinier. Protadius de son côté ne cessait de fatiguer des mêmes suggestions, l'esprit « fier et belliqueux du jeune roi, » et il ne leur fut pas difficile de l'entraîner à une guerre dont il attendait un royaume de plus. Mais cette guerre était réprouvée par le sentiment national, et lorsque les Austrasiens et les Burgondes se trouvèrent en présence près de Kiersi-sur-Oise, il n'y eut qu'un cri dans l'armée de Théodorie pour le presser de faire la paix avec son frère. Protadius seul, organe toujours fidèle de la pensée de Brunéhaut, conseillait au roi la bataille. « Mieux vaut qu'un seul homme meure, que si tout le peuple était mis pour lui en péril, » s'écrie-t-on alors de toutes parts, et l'on cherche Protadius pour le tuer. Ignorant ce qui se passait, il était à jouer tranquillement aux échecs dans la tente du roi. On s'y porte en tumulte. Vainement Théodorie envoie-t-il Uncilen, un de ses officiers, avec la défense de rien attenter contre la vie de Protadius : « le roi ordonne la mort de Protadius, s'écrie Uncilen » et aussitôt la tente royale est déchirée à coups d'épee et Protadius égorgé. Théodorie, couvert de confusion, se vit forcé de conclure la paix avec son frère.

Brunéhaut était avertie qu'en Bourgogne, comme en Austrasie, ses impérieuses volontés, si elle allait trop loin et trop vite, rencontreraient des résistances. Elle fit un pas en arrière, et donna pour successeur à Protadius un autre Gallo-Romain, mais d'un tout autre caractère. Claudius, c'était son nom, était, au rapport de Frédégaire, un lettré de conversation agréable et

d'une humeur facile et accommodante, prudent dans sa conduite, soigneux de plaire à tous, plein de douceur et de patience dans sa nouvelle élévation. S'il servit la politique de Brunéhaut, tout porte à croire que ce fut avec modération, sans emportement ni violence. Elle n'avait pas renoncé cependant à venger le meurtre de Protadius. Uncilen, qui en avait été le principal auteur, eut par ses ordres le pied coupé et fut dépouillé de ses biens; le patrice Wulfe, moins coupable mais plus puissant qu'Uncilen, fut mis à mort. Il est triste de voir alors cette vieille reine, dans son insatiable besoin de domination, interdire l'entrée du lit de son petit-fils à la princesse Ermenberge, qu'il vient de prendre pour épouse, et le pousser chaque jour plus avant dans un ignoble libertinage qui le déprave et le déshonore; il n'est pas moins triste de la voir, elle naguère si jalouse des suffrages du clergé, elle si hautement louée par le grand pape saint Grégoire, dicter un arrêt de mort contre le saint évêque de Vienne Désidérius[1], qui est venu reprocher au roi ses scandales avec la vertueuse liberté du ministère pastoral. Une autre voix, plus vénérée et plus puissante encore dans les Gaules que celle de Désidérius, allait à cette époque même faire retentir avec un éclat formidable les menaces de la colère divine sur la tête de Théodoric et de son aïeule.

(608) Il y avait trente-cinq ans que l'Irlandais Colomban, sorti de son monastère de Bangor, était arrivé en Gaule, missionnaire aussi hardi qu'éloquent,

1. Vénéré comme martyr sous le nom de saint Didier.

n'épargnant pas plus ses austères avertissements aux évêques et à leurs clercs qu'aux rois et à leurs leudes. Gontran l'avait accueilli avec faveur, et par ses instances réitérées, avait obtenu de lui qu'au lieu de porter plus loin ses courses apostoliques, il s'établît en Bourgogne avec les moines hiberniens qui l'accompagnaient. Bientôt (590) les trois monastères de Luxeuil, d'Annegray et de Fontaines s'étaient peuplés de ses disciples, et l'inflexible rigidité de sa règle semblait n'en avoir que plus d'attrait pour une foule de Franks et de Burgondes qui, selon l'expression d'un hagiographe, « venaient près de lui déposer leur chevelure. » Sa renommée remplissait le royaume de Bourgogne, et plus d'une fois Théodoric était allé le trouver dans son âpre solitude de Luxeuil. Toujours Colomban lui avait fait entendre le sévère langage de la vérité, le pressant « de chercher la douceur d'un mariage légitime et de donner à son royaume de dignes héritiers. » Il arriva un jour que le saint homme vint visiter Brunéhaut dans le manoir royal de Bourcheresse. Celle-ci lui amena les quatre fils nés de de Théodoric et de ses concubines : « Que me veulent ces enfants, dit le moine. — Ce sont les fils du roi, répond Brunéhaut ; fortifie-les par ta bénédiction. — Non, reprend Colomban : sache qu'ils ne tiendront jamais le sceptre royal, car ils sont sortis d'un lieu de prostitution. » Brunéhaut furieuse, dès que le moine est rentré parmi ses frères, ordonne que les trois monastères soient investis, et qu'aucune subsistance ne soit fournie aux religieux emprisonnés. Colomban reparaît à la cour pour y porter ses plaintes à Théo-

doric ; il rejette avec abomination les mets de la table royale, comme des dons des impies réprouvés de Dieu, et par sa sainte intrépidité, par les prodiges dont le légendaire lui attribue la puissance, il épouvante le roi et sa mère, et obtient d'eux la solennelle promesse de changer de vie. Informé bientôt que cette promesse était oubliée, et que Théodoric avait repris le cours de ses débauches, Colomban lui écrivit une lettre pleine de reproches, dans laquelle il lui montrait l'excommunication suspendue sur sa tête. A ce coup, Brunéhaut, dans l'excès de sa rage, ameute toute la cour contre le moine, et mille voix s'unissent à la sienne pour exciter le roi au mépris des menaces ecclésiastiques. On lui persuade même que la retraite monastique de Colomban n'est inaccessible à tout séculier, que parce que toutes les coutumes du pays y sont journellement violées, et l'on intéresse son orgueil royal à en forcer l'entrée. Théodoric s'y présente, et il entend de la bouche de Colomban cette terrible parole : « Si tu viens ici pour détruire notre monastère, sache que ton royaume sera détruit avec toute ta race ! » Le roi se sentit troublé et sortit ; puis, rentrant dans le réfectoire des moines, où se passait cette scène : « Tu penses, dit-il à Colomban, que je viens te procurer la couronne du martyre ; mais ne me crois pas assez insensé pour commettre un tel crime. Je veux seulement ôter à cette maison celui qui viole les usages de la contrée. » Toute la cour applaudit au discours du roi, et comme Colomban avait fièrement protesté qu'il ne sortirait que par la force de son monastère, il fut enlevé et on le transporta à Besan-

çon. Revenu peu après à Luxeuil, il en fut arraché une seconde fois, et conduit hors du royaume de Bourgogne pour n'y plus rentrer. Mais les paroles solennelles qu'il avait adressées à Théodoric restaient, comme une menaçante prophétie, gravées dans le souvenir populaire.

(610) Il y avait six ans que les royaumes franks étaient en paix; ce fut le faible et inepte Théodebert qui, par les suggestions de ses leudes, y ralluma la guerre. L'Alsace avait été détachée du royaume d'Austrasie et annexée à celui de Bourgogne par Childebert, son père; il la réclama comme une de ses provinces. Faisant violence à sa nature, le belliqueux Théodoric, au lieu de trancher le débat par l'épée, consentit à le soumettre au jugement des Franks assemblés. Il fut convenu que chacun des deux rois se rendrait avec dix mille de ses guerriers à un grand plaid qui était convoqué à Saloïssa. Théodebert vint avec toutes les forces austrasiennes, et ayant enveloppé la petite armée de son frère, il le contraignit à lui céder, avec l'Alsace, le Brisgau, le Suntgau, le Thurgau et une portion même de la Champagne. En même temps, les Allemands sujets de l'Austrasie se jetèrent sur la partie du royaume de Bourgogne qui forme aujourd'hui la Suisse romande, et y renouvelèrent toutes les calamités des premières invasions barbares. Théodoric ne respirant que vengeance, envoya des députés à Chlotaire pour solliciter son alliance. Colomban, dans son passage à travers les États du roi de Neustrie, lui avait conseillé de rester neutre entre ses deux cousins, « attendu qu'avant trois ans leurs deux

royaumes passeraient sous son sceptre. » Tout ce que Théodoric put donc obtenir de Chlotaire fut que, moyennant la cession du duché de Dentelin, il s'engageât à la neutralité (611). Les préparatifs du roi des Burgondes, pour accabler ces ennemis, furent immenses, et l'armée qui se réunit sous son commandement à Langres, au printemps de l'année 612, se précipita contre les Austrasiens, animée de toutes les passions de son chef. Le premier choc de ces masses ennemies eut lieu dans la plaine de Toul. Les troupes austrasiennes y furent mises en déroute ; mais ce fut aux bords du Rhin, sur un champ de bataille auquel les Franks avaient donné déjà un renom immortel, ce fut à Tolbiac, que se portèrent les coups décisifs. Le roi d'Austrasie avait été rejoint par tous ses tributaires d'outre-Rhin, Boïoares, Thuringiens, Saxons, etc.; sa défaite n'en fut que plus éclatante. « Le Seigneur, dit Frédégaire, marchait devant Théodoric, qui vainquit une seconde fois Théodebert, et l'armée austrasienne, livrée au tranchant du glaive, couvrit la terre de ses morts depuis Tolbiac jusqu'à Cologne. » Les trésors de Théodebert étaient dans cette ville; bientôt il y fut amené prisonnier lui-même. On commença par le dépouiller de sa chevelure royale, et l'impitoyable Brunéhaut ordonna ensuite la mort de celui qu'elle prétendait être le fils d'un jardinier, peut-être pour rassurer sa conscience.

Cette fois elle se pouvait croire triomphante sans retour : rentrée dans Metz, elle voyait à ses pieds partie détruite, partie humiliée, cette fière aristocratie qui l'avait chassée, et le seul ennemi qui lui res-

tât, le fils de Frédégonde, semblait à l'heure de succomber sous l'irrésistible effort du victorieux Théodoric. Avec ses forces doublées par celles de l'Austrasie vaincue, le roi des Burgondes ne pouvait consentir à laisser aux mains de son cousin le duché de Dentelin, comme prix d'une victoire dans laquelle il n'avait eu aucune part. Il en réclama la restitution avec une hauteur menaçante; Chlotaire répondit par un refus. L'armée de Théodoric était rassemblée, et au printemps de l'année 613, il allait, comme un torrent, la jeter sur la Neustrie, lorsqu'il fut atteint à Metz de la dyssenterie et en mourut au bout de peu de jours. Il n'était âgé que de vingt-six ans. Le jeune et vaillant guerrier emportait au tombeau la fortune de son aïeule, et allait lui léguer les plus tragiques aventures.

Sa mort fut en effet toute une révolution. La puissante armée qu'il avait réunie s'écoula, comme en un clin d'œil, et Brunéhaut délaissée resta seule à Metz, chargée de la destinée des quatre fils du roi qui venait de mourir. Avec la prompte et énergique décision de son caractère, elle avait résolu d'élever aussitôt sur le bouclier Sighebert, l'aîné de ces enfants, lorsqu'elle apprit que déjà Chlotaire avait envahi les terres austrasiennes, et que deux des principaux chefs de l'aristocratie, Peppin et Arnulfe, s'étaient déclarés pour lui. Sans troupes à leur opposer, elle n'eut que le temps de gagner Worm et de mettre le petit Sighebert en sûreté, au delà du Rhin, chez les peuples de la Thuringe. Puis, avec la hauteur qui ne l'abandonnait jamais, elle somma Chlotaire de sortir d'un royaume laissé par Théodoric à

ses enfants. Chlotaire lui répondit qu'il ferait ce que « des Franks élus » décideraient entre elle et lui. Elle comprenait trop bien ce que lui réservait cet arbitrage, et n'eut plus dès lors d'autre pensée que de repousser l'invasion par la guerre. Mais vainement appela-t-elle aux armes les tributaires de la Germanie : ces peuples ou ne la connaissaient pas, ou ne voyaient en elle que l'amie des arts romains qu'ils détestaient. Il fallut qu'elle reprît le chemin de Bourgogne, et y remît le jeune roi aux mains suspectes du maire du palais Warnachaire. Elle voulait se défaire de lui par un crime. Warnachaire en fut informé, et ce fut lui qui, avec une habileté profonde, consomma la ruine de la malheureuse reine et de sa race. Il feint d'entrer dans les projets de Brunéhaut, et convoque en armes les peuples du royaume de Bourgogne autour de Sighebert. De toutes parts on répond à son appel; une partie même des Austrasiens vient grossir cette armée, destinée en apparence à combattre celle de Chlotaire. Mais « les principaux ducs des Burgondes, dit Frédégaire, et presque tous les *farons*, leudes et évêques étaient conjurés contre la reine, » et lorsque, dans les plaines qui s'étendent entre l'Aisne et la Marne, les deux armées se trouvèrent en présence, il n'y eut même pas le simulacre d'un combat; les Burgondes tournèrent le dos pour rentrer dans leurs demeures. Chlotaire les poursuivit, mais dans la seule vue d'atteindre les fils de Théodoric, dont trois tombèrent entre ses mains. Il en fit égorger deux, et permit de vivre au troisième qu'il avait tenu sur les fonts de baptême. Le dernier s'échappa et ne reparut jamais.

Les conjurés avaient porté Chlotaire sur le pavois, et l'avaient fait roi unique des trois royaumes franks. Mais son triomphe était incomplet, tant que Brunéhaut n'était point en son pouvoir. Elle s'était jetée en fugitive à travers les montagnes, et était parvenue jusqu'à Orbe, dans la Bourgogne transjurane. Le connétable Herpon l'y arrêta et l'amena prisonnière à Rionne devant Chlotaire. Dès qu'il la vit, le fils de Frédégonde, dans sa brutale fureur, éclata contre elle en injures, et lui reprocha d'avoir causé « la mort de dix rois franks. » Il comptait dans le nombre les victimes de Frédégonde et les fils de Théodoric qu'il venait d'immoler lui-même. Mais ce n'était là que le prélude de son atroce vengeance. Après avoir livré sa captive pendant trois jours à toute espèce de tourments, il la fit promener, assise sur un chameau, par tout le camp, au milieu des clameurs injurieuses et menaçantes des soldats; puis il ordonna qu'on l'attachât par les cheveux, par un pied et par un bras à la queue d'un cheval indompté, l'abandonnant à la course vagabonde de ce fougueux animal. La dépouille de cette grande victime fut ainsi dispersée en lambeaux à travers la campagne. Une mort si horrible laissa les Franks sans pitié, et il est curieux de voir, après deux siècles, leurs chroniques respirer encore contre Brunéhaut l'implacable violence d'une haine nationale. Il en fut tout autrement chez les populations gallo-romaines; la mémoire de l'infortunée reine d'Austrasie se perpétua parmi elles, entourée du prestige d'une sorte de grandeur fabuleuse, et après une longue suite de générations, la tradition populaire,

dans les lieux où avait régné Brunéhaut, se plaisait encore à attacher son nom à quelques-unes des plus imposantes ruines de la civilisation romaine. Nos provinces septentrionales, suivant la remarque de plusieurs de nos historiens, ont compté presque autant de chaussées de Brunéhaut que de camps de César.

« Tout le royaume frank, dit Frédégaire, fut affermi ; comme il avait été dominé par Chlotaire Ier, il fut soumis au second prince de ce nom avec tous ses trésors, et durant les quinze années qu'il régna, il fut en paix avec toutes les nations voisines. » Ces paroles, que nous traduisons dans leur exactitude littérale, ne sauraient donner une juste et complète idée du règne de Chlotaire II, et il serait téméraire d'en induire, ainsi que l'a fait un de nos modernes historiens[1], que « ce règne fut une époque de prospérité nationale. » Il faut se souvenir, en effet, que dans la grande lutte terminée par la catastrophe de Brunéhaut, la victoire n'avait pas été l'œuvre du fils de Frédégonde, mais bien celle de l'aristocratie burgonde et austrasienne. Si ces fiers seigneurs avaient abandonné au glaive toute une lignée de rois, ce n'avait pas été pour en placer un seul, avec le pouvoir absolu, sur leurs têtes ; le retour à la *monarchie,* dans la rigoureuse acception du mot, n'impliquait donc pas le triomphe du pouvoir royal et la défaite de l'*anarchie*. Bien au contraire. Le peu de documents que nous fournit l'histoire concourt à démontrer que Chlotaire ne fut reconnu comme roi unique qu'à con-

1. M. de Sismondi.

dition de régner tout autrement que Brunéhaut n'avait voulu le faire, et ce n'est pas une preuve de l'indépendance de son pouvoir, que le serment qu'il prête à Warnachaire de ne le déposséder jamais, sa vie durant, de sa charge de maire du palais dans le royaume de Bourgogne. Tout porte à croire qu'il prit le même engagement envers Radon, maire d'Austrasie, et cette contrée, autant que quelques lignes de Frédégaire le donnent à comprendre, fut livrée alors à un débordement de passions anarchiques, qui mit en péril l'autorité et la vie même du roi. La grande assemblée ou concile de Paris, tenue en 614, témoigne du besoin de remettre l'ordre tant dans l'Église que dans la société civile; mais presque toutes les mesures décrétées par cette assemblée ne remédièrent au désordre qu'aux dépens de la puissance royale. Ainsi, les canons votés par les soixante et dix-neuf évêques qui y siégèrent ont-ils pour but d'enlever aux rois leur influence usurpée dans les élections épiscopales, d'assurer aux clercs, dans la plupart des cas, le privilége de la juridiction ecclésiastique, d'affranchir les vierges ou veuves consacrées à Dieu de la tyrannie royale qui les arrache de leurs monastères pour leur donner des maris; ainsi, dans les conventions de Chlotaire avec les seigneurs laïques, il est stipulé que le *cens* et « les nouveautés impies établies par Brunéhaut sont abolis, que les leudes recouvreront tout ce qui leur a justement appartenu et qu'ils ont perdu pendant l'*interrègne;* que les juges ou comtes seront choisis parmi les principaux du pays où s'exerce leur commandement. Deux ans après, en 1616, une autre assemblée

se réunit à Bonneuil en Brie, à laquelle furent appelés les évêques et tous les *farons* de Bourgogne, ainsi que Warnachaire, » et le roi, dit Frédégaire, « consentit à toutes leurs demandes. » Lorsque enfin, en 622, Chlotaire « associe au royaume » son fils Dagobert à peine hors de l'enfance, c'est encore une manifeste concession faite au génie indépendant des Austrasiens, toujours en défiance de la royauté neustrienne et jaloux de se gouverner eux-mêmes. Et cela est si vrai qu'on vit, dans le règlement de cette affaire, l'aristocratie austrasienne prendre ses sûretés en donnant pour tuteurs au jeune prince ses deux puissants chefs, Peppin et Arnulfe, tandis que le roi prenait les siennes en incorporant à son royaume de Neustrie une grande partie de la France orientale. Quand nous voyons enfin les provinces ainsi réunies devenir un sujet de querelle entre le père et le fils, et que Chlotaire est obligé par une sentence arbitrale de rendre à l'Austrasie ses anciennes limites, il en ressort avec la dernière évidence que l'unité de la monarchie franke, sous la main de ce prince, ne fut que passagère et illusoire, et que la royauté sortit plus affaiblie que fortifiée de la victoire qui l'avait placé sur le trône.

Hors ce fait bien constaté, l'aride chronique de Frédégaire n'a conservé du règne de Chlotaire II aucun souvenir de quelque importance. Il le représente « comme un prince adonné à la patience, savant dans les lettres, magnifique envers les églises et les prêtres, libéral d'aumônes pour les pauvres, en tout plein de piété et de bonté, si ce n'est qu'il se livrait trop à la

chasse des bêtes sauvages, et encourait les reproches de ses leudes pour trop céder aux suggestions des eunes filles. » Nous ne rechercherons pas jusqu'à quel point ce portrait, flatté dans son ensemble, est en accord avec le meurtre de Brunéhaut et quelques autres actes de la vie de Chlotaire. Il faut nous hâter de courir au terme de son règne, en mentionnant ses inutiles efforts pour soumettre les Wascons indépendants dans leurs montagnes, la remise qu'il fit aux Lombards du tribut annuel qu'ils payaient aux rois franks, et enfin son expédition contre les Saxons, dans laquelle, après avoir tué de sa main le chef ennemi, il ordonna la mort de tous les hommes de la contrée dont la taille dépassait la longueur de son épée. Tout porte à croire que s'il eût régné plus longtemps, l'ardente ambition du jeune Dagobert, excitée par la haine jalouse des Austrasiens contre la Neustrie, eût allumé la guerre entre les deux rois et les deux royaumes. Déjà, en 625, lorsque Dagobert était venu, « en habits royaux, honorablement accompagné de ses leudes, à Clichy, près de Paris, afin d'y recevoir pour épouse Gomatrude, sœur de la reine Sichilde, sa belle-mère, » la querelle qui s'était élevée, au sujet des provinces détachées de l'Austrasie, avait failli rompre les liens de la subordination filiale et mettre fin à l'apparente unité de l'empire frank. Ce déchirement fut prévenu par la mort de Chlotaire, qui survint au commencement de l'année 628; il n'était âgé que de quarante-quatre ans.

Au règne de ce prince se rattache un autre ordre de faits, sur lesquels nous avons autant de lumières

qu'il nous en reste peu sur la vie publique de la nation franke.

On a vu comment Colomban, chassé de Luxeuil et accueilli par Chlotaire, lui avait prédit qu'avant trois ans les royaumes de Théodoric et de Théodebert seraient réunis sous son sceptre. Soit reconnaissance pour une prophétie si bien réalisée, soit attachement naturel à la cause du saint abbé proscrit par Brunéhaut, Chlotaire accorda aux moines de Luxeuil toute sa faveur, et contribua ainsi au rapide et fécond développement que prit alors la famille cénobitique de saint Colomban. Le grand moine irlandais était mort à Bobbio, en Lombardie, en 615; mais il avait laissé à Luxeuil son compagnon et son successeur Eustaise, qui fit de ce monastère ce qu'avait été Lérins au cinquième siècle, ce que fut Cîteaux au onzième, le centre et comme le cœur de la vie religieuse dans les Gaules. Animés du souffle puissant de leur fondateur et fidèles à ses exemples, les disciples de Colomban s'en vont les uns, comme Gall, en Helvétie, comme Eustaise, dans les hautes vallées du Jura et des Vosges, comme saint Valery, dans le pays d'Amiens, et saint Omer, dans les terres fangeuses de la Morinie, prêcher l'Évangile à des populations qui n'en ont jamais reçu, ou qui en ont perdu la lumière; les autres, dans l'enceinte recueillie de leur pieuse et savante demeure, voient se rassembler autour d'eux un peuple innombrable de jeunes gens, souvent accompagnés de leurs pères, qui viennent ou s'initier à l'austère discipline de la vie monastique, ou se former à la science et aux vertus épiscopales, ou même recevoir

une instruction dont ils tireront honneur et profit dans le siècle. Bientôt, et sous le règne même de Chlotaire, la maison de Luxeuil devient la mère féconde d'une foule d'autres, sorties de son sein pour donner naissance à leur tour à une nouvelle génération d'enfants de saint Colomban. A côté de Luxeuil, dans l'ancienne province séquanaise, s'élève dès l'abord le monastère de Lure, fondé par Déicole, un des vieux moines de Bangor, celui de Saint-Paul de Besançon, création de l'évêque Donat, celui de Cusance, humble retraite où le Frank Ermenfred va fuir les honneurs de la cour de Chlotaire, et, au milieu de ses compagnons, partage ses jours entre le travail des mains et la prière. Ce fut de l'école de Luxeuil et de Bobbio que partit Vandregisile pour aller faire au diocèse de Rouen la grande fondation de Fontenelle, destinée à s'appeler de son nom l'abbaye de Saint-Wandrille; Jouarre et Rebais, solitudes monastiques données à la Brie par les frères Ado et Dado, réclament une semblable origine, et ce fut la bénédiction de saint Colomban, descendue sur la tête de sainte Fare et de ses frères, qui, en inspirant à cette famille un irrésistible attrait pour la vie religieuse, ouvrit à tant de vierges l'illustre et pieux asile de Faremoutier. Et pour abréger cette énumération qui nous entraînerait trop loin, si nous voulions la rendre complète, finissons en nommant les deux célèbres abbayes de Saint-Bertin et de Remiremont, l'une établie par saint Audemer (saint Omer) au sein des populations idolâtres qu'il évangélisait, afin de lui venir en aide dans ses travaux apostoliques, l'autre dans les Vos-

ges, changeant son nom guerrier de château de Habenden contre celui de *mont de Romaric*, emprunté au noble frank, son fondateur.

Le septième siècle vit ainsi se répandre par toute la Gaule l'institut de Colomban. Il importe toutefois d'observer que la règle du saint irlandais, empreinte de l'inflexible rigidité de son auteur, ne tarda pas à être modifiée en se mêlant à celle de saint Benoît, et qu'elle finit même par s'y absorber tout entière. C'est que les observances si multipliées et si précises, imposées par le grand abbé du mont Cassin à ses disciples, avaient un caractère plus pratique que les prescriptions de saint Colomban dans leur impérieuse brièveté, et qu'elles se présentaient d'ailleurs revêtues de la sanction souveraine du siége apostolique. Aussi, dès le siècle suivant, la trace de l'esprit de saint Colomban semble-t-elle s'être effacée, et la règle bénédictine est-elle devenue celle de tous les monastères de l'Occident L'honneur n'en reste pas moins au moine de Bangor d'avoir imprimé à son époque le mouvement prodigieux qui poussa alors les esprits vers la vie religieuse. Il n'y a, en effet, rien d'exagéré à dire que cette période de nos annales fut plus que toute autre la période monastique, et qu'au milieu de l'entraînement universel qui précipitait dans les asiles de la pénitence hommes et femmes, riches et pauvres, Franks et Gallo-Romains, l'histoire semble, pour un moment, avoir passé là tout entière, comme si elle n'avait plus d'autres actes à transmettre à la postérité que les actes de donation, d'autres souvenirs à enregistrer que ceux de la légende des eloî-

tres. Le temps des grands évêques, à peu d'exceptions près, est passé : jetés parmi les intérêts du siècle, les prélats, dans cet âge de corruption et de violence, ne pouvaient manquer de montrer des passions semblables à celles de la multitude, tandis que les moines, moins exposés aux regards du vulgaire, ne laissaient arriver à lui que le bruit en quelque sorte lointain de leurs solitaires vertus, et répandaient autour de toute leur vie une mystérieuse odeur de sainteté. Aussi, si l'on continue à enrichir les églises, bien plus enrichit-on les monastères : « les ruines qui se multiplient annonçant la fin du monde, et les signes annoncés par l'Évangile se manifestant, » ou bien « les biens fragiles de la terre n'ayant de prix que pour les offrir à Dieu, » tels étaient les considérants ordinaires des donations faites à ces pieuses demeures; vouer son fils et sa fille à la vie religieuse s'appelait « donner au Créateur un fruit de soi-même, » et le but de ces sacrifices était toujours d'obtenir « les récompenses du salut éternel. » Au milieu de cette préoccupation dominante des esprits, les événements publics, s'il y en a, n'excitent aucun intérêt; on croirait volontiers qu'ils n'ont plus de spectateurs; à peine se trouve-t-il quelque sèche chronique pour les mentionner en deux ou trois lignes; tout est silence et obscurité sur la scène de l'histoire, pendant qu'il y a toujours abondance de détails et quelquefois même richesse d'imagination, éclat de couleur, souffle d'enthousiasme dans les récits de l'hagiographie. Il faut nous résigner à parcourir dans cette condition peu favo-

rable à l'historien, le dernier siècle de la période mérovingienne.

Le règne de Dagobert fut pour la nation franke un temps de puissance et de gloire; le long et populaire souvenir laissé par ce prince suffirait à le prouver; mais on s'afflige d'être réduit, par la rareté et la stérilité des documents contemporains, à ne connaître que très-incomplétement les hommes et les choses de son règne. La physionomie du monarque lui-même ne s'offre à nos regards qu'avec des traits imparfaitement dessinés. Il était jeune, actif et audacieux, jaloux de faire aimer son pouvoir en même temps que de le rendre absolu, témoignant d'un grand amour pour la justice en même temps qu'il la foulait aux pieds par des spoliations et des violences, soigneux d'appeler à sa cour les plus saints personnages en même temps qu'il usait sans mesure des licences de la polygamie mérovingienne, se faisait maudire de certaines églises qu'il dépouillait pour en enrichir d'autres qui le bénissaient, et comme, pour embarrasser davantage notre jugement, nous voyons les légendaires, organes de l'opinion du temps, embarrassés eux-mêmes à décider si c'est à Dieu ou au démon que son âme dut appartenir. Régnant déjà depuis plusieurs années en Austrasie, il se soucia peu de la vieille coutume franke du partage égal de la succession paternelle, et réclama pour lui, du droit du plus digne et du plus fort, les royaumes de Neustrie et de Bourgogne à l'exclusion de son frère Charibert. La simplicité de ce jeune prince (c'est le mot de Frédégaire), fit que les prétentions de Dagobert furent accueillies favorablement par les évêques

et les grands des deux royaumes; il prit possession de tous les domaines et de tous les trésors de son père. Seulement, touché de compassion et cédant aux conseils de quelques « hommes sages, il transigea avec Charibert et lui céda, pour vivre dans une condition privée, le pays situé au delà de la Loire jusqu'aux monts Pyrénées. » Les Gallo-Romains des provinces méridionales purent croire pendant quelques années, en voyant Charibert installé à Toulouse, dans l'ancien palais des rois wisigoths, qu'ils avaient cessé d'appartenir aux barbares du nord de la Gaule; mais la vie de ce prince dura peu, et Dagobert fut prompt à leur redemander leur obéissance.

Frédégaire, en commençant son aride récit des faits du règne de Dagobert, semble s'élever au ton de l'enthousiasme. « Il entra en Bourgogne, dit-il, et frappa « d'une telle terreur les pontifes, les grands et les « autres leudes de ce royaume, qu'il en fut admiré « de tout le monde. Il répandait ainsi une grande « joie parmi les pauvres. Quand il arriva à Langres, « il prononça ses jugements avec tant d'équité entre ses « leudes, aussi bien les moindres que les plus éminents, « qu'on dut le croire entièrement agréable à Dieu ; car « il ne recevait aucun présent, ne faisait nulle accep- « tion de personnes et laissait dominer la seule justice « que chérit le Très-Haut. De là, il prit le chemin « de Dijon et de Saint-Jean-de-Losne, où il résida « avec une forte intention de juger le peuple de tout « son royaume, selon les règles de l'équité. Plein de « ce désir bienfaisant, il n'admettait point le som- « meil dans ses yeux, ne se rassasiait point de nour-

« riture, songeant uniquement à ce que tous pussent « se retirer contents de sa présence, après avoir « obtenu justice. » Le chroniqueur nous montre ensuite Dagobert, parcourant au printemps de l'année suivante les provinces austrasiennes, et les nations d'outre-Rhin, effrayées de l'imposante renommée du redoutable justicier, craignant de le voir arriver parmi elles pour y rétablir l'ordre et la soumission. Ou nous nous trompons, ou l'on peut sans témérité induire de ces lignes que l'œuvre de Brunéhaut était ici reprise par le petit-fils de Frédégonde, et qu'il ne prétendait à rien moins qu'à faire plier les grands sous l'ascendant de sa popularité et à rendre à la royauté tout ce qu'elle avait perdu sous son père. C'était aussi un retour évident vers les traditions de la civilisation romaine que le faste déployé par Dagobert dans sa cour, ce trône d'or massif sur lequel il siégeait, ces riches étoffes de soie venues de l'Orient, cette profusion d'or et de pierreries, tout ce luxe inouï dans les vêtements dont il éblouissait les contemporains ; c'était encore un goût plus romain que barbare, que celui des incomparables ouvrages d'orfévrerie livrés alors par l'habile main d'Éloi à l'admiration publique, et l'on se croit transporté dans un autre temps que le septième siècle, dans une autre contrée que la Gaule mérovingienne, lorsqu'on lit dans les *Gestes de Dagobert* les détails de la magnificence royale avec laquelle fut construite et décorée la basilique de Saint-Denys, cette grande œuvre d'architecture à laquelle le monarque frank attachait la gloire de son règne et l'espérance du salut de son âme.

En même temps que Dagobert, au dedans de ses trois royaumes, donnait cette force et cet éclat à son pouvoir, il le faisait respecter et craindre au dehors. Ariovald roi des Lombards, était devant lui dans une déférence qui allait presque à la soumission, et les Wisigoths, dans une querelle de succession élevée entre deux princes de leur maison royale, reçurent Sisenand pour roi de ses mains (631). Un seul échec paraît avoir troublé la continuelle prospérité de son règne, et il l'essuya en attaquant une des grandes tribus de la famille slave, les Wendes ou Vénèdes, qui touchaient à son extrême frontière en Germanie. Ces peuples avaient alors à leur tête un ancien marchand frank, nommé Samo, qui, de passage en leurs contrées, les avait affranchis par une victoire des incursions des Awares, et qu'en récompense de ce grand service, ils avaient fait leur roi. Or, il arriva qu'en suivant sur les terres des Wendes la route auparavant suivie par Samo lui-même, pour aller chercher les marchandises de l'Orient, une caravane franke fut insultée et pillée par les habitants du pays. Dagobert envoya un ambassadeur demander réparation de cet outrage, et comme Samo, hésitant entre la crainte qu'il avait de son peuple et celle qu'il avait de Dagobert, prétendait négocier sur le pied non de vassal, mais d'ami du roi des Franks, « il n'est pas possible, lui dit insolemment l'ambassadeur, qu'il y ait amitié entre des chrétiens serviteurs de Dieu et des chiens. — Si vous êtes les serviteurs de Dieu et nous ses chiens, répliqua Samo, comme vous allez continuellement contre la volonté de votre maître, il nous est permis de vous

mordre. » Et la menace de Samo ne tarda pas à se réaliser. Une armée austrasienne, entrée sur le territoire des Wendes, fut battue par le mauvais vouloir de ses chefs, peu soucieux de donner la victoire au roi qui les opprimait. Les Saxons, restés neutres dans cette querelle, offrirent alors à Dagobert de combattre pour lui et lui jurèrent, sur leurs armes, serment sacré parmi eux, qu'ils protégeraient contre les Wendes sa frontière orientale, s'il voulait les affranchir du tribut annuel de cinq cents vaches qu'ils lui payaient. Le tribut leur fut remis, et soit oubli de leur serment, soit réelle impuissance, ils ne repoussèrent pas les Wendes. Il fallut, pour tenir en respect les barbares, que Dagobert satisfît les Austrasiens, et capitulât avec leur fier esprit d'indépendance. Il consentit à leur donner pour roi l'aîné de ses fils, Sighebert, enfant de trois ans, qui alla résider à Metz, sous la tutelle de l'évêque de Cologne Chunibert et du duc Adalghisile. « Dès lors, dit Frédégaire, les Austrasiens défendirent de toutes leurs forces le royaume des Franks contre les Wendes (633). Dagobert n'avait pas cependant entendu faire au royaume oriental une puissance égale à la sienne, et il sut contraindre par la terreur les évêques et les seigneurs d'Austrasie à venir, « leur main étenduc, » donner leur adhésion solennelle à la réunion des deux couronnes de Neustrie et de Bourgogne, sur la tête de son second fils, Clovis, qu'il venait d'avoir de la reine Nauthilde.

Charibert était mort en 630, dans sa royauté nominale de Toulouse, laissant un enfant en bas âge, à qui l'on soupçonne que Dagobert ne permit pas de gran-

dir. Faut-il supposer que les populations d'outre-Loire, qui avaient pu se faire la courte illusion de croire à leur indépendance sous le gouvernement de Charibert, firent alors un effort, que l'avenir verra plus d'une fois se renouveler, pour séparer leur destinée de celle de la Gaule septentrionale? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un mouvement général d'insurrection agita ces contrées, et que, pour l'étouffer, Dagobert envoya une puissante armée, qui porta la guerre des plaines du Poitou jusqu'au fond des gorges des Pyrénées. Le duc des Wascons, poursuivi à outrance et sommé de venir engager sa foi aux mains de Dagobert, courut, en arrivant, se mettre en sûreté dans la basilique de Saint-Denys; mais rassuré par la parole du roi, il vint se donner à lui dans le manoir royal de Clichy. Il y avait une autre race d'hommes restés seule vraiment indépendante, au milieu de la Gaule soumise; c'étaient les Bretons, que le fils de Brunéhaut, Childebert, avait essayé vainement de réduire quarante ans auparavant. Dagobert, dont l'armée revenait victorieuse de l'Aquitaine, leur envoya signifier qu'ils eussent à lui rendre leur obéissance, s'ils ne voulaient être châtiés par ses armes. Judicaël, leur roi, ne se refusa point à un acte de soumission, qui devait être plus apparent que réel, et qui, en laissant ses peuples en possession de leur sauvage liberté, leur épargnait les dangers de la guerre. Il partit pour aller porter au roi des Franks son hommage et ses présents (636). C'était un homme pieux, de mœurs simples et graves, un des saints de la vieille Bretagne. Il ne passa qu'une seule journée à la cour de Dagobert, et encore refusa-

t-il de s'asseoir à la table royale, dont la somptuosité révoltait ses austères habitudes. Il préféra la frugale hospitalité du disciple de saint Colomban, le référendaire Dado, que nous verrons plus tard évêque de Rouen, sous le nom vénéré de saint Ouen.

On est accoutumé à compter parmi les titres d'honneur de Dagobert la rédaction écrite des lois de plusieurs des peuples barbares qui faisaient partie, ou qui dépendaient de son empire. Il paraît certain que celles des Allemands et des Boioares (Bavarois), ses tributaires, n'avaient point été rédigées avant lui, et que, selon la coutume germanique, elles ne s'étaient conservées jusque-là que dans la mémoire des vieillards ou des sages. Il en était autrement de la loi des Saliens et de celle des Ripuaires : la première semble avoir été mise en écrit sous Clovis, la seconde sous son fils Théodoric; l'œuvre de Dagobert fut, à ce qu'il semble, d'y apporter quelques modifications nécessitées par les circonstances, et de les faire rédiger en langue latine. Le moment est arrivé pour nous de jeter un rapide coup d'œil sur cette législation barbare, et d'en apprécier les rapports avec l'état social de l'époque que nous venons de parcourir.

Commençons par dire que vivre sous sa loi, en quelque lieu qu'il fût établi, était pour chacun des peuples germains chose aussi simple et aussi naturelle que de garder son vêtement et son langage. Ainsi, en passant de l'état de vainqueurs à celui de vaincus, les Wisigoths et les Burgondes n'en étaient pas moins restés sous l'empire de leur législation nationale; c'était toujours elle qui réglait les relations qu'ils

avaient, ou entre eux, ou avec les Gallo-Romains. Si donc il entrait dans notre sujet de tracer un tableau complet de la période mérovingienne, les lois que firent rédiger Euric et Gondebaud, devraient arrêter notre attention au même titre que celles des Saliens ou des Ripuaires. Mais comme ces lois, malgré les circonstances qui leur imprimèrent un caractère particulier, reposent au fond sur les mêmes principes que les autres législations barbares, les traits généraux que nous allons brièvement rassembler et les conclusions que nous en tirerons s'appliqueront presque aussi bien au code des Wisigoths et des Burgondes qu'à celui des Franks.

A proprement parler, ces lois étaient de vieilles coutumes, nées en Germanie, au sein de la vie sauvage. Toutes, plus ou moins, portent l'empreinte de cette origine. Dans la tribu, aux bords du Mein ou du Weser, les relations de la vie civile n'étaient ni étendues, ni compliquées; il s'ensuit que les dispositions législatives qui s'y rapportent sont très-peu nombreuses, comparées surtout aux dispositions pénales. C'est dans celles-ci que se reconnaît le génie germanique; ce sont elles qui sont destinées à combattre, sous toutes ses formes et à tous ses degrés, le fléau des sociétés barbares, la violence. Seulement il ne faut pas croire qu'ici la répression ait lieu dans l'intérêt social, et que la peine se propose d'être exemplaire : dans ce droit public tout primitif, elle n'a d'autre caractère que celui de la satisfaction due par l'homme qui a fait le mal à l'homme qui l'a souffert, elle est le rachat de l'offense; elle s'appelle la composition, le

wehrgeld, l'argent de l'homme. L'argent! Signalons ici ce qu'ont signalé avant nous tous les commentateurs des lois barbares; tel est l'attachement du Germain à son indépendance personnelle, telle est son horreur des châtiments qui pourraient la contraindre, que, pour tout crime ou délit, il compose avec ses biens, dans quelques cas très-rares avec sa vie, jamais avec sa liberté. Tant de sous d'or pour telle ou telle offense, à cela se réduit tout le code pénal : il est bien entendu que le taux du *wehrgeld* se règle sur la gravité du tort infligé, mais cette gravité elle-même dépend principalement de la qualité relative de l'offenseur et de celle de l'offensé. On tue un esclave à bien meilleur marché qu'un homme libre, et ce qui est éminemment caractéristique de l'état de la Gaule après la conquête franke, on tue un Romain à bien meilleur marché qu'un barbare. Toutes choses égales d'ailleurs, le Romain est estimé à moitié du Frank dans les lois salique et ripuaire, et selon la remarque judicieuse d'un de nos plus éminents historiens, c'est ainsi que ces deux lois répondent à la question tant de fois débattue de la différence originelle de condition entre les Franks et les Gaulois. Dans la loi des Burgondes, au contraire, pour un très-grand nombre de cas criminels, l'assimilation est complète entre le Romain et le barbare; et cela s'explique par les circonstances particulières où cette loi fut promulguée. « *Explicit lex Gondobaldi inter Burgundiones et Romanos;* » ce sont là les derniers mots qui la terminent, et qui en font ressortir le caractère; ce fut une transaction entre les anciens

et les nouveaux habitants du pays, nous ne disons pas, qu'on le remarque bien, entre les vainqueurs et les vaincus.

Si maintenant de la pénalité nous passons à la procédure, ces lois barbares nous offrent ici encore la même empreinte de simplicité primitive. Dans tous les cas, et ce sont les plus nombreux, où la preuve par témoins n'est pas possible, l'affirmation et la dénégation par serment forment tout le fond du débat judiciaire. Le plaignant vient jurer de la vérité de son accusation, et il amène avec lui un certain nombre de *jureurs* qui ajoutent la garantie de leur parole à la sienne; l'accusé en fait autant pour maintenir son innocence. La loi seulement a soin de proportionner à la gravité du cas le nombre de jureurs; il y a des crimes dont il n'est possible de se purger que par le serment de cent personnes.

Il n'est pas besoin d'un examen très-approfondi des principes sur lesquels repose cette législation, pour reconnaître à quel point elle devait être impuissante à contenir les passions anarchiques et violentes des conquérants de la Gaule. Lorsque les Franks, avant de franchir le Rhin, étaient encore dans l'état où Tacite les a vus et décrits, il n'y a pas à douter que ces vieilles et simples coutumes n'eussent toute l'efficacité des meilleures lois pénales. L'argent était rare, les crimes l'étaient également, et la composition à payer pour un meurtre ou même pour une blessure étant très-coûteuse, suffisait à mettre un frein aux emportements de la colère et de la vengeance. Il faut ajouter qu'il y avait quelque chose de très-noble, de

très-moral dans une répression qui, à si peu de frais, faisait là ce que des lois de sang ne font pas toujours en des pays plus civilisés. Mais quand les Franks, atteints déjà de la corruption romaine, se furent établis en maîtres dans la Gaule, quand les habitudes de la licence et du brigandage, eurent accru à la fois leur dépravation et leur richesse, qu'était-ce alors, pour arrêter le déchaînement de leur férocité et de leurs brutales convoitises, qu'une somme d'or dont le payement était peu coûteux, et souvent même facile à éluder par l'audace et par la ruse? Le rapport n'existait plus entre une telle loi et de telles mœurs, et le raisonnement n'est ici que trop confirmé par les faits. Même remarque à faire sur la purgation sacramentelle. Dans la simplicité primitive des mœurs frankes, le serment d'un homme pouvait être la démonstration suffisante de son innocence; cette démonstration acquérait plus de force si d'autres juraient avec lui : comment mentir à toute la tribu, sous les yeux de laquelle chacun vivait tous les jours? Et quel moyen plus sûr à la fois et plus moral que celui-là de constater la vérité, là où la conscience publique et privée s'épouvantait du parjure? Mais il n'en pouvait plus être ainsi des Franks enrichis et corrompus, comme nous venons de le dire, en même temps que répandus dans les provinces de la Gaule. L'auteur d'un crime, quel que fût le nombre de jureurs qui lui fût nécessaire, savait bien les recruter, s'il était riche et puissant; il n'avait pas besoin d'être connu de ceux qui juraient pour lui, et il obtenait d'eux sans peine un faux serment par la vénalité ou la terreur.

La purgation sacramentelle n'était plus dès lors une garantie de la vérité; souvent elle servait à assurer l'impunité; souvent aussi, elle laissait à la force la décision du litige. Témoin ce procès d'adultère rapporté par Grégoire de Tours, où le crime de l'accusée fut affirmé et nié avec une égale obstination par un nombre égal de jureurs, si bien qu'on en vînt aux coups, et que le tombeau de saint Denys, lieu sacré, choisi par les parties pour recevoir leur serment, fut ensanglanté par leur querelle. Nous en avons dit assez pour prouver que dans l'état social de la Gaule, tel que la conquête des Franks l'avait fait, les lois salique et ripuaire, celle même des Burgondes, avec leur double principe de la composition pécuniaire et de la purgation sacramentelle, ne pouvaient être un élément d'ordre et de police, qu'elles étaient d'une égale impuissance à prévenir le crime par la crainte et le réprimer par le châtiment, et qu'enfin elles doivent être uniquement considérées comme un trait de plus dans le tableau désordonné et confus que présente alors la barbarie.

Seul peut-être des princes de la dynastie mérovingienne, Dagobert eut la pensée de mettre quelque ordre dans ce chaos. La hauteur et la fermeté de son commandement, la terreur de son nom au loin répandue, ses instincts de civilisation, ne le rendaient point indigne d'entreprendre cette œuvre, autant du moins que nous pouvons l'entrevoir dans les récits obscurs et incomplets de l'époque. Mais, alors même que son règne eût duré davantage, le succès lui eût été impossible ; il le fut, après quarante ans d'efforts,

à l'incomparable génie de Charlemagne. Quoi qu'il en soit, l'histoire n'en doit pas moins s'associer au sentiment populaire pour honorer le souvenir du prince qui éleva la monarchie franke à un degré de grandeur qu'elle n'avait point atteint avant lui, qui édifia la glorieuse basilique de Saint-Denys et y mit les sépultures royales sous la protection d'un des plus vénérés patrons de la France, qui fut l'ami de saint Éloi et le seconda dans les œuvres de son admirable charité, qui se montra enfin le dernier de sa race digne de porter le nom de roi.

Dagobert n'était âgé que de trente-six ans lorsqu'il mourut dans son manoir d'Épinay-sur-Seine, au commencement de l'année 638. Il fut le premier enseveli dans la magnifique église qu'il avait fondée.

CHAPITRE V.

ROIS FAINÉANTS JUSQU'A LA BATAILLE DE TESTRY (638-687).

Après la mort de Dagobert commence cette suite de princes qui ont reçu dans notre histoire le triste nom de rois fainéants. Il ne faudrait pas cependant se faire de leur *fainéantise* l'idée qu'en donnent les vers si connus et si justement admirés de Boileau. La poésie manque ici de vérité historique. La plupart de ces princes n'atteignirent pas l'âge d'homme, ou n'y arrivèrent que vieillis et condamnés à une prompte mort par des débauches prématurées. Soit que la politique de leurs maires du palais s'étudiât à les corrompre, soit qu'ils obéissent aux grossiers instincts de leur nature, ces enfants couronnés, en se précipitant dans les jouissances physiques avec l'avidité immodérée des races barbares, perdaient de bonne heure toute intelligence et toute volonté; ce n'étaient que des ombres, des fantômes de rois, et s'ils essayaient par hasard de sortir de leur néant par quelque acte de brutale énergie, une puissance plus forte que la leur les faisait promptement disparaître. Leur surnom de *fainéants* n'implique donc rien de semblable à la mollesse héréditaire de quelques-unes des dynasties

de l'Orient; le sens véritable en est qu'ils ne firent rien parce qu'ils ne purent rien faire.

Des deux enfants que Dagobert laissait pour rois à l'Austrasie et à la Neustrie, l'un était âgé de huit ans, l'autre de quatre. Il est curieux de voir ces deux jeunes princes personnifier en eux l'esprit de leur siècle dans ses caractères les plus opposés. L'aîné, Sighebert, élevé sous la grave influence de l'évêque Chunibert, était d'une dévotion toute monastique; s'il ne céda pas à l'entraînement qui poussait alors dans le cloître tant de hauts personnages, il aimait et honorait les moines, il s'efforçait d'imiter l'austère régularité de leur vie, et mettait tout l'honneur et toutes les joies de sa royauté à fonder et à doter des monastères. Il est compté parmi les saints de cette époque. Clovis II, au contraire, réalise le triste idéal du roi fainéant, tel que nous le traçions tout à l'heure. « Il était, dit l'auteur des *Gestes des rois Franks*, adonné à toute espèce de vices, fornicateur, séducteur de femmes, s'abandonnant à la gourmandise et à l'ivrognerie. » Il eut l'étrange fantaisie de porter sur lui une relique de saint Denys, et ayant ouvert le tombeau du bienheureux pour enlever un de ses bras, il s'épouvanta lui-même de son sacrilége et fut frappé de démence. Il avait alors vingt ans. Quelque profond que fût le contraste entre les deux fils de Dagobert, tous deux n'en ouvraient pas moins un champ libre à l'ambition de leurs maires du palais. Cette ambition n'eut rien de violent, ni dans le duc Éga, à qui Dagobert mourant avait confié le petit Clovis avec sa mère Nanthilde, ni dans le vieux Peppin de Landen, qui

détenu en otage à la cour de Neustrie, s'empressa d'aller reprendre possession de la mairie austrasienne. Mais Éga et Peppin étant morts en 640, les usurpations et les violences aristocratiques éclatent aussitôt. En Austrasie, le fils de Peppin, Grimoald, qui s'est hardiment saisi de la dignité paternelle, se la voit disputer par Otto, le nourricier du jeune Sighebert, et leur querelle, terminée par la mort d'Otto, fournit aux Thuringiens l'occasion de battre les Franks et de s'affranchir presque entièrement de leur domination. Grimoald n'en reste pas moins dépositaire de tout le pouvoir royal, et nous le verrons tout à l'heure, dans sa téméraire impatience, se perdre en voulant mettre la main sur la couronne même. Erchinoald, homme pacifique et plein de déférence pour les évêques, au rapport de Frédégaire, succède sans contestation à Éga dans la mairie austrasienne ; mais les choses ne vont pas aussi paisiblement en Bourgogne. La dignité de maire y devient l'objet d'une sanglante compétition entre le frank Flaochat, soutenu par Nanthilde et Erchinoald, et le patrice Willibald, qui a pour lui la plus grande partie de l'aristocratie burgondienne. Willibald succombe dans la lutte (641), mais peu de jours après Flaochat périt lui-même, dit Frédégaire, « par une mort envoyée de Dieu. » Nous sommes ici abandonnés de ce chroniqueur, qui nous était si précieux dans sa sécheresse même, et que ses successeurs font grandement regretter. Humble admirateur du talent de Grégoire de Tours, il avait confessé, au début de ses récits son désespoir de jamais l'égaler. « Le monde vieillit, dit-il, c'est pourquoi

l'aiguillon de notre esprit s'émousse en nous, et personne ne peut ressembler aux écrivains des temps précédents, ni même avoir la présomption d'en approcher. » Expression naïve et profonde d'un sentiment bien triste, qui devait oppresser alors quelques âmes, celui de l'universel déclin des intelligences! Ce que Frédégaire était à Grégoire de Tours, ses successeurs le sont par rapport à lui : quelques faits mentionnés de loin en loin, et à côté de chacun de ces faits, une date souvent erronée, voilà tout ce qu'ils fournissent à l'histoire. Pour obtenir un peu plus de lumière, il faut interroger laborieusement l'hagiographie, et chercher l'indication de quelque événement public parmi les détails infinis de la légende et le long enregistrement des donations. C'est que, comme nous le disions tout à l'heure, les faits politiques (qu'on nous passe ce mot si mal à sa place), n'intéressaient personne, et que nulle révolution en dedans, nulle guerre au dehors, n'eût pu causer dans la Gaule une émotion aussi générale et si profonde que le fit la translation des reliques de saint Benoît dans la célèbre abbaye de Fleury-sur-Loire.

La même année (656) voit disparaître les deux rois d'Austrasie et de Neustrie; l'un meurt en odeur de sainteté, l'autre dans la démence, regardée comme un châtiment du ciel. Grimoald, enivré sans doute par quatorze années d'un pouvoir incontesté, suppose alors en faveur de son fils un testament de Sighebert, et entreprend de faire proclamer roi cet enfant, pendant que l'évêque de Poitiers, Dido, transporte en Irlande le petit Dagobert, légitime héritier

de la royauté austrasienne. C'était devancer d'un siècle le cours des événements. Les Franks s'indignèrent de tant d'audace, et Grimoald, sans qu'on sache bien de quelle manière, fut mis à mort avec l'enfant qu'il avait voulu couronner. Erchinoald n'eut pas de peine, au milieu de ce grand trouble de l'Austrasie, à placer ce royaume, en même temps que celui de Neustrie, sous la souveraineté nominale de Chlotaire III, l'aîné des trois fils de Clovis II. Cet enfant « fut établi par les Franks pour régner sur eux, avec la reine sa mère. » Ainsi s'exprime l'auteur des *Gestes des rois franks;* ce fut donc le choix national qui mit le pouvoir aux mains de la reine Bathilde, de sainte mémoire. Bathilde était une esclave anglo-saxonne, d'une rare beauté, qu'Erchinoald avait voulu épouser d'abord, mais qu'il donna pour compagne à Clovis, et qui se fit respecter et chérir des peuples de Neustrie par les merveilles de son inépuisable charité. Elle n'oublia pas sur le trône les misères de la servitude par lesquelles elle avait passé, et le rachat des esclaves, dont saint Éloi lui avait donné le pieux exemple, fut un des soins les plus assidus de sa vie royale. Il y avait quelques mois à peine qu'elle exerçait la régence, lorsque mourut Erchinoald (657). A ce maire, qui avait gouverné avec modération et prudence, les Neustriens, après des hésitations assez longues, donnèrent pour successeur un homme qui devait suivre de tout autres errements, et dont la figure, si elle était mieux connue, commanderait sans doute toute l'attention de l'histoire. On est forcé de deviner, plutôt qu'on ne sait.

ce que fut Ébroïn. Dès le lendemain de son élévation, il lui fallut céder aux impérieuses réclamations des Austrasiens, qui voulaient un roi établi parmi eux et une mairie indépendante. Il envoya régner chez eux Childeric, le second fils de Clovis II, sous la tutelle du duc Wulfoald; mais la Bourgogne resta avec la Neustrie sous le sceptre du jeune Chlotaire, ou plutôt sous la main énergique et puissante d'Ébroïn. En voyant Ébroïn engagé dans une guerre à mort avec le grand prélat, Léodegaire ou Léger, évêque d'Autun, que l'aristocratie des Burgondes s'était donné pour chef, on en a conclu tout naturellement qu'il gouverna selon les exemples de Brunéhaut et de Dagobert, et comme né dans un rang obscur, il avait eu besoin d'appui pour soutenir une lutte où la débile royauté d'un enfant ne lui prêtait aucune assistance, on en a induit encore assez légitimement qu'il trouva sa force dans la classe assez nombreuse en Neustrie des hommes libres franks ou gallo-romains. Comme enfin, parmi les fortunes diverses de cette lutte, la victoire lui resta, et qu'il garda plus de vingt ans un pouvoir absolu, malgré tous les éléments d'anarchie qui lui faisaient obstacle, on a été fondé par là à lui attribuer les hautes qualités du commandement. Mais ce sont là des inductions et non pas des faits; à vrai dire, le peu que nous savons d'Ébroïn nous est raconté par le biographe de Léger, c'est-à-dire par un ennemi qui l'a peint des couleurs les plus noires. Sept années se passent durant lesquelles nous ignorons comment l'autorité maternelle de Bathilde s'accordait avec le despotisme hautain du

maire du palais : « Il versait, lisons-nous, le sang des nobles hommes pour les fautes les plus légères. » Au nombre de ses victimes semble avoir été l'évêque de Paris Sighebrand, protégé par Bathilde, et le meurtre de ce prélat fut pour la pieuse reine l'occasion d'accomplir un projet qu'elle nourrissait depuis longtemps dans son cœur (665). Elle alla prendre le voile dans le monastère de Chelles, qu'elle avait fondé, et où elle acheva saintement sa vie. Rien ne s'opposait en Neustrie à la domination d'Ébroïn; mais il rencontrait en Bourgogne, pour lui résister, une volonté aussi forte que la sienne, et déjà il avait jeté le gant à Léger et aux autres grands de ce royaume en leur interdisant l'entrée du palais de Chlotaire III, lorsque ce jeune prince succomba, en 670, aux précoces excès de son intempérance. Ébroïn avait sous la main le troisième des fils de Clovis II, nommé Théoderic, et il le fit aussitôt roi de sa seule volonté; mais cette audacieuse violation de leurs coutumes nationales révolta les Neustriens, quelque dociles qu'ils se fussent montrés jusque-là au commandement du maire du palais. Ébroïn, abandonné de ses partisans et menacé de la haine des *Farons* de Bourgogne, se réfugia dans une église, où Léger obtint que l'inviolabilité du droit d'asile fût respectée, même en faveur d'un ennemi. On lui rase les cheveux et on l'envoie à Luxeuil revêtu de l'habit monastique, en même temps que le fantôme éphémère de roi qu'il avait évoqué, est enfermé à l'abbaye de Saint-Denis, et que le roi d'Austrasie, Childéric II, réunit sous son sceptre toute la monarchie franke. Ce fut pour

peu de temps. Childéric, porté à cette haute fortune sur les bras des deux aristocraties d'Austrasie et de Bourgogne, subit d'abord l'ascendant de l'évêque d'Autun, qui en était le chef; mais il ne tarda pas à être importuné des avertissements de Léger, qui le menaçait de la colère divine pour avoir épousé sa cousine germaine Blichilde, malgré les canons de l'église, et l'ayant chassé du palais, il l'envoya rejoindre Ébroïn à Luxeuil. Se livrant alors sans frein à ses passions brutales, on le vit, dit le continuateur de Frédégaire. « faire de la nation des Franks dérision et scandale, et aggraver à ce point sa tyrannie, qu'il ordonna, contre la loi, d'attacher à un poteau et de frapper de verges un homme noble appelé Bodilo. Les Franks, voyant cela, s'émurent de colère, et Ingolbert, Amalbert et d'autres seigneurs, excitèrent une sédition contre Childéric. Le susdit Bodilo se leva contre lui avec beaucoup d'autres, pour lui tendre des embûches, et l'ayant surpris dans la forêt de Livry, ils le tuèrent avec la reine Blichilde, qui, chose douloureuse à dire, était enceinte (673). » La violence de Childéric avait chassé des milliers d'exilés de leurs demeures. Le biographe de saint Léger compare leur retour à la funeste apparition des serpents « qui sortent de leurs cavernes, gonflés de venin, aux premiers rayons du printemps. » Les troubles que leur fureur déchaîna sur le pays furent tels, ajoute-t-il, qu'on croyait venus les jours de l'Antechrist. Ébroïn et Léger étaient de ces bannis; et l'abbé de Luxeuil leur rouvrit à tous deux ensemble les portes de son monas-

tère, mais après leur avoir fait prêter un serment de mutuelle conciliation. Arrivé cependant aux approches d'Autun, Ébroïn refusa de se fier à l'hospitalité de son ancien ennemi, et il gagna en toute hâte la frontière austrasienne. Ce fut le signal d'une nouvelle guerre. Pendant que « Léger et ses compagnons » tirent Théoderic de l'abbaye de Saint-Denis, pour l'élever sur le bouclier, et lui donnent pour maire du palais Leudésius, fils de Erchinoald, Ébroïn a laissé repousser sa chevelure, et s'est refait une armée. « Il appela à soi ses alliés, écrit le continuateur de Frédégaire, et ayant rassemblé un nombre de gens considérable, » il marcha en toute hâte sur la Neustrie.

Un messager, qu'il avait envoyé à l'évêque Audouen (Saint-Ouen), l'un des soutiens de son parti, pour lui demander ses conseils, lui rapporta cette brève réponse : « Souviens-toi de Frédégonde. » Singulier exemple rappelé par le successeur de saint Prétextat ! Ébroïn comprit la leçon, et entraînant dans la course rapide de son armée un fils supposé de Chlotaire III, qu'il avait fait roi sous le nom de Clovis, il arriva, comme la foudre, à Pont-Saint-Maxence, sur l'Oise, où se trouvaient Théoderic, avec son maire Leudésius. Les troupes royales surprises sont écrasées ; Théoderic prisonnier est enfermé, pour la seconde fois, avec la tonsure monastique, dans l'abbaye de Saint-Denys, et Leudésius, qui s'est remis au vainqueur avec la promesse de la vie, est mis à mort. La Neustrie était soumise ; mais les Austrasiens rejetèrent loin d'eux avec mépris la domination du *faux*

Clovis, et ils rappelèrent le jeune Dagobert, fils de Sighebert III, du monastère d'Irlande, où Grimoald l'avait relégué. Ébroïn ne songea pas à leur disputer leur indépendance. Il n'agit pas de même en Bourgogne, où Léger avait mis en armes contre lui la plus grande partie de la contrée. Une puissante armée alla assiéger l'évêque d'Autun dans sa ville épiscopale. Les habitants, pour qui leur évêque avait été un bienfaiteur, combattirent vaillamment pour sa défense; mais voyant bientôt que la résistance était sans espoir, Léger se décida à aller au-devant de la mort avec le calme héroïsme d'un martyr. « Après avoir dit adieu à ses frères et communié par le pain et par le vin, » il sortit de la ville pour se remettre aux mains de ses ennemis. Ils se bornèrent, pour l'heure, à lui crever les yeux et à l'envoyer captif à Troyes. Mais la haine d'Ébroïn voulait davantage : s'érigeant en vengeur du meurtre de Childéric III, il fit mettre à mort Gaërin, frère de Léger, comme l'un des complices de Bodilo, et cita Léger lui-même, sous l'imputation du même crime, devant un synode convoqué à Marlacum. Aveugle, les lèvres et le bout de la langue coupées, l'évêque d'Autun comparut devant ses juges avec une tranquille assurance, et répondit à toutes leurs interrogations « que Dieu seul, et non les hommes, pouvait lire dans le secret de son cœur. » Les prélats prirent cette parole pour un aveu, lui déchirèrent sa tunique en signe de dégradation, et le livrèrent au comte du palais qui lui fit trancher la tête (678). Ébroïn fit ainsi de son ennemi un martyr, un saint de l'Église, et aggrava le poids de

l'exécration publique qui pesait déjà sur sa tête. Il avait replongé son faux Clovis dans le néant d'où il l'avait tiré et avait rendu à Théoderic les insignes de la royauté; mais, en fait, il possédait toute la souveraineté, (*principatum*, dit l'auteur des *Gestes des rois franks*,) et il en usa avec une violence impitoyable, » se faisant un jeu, selon le témoignage d'un hagiographe contemporain, « de tuer, de chasser et de dépouiller de leur honneur les plus nobles d'entre les Franks, pour mettre en leur place des gens de basse extraction. » Ce peu de paroles révèle, dans une certaine mesure, le secret de son gouvernement. Le gros de la population neustrienne lui devait être favorable; mais partout ailleurs, en Austrasie et en Bourgogne surtout, le meurtrier du grand évêque d'Autun et d'autres prélats qu'il avait faits après lui ses victimes, était regardé comme un impie placé sous le coup de la vengeance divine.

Un orage, en effet, s'amassait alors contre Ebroïn. Les Austrasiens n'avaient pas tardé à se défaire du jeune Dagobert qu'ils avaient rappelé. La haine laissée dans les cœurs par le règne violent de ce prince était telle, qu'ils faillirent en rendre victime l'évêque à York, saint Wilfrid, qui l'avait élevé. Comme le missionnaire anglo-saxon traversait leur contrée, pour aller évangéliser la Germanie idolâtre : « Tu serais digne de mort, lui dit un des prélats austrasiens, pour nous avoir renvoyé ce roi de son exil, ce destructeur de nos villes, qui méprisait les seigneurs, qui humiliait les peuples par les tributs, qui ne respectait ni les églises de Dieu, ni les évêques. Et main-

tenant le voilà qui a payé la peine de tous ses crimes, et son cadavre gît sur la terre. » Ces redoutables paroles étaient le dernier adieu de l'Austrasie à la race de Clovis. La race destinée à la remplacer se personnifiait alors dans un jeune homme portant le nom de Peppin, comme son aïeul, et possesseur du vaste domaine de Heristall, aux bords de la Meuse. Son intime union avec son parent[1], Martin, également puissant par ses richesses, en avait fait le chef avoué, quoique sans titre, de l'aristocratie austrasienne. Le choc ne pouvait longtemps se faire attendre entre ces fiers seigneurs et le despote populaire de la Neustrie. Tous les exilés et les mécontents de ce royaume s'étaient rassemblés autour des deux ducs austrasiens, et ne cessaient de les pousser à la guerre contre Ebroïn, en les flattant d'une facile victoire (680). L'événement ne répondit pas à leurs promesses : une bataille fut livrée entre Laon et Soissons, où « périt des deux côtés une multitude infinie de peuple, » mais où l'armée austrasienne fut vaincue. Martin, retiré dans les murs de Laon, se remit imprudemment à la foi d'Ebroïn, qui lui avait fait promettre la vie par deux évêques, et il fut livré au glaive, avec tous ses compagnons, pendant que Peppin regagnait l'Austrasie en fugitif. Ebroïn, « opprimant de plus en plus le peuple, » avait commencé le cours de ses vengeances, et il n'eût pas manqué sans doute d'en faire sentir le poids à l'Austrasie, si, à cette époque même, il n'eût

1. La fille de Peppin de Landen, Egga avait épousé Anseghis, fils de saint Arnulfe, évêque de Metz. Martin était né d'un autre fils d'Arnulfe.

été frappé par une main ennemie. Le Frank Ermenefrid, qu'il avait menacé de la mort, la lui donna, comme il sortait de sa maison pour se rendre à l'église (681). Ce fut le premier acte d'une grande révolution.

Six années cependant se passèrent avant que l'Austrasie se relevât du coup qu'elle avait reçu. Le vieux Warato, successeur d'Ebroïn, et son fils l'ambitieux Ghislemar, dans quelques négociations et quelques combats engagés alors, maintinrent l'ascendant qu'avait pris la Neustrie. Mais lorsqu'après la mort de Warato les Neustriens eurent élu pour maire du palais son gendre Berthaire, « homme petit de taille, médiocre d'intelligence, vain et léger, méprisant les conseils des Francs et leur amitié, » les choses ne tardèrent pas à changer de face. De nouveaux mécontents, que révoltait l'insolence de Berthaire, se joignirent aux anciennes victimes de la tyrannie d'Ebroïn, pour presser Peppin d'Héristall d'embrasser leur cause. Des otages et des serments d'alliance furent échangés entre le chef de ces mécontents, Auderamn, et le puissant seigneur d'Austrasie. Peppin, toutefois, rendu prudent par sa récente défaite, hésita avant de recourir aux armes, et il commença par réclamer du roi de Neustrie la rentrée dans leur patrie et dans leurs biens des proscrits réfugiés auprès de lui. N'ayant obtenu pour réponse qu'un refus hautain et menaçant, il en appela au grand conseil de la nation austrasienne réuni au printemps de l'année 687. Selon l'annaliste de Metz, sorte d'historiographe et de flatteur officiel de la dynastie carlovingienne, « ce

que Peppin avait résolu dans sa pensée lui fut alors conseillé par le peuple assemblé, » et il fut élu chef de la guerre. A la tête de son armée, il offrit encore la paix à des conditions modérées au roi de Neustrie et à Berthaire, et pour la seconde fois ses conditions furent repoussées avec dédain : Berthaire comptait sur le nombre de ses troupes et leur habitude de vaincre. On se rencontra à Testry, non loin de Péronne. L'annaliste de Metz place dans la bouche de Peppin, avant la bataille, une harangue plus ecclésiastique que militaire, témoignage remarquable de la prédominance des intérêts religieux sur ceux de l'ambition dans l'esprit de cette époque. Peppin avait besoin d'être considéré comme « le vengeur des prêtres de Dieu » pour légitimer sa victoire. Elle fut longuement disputée, mais décisive. Berthaire fut massacré par les Franks qui lui imputaient leur défaite, et le roi Théoderic III qui avait fui jusqu'à Paris, y fut rejoint par son vainqueur. Le grand chef austrasien conserva au descendant de Clovis, tombé en son pouvoir, le titre et toutes les marques extérieures de la royauté; mais « il prit pour lui, disent les annales de Metz, le gouvernement de l'État, les trésors royaux et le commandement de toute l'armée des Franks. »

CHAPITRE VI.

DE LA BATAILLE DE TESTRY A LA FIN DE LA PREMIÈRE RACE. (687-752.)

La bataille de Testry fit faire un grand pas à la révolution qui devait détrôner les Mérovingiens; elle amena en même temps un changement considérable dans l'état intérieur de l'empire frank. On a vu comment la royauté neustrienne, depuis les fils de Clovis, s'était éloignée de plus en plus de son origine germanique pour se rapprocher des formes de l'administration romaine : dispersés au milieu de la population conquise, les Saliens s'étaient en partie dépouillés de leurs mœurs primitives, et avaient emprunté aux vaincus quelque chose des habitudes de leur vie, de leur costume, de leur langage; on ne savait plus aux bords de la Seine et de la Loire ce que c'étaient que ces *mâls*, ces assemblées annuelles des tribus, où le roi siégeait à la fois comme chef de guerre et juge suprême. Le changement des noms répondait même à celui des choses, et la dénomination de *France romaine* s'appliquait à la Neustrie, tandis que le royaume oriental était appelé la *France teutonique*. L'effet de la victoire de Testry fut de rendre à l'élément germanique la pré-

pondérance dans les Gaules : Pépin d'Héristall, avec le titre de duc des Austrasiens et de maire du palais en Neustrie, redevint ce qu'avait été Clovis, un chef militaire, puissant par son ascendant personnel, mais chaque année obligé de convoquer le peuple au champ de Mars ou de Mai, comme pour retremper son pouvoir dans l'assentiment national. Dans ces assemblées, plus d'autre idiome que celui de la Germanie ; la lance heurtée contre le bouclier était le signe de l'adhésion populaire donnée aux propositions du chef, et ce qu'il proposait était presque toujours une expédition de guerre. Le descendant de Clovis, dont le sceptre était censé s'étendre sur toute la monarchie franke, était offert, en cette occasion solennelle, aux regards des peuples, la couronne sur la tête, et dans tout l'appareil de la royauté, objet du respect apparent des seigneurs qui lui apportaient leurs présents, faisant aux ambassadeurs étrangers les réponses que le maire du palais lui avait dictées, et désignant de même, sous l'inspiration de Peppin, le rendez-vous de guerre où la nation armée devait se réunir. Après quoi, le monarque en effigie montait dans un chariot attelé de bœufs, tel que ceux des gens de labour, pour s'en retourner en une des *villas* royales des bords de la Seine et de l'Oise, qui lui avaient été abandonnées pour sa subsistance. C'était ailleurs, c'était sur les rives de la Meuse et du Rhin qu'avait été transporté le siége véritable de la puissance franke : Peppin avait laissé en Neustrie Nordbert, un de ses fidèles, pour lui répondre des peuples et du roi, mais il garda toujours pour résidence les lieux où étaient situés les grands do-

maines de sa famille, et autour desquels se trouvaient rassemblés les compagnons de ses victoires; toujours il tint à marquer de la sorte que la souveraineté des Gaules appartenait désormais aux anciens Ripuaires, à la France teutonique. Ce fut le tour de ce second ban de Germains, comme on l'a justement appelé, de faire sentir aux Gallo-Romains le poids de leur domination; non-seulement les violences d'Ébroïn furent vengées par d'autres violences, mais tout concourt à prouver qu'une vaste expropriation se fit alors au profit du vainqueur, et nous verrons le fils de Peppin d'Heristall, guerrier bien autrement glorieux et redouté que son père, étendre si loin ce droit de la victoire, qu'on a pu dire, sans trop d'exagération, que sous les deux guerriers, chefs de la race carlovingienne, la Gaule fut une seconde fois conquise par la Germanie.

Ce n'était pas assez pour Peppin d'Heristall d'avoir ainsi fondé son pouvoir dans les royaumes franks; il fallait qu'il travaillât encore à y faire rentrer ce qui s'en était détaché pendant l'immense désordre des vingt dernières années. En Bretagne, le successeur de Judicaël avait bien vite oublié le serment prêté à Dagobert, et dans le midi de la Gaule les populations, toutes romaines, avaient commencé à s'agiter à la poursuite de ce fantôme de leur indépendance qui, devait toujours leur échapper. Le duc des Wascons, Lupus, qu'on a voulu sans fondement rattacher à la souche mérovingienne, s'était établi en maître à Toulouse, et son successeur (on ne sait s'il était son fils), Eudes, avait étendu son autorité sur toute

l'Aquitaine. Mais ce qui plus que tout cela irritait la nation austrasienne, ainsi que son chef, c'était l'audacieux affranchissement des peuples d'outre Rhin, Saxons, Thuringiens, Bavarois, Allemands, Frisons, qui les uns après les autres avaient profité de l'ébranlement de la monarchie franke pour cesser d'être ses tributaires. La glorieuse nation des Franks, si fière d'elle-même et de sa divine origine[1], se trouvait ainsi déchue du plus cher de ses titres d'honneur, sa suprématie parmi les races germaniques. Peppin fut donc entraîné par le mouvement national, plutôt qu'il n'eut à le provoquer, lorsqu'au printemps de l'année 689 l'Austrasie poussa son cri de guerre contre les Frisons. Ces peuples, restés ou redevenus idolâtres, occupaient tout le territoire batave et une partie du nord de la Belgique. Leur duc Radbod résista aux attaques des Franks avec une indomptable opiniâtreté, et Peppin, de 689 à 711, n'eut pas à faire contre lui moins de dix campagnes. Fidèle à l'esprit chrétien des auteurs de sa race, il ne tenait pas moins à convertir les Frisons qu'à les vaincre, et d'intrépides missionnaires accompagnaient, la croix à la main, ses expéditions. C'étaient pour la plupart des clercs anglo-saxons, dont les pères avaient reçu, à la fin du siècle précédent, du pape saint Grégoire le Grand, la lumière de l'Évangile, et qui, devenus apôtres à leur tour, allaient, au risque du martyre, porter la foi à leurs frères de la Germanie. Saint Willibrod, évêque d'Utrecht, et saint Wulframn, évêque de Sens, furent les princi-

1. Auctore Dei condita (prologue de la loi salique).

paux de ces ouvriers évangéliques. Ce dernier conduisit Radbod jusque dans la piscine sainte, et il allait lui verser sur le front l'eau du baptême, quand le farouche guerrier lui demanda où étaient les âmes de ses pères et des héros dont il honorait la mémoire. « Au fond des gouffres de l'enfer, lui répondit Wulframn, plongées par les démons dans des fleuves de poix bouillante. — Ce n'est pas de leurs dangers et de leurs souffrances que je m'enquiers, » répliqua le barbare, et il s'élança hors du baptistère. Radbod cependant, accablé par des défaites répétées, finit par laisser la Frise ouverte à la prédication du christianisme. Il en fut de même des Bavarois que convertit Rudbert, évêque de Worms; les Allemands enfin, après avoir vu Peppin vaincre leur pays dans trois campagnes consécutives, rentrèrent sous la souveraineté franke, en même temps qu'ils se soumirent à la loi chrétienne. Il n'y eut que les Saxons qui restèrent en pleine possession de leur paganisme sauvage et de leur indépendance. Peppin avait usé vingt-cinq années de sa vie à relever ainsi l'empire des Franks en Germanie. Pour la première fois depuis sa victoire de Testry, on ne le vit pas en 713, selon la remarque de l'annaliste de Metz, porter la guerre hors de sa principauté. Quatre princes mérovingiens s'étaient pendant ce temps-là, succédés sous son commandement. Théoderie III était mort en 690, à trente-neuf ans; il avait dépassé de beaucoup l'âge ordinaire des rois fainéants, et son épitaphe atteste qu'il lui était resté des droits de la royauté celui d'enrichir les monastères. Ses deux fils, Clovis III (691 à 695) et Childe-

bert II (695 à 711), servirent après lui de prête-noms au règne effectif de Peppin d'Héristall, et Dagobert III, après la mort de son père Childebert, fut montré aux Franks, dans l'assemblée des kalendes de Mars, pour rentrer ensuite dans l'oubli. Il ne restait plus à Peppin vieillissant que d'assurer sa succession. Des deux fils qu'il avait eus de « sa très-noble et très-prudente » épouse, Plectrude, l'aîné, Drogo, qu'il avait établi comme duc dans le royaume de Bourgogne, était mort en 708. Le plus jeune, Grimoald était depuis plusieurs années maire du palais en Neustrie. C'était à lui que Peppin destinait sa *principauté*. Mais le grand chef austrasien, malgré sa dévotion sincère, n'avait pu entièrement renoncer aux habitudes de la polygamie germanique; il avait choisi, dans une des plus nobles familles de la contrée, une concubine du nom d'Alpaïde (d'autres l'appellent Alféïde), et il avait eu d'elle un fils, beau et brillant jeune homme, annonçant d'éminentes qualités pour la guerre. Il s'appelait Karle; ce fut le grand Charles-Martel. La haine et les querelles étaient inévitables entre Plectrude et et Alpaïde. Il arriva un jour que le vertueux évêque de Maëstricht, Lambert, invité à la table de Peppin, refusa de bénir la coupe de la concubine, et protesta en se retirant contre le scandale d'une liaison qu'il avait toujours flétrie de son blâme. Ce fut le signal d'une guerre ouverte entre la famille d'Alpaïde et celle de Lambert, et de violence en violence, le grand domestique de la maison de Peppin, Dodon, frère d'Alpaïde, alla jusqu'à ordonner le meurtre de Lambert. La voix publique fit

aussitôt du pieux évêque un martyr, et une basilique s'éleva, placée sous son invocation, au lieu où le crime avait été commis. La discorde n'en fut que plus allumée entre les deux rivales, et Peppin trouvait dans sa maison une guerre pire que celle des champs de bataille. Il tomba gravement malade en 714. Grimoald accourut aussitôt de Neustrie auprès du lit de son père, et comme il était allé dans la basilique, non encore achevée, de Saint-Lambert, adresser sa prière au martyr, la main d'un assassin le frappa mortellement. Rien ne révélait l'auteur du crime : Peppin, cependant, soit de lui-même, soit par les suggestions de Plectrude, ne craignit pas d'en jeter le soupçon sur le fils d'Alpaïde, en lui ôtant toute part dans son héritage. Il institua maire du palais de Neustrie Théodoalde, fils de Grimoald, âgé seulement de six ans; le roi qu'il plaçait sous la tutelle de cet enfant en avait quinze. C'était à Plectrude qu'était réservé le soin de régir ces deux minorités. Il fallait que les approches de la mort commençassent à obscurcir étrangement la clairvoyante intelligence de Peppin, pour qu'il osât laisser à l'empire frank un tel gouvernement en de telles circonstances. Il mourut dans les derniers jours de l'année 714, et au bout de quelques mois l'édifice de sa domination, élevé par de si laborieux et de si longs efforts, s'écroulait de toutes parts.

La Germanie fut la première à s'ébranler; Frisons, Bavarois, Allemands, rejetèrent loin d'eux le joug sous lequel ils venaient à peine de rentrer. La Gaule méridionale, à qui Peppin n'avait pu trouver le temps d'aller redemander son obéissance, reconnut tout en-

tière la souveraineté d'Eudes, et ce chef, aussi audacieux qu'habile, étendit son pouvoir jusque sur la rive gauche du Rhône. Mais ce fut en Neustrie qu'éclata le plus furieusement la réaction contre la domination austrasienne. Non-seulement les passions anarchiques, auxquelles le ferme gouvernement de Pépin posait quelques limites, recommencèrent à se déchaîner partout avec violence, mais les vieux Saliens, avec les populations gallo-romaines, parmi lesquelles ils s'étaient confondus, retrouvèrent contre les Franks orientaux, qui les avaient vaincus et dépouillés, toute la fureur des haines nationales. Plectrude, à qui semblent n'avoir manqué l'intelligence, ni le courage, ne désespéra pas de faire face à tant de périls : après s'être assurée du fils d'Alpaïde en le jetant dans une prison, elle partit, accompagnée des bandes guerrières de son mari, pour aller établir maire du palais en Neustrie son petit-fils Théodoald. Mais, à l'entrée de la Forêt de Cuise, elle rencontra les Neustriens, avec leur roi Dagobert III, qui fondirent à l'improviste sur son armée et en firent un horrible carnage (715). Plectrude échappa à grand'peine, avec le jeune Théodoald, qui mourut dans sa fuite : elle alla s'enfermer dans Cologne, où elle avait mis en sûreté ses trésors. Pendant ce temps les Neustriens avaient élu maire du palais Raghenfrid, seigneur angevin, qui s'était signalé dans leurs rangs, et avec une énergique activité qui le rendait digne du choix populaire, Raghenfrid avait envahi les terres austrasiennes, s'apprêtant à donner la main au vieux Radbod, qui dévastait le nord de la Belgique, et aux Saxons mêmes

qui s'avançaient vers le Rhin (716). L'Austrasie semblait perdue, quand les partisans de Charles, par un hardi coup de main, l'enlevèrent de sa prison et le montrèrent aux peuples. « C'était, dit l'annaliste de Metz, le soleil qui renaît et qui apparaît plus brillant après une éclipse. » L'heure cependant n'était pas encore venue où le jeune héros devait justifier, par des succès éclatants, la confiance qu'il inspirait.

Il marcha tout d'abord contre les Frisons, pour les rejeter hors de l'Austrasie. Mais il fut vaincu et son armée dispersée. Raghenfrid en profita pour pénétrer de son côté jusqu'au cœur de la France orientale, et forcer dans Cologne Plectrude à lui livrer la moitié de ses trésors. Il reprenait, confiant, à travers les Ardennes, le chemin de la Neustrie, quand le jeune chef austrasien lui apprit que, même sans armée, il était encore à craindre. Charles, avec une poignée de cavaliers, surprit une partie des troupes neustriennes, et leur enleva leur butin. Ce n'était que le prélude de ses exploits de l'année suivante. Sans se soucier de Plectrude, toujours son ennemie et toujours maîtresse de Cologne, sans s'occuper même des ravages de Radbod et des Saxons, Charles appelle aux armes la nation austrasienne pour la conduire en Neustrie. L'héroïque audace de leur chef, en même temps que la soif de la vengeance, enflamme la population belliqueuse des bords du Rhin d'une ardeur extraordinaire, et leur masse redoutable se précipite au-devant de l'armée neustrienne, rassemblée près de Vinciacum (Vincy), dans le Cambrésis. A la tête de cette armée se trouvait, avec Raghenfrid, le roi Chilpéric II,

fils de Childéric, assassiné par Bodilo. Enfermé pendant plus de quarante ans dans un monastère, sous le nom de Daniel, il venait d'en être tiré, à la mort de Dagobert III, et être revêtu des insignes de la royauté mérovingienne. Si son âge l'exceptait de la liste des rois enfants, sa triste nullité lui maintient sa place parmi les rois fainéants. Charles lui envoya redemander la *principauté* qui avait appartenu à son père en Neustrie : la réponse fut faite par Raghenfrid, qui en appela fièrement au jugement de Dieu pour le lendemain (21 mars 717). Ce fut une des batailles les plus sanglantes que les Franks eussent jamais livrées ; on sentait des deux côtés qu'elle allait décider de la suprématie, depuis quarante ans disputée entre les deux branches rivales de la famille franke. La force de Raghenfrid était dans le nombre de ses bataillons, accourus en foule de l'ouest et du centre de la Gaule, et tous enflammés d'une égale haine contre les Franks orientaux : les Austrasiens avaient pour eux la ferme et compacte union d'un peuple de soldats, sous un chef qui les animait de son génie. Ils furent victorieux, mais cette journée ne mit pas la Neustrie à leurs pieds, comme celle de Testry l'avait mise aux pieds de Peppin d'Héristall. Charles ne put poursuivre au delà de Paris Raghenfrid et son roi fugitifs ; des soins plus pressants le rappelaient en Austrasie. Là, à peine arrivé, Cologne lui ouvrit ses portes, Plectrude fut contrainte de lui remettre ce qu'elle avait gardé des trésors et des domaines de Peppin, et l'unanime acclamation des peuples le salua du titre de duc de la France orientale. Un Chlotaire II,

mérovingien vrai ou supposé, dont la filiation est ignorée, fut le prête-nom de son pouvoir.

Il était temps qu'il se montrât à la Germanie. Les Frisons continuaient leurs ravages impunis et les tribus saxonnes avaient poussé jusqu'aux rives du Rhin les incendies allumés par leur farouche esprit de destruction et leur fanatisme idolâtre. Ce fut à guerroyer contre elles que Charles employa toute l'année 712; il leur porta des coups si terribles que, pour un temps du moins, les armes leur tombèrent des mains. Mais, tandis qu'il combattait sur le Weser, Raghenfrid, avec les débris de son armée battue, et les secours que deux puissants alliés lui avaient promis, s'apprêtait à renouveler la guerre. Radbod lui devait amener ses Frisons, Eudes ses Wascons et ses Aquitains. La mort inopinée de leur vieux duc retint les Frisons immobiles dans leurs marécages; mais le grand chef de la Gaule méridionale, à qui Chilpéric, sous l'inspiration de Raghenfrid, avait envoyé les insignes de la royauté, reconnut cette utile sanction prêtée à son pouvoir par une prompte et fidèle assistance. Les belliqueux montagnards de la Wasconie et les milices gallo-romaines des villes aquitaniques vinrent se joindre aux Neustriens pour venger leur défaite de Vincy. Ils ne firent qu'en trouver à Soissons une autre plus éclatante et plus décisive (719). La forêt de Guise, naguère si funeste aux Austrasiens, fut cette fois le théâtre de leur triomphe. Raghenfrid se réfugia au fond de l'Anjou, pendant qu'Eudes emmenait précipitamment avec lui Chilpéric et ses trésors au delà de la Loire. Charles, maître de la Neustrie, sur

laquelle il appesantit les rigueurs de la conquête, voulut l'être aussi du fantôme du roi mérovingien. Comme son faux Chlotaire venait de mourir, il envoya offrir à Eudes son amitié, s'il voulait lui remettre Chilpérie avec ses trésors. Eudes, qui voyait un formidable orage s'avancer vers lui du haut des Pyrénées, n'osa rien refuser au duc des Franks. Chilpéric II, jouet passif de la fortune, passa ainsi aux mains d'un nouveau maître, « qui le traita miséricordieusement, et le fit roi sous son autorité. » Il ne tarda pas à s'éteindre, et Charles tira alors du monastère de Chelles, où son enfance était obscurément élevée, Théoderie, fils de Dagobert III, pour lui donner le titre de roi (720). Telle fut la hautaine indifférence du conquérant pour ce rejeton dégénéré de la race de Clovis, qu'il le laissa librement errer de ville en ville, et y exercer la royauté nominale par des signatures de diplômes. Cependant la Neustrie, autant du moins que la fastidieuse brièveté des chroniqueurs le donne à comprendre, s'agitait encore sous l'étreinte de fer qui la comprimait, et Raghenfrid osa tenter une dernière fois la fortune contre son vainqueur. Charles alla l'assiéger dans sa forte ville d'Angers, et après l'y avoir réduit, la lui laissa, sa vie durant, avec tout le comté d'Anjou (723). Dans la carrière de combats qu'il allait courir, sans s'arrêter, jusqu'à sa mort, il y avait place sous sa bannière pour tous les hommes de guerre, de quelque part qu'ils lui vinssent, qui voudraient bravement et fidèlement le servir.

Ici se place, par le nécessaire enchaînement des faits, la vaste spoliation que la victoire de Charles

Martel accomplit dans les Gaules, et qui a laissé son nom sous le poids des anathèmes ecclésiastiques. Ce serait se tromper que de croire qu'il y eût dans l'âme du guerrier un sentiment impie de haine ou de mépris contre la religion du Christ et contre ses ministres; à cette même époque il contribuait, comme son père, à la répandre en Germanie, et protégeait de sa puissante épée les missionnaires qui la prêchaient. Tout annonce même que, si la vie ne lui eût manqué, il eût devancé son fils et son petit-fils dans le noble patronage du siége apostolique. Mais sa condition était celle d'un chef de guerre, ayant à solder le dévouement d'une nombreuse armée et ne le pouvant faire qu'aux dépens des vaincus. L'expropriation, à laquelle il laissa un libre cours, s'opéra en tout lieu, sur toute propriété et sur toute personne, et si elle sembla peser davantage sur les domaines ecclésiastiques, c'est que les richesses du clergé étaient devenues plus grandes que d'autres, c'est que leur pillage, accompagné trop souvent de celui des lieux saints, révoltait à un plus haut degré la conscience publique, c'est qu'enfin les pages de l'hagiographie ont prolongé de siècle en siècle l'écho des douleurs de l'Église, tandis que les laïques illettrés n'ont point eu de voix pour faire retentir leurs plaintes dans l'histoire.

Il n'en reste pas moins vrai que l'Église des Gaules fut alors battue d'une effroyable tempête, et qu'elle parut à la veille de s'engloutir dans la barbarie. C'était en effet la dévastation des Barbares, au témoignage du grand pape Adrien Ier, qui écrivait moins

de soixante ans après cette époque.... La dignité épiscopale fut foulée aux pieds par les Franks.... » L'Église de Reims en particulier fut la proie du brigandage et ses biens partagés entre des laïques. Le chroniqueur Frodoard, nomme l'auteur de cette violente intrusion. Ce fut un certain Milon, « n'ayant de clerc que la tonsure, » qui s'installa, le casque en tête, dans la métropole des Gaules, comme dans un bénéfice militaire, à la place du saint évêque Rigobert, chassé et persécuté. Ce qu'il fit là, vingt autres le firent ailleurs, et il en coûtait peu à de grossiers soldats, souillés de sang et de débauche, de se faire conférer par des mains indignes un simulacre d'ordination, pour entrer, à ce prix, en possession du titre et des domaines d'un ou de plusieurs évêchés. Les biens des monastères ne furent pas plus respectés que ceux des églises : religieux et religieuses, chassés de leurs saints asiles, erraient sans règle, comme sans abri, au milieu de tous les scandales de ces temps désordonnés. Plus de culte en une foule de lieux, et là où le culte subsistait plus de discipline; peu s'en fallait, écrit au siècle suivant l'évêque de Reims, Hincmar, « que toute religion ne fût abolie dans la Germanie et dans la Gaule. » Doit-on s'étonner, en présence de ce tableau, que Charles Martel se trouve flétri du nom de *tyran* dans la plupart des récits contemporains, qu'une légende populaire ait accrédité sa damnation, et que sur le fondement de cette légende, les Pères d'un synode tenu à Kiersi, plus d'un siècle après sa mort, en face de ses descendants assis sur le trône, aient solennellement confirmé l'arrêt

qui pesait sur sa mémoire? Le trouble profond que sa conquête avait jeté dans l'Église s'était gravé plus avant dans le souvenir des hommes que les exploits héroïques par lesquels il sauva peu après la chrétienté.

Le moment n'était pas éloigné où il allait s'armer pour cette grande cause. L'Asie avait vu, depuis un siècle, commencer dans son sein la révolution religieuse et politique de l'islamisme. En moins de quatre-vingts ans, le fanatisme guerrier des Arabes, déchaîné par Mahomet, s'était élancé de conquête en conquête à l'Orient jusqu'au delà de l'Indus, à l'Occident jusqu'aux colonnes d'Hercule. Dans l'année 711, Tarik, lieutenant de l'émir Musa-ben-Noséir, avait franchi le détroit auquel il a laissé son nom, et, en une seule journée, il avait renversé à Xérès-de-la-Frontera la monarchie des Wisigoths. L'élan de leur course victorieuse porta bien vite les Arabes au pied des Pyrénées, et allaient entendre parler, non sans effroi, de ces nouveaux voisins, au visage, au costume, à la langue et aux mœurs inconnus, qui répandaient dans les plaines de la Septimanie, et jusques aux portes de ses villes, leurs rapides escadrons (712 à 715). Quatre années se passèrent, et comme il venait de recevoir de Chilpéric son titre royal et était allé partager à Soissons la défaite de ce prince, Eudes apprit que les Arabes n'étaient plus campés, mais établis en deçà des Pyrénées, et que Narbonne, malgré la force de ses remparts, était tombée sous leurs coups (719). Ce fut alors qu'il se réconcilia avec Charles Martel, en lui livrant Chilpéric, et s'apprêta à une lutte iné-

vitable contre les envahissements de l'Islamisme. Elle commença pour lui avec gloire; il enveloppa, avec ses Wascons et les nombreuses milices de l'Aquitaine et de la Provence, les Sarrasins qui étaient venus assiéger Toulouse, et fit de leur armée un carnage épouvantable (721). Mais il fut moins actif à poursuivre sa victoire, que les Arabes à venger les milliers de leurs frères qui avaient donné leur sang à la cause du prophète sous les murs de Toulouse. Il n'avait pas songé à leur enlever Narbonne, et appuyé sur cette place d'armes, le lieutenant du khalife en Espagne, Anbessa, se jeta sur la Gaule avec une nouvelle armée. Après avoir pris Carcassonne, il poussa rapidement sa course jusqu'au Rhône, et reçut la soumission de la Septimanie tout entière (725). La terreur qui le précédait était telle qu'il put, au pas impétueux de ses chevaux, porter la dévastation dans toute la Bourgogne, et aller, jusque dans les Vosges, piller Luxeuil, ce sanctuaire révéré de la piété et de la science. Partout une guerre furieuse était faite à la croix par les infidèles; c'était pour eux la guerre sainte, et Anbessa, mort de ses blessures au retour de cette expédition, est compté parmi leurs martyrs (726).

Charles Martel, pendant ce temps, était retenu au delà du Rhin par les efforts sans cesse renaissants qu'il avait à faire pour maîtriser l'indomptable Germanie. Il lui avait fallu frapper successivement sur les Saxons, les Allemands et les Bavarois, et au bout de sept campagnes son œuvre n'était pas achevée encore. Il avait alors pour auxiliaire le grand missionnaire qui fut l'apôtre de la Germanie, l'Anglo-Saxon

Winfrid, vénéré par l'Église sous le nom de saint Boniface. Mais le pacifique conquérant des âmes, non plus que le guerrier, n'avait pu obtenir que des succès partiels, et si la Frise, la Thuringe et la Hesse ne se révoltaient plus contre la loi du Christ, la victoire était loin d'être aussi avancée auprès du reste des populations germaniques. Les chroniques, dont la sécheresse reste toujours la même, malgré la grandeur du personnage et des événements, ne disent rien du motif qui, après dix ans, ramena Charles dans la Gaule, et tourna inopinément ses armes contre Eudes, que menaçait déjà le redoutable Abd-El-Rahman, nouveau gouverneur de l'Espagne pour le khalife Yezid II. Le roi d'Aquitaine avait-il réellement violé quelqu'une des clauses du traité conclu en 720 avec le duc des Franks, ou celui-ci cherchait-il seulement un prétexte pour procurer les profits d'une guerre fructueuse à ses compagnons d'armes, fatigués de leurs longues et stériles expéditions en Germanie? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on voit en 731 Charles à deux reprises passer la Loire pour piller le Berri, et s'en retirer « joyeux des riches dépouilles qu'il y avait amassées. » Par cette double attaque contre l'Aquitaine septentrionale, Charles, sans le savoir peut-être, avait aplani la route à Abdérame, qui, à cette heure même, rassemblait ses innombrables escadrons au pied des Pyrénées pour les jeter sur la Gaule au printemps de l'année suivante.

(732) Le mouvement qui précipita les Arabes en Aquitaine, à travers les montagnes des Wascons, eut une puissance irrésistible. Tout ne fut bientôt plus

qu'une vaste ruine de la Bidassoa jusqu'à Bordeaux, où Eudes s'était renfermé : les églises surtout et les monastères étaient livrés aux flammes avec l'emportement d'une rage fanatique. Eudes espérait encore, comme il l'avait fait devant Toulouse, arrêter ce torrent par une victoire ; il sortit de Bordeaux et offrit à l'ennemi la bataille ; il fut défait et n'eut plus de ressources pour échapper à Abdérame que de recourir à la générosité de Charles-Martel. Il gagna rapidement la Loire, et alla trouver le duc des Franks, à qui sa seule vue révéla tout le péril qui le menaçait lui-même. Charles promit au vaincu ses secours, à condition que, vassal au lieu de roi, il ferait rentrer l'Aquitaine dans le corps de la monarchie française.

Tandis que l'invasion arabe, avec la rapidité furieuse des eaux débordées, couvrait toute l'Aquitaine et étendait ses ravages jusqu'aux murs de Sens et d'Orléans, Charles faisait entendre dans le nord son grand cri de guerre, et appelait aux armes tout ce qui savait les porter dans les villes gallo-franques de la Neustrie, comme dans les campagnes austrasiennes, comme dans les forêts de la Germanie. Autour de lui se trouva bientôt réunie une armée égale en nombre à celle que les sables de l'Hedjaz et de l'Afrique avaient vomie contre la chrétienté, égale aussi par le courage et supérieure par le génie guerrier du chef qui la commandait. Les Franks n'opposaient pas alors au fanatisme musulman l'enthousiasme religieux qui devait, quatre siècles plus tard, enflammer leurs neveux dans les guerres saintes ; on peut dire qu'ils étaient, sans le savoir, les champions

du vrai Dieu et de la vraie civilisation contre une religion d'abrutissement et de mensonge ; mais, au défaut de cette conscience de la grande cause qu'ils défendaient, il y avait en eux l'instinctive rivalité des races du Nord et de celles du Midi, l'ardent désir de ne point laisser passer leur conquête à des nouveaux venus, et enfin le fier sentiment de leur force sous celui qui, depuis quinze ans, les menait à la victoire. Ils étaient dignes d'être l'unique et dernier rempart de l'Occident contre l'Orient, de la religion de Jésus-Christ contre celle de Mahomet, et, chose remarquable, tandis qu'au douzième siècle, l'éclat de la valeur française, répandue sur tous les Européens, leur donnera, dans le monde oriental, le nom commun de *Franks*, ici, au contraire, nous voyons le narrateur contemporain de ces événements, Isidore de Béja, appeler les Franks du nom d'Européens, comme pour les montrer seuls chargés alors de la destinée commune de toute l'Europe. Ce mot révèle chez le chroniqueur le sentiment au moins confus du service immense qui fut rendu au monde chrétien par l'épée de Charles Martel.

Ce n'étaient que quelques escadrons perdus de la cavalerie d'Abdérame qui avaient osé se porter au nord de la Loire. Lui-même, avec le gros de son armée, après avoir pris Poitiers et livré aux flammes la basilique de Saint-Hilaire, s'était arrêté dans sa marche. Soit fanatisme, soit avare convoitise, il avait résolu de ruiner le sanctuaire riche et vénéré de Saint-Martin, et déjà, dans cette pensée impie, il s'était lancé sur la route de Tours, lorsqu'il apprit que

Charles Martel s'avançait pour lui fermer le passage. Il se replia alors pour attendre l'ennemi, et c'est ainsi que se rencontrèrent dans les grandes plaines qui s'étendent entre Tours et Poitiers, les formidables armées qui allaient vider la querelle de deux religions et de deux mondes. Pendant six jours, elles demeurèrent face à face, spectacle d'une étrange nouveauté l'une pour l'autre, s'observant et ne s'attaquant que par de légères escarmouches, le plus souvent favorables aux Arabes. Ce ne fut que le matin de la septième journée, journée à jamais mémorable, que l'action s'engagea. Les Arabes, accoutumés à voir leurs ennemis promptement dispersés par la charge irrésistible de leurs chevaux et la grêle précipitée de leurs flèches, s'étonnèrent de trouver le vaste corps de l'armée franke inébranlable à toutes leurs attaques. Les deux chroniqueurs espagnols, Isidore de Béja et Roderick de Tolède, instruits sans doute par la tradition musulmane des circonstances de la bataille, font foi l'un et l'autre de cet étonnement. Roderick représente les Austrasiens comme « puissants par la supériorité gigantesque de leurs membres et les Germains comme également forts de cœur et de corps, et avec leurs mains de fer et leurs hautes poitrines brisant, en un clin d'œil, l'impétuosité des Arabes. » Isidore est plus précis et plus significatif encore : il compare les hommes du Nord, serrés les uns contre les autres, à des « murs de glace, contre lesquels les musulmans, armés à la légère, venaient se heurter sans y faire impression. » Toujours repoussés, ceux-ci n'en répétaient pas moins leurs assauts contre

ces forteresses vivantes, lorsque des cris tumultueux élevés sur leurs derrières annoncèrent l'attaque de leur camp par Eudes et les débris de ses Wascons. Ce fut pour l'Arabe inquiet de son butin un signal de désordre et de confusion. La masse redoutable de l'armée franke s'ébranle alors, et avec ses haches d'armes et ses lourdes épées elle fait de l'ennemi troublé un carnage épouvantable. Abdéraime est entraîné lui-même dans le mouvement désordonné de sa cavalerie, et blessé à mort, il va prendre son rang parmi les martyrs de l'Islamisme. On a dit qu'il avait été frappé par la main de Charles, et que ce fut à ce grand coup que le guerrier austrasien dut son surnom de Martel, *marteau d'armes*. Nul témoignage contemporain n'autorise cette légende d'un âge postérieur. Comme la nuit approchait, le duc des Franks fit cesser le combat; il ne voulut pas permettre à ses soldats l'attaque du camp ennemi au milieu des ténèbres. Une scène effroyable de confusion et de désespoir s'y passait, au rapport de quelques historiens; les tribus de l'Yemen et de Damas, de l'Afrique et de l'Espagne, y tournaient leurs armes les unes contre les autres, et au milieu de ce pêle-mêle horrible, chaque émir ne songeait qu'à se sauver par une fuite précipitée. Au point du jour, tout était silencieux sur la ligne immense des tentes arabes. Charles, qui s'attendait à une nouvelle bataille, envoya des éclaireurs pour reconnaître de plus près l'ennemi; le camp était abandonné, et les Franks purent se précipiter sur les dépouilles de la riche Aquitaine, que la victoire faisait passer entre leurs mains (octobre 732.).

La barbarie musulmane était vaincue sans retour; la Gaule ne pouvait plus lui appartenir. La Gaule, toutefois, n'était pas entièrement purgée des infidèles, et le vainqueur même était hors d'état de leur porter alors les derniers coups. D'autres soins plus pressants occupèrent dès le printemps suivant son activité guerrière. Il lui fallut visiter, les armes à la main, la Bourgogne, où sa souveraineté avait toujours été mal reconnue, et où l'incursion des Arabes venait de déchaîner une effroyable anarchie. Tout plia sous la terrible main de Charles Martel; les comtes donnés aux villes furent tous choisis parmi ses fidèles, et les campagnes de la Saône et du Rhône devinrent à leur tour pour les Austrasiens le prix de la victoire (733). Ce sont ensuite les Frisons qui rappellent le duc des Franks au sein de leurs marécages; il les y poursuit, monté sur une flottille qui va les chercher dans leurs retraites les plus impénétrables, livre les guerriers au tranchant du glaive, les idoles et les bois sacrés aux flammes, et ne se retire qu'après avoir extirpé les dernières racines du paganisme, et empêché tout retour à l'indépendance. (734) L'année suivante le voit courir en Aquitaine pour y redemander sa soumission au fils d'Eudes, Hunald, digne héritier du courage et des talents de son père. Charles lui laissa son duché, content de l'avoir enchaîné par un serment de fidélité prêté à lui et à ses fils; (736) faible lien, il le prévoit sans doute, mais ce n'est pas le moment pour Charles d'exiger davantage, lorsque l'Arabe, leur commun ennemi, recommence à les menacer l'un et l'autre. Le khalife Yezid n'avait pas accepté la des-

truction de l'armée d'Abdérame, comme le dernier mot de la Providence; tout ce que l'Orient et l'Afrique avaient pu fournir de combattants avait été rassemblé à Saragosse, pour envahir de nouveau la Gaule. Les infidèles, chose étrange, s'y étaient assuré des auxiliaires; le duc Maurontius, avec les principaux seigneurs de la Provence, pour échapper à la conquête austrasienne qui s'approchait de leur frontière, s'était soumis au gouverneur musulman de la Septimanie, et lui avait remis les grandes cités d'Arles et d'Avignon. L'invasion arabe, remontant la vallée du Rhône, s'était étendue de là jusqu'aux portes de Lyon, toujours secondée par les nobles du pays, en même temps qu'elle était maudite par le clergé. C'étaient ici les évêques et les moines qui appelaient Charles Martel. Il ne tarda pas à répondre à leur cri de détresse, (737) et assisté de son frère Childebrand, il vint mettre le siége devant Avignon, qu'il emporta d'assaut et livra aux plus cruelles rigueurs de la victoire. Il courut ensuite à Narbonne, pour y frapper au cœur la domination des Arabes en Septimanie; mais cette ville puissamment fortifiée et énergiquement défendue, échappa à ses coups. Les Franks se vengèrent de cet échec « par la destruction des villes fameuses de Nîmes, d'Agde et de Béziers, auxquelles Charles fit mettre le feu, en même temps qu'il démolissait leurs remparts, et ravageait les châteaux et les campagnes environnantes. » Ces paroles du continuateur de Frédégaire trouvent encore aujourd'hui leur confirmation visible « dans les sillons noirs tracés par

la flamme[1] » sous les arcades colossales des arènes de Nîmes.

La destinée de Charles Martel était de faire face tour à tour et sans relâche à la barbarie du Nord et à celle du Midi. L'année 738 le vit se porter des rivages de la Méditerranée aux bords du Weser, pour y infliger aux Saxons un nouveau châtiment, et exiger d'eux un tribut et des ôtages; puis, au printemps de 739, il reparaît en Provence, et avec le roi des Lombards Luitprand, dont il a réclamé l'alliance, achève de balayer en cette contrée les derniers restes de l'Islamisme. On comprend qu'au bruit des exploits chaque année renouvelés de ce grand chef de guerre, les Franks de la Neustrie et de l'Austrasie en fussent venus à oublier qu'ils n'avaient plus de roi. Théoderic IV était mort en 737, et Charles avait jugé inutile de lui donner un successeur. Les actes publics étaient datés de la première, seconde ou troisième année de la mort du roi : l'ombre même de la royauté mérovingienne en venait ainsi à s'effacer. Cependant, le véritable souverain de la monarchie franke, pour la première fois depuis vingt-quatre ans, vit arriver le printemps sans publier son ban de guerre : (740) victorieux partout, au dire des annales de Metz, il n'avait plus d'ennemi à combattre. Peut-être aussi les premières atteintes du mal auquel il devait succomber lui rendaient-elles le repos nécessaire. Quoi qu'il en soit, ce fut pendant cette année pacifique, passée par Charles Martel dans son manoir de Ver-

1. Aug. Thierry. Lett. sur l'hist. de France.

berie-sur-Oise, qu'une nouvelle et grande perspective s'ouvrit pour ses destinées, ou plutôt pour celles de sa race. D'importants événements agitaient alors l'Italie; les empereurs de Constantinople, promoteurs insensés de l'hérésie des iconoclastes, avaient soulevé contre eux l'orthodoxie romaine; les Lombards avaient profité des mécontentements populaires pour étendre leur domination sur la Toscane, sur Ravenne et d'autres villes dépendantes de l'empire grec; ils envahissaient enfin le territoire de Rome, et menaçaient cette grande métropole elle-même, indépendante de fait sous ses évêques, et ne tenant plus à la suzeraineté byzantine que par le faible lien d'une obéissance nominale. Contre le gouvernement hérétique des empereurs et l'avidité conquérante des Lombards, Rome et les papes avaient pour refuge naturel la grande nation catholique de l'Occident, celle qui venait de sauver la chrétienté du joug musulman, celle qui prêtait le secours de sa glorieuse épée à la conversion de la Germanie. Plusieurs fois déjà, Grégoire III avait invoqué l'assistance de Charles Martel contre les menaces de Luitprand; mais Charles, qui trouvait en ce prince un utile allié, s'était refusé à toute démarche qui l'eût joint à ses ennemis. Le pontife, pour entraîner dans sa cause le duc des Franks, hasarda alors un pas plus décisif. De l'aveu des principaux seigneurs romains, il envoya à Charles Martel une ambassade chargée de lui porter les clefs de la confession de saint Pierre, et de réclamer ses secours, en lui offrant, selon le continuateur de Frédégaire, la souveraineté de Rome et le titre de consul. Les am-

bassadeurs pontifieaux furent reçus avee des honneurs infinis, et renvoyés avec de rieches présents. (741) Mais il ne fut donné ni à Grégoire III, ni à Charles Martel de mener à terme cette grande négociation. L'un et l'autre moururent dans l'année. Charles, qui sentait ses forces l'abandonner, avait essayé par des œuvres pies de retarder sa fin, et de regagner les suffrages de l'Église; on l'avait vu doter des monastères, s'agenouiller dans les sanctuaires les plus vénérés; mais de la basilique de Saint-Denys, où il avait porté ses munificences et ses dernières prières, on le transporta sans espoir de guérison dans sa villa de Kiersi-sur-Oise, et il y expira le 22 octobre 741, dans la cinquante-deuxième année de son âge.

C'était une rude tâche que de sueeéder à une domination comme celle de Charles Martel, à peine fondée, et qui ne l'était que sur la force. Heureusement la Providence fit pour la race earlovingienne ce qui ne s'est pas vu peut-être une seconde fois dans l'histoire, elle lui donna de suite, dans l'ordre naturel de sueeession, quatre hommes d'un génie supérieur. Le second des Peppin fut le digne fils de Charles Martel et le digne père de Charlemagne. Leur gloire extraordinaire a seulement nui à l'éelat de la sienne.

Charles Martel, avant de mourir, avait réglé le partage de sa puissance. A l'aîné de ses fils légitimes, Carloman, il avait légué l'Austrasie avee toutes les contrées d'outre-Rhin; au plus jeune, Peppin, la Neustrie et la Bourgogne. Un troisième fils lui était né d'une de ces unions, eomme celle à laquelle lui-même devait le jour, réprouvées par l'Église, mais

autorisées par les mœurs germaniques. Charles ne l'exclut pas de sa succession, ainsi qu'il le fit de ses bâtards; il donna à Grippo, en toute souveraineté, quelques portions détachées de territoire, dont ses frères aînés ne lui laissèrent pas longtemps la possession. Carloman et Peppin commençaient à signaler par cet acte d'une ambition déloyale leur concorde fraternelle, qui demeura inaltérable, et leur donna la force nécessaire pour triompher de tous les ennemis dont fut assaillie leur domination naissante.

A peine, en effet, le bruit de la mort de Charles Martel se fut-il répandu, que tout ce qui avait plié sous son joug de fer releva la tête et ressaisit son indépendance. Au midi de la Gaule, le duc d'Aquitaine, Hunald, rompit avec éclat les liens du vasselage, en jetant en prison l'envoyé de Charles, l'abbé de Saint-Germain des Prés. En Germanie, le duc des Bavarois, Odilo, esprit actif et audacieux, réunit en une coalition formidable tous les peuples qui supportaient impatiemment, au-delà du Rhin, la souveraineté des Franks. Enfin, la Neustrie même se montra tout aussitôt agitée par les doléances menaçantes de l'Église, qui réclamait les biens dont elle avait été dépouillée, et demandait justice des profanations qu'elle avait subies. Le péril était grand; les deux princes surent y faire face par un habile mélange d'adresse et de fermeté. Ils commencèrent par ôter à leur ennemis un moyen puissant de leur nuire, en tirant de son obscurité le dernier rejeton qui restât de la race de Clovis, et le faisant proclamer roi sous le nom de Childeric III. Carloman prit le titre de maire du pa-

lais de ce prince en Austrasie, Peppin en Neustrie. En même temps, les deux frères, par un acte décisif, annoncèrent leur intention de donner satisfaction aux justes griefs de l'Église. Un concile (742) fut convoqué en Austrasie, où depuis près d'un siècle on n'en avait point vu se réunir, et la direction de cette auguste assemblée fut remise au grand apôtre de la Germanie, dépositaire de tous les pouvoirs du siége apostolique. Saint Boniface, dont la prédication avait été puissamment aidée par Charles Martel, et qui voyait dans ses fils le principal appui du christianisme en Occident, seconda de toute son autorité leurs efforts pour apaiser la tempête élevée au sein de l'Église des Gaules. Des canons furent portés pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique, la restitution des biens enlevés aux églises et aux monastères, la punition du scandale des faux évêques et des faux prêtres, et enfin, pour le retour annuel des conciles, seul moyen efficace de donner aux décrets de ces assemblées quelque force contre la profondeur du désordre et l'énormité des abus. Carloman et Peppin, pendant ce temps, avaient réuni leurs troupes pour marcher contre Hunald, qui n'osa pas les attendre en rase campagne, mais les fatigua par des siéges et des escarmouches, jusqu'au moment où la Germanie, avec laquelle il était entré en intelligence, fit en sa faveur une puissante diversion. (743) Les deux frères furent obligés de laisser là l'Aquitaine pour courir aux bords du Lech, où Odilo était à la tête des Bavarois soulevés, donnant la main aux Saxons et aux Allemands qu'il avait entraînés dans l'insurrection.

Les Bavarois ne tinrent pas contre les vieilles bandes, accoutumées à vaincre sous Charles Martel, et leur pays fut pendant deux mois à la merci des Franks victorieux. Puis les deux frères se séparèrent, Carloman pour aller faire rentrer une partie des tribus saxonnes dans sa dépendance, Peppin pour châtier Hunald, qui s'était avancé jusqu'à Chartres, et l'avait brûlée. Peppin eût voulu que Carloman vînt l'aider à frapper contre l'obstiné duc d'Aquitaine des coups décisifs; mais ce fut lui, au contraire, qui fut forcé de retourner précipitamment à la frontière germanique pour chasser les Allemands de l'Alsace, tandis que son frère poussait plus avant dans la Saxe, et imposait aux vaincus le baptême, en témoignage de leur soumission. (744) Alors seulement, tenant sous leur main la Germanie comprimée, ils purent reporter toutes leurs forces contre l'Aquitaine. Hunald allait être inévitablement écrasé, s'il ne se fût hâté de demander la paix. Elle ne lui fut accordée qu'aux conditions imposées à son père par Charles Martel, vainqueur d'Abdérame. Il ne les supporta pas longtemps, et alla s'enfermer dans un couvent, plutôt que de vivre dans l'humiliante dépendance du vasselage. Il avait laissé sa couronne à Waïfer, que l'on croit être son fils, (745) et qui n'eut le cœur moins haut ni que son père, ni que son aïeul. Les Allemands, cependant, s'étant encore une fois révoltés, Carloman retourna en Souabe avec la résolution de les dompter sans retour : il eut le malheur de le faire par un acte de perfidie. Comme ils avaient renoncé à une résistance inutile, et s'étaient laissé lier par ses soldats,

au lieu de les recevoir à merci, il en fit périr un grand nombre par l'épée. On croit que le remords de cette déloyale et barbare exécution jeta le trouble dans la conscience timorée de Carloman, et le décida à se retirer du monde pour terminer sa vie dans la pénitence. Après avoir confié à son frère ses enfants et ses États, (746) il alla recevoir à Rome des mains du pape Zacharie la tonsure et l'habit des clercs, et finit par s'enfermer parmi les moines de Saint-Benoît, dans l'abbaye du Mont-Cassin. (747) L'ambitieux Peppin n'hésita pas à s'approprier le dépôt remis à sa loyauté; il envoya ses jeunes neveux dans un monastère.

La réforme ecclésiastique, commencée par saint Boniface au premier concile de Germanie, avait été poursuivie sans relâche par ce grand évêque, qui agissait avec les pleins pouvoirs du pape et le titre d'envoyé de saint Pierre. Les conciles de Leptines, en Cambrésis, (743) et de Soissons (744), tout en confirmant et développant les importantes mesures prises pour rétablir l'ordre dans l'Église, modifièrent néanmoins le canon relatif à la restitution des biens ecclésiastiques. On avait décrété l'impossible en ordonnant que tout ce qui avait été enlevé aux églises et aux monastères leur fût rendu; les deux princes franks, eussent-ils adhéré à cette prescription absolue, se fussent trouvés sans force pour la faire exécuter. Il fallut recourir à une transaction, et le concile fut obligé d'autoriser les détenteurs des biens envahis de l'Église, à les garder leur vie durant, à titre de *précaires*, moyennant une redevance annuelle payée aux anciens

possesseurs. Les princes, à la mort de l'usufruitier, pouvaient, en cas de nécessité, renouveler le *précaire*. Ce n'était là pour l'Église qu'une insuffisante réparation; elle dut néanmoins l'accepter. Saint Boniface, du reste, agit avec toute la vigueur et toute la persévérance du zèle apostolique, pour faire descendre de leurs siéges les prélats intrus qui s'y étaient assis par l'usurpation et la violence; il établit à leur place des évêques légitimes, et tel était l'ascendant de sa sainte vie et de son grand caractère, tel était le ferme appui que lui prêtaient les deux princes franks, que l'Église des Gaules, vieille déjà de quatre siècles, subit sans trop de résistance la réforme qui lui fut apportée ainsi par l'Église naissante de la Germanie.

Peppin, sans avoir la dévotion fervente qui venait de jeter son frère dans le cloître, n'en secondait pas avec un zèle moins sincère les efforts de saint Boniface pour la restauration de la foi et du culte catholique. Le moment approchait où, en récompense de son dévouement au siége de Rome, il allait lui demander son concours pour atteindre le but le plus haut de son ambition. Il venait de triompher des graves embarras que lui avait suscités l'esprit haineux et remuant de son frère Grippo, tour à tour réfugié chez les Saxons et chez les Bavarois (749); tous ses ennemis contenus, sinon désarmés, étaient devant lui dans le silence de la terreur. Il résolut de profiter de cet intervalle de repos pour mettre un terme à la fiction surannée de la royauté mérovingienne, et réunir en sa personne le titre à la réalité du pouvoir suprême. Sa puissance était établie assez soli-

dement en Neustrie et la race de Clovis y était assez oubliée pour qu'il hasardât ce pas que n'avait pu risquer son père : il était assuré d'ailleurs d'obtenir de l'Église ce qu'elle eût fait moins volontiers pour Charles Martel. Le pape Zacharie, sans être serré d'aussi près par les Lombards que l'avait été Grégoire III, restait néanmoins sous le coup de leur ambition envahissante, et n'avait d'appui contre eux que les Franks. Peppin pouvait donc compter sur l'assistance de ce pontife pour accomplir la grande révolution qu'il méditait. Éginhard, l'historien de Charlemagne, et le quatrième continuateur de Frédégaire rapportent qu'il envoya à Rome Burkhard, évêque de Wurtzbourg, et l'abbé de Saint-Denys, Fulrad, archichapelain du palais, « pour consulter le pape Zacharie touchant les rois des Franks descendus de Mérovée, lesquels n'avaient que le titre, sans exercer les fonctions de la royauté. » Le pape était prié de décider « qui devait légitimement être et se dire roi, de celui qui restait en sa demeure sans souci et sans péril, ou de celui qui avait la charge de tout le royaume et de toutes les affaires. » Zacharie, « par l'autorité de l'apôtre saint Pierre, répondit qu'il valait mieux que ceux-là fussent rois qui exerçaient la royauté, et il fit de la sorte que Peppin fut établi roi. » « Alors, ajoute le continuateur de Frédégaire, du conseil et avec l'assentiment de tous les Franks, en même temps qu'avec l'autorisation du siége apostolique, l'illustre Peppin, par l'élection de toute la France, la consécration des évêques et la soumission des grands, fut élevé au royaume avec la reine Ber-

trade, selon les anciennes coutumes. » Hâtons-nous d'amender ce dernier mot du chroniqueur en disant que le changement de la dynastie fut accompagné d'un autre changement de la plus haute importance, l'inauguration guerrière des rois mérovingiens fut remplacée par la cérémonie toute religieuse du sacre; « Peppin fut oint par saint Boniface. » La royauté entrait ainsi en partage du caractère auguste et inviolable du sacerdoce, le roi devenait l'oint du Seigneur, comme l'avaient été les anciens rois d'Israël. Cette solennité avait été précédée de la déposition du dernier des descendants de Clovis, qu'une assemblée générale des évêques et des seigneurs, tenue à Soissons, avait déclaré « faussement roi » (752). Childéric III, dépouillé de sa longue chevelure, fut relégué dans le célèbre monastère de Sithieu, à Saint-Omer, où il mourut trois ans après. La dynastie, qui finissait avec lui, en la faisant commencer avec le prince dont elle portait le nom, avait régné trois cent quatre ans.

DEUXIÈME RACE.

ROIS CARLOVINGIENS[1].

CHAPITRE VII.

PEPPIN 752-768. — RÈGNE DE CHARLEMAGNE
ET DE CARLOMAN (771).

Il est grandement à regretter que les récits incomplets de l'histoire contemporaine ne nous laissent entrevoir que dans un jour assez obscur la physionomie de Peppin. Toutefois, même à travers cette insuffisante lumière, il est impossible de n'y pas distinguer quelques-uns des traits qui appartiennent aux grands fondateurs de dynasties. Comme nous avons vu le barbare Clovis, avec l'instinct d'une politique profonde, reconnaître l'ascendant du clergé gaulois et s'en servir pour l'établissement de sa domination, nous allons voir Peppin, avec une foi plus éclairée et

1. Ici encore nous aimons mieux rester fidèles à l'usage, que de donner à cette seconde race de nos rois son nom germanique de Karolingiens.

une plus haute intelligence, donner pour base à son pouvoir l'alliance intime du pouvoir spirituel. Nous allons le voir, en échange de l'appui moral qu'il a reçu du siége apostolique, lui prêter l'appui de son bras, et devenir ainsi le fondateur de cette puissance temporelle, appendice et garantie nécessaires de la prérogative auguste de la tiare. Nous allons le voir, enfin, génie réparateur, remettre, autant qu'il le put, un peu d'ordre là où un désordre immense avait été jeté par la violence conquérante de son père, et nous n'en admirerons que davantage sa puissante activité, ses rapides et audacieuses expéditions, et toutes les qualités guerrières qui en faisaient le digne fils d'un héros, en les trouvant unies à la sagesse politique et à la chrétienne sollicitude avec lesquelles il s'appliqua à relever l'autorité abaissée du clergé et la majesté déchue des autels.

Peppin, assis sur le trône, n'en devint que plus pressé de faire rentrer les membres détachés de l'ancienne Gaule dans le corps de la monarchie franke. On le vit d'abord se jeter sur la Septimanie, proie que sans doute il jugeait plus facile qu'une autre à saisir, à la faveur du grand déchirement qui s'opérait à cette heure même dans le Khalifat. Il lui en coûta peu, en effet, de gagner à ses intérêts Ansemond, puissant seigneur d'origine gothique, qui régissait cette province pour les Arabes. Moyennant la promesse, à laquelle il resta fidèle, d'apporter dans le gouvernement du pays les ménagements politiques qu'y avaient apportés les infidèles eux-mêmes, la plupart des villes se rangèrent sans difficulté sous sa

domination. Narbonne seule résista; mais ce fut une longue et sérieuse résistance. Les musulmans en avaient fait leur capitale, et y avaient concentré toutes leurs forces : désespérant d'en terminer promptement le siége, Peppin y laissa un corps d'armée pour bloquer la place et y tenir les Arabes renfermés. Sept ans se passèrent avant que Narbonne fût réduite à capituler : ce ne fut qu'en 759 que le flot de l'invasion musulmane acheva de se retirer entièrement de la Gaule.

Cette année même (752), Peppin eût voulu courir de Septimanie en Aquitaine, pour y châtier Waïfer, auprès de qui Grippo était allé chercher un asile et des secours. Mais la Saxe, incessamment frappée et jamais abattue, avait relevé encore une fois la tête (753), et il lui en coûta un grand effort pour la faire rentrer sous le vasselage et la contraindre à ouvrir ses frontières à la prédication évangélique. Puis, il lui fallut envoyer plusieurs de ses comtes à la poursuite du remuant Grippo qui s'était jeté en armes sur la Bourgogne, et qui périt dans cette infructueuse tentative pour la soulever. Il trouva enfin le temps, avant que l'hiver fût venu, de se porter des bords du Weser au fond de l'Armorique, où il prit de vive force la ville de Vannes, et fit reconnaître aux Bretons la souveraineté oubliée des Franks. Mais parmi tous ses travaux guerriers, Peppin portait alors le souci d'une grave négociation. Au pape Zacharie avait succédé Étienne II, et ce pontife, étroitement menacé dans Rome par l'ambitieux Astolfe, qui venait d'achever la conquête de l'exarchat, pressait le roi

des Franks, par des ambassades répétées, de lui accorder les secours qu'il avait promis à son prédécesseur. Ce ne furent bientôt plus les envoyés d'Étienne, ce fut lui-même qu'on vit passer les Alpes, pour mettre sous la protection de Peppin les intérêts du siége apostolique (janvier 754). Les chroniqueurs franks représentent le pontife vêtu d'un cilice et le front couvert de cendres, se prosternant devant le roi et implorant de lui la délivrance de la chaire de saint Pierre et du peuple romain. Peppin fit sommer aussitôt Astolfe de cesser toutes ses agressions contre le duché de Rome. Le roi des Lombards feignit de vouloir négocier, et chargea d'aller défendre ses intérêts auprès de Peppin le royal pénitent du Mont-Cassin, Carloman, qu'il savait avoir des griefs trop légitimes contre son frère. Peppin détourna le coup perfidement préparé contre lui en faisant arrêter Carloman à son entrée dans les Gaules, et l'enfermant à Vienne dans un monastère, où il mourut l'année suivante. Puis il fit décider au champ de Mars l'expédition contre les Lombards. Mais, avant de franchir les Alpes, il profita de la présence du pontife romain dans les Gaules pour faire renouveler par lui l'onction royale qu'il avait déjà reçue du saint archevêque de Mayence. Le 28 juillet 754, Étienne II sacra, dans la basilique de Saint-Denys, Peppin et ses deux fils, Charles et Carloman; ayant ensuite donné aux seigneurs franks la bénédiction apostolique, il leur interdit, sous la menace solennelle de l'excommunication, de choisir jamais un roi dans une autre race que celle de Peppin. Il conféra enfin le titre de patri-

ces romains au roi et à ses deux fils : c'était ôter aux empereurs d'Orient le dernier reste de leur souveraineté dans Rome.

Le monarque frank ne tarda pas d'un moment à acquitter sa dette envers le pontife. Avant la fin de l'été il était descendu en Italie, malgré les efforts d'Astolphe pour l'arrêter dans les gorges du Mont-Cenis, et avait rejeté le roi lombard, avec son armée battue, dans les murs de Pavie. Là Astolfe subit toutes les conditions qu'il plut au vainqueur de lui imposer; il racheta ses provinces menacées au prix d'une rançon considérable et de la promesse d'un tribut annuel, en même temps qu'il jura de restituer les places de l'exarchat et de ne plus rien attenter contre le saint-siége, ni contre la république romaine. Mais à peine l'armée franke avait-elle emporté son butin de l'autre côté des Alpes, qu'Astolfe oublia tous ses serments; non-seulement il ne fit aucune des restitutions promises, mais il envahit le duché de Rome, le fer et la flamme à la main, et assiégea la ville avec menace de l'anéantir, si le pape n'était remis entre ses mains. Étienne, dans ce pressant danger, envoie députés sur députés, lettres sur lettres, pour supplier et Peppin et ses fils, et toute la nation franke d'accourir à l'aide du siége apostolique et de tout le clergé et de tout le peuple de Rome. Il fait plus; comme s'il ne se tenait pas pour assez assuré de la puissance de ses supplications, il a recours à une hardie figure de langage et fait parler du haut du ciel saint Pierre lui-même. C'est le prince des apôtres qui, dans une lettre restée à jamais fameuse, s'adresse aux rois, aux chefs et au

peuple des Francs pour les appeler au secours de Rome, en leur promettant, avec la victoire, l'abondance des biens en ce monde et les récompenses de la vie éternelle. Les Francs, réunis dans leur assemblée guerrière du printemps (755), répondent à cet appel par un cri d'enthousiasme pour la cause du saint apôtre et de colère contre la perfidie des Lombards. Ils franchissent, comme l'année précédente, le Mont-Cenis, mettent encore une fois l'armée lombarde en déroute et poursuivent Astolfe dans les murs de Pavie. Cette fois, Peppin ne fut ni si confiant, ni si indulgent envers le vaincu; non content de lui enlever une grande partie de ses trésors, il se fit remettre les clefs des vingt-deux villes de l'exarchat, conquises par Astolfe, et envoya l'archichapelain Fulrad les déposer à Rome sur le tombeau de saint Pierre. Ce n'était pas pour lui-même, c'était pour le prince des apôtres qu'il avait vaincu; c'était à lui qu'il donnait le prix de sa victoire. Cette pieuse largesse fut ensuite confirmée par le célèbre acte de donation qui a rendu les papes souverains de la Romagne, du duché d'Urbin et d'une partie de la marche d'Ancône, avant qu'ils le fussent de Rome même. Ainsi voyons-nous commencer dans l'histoire cette puissance temporelle du saint-siége, dans laquelle l'autorité spirituelle a trouvé depuis onze cents ans la garantie de son indépendance.

Cette grande œuvre accomplie, Peppin se hâta de reprendre le chemin de la Gaule, où le rappelaient les intérêts mêmes de l'Église. Saint Boniface n'était plus là pour continuer l'important travail de la ré-

forme ecclésiastique : le vieux missionnaire, brisé par l'âge et les fatigues de l'apostolat, n'avait rien perdu de son ardente soif pour le salut des âmes, et il avait voulu achever sa carrière comme il l'avait commencée, en évangélisant les Germains idolâtres. Après avoir pourvu à sa succession épiscopale, il avait obtenu de Peppin la permission de retourner, la croix à la main, au pays des Frisons, et son zèle héroïque avait été récompensé par le martyre (755). La tâche revenait à Peppin lui-même de poursuivre la restauration de l'ordre et de la discipline dans l'Église des Gaules. Nombre de lettres qui nous sont restées d'Étienne II et de son successeur, Paul Ier, convient le roi des Franks à cette œuvre et lui en confient la mission. On le voit alors, véritable *évêque du dehors*, convoquer tous les ans soit des conciles, soit des assemblées mixtes composées de prélats et de seigneurs laïques, où s'élaborent et les canons ecclésiastiques et les capitulaires royaux. On le voit non-seulement prêter force aux règlements qui ont pour but de rendre au clergé le respect du peuple en lui rendant les mœurs du sanctuaire, mais porter aussi un vigilant esprit de détail dans tout ce qui tient à la dignité du culte, à la régularité du chant, et aux autres observances de la liturgie; on le voit s'appliquer avec un soin égal et au rétablissement de l'ordre moral par des dispositions législatives, empreintes d'un esprit qui n'est déjà plus celui de la barbarie germanique, et à la réparation du désordre matériel par des mesures aussi efficaces qu'elles pouvaient l'être contre des maux, auxquels leur profon-

deur et leur étendue ne permettaient d'apporter que des remèdes imparfaits et passagers. On n'a pas fait assez d'honneur à Peppin d'avoir ainsi ouvert la voie à son immortel successeur dans cette politique chrétienne, si grande et si nouvelle alors, qui est un des premiers titres de la gloire incomparable de Charlemagne.

Pendant quatre ans ces travaux de gouvernement semblent avoir plus occupé Peppin que les travaux de la guerre. Mais lorsqu'en 759 l'opiniâtreté des Arabes eut enfin cédé à celle des Franks, et que la prise de Narbonne eut complété la soumission de la Septimanie, il jugea le moment arrivé de se mettre tout entier à la conquête de l'Aquitaine. C'était, en effet, une véritable conquête qu'il s'agissait de faire; la question n'était pas d'aller remettre sous l'obéissance un vassal rebelle, mais bien d'entreprendre contre des populations jalouses de leur indépendance une guerre nationale; le génie de la Germanie avait un dernier coup à porter au génie de Rome, et les chroniqueurs franks le sentent si bien que dans leurs récits nous les voyons appeler ici leurs ennemis du nom de Romains. Il va sans dire que ce nom ne s'appliquait pas aux belliqueux montagnards de la Wasconie, force principale de l'armée de Waïfer, mais aux habitants des villes, qui, soit dans l'enceinte de leurs murs où ils furent assiégés, soit sur les champs de bataille, versèrent généreusement leur sang pour la cause du pays. Aussi, malgré la modération habituelle de son caractère, Peppin fut-il entraîné par l'ardeur de la lutte à donner à cette guerre,

qui ne dura pas moins de huit ans, le caractère affreux d'une guerre d'extermination. Ce mot même, *ultimum exterminium*, est celui dont se sert un hagiographe contemporain pour montrer l'Aquitaine écrasée sous les pieds du vainqueur. Éginhard représente également Peppin poursuivant l'ennemi « de château en château, de rocher en rocher, de caverne en caverne. » Le moment vint enfin où la malheureuse Aquitaine, épuisée de sang et couverte de ruines, laissa tomber ses armes (767). Waïfer, réduit pour toute armée à une poignée de braves, mais conservant toujours son indomptable énergie, s'efforça durant une année encore de soutenir une lutte désespérée; mais la poursuite infatigable des Franks, qui le traquaient comme une bête fauve, de refuge en refuge, finit par lasser le dévouement de ses derniers compagnons, et ils le massacrèrent. La Gaule méridionale était de ce coup réellement incorporée à l'empire carlovingien : toutefois, pour être soumise aux Franks, elle ne devint pas franke; par la langue, par les mœurs, par les lois mêmes, elle ne cessa point d'être romaine (768).

Peppin survécut peu à l'achèvement de cette importante conquête. Comme il venait d'entrer à Saintes, dans une sorte d'appareil triomphal, il y fut pris de la fièvre, et repartit malade par le nord de la Gaule. Arrivé à Tours, il s'y arrêta pour prier au tombeau de saint Martin, et recommanda au bienheureux le salut de son âme. De là, ses forces défaillantes le soutinrent à grand'peine jusqu'à Saint-Denys, où il s'empressa de convoquer autour de lui tous les grands

du royaume, prélats et seigneurs, afin de régler avec eux sa succession. Cet acte accompli, il s'éteignit le 24 septembre 768, dans la dix-septième année de son règne. On ignore combien de temps il avait vécu. L'aîné de ses fils déposa ses restes près de ceux de Charles Martel, dans les caveaux de la basilique de Saint-Denys, destinés par Dagobert aux sépultures mérovingiennes. Peppin porte le surnom de *Bref* dans la plupart de nos historiens anciens et modernes. Ce surnom paraît lui avoir été donné sur la foi d'une anecdote très-connue et très-peu vraisemblable, que rapporte le moine de Saint-Gall, conteur toujours intéressant, mais dont les récits tiennent parfois de la légende plus que de l'histoire.

L'admiration des siècles a lié si intimement au nom de Charlemagne l'idée de la grandeur, qu'elle en est devenue inséparable; par un privilége unique et glorieux, le titre de *Grand*, donné en surnom à d'autres princes, est devenu pour lui une partie de son nom même. Aucune voix, depuis plus de mille ans, ne s'est élevée pour contester l'éclatante supériorité de son génie, encore qu'il ait été très-diversement apprécié. Un historien de nos jours[1] nous paraît avoir, mieux que personne, assigné au règne de Charlemagne, soit au dedans, soit au dehors, son véritable caractère. Selon cet historien, les conquêtes du monarque frank ne furent pas, comme celles de tant d'autres, d'orgueilleuses fantaisies d'ambition, ou de

1. M. Guizot, *Histoire de la civilisation en France.*

gloire militaire; elles se proposèrent un grand but de politique et elles l'atteignirent. Il y avait près de quatre siècles que la masse flottante des peuplades germaniques ne cessait de se porter vers le Rhin, pour envahir la Gaule : l'offensive redoutable et opiniâtre prise par Charlemagne contre les Saxons, et le joug impérieux auquel il assujettit les autres peuples, Frisons, Thuringiens, Bavarois, Allemands, etc., eurent pour effet de mettre un terme à ce mouvement tumultueux; comme nous l'avons écrit nous même ailleurs, « il cantonna la Germanie chez elle, » et contraignit ainsi à la vie sédentaire des populations jusqu'alors errantes et sauvages. Même fait à la frontière méridionale de la Gaule : en poussant l'empire frank jusqu'à l'Ebre, Charlemagne mit la dernière main à l'œuvre de son aïeul et de son père; il fit des Pyrénées une barrière qu'il fut à jamais défendu à la barbarie musulmane de franchir. Ce qu'il fit au dedans de son empire, peut se résumer en deux mots : il voulut y être maître de fait, comme il l'était de nom, il voulut le gouverner, entreprise immense, effort de géant, supérieur aux forces humaines! Il y parvint cependant, et par une combinaison habile et puissante des éléments que lui fournissait la barbarie, il forma ce que dans la langue historique on a appelé la *monarchie barbare;* le triomphe de son génie fut que cet édifice durât autant que sa vie. Après sa mort, et le gigantesque empire, et le prodigieux travail entrepris pour le gouverner périront également; mais la grandeur de l'homme restera debout au milieu de ces ruines, et ces ruines elles-mêmes fourniront des matériaux aux âges sui-

vants, pour l'œuvre si laborieuse et si longue de la civilisation européenne.

Peppin, avant de mourir, avait fait un partage irrégulier et bizarre de la monarchie franke entre ses deux fils : à l'aîné, à celui qui fut Charlemagne, âgé de vingt-six ans, et déjà formé sous lui aux rudes travaux de la guerre, il avait laissé l'Austrasie et toute la Germanie, moins la Souabe; c'était justice de lui léguer ainsi la plus grande part de travail et de péril. A Carloman, le plus jeune, âgé seulement de dix-huit ans, il avait donné la Bourgogne, avec la Provence et la Septimanie. Puis, il avait comme coupé en deux la Neustrie et l'Aquitaine, de manière à en attribuer la partie occidentale à Charlemagne, la partie orientale à Carloman. A voir le premier proclamé roi à Noyon, le second à Soissons, on se croirait retourné aux débuts de la royauté des Mérovingiens.

Un triste sentiment de jalousie semble, dès le lendemain de leur commun avénement, animer Carloman contre son frère. La mort de Peppin avait été le signal d'une agitation menaçante en Aquitaine; Hunald était sorti du cloître, où il vivait oublié depuis vingt-trois ans, et s'était montré aux populations d'outre-Loire, les conviant à l'indépendance sous leur ancien roi. Charles ne donna pas le temps à l'insurrection de s'étendre, et il entraîna son frère avec lui dans une guerre où leurs intérêts étaient les mêmes. (769) Mais Carloman, après plusieurs journées de marche, reprit le chemin du nord de ses États, et laissa à Charlemagne tout le soin de l'expédition. Celui-ci n'eut qu'à paraître pour dissiper les projets de Hu-

nald et le contraindre à la fuite. Lupus, duc des Wascons, accueillit d'abord le fugitif dans ses montagnes, mais sur l'impérieuse sommation du roi frank, il le lui livra, en même temps qu'il se reconnut son vassal. Le vieux duc des Aquitains, rendu bientôt à la liberté, alla chercher une retraite à Rome, près du tombeau de saint Pierre.

Il ne fallut rien moins que la pieuse intervention de la reine Bertrade pour prévenir la guerre civile près d'éclater entre ses deux fils. La veuve de Peppin, chez qui l'autorité maternelle était relevée par le saint caractère de la vie religieuse, parvint à calmer l'âme ulcérée de Charlemagne, et soigneuse d'exercer partout autour d'elle une pacifique influence, elle s'efforça d'amener par un mariage une réconciliation nationale entre les Franks et les Lombards. Charles, sur les instances de sa mère, consentit à épouser Desiderata, fille du monarque italien Desiderius ou Didier; (770) mais cette princesse, au bout d'une année, ne lui ayant point donné d'enfants « il la délaissa, non moins que si elle eût été morte, sur l'avis des plus saints prêtres, » et épousa celle de ses femmes qui lui fut la plus chère, Hildegarde, fille d'un des chefs de la nation suève. Desiderata fut renvoyée à son père, qui en conçut contre Charles un mortel ressentiment. (721) Garloman mourut sur ces entrefaites, ne laissant que deux enfants au berceau. Charles ne fut pas plus empressé à recueillir l'héritage de son frère que les Franks ne le furent à le lui donner : le principe d'hérédité monarchique n'était point tellement fixé à cette époque, qu'il pût préva-

loir dans l'opinion d'un peuple de guerriers sur leur droit immémorial de choisir pour roi celui de leurs princes qu'ils croyaient le plus utile, c'est-à-dire le plus digne de leur commander. La monarchie des Franks passa ainsi heureusement, disent les annales de Metz, sous le sceptre unique de Charlemagne. Gerberge, veuve de Carloman, fit à son beau-frère la sensible injure de fuir précipitamment au delà des Alpes avec ses enfants, comme pour les dérober à ses coups. En les mettant sous la protection du roi des Lombards, elle ne fit qu'engager ce malheureux prince dans des intrigues qui amenèrent bientôt sa ruine.

Ici commence véritablement le règne de Charlemagne.

CHAPITRE VIII.

CHARLEMAGNE ROI DES FRANKS ET CONQUÉRANT (771-800).

L'empire des Franks était en paix; mais il était aisé de prévoir que cette paix, toujours troublée au dedans par les désordres mal réprimés de la violence, ne tarderait pas à l'être au dehors par les ennemis vaincus et non détruits que Peppin avait laissés à son fils. Charles s'apprêta donc à des guerres que la situation de son empire rendait inévitables, et qui devaient profiter à sa politique en transportant sur les champs de bataille l'énergie turbulente de la nation franke. Il avait alors des sujets de plainte contre le roi des Lombards; mais les deux expéditions de son père au delà des Alpes lui avaient appris que c'était là un ennemi peu à craindre, et qu'il pouvait différer sans danger l'heure de le combattre. Le péril était plus grand et les coups devaient avoir un bien autre retentissement à la frontière austrasienne, que les Saxons recommençaient à menacer depuis dix ans, moins soumis et moins chrétiens que jamais. La prédication évangélique n'avait fait que rendre plus ardent chez ces barbares leur fanatisme pour le culte d'Odin, et tout le pays entre le Rhin et le Weser,

occupé par eux de proche en proche, avait vu disparaître sous leurs pas le fragile établissement du christianisme. L'incendie de l'église de Deventer, sur l'Yssel, fut comme le défi qu'ils jetèrent à Charlemagne (772). La vengeance du monarque frank ne se fit pas attendre. Il convoque à Worms l'assemblée guerrière du champ de mai, et marche droit à la forteresse d'Ehresbourg, bâtie non loin des sources de la Lippe, au sein de la contrée sauvage où s'étaient livrés jadis contre les Romains les grands combats de la liberté germanique. Ehresbourg est emporté ; puis au haut de la montagne contre laquelle s'appuyait la forteresse, les Franks, la hache et la flamme à la main, vont détruire le fameux Irmensul (Hermann-Saüle), selon les uns, colonne d'Arminius destinée à immortaliser le souvenir du héros vainqueur de Varus, selon d'autres, dont l'opinion est plus vraisemblable, mystérieuse idole en qui se personnifiait le génie même de l'antique Germanie. Quoi qu'il en soit, en voyant tomber ce simulacre vénéré, qui était comme le palladium de leur indépendance, en voyant la forêt sacrée qui l'entourait de son ombre, pendant trois jours dévorée par les flammes, les Saxons occidentaux (Westphaliens) furent frappés d'épouvante; ils envoyèrent à Charles des otages, et lui jurèrent de recevoir avec soumission les prêtres chrétiens. Le roi frank, modéré dans sa victoire, ne se doutait guère qu'elle n'était que le premier acte d'un long drame, dont les sanglantes péripéties ne devaient pas durer moins de trente ans.

C'est l'Italie maintenant qui appelle Charlemagne,

l'Italie qui va ouvrir comme un monde nouveau à son génie enthousiaste et avide des grands spectacles de la civilisation. Le roi des Lombards ne s'était pas contenté d'accueillir à sa cour Gerberge et les seigneurs franks ennemis de Charles; il avait fait tous ses efforts pour obtenir que le pape Adrien Ier conférât l'onction royale aux fils de Carloman; et, sur le refus du pontife, il lui avait enlevé plusieurs villes de l'exarchat. Après avoir sommé inutilement Didier de rendre ses villes au saint-siége, le monarque frank n'hésita pas, malgré la saison avancée, à passer les Alpes pour aller venger l'injure du pape et la sienne (773). Didier, maître *des cluses* ou passages du val de Suze, qu'il avait fortifiées, se flattait d'arrêter les Franks devant cette barrière assez longtemps pour que les glaces de l'hiver vinssent les surprendre et les forcer à la retraite; mais un diacre de l'Église romaine, envoyé par Adrien à Charlemagne, indiqua un autre col des Alpes, par lequel une partie de l'armée franke descendit dans le val d'Aoste, et, apparaissant soudainement sur les derrières des Lombards, répandit dans leur camp l'épouvante. Dispersés et poursuivis par l'ennemi, les uns, avec Didier, se jetèrent en désordre dans les murs de Pavie; les autres, avec Adalghis, fils de leur roi, poussèrent leur fuite jusqu'à Vérone. Charles se porta rapidement sur cette dernière ville, tandis que le gros de ses troupes bloquait Pavie. Adalghis avait entraîné avec lui la veuve de Carloman et les mécontents qui s'étaient attachés à elle. En voyant les tentes de Charlemagne déployées devant Vérone, Gerberge comprit qu'il valait mieux

pour elle et pour ses enfants se rendre aux mains du vainqueur, que de courir jusqu'au bout les chances désespérées de la fortune des Lombards. Elle laissa Adalghis fuir à Constantinople, pour y chercher d'impuissants alliés, et accepta pour elle et pour ses fils une obscure destinée, dont le souvenir ne s'est point conservé dans l'histoire.

Le printemps de l'année 774 était arrivé, et Pavie tenait encore, mais sans espoir d'échapper aux coups de l'ennemi victorieux. Charlemagne crut pouvoir laisser à ses lieutenants le soin d'en achever le siége, et en allant passer les fêtes de Pâques à Rome, il voulut satisfaire à la fois et au sentiment d'une piété sincère et à celui d'une noble curiosité. Rome et son saint pontife firent tout pour rendre de dignes honneurs à l'illustre protecteur de l'Église. Les magistrats, avec la bannière de la république, s'avancèrent jusqu'à trente milles au-devant de lui; puis, aux approches de la ville, il trouva le peuple romain avec sa milice, son sénat et toutes les pompes réunies d'un cortége religieux et guerrier pour le recevoir. Ce n'étaient qu'acclamations joyeuses et chants de louange en l'honneur du patrice de Rome. Charles arriva ainsi aux portes de la basilique de Saint-Pierre, où l'attendait Adrien, entouré de son clergé, et où mille voix l'accueillirent, en lui criant, comme autrefois au Sauveur, à son entrée triomphante dans Jérusalem : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! » Le pontife et le roi s'embrassèrent, et se tenant par la main, ils entrèrent ensemble dans la basilique. Là, Charles, avec toute sa suite, se prosterna pieusement

au tombeau du prince des apôtres pour le remercier de lui avoir donné la victoire. Sur ce même tombeau, et sur les reliques sacrées qu'il contenait, le vicaire de Jésus-Christ et le monarque frank s'unirent ensuite par un mutuel serment d'alliance, et cette alliance, formée par la politique, devint bientôt une amitié cordiale, à laquelle tous deux restèrent également fidèles. Elle fut scellée dès lors par un acte solennel. Charles confirma et étendit, à ce qu'on croit, la donation faite par son père au siége apostolique. Après avoir visité, en pieux pèlerin, les nombreuses églises de la métropole du monde chrétien, après avoir recueilli dans son âme l'impression profonde des magnificences du culte et des majestueux débris de l'ancienne grandeur romaine, il reprit le chemin de l'Italie septentrionale.

Malgré la faim et les maladies, les Lombards, enfermés dans Pavie, continuaient leur courageuse résistance. Le moment vint où roi et peuples comprirent qu'elle était inutile, et qu'il fallait subir les conditions du vainqueur. Elles furent dures pour le malheureux Didier, qui ne conserva que la vie, et, qui transporté dans le nord de la Gaule, ne tarda pas à entrer au monastère de Corbie, pour y achever ses jours dans la prière et les bonnes œuvres. L'aristocratie lombarde, si fièrement attachée à ses priviléges, n'en fut point dépossédée, elle vint apporter à son nouveau maître un hommage qui était plus sur les lèvres que dans le cœur, et qu'elle espérait pouvoir bientôt lui retirer. Le reste de la nation se rangea docilement sous l'autorité d'un monarque qui respectait en

tout son existence, et semblait ne vouloir d'autre prix de sa victoire que d'ajouter à son titre de roi des Franks celui de roi des Lombards. Charlemagne, après avoir ceint la couronne de fer d'Alboin, dans la cathédrale de Milan, s'en retourna triomphalement dans la Gaule. Il apprit bientôt quel fond il pouvait faire sur les serments de ces ducs lombards, toujours si mal soumis à leurs rois nationaux, et qui devaient l'être plus mal encore à un étranger. Dès l'année suivante, des intrigues, dirigées de Constantinople par Adalghis, commencèrent à remuer l'Italie : le prince fugitif devait amener une armée grecque sur les côtes de l'Adriatique, et les principaux chefs de l'aristocratie lombarde, Aréghis, duc de Bénévent, Hildebrand de Spolète, Reginald de Chiusi, Rotgaud de Frioul, devaient à son arrivée prendre les armes. On croit même que Rotgaud n'aspirait à rien moins qu'à mettre la couronne sur sa tête. Charlemagne, malgré les graves intérêts qui réclamaient sa présence en Germanie, ne voulut point laisser aux conjurés le temps de mener à terme leur entreprise. Avec la rapidité de l'aigle, il tomba sur le Frioul, au cœur de l'hiver, châtia Rotgaud, qui périt les armes à la main, et maître de toutes ses villes, il y substitua des comtes franks aux Lombards. Adalghis resta immobile à Constantinople, et les trois complices du duc de Frioul, frappés d'épouvante, vinrent renouveler entre les mains du roi frank leur serment de fidélité. Pour quelque temps au moins, la tranquillité de l'Italie était assurée.

Il n'en allait pas de même en Saxe, où nous allons

voir la guerre renaître de la guerre, toujours plus acharnée et plus furieuse. A peine les Saxons avaient-ils su Charlemagne au delà des Alpes, qu'ils avaient couru aux armes, chassé les prêtres chrétiens, repris et rasé Ehresbourg, et poussé leurs ravages jusqu'à Fritzlar, où une terreur panique avait fait tomber de leurs mains les torches déjà allumées pour incendier l'église bâtie par saint Boniface (774). Trois corps de troupes, ou trois *scares*, selon l'expression germanique, furent jetés par le roi des Franks sur la Saxe soulevée, avant qu'il y arrivât lui-même; puis, au printemps de l'année 775, il franchit le Rhin avec une autre armée, résolu à une guerre sans repos jusqu'à ce que la contrée fût ou ruinée ou convertie au christianisme. Après avoir emporté le fort de Sighebourg, sur la Ruhr, et relevé les remparts détruits d'Ehresbourg, il courut droit au Weser, en força le passage à Brünnesberg, et vit bientôt Bruno et Assio, chefs des Ostphaliens et des Angrariens (Saxons de l'est et du nord) se présenter à lui dans l'humble attitude de la soumission. Les tribus westphaliennes, au lieu d'imiter cet exemple, avaient attaqué par surprise un campement des Franks et y avaient fait un grand carnage. Charles, toujours prompt comme la foudre, tomba sur elles au milieu de leur retraite et les contraignit à lui donner les mêmes gages de leur obéissance. Il ne s'en fût pas contenté, et eût commencé dès lors à organiser dans le pays vaincu le christianisme et la conquête, si, à cette heure même, il ne lui eût fallu retourner en Italie pour punir Rotgaud. Ce n'était qu'une trêve accordée aux Saxons;

quelques mois s'étaient à peine écoulés, et déjà Charles avait ramené ses bataillons des bords du Tagliamento sur ceux de la Ruhr ; une nouvelle attaque des Westphaliens avait reçu un nouveau châtiment, et la Saxe, effrayée de la menaçante construction du fort de Lippspring, avait tendu vers son vainqueur des mains suppliantes (776). Elle fut frappée de stupeur, lorsqu'elle le vit, l'année suivante, tenir dans son sein, à Paderborn, l'assemblée du champ de mai, et que toute sa population, *ethelings* (nobles) et hommes libres, fut citée au tribunal du roi des Franks, comme pour y recevoir le solennel arrêt de sa destinée. Charlemagne leur laissa leurs biens et leur liberté, mais à condition qu'ils s'en reconnaîtraient à jamais indignes s'ils violaient le serment de fidélité qu'il leur imposa, et dont il crut fortifier l'autorité par les engagements sacrés du baptême. Ce fut par milliers que les Saxons descendirent alors dans la piscine sainte, aux bords de la Lippe, et saint Storm, abbé de Fulde, qui leur fut donné pour premier évêque, établit son siége au lieu même où s'était élevé l'Irmensul (777).

La ville naissante de Paderborn, témoin de cette grande scène, en vit au même temps une autre qui dut faire sur les hommes de la Germanie une étrange impression de nouveauté. Charles reçut en solennelle audience l'émir de Saragosse, Soliman-Ibn-el-Arabi, qui venait, au fond de cette lointaine et sauvage contrée, lui apporter son hommage et implorer ses secours contre le khalife de Cordoue, dont il avait méconnu la souveraineté. Il y avait du péril à quitter la Saxe, toute soumise qu'elle parût être. Le principal

chef des Westphaliens, Witikind, plutôt que d'engager la foi au Dieu et au roi des Franks, avait fui au delà de l'Eyder, chez « les hommes du Nord, » et l'on pouvait craindre qu'il ne tentât un nouvel effort pour l'indépendance de sa patrie. Charlemagne n'en crut pas moins à la puissance du lien par lequel il venait d'enchaîner la masse de la nation saxonne; il ne lui importait guère moins d'ailleurs de renforcer par des conquêtes la barrière des Pyrénées que celle du Rhin, et il ne voulut point négliger l'occasion qui s'offrait à lui de faire, comme l'avaient fait son frère et son aïeul, reculer l'islamisme devant la religion de Jésus-Christ. Pour la première fois donc, en 778, il convoqua le champ de mai en terre romaine. Accourues de toutes les parties de l'Empire, des bandes armées se rassemblèrent autour du manoir royal de Chasseneuil-sur-Lot, et, partagées bientôt en deux grands corps, elles franchirent à la fois les passages orientaux et occidentaux des Pyrénées pour se réunir sous les murs de Saragosse. Les *Annales de Metz* parlent avec admiration de ces deux formidables armées qui sous leurs pas faisaient trembler l'Espagne; mais ni l'auteur de cette chronique, ni Éginhard ne donnent de détails précis sur l'expédition. On est réduit à supposer que les Arabes, auparavant divisés, se réunirent pour repousser l'invasion franke; que les populations chrétiennes, dont on attendait le soulèvement, furent contenues par la peur; qu'enfin Charlemagne, malgré le nombre de ses soldats, n'avait pas les moyens nécessaires pour assiéger Saragosse, défendue par l'intrépide et farouche Abd-el-Melek-

Ben-Omar, meurtrier de son propre fils, parce qu'il l'avait vu manquer de courage devant l'ennemi. Quoi qu'il en soit, Charles renonça à se rendre maître de cette importante cité, et après avoir reçu, avec une immense quantité d'or, l'hommage de la plupart des gouverneurs arabes du nord de la Péninsule, après avoir rasé Pampelune pour ne point laisser derrière lui cette place d'armes à la révolte, il se remit en marche vers la France, n'ayant accompli qu'à demi ses grands desseins sur l'Espagne. Cette expédition lui préparait de bien autres regrets. Le roman et la poésie, plus que l'histoire, ont donné au désastre de Roncevaux une lugubre immortalité. Tout le monde sait comment Wascons et Sarrasins, animés contre les Franks d'une égale haine, s'embusquèrent le long des flancs du mont Altabiçar pour y attendre, à son passage, l'arrière-garde de Charlemagne; comment la voyant se dérouler devant eux, « pareille à un énorme serpent de bronze, » ils firent pleuvoir sur elle un effroyable amas de quartiers de rocs et de troncs d'arbres, sous lequel ils l'écrasèrent; comment enfin le principal héros de cette tragique aventure fut le fameux Rotland ou Roland, comte de la Marche de Bretagne, qui succomba impuissant à se venger de l'invisible ennemi qui moissonna ainsi la fleur de l'armée franke. Nous laissons aux romans de chevalerie leurs fabuleuses traditions, et celle de *la brèche de Roland*, ouverte dans le roc par un coup désespéré de la *Durandal*, et celle du paladin à sa dernière heure, donnant de son cor un son si terrible que les veines de son cou s'en rompirent et que le monde

en trembla. Éginhard, dans la sobriété triste et calculée de son récit, se contente ici de dire que « cette blessure assombrit dans l'âme du roi la joie des succès remportés en Espagne. » D'autres inscrivent Roland parmi les saints, « font des braves tombés à ses côtés autant de martyrs, » tandis qu'ils prodiguent les dénominations infamantes de vassal félon, de brigand plutôt que guerrier, de *loup*, aussi bien par les œuvres que par le nom, au duc des Wascons Lupus, auteur de cette grande calamité. Ils oublient que le petit-fils de Hunald et le fils de Waïfer avait à exercer contre la nation franke de trop légitimes représailles. Lupus, tombé plus tard aux mains de Charlemagne, expia sur le gibet son triomphe déloyal; mais la population basque, dispersée dans ses montagnes, échappa à toutes les vengeances, et elle transmit aux âges suivants, avec orgueil, le patriotique souvenir de l'affront qu'elle avait infligé au puissant monarque des Franks.

Cette campagne n'est cependant qu'un épisode dans la vie guerrière de Charlemagne; l'action principale en est toujours aux bords de la Lippe et du Weser. Witikind était revenu du Danemark chez les Westphaliens, pendant que la puissance franke s'était transportée tout entière au delà des Pyrénées, et les sept années qui vont suivre seront remplies par une sorte de luttes corps à corps entre l'adorateur obstiné d'Odin et le propagateur armé de la foi de Jésus-Christ. Au bruit du désastre de Roncevaux, les serments de Paderborn ont été oubliés; le cri de guerre poussé par Witikind contre les Franks et contre leurs

prêtres a retenti d'un bout à l'autre de la terre saxonne; la Thuringe et la Hesse ont été envahies et dévastées; l'incendie, qui dévore partout les églises et les monastères, s'est étendu jusqu'à Deutz, aux bords du Rhin, et sur l'autre rive, il éclaire Cologne de ses flammes. « Ce n'était pas l'ardeur du pillage, dit Éginhard; c'était celle de la vengeance qui ranimait les Saxons; ni le sexe, ni l'âge, ni le sacré, ni le profane, rien ne put échapper à leur rage, » jusqu'au moment où ils rencontrèrent devant eux une armée de Franks orientaux et d'Allemands, à la hâte envoyée par Charlemagne pour les combattre. Elle les rejeta dans la Hesse et les vainquit à Badenfeld; et comme, malgré cet échec, Witikind tenait encore avec ses Westphaliens, Charles lui-même les alla chercher, au printemps suivant, à Bokholt, et les mit en déroute (779). Le coup fut si rude, que tout plia, sauf l'indomptable chef de l'insurrection qui, encore une fois, se réfugia en Danemark. Charles eût pu user de tous les droits que lui donnaient les engagements violés de Paderborn : il ne le fit pas, mais il n'accorda cependant la paix, que les Saxons suppliants lui demandaient à Hohrheim (780), qu'à des conditions rigoureuses. Ce n'était plus assez de lier par la foi du serment des peuples qui se faisaient un jeu de la trahir, et de leur imposer les obligations du baptême qui n'avaient pour eux rien de sacré; il fallait dépouiller leurs fiers *ethelings* (nobles) de ce qui faisait leur force, et les frapper au cœur de leur vie nationale. Une vaste confiscation leur enlève la plus grande partie de leurs terres et les attribue au clergé; plus d'assemblées politiques; plus

de juges choisis dans le pays; partout des comtes franks pour commander et pour rendre la justice, et des lois de fer pour punir le retour à l'idolâtrie, aussi bien que la révolte. « La contrée fut partagée entre des évêques, des prêtres et des abbés, dit la Chronique de Moissac, afin qu'ils l'habitassent et y prêchassent la foi. » Nous verrons l'organisation ecclésiastique de la Saxe ainsi commencée se régulariser et s'achever quelques années plus tard.

Ainsi soumise et désarmée, la Saxe était ouverte aux invasions des Slaves, campés sur la rive droite de l'Elbe. Il fallut bientôt repousser les Tchèques et les Sorabes, dont les brigandages impunis s'étendaient jusque sur la Thuringe et la Westphalie. Charles convoqua à Lippspring (782) les chefs saxons, et leur rendit leurs armes, pour qu'ils aidassent les Franks à chasser ces insolents agresseurs. C'était mettre à une trop forte épreuve la fidélité « de ce peuple au cœur de fer, ne sachant point se reposer dans la défaite, » et impatient du joug qu'il subissait. Charlemagne n'avait pas plutôt repassé le Rhin, que Witikind, avec une troupe de guerriers danois, avait reparu parmi ses compatriotes, les enflammant de son patriotisme et les appelant à la vengeance. Mêlés aux Franks, les Saxons se tournent contre eux, et leur livrent, près du mont Sonnethal, une sanglante bataille où ils sont victorieux. Deux des principaux lieutenants de Charlemagne avaient péri les armes à la main; c'était une autre défaite de Roncevaux. Charles accourt sans retard pour la venger, et telle est la terreur jetée au cœur des Saxons par la foudroyante

rapidité de sa marche, qu'arrivé à Verden, sur l'Aller, il les voit à ses pieds, reniant leur chef, qui s'est encore mis en sûreté au delà de l'Elbe. Cette fois, l'âme ulcérée du monarque frank n'était plus accessible aux généreuses inspirations de la clémence; il menaça la nation saxonne d'une entière extermination, si les complices du crime de Witikind n'étaient remis entre ses mains. Ils étaient quatre mille cinq cents. Aux yeux de Charlemagne, ce n'étaient point des prisonniers, c'étaient des rebelles et des traîtres; il les fit juger comme tels et les livra au tranchant du glaive.

L'âme s'attriste en voyant cet arrêt d'une justice barbare dicté par le génie si humain de Charlemagne. Il n'eut au reste qu'à se repentir de l'erreur déplorable de son jugement égaré par la colère. Il avait cru inspirer l'épouvante, il ne fit que déchaîner toutes les fureurs du désespoir. A peine eut-il quitté les bords ensanglantés de l'Aller, que la Saxe, dans un transport unanime de rage, se lève comme un seul homme : les *nordliude*, aussi bien que les gens de l'Est et de l'Ouest, les *freylings*, comme les *ethelings*, courent ensemble aux armes, demandant le sang pour le sang ; et Charles apprend à Thionville, au milieu de ses pacifiques travaux de l'hiver, que les Saxons, qu'il croyait terrassés, se sont jetés d'un élan forcené sur la Frise, où les peuples, presque partout soulevés et retournés au paganisme, se sont unis à eux par une redoutable fraternité de haine et de vengeance. Tout était donc à recommencer! Il ne faillit pas à cette tâche et ne se laissa pas plus retarder par le triste

échec que venait de recevoir sa politique, que par le deuil profond où le jeta alors la perte d'Hildegarde, la plus chérie de ses épouses (783). Sans attendre que toutes ses forces soient rassemblées, il court à Detmold, où Witikind a établi son camp, non loin des ruines d'Irmensul, et au lieu même où vainquit autrefois Arminius. Les Saxons trouvèrent dans leur désespoir, et peut-être aussi dans les grands souvenirs de ce champ de bataille, une énergie surnaturelle dont le monarque frank ne put triompher; il fallut qu'il se repliât sur Paderborn, jusqu'à la venue de ses renforts. Witikind s'était posté sur la Hase, près d'Osnabrück, pour y recevoir de nouveau la bataille. Un farouche enthousiasme animait les Saxons; ils invoquaient la protection d'Odin sur leurs armes, lui promettant, s'ils étaient vainqueurs, non pas seulement ses victimes accoutumées, mais de sanglantes hécatombes de Franks, sur la montagne sacrée du Hartz. Leur courage ne fut pas moins héroïque qu'à Detmold, et la lutte dura plusieurs jours, avec des flots de sang répandus de part et d'autre. Le génie guerrier de Charlemagne et la valeur disciplinée des Franks finirent par l'emporter; des milliers de cadavres saxons jonchèrent les rives de la Hase, et des prisonniers, en aussi grand nombre, furent arrachés à leur patrie pour aller au loin mourir dans l'esclavage. Rien ne s'opposa plus à la marche victorieuse de Charles jusqu'aux bords de l'Elbe; mais la Saxe vaincue n'était pas encore soumise, et l'année 784, sans être marquée par de nouvelles batailles, vit s'étendre sur toute la contrée un système affreux de dévastation.

L'hiver même n'y apporte pas de trêve, et Charles, de son campement d'Ehresbourg, où il avait appelé sa famille et sa cour, ne cessa de poursuivre, à travers les glaces et les neiges, l'indépendance saxonne dans les derniers refuges où elle s'agitait encore. Enfin, au printemps de l'année 785, il croit l'heure arrivée où il pouvait mettre un terme à ses effroyables rigueurs. Il s'était porté, au nord de la Saxe, dans le Bardengaw (duché de Lunebourg) Informé que, de l'autre côté de l'Elbe, Witikind, avec son frère Albio, faisait encore les préparatifs d'une résistance désespérée, au lieu de l'aller combattre, il lui proposa la paix, ne dédaignant pas de traiter avec lui d'égal à égal, et de lui proposer des otages pour garantie « de sa foi royale. » Witikind voyait sa patrie ruinée, et ne pouvait plus espérer en des dieux qu'il avait trouvés impuissants à la défendre; sur les assurances qui lui étaient données, il consentit à s'aboucher, à Bardenwick avec l'un des grands de la cour de Charlemagne. et bientôt il accompagna le roi des Franks lui-même dans la Gaule. Là, au milieu d'une pompeuse assemblée convoquée au manoir royal d'Attigny, Witikind reçut en grande solennité le baptême; Charles, dans le transport d'une triomphante et pieuse allégresse, lui servit de parrain et le combla d'honneurs et de présents magnifiques. C'était pour lui, comme pour son ami le pape Adrien, les heureuses prémices de la conversion de la Saxe. A partir de ce jour, la destinée du patriote saxon est enveloppée de ténèbres : plusieurs des maisons régnantes d'Allemagne réclament, sans beaucoup de preuves, l'honneur de

descendre de lui; une tradition mieux appuyée, sinon entièrement authentique, le donne pour aïeul à cet autre héros de race saxonne (Rodbertus, vir Saxonici generis), Robert-le-Fort, l'auteur de la troisième race de nos rois.

C'était le moment pour Charlemagne d'établir en Saxe, sur des bases définitives, sa domination et celle du christianisme. Alors fut promulgué le grand capitulaire *de partibus Saxoniæ*, qui se proposait d'ôter au peuple vaincu son existence nationale, en l'assimilant de tout point au peuple vainqueur[1], en l'appelant aux assemblées publiques des Franks, lui imposant des juges franks avec la loi franke, et le mêlant enfin aux troupes frankes dans les expéditions guerrières. Alors furent publiées contre les superstitions du culte odinique ces peines terribles, qui ne trouvent leur explication et leur excuse que dans le besoin de faire cesser l'idolâtrie par la terreur. La mort pour un cadavre brûlé, selon le rite antique des sépultures, la mort pour un homme sacrifie aux démons, la mort pour un complot d'idolâtres contre des chrétiens, la mort pour le refus du baptême. En même temps la dîme était partout établie en faveur du clergé, et des prestations féodales ordonnées au profit des églises. A l'évêché de Paderborn, déjà fondé, se joignirent successivement ceux d'Osnabrück, d'Hildesheim, de Verden; de Minden et de Halberstadt; (786) celui de

1. Ce sont les propres paroles d'Éginhard : « Ita ut cum Francis adunati, unus cum eis populus efficerentur. » C'était le premier exemple d'une pareille identification dans les conquêtes barbares.

Brême fut érigé l'année suivante, et saint Liudger, enfin, fut installé en 802 sur le siége de Munster. On s'afflige, sans doute, de voir la prédication de l'Évangile accompagnée, comme elle l'est ici, de la guerre, et de quelle guerre ! Mais à côté de ce douloureux spectacle, vient se placer le spectacle consolant de ces évêchés et de ces abbayes devenus autant de centres autour desquels des populations naguère sauvages et errantes se rassemblent pour y recevoir, avec les enseignements du christianisme, les principes de la vie civilisée ; on aime à voir commencer, dans l'ordre matériel comme dans l'ordre spirituel, cette heureuse transformation qui devait peupler de villes et de villages, nés à l'ombre des églises, un sol naguère couvert de landes incultes et de forêts impénétrables, en même temps qu'elle substituait les bénignes influences d'une religion de charité et de paix aux pratiques sanglantes d'un culte barbare et à des mœurs d'une effroyable férocité. La pensée de ces admirables résultats, il faut le croire, soutenait le courage de Charlemagne, et rassurait sa conscience dans sa lutte si opiniâtre et dans sa politique si rigoureuse contre les Saxons.

Cette guerre, cependant, avec ses continuelles vicissitudes, ne l'avait pas seule occupé durant les années que nous venons de parcourir. Elles avaient été, au contraire, remplies pour lui de quelques-uns des plus grands travaux de son règne. Il ne faut pas s'imaginer que ce clairvoyant génie eût méconnu la différence profonde qui sépare les races méridionales de celles du nord, et que dans l'aveuglement de l'am-

bition, il eût cru possible de les confondre pêle-mêle au sein de son vaste empire. Bien loin de là, il s'empressa, dès qu'il le put, de garantir à ses sujets de langue et d'origine latine, ce que nous appellerions aujourd'hui leur *nationalité*. Hildegarde lui avait donné trois fils. L'aîné, du même nom que son père, et déjà associé à ses travaux guerriers, devait régner après lui sur les Franks. Ce fut aux deux plus jeunes, Peppin et Louis, qu'il réserva les royaumes d'Italie et d'Aquitaine. Le dernier, à peine âgé de trois ans, fut envoyé à Toulouse pour y régner. On l'y fit entrer à cheval et revêtu d'une armure appropriée à son âge. Ainsi élevé au milieu des populations aquitaniques, le jeune prince, dans la pensée de Charlemagne, en devait prendre le langage, les mœurs et jusqu'au vêtement; il eut ses conseillers, sa cour, ses revenus, son armée, tout ce qui pouvait lui attacher les Aquitains en leur faisant croire à leur indépendance, tout ce qui pouvait les intéresser à défendre avec l'énergie du patriotisme la barrière des Pyrénées contre les Arabes. Dans la même année, (781) Peppin fut conduit par son père en Italie, où il reçut, ainsi que son jeune frère, l'onction sacrée des mains du pape Adrien. L'alliance du pontife romain devait aider le gouvernement de Peppin à s'établir à la fois sur les Italiens et sur les Lombards; la tâche qui lui était réservée était de maintenir l'Italie septentrionale indépendante de la cour de Constantinople qui, maîtresse de Naples et de la Sicile, et liguée avec les restes encore puissants de l'aristocratie lombarde, travaillait par de sourdes intrigues à relever son pouvoir sur les

ruines de la domination franke et de l'autorité du saint-siége. Il n'est pas besoin d'ajouter qu'au-dessus de ces deux royautés déléguées à des enfants, Charlemagne gardait le droit de souveraineté qui appartenait à sa puissance et à son génie.

Nous parlerons tout à l'heure des efforts si merveilleux d'intelligence et d'activité que lui coûtait son gouvernement : il faut auparavant que nous le suivions sur de nouveaux champs de bataille, et parmi les embarras et les périls sans cesse renaissants de sa vaste domination. Ce n'est jamais sans quelque danger que l'on commande aux hommes d'aussi haut, et qu'on les entraîne aussi impérieusement à sa suite que le faisait Charlemagne. Ces guerres sans repos, ces marches d'une rapidité si prodigieuse de l'Ebre au Weser et du Weser au Tibre, cette double obligation de servir en tout lieu et à toute heure, sans les connaître ou sans les comprendre, les grands desseins d'un maître, fatiguaient l'obéissance, engendraient les mécontentements et les murmures, et finirent par donner naissance à des trames criminelles contre la vie du glorieux monarque. Ainsi eut-il à punir, en 786, un complot audacieusement ourdi par les chefs de la Thuringe, pour affranchir leur pays, que les guerres de Saxe avaient ruiné. Ainsi, plus tard, un fils qu'il avait eu d'Himiltrude, la seconde de ses épouses, Peppin le Bossu et le déshérité, conspirait avec plusieurs des principaux seigneurs franks contre les jours de son père, et Charles fut tout près de tomber victime de cette trahison domestique. Les menées dangereuses des vassaux mal soumis lui donnaient

plus de soucis encore. Il lui fallut, au lendemain de la pacification de la Saxe, se tourner contre le duc de Bénévent Aréghise, et contre Tassilo, duc des Bavarois. (786) Le premier était un de ses grands chefs Lombards, complices de la rébellion de Rotgaud, à qui Charlemagne, précipitamment rappelé sur les bords du Rhin, n'avait pu imposer que les vagues engagements d'une soumission plus apparente que réelle. Aréghise, maître de la moitié de l'Italie méridionale, inquiétait le pape Adrien, en même temps qu'il entretenait avec l'empire grec des relations hostiles à la domination franke. Charles n'eut qu'à paraître sur les terres du duc de Bénévent, pour le réduire à la condition du vasselage. La puissance du duc des Bavarois était bien plus grande, et ses intrigues bien autrement étendues et menaçantes. Le fier descendant de la race illustre des Agilolfings s'indignait d'être tombé au rang de vassal, et son épouse, fille de Didier, ne cessait de lui inspirer des pensées de vengeance contre le destructeur de sa famille. Cité en 781 à la diète de Worms, comme infidèle à ses serments, il avait dû son pardon à l'intercession du pape, et s'était engagé envers son suzerain par de plus étroites obligations. Mais il n'avait pas tardé à renouer ses trames à Constantinople avec le fugitif Adalghis; en Italie, avec les mécontents de l'aristocratie lombarde, et enfin avec son redoutable voisin le khacan des Awares. Charlemagne ne voulut pas laisser le temps d'éclater à l'orage qui se formait contre lui; il fit entrer trois armées à la fois sur le vaste territoire de la Bavière, (787) et Tassilo, mal secondé par son peuple, se vit

réduit à demander merci, remettant son duché aux mains du monarque frank, pour le recevoir de lui en fief, et s'engageant à comparaître au plaid convoqué pour le printemps suivant dans la résidence royale d'Ingelheim. Les seigneurs et les prélats de toutes les provinces de l'empire frank se rendirent à cette solennelle assemblée (788). On y vit l'étrange spectacle d'un peuple se portant comme l'accusateur de son prince; c'était l'alliance impie renouvelée à l'heure même par Tassilo avec la nation détestée des Awares, qui avait ainsi appelé sur sa tête l'indignation de ses sujets. Confondu par leur accablant témoignage, le déloyal et malheureux prince confessa toutes les infractions qu'il avait commises à ses derniers serments, et d'une voix unanime Bavarois et Saxons, comme Franks et Lombards, prononcèrent contre lui la peine de mort. Charles lui laissa la vie, et lui épargna même tout ce qui eût dégradé dans sa personne la noble race dont il descendait. Il l'envoya finir sa vie, sous l'habit de moine, dans la célèbre abbaye de Jumiéges, et enferma ses fils dans d'autres couvents. Il n'entrait pas dans la politique de Charlemagne de donner un successeur aux trop puissants Agilolfings; la Bavière eut le sort des autres contrées de la Germanie, qui avaient perdu leurs chefs nationaux, et fut partagée entre des comtes franks. Le peuple fut convoqué en masse à Ratisbonne, pour prêter serment à son nouveau maître.

Au moment même où Tassilo expiait ainsi sa trahison, la coalition dont il était l'âme entra en campagne, mais trop tard, contre l'empire frank. Charles

apprit que deux armées d'Awares envahissaient sur deux points différents la Bavière, et que le fils de Didier, Adalghis, avec une flotte et des troupes grecques, venait de débarquer dans le duché de Bénévent. De ce dernier côté, le péril ne fut ni bien grand, ni de bien longue durée. Aréghis venait de mourir; son fils, Grimoald, détenu en otage à la cour de Charlemagne, accomplit fidèlement sa promesse d'aller se joindre à l'armée de Franks et de Lombards qui marchait contre les Grecs : un seul combat finit toute la guerre; Adalghis y périt, et, pour prix de sa loyauté, Grimoald recueillit l'héritage de son père. L'attaque plus redoutée des Awares n'eut pas un meilleur succès : le jeune Peppin, qui faisait alors l'apprentissage de la guerre à la tête de ses troupes italiennes, les repoussa des marches du Frioul, et, en Bavière, les Franks, joints à la belliqueuse population du pays, leur infligèrent deux sanglantes défaites. Ce n'était là que le début d'une guerre, qui devait se renouveler plus terrible et plus décisive contre ces barbares.

Elle n'éclata toutefois qu'au bout de trois ans. Cette branche de la nation hunnique, établie dans l'ancienne Pannonie, aux lieux mêmes où avait régné autrefois Attila, était restée pour l'Europe un objet de terreur, aussi bien que de haine. Le souvenir, quoique lointain, de leurs formidables invasions, la férocité de leurs mœurs et les rites affreux de leur sauvage paganisme, les traits mêmes de leur visage, empreints d'un caractère si différent de celui de la physionomie des races européennes, semblaient entourer les Awares d'un horrible prestige et les reléguer dans un monde

à part, dont on craignait d'approcher. Aussi Charlemagne, que la Bavière conquise rendait leur voisin, sembla-t-il d'abord ne songer qu'à la délimitation respective de leur frontière et de la sienne. Assez d'autres objets réclamaient d'ailleurs sa vigilante activité. C'étaient, à l'extrémité occidentale de son empire, les Bretons, à qui deux fois ses capitaines allèrent rappeler l'obligation du tribut et demander des otages. Il y avait dans la soumission même de ce peuple quelque chose d'indépendant qui obligeait de traiter moins en sujet qu'en vassal : le plus beau triomphe que Charles obtint sur eux fut de se voir apporter en hommage les épées de leurs divers chefs, avec le nom gravé de chacun de ceux à qui elles avaient appartenu. Le même esprit d'indépendance se réveilla dans les montagnes de la Wasconie, et le monarque frank eut à punir tout ensemble, à l'assemblée de Worms, en 789, et la révolte du duc Adalarik et la négligence du comte Chorso, qui n'avait pas su la réprimer. Charlemagne, enfin, devenu maître de la Germanie entière, touchait sur presque toute sa frontière orientale aux Slaves, dont les tribus nombreuses et guerrières étaient répandues des monts Carpathes à la Baltique. Parmi ces peuples, les Obotrites qui occupaient les plaines du Meklenbourg, et les Sorabes ou Serbes campés entre l'Elbe et la Saal, étaient alliés des Franks; mais les Tchèques de la Bohème et de la Moravie, qui avaient vaincu autrefois Dagobert, et les Wiltzes ou Wélétabes, les plus puissants de tous, établis entre l'Elbe et l'Oder, inquiétaient l'empire frank de leur menaçant voisinage. Ce fut contre ces derniers

que Charles eut à prendre les armes pour protéger les Obotrites, fidèles à son alliance. Il entraîna avec lui les Saxons et les Frisons contre les Wélétabes, et ayant pénétré au cœur de leur pays, les contraignit à lui prêter le serment de fidélité et à lui donner des otages (789).

Cependant, les députés du roi des Franks et ceux du khacan des Awares n'avaient pu s'entendre sur le règlement des frontières des deux empires : il fallut se préparer à la guerre. Charlemagne y employa toute l'année 790; il s'attendait à une lutte redoutable, et ne voulut s'y engager qu'avec toutes les forces de sa puissante monarchie. Le roi d'Aquitaine, qui, parvenu à l'âge de treize ans, ceignit alors publiquement l'épée, en signe d'initiation à la vie militaire, amena à son père les troupes de la Gaule méridionale. Charles lui-même réunit à Ratisbonne sous son commandement toute la population guerrière des anciens royaumes de Neustrie et d'Austrasie, pendant que le comte Théodérie, un de ses meilleurs capitaines, se mettait en marche à la tête des contingents germaniques de la Frise, de la Saxe et de la Thuringe, et que l'armée italienne, sous le jeune et vaillant Peppin, se rassemblait dans le Frioul pour attaquer de ce côté les Awares. Ce gigantesque armement ne fut pas la seule preuve donnée par Charlemagne du grave souci que lui causait cette guerre : au moment d'entrer en campagne, il s'efforça d'appeler la protection divine sur ses armes par trois jours de cérémonies religieuses; il voulut que la célébration solennelle du saint sacrifice, la pompe des

processions et les prescriptions rigoureusement observées du jeûne ou de l'aumône devinssent pour son armée le prélude des combats et le gage de la victoire (791).

La précieuse chronique du moine de Saint-Gall offre une pittoresque description du vaste campement des Awares, entre le Danube et la Theiss. Autour du *ring* ou village royal, le même sans doute qui avait été le siége de l'orgueilleuse puissance d'Attila, s'élevaient neuf enceintes concentriques, amas fortement liés de troncs d'arbres et de blocs de pierre, formant autant de remparts regardés comme inexpugnables. C'était à l'abri de ces haies ainsi distribuées en cercle les unes autour des autres, que les Awares, dans leurs huttes grossières, avaient entassé les trésors que le pillage journalier de l'empire grec mettait depuis deux siècles entre leurs mains. Charlemagne les attaqua au nord de leur empire, à l'embouchure du Camb, dans le Danube, en même temps que son fils Peppin, à travers les montagnes de la Styrie, débouchait dans la Pannonie méridionale, et avec un irrésistible élan emportait la première de leurs enceintes fortifiées. Rappelés par ce coup audacieux à la défense de leurs trésors, les Huns laissèrent le roi des Franks s'avancer au delà du Raab, presque sans trouver de résistance. Mais les vastes plaines qu'ils abandonnaient étaient pour lui une stérile conquête : la disette, puis les maladies engendrées par les miasmes des marais de la Pannonie se mirent dans son armée, et incapable, au milieu de l'automne et avec ses forces ainsi diminuées, de tenter contre le *ring* un effort

décisif, il reprit le chemin de Ratisbonne. Les dépouilles ramassées par Peppin avaient été l'unique trophée de cette campagne.

Charles ne croyait son triomphe retardé que de quelques mois; mais ses espérances furent déçues, et il passa deux années à Ratisbonne, toujours attendant l'occasion d'aller porter les derniers coups aux Awares, toujours détourné de la proie sur laquelle étaient fixés ses regards. Il se fit alors comme un temps d'arrêt dans le cours glorieux de ses prospérités, et de tous côtés sa domination si affermie parut chanceler. En une même année (792), l'Italie, l'Aquitaine et la Germanie lui manquent à la fois. Il apprend que Grimoald, jusqu'alors fidèle, s'est laissé entraîner à la révolte par les perfides suggestions des Grecs, et sans retard il est obligé d'envoyer au secours de Peppin, menacé dans sa royauté, toute l'armée d'Aquitaine. Le duc de Bénévent, qui va être accablé par des forces supérieures, rentre dans l'obéissance; mais il faut qu'en toute hâte le roi des Aquitains repasse les Alpes, pour courir dans ses provinces que le khalife de Cordoue, Heseham Ier, vient d'envahir. Malgré l'héroïque résistance de Guillaume, duc de Toulouse, les Arabes ont repris Girone, brûlé les faubourgs de Narbonne et remporté non loin de cette ville une victoire, qui leur a livré de riches dépouilles, employées par le khalife à la décoration de la grande mosquée de Cordoue. Le flot de cette incursion passagère se retira bien vite, et le roi d'Aquitaine, rentré dans ses États, n'y trouve plus d'ennemis à combattre (793). Mais là toutefois l'honneur des armes frankes exigeait une

éclatante réparation. Les choses avaient été bien plus graves en Saxe. Le vaillant Théodérie, la fleur des paladins de Charlemagne, avait été déloyalement attaqué sur les bords du Weser, et massacré avec tout un corps de troupes franques par les Saxons destinés à faire partie de son armée. La Saxe, par cette odieuse trahison, signifiait à Charlemagne qu'elle ne voulait pas verser son sang pour lui, et, s'alliant aux Awares et aux Wétélabes, elle tenta un effort désespéré pour retourner au paganisme et à l'indépendance.

Une âme moins ferme que celle de Charlemagne se fût troublée à l'idée de rentrer en lutte contre ce peuple indomptable. Non-seulement sa volonté ne faiblit pas, mais il sut maîtriser la violente émotion que lui causa le massacre de ses compagnons d'armes, et ne précipita point sa vengeance. Il lui en avait trop coûté pour l'avoir fait à Verden. Deux années se passèrent avant qu'il allât redemander aux Saxons leur obéissance (794). Nordalbingiens, Ostphaliens et Westphaliens s'étaient levés en armes comme aux derniers jours de la résistance de Witikind, le patriotisme s'était exalté jusqu'à la rage, et c'était la nation saxonne tout entière qui, déterminée à vaincre ou à périr, attendait, non loin de Paderborn, son redoutable ennemi. Lorsque cependant ils apprirent que le monarque frank, avec l'aîné de ses fils, venait d'entrer de deux côtés différents sur leurs terres, et qu'ils se sentirent près d'être enveloppés par leurs deux armées réunies, le courage les abandonna, et ils se remirent sans combat à la discrétion du vainqueur. C'était servir Charlemagne selon ses vœux que de lui fournir

l'occasion de la clémence : satisfait d'avoir rendu à ses comtes leur autorité et aux évêques leur juridiction spirituelle, et se croyant libre de tourner toutes ses forces contre les Awares, il mande, au printemps de l'année 795, les Saxons, comme ses autres sujets de la Germanie, au rendez-vous guerrier du champ de mai. Les Saxons refusent d'obéir. Les coups préparés contre les Huns tombent alors sur eux, et Charlemagne ayant à punir, avec cette dernière révolte, la sanglante défaite de son allié, le roi des Obotrites, exerce sur la Saxe, encore une fois vaincue, les plus terribles représailles. Il épargne le sang, mais il a résolu de faire du pays un désert : sous le nom d'otages, il se fait livrer des milliers de familles, qu'il enlève à leurs demeures pour les transporter en d'autres contrées de la Germanie et jusqu'au fond de la Gaule. Un des chroniqueurs contemporains va jusqu'à dire qu'il emmena ainsi un homme sur trois. Cette population exilée fut remplacée par des familles franques, qui, admises avec l'Église au partage des terres saxonnes, apportèrent dans le pays un autre esprit et d'autres mœurs. Ce système d'expatriation fut suivi dès lors, à l'égard de la Saxe, avec une inexorable persévérance : trois fois encore (797, 798, 804) les débris de cette nation décimée s'agitèrent, et trois fois de nouvelles troupes de bannis furent arrachées à leur sol natal et dispersées sur divers points de l'empire.

Pendant ce temps, la guerre contre les Awares venait de faire un pas décisif. La discorde s'était mise parmi ces barbares, et Thudun, l'un de leurs chefs, avait offert à Charles de se soumettre à lui et d'em-

brasser le christianisme. Bientôt (796), la mort du khacan, égorgé par ses sujets, offrit au duc de Frioul Herric l'occasion d'un hardi coup de main sur le siége même de la puissance et de la richesse de la nation hunnique : il franchit les neuf enceintes du camp retranché, et enleva au *ring* une partie de ses trésors. La route était ouverte; le jeune et vaillant roi d'Italie ne tarda pas à s'y élancer, et ayant pénétré de vive force jusqu'au cœur de l'ancienne résidence d'Attila, il livra le village royal aux flammes, et fit disparaître jusqu'au dernier vestige de cette domination si longtemps redoutée. Il faut entendre Éginhard entonner ici comme un chant de triomphe. « Que de batailles livrées, s'écrie-t-il, dans cette guerre! Que de sang répandu! La Pannonie, je le dirai, en est devenue vide d'habitants, et la résidence du khacan si déserte qu'il n'y reste pas trace d'habitation humaine. Toute la noblesse des Huns y périt, toute leur gloire en demeura à jamais éclipsée. Les trésors accumulés pendant une si longue suite d'années devinrent la proie du vainqueur, et les hommes ne sauraient se rappeler une guerre d'où les Franks soient revenus chargés d'aussi prodigieuses richesses. » Charles était dans sa nouvelle cité d'Aix-la-Chapelle, lorsque Peppin, dans l'ivresse de la victoire, lui amena les chefs des Huns prisonniers, avec leurs opulentes dépouilles. Jamais il n'y avait eu pour la nation franke et pour son roi tant de prospérité et de gloire. L'immense butin fut partagé entre toute l'armée : « les Franks, selon Éginhard, avaient jusqu'alors été presque pauvres : ce ne fut qu'après avoir vaincu les Huns qu'ils

devinrent riches. » Comme les restes du reptile dont la tête a été écrasée, on vit les débris du peuple avare se remuer encore une fois, et, dans cette convulsion dernière, surprendre et mettre à mort le comte Gérold qui gouvernait la Bavière. Thudun, leur chef apostat, qui les avait entraînés dans la rébellion, fut battu et tué (799), et tels furent dès lors l'abaissement et la misère de ce qui avait survécu de cette race détestée, qu'ils furent réduits, en 805, à venir implorer l'assistance de Charlemagne contre leurs anciens vassaux, les Slaves de la Bohême.

Restait un dernier ennemi à frapper, une dernière frontière à reculer, pour qu'une insolente agression n'osât plus désormais la franchir. Le khalife Hescham était mort, en 796, et ses deux frères disputaient à son fils l'héritage paternel. L'occasion était favorable de reporter les limites de l'empire frank au delà des Pyrénées, et de laver l'injure de la bataille perdue près de Narbonne (797). Louis fut chargé par son père du soin de cette expédition : le vaillant et saint Guillaume de Toulouse l'assistait de son courage et de son expérience. Deux armées d'Aquitains descendirent à la fois en Espagne par les passages de l'orient et de l'occident (798); le roi des Asturies, Alfonse, qui aimait à faire hommage de sa puissance naissante à la grandeur de Charlemagne, aida les Franks à s'étendre sur la marche de Wasconie; Pampelune se soumit à eux. Au delà des Pyrénées orientales, Girone, Cardona, Urgel et d'autres villes tombèrent en leur pouvoir, et, malgré un retour passager de la fortune en faveur du khalife El-Hakem, la souveraineté de Char-

lemagne fut irrévocablement établie jusqu'aux bords de l'Èbre (799). Deux ans plus tard, l'importante cité de Barcelone, prise par Louis, reçut un comte frank dans ses murs, et le khalife finit par reconnaître lui-même l'Èbre pour limite de son empire et de celui des Franks. Les îles Baléares, sans cesse infestées par la piraterie des Sarrasins de la côte africaine, venaient à cette même époque de chercher (799), dans le monarque frank, un protecteur et un maître.

Avec le huitième siècle, qui s'achevait parmi tant de prospérités, s'achevait aussi pour Charlemagne l'œuvre de la conquête. Les limites de son empire étaient telles alors qu'elles devaient rester jusqu'à sa mort. « Le royaume des Franks, dit Éginhard, qu'il avait hérité de son père déjà grand et puissant, reçut de lui de si illustres accroissements qu'il en fut doublé. Car, comme auparavant les Franks, appelés Orientaux, ne possédaient que la partie de la Gaule située entre le Rhin et la Loire, l'Océan et la mer des Baléares, non plus que la partie de la Germanie comprise entre la Saxe et le Danube, le Rhin et la rivière de la Saale qui sépare les Thuringiens des Sorabes, et qu'en outre les Allemands et les Bavarois étaient placés sous la dépendance des rois franks, ce fut lui qui le premier subjugua l'Aquitaine et la Wasconie, tout le sommet des Pyrénées et ensuite la Saxe. » A cette énumération manquent l'Italie septentrionale et centrale, ainsi que la ligne immense de populations tributaires, la plupart Slaves, répandues des bords de la Baltique aux portes de Venise. Il était donc permis au grand Alcuin d'appeler, sans trop de flatterie, son

roi le roi de l'Europe. » Le moment est arrivé pour nous de considérer en Charlemagne l'administrateur et le législateur de ce vaste empire. Nous le ferons, sans entrer dans tous les détails que comporte le sujet, et en nous bornant à signaler l'esprit qui anima dans ses diverses parties le gouvernement du grand monarque.

CHAPITRE IX.

CHARLEMAGNE EMPEREUR ET LÉGISLATEUR (800-814).

En commençant le récit de ce règne, nous citions le nom de l'éminent historien qui, dans notre humble opinion, en a le mieux défini le caractère. Nous ne saurions mieux faire que de lui emprunter ici quelques-unes de ses paroles. « Charlemagne, dit-il, donna au gouvernement monarchique autant de réalité et d'unité qu'il en pouvait avoir sur un territoire immense, couvert de forêts et de plaines incultes, au milieu de la barbarie des mœurs, de la diversité des peuples et des lois, en l'absence de toute communication régulière et fréquente, en présence enfin de tous ces chefs locaux qui prenaient leur point d'appui dans leurs propriétés ou dans leurs offices, ne cessaient d'aspirer à une indépendance absolue, et s'ils ne pouvaient se l'assurer par la force, l'obtenaient souvent du seul fait de leur isolement[1]. » Il nous paraît impossible de résumer avec plus de netteté et en moins de mots les difficultés insurmontables qui se dressaient devant la puissante volonté de Charlemagne

1. Guizot, *Essais sur l'Histoire de France.*

dans le gouvernement de son empire. Se figure-t-on bien quels efforts de génie lui étaient nécessaires, pour qu'à une époque où la société était sans lien et où les éléments de l'ordre n'existaient nulle part, sa pensée souveraine pût traverser la moitié de l'Europe et se faire obéir des bords du Rhin et du Danube à ceux de l'Ébre et du Volturne? De nos jours, avec la perfection si vantée de notre centralisation administrative, avec les ailes que prêtent au pouvoir le télégraphe électrique et les chemins de fer, qui oserait répondre que le même maître pût régner, également respecté partout, à Barcelone et à Pesth, à Milan, à Dresde et à Paris? Et c'était là le problème que Charlemagne avait à résoudre, lorsque rien ne l'aidait et que tout, hommes et choses lui faisaient également obstacle! En partant de ce point de vue, on s'explique tout naturellement ce que fut le système d'institutions, si on peut leur donner ce nom, que lui imposa la force des circonstances. Prenons ces institutions les unes après les autres et nous les verrons toutes concourir au même but; elles furent toutes des moyens de gouvernement.

Hincmar, d'après l'abbé de Corbie, Adalhard, cousin de Charlemagne, nous a transmis les détails les plus circonstanciés et les plus précieux sur les deux assemblées que Charlemagne convoquait tous les ans au lieu de sa résidence, la première, au printemps, plus nombreuse et composée de tous les grands, clercs et laïques, des seigneurs, aussi bien que d'hommes d'un ordre moins élevé (minores); la seconde, en automne, formée uniquement des principaux membres

de l'assemblée précédente et des conseillers attitrés du prince. « Pour que ces assemblées ne parussent pas se réunir sans motif, on soumettait à l'examen et à la délibération des grands les articles de loi ou *capitulaires*, que le roi lui-même avait rédigés sous l'inspiration divine, ou sous l'empire de la nécessité présente. » Ces paroles montrent assez clairement qu'en matière législative le rôle des assemblées était purement *consultatif*, et ce qui semblerait témoigner que cette consultation elle-même n'était qu'une simple formalité, c'est ce dernier mot de l'auteur, « que le roi, sur le vu de la délibération, décidait selon la sagesse qu'il avait reçue de Dieu. » Il faut donc chercher ailleurs l'importance sérieuse et réelle de ces grandes réunions, dans lesquelles Charlemagne s'entourait avec un soin si assidu des notables de son empire. « La seconde occupation du roi, poursuit Adalhard, était de demander à chacun ce qu'il avait à lui apprendre sur la partie du royaume d'où il venait. Non-seulement cela était permis à tous, mais il leur était même formellement enjoint de s'enquérir, dans l'intervalle des assemblées, de ce qui se passait au dedans ou au dehors du royaume.... Le roi tenait à savoir, si, sur quelque point de l'empire, le peuple murmurait ou était agité et quelle en était la cause, et s'il était survenu quelque trouble dont il fût nécessaire d'entretenir l'assemblée. Il cherchait aussi à connaître si quelqu'une des nations soumises semblait vouloir se révolter, si quelqu'une de celles qui s'étaient révoltées songeait à se soumettre, etc.... » Ou nous nous trompons, ou c'était là la véritable

destination, le véritable service de ces assemblées : elles étaient pour Charlemagne un des moyens les plus efficaces de se mettre en communication avec toutes les parties de son empire, de se rendre présent à ce qui s'y faisait et d'y faire parvenir ses volontés.

Les envoyés royaux (*missi dominici*) dans lesquels quelques écrivains n'ont voulu voir que des messagers de paix, des consolateurs officiels des misères publiques, avaient, à certains égards, ce caractère; mais ce n'était pas là leur fonction essentielle dans la pensée du maître, ce n'était pas là ce qui en faisait, selon la très-juste expression d'un de nos historiens, la cheville ouvrière de son gouvernement. Ils étaient avant tout des hommes de confiance, qui allaient porter ses ordres souverains là où il ne pouvait être lui-même, et recueillir pour lui les renseignements qui lui étaient nécessaires. Ces cours plénières, dont les romanciers se sont emparés et dans lesquelles Charlemagne se montrait tour à tour siégeant sur son trône pour y recevoir les dons et les hommages de ses peuples et des étrangers, ou se mêlant familièrement aux conversations de ceux qui étaient venus le visiter, doivent encore être comptées parmi ses moyens de gouvernement. Autant en faut-il dire de ses voyages sans nombre, dont on a fait tant d'honneur à son activité, et qui étaient un des plus impérieux besoins de sa politique. Là où il s'était fait voir, il était plus assuré d'être obéi. Enfin non content d'avoir ainsi, dans la mesure du possible, l'œil partout présent, le bras partout étendu, il voulut établir son gouvernement jus-

qu'au fond des consciences, et il est curieux de voir ses efforts incessamment renouvelés pour lier à sa personne et à celle de ses fils, par la religion du serment, les hommes libres de toutes ses provinces. Et qu'on le remarque bien, cette obligation du serment, avec sa formule rigoureusement définie, n'a rien de commun avec celle qui pèse sur quiconque tient un office ou un bénéfice de la munificence du roi ; elle s'étend sans exception à tous les hommes libres dès l'âge de douze ans, c'est-à-dire que, la royauté essaye d'enlever à l'autorité immédiate des seigneurs pour se l'assujettir directement à elle-même, pour tenir dans une étroite et personnelle dépendance, l'immense majorité de la population de l'empire. Plus Charlemagne avance dans son long règne, plus on le voit sur ce sujet multiplier les prescriptions législatives ; c'est un effort désespéré pour soumettre à l'ordre et l'unité monarchique l'indomptable élément de la barbarie.

Il ne faut pas chercher dans la législation de Charlemagne un ensemble régulier et méthodiquement lié, comme celui des lois romaines. Ses lois, ses *capitulaires*, on doit le comprendre, furent rédigés au jour le jour et selon les besoins quotidiens de son gouvernement. Il prend les législations barbares des divers peuples qui lui obéissent, comme des faits fondamentaux et inhérents à l'existence même de ces peuples ; il en respecte les principes, la purgation par serment, *le wehrgeld*, etc., tout ce qui est essentiel au génie germanique. Seulement, et c'est là que se montre sa sagesse, il en amende soigneusement les dispositions

au profit du bon sens et de l'humanité. Il voudrait pénétrer de l'esprit de christianisme ces lois des Saliens, des Ripuaires, des Burgondes, etc., monuments d'une barbarie plus ou moins contraire à tout ordre social; il voudrait assurer au droit protection contre la force, donner l'indépendance et l'équité aux jugements, opposer une répression plus efficace aux délits sans nombre qui troublent la paix publique; mais tout ce qu'il peut faire est de fortifier de son autorité personnelle les menaces d'une législation pénale, par elle-même impuissante contre les mœurs, et les préceptes d'une religion qu'on est trop accoutumé à méconnaître. Il n'est pas moins admirable d'entendre ce grand roi, du haut du trône comme d'une chaire élevée au milieu de son empire, prêcher à ses peuples les vérités morales de l'Évangile, règle de sa conduite aussi bien que de la leur. Dans un de ses *capitulaires* il exprime le regret « de ne pouvoir veiller sur tous « ses sujets en particulier et les maintenir dans la « discipline; d'où vient pour chacun l'obligation de « se maintenir lui-même dans le service de Dieu et « l'observance de ses commandements, selon qu'il le « sait et le peut. » Ailleurs il s'érige en moraliste pour flétrir l'avarice, qu'il définit la convoitise du bien d'autrui, ou le refus de rien donner à autrui de ce que l'on possède. Ici il recommande l'exercice de l'hospitalité. « Défendez, ajoute-t-il, dans des instructions « adressées à ses envoyés royaux, défendez les larcins, « les mariages illégitimes, les faux témoignages, ainsi « que nous vous y avons souvent exhortés et que les « interdit la loi de Dieu elle-même. » Une autre fois il

frappe de réprobation le péché d'ivrognerie, ou bien il enjoint aux marchands de « ne risquer pas le salut de « leurs âmes pour un vil intérêt et pour l'amour d'un « gain sordide. » Nous ne sommes pas ici de ceux qui riraient volontiers, et qui reprocheraient au pouvoir de se dégrader en se donnant ainsi la mission de catéchiser les peuples. Charlemagne, usant de l'ascendant moral que lui donnent son génie et sa puissance pour rappeler des populations ignorantes et barbares aux devoirs oubliés de la vie chrétienne, nous apparaît tout aussi grand que Charlemagne dans le plus glorieux éclat de ses triomphes. Nous ne sommes pas tentés davantage de trouver le grand homme au-dessous de lui-même quand nous le voyons, dans son capitulaire *de villis*, descendre aux prévoyances les plus minutieuses de l'économie domestique. Il recommande que sa bière et son vinaigre, son beurre et son fromage, sa farine et son lait soient de la meilleure qualité; la vente de ses œufs, le soin de ses moissons, de ses prés, de ses forêts, l'entretien de la vaisselle et du linge, des bâtiments d'habitation ou de service, le bon état des haras et des écuries, l'éducation des troupeaux, la destruction des loups, rien n'échappe à sa vigilante attention, pas plus qu'à la rigoureuse exactitude de ses calculs. Il veut avoir pour Noël des états distincts de la nature et de la quantité de tout ce qu'il possède : « *quid vel quantum de singulis rebus habeamus.* » Comment ne pas s'émerveiller de cet esprit de détail? Montesquieu l'a admiré plus que personne. Mais ce que n'a pas remarqué notre illustre publiciste, c'est que cet esprit de détail était pour

Charlemagne une nécessité, c'est que l'œil du maître n'était pas moins indispensable dans ses étables et ses basses-cours qu'aux frontières de l'Elbe et des Pyrénées, c'est qu'enfin l'économie domestique n'était pas plus connue alors en pratique qu'en théorie, et qu'il lui fallait porter là ses habitudes de gouvernement, sous peine de voir une prodigalité insensée, comme ce n'était que trop fréquent, dissiper le revenu des métairies royales. Il en coûta un jour (794) au jeune roi d'Aquitaine d'avoir négligé sur ce point important les exemples et les avis paternels : il eut l'humiliation d'aller offrir à son père le spectacle de sa royauté dépouillée et indigente. Ajoutons, pour en finir sur les *capitulaires*, que dans les soixante-cinq qui nous sont restés, monuments de l'activité législative de Charlemagne, tout n'a pas le caractère impératif de la loi : non-seulement il s'y trouve, comme nous venons de le dire, des enseignements moraux adressés aux peuples, des instructions politiques à l'usage du *missi dominici;* mais on y voit aussi des projets simplement indiqués, comme à l'état d'ébauche, dans la pensée du législateur, des notes prises sur tel ou tel objet qu'il recommande à sa propre attention et à sa mémoire, des questions qu'il doit poser à telles ou telles personnes qui sont le mieux en état de les résoudre, des réponses qu'il fait lui-même à des directions qui lui ont été demandées, témoignages merveilleux du travail sans repos de cette grande intelligence, appliquée à empêcher tout le mal et à accomplir tout le bien possible dans le gouvernement des hommes.

Nous arrivons aux relations de Charlemagne avec

l'Église, un des côtés les plus importants de sa politique. Il avait reçu de son père l'alliance du saint-siége, comme une partie de son héritage; pendant tout le cours de son règne, il ne négligea rien pour le conserver, et dans le testament qu'il fit à Thionville, en 806, pour partager l'empire entre ses fils, l'attachement à l'Église romaine leur est recommandé comme une tradition de famille, aussi bien que comme un gage du maintien de leur puissance. Il est manifeste que, dans ses hautes idées de gouvernement, l'intime union des pouvoirs spirituel et temporel lui paraissait la garantie suprême de l'ordre public. Sa correspondance avec le pape Adrien témoigne de la nécessité de cette union également sentie par l'un et par l'autre : on y voit à chaque ligne que le prince veut donner à son unité monarchique la sanction et comme le ciment de l'unité catholique, tandis que le pontife s'efforce d'appuyer sur la puissance franke, comme à un mur inébranlable, la souveraineté temporelle du saint-siége. Nous avons dit comment un motif plus relevé que celui de leurs communs intérêts les avait attachés l'un à l'autre, et comment ces deux grandes âmes s'étaient rencontrées dans les embrassements d'une étroite amitié. Le langage d'Adrien pour Charlemagne est empreint de toute la tendresse paternelle, celui de Charles a tout le respect filial, et Eginhard retrace, en fidèle témoin, la profonde douleur que son maître ressentit à la nouvelle de la mort du saint pontife. « Il le regardait comme son meilleur ami, et le pleura, comme s'il eût perdu le frère ou le fils le plus chéri.... Il fit faire pour l'âme d'Adrien des prières par tout son empire,

répandit à son intention d'abondantes aumônes, et lui composa en vers latins une épitaphe, qu'il fit graver en lettres d'or sur le marbre de son tombeau. » Rien de plus touchant et de plus vrai que le sentiment de tendresse qui respire dans ces vers : « Je joins nos deux noms, « dit-il en finissant, Adrien et Charles, moi le roi, toi « le père.... ô le meilleur des pères, je t'en supplie, « souviens-toi de ton fils; prie pour que ton fils aille « là où est son père. » Lorsque les suffrages du clergé et du peuple de Rome eurent donné Léon III pour successeur à Adrien (décembre 795), Charles écrivit au nouveau pape avec le même respect, mais en lui adressant des conseils qu'autorisait en lui sa longue expérience du gouvernement, et peu après, dans le partage de l'immense butin fait sur les Awares, il s'empressa de réserver une riche part au pontife et à l'Église de Rome (796). Ainsi réalisait-il ce qu'écrit Éginhard, qu'il n'avait rien de plus à cœur que de voir Rome, par ses soins et par ses efforts, retrouver son ancienne autorité. »

On peut donc le dire, depuis que saint Pierre avait établi sa chaire dans la ville des Césars, nul prince n'avait été donné au monde aussi grand et aussi puissant que Charlemagne, et nul ne s'était montré d'un respect et d'un dévouement égal au sien pour le siége apostolique. Nul aussi n'en reçut des témoignages d'une pareille confiance, et c'est un fait très-remarquable que la large part qui fut laissée au monarque frank par Adrien Ier et Léon III dans le gouvernement ecclésiastique. Nous dirions volontiers qu'il exerça dans tout l'Occident, où il régnait, les prérogatives

d'un légat perpétuel du saint-siége, et nous resterions bien en deçà des paroles de quelques chroniqueurs contemporains qui, en le voyant siéger et parler comme il le faisait dans les conciles, lui attribuent l'autorité de la prédication épiscopale, et jusqu'au titre *d'évêque des évêques*[1]. Ici encore, il nous faut le répéter, c'était la force même des circonstances qui l'investissait de ce pouvoir exceptionnel dans les matières ordinairement les plus étrangères au gouvernement civil; non qu'il portât l'illégitime et ridicule esprit d'ingérence des empereurs grecs dans les discussions théologiques, mais averti par la vigilance de son zèle et par ses lumières de tout ce qui mettait en péril la discipline ou même le dogme de l'Église, il usait de sa puissante initiative pour réunir en de fréquentes assemblées les prélats de son empire, et provoquer leurs opinions sur les erreurs à condamner, ou sur les abus à réformer. On a compté jusqu'à quarante de ces assemblées par lui convoquées, les unes mixtes, où des intérêts séculiers prenaient place à côté de ceux de l'Église, les autres uniquement consacrées aux affaires religieuses. Les plus importantes, parmi ces dernières, furent les deux conciles nationaux de Frankfort en 794, et d'Aix-la-Chapelle en 809, qui eurent à prononcer sur des points essentiels du dogme catholique. A Frankfort fut condamnée l'hérésie de Félix d'Urgel et de l'archevêque de Tolède Élipand, nouvelle forme du nesto-

1. C'est au moine de Saint-Gall qu'appartient cette étrange exagération.

rianisme qui s'était répandue en Espagne. A Aix-la-Chapelle, les deux mots *filioque*, faisant procéder le Saint-Esprit du Fils aussi bien que du Père, furent inscrits dans le *Credo* de l'Église des Gaules, avant de l'être dans celui de l'Église romaine. Il nous serait impossible de rappeler, même sommairement, tous les points de la discipline ecclésiastique auxquels touchèrent les sages réformes de Charlemagne. C'est surtout, il est triste de le dire, contre les mœurs du clergé, son ignorance, son oubli des devoirs du saint ministère, que sont dirigées les nombreuses prescriptions canoniques inspirées aux évêques par la pieuse rigidité du monarque. La dissipation mondaine du patrimoine des pauvres, la licence des camps introduite dans le sanctuaire, la simonie, le concubinage, tous les désordres et les abus si énergiquement combattus par Grégoire VII et les grands papes du moyen âge, l'avaient été trois siècles auparavant par Charlemagne, et il est beau de l'entendre recommander aux prélats de son empire l'exécution de ses ordonnances, dans un langage où la soumission de la foi se mêle par l'accord le plus heureux à la majesté du commandement ! « Il nous a plu d'exhorter votre diligence, ô pasteurs de l'Église de Jésus-Christ, guides de son troupeau et luminaires éclatants du monde, pour qu'avec un zèle vigilant et des avertissements attentifs, vous ayez soin de conduire le peuple de Dieu dans les pâturages de la vie éternelle, et que vous rapportiez sur vos épaules les agneaux errants dans l'enceinte du bercail par l'exemple de vos œuvres et par vos instructions, les préservant ainsi du loup

perfide, qui, s'il en trouvait qui transgressassent les décisions canoniques ou les traditions paternelles des conciles, ne manquerait pas de les dévorer, ce qu'à Dieu ne plaise.... A cette fin nous vous adressons nos envoyés, qui d'accord avec nous, et appuyés de l'autorité de notre nom, réformeront tout ce qui a besoin d'être amendé. Nous vous envoyons en outre quelques articles de lois canoniques, que nous vous croyons les plus nécessaires. Que personne ne pense qu'il y ait présomption dans le conseil de piété qui nous porte à corriger ce qui est faux, à supprimer ce qui est superflu, et confirmer ce qui est juste; mais que nos décisions soient reçues avec une bienveillante charité. » Et il finit par leur recommander instamment de ne rien négliger pour que leur diligence et l'obéissance des peuples reçoivent de la main du Tout-Puissant la récompense de la vie éternelle.

On a vu comment Peppin, d'accord avec les papes Étienne II et Paul Ier, avait été obligé de mettre la main lui-même à la restauration du culte dans la plus grande partie de l'Église des Gaules. Son règne n'avait pu suffire à l'achèvement de cette tâche; Charlemagne se fit un honneur et un devoir de la poursuivre. Il avait vu à Rome la majesté pontificale siéger dans tout son éclat, et parmi les grandeurs de la ville éternelle, nulle n'avait frappé plus puissamment son imagination que celle du culte catholique, tel qu'il se célébrait à Saint-Jean de Latran et dans la basilique des Saints-Apôtres. Ces cérémonies, comparées à celles qui s'offraient à ses regards dans les églises de la Germanie et des Gaules, ce chant surtout, plein

d'une si solennelle harmonie, opposé à la rude et grossière psalmodie qui blessait ses oreilles, lui inspirèrent tout naturellement la pensée de compléter ce qui avait été commencé par son père. Il demanda à son vénérable ami Adrien de nouveaux et plus corrects exemplaires du sacramentaire et de l'antiphonaire grégoriens, les fit soigneusement copier, puis dans un capitulaire donné à Aix-la-Chapelle, en 789, ordonna que toutes les églises de son royaume « reçussent dans la psalmodie la tradition du siége apostolique, et adhérassent dans la célébration du chant ecclésiastique à cette église, à laquelle elles adhéraient par le bienfait de la foi. » En même temps que docile, comme il le dit lui-même, aux saintes exhortations du pape Adrien « il introduisait ainsi dans son empire la liturgie romaine, nous voyons Charles agir en cette matière de sa pleine et absolue autorité. « Voulant enrichir l'office ecclésiastique de leçons choisies et de *propres du temps*, » il confia ce travail au diacre Paul Warnefrid, et, lorsque celui-ci l'eût achevé, « il l'examina et l'approuva, » et l'envoya aux églises. On a même attribué, mais à ce qu'il paraît sans fondement, au grand monarque, la composition d'une ou de plusieurs hymnes encore chantées aujourd'hui ; cette tradition, quelle qu'en soit la valeur, est au moins un hommage rendu dans les âges suivants à son zèle également reconnu pour la religion et pour les lettres.

Ce n'est pas pour Charlemagne un médiocre honneur d'avoir uni dans son esprit, par un lien aussi intime, l'idée de la civilisation à celle du christianisme, et d'avoir conçu la pensée de policer la bar-

barie par l'influence religieuse. On verra tout à l'heure à quel point il aima les lettres pour elles-mêmes, et jusqu'où alla son goût passionné pour toutes les choses de l'intelligence. Mais il importe avant tout de dire le soin consciencieux qu'il prit d'ouvrir au clergé, aussi abondantes que possible, les sources de la science sacrée et profane, et quels encouragements furent prodigués à ceux qui venaient s'y abreuver. On a cité vingt fois sa lettre à Bugulf, abbé de Fulde, pour lui recommander dans son monastère les études littéraires. « Sans doute, lui dit-il, mieux vaut faire le bien que de le connaître, mais encore faut-il le connaître avant de le faire. » Il lui parle ensuite des sentiments pieux, mais du langage grossier qu'il s'afflige d'avoir entendu dans la bouche de plusieurs moines, et lui exprime la crainte que l'intelligence même des textes sacrés ne soit moindre qu'elle ne devrait l'être. On a cité également les paroles sévères qu'il adresse à Lulle, archevêque de Mayence, lui reprochant l'insouciance qu'il apportait à instruire ses jeunes clercs, et lui enjoignant, ou de corriger par des admonitions paternelles, ou de châtier par le bâton pastoral les esprits rebelles à l'enseignement. On connaît enfin le jugement solennel qu'au retour d'une de ses campagnes il prononça, du haut de son trône, sur la jeunesse de l'école palatine, faisant passer les mauvais à sa gauche et les bons à sa droite, et ainsi que le juge suprême à la fin des siècles, menaçant les uns des foudres de sa colère, promettant aux autres les évêchés et les abbayes, comme récompenses de leurs studieux efforts. Tout concourt à prouver qu'il avait

conçu pour les ministres des autels un idéal de moralité et de savoir vers lequel il les faisait monter, en quelque sorte malgré eux, pour les placer au-dessus du reste des peuples, dont ils devaient être l'exemple et la lumière. Là, comme ailleurs, son succès fut incomplet et passager; mais il n'en a pas moins eu la gloire d'ouvrir, au milieu de la barbarie, les véritables voies à la civilisation chrétienne.

La Providence mit heureusement sur sa route un homme fait pour le seconder dans son désir immense d'acquerir et de répandre le savoir. Ce fut à son retour de Rome en 781, qu'il rencontra à Parme l'Anglo-Saxon Alcuin (Alkwin), chef de l'école d'York. Charlemagne, qui, au rapport d'Éginhard, aimait les étrangers et mettait grand empressement à les accueillir, reconnut bien vite dans Alcuin l'instrument nécessaire à l'accomplissement de ses nobles desseins. Tout ce qu'embrassait alors le savoir humain avait trouvé place dans la vaste intelligence du moine anglo-saxon, et il n'était guère de matière sur laquelle il ne pût satisfaire la curiosité insatiable de son auguste disciple; mais à ce don il en joignait un autre, peut-être aussi précieux pour Charlemagne, c'était une activité pratique, un génie organisateur qui le mettait en état de s'associer à l'œuvre de régénération intellectuelle que le monarque rêvait pour son empire. Comme l'a écrit un historien que nous aimons à citer, Alcuin fut, dans ce grand travail, le premier ministre de Charlemagne; ce fut lui qui, joignant aux patients labeurs de l'érudition le soin de fonder et de diriger les écoles, sut procurer à son maître la satisfaction

glorieuse de voir l'enseignement renaître et un siècle littéraire éclore au sein de la barbarie. Ce n'était assurément ni le siècle d'Auguste, ni celui de Louis XIV; mais quand on songe aux résultats obtenus par l'alliance de ces deux grands esprits, quand on voit les monastères de Fulde, de St-Gall, de Corbie, d'Utrecht, de Saint-Wandrille, de Reims et de Tours, devenir, sous leur impulsion combinée, des écoles où l'on enseigne, avec la science sacrée, la grammaire, la rhétorique, la poésie, la jurisprudence, les mathématiques, l'astronomie, l'histoire naturelle, la chronologie, la philosophie ; quand on suit le maître et l'élève dans leurs efforts, non moins prodigieux que ceux des grands érudits de la Renaissance, pour faire restituer par des copistes intelligents les textes altérés de l'antiquité et livrer à une circulation étendue les manuscrits ainsi corrigés; quand on compte le nombre étonnant d'hommes d'étude ou d'action sortis de ces écoles, ou accourus des contrées étrangères pour concourir à leur splendeur, et fournissant au monarque, non-seulement le plus bel ornement de sa cour, mais aussi les instruments les plus utiles de son gouvernement ; quand on se représente enfin au milieu de quelles ténèbres s'est levée cette lumière, pâle aurore du jour éclatant de la civilisation, mais destinée pourtant à ne plus s'éteindre, il est bien permis de marquer à ce siècle sa place dans l'histoire de l'esprit humain en l'appelant le siècle de Charlemagne.

On ne lit plus les écrits d'Alcuin, non plus que ceux de ses coopérateurs à la tâche difficile et glorieuse qu'il eut à remplir; mais leurs noms n'en ont pas

moins conservé la reconnaissance et le respect de la postérité. L'évêque d'Orléans, Théodulfe, qui enseigna à Charles la musique et la poésie, le duc Angilbert, qu'il employa dans ses plus importantes négociations, le diacre Paul Warnefrid, l'historien des Lombards, Clément le Scot ou l'Irlandais, Rikulfe, archevêque de Mayence, et Leidrade de Lyon, l'austère réformateur de l'ordre monastique, saint Benoît d'Aniane, Adalhard et Wala, successivement abbés de Corbie, et tous deux parents de Charlemagne, et pour finir par le plus connu de tous, Éginhard, son secrétaire, son ami et son biographe, lui forment, dans l'histoire, comme un cortége sur lequel s'est répandu un rayon de sa gloire. Il n'est pas à cette heure d'enfant élevé dans nos écoles qui n'ait ouï parler de la fameuse Académie de Charlemagne, où la plupart de ces doctes personnages siégeaient sous des noms littéraires empruntés à l'antiquité, où deux des filles du roi, Ghisla et Gundrade, émules des nobles goûts de leur père, prenaient place à côté de lui, et où lui-même se faisait appeler David, en témoignage de la préférence qu'il donnait à la poésie sacrée sur les lettres profanes. Le temps n'est plus où l'Université de Paris se prétendait fille de l'*École Palatine :* cette école n'était, à proprement parler, que celle du palais du prince, qu'il tenait à avoir sous son œil pour en inspecter les travaux, celle où il faisait instruire ses enfants et où il recevait des leçons lui-même et d'Alcuin, et de Pierre de Pise, et de quiconque avait quelque chose à lui apprendre. Rien ne peut, en effet, donner une idée du besoin de savoir qui le tourmen-

tait : on a vu avant et après lui de grands princes rapprocher d'eux les savants et les lettrés par une honorable familiarité ; peut-être s'en est-il trouvé, quoique nous en doutions, qui leur aient parlé le langage d'intimité affectueuse que leur parlait Charlemagne; mais, à coup sûr, il n'y en a point eu qui aient exploité avec une activité égale à la sienne tout ce qu'il y avait en eux d'idées et de connaissances. « Alcuin, selon l'expression d'Éginhard, apaisa, mais ne rassasia point la soif de science dont Charles était dévoré. » Le jour vint où, après quinze ans d'un labeur sans relâche, le docte Anglo-Saxon demanda du repos pour son esprit et son corps, qui ne pouvaient plus suffire à l'infatigable activité du monarque. Il obtint en 796 de laisser à Clément Scot la direction de l'école du palais, et se retira dans son abbaye de Saint-Martin de Tours, dont il fit un des plus riches foyers de lumière qu'il y eût dans l'empire. Il ne cessa point dans sa retraite de correspondre avec Charlemagne, et lui adressa pour dernier et précieux tribut de sa reconnaissance, en même temps que de son savoir, un exemplaire de la Bible tout entier copié de sa main.

Épris, comme l'était Charles, de toutes les merveilles de la civilisation, il voulut donner, sinon à son empire tout entier, du moins aux lieux ordinairement privilégiés de sa présence, la parure des arts qu'il avait vus briller en Italie d'un reste de splendeur. Aucun des monuments qu'il fit élever, églises ou palais, n'est resté debout jusque dans les temps modernes : les plus habiles critiques n'ont donc pu que conjecturer

d'après des données incomplètes et douteuses ce que l'architecture fut sous son règne. Ce qu'on sait seulement, c'est que les ouvrages dont il ordonna l'exécution furent l'objet de l'admiration contemporaine. Ses palais de Nimègue et d'Ingelheim, ses oratoires de Francfort et de Ratisbonne étaient renommés pour leur magnificence; mais rien n'égalait l'enthousiasme excité par les grandeurs et les beautés d'Aix-la-Chapelle, de cette capitale qu'il avait aimé à se créer, au cœur de sa contrée natale et tout près du berceau même de sa famille. Il faut lire les vers dans lesquels Alcuin célèbre « la nouvelle Rome qui élevait jusqu'aux astres le faîte de ses tours, et le pieux monarque qui, du haut de sa royale demeure, assignait à chaque édifice sa destination future. » Comme Constantin avait autrefois dépouillé Rome et la Grèce pour en enrichir sa capitale, comme, alors même, les khalifes Ommiades appropriaient les matériaux des constructions romaines en Espagne aux brillants caprices de l'architecture arabe, Charlemagne tira de Rome, et surtout de Ravenne, les mosaïques et les colonnes qui embellirent sa ville naissante. Ces riches ornements furent prodigués par l'architecte Ansegise, abbé de Fontenelle, dans la *chapelle* de Notre-Dame, qui a laissé son nom à la cité impériale. Le palais emprunta celui de Latran au palais de Constantin à Rome, et ses décorations lui furent fournies par l'ancienne résidence des rois ostrogoths et des exarques byzantins. Le moine de Saint-Gall, entre autres curieux détails qu'il donne sur la fondation de la capitale austrasienne, signale le soin que Charles avait eu

d'entourer sa demeure de celles de tous les grands de sa cour, «de telle sorte qu'à travers les treillages qui formaient son balcon, il pût voir les moindres gestes de ceux qui entraient où sortaient. » Au-dessous de ces maisons « régnaient de longues galeries, où plongeait encore le regard du maître, ouvertes par ses soins aux pauvres et aux pèlerins, et leur offrant en hiver, avec des fourneaux allumés, un abri contre les rigueurs de la température. Le pont de cinq cents pieds de longueur jeté sur le Rhin, près de Mayence, était un des monuments les plus admirés des contemporains de Charlemagne; l'incendie qui le dévora frappa l'esprit des peuples comme une calamité publique, et fut compté parmi les signes précurseurs de la fin du grand homme. Dans la pensée d'ouvrir au cœur de la Germanie, encore hérissée de ses épaisses forêts, une facile voie de communication, il entreprit de joindre par un canal le Rhin au Danube, et après des travaux opiniâtres, qu'il dirigea souvent lui-même, il ne fallut rien moins que l'impuissance démontrée de l'art de l'ingénieur, tel qu'il existait alors, contre les obstacles opposés par la nature, pour que l'infatigable ouvrier de la civilisation laissât son œuvre inachevée. Charlemagne eut la douleur de voir là, de ses yeux, le sort réservé après lui, sans qu'il le sût, à bien d'autres conceptions de son génie. Il allait trop vite et trop loin pour son siècle.

Retournons au récit des événements qui finissent son grand règne.

Il était en Saxe au printemps de l'année 799. En vain avait-il déjà arraché à la contrée plusieurs mil-

liers de familles ; en vain, pour imprimer à la conquête le caractère d'une prise de possession irrévocable, s'y était-il établi lui-même en propriétaire, et avait-il donné à sa résidence le nom du manoir natal de sa famille, celui d'Héristall ; les Saxons du Nord, moins à portée de ses coups et ramenés sans cesse au paganisme par le voisinage de leurs frères de la Scandinavie, continuaient, en se débattant sous le joug, à provoquer ses rigueurs. Léon III vint alors d'Italie le trouver à Paderborn ; de graves événements avaient fait sortir de Rome le pontife, et Charlemagne, en fidèle défenseur du saint-siége, l'avait invité à se rendre auprès de lui. Il apprit de la bouche du pape l'attentat commis sur sa personne par les deux neveux d'Adrien Ier, Campulus et Pascalis : pendant qu'il allait processionnellement, l'un des jours de la fête des Rogations, de Saint-Jean de Latran à la basilique de Saint-Laurent, Léon avait été assailli, maltraité, mutilé même et emmené prisonnier par une bande de malfaiteurs, et n'avait dû son salut qu'à l'intervention armée du duc de Spolète. Charlemagne, qui avait vu avec joie les Germains nouveaux convertis prodiguer au pape leurs hommages, le renvoya à Rome sous une escorte nombreuse de prélats et de seigneurs ; huit commissaires étaient en outre chargés d'informer sur la tentative d'assassinat et de veiller à la sûreté du chef de l'Église. Léon, en effet, rentra triomphalement dans la ville pontificale, protégé par les lances des Saxons et des Frisons, des Franks et des Lombards, et au milieu des acclamations du sénat et du peuple romain, accourus à sa rencontre. Dès que les soins de

son gouvernement lui permirent de passer les Alpes, Charles partit lui-même pour Rome, afin de rendre son jugement dans le litige élevé entre le pape et ses ennemis, et le 24 novembre de l'année 800, il fut reçu par le pontife à l'entrée de la basilique de Saint-Pierre. Un concile mêlé d'évêques et de laïques franks et romains devait prononcer sur les imputations dont Pascalis et Campulus chargeaient Léon III pour justifier leur crime ; mais l'assemblée ne se reconnut pas le droit de juger le chef de l'Église, et Léon ayant posé sur sa tête la croix et le saint livre des Évangiles, se disculpa en affirmant par serment son innocence. Ses accusateurs furent condamnés à mort : il obtint que cette peine fût changée contre celle de l'exil.

Les fêtes de Noël arrivèrent, et la basilique de saint Pierre vit s'accomplir dans son enceinte un événement de la plus solennelle importance. Comme Charles s'y était rendu pour entendre la messe, au milieu des flots pressés d'une pieuse assistance, et qu'agenouillé au pied de l'autel, sur le tombeau des saints apôtres, il y faisait sa prière, le pape Léon, paraissant céder à une soudaine inspiration, s'approcha de lui et lui posa sur la tête une couronne d'or. Un cri trois fois répété s'échappe aussitôt du sein de la multitude, qui remplit la basilique : « A Charles, très-pieux, auguste, couronné de Dieu, grand et pacifique empereur, vie et victoires. » Et, s'il en faut croire les récits des chroniqueurs franks, Léon donne le premier l'exemple de rendre hommage à la majesté du nouvel empereur, « en l'adorant, » selon le cérémonial de la cour de Byzance.

Il serait oiseux de rechercher si tout avait été concerté à l'avance dans cette grande scène, ou si Charles en éprouva réellement la surprise et le mécontentement que lui prête Éginhard. Quoi qu'il en soit, ce qui venait de se passer n'était pas une vaine cérémonie et le simple échange d'un titre contre un autre. Jusqu'à cette heure, les papes, comme évêques de Rome, étaient restés dans une sorte de subordination devant l'empereur de Constantinople, et Léon III lui-même avait fait placer dans son palais de Latran, en 797, une mosaïque qui représentait cet empereur recevant le labarum des mains de J. C., tandis que le roi frank, simple patrice, recevait l'étendard sacré des mains du saint-père. Tout était changé avec le couronnement de Charlemagne et la solennelle acclamation du peuple romain : le patrice, devenu empereur, marchait désormais l'égal du césar de Byzance, et du même coup celui-ci perdait son droit nominal de suzeraineté sur Rome et sur son évêque. Or, il ne faut pas croire que ce fût quelque chose d'entièrement illusoire que le respect qui s'était conservé en Occident pour la majesté impériale, même absente, même siégeant sur la rive lointaine du Bosphore. L'idée de droit, l'idée de *légitimité*, comme nous disons aujourd'hui, y était restée inséparablement attachée dans le souvenir des peuples; les barbares eux-mêmes regardaient leur conquête comme un fait d'hier, au-dessus duquel planait, à une hauteur incontestée, l'antique pouvoir de l'empire, le grand pouvoir public, *manus publica*, *res publica*, ainsi que l'appelle le chroniqueur bourguignon Fré-

dégaire au septième siècle. A Charlemagne sacré par Léon III passait tout naturellemenr l'auguste prérogative de cette souveraineté, qui, encore respectée alors qu'elle n'était guère plus qu'une ombre, se relevait chez lui de l'éclat de son génie et de la vaste étendue de sa domination. La chaîne des empereurs d'Occident, interrompue depuis trois siècles et demi, se renouait glorieusement en sa personne, et avec lui commençait « ce saint empire romain, » dont les chefs, en vertu de la haute légitimité de leur titre, purent, au moyen âge, balancer, dans l'opinion des peuples, la grande autorité du vicaire de J. C., et ne cessèrent jamais d'être tenus pour supérieurs à tous les autres rois, lors même qu'ils leur étaient inférieurs en puissance. Charlemagne, au reste, dès qu'il eut sur la tête la couronne impériale, parut lui-même avoir le sentiment du nouveau caractère dont il était revêtu et de l'agrandissement de sa mission; c'est à partir de cette époque qu'on le voit surtout appliqué à rechercher les moyens de maintenir l'ordre et l'unité dans le corps toujours prêt à se démembrer de son empire; c'est à cette époque qu'appartiennent ses ordres, sans cesse renouvelés, pour attacher par le lien du serment tous ses sujets à sa personne; c'est alors qu'il fait rédiger par écrit en les amendant, comme nous l'avons dit, dans un esprit de justice et d'humanité, les lois barbares, confiées jusque-là à une douteuse tradition, qu'il multiplie les assemblées ecclésiastiques et leurs sages règlements, qu'enfin, sur tous les points de son administration, il étend le plus avant sa sollicitude dans l'avenir.

Un de ses plus graves soucis était celui que lui causait la piraterie des hommes du Nord. On ne sait à quelle date précise doit être rapportée l'anecdote que raconte le moine de Saint-Gall, et dans laquelle il montre Charlemagne, le visage baigné de pleurs et l'âme assiégée des plus noirs pressentiments, à la vue de quelques barques normandes qui avaient osé venir, lui vivant, insulter les côtes de son empire. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'audace des intrépides rois de mer (see-konong) croissait chaque jour, et était faite pour troubler le repos du grand empereur. Déjà, avant son dernier voyage à Rome, au printemps de l'année 800, sur la nouvelle de quelques agressions impunies de ces barbares, il avait parcouru tout le littoral de la mer du Nord, et avait ordonné qu'à l'embouchure de chacun des fleuves qui vont s'y jeter fussent placés des postes d'observation, avec des navires prêts à repousser le brigandage maritime. Bientôt de nouvelles attaques lui prouvèrent qu'il n'avait pas affaire à des actes de piraterie isolés, mais que c'était désormais un autre élément qui allait donner au paganisme d'Odin, anéanti dans la Germanie, une revanche formidable. L'année 804, où il porta aux Saxons les derniers coups, le mit face à face, sur la frontière danoise, avec Godefrid, le roi Scandinave, qui ne craignit pas de prendre à sa charge la querelle dans laquelle la Saxe venait de succomber. Sur terre, Godefrid alluma le feu de l'insurrection chez les Wélétabes et les autres Slaves du Nord, impatients de la domination franke et animés d'une haine furieuse contre les Obotrites, déserteurs de la cause nationale (807).

En même temps, il couvrit la mer de ses barques, au vol rapide, qui allèrent répandre la dévastation jusque sur les côtes de l'Aquitaine, et firent craindre pour celles même de la Provence (809). Le jeune Charles, fils aîné de l'empereur, n'obtint que quelques succès indécis contre les Slaves, et l'invasion franke dans la presqu'île danoise fut contrainte de s'arrêter devant une chaîne de tranchées s'étendant d'une mer à l'autre, et protégée, comme par un fossé, par les eaux de l'Eyder. Encouragé par ces premiers avantages, Godefrid ne mit plus de bornes à ses espérances; « il se promettait, dit Éginhard, la conquête de toute la Germanie, et rêvait d'aller s'établir vainqueur à Aix-la-Chapelle. » Il ne se contenta plus d'envoyer quelques hardis pirates à la chasse du commerce de l'empire; il équipa une flotte de deux cents voiles, et la chargea d'une armée avec laquelle il alla envahir la Frise, et, victorieux dans trois combats, soumit au tribut la contrée (810). Il fallut que Charlemagne vieillissant reprît la cuirasse, et reparût à la tête de ses légions. Godefrid, toujours appuyé de l'insurrection slave, annonçait tout haut l'intention d'affronter le grand empereur en bataille rangée; mais à la veille de ce conflit redoutable, il périt victime d'une trahison domestique, et son neveu Hunneric, qui lui succéda, se hâta de rentrer en paix avec les Franks. La piraterie normande ne fut point pour cela interrompue, non plus que les préparatifs de défense faits contre elle par l'empereur. Il fit bâtir à Boulogne et à Gand, sur l'Escaut, des chantiers où l'on construisait des navires, et, dans une tournée qu'il

fit en 811 le long des côtes septentrionales de la Gaule, donna à ces travaux le coup d'œil du maître. Il en avait ordonné de semblables sur le littoral de la Septimanie et de la Provence, où commençaient à se montrer les pirates sarrasins, non moins redoutés des populations que l'étaient ceux du Nord.

La guerre que Charlemagne eut à soutenir contre les Danois et les Slaves réunis fut la dernière grande guerre de son règne. On ne peut appeler de ce nom sa querelle deux fois renouvelée avec la cour de Byzance, pour le règlement de la frontière des deux empires. Charles, s'il faut en croire les historiens grecs, avait eu la pensée d'épouser l'impératrice Irène, afin de reconstituer l'ancienne unité du monde romain : qu'il eût conçu ou non ce projet chimérique, la mort d'Irène y mit promptement fin (802), et Nicéphore, qui l'avait détrônée, crut de son honneur de dénier à Charlemagne le titre impérial et de guerroyer contre lui dans l'Adriatique. Ces obscures hostilités furent terminées en 810 et 812 par des négociations, qui rendirent aux Grecs Venise occupée par les Franks, mais qui attribuèrent également le nom de βασιλεὺς aux deux empereurs. Le moine de Saint-Gall décrit avec des couleurs probablement un peu fantastiques le pompeux étalage de sa grandeur, que fit alors Charlemagne aux yeux des envoyés byzantins. Un intérêt bien plus considérable s'attache aux deux ambassades qu'il reçut de celui qui était à cette époque le premier des potentats de l'Orient, le khalife abbasside Haroun-Al-Raschid. Charlemagne, dans sa sollicitude qui s'étendait partout où s'étendait le

christianisme, avait recommandé à la protection du khalife les pèlerins qui visitaient le tombeau de Jésus-Christ. Haroun lui répondit en lui adressant les clefs du saint sépulcre; « Il lui accorda, dit Éginhard, de le regarder comme placé sous son pouvoir. » Ce fut en 801, à Vercell, lorsque l'empereur frank revenait couronné de Rome, qu'il rencontra les ambassadeurs du khalife qui lui apportaient ce précieux don. Chose étrange! les envoyés de l'émir de Kairoan, Ibrahim-ben-Aglab, tout récemment affranchis de la souveraineté des Abbassides, venaient, au même temps et dans le même lieu, offrir à Charlemagne les hommages et les présents de leur maître. Mais l'ambassade du *roi de Perse* (ainsi les chroniqueurs francs appellent-ils Haroun), reçue en 807, à Aix-la-Chapelle, eut une bien plus imposante solennité : on ne peut douter qu'une mutuelle estime et la sympathie naturelle aux grandes âmes eussent de loin attiré l'un vers l'autre les deux puissants monarques de l'Orient et de l'Occident. « Haroun, au rapport de Éginhard, préférait l'amitié de Charles à celle de tous les rois et princes de la terre. » Mais il est permis en même temps de croire que le khalife, irréconciliable ennemi des Ommiades de Cordoue, recherchait à ce titre en Charlemagne un ami dont l'alliance lui était précieuse, et ce n'était pas sans de sérieux motifs que les ambassadeurs flattaient si pompeusement l'empereur en lui disant : « Ta renommée est plus grande encore que ta puissance. Nous autres, hommes de l'Orient, nous te craignons à l'égal de notre seigneur Haroun. » Quoi qu'il en soit de la part que put avoir la poli-

tique dans ces relations des deux souverains, il y eut dans les témoignages extérieurs de leur affection et dans les présents qu'ils se firent une véritable rivalité de courtoisie et de magnificence. Le moine de Saint-Gall détaille avec complaisance toutes les richesses et les raretés dont « il semblait qu'on eût vidé l'Orient pour en remplir l'Occident. » Mais Charlemagne les apprécia moins, sans doute, que l'attention délicate qu'avait eue le commandeur des croyants, de mettre au nombre de ses envoyés l'abbé du mont des Oliviers et un autre religieux d'un des monastères de Jérusalem. C'était un hommage rendu dans sa personne à la religion, dont les intérêts lui étaient si chers.

Parmi les importants travaux de législation et de gouvernement qui occupèrent les dernières années de Charlemagne, le soin de régler sa succession ne fut pas le moins considérable. Nous avons vu comment, pour complaire au génie des populations méridionales de son empire, il avait créé en Aquitaine et en Italie une royauté et une administration à part, avec un semblant d'indépendance. L'unité de la monarchie franke ne s'en était pas moins maintenue sous sa main puissante. Lui mort, elle n'était plus possible, et il fallait dès lors qu'il fît entre ses trois fils le partage de ses États le plus conforme à la fois au vœu et à l'intérêt des divers peuples, aux convenances géographiques et à la loi de l'équité. C'est dans cet esprit que furent rédigées ses volontés suprêmes, telles qu'il les signifia en 806 aux Franks assemblés à Thionville. Par cet acte solennel, il laissait au plus jeune de ses fils, Louis, le royaume d'A-

quitaine, agrandi de la Provence, du Dauphiné, de la Savoie et de la plus grande partie de la Bourgogne. A Peppin, restait le royaume lombard, avec la Bavière, une portion de la Souabe et l'Helvétie méridionale. Le reste de l'empire, c'est-à-dire les anciens royaumes de Neustrie et d'Austrasie, avec leurs vastes appendices d'outre Rhin, étaient destinés au prince Charles. On s'est étonné que dans cette *charte de partage*, ainsi qu'il l'appelait, Charlemagne n'ait pas disposé de la couronne impériale. On a oublié qu'il s'agissait uniquement ici d'un lotissement territorial, dans lequel ne pouvait se trouver compris un titre, une dignité, quelque chose d'immatériel et d'impalpable, qui n'était point transmissible en vertu des coutumes germaniques. L'empereur remettait sans doute à ses derniers moments le legs de cette autorité suprême, qu'il tenait de la main du pape et de l'acclamation du peuple romain. Voulant du reste imprimer à ce testament une sorte d'inviolable caractère, il le fit confirmer par le serment des évêques et des seigneurs, et l'envoya même à Rome pour recevoir la souscription pontificale. Nous omettons toutes les précautions qu'il avait prises pour prévenir entre ses fils les sanglantes querelles dont la race de Mérovée avait laissé le souvenir. Vaines combinaisons de la sagesse humaine! Quatre années s'étaient à peine écoulées, et il recevait dans son camp de Verden (juillet 810), la nouvelle de la mort de Peppin. Et à la fin de l'année suivante, il perdait l'héritier de son nom et le compagnon de ses travaux, Charles, dont l'âge déjà mûr et l'expérience guerrière

lui promettaient un digne successeur. Il ne lui restait plus de ses trois fils que le moins fait pour porter le fardeau de l'empire.

Éginhard rend témoignage de la tristesse profonde qui ne cessa plus dès lors de remplir l'âme du grand empereur. Les pratiques religieuses et l'accomplissement sans relâche de sa tâche royale soutenaient seuls sa forte vieillesse au milieu des épreuves qui étaient venues l'accabler. Le soin de régler et de réformer le clergé, pour le rendre plus digne de la suprématie sociale qu'il lui avait conférée, occupait surtout sa pensée. Il fallut pourtant qu'il remît la main à l'œuvre si cruellement défaite du règlement de sa succession. Il avait appelé auprès de lui le roi d'Aquitaine, et lui avait donné part aux travaux de l'assemblée d'automne réunie en 813 à Aix-la-Chapelle. Entouré des évêques et des abbés, des comtes et des grands venus à ce plaid solennel, il leur demanda à tous les uns après les autres si c'était leur avis qu'il transmît à son fils Louis le titre d'empereur. Sur leur réponse affirmative et unanime, il se rendit le dimanche suivant, la couronne sur la tête et le manteau impérial sur les épaules, à la basilique qu'il avait construite, et ordonna qu'une autre couronne d'or fût placée sur le maître autel. Après s'être agenouillé et avoir prié quelque temps avec son fils, il se tourna vers l'assemblée et adressa au jeune prince des paroles empreintes d'une gravité religieuse, dans lesquelles il lui remontrait les grands devoirs de la royauté. « ..... En devenant empereur, lui dit-il, tu deviens le patron de l'Église, et tu dois la protéger contre les

impies et les méchants. Tu as des frères, des sœurs et des parents en jeune âge; ton devoir est de les aimer et de les soutenir.... Aime les évêques comme tes pères, les peuples comme tes enfants; ne crains pas de déployer contre les séditieux et les pervers l'autorité qui t'est confiée. Que les monastères et les pauvres trouvent en toi un protecteur. Choisis des juges qui aient la crainte de Dieu, et ne se laissent point corrompre par les présents. Quand tu auras élevé quelqu'un à une dignité, ne l'en dépouille pas à la légère.... et conserve-toi sans tache devant Dieu et devant les hommes.» Louis s'étant engagé, avec l'aide de Dieu, à observer ces préceptes, il lui commanda d'aller prendre la couronne sur l'autel et de la poser lui-même sur sa tête. Il lui transmettait ainsi tout son vaste héritage, à l'exception de l'Italie qu'il laissait à Bernard, fils de Peppin, « en ordonnant qu'on l'appelât roi. » La messe suivit cette imposante solennité, et l'assemblée vit avec une émotion profonde le vieil empereur sortir de l'église et retourner au palais s'appuyant sur son fils. Ils se séparèrent quelques jours après, et s'embrassèrent en pleurant, comme s'ils eussent pressenti qu'ils ne devaient plus se revoir.

Il ne saurait entrer dans le cadre étroit d'une esquisse historique comme celle que nous traçons ici, de reproduire les précieux détails que donnent Éginhard et le moine de Saint-Gall sur la vie privée de Charlemagne. Nous ne parlerons point de sa tendre affection pour sa famille, du besoin qu'il avait d'être toujours entouré de ses enfants, et des excès même de sa condescendance paternelle pour ses filles. Nous ne

dirons rien de la simplicité modeste de ses habitudes, de son vêtement, de sa nourriture, de sa conversation toujours affable, et de la majesté naturelle qu'il conservait jusque dans l'abandon de la familiarité. Nous ne le montrerons pas occupant ses rares loisirs par la culture sans repos de son intelligence, écoutant pendant ses repas la grave lecture de la *Cité de Dieu*, et déjà vieux essayant de plier ses doigts roidis par l'âge à la pratique difficile de l'écriture. Nous ne raconterons pas enfin ses studieux efforts pour perfectionner et enrichir sa langue maternelle, et le soin patriotique qu'il avait pris de rassembler en un recueil écrit les vieux chants nationaux de la Germanie. Il nous suffit d'avoir rattaché ces traits par une rapide indication à la mémoire du grand homme. Nous n'avons plus qu'à le mettre au tombeau.

Au commencement de l'année 814, revenu de ses chasses d'automne dans la forêt des Ardennes, il était rentré dans son palais d'Aix-la-Chapelle. Un jour qu'il sortait des eaux thermales, qui étaient pour lui l'un des principaux attraits de cette résidence, le frisson de la fièvre le saisit. Avec son mépris habituel de la médecine, il s'en remit à la diète du soin de sa guérison. Mais le mal s'aggrava, c'était une pleurésie, et devint bientôt mortel. L'auguste malade n'en vaqua pas moins, dans son lit, aux soins de son gouvernement, et même à ses doctes et pieuses études. La veille de sa mort, il s'occupait encore avec des savants de Grèce et de Syrie à corriger le texte des Évangiles. Ce fut le 28 janvier qu'il expira, « après avoir reçu la sainte communion, et recommandé à

Dieu son âme. » Ses restes furent déposés le jour même sous les voûtes souterraines de la basilique qu'il avait élevée en l'honneur de la mère du Sauveur. On l'y assit sur un trône d'or, la tête haute et ceinte d'une couronne où était insérée une parcelle du bois de la vraie croix, une épée d'or au côté, dans les mains et sur ses genoux un Évangile d'or, sous ses vêtements impériaux le cilice qu'il portait toujours, et par-dessus la besace des pèlerins, sans laquelle il n'allait jamais à Rome. Devant lui furent suspendus un sceptre et un bouclier d'or bénits par le pape Léon, et sur une arcade dorée qui surmontait la porte scellée et fermée du sépulcre fut gravée cette inscription : « Dans ce caveau est placé le corps de Charles, grand et orthodoxe empereur, qui accrut glorieusement le royaume des Franks, et le gouverna heureusement pendant quarante-sept années. » Et après avoir vu descendre ainsi dans la tombe celui qui avait été son maître et son ami, Éginhard ajoute cette dernière parole, si profonde en sa simplicité : « Nul ne saurait se figurer quels regrets et quel deuil y eut à cause de lui sur la terre : chez les païens même, il fut pleuré comme le père du monde. »

En présence de ce témoignage rendu à l'incomparable grandeur de Charlemagne, le lendemain de sa mort, on s'explique aisément que cette grandeur ait pris bien vite dans l'esprit des peuples des proportions idéales et tout à fait surhumaines. Trois ou quatre hommes ont ainsi apparu dans le cours des siècles, moins hommes que héros ou demi-dieux par l'extraordinaire impression qu'ils ont laissée d'eux sur la

terre, et dont les noms ont appartenu, de leur vivant même, à la légende autant qu'à l'histoire. Qu'on ouvre la Chronique du moine de Saint-Gall, écrite sous les petits-fils du grand empereur, qu'on y lise l'entretien du roi lombard Didier avec le paladin Ogger, réfugié à sa cour, alors que du haut d'une des tours de Pavie le guerrier frank, comme Hélène dans l'*Iliade*, dénombre l'armée de Charles et finit par montrer Charles lui-même, tout étincelant de fer, frappant d'éblouissement et de terreur les défenseurs de la ville assiégée par les feux qui s'échappent de son armure, et ébranlant sous ses pas les murailles, spectacle si effrayant pour Ogger qu'il en tombe lui-même à demi mort; n'est-ce pas là une scène homérique? Et le chroniqueur qui l'a consignée parmi les souvenirs contemporains qu'il a fidèlement recueillis ne voit-il pas déjà Charlemagne, que peut-être il avait vu de ses yeux, dans la perspective fabuleuse des romans de chevalerie? Vienne, deux siècles après, le prétendu archevêque Turpin, et il nous dépeindra le héros « noble et avenant de cors.... avoit huit pieds de lonc.... si œil resambloit œil de lyon, aussi resplandissant comme escharboucle.... De si gran force estoit plains que il coupoit un chevalier armé.... En Espaigne, tant qu'il y demeura, tenoit chacun an feste plenière.... et portoit sceptre et couronne.... et fesoit tenir l'espée toute nue devant son trosne, selon la manière des anciens empereurs, etc., etc.» Voilà le représentant idéal de la grandeur et de la force, voilà l'Hercule du moyen âge, voilà le Charlemagne de la cour de Philippe Auguste. Vengeur suprême de la foi chré-

tienne, la croyance populaire lui a mis la croix sur la poitrine et lui a fait conquérir le tombeau du Sauveur trois siècles avant les croisades. La renommée a fait retentir avec le même éclat parmi les clercs le souvenir de sa piété, de sa justice, de sa sagesse et de toutes ses perfections morales; pour leshommes d'intelligence, enfin, son règne est resté l'âge d'or des bonnes lois et du bon gouvernement, de la science et de la vertu ecclésiastiques, et l'on sait qu'au douzième siècle plusieurs Églises commencèrent à le vénérer parmi les saints.

Ce fut l'empereur Frédéric Barberousse qui, dans son culte pour la mémoire de Charlemagne, le fit canoniser par l'antipape Pascal III, en 1165. Le siége apostolique n'ayant point solennellement cassé ce décret, encore que rendu par une autorité irrégulière, le nom du grand monarque resta celui d'un saint dans une partie de la France et de l'Allemagne. Ce fut la critique historique qui, au seizième siècle, commença à s'élever contre la décision, jusqu'alors respectée, de l'antipape, et ses réclamations se fondèrent principalement sur le désordre des mœurs conjugales de Charlemagne. Elle invoqua le témoignage d'Éginhard, qui attribue à son glorieux maître plusieurs unions formées selon le vieux rit germanique et contraires à la loi chrétienne; elle invoqua en même temps la légende contemporaine de sainte Amalberge, martyre de sa chasteté, et celle d'un moine extatique, à qui, dans une de ces visions, Charles était apparu expiant la licence de ses mœurs dans les feux du purgatoire. Les réponses n'ont pas manqué à ces assertions :

Mabillon et avec lui d'autres doctes personnages se sont crus autorisés à établir que toutes les unions du monarque frank, même celles avec des femmes d'un rang inférieur, furent légitimes et par conséquent jamais simultanées; ils ont demandé s'il y a la moindre vraisemblance morale à ce que, vers la fin de sa vie, Charlemagne régulier jusqu'à l'austérité dans ses pratiques religieuses, Charlemagne assidu au jeûne, à l'aumône et à la prière, Charlemagne enfin si bien instruit des canons de l'Église et si soigneux d'en prescrire l'exécution contre les mariages illégitimes, ait donné, comme Salomon, à ses peuples et à sa famille le scandale du plus honteux concubinage. Et l'imposante autorité de Bossuet vint fortifier la leur, lorsque, dans son admirable sermon sur l'unité de l'Église, il ajouta ce mot, comme un dernier trait de perfection, à la louange de Charlemagne : « Exemplaire dans sa vie, je le veux bien dire en passant, malgré les reproches des siècles ignorants. » L'arbitre suprême de ce débat, Rome est restée silencieuse. Elle n'a point inscrit le nom de Charlemagne au martyrologe, elle n'a point offert sur les autels sa royale image à la vénération des peuples. Sous le majestueux portique de Saint-Pierre, à droite et à gauche de la basilique, sont représentés à cheval deux grands princes, deux grands bienfaiteurs de l'Église, bien inégaux toutefois en génie et en vertu : l'un est Constantin, l'autre Charlemagne.

CHAPITRE X.

DEPUIS LA MORT DE CHARLEMAGNE JUSQU'AU TRAITÉ DE VERDUN (814-843).

Il serait injuste de traiter avec dédain le successeur de Charlemagne, parce qu'il n'eut ni le génie, ni la fortune de son père. Nos premiers historiens ont très-mal à propos traduit par le surnom à demi méprisant de *Débonnaire*, celui de Pieux[1], donné à Louis par les contemporains, pour rendre hommage à ses vertus religieuses. Il n'y eut chez lui faiblesse d'esprit ni de cœur; élevé par deux saints personnages dont les lumières égalaient la piété, Guillaume de Toulouse et Benoît d'Aniane, instruit dans l'art de régner par plusieurs années d'une expérience personnelle, brave à la guerre et « d'une force sans pareille à tirer de l'arc et à manier la lance, » simple et grave dans ses mœurs, ami de l'ordre et de la justice, il avait fait aimer et respecter son pouvoir en Aquitaine, et il eût pu gouverner l'empire avec honneur, si l'empire eût été gouvernable au temps où il en reçut l'héritage. L'histoire présente plus d'un exemple de princes

1. En langue teutonique *Fromm*, en latin *Pius*.

montés sur le trône, à l'heure fatale d'une révolution qu'ils n'avaient point provoquée, qu'ils furent impuissants à diriger et dont ils furent les victimes. Ce fut là la destinée de Louis le Pieux. Le bras seul de Charlemagne était capable de maintenir dans la gigantesque monarchie des Franks l'unité factice qu'il y avait établie, et qui sous lui-même menaçait sans cesse de se rompre; quand il eut cessé de vivre, tous les principes de désordre que sa main puissante avait comprimés commencèrent à la fois à éclater; les divers peuples qu'il avait poussés violemment sous son sceptre s'efforcèrent violemment de retourner à leur indépendance; les évêques qu'il avait placés au sommet de la hiérarchie sociale travaillèrent à s'y maintenir en attirant à eux toute la puissance publique; les seigneurs laïques, grands possesseurs du sol, mirent de leur côté tout en œuvre pour s'assurer dans leurs duchés et leurs comtés une souveraineté, sinon de droit au moins de fait, qui fût hors des atteintes du pouvoir central; enfin, des fils ingrats, s'armant contre leur père de la part qu'il leur avait faite dans le commandement suprême, vinrent comme à plaisir provoquer le bouleversement, et parmi cette vaste fermentation de tant d'éléments de trouble, parmi ce déchaînement tumultueux de tant de passions et d'intérêts, l'infortuné Louis, avec des qualités qui l'eussent fait régner heureusement en des temps plus tranquilles, avec les lumières de son esprit, la droiture constante de ses intentions, et les délicatesses de sa conscience timorée, ne sut être que le jouet de la force supérieure des événements, laissa défaillir

entre ses mains l'autorité affaiblie, et, victime de ses vertus autant que de ses défauts, finit par succomber sous le poids de la royauté, comme le Christ sous le poids de sa croix. Prince digne non de l'admiration, sans doute, mais de tous les respects de l'histoire!

Les premiers jours de son règne furent calmes et prospères. On n'eut guère qu'à applaudir aux actes par lesquels il l'inaugura. En renvoyant ses sœurs dans leurs abbayes et en purgeant le palais impérial des scandales que la faiblesse paternelle de Charlemagne avait tolérés, Louis, au prix de quelques mécontentements privés, donna de légitimes satisfactions au bon ordre et à la décence publique. Il ne s'écarta pas moins sagement de la politique de son père, lorsque, tempérant pour les Saxons et les Frisons les rigueurs de la conquête, il leur rendit le droit d'héritage dont ils avaient été dépouillés : il dut à cet acte de justice et d'humanité de trouver ces peuples reconnaissants et seuls fidèles au jour de ses grandes infortunes. L'important travail de la réforme ecclésiastique, qui avait si activement occupé les dernières années du grand empereur, prit plus de place encore dans les pensées de son successeur, et, avec l'aide de saint Benoît d'Aniane, il entreprit de substituer une règle unique à l'anarchie religieuse qui s'était introduite dans les nombreux monastères de l'empire. Du reste, on sentait peu encore le changement de la main qui tenait le gouvernail de l'État; le mouvement régulier imprimé par Charlemagne au grand corps de la monarchie se perpétuait comme de lui-même, et quand le pape Étienne IV, successeur de Léon III,

vint visiter Louis et le couronner dans la basilique de Reims, il trouva en sa personne la majesté impériale aussi respectée qu'elle l'avait été en celle de son glorieux père (816). Dans les provinces les plus éloignées, comme au cœur de l'empire, tout se tenait dans une tranquille obéissance; à peine quelques faibles mouvements des populations toujours inquiètes de la Wasconie et de la Bretagne vinrent-ils un instant troubler cette paix. A cette époque, on peut le dire, l'unité de l'empire n'était, ni en droit ni en fait, contestée de personne; il y a plus; elle était un article de foi, et, comme nous parlerions aujourd'hui, un dogme politique pour les esprits éclairés, pour ceux qui avaient reçu la plus forte impression du génie de Charlemagne. Aussi Louis fut-il soutenu de leur approbation et de leur concours dans le grand acte par lequel il régla, en 817, la constitution de l'empire. Trois jours de jeûne et de prières consacrés à appeler les lumières de l'Esprit-Saint sur les délibérations des prélats et des seigneurs assemblés précédèrent la promulgation de cet acte, auquel fut donné le caractère de la plus imposante solennité. Louis y déclarait sa volonté « de ne rompre jamais l'unité de l'empire consacrée par Dieu même, » et il déterminait d'après ce principe la part qu'il faisait à chacun de ses fils dans l'autorité suprême résidant en la seule personne de l'empereur. L'aîné, Lothaire, en vertu du choix de l'assemblée, non moins que de la désignation paternelle, fut associé à la dignité impériale, et les deux plus jeunes, Peppin et Louis, surnommé le Germanique, furent établis rois, l'un sur la Gaule méri-

dionale et une partie de la Bourgogne, l'autre sur la Bavière, mais rois vassaux, ne pouvant faire la paix ni la guerre, contracter mariage, céder aucune portion de territoire, etc., sans le consentement de leur seigneur, que ce seigneur fût leur père ou, après lui, leur frère, héritier de tout le reste de la monarchie. A ce frère devaient retourner leurs États, s'ils mouraient sans enfants; s'ils en laissaient plusieurs, le choix populaire devait désigner celui qui serait appelé à la succession, tout nouveau partage étant interdit; enfin, si Lothaire lui-même mourait sans héritier avant ses frères, l'élection lui devait donner l'un d'eux pour successeur, » afin d'assurer le salut de tous, la paix de l'Église et l'unité de l'empire. » Cette charte de partage (*charta divisionis*) reçut, comme celle que Charlemagne avait promulguée à Thionville onze ans auparavant, tout ce que la religion y put apporter de sanctions les plus solennelles; non-seulement clercs et laïques s'engagèrent par serment à la maintenir, mais elle fut envoyée à Rome pour y être scellée de l'anneau pontifical. Par cette combinaison du droit électif avec l'indivisibilité de l'empire, Louis et ses conseillers s'étaient flattés de faire régner la paix et l'harmonie dans ce grand corps : les événements vont nous montrer qu'ils n'avaient fait qu'y introduire un principe de dissolution aussi actif que funeste.

Bernard, institué roi d'Italie par la volonté dernière de Charlemagne, n'avait pas été mentionné dans la charte de partage. Était-ce, comme le prétend un contemporain, à cause de l'illégitimité de sa nais-

sance? Était-ce parce que sa royauté contrariait la régularité du système qu'on voulait établir? Était-ce seulement par suite du sentiment exclusif de Louis en faveur de ses enfants? Ce qu'il y a de certain, c'est que le jeune prince, malgré le serment de fidélité prêté à l'empereur, courut imprudemment aux armes pour revendiquer ses droits méconnus. Il était poussé à la fois et par l'aristocratie lombarde et par les villes italiennes, également impatientes de la domination franke; mais le ban de guerre impérial n'eut pas plutôt été publié contre lui (818), que le courage faillit à ceux qui l'avaient précipité dans cette téméraire entreprise. Abandonné et éperdu, Bernard n'eut d'autre ressource que d'aller se jeter aux pieds de l'impératrice Hermengarde, en la suppliant d'intercéder pour lui auprès de son oncle irrité. Louis déféra le jugement des rebelles à l'assemblée des seigneurs et des prélats convoquée à Aix-la-Chapelle : leur sentence fut unanime contre les traîtres infracteurs « de la sainte constitution » promulguée l'année précédente; ils prononcèrent contre eux la peine de mort. Il n'y eut d'exception que pour les évêques Théodulfe d'Orléans, Auselme de Milan, et Wolwod de Crémone, que l'arrêt d'un synode punit de la dégradation et de l'exil. Louis crut être clément en laissant la vie à ceux qui étaient condamnés à la perdre, et les privant seulement de la lumière. L'infortuné Bernard ne survécut pas à ce barbare châtiment.

Le trouble commence dès lors à entrer dans la vie de Louis le Pieux. A la révolte tentée en Italie succède celle des Bretons, qui, sous leur intrépide chef Mor-

man, bravent la suzeraineté impériale. « Je ne cultive pas ses champs, je ne veux point de ses lois, » répond le héros celte aux envoyés de Louis; et de toutes les provinces de l'empire frank, de la Saxe même, accourt une vaste levée de guerriers, qui vient écraser sous ses pieds l'indépendance armoricaine. Morman succombe dans la lutte et la Bretagne rend à Louis ses serments, qu'elle doit bientôt oublier. Mais d'autres soucis assiégent l'âme de l'empereur, il n'a plus de repos depuis l'acte d'une justice impitoyable qui a frappé son neveu, et son visage, sur lequel n'erra jamais le sourire, a pris une empreinte de tristesse ineffaçable. Bientôt la mort de son épouse Hermengarde fait à son cœur une nouvelle plaie, et il faut lui faire une sorte de violence pour qu'il n'aille pas s'ensevelir dans un cloître (819). Il cède à des conseils mieux assortis à sa fortune, il consent à prendre une nouvelle compagne, et, pour son malheur et celui de l'empire, laisse tomber son choix sur la trop fameuse Judith, fille de Welf, l'un des comtes bavarois. Mais sous l'empire même des charmes trop puissants de cette belle et artificieuse princesse, son chagrin profond ne l'a pas abandonné, et il ne cesse de demander à la religion l'apaisement de ses remords. Il ne lui suffit pas de replacer sur le siége les trois évêques qui en avaient été juridiquement dépossédés; il ne lui suffit pas de rendre sa confiance et leurs honneurs à ses frères naturels, Hugues et Drogo, ainsi qu'à ses deux parents, Adhalard et Wala, victimes sacrifiées aux ombrages de la politique; il ne lui suffit pas enfin de doter richement les enfants en bas âge laissés par

Bernard; le supplice de son infortuné neveu n'en charge pas moins sa conscience, et comme, dans sa pensée, ce n'était point là une faute privée dont il pût être quitte en s'en accusant devant Dieu seul, comme c'était un méfait de la royauté qui avait fait le scandale des peuples, il ne croit pouvoir réparer ce scandale que par une de ces pénitences publiques, infligées par les anciens canons de l'Église aux crimes d'une éclatante notoriété (822). Théodose avait pu, sans amoindrir la majesté impériale, subir, en d'autres circonstances, la même humiliation que lui avait imposée saint Ambroise; mais à la cour toute germanique de Louis le Pieux, ni les princes, ni les evêques même ne comprirent l'abaissement volontaire d'une âme royale s'avouant coupable et implorant de Dieu son pardon à la face de la nation tout entière. L'autorité souveraine en reçut une grave atteinte, et la pénitence d'Attigny ne fit que préparer celle de Saint-Médard de Soissons. La naissance d'un fils, que Judith donna l'année suivante à l'empereur, et qui reçut le nom glorieux de son aïeul, devint le germe fatal des maux qui allaient se répandre sur l'empire (823).

C'étaient toujours, au dedans et au dehors, les apparences du gouvernement de Charlemagne; mais il s'opérait au fond des choses une altération chaque jour plus sensible. Les assemblées de printemps et d'automne n'avaient pas cessé de se réunir tous les ans avec la même régularité; celles où se traitaient les affaires ecclésiastiques jouaient même un rôle de plus en plus actif; mais l'esprit qui les animait ne descendait plus sur elles du haut du trône impérial,

et la puissante initiative exercée par Charlemagne en avait disparu. Quelques prélats s'y étaient rendus influents par la supériorité de leur intelligence et de leur caractère; à leur tête se faisaient remarquer Wala, devenu abbé de Corbie par la mort de son frère Adalhard, et l'archevêque de Lyon, Agobard, secondé de la plume habile de Florus, un des diacres de son église. Ces hardis propugnateurs de l'ordre épiscopal surent bientôt obtenir pour lui des priviléges plus étendus que ceux qui lui avaient appartenu sous le dernier règne. Ainsi un capitulaire de 822 remit-il au clergé et au peuple de chaque diocèse l'élection des évêques, sans le concours de l'autorité impériale; ainsi l'assemblée de 828 proclama-t-elle « que les droits humains, non moins que les droits divins résidaient aux mains des évêques. » Et comment s'en étonner? Charlemagne les avait placés si haut, qu'ils ne voyaient plus rien au-dessus de leurs têtes, depuis qu'il n'y était plus lui-même avec sa puissance et son génie. A Rome, où le prestige de l'alliance carlovingiénne n'était plus assez grand pour préserver la papauté de l'attaque des factions, la papauté elle-même semblait vouloir s'affranchir de sa déférence affectueuse et reconnaissante envers le pouvoir impérial. Depuis l'association de Lothaire à l'empire, l'Italie commençait à préférer le jeune césar, devenu à demi Italien par sa résidence, au vieux césar germain qu'elle ne connaissait pas. L'esprit de nationalité, vaincu avec le malheureux Bernard, n'attendait qu'une nouvelle occasion d'éclater. Il éclatait chaque jour aux autres frontières de l'empire. C'était au sud-

est le soulèvement de Liudewit, descendant des anciens khacans des Awares, qui avait entraîné à sa suite une partie des Slaves de l'Adriatique (819 à 822); c'étaient au nord les Obotrites, alliés jusqu'alors si fidèles, qui s'unissaient aux Danois pour assaillir le territoire frank; c'étaient les Bretons qui, sous un nouveau chef, Guiamar, recommençaient à remuer, et qui obligèrent l'empereur à faire contre eux une nouvelle expédition (824). La puissance franke écrasa encore une fois ces révoltes : elle n'obtint pas les mêmes succès au delà des Pyrénées, où une insurrection victorieuse donna naissance au petit royaume basque de la Navarre, premier démembrement de l'empire carlovingien (824). Le khalife Abdérame II battait au même temps les Franks sur les bords de la Sègre, et, par une suite de combats heureux, leur enlevait une partie de la Catalogne. La piraterie musulmane devenait enfin chaque jour plus redoutable dans la Méditerranée. Ce n'étaient point encore là de grands maux; mais on les sentait approcher; la famine et la peste déchaînées avec la guerre, « comme le triple fléau du Dieu triple en son unité, » ajoutaient les souffrances du présent aux anxiétés de l'avenir, et Louis le Pieux, dans les sombres pressentiments de son âme timorée, se proclamait le grand coupable qui par ses péchés appelait sur les peuples la colère céleste.

C'est au milieu de ces circonstances (829) que l'amour paternel lui inspira la funeste pensée de modifier la constitution de 817, afin d'assurer à son jeune fils Charles une part d'héritage. L'impératrice Judith,

qu'on accusait de joindre les charmes de la magie à ceux de son esprit et de sa beauté pour subjuguer son époux, avait contribué puissamment à l'incliner vers cette détermination, et elle s'était flattée d'en prévenir les périls, en s'assurant le consentement de Lothaire, aux dépens de qui devait se former le nouveau royaume. On l'appela le royaume d'Alamannie, et dans ses limites assez étroites il comprenait, avec la Souabe, l'Alsace et la plus grande partie de la Suisse. Mais, en touchant à la charte de partage, il semblait que Louis eût touché aux fondements mêmes de l'Empire et qu'il y eût tout ébranlé. Lothaire fut le premier à protester contre l'acte auquel il avait consenti d'abord, et il entraîna dans son opposition ses deux frères, Peppin et Louis le Germanique, en leur faisant craindre un sort pareil au sien. Les évêques, promoteurs ardents de la constitution de 817, flétrirent du nom de parjure le monarque qui l'avait violée, et résolurent d'affermir, en le déposant, l'unité de l'Empire; les seigneurs laïques entrèrent en grand nombre dans la ligue, mais avec la pensée contraire d'emporter en lambeaux cette unité au profit de leurs ambitions individuelles. Un vaste orage s'amassait ainsi des divers points de l'horizon sur la tête de l'empereur. Un seul, parmi les grands, lui parut alors assez énergique et assez dévoué pour qu'il se fiât à lui du soin de le défendre, c'était Bernard, fils de saint Guillaume de Toulouse, qu'il avait créé duc de Septimanie. Il le fit venir de Barcelone à sa cour, et lui conféra la charge de chambellan, avec la garde de son jeune fils (830). Bernard, hautain et violent, n'usa du pou-

voir qui lui était confié que pour aigrir les mécontentements qu'il eût dû calmer, et le scandale de ses liaisons adultères avec l'impératrice se joignit bientôt aux haines dont il était l'objet. Il n'avait fait qu'ajouter aux périls de la situation de l'empereur. Sur ces entrefaites arrive la nouvelle du soulèvement de la Bretagne, sous son nouveau chef Noménoé. Louis, quoiqu'on fût au milieu du carême, convoque à Rennes l'assemblée générale du printemps, afin de marcher sans retard contre les rebelles. Mais des troupes que son ban de guerre a appelées, une partie seulement se rassemble autour de lui ; les Aquitains, empressés de saisir toutes les chances que le désordre offre à leur indépendance, suivent leur roi Peppin à Compiègne, où les chefs de la conjuration se sont réunis; Louis le Germanique s'échappe à son tour du camp impérial pour courir à ce rendez-vous criminel, et l'empereur reste bientôt seul au milieu des peuples qui semblent tous en mouvement pour se soustraire à son obéissance. Ce ne fut pas la faute de Lothaire, qui venait d'arriver à la tête de ses troupes italiennes, si un couvent ne fut pas donné pour prison à son père; mais ni Louis le Germanique, ni Agobard et Wala ne donnèrent les mains à une si odieuse violence; ils ne lui permirent d'user de sa facile victoire que pour envoyer Judith prisonnière à Poitiers dans le monastère de Sainte-Radegonde, déposséder le jeune Charles du lot qui lui avait été fait, et tenir cet enfant sous la même garde que le malheureux empereur.

Son triomphe ne fut pas long; les peuples s'éloignèrent bien vite de son gouvernement aussi violent

et aussi inique que l'avait été celui du duc Bernard; ses deux frères, dont l'ambition n'avait recueilli aucun fruit de leur révolte, prêtèrent aisément l'oreille à de sages conseillers qui les rappelaient sous l'obéissance paternelle, et les populations de la Saxe et de la Frise, fidèles au prince qui avait été leur bienfaiteur, jetèrent leurs épées dans la balance pour y faire contrepoids à celles des Gallo-Franks soulevés. Aussi, dans l'assemblée tenue à Nimègue, sur les bords du Rhin, Lothaire, qui s'était flatté de donner des juges à son père, fut réduit à paraître lui-même en suppliant et à implorer à genoux son pardon. Louis mérita alors, mais dans un noble sens, par sa clémence, le surnom de *Débonnaire;* il ne versa le sang d'aucun de ses ennemis; les plus furieux, et Wala lui-même, l'âme de la conjuration, ne furent punis que de l'exil. Bernard, quoique nul n'eût osé relever le gant qu'il avait jeté, comme une fière affirmation de son innocence, n'en resta pas moins éloigné de la cour; mais Judith reparut à Aix-la-Chapelle, où elle se justifia, selon la loi franke, par le serment prêté sur de saintes reliques, et elle ne tarda pas à reprendre tout son ascendant sur le cœur de son époux (831). Si le calme ainsi rétabli ne fut pas de longue durée, il n'en faut pas accuser cette fois le mauvais gouvernement de Louis le Pieux : le trouble recommença par l'unique effet du trouble qui venait de finir. D'une part, Lothaire avait l'âme ulcérée de se voir dépouillé du titre impérial qu'il avait porté pendant treize ans, châtiment trop mérité de son ingratitude! De l'autre, Peppin, caractère emporté et brutal, s'était livré à la pernicieuse

influence de Bernard, devenu l'irréconciliable ennemi de la cour, où il ne régnait plus. C'était plus qu'il n'en fallait pour remettre tout en confusion, parmi tant d'éléments d'anarchie. Pendant que Peppin, assisté de Bernard, comme de son mauvais génie, souffle le feu de ses passions violentes aux Aquitains trop faciles à enflammer, Louis le Germanique, de son côté, poussé par Lothaire, se jette sur l'Alamannie, rendue à son jeune frère Charles, et la guerre se trouve ainsi allumée à la fois en Gaule et en Germanie (832). Le vieil empereur, avec ses fidèles vassaux d'outre-Rhin, eut promptement raison de la déloyauté du roi de Bavière; mais son succès fut moins facile et moins complet dans une campagne d'hiver qu'il fit contre les Aquitains, et dans laquelle la haine des populations de la Gaule méridionale devint plus furieuse que jamais contre les Barbares du Nord, dévastateurs de leur riche contrée. Il venait à peine de rentrer dans son palais d'Aix-la-Chapelle, au retour de cette expédition, lorsqu'il apprit que l'orage, plus menaçant que jamais, s'était reformé contre lui.

Lothaire était passé en Italie (833), et il avait obtenu du pape Grégoire IV de l'accompagner au delà des Alpes, comme garant de la constitution de 817, à laquelle avait été attachée la sanction pontificale. Ce fut le signal pour la grande coalition d'évêques et de seigneurs, dissoute deux ans auparavant, de renouer ses trames; les rois d'Aquitaine et de Bavière se remirent en campagne à la tête de leurs troupes, et une entrevue fut convenue entre les trois frères pour renouveler leur pacte impie contre leur père et l'acca-

bler de leurs forces réunies. Elle eut lieu dans la fameuse plaine, entre Colmar et Bâle, appelée alors Rothfeld (*Champ Rouge*), et destinée bientôt à échanger ce nom contre celui de *Champ du Mensonge* (Lügenfeld). Ni la résolution, ni l'activité ne manquèrent à l'empereur pour faire tête à cette attaque formidable; mais son armée ne fut pas rassemblée assez tôt pour empêcher la réunion de ses fils. Il marcha à leur rencontre. Quelques historiens ont voulu rendre Grégoire IV complice de la criminelle intrigue sous laquelle succomba alors le pieux monarque. Rien ne justifie cette odieuse imputation. Grégoire, venu comme arbitre dans la querelle engagée entre le père et les fils, alla pendant plusieurs jours d'un camp à l'autre porter des paroles de paix; son unique pensée était de prévenir l'extrémité meurtrière de la bataille qu'il croyait près de se livrer. Mais, sans qu'il le sût, la négociation loyale et pacifique qu'il poursuivait servait de voile à des machinations ténébreuses conduites par les émissaires des princes dans le camp impérial. A peine le pape venait-il d'en sortir que la désertion s'y mit soudainement, et qu'on vit, selon l'expression d'un des chroniqueurs du temps, presque tout le peuple « s'écouler, comme un torrent, vers les fils de l'empereur. » Le moment ne tarda pas à arriver où le malheureux monarque n'eut plus autour de lui qu'un petit nombre de vassaux fidèles, prêts à répandre leur sang pour le protéger contre les outrages d'une multitude ameutée. Il refusa de mettre leur dévouement à l'épreuve, et leur ordonna de se rendre vers ses fils, en disant : « Je ne souffrirai point que

personne perde pour moi la vie ou les membres. » Il alla ensuite se remettre lui-même aux mains des trois princes, qui l'accueillirent avec les témoignages menteurs d'un respect dont ils devaient bientôt se dépouiller. (29 juin 833.)

Lothaire, ainsi vainqueur sans combat, ne songe plus qu'à atteindre le but suprême de son ambition. Il s'est délivré promptement et de ses frères qu'il a renvoyés satisfaits de l'agrandissement de leur lot territorial, et du pape à qui il n'a laissé que le mécompte humiliant de sa médiation méconnue, et de Wala trop tard repentant de s'être associé à des ambitieux vulgaires, défenseurs prétendus de l'unité de l'Empire pour envahir à eux seuls la richesse et le pouvoir. Le fils dénaturé est demeuré face à face avec son père pour achever sur lui sa victoire. Le génie de Charlemagne, qui plane encore sur l'Empire, ne permet point de renouveler les sanglantes tragédies des temps mérovingiens, et cependant Lothaire a besoin que le règne de Louis détrôné finisse aussi irrévocablement qu'il finirait par sa mort. Ce ne serait donc pas assez pour lui que l'assemblée convoquée à Compiègne (octobre 833) prononçât contre l'empereur un arrêt de déposition; il faut que l'autorité ecclésiastique le foudroie d'une de ces sentences redoutables qui rangent l'homme vivant parmi les morts et lui ferment tout retour à la vie politique et guerrière. Deux prélats donneront les mains à ce projet criminel, l'un, Agobard, homme de grand esprit et de grandes lumières, mais ne reculant pas devant les dernières extrémités de l'esprit de faction pour faire triompher

le rêve d'une unité impossible à maintenir; l'autre, Ebbe, archevêque de Reims, frère de lait du monarque, et élevé par lui de la condition servile jusque sur le siége primatial des Gaules, âme lâche et vénale, prête à tourner contre son bienfaiteur l'autorité qu'il en a reçue. Agobard, avec sa plume passionnée, rédige le manifeste politique de la conspiration, pièce d'une audacieuse hypocrisie, où sont formulés les considérants de l'arrêt qui va être rendu contre l'auguste accusé, et où tous les maux qui affligent l'Empire sont rejetés sur sa tête. Ebbe, comme métropolitain, préside la cour ecclésiastique qui, en raison de ses prétendus crimes, condamne Louis à une pénitence perpétuelle. Lothaire l'avait fait conduire et enfermer dans le monastère de Saint-Médard de Soissons; ce fut là que se rendirent ceux qui s'étaient faits ses juges pour lui signifier sa sentence. On lui mit entre les mains un long écrit, qui contenait en substance les griefs dont on le chargeait; c'était le sacrilége et l'homicide; c'était la désobéissance aux conseils de Charlemagne et la violation de ses propres engagements par les mauvais traitements infligés à ses frères et par la mort de son neveu; c'était le scandale qu'il avait donné à ses peuples et le trouble qu'il avait jeté dans leurs consciences en exigeant d'eux des serments contraires les uns aux autres; c'était son ban de guerre publié en carême et l'assemblée réunie le jeudi saint; c'étaient le bannissement et la confiscation prononcés contre ceux qui étaient venus pour lui dire la vérité, et enfin des expéditions de guerre ordonnées sans le consentement de la nation. Puis, en face de

Lothaire venu pour présider à cette solennelle humiliation de la majesté impériale, en face d'un nombre considérable de prêtres et de laïques et de tout ce que l'église pouvait contenir de peuple, l'infortuné monarque, prosterné sur un cilice étendu à terre, fut condamné à s'avouer coupable de tous les méfaits consignés dans l'acte d'accusation et à invoquer la pénitence publique pour en réparer le scandale; après quoi, il ôta son ceinturon militaire, revêtit la robe grise des pénitents, et dans cet appareil de sa perpétuelle dégradation, fut conduit par son indigne fils à Aix-la-Chapelle pour donner le spectacle de son abaissement au lieu même où vingt ans auparavant Charlemagne lui avait mis la couronne sur la tête.

Mais Louis, quelque humble et résigné qu'il fût, n'avait pas ratifié dans son cœur l'acte de violence qui venait de lui ravir sa couronne et son épée, et Lothaire s'abusait en se croyant désormais maître unique et incontesté de l'Empire. Plus il avait accablé et avili son malheureux père, plus l'indignation publique s'émut contre lui et la pitié pour sa victime. Il se vit bientôt réprouvé et renié de ses complices même. Louis le Germanique fut le premier à rougir des excès d'une conduite aussi impie, et Peppin le suivit, sinon dans son repentir, au moins dans son changement de politique. La suprématie impériale leur était devenue plus odieuse chez leur frère que chez leur père même. Déjà l'émotion populaire éclatait de toutes parts, et plusieurs parties de l'Empire s'étaient soulevées spontanément pour le monarque détrôné, quand les deux princes se proclamèrent publiquement ses vengeurs.

En vain Lothaire, pour éloigner le vieux Louis de ses fidèles Germains, le transporte-t-il à Paris et appelle-t-il là autour de lui ceux qui la veille encore aidaient son usurpation ; dans l'ancienne Neustrie, tout autant que sur les bords du Rhin, la réprobation générale le poursuit, l'insurrection l'enveloppe, et il est forcé de se retirer jusqu'au pied des Alpes, laissant son père libre à Saint-Denys. C'était une preuve étrange de l'instabilité et de la confusion qui régnaient alors, que la facilité avec laquelle deux révolutions en sens tout contraire venaient de s'accomplir ainsi en moins de quelques mois ! Louis le Pieux, reporté à la tête de l'Empire « par le peuple, qui, selon l'expression de Nithard, avait recouvré le Roi, » ne voulut pas cependant recevoir de l'acclamation populaire « sa couronne et ses armes, qu'elle lui imposait. » Dégradé par une sentence de l'Église, il ne reconnut qu'à elle le droit de « le réconcilier et de lui rendre le ceinturon militaire et les ornements impériaux. » La basilique de Saint-Denys vit s'accomplir cette cérémonie (mars 834). Peppin et Louis le Germanique furent accueillis par leur père en libérateurs ; Judith fut rappelée de son exil de Tortone, et le trop clément empereur, toujours répugnant aux rigueurs de la justice, manda à Lothaire, qui était resté en armes, de venir chercher son pardon à Aix-la-Chapelle. Lothaire refusa. Il avait engagé dans sa rébellion Lambert, comte de la Marche de Bretagne, homme de guerre audacieux, et sur la foi de quelques premiers succès que lui et son allié avaient obtenus, il se flattait de voir l'immense rassemblement de troupes qui

s'était formé autour de son père s'écouler vers lui, comme l'année précédente, par un mouvement de défection universelle. Il se trompait : Peppin et le roi de Bavière restèrent fidèles à la cause paternelle, et la scène qui se passa devant Blois, où les deux armées étaient en présence, fut tout le contraire de celle qu'avait vue le *Champ du Mensonge*. Ce fut Lothaire qui, entouré de ses principaux complices vint s'agenouiller dans la tente impériale aux pieds de son père, et qui, après avoir confessé publiquement tous ses crimes, fit serment de les réparer à l'avenir par une inviolable obéissance. La seule punition que lui infligea l'empereur fut de lui donner pour prison son royaume d'Italie, en lui faisant jurer de n'en point sortir sans son consentement. Les actes de Saint-Médard de Soissons n'existaient plus désormais pour personne. Louis seul, dans le trouble religieux de sa conscience, ne les regardait pas comme suffisamment annulés par la sentence de réconciliation que quelques évêques avaient rendue à Saint-Denys en sa faveur. Dans l'assemblée générale tenue à Thionville en 835, quarante-quatre prélats, dont la plupart avaient siégé comme juges de l'empereur au synode de Compiègne, en cassèrent solennellement les décisions, et ils allèrent en corps chercher sur l'autel la couronne impériale pour la lui remettre sur la tête. Qu'on juge à quelle hauteur Louis élevait par là la prérogative de l'ordre épiscopal. Ebbe, chargé du mépris et de l'exécration publique, fut obligé de confesser ses méfaits et de déposer les insignes du sacré ministère.

Restait toujours à décider la question de partage,

qui venait de mettre l'Empire en feu. On ne pouvait plus guère croire au maintien de l'unité, et la constitution de 817 avait été trop décriée par les attentats de ses partisans, pour qu'elle gênât beaucoup l'empereur dans le nouveau règlement qu'il allait faire de sa succession. Il le fit sous l'influence de Judith et avec une prédilection trop naturelle pour le jeune Charles, le seul de ses enfants qui ne lui eût pas brisé le cœur par son ingratitude. Il agrandit l'Alamannie, son lot primitif, d'une portion de l'Austrasie, de la Bourgogne presque entière, de la Provence et de la Septimanie, mais en ayant soin de donner en même temps, à Peppin et à Louis le Germanique des accroissements à peu près égaux de territoire. Lothaire seul était exclu des bénéfices du partage de Crémieux (835) : non-seulement sa royauté demeurait renfermée dans les limites de l'Italie, mais il n'était plus question pour lui de l'héritage de la dignité impériale et de la suprématie qu'elle lui devait assurer sur ses frères. Immobile au delà des Alpes, et entouré de Wala, d'Agobard et des autres chefs vaincus avec lui du parti unitaire, Lothaire s'était refusé à venir sanctionner par sa présence les arrangements pris contre lui. L'empereur semblait occupé de la pensée de conduire une armée en Italie pour le soumettre, quand les invasions des pirates du Nord, chaque jour plus audacieux depuis la mort de Charlemagne, devinrent le plus pressant des soucis de son gouvernement. Il était tard pour songer à mettre en défense les côtes de l'Océan, lorsque déjà la Frise avait été livrée tout entière au pillage et à l'incendie, qu'Anvers venait d'être livré aux flammes et

que les barques normandes commençaient à remonter le cours de la Loire (837). Louis cependant ne fut pas détourné par ces soins de celui d'augmenter encore la part qu'il voulait faire à Charles dans son héritage. Ce jeune prince venait d'accomplir sa quinzième année; c'était l'âge pour lui de ceindre publiquement l'épée des guerriers devant l'assemblée des Franks. Dès qu'il eut été déclaré ainsi hors de l'enfance, au plaid de Kiersi-sur-Oise, en 838, son père l'établit roi dans les Gaules, en n'exceptant de son lot ainsi accru que l'Aquitaine. Peppin, abruti par de grossières débauches, n'était plus en état de s'opposer aux volontés paternelles; il touchait au terme de sa vie. Louis le Germanique, pour avoir tenté de relever un moment l'étendard de la révolte, se vit réduit à l'unique possession de la Bavière.

Jusque-là, l'impression profonde de la crise qui, cinq ans auparavant, avait failli bouleverser l'Empire, avait retenu les peuples dans le mouvement qui les poussait vers la séparation et l'indépendance : la mort de Peppin précipita ce mouvement (décembre 838). Elle sembla d'abord simplifier pour l'empereur la tâche si compliquée et tant de fois recommencée du partage de sa vaste domination. Louis le Germanique étant toujours sous le poids du courroux paternel, Judith persuada à son époux de rappeler auprès de lui Lothaire, et de faire du corps de l'Empire, hors la Bavière, deux grands lots, l'un pour l'aîné, l'autre pour le plus jeune de ses fils. A Lothaire devaient appartenir la Germanie, une partie de la Gaule orientale et l'Italie; à Charles le reste des Gaules, y compris l'Aquitaine

et la Marche d'Espagne (839). En faisant cette belle part à l'ambitieux Lothaire, Judith se flattait de le lier aux intérêts de son fils, et de fonder pour celui-ci une grandeur durable. Mais Louis le Germanique n'était pas sacrifié seul par le pacte de Worms ; on y avait aussi oublié les fils de Peppin, dont l'un, aux termes de la Charte de 817, devait être élu roi par les Aquitains. Les Aquitains n'étaient pas un peuple à tolérer patiemment leur droit méconnu ; ils s'empressèrent de donner pour successeur à Peppin l'aîné de ses fils, du même nom que lui, et coururent aux armes pour soutenir cette affirmation hardie de leur nationalité. C'était la guerre de Hunald et de Waïfer qui recommençait ; cette fois seulement elle ouvrait la période fatale des déchirements de l'Empire. Le vieil empereur y marcha en personne, et n'y fit rien de décisif. Il ne lui fut pas donné de la poursuivre. L'année 840, qui devait être la dernière de son règne, venait de commencer. Louis, courbé sous le poids de l'âge et de la souffrance, apprit à Aix-la-Chapelle que le roi de Bavière, à l'aide des partisans qu'il s'était faits chez les Thuringiens et les Saxons, travaillait à soulever contre lui toute la Germanie, et qu'il avait même envahi déjà la Souabe. Il s'avança sans retard contre le rebelle et le fit fuir par sa seule présence. Mais, au bout de ce suprême effort, le vieux monarque sentit ses forces défaillir, et retournant sur ses pas, il alla chercher le repos dans une île du Rhin, près de Mayence, où il s'était fait construire une résidence. Ce fut là que, le cœur serré par une tristesse inexprimable à la pensée des maux qui menaçaient après lui

l'Empire, il s'alita pour ne plus se relever. En confirmation de ses volontés dernières, il envova à Lothaire la couronne impériale, avec une épée enrichie d'or et de pierreries, et la recommandation de garder sa foi au jeune Charles et à Judith. Comme ensuite son frère naturel, Drogo, archichapelain du palais, l'exhortait à pardonner à Louis le Germanique : « Je lui pardonne, répondit-il, mais qu'il pense à lui-même et qu'il sache que c'est lui qui, en foulant aux pieds la loi de Dieu, a conduit au tombeau les cheveux blancs de son père. » La fin de Louis le Pieux fut celle d'un juste qui, après une longue suite d'épreuves, sourit à la mort, comme au repos et à la délivrance (20 juin 840). Il avait vécu soixante-deux ans et en avait régné vingt-six.

Quelque affaiblie que fût en Louis le Pieux l'image de la majesté de son père, elle avait suffi pour tenir dans la dépendance la plupart des nations confondues dans l'unité factice de la monarchie carlovingienne. Elle avait continué à imposer le respect à la grande aristocratie du territoire, partout tourmentée par ses instincts anarchiques, partout aspirant à l'indépendance et à la domination locale, mais ne se croyant pas assez forte encore pour briser le lien qui l'attachait au chef de l'Empire. Tout change à la mort du successeur de Charlemagne : il semble qu'une digue rompue ouvre de toutes parts un soudain passage aux eaux débordées : le désordre est instantané, il est immense ; les narrateurs contemporains ne parlent que de tyrans qui s'élèvent de tous côtés, que de grands

(*primores regni*) qui se combattent pour s'arracher le pouvoir; ni l'ambition des princes qui vont se heurter tout à l'heure sur les champs de bataille, ni l'esprit de nationalité qui va séparer violemment les peuples les uns des autres, n'apparaissent sur le devant du tableau que Nithard et les autres chroniqueurs nous ont laissé des premiers jours qui suivirent les funérailles de Louis le Pieux. Ce qui ressort avant tout, comme nous le disions, c'est la confusion, le chaos d'une société mal réglée, c'est l'empressement désordonné des intérêts et des passions locales à se satisfaire; les intérêts généraux, ceux des ambitions royales, ceux des grandes races d'hommes, ne se dégageront que plus tard de cette tumultueuse anarchie. Au milieu de ces circonstances Lothaire franchit les Alpes pour faire reconnaître dans la Gaule et dans la Germanie son titre impérial, qui nulle part ne lui est contesté. Mais il prétend davantage; médiocre d'esprit et de cœur, il ne met point de bornes à ses visées ambitieuses, et n'aspire à rien moins qu'à redevenir maître de tout l'Empire, comme l'avaient été son père et son aïeul. Il court d'abord vers le Rhin pour combattre son frère Louis le Germanique, qui proteste toujours par les armes contre le pacte de Worms et l'exhérédiation paternelle. Il arrive trop tard : la Germanie, plutôt que de se soumettre au roi des Italiens, s'est rangée sous l'obéissance du prince qui a toujours vécu et régné parmi les Germains. Lothaire tourne alors d'un autre côté sa déloyale ambition; c'est aux dépens de Charles, de son filleul, de celui dont il a promis de protéger la jeunesse, qu'il songe à s'agran-

dir, et uni à Peppin II, le roi des Aquitains, il envahit la Neustrie. Placé entre Peppin, qui assiége Judith dans Bourges, et Lothaire, qui lui a enlevé toutes ses provinces septentrionales, Charles court délivrer sa mère; mais la défection s'est mise parmi tous ses vassaux; Noménoé, avec ses Bretons, s'est jeté sur l'Anjou, Peppin fait des progrès chaque jour plus menaçants en Aquitaine, et Lothaire a pénétré jusqu'à Chartres. Il ne reste plus au roi de Neustrie qu'une poignée de fidèles n'ayant que leurs armes et leurs chevaux, mais énergiquement dévoués à sa cause, et prêts à la défendre jusqu'à la mort. La ferme attitude de Charles et de ses braves, qui donnaient un exemple de loyauté si rare alors, étonna Lothaire; malgré l'énorme supériorité de ses forces, il aima mieux négocier que combattre, et fit avec Charles un traité qu'il violait à l'heure même où il le signait. Sa perfidie tourna contre lui : en poursuivant à la fois de ses attaques ouvertes ou cachées Charles et Louis le Germanique, il unit ces deux princes, dont les intérêts avaient été jusque-là contraires, dans la pensée d'une commune résistance à ses projets ambitieux. L'hiver fut employé par les trois frères aux préparatifs d'une guerre où devaient s'engager toutes les forces de l'Empire.

L'Allemagne moderne a appelé sa grande bataille de Leipzig la bataille des nations. On pourrait tout aussi bien appeler de ce nom le rendez-vous meurtrier que se donnèrent en 841, au centre de la Gaule, les vingt peuples de la monarchie franke. L'ébranlement fut universel : Louis le Germanique rejoignit

son frère Charles en Champagne avec ses bandes guerrières d'outre-Rhin et une partie des tribus slaves. Charles avait de son côté réuni sous sa bannière le corps à peu près compacte des populations de la Gaule centrale, des bords de la Seine à ceux de la Charente. Les Franks de la Neustrie septentrionale et ceux de l'Austrasie, avec les Italiens, formaient le gros de l'armée de Lothaire. Son neveu Peppin était en marche pour lui amener les Aquitains et les Wascons. Le duc Bernard s'était mis aussi en mouvement avec ses Goths de la Septimanie, mais il attendait pour prendre parti l'arrêt de la fortune. Noménoé seul avait fait acte d'indépendance en restant immobile au fond de la Bretagne : « Il ne daignait, dit son chroniqueur, prêter secours à aucun des rois. » Tout le printemps se passa de part et d'autre au rassemblement de ces masses prodigieuses d'hommes, dont le choc allait faire crouler l'empire carlovingien. Ce ne fut que vers la fin du mois de juin que, sur une étendue de deux lieues, les deux grandes armées se déployèrent face à face, aux bords de l'Yonne, à quelques lieues d'Auxerre. Lothaire était campé à Fontanet ou Fontenailles, lieu qui a laissé son nom à la bataille. A deux reprises, Louis et Charles, plus honnêtes dans leur ambition que leur frère, et respectant en lui le titre impérial, lui proposèrent de remettre leur querelle à l'arbitrage des évêques. Lothaire leur répondit la première fois « qu'il ne voulait rien que par la guerre. » Et lorsqu'à la veille même de la néfaste journée dont ils pressentaient les désastreuses conséquences, ils le conjurèrent avec de nouvelles instances « de ne pas

refuser la paix à l'Église de Dieu et à tout le peuple chrétien, » il ne feignit de les écouter que pour donner le temps aux Aquitains de le rejoindre. Dès le lendemain Peppin était arrivé, et dans l'obstination criminelle de son ambition et de son orgueil, Lothaire faisait à ses frères une réponse qui les obligeait à lui signifier qu'ils en appelaient au jugement de Dieu.

Les chroniqueurs de cet âge sont peu détaillés d'ordinaire, et peu émus dans leurs récits de bataille. L'historien Nithard, qui raconte celle-ci en témoin oculaire, le fait longuement et tristement. Petit-fils de Charlemagne, comment son cœur ne se fût-il pas brisé en disant les funérailles de l'Empire? L'action fut longue, sanglante, mêlée de fortunes diverses sur la vaste étendue de terrain que couvrait le champ de carnage; Lothaire y racheta par sa vaillance personnelle les lâchetés et les perfidies de sa politique; mais « le jugement de Dieu » fut rendu contre lui, et à la fin de la journée son armée se mit en retraite sur tous les points (25 juin 841). Ses deux frères eussent pu le lendemain le poursuivre; ils ne le firent point, troublés qu'ils étaient et comme épouvantés de leur victoire. C'était un dimanche; après avoir ouï la messe, ils firent inhumer les morts et soigner les blessés des deux partis sans distinction, puis ils se retirèrent auprès des évêques, en pénitents plutôt qu'en vainqueurs, pour se faire absoudre de tant de sang chrétien répandu. Les prélats ordonnèrent un jeûne expiatoire de trois jours, et la confession de leurs péchés pour tous ceux qui avaient porté dans le combat haine ou ambition. On recourait ainsi à la religion

au sein d'un triomphe, comme on le fait d'ordinaire dans les grandes calamités. C'est que le deuil était dans toutes les âmes, à la vue de ce nombre effrayant de cadavres amis ou ennemis couchés dans la poussière; la fleur des guerriers de l'Empire y avait péri. « Tant y eut d'occis de chacune partie, disent plus de trois siècles après les Chroniques de Saint-Denys, interprètes fidèles de la douleur contemporaine, que mémoire d'homme ne recorde mie qu'il y eust onques en France si grande occision de chrestiens. » Et au lendemain même de la bataille, le poëte guerrier Anghelbert, qui avait combattu à côté de Lothaire, entonnait son chant funèbre : « Maudit soit ce jour! qu'il ne soit pas compté dans le cercle de l'année, et qu'il soit effacé de la mémoire des hommes! Que le soleil ne lui prête pas sa lumière; que son crépuscule soit sans aurore!... Et cette nuit! nuit amère, nuit dure, dans laquelle sont tombés les forts, les plus habiles au combat! »

Lothaire, cependant, n'avait pas souscrit à l'arrêt que le ciel venait de prononcer contre lui. Tandis que ses frères se sont séparés pour aller mettre chacun la main aux plaies de son royaume, il fait arme de tout pour les combattre, et foulant aux pieds les traditions les plus respectées de sa race, ne craint pas de rouvrir au paganisme l'entrée de l'Empire. Ainsi le voit-on gagner l'alliance du Danois Hériold, apostat de la foi chrétienne, en l'établissant avec ses bandes païennes dans les îles de la Zélande. Ainsi encourage-t-il chez les Saxons le soulèvement des *Stellings*, sorte de confédération démocratique, qui se

donne à lui, parce qu'il l'a affranchie de la loi du Christ, en même temps que du régime établi par Charlemagne. Il ébranle ainsi le pouvoir de Louis en Germanie, en même temps qu'il menace d'une nouvelle attaque de la piraterie danoise les États de Charles, déjà livrés aux dévastations impunies des hommes du Nord. Le danger devient si pressant pour les deux frères, qu'ils réunissent encore leurs forces, dans la pensée de porter à leur implacable ennemi des coups décisifs. Alors eu lieu, aux bords du Rhin, près de Strasbourg (février 842), cette entrevue de Louis le Germanique et de Charles le Chauve, restée célèbre dans l'histoire par le renouvellement solennel de leur alliance. L'historien Nithard nous a conservé, dans leurs textes originaux, et la harangue et le serment prononcés par chacun des deux rois sur le front de bataille de l'armée de son frère. Louis s'adressa aux Gallo-Romains dans la langue *romane*, Charles aux Germains dans la langue teutonique, et ce sont là les monuments les plus anciens et les plus authentiques de l'un et de l'autre idiome, tel qu'il se parlait à cette époque. Lothaire ne put tenir contre des frères ainsi réunis, et à leur approche, il fuit précipitamment d'Aix-la-Chapelle. Si leur ambition eût été sans scrupule, comme la sienne, et qu'ils eussent voulu à tout prix sa ruine, ils eussent pu la consommer. Les évêques, indignés de l'alliance de Lothaire avec les païens du Nord, et même avec les Arabes « déclarèrent que le juste jugement de Dieu l'avait rejeté, et avait transféré ses domaines à de plus dignes. » Puis, sur l'engagement pris par les deux

princes de gouverner conformément à la volonté de Dieu, les prélats reprirent : « Au nom de l'autorité divine, recevez ce royaume et gouvernez-le selon la volonté de Dieu ; nous vous le conseillons, nous vous y exhortons, nous vous le commandons. » Et les deux frères choisirent chacun douze commissaires pour procéder au partage des États de Lothaire. Nithard, que nous traduisons ici, était un de ceux qui furent désignés par Charles ; mais ils n'allèrent pas au bout de leur tâche. L'impression de la désastreuse journée de Fontenailles était restée si vive et profonde, et les maux de l'Empire s'étaient accrus tellement depuis lors, que les vainqueurs préféraient une paix sûre à l'accroissement de domination qui leur était offert, et dès qu'ils virent Lothaire « confessant qu'il avait péché contre Dieu et contre eux, » prêt à ouvrir des négociations, ils s'empressèrent d'y accéder. Les trois princes se rencontrèrent dans une île de la Saône, au mois de juin 842, et préludèrent en se réconciliant au traité qui fut définitivement conclu entre eux à Verdun l'année suivante (août 843). En vertu de ce traité, Lothaire garda l'Italie avec la Gaule orientale, et resta empereur, mais sans aucun droit de suzeraineté sur les royaumes de ses frères. A Louis appartint la Germanie à peu près tout entière, et Charles régna sur l'ancienne Neustrie, qui devait être la France moderne. A dater de cette époque, l'élément gallo-romain est irrévocablement séparé de l'élément germanique dans le pays qui s'étend de l'Escaut aux Pyrénées, de la Saône et du Rhin à l'Océan ; la langue romane a prévalu sur la langue tudesque ; il n'y a

plus de Franks dans l'histoire, il y a des Français, et ce n'est pas sans fondement que plusieurs de nos historiens ont voulu nommer Charles le Chauve le premier roi de France.

Le traité de Verdun, en fondant ainsi dans l'Occident les nationalités germanique et française, mettait à néant le grand œuvre de Charlemagne; l'Empire n'existait plus. L'impossibilité trop manifestement démontrée de sa durée ne consola, ou ne désabusa même point tous ceux qui avaient combattu par l'intelligence ou par l'épée pour le maintenir. Il y eut des âmes qui pleurèrent amèrement l'unité détruite, et qui en portèrent un deuil plus long et plus douloureux que celui même des soixante mille guerriers morts à Fontenailles. Héritier de l'esprit d'Agobard, le diacre de Lyon Florus a laissé sur le démembrement de l'Empire, une lamentation poétique pareille à celle de Jérémie sur les ruines de Jérusalem. « Pleurez, s'écrie-t-il, sur la race des Franks, parce que l'Empire élevé par la grâce du Christ, gît à cette heure dans la poussière.... Au lieu d'un royaume, ce sont des morceaux de royaume.... Le bien public a cessé d'exister; chacun ne défend plus que le sien propre.... Le lien de la société est rompu. On se réjouit au milieu des blessures de l'État qui succombe, et l'on appelle la paix ce qui ne procure aucun des bienfaits de la paix. » Quarante ans plus tard, un homme d'un esprit élevé et d'un grand caractère, l'archevêque de Reims Hinckmar, dans l'angoisse que lui causent les calamités des invasions normandes et l'anarchique enfantement de la féodalité, exhalera les mêmes re-

grets, et appellera de ses vœux, comme remède à tant de maux, le retour des peuples à l'ancienne unité de de la monarchie carlovingienne. Étrange illusion, à la veille du jour où les grands lambeaux de cette monarchie vont se déchirer encore, et où la puissance publique va se perdre tout entière en France dans le morcellement féodal.

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

DEPUIS LE TRAITÉ DE VERDUN JUSQU'AU DÉMEMBREMENT FINAL DE L'EMPIRE CARLOVINGIEN ET A L'AVÉNEMENT DU ROI EUDES (843-888).

Nous sortons d'un spectacle bien triste pour assister à un autre qui sera plus triste encore. L'enfantement de la France moderne devait commencer au milieu des plus cruelles douleurs. Nous ne gémissons pas aussi amèrement que les unitaires du neuvième siècle, en voyant les peuples retourner, même à travers les épreuves sanglantes de la guerre, à leur naturelle indépendance. Il faut bien le redire, la Gaule, la Germanie et l'Italie n'étaient point faites pour être les membres d'un même corps. Au sein même de ces trois grandes contrées, il n'était point contraire à l'ordre de la nature qu'une nouvelle séparation tendît à s'accomplir; que, par exemple, les Bretons, race toute celtique, et les Aquitains, pénétrés si profondément de l'esprit latin, fissent effort pour avoir dans la Gaule une existence à part; que chez les Germains, l'antagonisme éclatât, dans une même race d'hommes, entre le nord et le sud, et se personnifiât dans la Saxe et la Bavière; qu'enfin l'Italie repoussât l'unité

pour se porter vers le fractionnement municipal, lombarde au pied des Alpes, romaine au centre, grecque à son extrémité méridionale. C'était là une dissolution toute politique; c'était encore une affaire de race; c'était le travail d'où devaient sortir à la longue, parmi des circonstances bien diverses, trois grandes nationalités. Mais en même temps que se passe ce premier fait, nous en voyons un autre commencer en France, qui a une toute différente origine, un tout différent caractère, c'est le fait de la dissolution sociale, et celui-là ne peut s'accomplir sans déchirer le sein du pays par d'effroyables souffrances. On se rappelle à quel point, sous Charlemagne même, étaient dispersés tous les éléments de l'ordre public, et ce qu'il en avait coûté à sa puissante main pour résister aux principes d'anarchie qui étaient partout, et empêcher le morcellement de la société. L'heure était venue où le pouvoir n'ayant plus de force pour arrêter ce mouvement fatal, tout concourut à la fois à le précipiter, et l'effort général des seigneurs, grands ou petits, pour se cantonner dans leur indépendance, et les concessions qu'ils arrachèrent sans cesse à l'autorité défaillante des rois, et le désordre immense répandu sur toute la face du pays par les invasions des Normands, et ces ruines enfin de toutes parts entassées, ces déserts faits de main d'homme, qui rendaient les communications de province à province, de village même à village, chaque jour plus difficiles et plus rares. On en arriva bientôt à ce point qu'il fut impossible aux habitants du sol de s'agréger autrement que par petites réunions, et que la tour seigneu-

riale avec les chaumières qui l'entouraient, la ville avec l'étroite enceinte de ses murailles, le monastère dans le fond du vallon où il se cachait, isolés et séparés par de lointains espaces, vivant de leur propre vie, et presque sans relations de voisinage, au lieu de former une société, n'en offraient plus que les débris épars sur le territoire. Il fallut l'organisation féodale pour remettre un principe d'ordre au milieu de cette confusion, pour rapprocher ces éléments qui ne tenaient plus les uns aux autres. On verra comment cette transformation s'opéra plus tard : assistons auparavant au travail de la décomposition.

Les progrès en furent aussi rapides qu'étendus pendant le long règne de Charles le Chauve. Ce n'est pas que ce prince ne mérite que du mépris, et qu'il ait été indigne en tout de son grand aïeul. Il eut de commun avec lui l'amour des lettres, et tous les nobles goûts de la civilisation. Il sut faire bravement la guerre, et se signala plus d'une fois sur les champs de bataille. On ne peut dire même que l'intelligence et l'activité aient manqué à son gouvernement. Ce qui lui manqua, ce fut la fermeté et la dignité du caractère, ce furent des sentiments à la hauteur de son ambition. Il eut la vanité d'un empereur de Byzance, plutôt que la fierté d'un petit-fils de Charlemagne, et prit trop aisément pour la réalité du pouvoir un extérieur de grandeur qui n'était que le fastueux étalage de son impuissance. Ajoutons, pour être juste, que les maux qu'il eut à combattre étaient tels, que les bras en fussent tombés à de plus forts que lui.

Dans l'état où lui échut le royaume de France,

alors que l'unité n'était pas plus possible dans les parties que dans le tout, comment eût-il pu s'opposer à la formation de ces souverainetés provinciales qui naquirent sous son règne, et qui furent le point de départ de la dissolution dont nous parlions tout à l'heure? Quand Charlemagne publiait son ban de guerre et appelait autour de lui, pour les conduire en Saxe ou au delà des Alpes, les contingents de tout son empire, la crainte aussi bien que l'admiration des peuples lui répondaient de leur obéissance. On avait cessé d'admirer, comme de craindre, le pouvoir souverain dans la personne de Louis le Pieux et dans celles de ses fils; aussi leur ban de guerre restait-il trop souvent sans réponse, et comme la population militaire, épuisée dans les quarante ans de continuelles expéditions du règne de Charlemagne, n'avait pas eu le temps de se reformer encore, comme l'élite des soldats franks était allée depuis lors périr à Fontenailles, on comprend que les gens de guerre, diminués de nombre, fissent payer cher leurs services, et ne s'engageassent sous la bannière royale qu'au prix des plus exorbitantes concessions. Ainsi, dès le début de son règne, Charles le Chauve, pour trouver des combattants qui le suivissent contre Peppin en Aquitaine, contre Noménoé en Bretagne, ou contre d'autres vassaux révoltés moins puissants que ceux-là, se vit-il hors d'état de rien refuser à la fidélité vénale des grands, qu'il enrichissait des dépouilles de sa couronne, et qui le lendemain tournaient contre lui ses bienfaits, en s'unissant à ses ennemis. Les trente-quatre années qu'il régna, depuis le traité de Verdun,

ue sont que le développement chaque jour croissant de ce fait déplorable.

A cette plaie intérieure se joignirent tout d'abord, pour l'envenimer et pour l'agrandir, les maux du dehors. Le plus cruel furent les invasions normandes. Elles n'avaient été jusque-là qu'un fléau accidentel et passager; elles devinrent dès lors d'une continuité et l'on pourrait dire d'une régularité effrayantes. Plus de soixante années furent marquées par leur retour non interrompu, et peut-être n'y eut-il pendant ce temps pas une seule des provinces de la France qui n'en subît les horreurs. La critique moderne a réduit à sa juste valeur l'emphatique expression du Goth Jornandès, qui appelle la Scandinavie « la fabrique du genre humain. » Ce ne fut pas l'excès de la population qui poussa hors des déserts glacés du Nord ces milliers de pirates, par qui fut visitée au neuvième siècle l'Europe presque entière. La stérilité du sol, cause fréquente de la famine dans les régions septentrionales, la pratique journalière de la navigation sur une vaste étendue de côtes, l'honneur attaché au nom de pirate, enfin l'exclusion périodique des enfants adultes de la maison paternelle, au profit de l'aîné, vouaient à la vie de mer et d'aventures ce qu'il y avait de plus énergique dans cette race d'hommes si belliqueuse. Le sauvage fanatisme du culte d'Odin, en leur inspirant le mépris de la mort, leur faisait trouver le charme de leur vie dans les entreprises les plus hasardeuses. Et quand les Saxons, leurs frères d'origine, de langue et de religion, réfugiés chez eux en grand nombre, leur eurent communiqué la haine du nom

frank, et eurent soufflé à leurs âmes, possédées du démon de la guerre, le feu de la vengeance, alors commencèrent leurs perpétuelles attaques contre le littoral de l'Empire; alors les fils de rois, exclus de l'héritage de la terre et devenus rois de mer, *sæ Kongar*, donnèrent le *Walland*[1] pour but journalier à ces courses audacieuses, dans lesquelles eux et leurs intrépides *kæmpe* (champions) se chargeaient de riches dépouilles. Les embouchures de la Seine, de la Loire et de la Garonne leur étaient désormais connues; ils savaient qu'au milieu du désordre et de la confusion qui régnaient en France, ils pouvaient, comme des nuées d'oiseaux de proie, s'abattre impunément sur ces contrées mal défendues, et souvent même livrées à leurs coups par des seigneurs dont ils étaient les alliés contre le roi ou contre d'autres seigneurs. Bientôt, à l'entrée de chaque fleuve ils eurent des postes fortifiés, d'où ils s'élançaient au cœur du pays, portant partout le pillage, l'incendie et le massacre. Les églises et les couvents étaient surtout l'objet de leur rage fanatique. Tout tremblait, tout fuyait à leur approche, et les reliques des saints étaient le seul trésor qu'on pût quelquefois leur dérober. Ils avaient saccagé Rouen en 841; en 843 ils surprirent Nantes, et en égorgèrent l'évêque au pied de l'autel, où il célébrait la messe dans sa cathédrale. Deux ans après, (845), ils remontèrent la Seine jusqu'à Paris, et vinrent piller les trésors entassés par les rois mérovingiens dans les deux riches abbayes de Saint-Germain

1. Terre des Gaules.

des Prés et de Sainte-Geneviève. Les tombeaux de Clovis et de sainte Chlothilde furent profanés et détruits par leur fureur, qui ne respectait rien. Charles le Chauve eût voulu leur livrer bataille; le lâche égoïsme de ses vassaux s'y refusa, et il fut contraint d'acheter au prix de sept mille livres d'argent la retraite des barbares.

Si encore c'eût été le seul ennemi qu'il avait à combattre! Mais il lui fallait en même temps guerroyer contre Peppin en Aquitaine, contre Noménoé en Bretagne, contre l'infidèle Bernard en Septimanie. Il crut faire acte légitime de souveraineté en donnant la mort, quelques-uns disent de sa propre main, au rebelle accusé par la voix publique d'avoir souillé le lit de son père; il ne fit qu'encourir la juste réprobation qui s'attache à l'assassinat, et fournir au fils de Bernard un prétexte pour se déclarer indépendant dans Toulouse, devenue sa capitale (844). Battu ensuite par Peppin, Charles est forcé de conclure avec lui un traité par lequel il lui abandonne la plus grande partie de l'Aquitaine, avec la réserve illusoire de se reconnaître son vassal (845). Il n'est pas plus heureux contre Noménoé, qu'il ne peut réduire, et avec qui il s'accorde pour attaquer le comte de Nantes, Lambert, allié des Normands. Lambert est dépouillé de son comté, mais se retranche dans un château fort, sur les marches de l'Anjou, où il maintient son indépendance par le brigandage (846). « Il garda ce poste, dit la chronique, par la violence jusqu'à la fin de sa vie. » Charles le Chauve, dans l'excès de sa détresse, invoqua alors l'aide de ses deux frères, que le traité

de Verdun obligeait à le secourir. Mais ils avaient trop à faire eux-mêmes dans leurs propres États pour lui prêter une assistance efficace. Louis le Germanique avait grand'peine à se défendre contre les Slaves, qui attaquaient sa frontière orientale, et contre les Danois qui, remontant l'Elbe en 845, avaient traité Hambourg comme Rouen et Nantes. Lothaire, quoiqu'il portât le grand nom d'empereur, voyait son autorité tout aussi peu respectée en Italie que celle de son frère l'était en France, et il trouvait dans la Méditerranée la piraterie des Sarrasins d'Afrique tout aussi redoutable que celle des Normands l'était dans l'Océan. Une flottille arabe remonta le Tibre en 846; la campagne romaine fut livrée aux flammes; la basilique de Saint-Pierre saccagée, et la métropole de la catholicité ne fut arrachée aux mains des musulmans que par la généreuse intrépidité du saint pontife Léon II. Les trois frères, dans la pensée de remédier à tant de maux par un effort commun, eurent une entrevue à Mersen, dans les États de Lothaire, non loin d'Aix-la-Chapelle (847). Ils convinrent d'envoyer des députés au roi de Danemark Horik, à leur neveu Peppin, qui prenait le titre de roi d'Aquitaine, et au duc des Bretons Noménoé, pour les sommer de poser les armes, sous peine de voir se réunir contre eux toutes les forces de l'ancien empire carlovingien. Ils ne firent que donner par là une preuve plus éclatante de leur commune impuissance. La guerre continua partout. Tandis que la Frise et la Batavie étaient enlevées à Lothaire par les Danois, une autre flotte normande forçait les embouchures de la Charente et de

la Gironde (848), et la trahison des Juifs ouvrait de nuit aux pirates les portes de Bordeaux. Peppin, au lieu de repousser ces barbares, était soupçonné de les avoir appelés. Charles s'honora en leur livrant bataille sur les bords de la Dordogne, et en faisant plusieurs de leurs barques prisonnières. Ce succès lui mérita la reconnaissance des Aquitains; grand nombre de leurs villes abandonnèrent Peppin, qui les avait trahis, pour se donner au roi qui les avait vaillamment défendues. Mais Charles fut moins heureux contre Noménoé. Dans la plaine de Ballon, où il alla le combattre, les Français, au rapport de l'annaliste de Metz, « furent déconcertés par la nouveauté de la tactique bretonne, » et, après deux jours d'une lutte sanglante, ce fut le roi qui leur donna le signal d'abandonner à l'ennemi le champ de bataille. Noménoé, prompt et habile à profiter de la victoire, voulut aussitôt, en prenant le titre de roi, consommer l'indépendance de la Bretagne. En y fondant trois nouveaux évêchés, et substituant l'autorité du siége métropolitain de Dol à celle du siége de Tours, dont relevait l'Église bretonne, il se flatta en même temps de rompre le dernier lien par lequel la vieille Armorique avait tenu jusque-là au corps de la monarchie franke. Mais le pape Léon IV n'autorisa pas plus ce changement, qu'il ne permit à Noménoé de ceindre la couronne royale. Charles le Chauve, à la mort de ce prince, en 851, crut qu'il allait faire rentrer sans peine la Bretagne sous son obéissance; son illusion fut de courte durée. Hérispoé se défendit avec autant de vigueur et de succès que l'avait fait son père, et

le roi de France, une seconde fois vaincu, ne garda plus sur la Bretagne qu'un vain titre de suzeraineté. En échange du serment de foi et hommage que le chef des Bretons vint lui prêter à Angers, il fut contraint de lui concéder la possession des comtés de Rennes et de Nantes, avec les insignes de la royauté. Hérispoé et ses successeurs maintinrent contre l'autorité du siége apostolique l'organisation donnée par Noménoé à l'Église armoricaine.

Ce n'était, on le voit, ni l'activité, ni le courage même qui manquaient à Charles le Chauve au milieu de ces défaites continuelles de son pouvoir. Partout il se portait, avec une inquiète précipitation, au devant des maux qui fondaient sur son royaume; partout il les combattait, autant qu'il le pouvait faire, avec l'appareil des lois aussi bien qu'avec celui des armes; mais il y avait au fond de la société une résistance invincible à toutes les tentatives d'ordre essayées sur elle. Vainement les évêques, naguère encore si puissants, avaient-ils protesté au concile de Meaux (846) contre l'envahissement des domaines de l'Église par la violence brutale des gens de guerre, et avaient-ils fait retentir les menaces de l'excommunication; le roi ne put leur prêter le secours de son autorité; l'épée des seigneurs valait mieux pour lui que l'appui moral des prélats, parmi ce règne désordonné de la force, et il fut obligé de souscrire à la spoliation de l'Église, comme chaque jour il souscrivait à la sienne propre. Il eut une courte consolation en voyant arriver captif à sa cour son neveu Peppin *l'apostat*, chargé de l'exécration des peuples de l'Aqui-

taine, qu'il avait livrés à toutes les horreurs de l'invasion normande (852). Cet indigne descendant de Charlemagne fut tonsuré et relégué dans un cloître; mais il ne tarda pas à s'en échapper, retourna aux pirates se salliés, et, pendant douze ans encore, désola le royaume de ses brigandages, avant de trouver la fin que méritaient ses crimes. Que servait à Charles de se pouvoir dire, comme il le fit alors, souverain incontesté de l'Aquitaine, lorsque l'Aquitaine, aussi bien que la Neustrie, étaient à la fois le théâtre de l'anarchie seigneuriale et des dévastations barbares, lorsque les rois de mer, Godfrid et Rorik, étaient maîtres l'un de la Seine, l'autre de la Loire? A peine même garda-t-il un an ce fantôme de souveraineté reconquise; l'immense malaise des populations méridionales, joint aux habitudes de leur génie remuant, les porta, dès l'année 853, à se donner à Louis le Germanique, et Charles le Chauve ne se réconcilia avec les Aquitains, bien vite dégoûtés de la brutalité teutonique, qu'en leur rendant leur indépendance sous la royauté nominale d'un de ses fils, âgé de huit ans (855).

La mort de Lothaire vint alors précipiter la dissolution si avancée déjà de ce qui avait été l'empire de Charlemagne. Ce misérable prince, qui avait trouvé une activité si perverse pour guerroyer contre son père et ses frères, n'avait rien su faire pour gouverner et défendre les provinces que lui avait données le traité de Verdun. Il chercha à rendre la paix à sa conscience en allant mourir, sous l'habit monastique, dans l'abbaye de Prum, au fond des Ardennes (855). Il laissait

trois fils. L'aîné, Louis, eut, avec la couronne impériale, l'Italie que depuis douze ans il défendait par d'inutiles efforts de courage contre les ennemis du dedans et du dehors. Le second, du même nom que son père, reçut en partage l'ancienne Austrasie, que l'on voit dès lors prendre dans l'histoire la dénomination de royaume de Lothaire (Lother-regne, Lorraine); à Charles, le troisième, échurent les provinces situées entre les sources de la Saône et la Méditerranée, le cours du Rhône et les Alpes, ancien royaume des Burgondes, qui prit le nom de royaume de Provence. Nous ne tarderons pas à voir ces deux derniers États livrés à de nouveaux démembrements. Tout continuait cependant à aller de mal en pis dans la France neustrienne. Dans le pays entre la Seine et la Loire, les Normands, selon l'énergique expression d'un contemporain, « faisaient partout leur vouloir... » Tout était livré au carnage, aux rapines, à l'incendie. Il n'était que trop naturel qu'au milieu de l'affreux malaise qui les tourmentait les populations s'en prissent à la royauté des maux qu'elle était impuissante à détourner d'elles. « Les comtes, continue l'annaliste de Fulde, dont l'esprit était impatient du repos, » adressèrent alors de secrets messages à Louis le Germanique, pour l'inviter à envahir le royaume de son frère (859). Louis saisit avec une avidité déloyale l'appât offert à son ambition, et, à son approche, il se fit autour de Charles une défection universelle. Mais le roi de Germanie, pas plus que son frère, ne pouvait ni satisfaire toutes les cupidités, ni guérir toutes les souffrances; au bout de quelques mois, il

était abandonné de ceux qui l'avaient appelé, et il se retirait chargé de l'excommunication des évêques retenus par Hinckmar sous l'obéissance de Charles le Chauve.

Il ne peut entrer dans les convenances de ce récit de suivre pas à pas les pirates du Nord sur tous les points de la France où ils portèrent en ces temps néfastes leurs effroyables dévastations. L'épouvante qu'ils inspiraient est impossible à décrire : l'Église croyait voir en eux la prophétie de Jérémie, annonçant que « de l'Aquilon sortirait un fléau qui se répandrait sur tous les habitants de la terre. » Ils ne se montraient plus, en effet, là seulement où les conduisaient leurs barques rapides, en remontant le cours des fleuves. Campés hardiment au cœur du royaume, ils voyaient tout fuir devant eux, et devant eux ils faisaient partout des déserts. « Nul lieu, nul monastère qui restât intact; à peine une voix s'élevait-elle pour dire : arrêtez-vous, arrêtez-vous, résistez pour votre patrie, pour vos enfants, pour votre famille. » Poitiers, Blois, Orléans, Chartres avaient été tour à tour ruinés par les rois de mer Sydrok et Bioern Côte de fer. Il ne servit de rien à Charles, dans l'énergie momentanée que lui prêtait le désespoir, de leur infliger quelques échecs partiels, comme il le fit sous les murs de Poitiers et dans la forêt du Perche; il n'y eut pas plus de profit pour lui à convier quelques-uns de ces barbares à recevoir le baptême et à se ranger parmi ses vassaux. Ce n'étaient là que des remèdes inefficaces et temporaires à un mal sans cesse renaissant. De tout ce qu'essaya le malheureux monarque pour en arrêter

les progrès, une seule chose lui réussit pleinement : ce fut le choix qu'il fit du comte saxon Robert pour défendre la marche d'Anjou. La figure de ce vaillant homme, glorieux auteur de la plus longue lignée de rois des temps modernes, se détache noblement du fond terne et sombre de l'histoire de cette époque, par l'indomptable vigueur avec laquelle on le voit couvrir pendant six ans, contre les attaques des Normands et des Bretons, la frontière confiée à sa défense (860 à 866). On sait comment Robert le Fort succomba dans cette lutte héroïque. Il venait de battre le fameux pirate Hasting, à Brisserthe, non loin d'Angers, et l'avait réduit à se réfugier avec les débris de sa troupe dans une église. Fatigué d'une longue marche et se fiant au blocus étroit dont il enveloppait la place d'armes des Barbares, Robert donna l'exemple à ses soldats de se dépouiller de leur armure et de prendre un peu de repos. Les Normands profitèrent de ce moment d'imprévoyance et assaillirent le guerrier désarmé, qui les repoussa, mais reçut en les poursuivant une atteinte mortelle dans sa poitrine découverte (25 juillet 866). Les deux annalistes de Metz et de Fulde s'accordent à le surnommer le Macchabée de son siècle.

Ici se place un événement d'un caractère tout nouveau dans l'histoire, le châtiment spirituel infligé par le pape Nicolas Ier au roi Lothaire II, contempteur des saintes lois du mariage. Nicolas, moine d'une piété austère, avait été malgré lui arraché de son cloître pour monter sur le trône pontifical, mais, dès qu'il y fut assis, il en porta les prérogatives plus

haut que nul ne l'avait fait avant lui. Comme il n'avait pas craint, au lendemain de son avénement, d'anathématiser Photius, usurpateur du siége patriarchal de Constantinople, on le vit alors, gardien inflexible du dogme de l'Église et des mœurs publiques, menacer Lothaire de l'excommunication s'il ne reprenait son épouse légitime, Teutberge, qu'il avait répudiée pour se marier avec sa concubine Waldrade. Un concile des évêques lorrains, rassemblé à Metz, avait autorisé ce scandale. Nicolas, par un acte, jusqu'alors sans exemple, de sa souveraineté pontificale, cassa la décision du concile, et déposa les deux évêques de Metz et de Cologne qui l'avaient inspirée. Il n'y eut qu'une voix dans l'Église gallicane pour adhérer à la sentence du pontife, juste vengeur de la morale outragée, et Lothaire excommunié, après une longue résistance qu'encourageait l'appui de l'empereur, son frère, sentit son pouvoir chanceler sous le poids de l'anathème, et résolut d'aller implorer à Rome son pardon (869). Il n'y trouva plus Nicolas sur la chaire de saint Pierre. Adrien II lui avait succédé, aussi incapable que lui de transiger avec sa conscience et avec les lois de l'Église, et Lothaire n'obtint l'absolution de ce pontife qu'en le trompant par un faux serment (869). Sa mort, qui arriva quelques jours après, fut regardée comme un châtiment de la justice divine. Ce fut une noble tentative que celle qui fut faite par ces deux grands papes, dignes devanciers de Grégoire VII, pour faire fléchir sous l'autorité du gouvernement spirituel la barbarie désordonnée de cet âge. Les lettres de Nicolas Ier et celles d'Adrien II les

montrent, déclarant l'un comme l'autre « qu'ils portent sur leurs épaules le poids de toutes choses, » et, à ce titre, s'adressant incessamment aux rois, aux évêques, aux grands des divers royaumes, pour leur remontrer leurs devoirs. Ils parlent et agissent comme les conservateurs de l'ordre dans l'état anarchique de la société, comme les modérateurs suprêmes entre les ambitions rivales, comme les champions du droit contre les entreprises de la force, et leur ton est toujours celui de la supériorité spirituelle, de la domination morale; ils en appellent à l'opinion, assurés qu'elle sanctionnera leurs paroles. Leur voix fut entendue, en effet, autant qu'elle pouvait l'être au milieu du bruit confus des passions déchaînées et du fracas des ruines. Mais ce n'était pas à eux qu'était réservé l'honneur de fonder en Europe ce règne de la puissance immatérielle de l'opinon, qui devait avoir les papes pour premiers organes. Deux siècles devaient se passer encore avant que s'accomplît cette grande et salutaire révolution, et pendant ces deux siècles, la papauté devait être ballottée, comme tout le reste, dans la crise tumultueuse qui donna naissance au régime féodal. Autant en advint de l'effort suprême que fit alors l'épiscopat gallican, ayant Hinckmar à sa tête, pour se replacer à la hauteur où l'avait mis Charlemagne, et ressaisir le gouvernement de la société qui avait été un moment entre ses mains. Il est curieux d'entendre le célèbre archevêque de Reims proclamer les évêques les vicaires immédiats de Dieu, recevant de lui des révélations privilégiées, et appelés par là à la mission souveraine de corriger

et de châtier les monarques; il est curieux de le voir dans sa prétention hautaine d'élever sur la tête des rois l'autorité d'une église nationale, aspirer en même temps à rendre cette église indépendante de celle de Rome. Ses lettres, qui nous sont restées en grand nombre, font foi du travail de cette tête puissante pour défendre l'organisation ecclésiastique contre le désordre qui était partout, et lui conserver ainsi la force de dominer la société. Projet chimérique! Illusion d'une haute intelligence qui, dans la hardiesse de ses plans, oubliait les tremblements du sol sur lequel elle voulait bâtir!

Lothaire II, cependant, était mort sans autres enfants que ceux qu'il avait eus de Waldrade, et dont la naissance avait été frappée d'illégitimité par la sentence pontificale. Son royaume devait donc, en vertu des traités, passer à l'aîné de ses frères, l'empereur Louis. Mais depuis trente ans que régnaient impunies la fraude et la violence, qui se souvenait des traités? Pour qui la foi publique était-elle sacrée? Les États de leur neveu mort devinrent pour Charles le Chauve et Louis le Germanique une proie qu'ils s'empressèrent de se disputer. Sans tenir compte des droits de l'Empereur, Charles, qui pour le moment se trouvait le plus libre d'agir, se jeta sur la Lorraine, et se fit couronner à Metz (869). Il se donna même la vaniteuse satisfaction d'aller s'asseoir à Aix-la-Chapelle sur le trône de Charlemagne. Mais le pape Adrien II ne tarda pas à revendiquer, avec la souveraine équité du pouvoir spirituel, les droits méconnus de l'héritier légitime, en même temps que Louis le Germani-

que arrivait avec une armée pour chasser son frère de la Lorraine envahie. Charles le Chauve, appuyé d'Hinckmar et du corps des prélats de son royaume, n'avait pas plié sous les menaces d'Adrien II; il se sentit moins fort contre celles du roi de Germanie, et un traité de partage intervint alors en vertu duquel chacun des deux monarques prit celle des deux moitiés du royaume de Lothaire qui était le mieux à sa convenance (870). La partie *welsche*, où dominait la langue romane, fut attribuée au roi de France; la partie austrasienne, où la langue et les mœurs teutoniques prévalaient, fut le lot de Louis le Germanique. Celui-ci, cependant, peu après cet inique partage, consentit à rendre à l'Empereur une portion de ce qu'il lui avait enlevé; ce n'était pas remords, mais calcul d'ambition : il se flattait, au prix de cette restitution, d'obtenir pour l'un de ses fils la succession de l'Empereur, qui était sans enfants. Là encore il fut prévenu par la vigilante convoitise de Charles le Chauve.

Charles, en effet, quelque impuissant qu'il fût à défendre ses États, ne cherchait qu'à les agrandir. Dans l'attente de la mort prochaine de l'Empereur, il avait su rendre secrètement favorables à ses prétentions sur l'héritage de ce prince, Adrien II d'abord, et puis Jean VIII qui lui avait succédé. Aussi le vit-on, dès que son neveu eut fermé les yeux (875), passer les Alpes et courir à Rome pour s'y faire couronner. Ce fut le 25 décembre 875, au milieu des fêtes de Noël, que s'accomplit cette cérémonie. Il y avait soixante-quinze ans qu'à pareil jour, la même couronne avait

été placée sur le front de Charlemagne. Combien les temps étaient changés ! Le petit-fils de ce monarque, à peine assis sur le trône impérial, fut contraint de quitter précipitamment l'Italie. Il recueillit, en passant dans l'ancienne capitale des rois lombards, les vains honneurs d'un nouveau couronnement, et il rentra en France pour trouver ses provinces envahies. C'était Louis le Germanique qui était venu dévaster les États de son frère, pour soutenir les droits de l'aîné de ses fils, Carloman, qu'il prétendait être le légitime héritier de l'Empire. Charles n'en resta pas moins en possession du titre qu'avait convoité son ambition ; il se le fit confirmer dans une solennelle assemblée des évêques et des seigneurs de son royaume, où il se montra dans le fastueux appareil des empereurs d'Orient, vêtu d'une longue robe qui lui tombait jusqu'aux talons, et la tête couverte d'un voile de soie, sur lequel était posée une couronne d'or à quatre fleurons, étincelante de pierreries. Les chroniqueurs reprochent ici à Charles le Chauve l'abandon du costume et des usages nationaux pour la recherche des vanités grecques ; mais ce puéril orgueil révolte moins encore que la prétention qu'il afficha, à la mort de Louis le Germanique (août 876), de ressusciter à son profit le fantôme de l'unité de l'Empire. Il n'y gagna que l'affront d'une sanglante défaite à Andernach, sur les bords du Rhin. Louis, roi de Saxe, dont il avait envahi les États et repoussé les humbles supplications, fit tomber, d'un coup de sa vaillante épée, l'ambitieuse fantaisie de son oncle de régner sur la Germanie.

Charles ne renonça pas de même à l'Italie, que lui

disputait Carloman, roi de Bavière, l'aîné des fils du Germanique. On l'eût cru même, à son étrange conduite, disposé à tout sacrifier pour garder cette proie. Un nouveau débordement de la piraterie scandinave venait d'inonder les provinces, et le fameux Roll ou Rollon préludait à ses grandes destinées, en mettant à feu et à sang la vallée de la Seine, tant de fois ravagée. De toutes parts s'élevait vers le monarque le gémissement de ses peuples, qui le suppliaient de mettre un terme aux maux sans nombre sous lesquels ils succombaient. L'Empereur leur répondit en convoquant, dans l'année 877, deux assemblées générales, mais dont l'unique objet fut de préparer l'expédition qu'il méditait en Italie.

Si nous n'avons point parlé jusqu'ici des travaux législatifs de Charles le Chauve, on aurait tort d'en conclure qu'il ne déploya point dans cette sphère son inquiète et trop souvent stérile activité; il suffit d'ouvrir le recueil de Baluze pour y voir que ce prince a publié plus de capitulaires que Charlemagne lui-même. Doit-on en faire honneur à sa prévoyance toujours éveillée, comme celle de son grand aïeul, sur les besoins des peuples qu'il gouvernait? Il en faut plutôt accuser les circonstances sous l'empire desquelles un jour il prodiguait la menace, transigeait le lendemain avec tel ou tel désordre, et sans cesse portait la main sur quelque plaie nouvelle de son royaume. Charlemagne, si occupé de s'attacher par le lien du serment les évêques et les grands de son empire, l'avait été bien moins que Charles le Chauve, que l'on voit en retour engager incessamment sa foi aux uns et aux autres, par les pro-

messes les plus solennelles. Qu'en faut-il induire, sinon que roi et seigneurs faisaient par là un continuel échange de parjure? De toutes les mesures décrétées par le prince, celles-là seules eurent une réelle efficacité, dont le résultat fut de consacrer l'affaiblissement du pouvoir royal et de constituer l'anarchie. Ainsi le vit-on ouvrir la porte au droit de guerre privée, en concédant à chaque homme libre la faculté de guerroyer à la suite de son seigneur; ainsi attacha-t-il à tous les bénéfices accordés par lui, l'inviolable condition de l'hérédité; ainsi le grand capitulaire de Kiersi, sorte de testament politique qu'il laissa derrière lui avant de partir pour sa dernière expédition en Italie, régla-t-il en droit le fait, déjà établi dans la pratique, de la transmission héréditaire des comtés et des autres offices de la couronne. Que restait-il désormais à l'autorité royale ainsi dépouillée? Il est vrai qu'à ce prix Charles le Chauve avait obtenu des grands la promesse de lui faire cortége au-delà des Alpes. Le plaid de Compiègne, tenu deux ans avant celui de Kiersi, lui avait fourni les moyens de payer encore une fois aux Normands la rançon de son royaume. Rien ne l'empêcha plus dès lors, à la fin de l'été de 877, de se rendre en Italie, où le pape Jean VIII, pressé de mille périls, l'appelait par ses instances réitérées. Charles le Chauve n'alla y trouver que la honte et la mort. Arrivé à Pavie, il apprit que Carloman marchait contre lui avec une puissante armée, tandis que ses vassaux, qui n'avaient plus rien à obtenir de lui, le délaissaient seul au milieu des hasards de son imprudente expédition. Déchu de

ses superbes espérances, il n'eut que le temps de repasser les Alpes dans tout le désordre d'une fuite précipitée. La fièvre l'arrêta au pied du Mont-Cenis, et ce fut là que, dans une misérable cabane, il reçut, dit-on, de la main de son médecin, le juif Sédécias, un breuvage empoisonné qui mit fin à ses jours (octobre 877). Il était âgé de cinquante-quatre ans, et en avait régné trente-sept.

Charles le Chauve, malgré toutes les misères et les humiliations de son règne, avait conservé je ne sais quelle grandeur qui rappelait encore aux peuples le souvenir de Charlemagne. Il en va tout autrement sous ses successeurs. Nous allons voir la royauté carlovingienne de plus en plus s'effacer de l'histoire; à peine comptera-t-elle pour quelque chose dans les destinées du pays; ce ne sera plus qu'un jouet dont l'ambitieux caprice des grands disposera. Il est digne de remarque, en effet, qu'au même temps où les seigneuries sans nombre dont la France est couverte acquièrent le privilége de l'hérédité, le pouvoir royal semble le perdre. Une partie des plus puissants vassaux de Louis le Bègue, le seul survivant des fils de Charles le Chauve, lui refuse le droit de succéder à son père, et ceux qui viennent à Compiègne sanctionner son sacre de leur présence (décembre 877), lui vendent leur hommage au prix « de la concession de tous les honneurs qu'ils lui ont demandés. » L'allégeance des évêques n'est ni plus gratuite, ni plus respectueuse, et nous entendrons tout à l'heure Hinckmar dire aux deux fils de Louis le Bègue : « Ce n'est pas

vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis. » Que si l'on songe que cette royauté précaire et sans prestige vient de passer aux mains d'un prince que le vice de sa langue rendait ridicule, et à qui sa débile santé ne permettait pas les travaux de la guerre, on comprendra quel fantôme de roi fut Louis le Bègue, et dans quelle obscure impuissance s'écoulèrent les quinze mois qu'il passa sur le trône. Le pape Jean VIII, arrivé près de lui en fugitif, eut voulu rentrer sous sa protection à Rome, et lui mettre sur la tête, comme à son père, la couronne impériale dans la basilique de Saint-Pierre; mais c'était demander l'impossible à l'autorité défaillante du prince carlovingien. A grand peine, avec l'aide de ses deux puissants vassaux, Hugues l'abbé, frère de Robert le Fort, et Boson, duc de Vienne et d'Arles, parvint-il à chasser le marquis de Gothie de l'Aquitaine (878), et on le vit peu après succomber à une maladie de langueur, âgé seulement de trente-trois ans (avril 879).

Si les derniers Carlovingiens de France eussent ressemblé tous à Louis le Bègue, l'histoire ne leur devrait que le silence et l'oubli, comme aux rois enfants de la dynastie mérovingienne. Mais ce qu'il y a de profondément attristant dans le sort de ces princes, c'est que la plupart d'entre eux n'avaient point dégénéré de l'énergie primitive de leur race, et qu'ils furent condamnés à user ce qu'ils avaient d'intelligence et de courage dans une lutte sans espoir contre des circonstances plus fortes que la puissance humaine. Il y a dans leur situation quelque chose de

fatal et d'irrésistible qui pèse sur eux, comme la main de fer de la destinée sur les héros de la tragédie antique. Comment, par exemple, ne pas ressentir un vif intérêt pour ces deux fils de Louis le Bègue, Louis III et Carloman, que leur père laisse à peine parvenus à l'âge de l'adolescence, et qui, après avoir intrépidement fait face aux Normands et à l'envahissante féodalité, disparaissent en moins de cinq ans l'un après l'autre, victimes tous deux d'un funeste accident ?

Tout d'abord ils se voient disputer l'héritage paternel. D'infidèles vassaux, ayant à leur tête Goslin, l'abbé de Saint-Denis, offrent la couronne de France au roi de Germanie, Louis de Saxe, « le vainqueur d'Andernach », qui accourt avec une armée pour dépouiller ses jeunes cousins. On le désarme en lui cédant la partie du royaume de Lorraine qui avait été dévolue à Charles le Chauve, et les partisans des fils de Louis le Bègue s'empressent alors de les faire sacrer, pour qu'au moins le caractère auguste de la royauté ne leur puisse être contesté. Boson, le puissant duc d'Arles et de Vienne, avait été l'un des plus actifs à travailler en leur faveur; il s'adjugea tout aussitôt à lui-même le prix de l'assistance qu'il lui avait prêtée. Sa femme, l'orgueilleuse Hermengarde, « fille de Louis, l'empereur d'Italie, naguère fiancée à l'empereur de Grèce, ne pouvait, selon l'annaliste de Saint-Bertin, vivre sans être l'épouse d'un roi. » Elle ne cessa de poursuivre son mari de ses obsessions ambitieuses, jusqu'à ce qu'il eût franchi le pas qui séparait un vassal, si puissant qu'il fût, des hon-

neurs souverains de la royauté. Vingt-deux évêques rassemblés à Mantaille, entre Vienne et Valence, proclamèrent Boson roi de la Bourgogne transjurane et le sacrèrent (13 octobre 879). La Franche-Comté, le Lyonnais, le Dauphiné, la Provence, étaient ainsi érigés en royaume indépendant. Il y avait dans cet acte audacieux un coup d'état épiscopal, en même temps qu'une usurpation seigneuriale : c'étaient les théories d'Hinckmar mises en pratique. L'effet immédiat en fut de rétablir la concorde entre les deux branches de la dynastie carlovingienne. Les deux fils de Louis le Germanique, Louis de Saxe et Charles le Gros, roi d'Italie, laissèrent leurs deux cousins Louis et Carloman s'établir tranquillement dans la possession, l'un de la Neustrie, l'autre de l'Aquitaine (880), et tous quatre s'unirent pour combattre à la fois Boson et les Normands. Boson, assailli par des forces supérieures, fut contraint de fuir dans les Alpes, tandis qu'Hermengarde, dont le courage égalait la fierté, s'enfermait dans Vienne, où elle soutint un siége de deux ans avant de se rendre prisonnière aux mains de Carloman. Pendant ce temps, Louis de Saxe et Louis de Neustrie étaient allés vaillamment faire tête aux pirates du nord. Les barbares s'étaient jetés avec fureur dans la vallée de la Somme, et y avaient commis leurs ravages accoutumés. Louis III, des murs de Vienne où il combattait à côté de son frère, entend le cri de détresse poussé par ses peuples, et court à leur délivrance. Il atteint les Normands à Saucourt en Vimeu, près d'Abbeville, et leur livre bataille avec une héroïque résolution (juillet 881). L'éclat de son

triomphe fut tel que le souvenir en a été conservé dans un chant de victoire en langue tudesque, parvenu jusqu'à nous. Le jeune roi, avant d'engager l'action, entonna un cantique auquel son armée répondit tout entière par le cri de : *Kyrie eleïson*. « Alors, dit le poëte, la fureur et la joie colorèrent les joues des Franks; chacun d'eux se rassasia de vengeance; mais Louis les surpassa tous en courage et en adresse. Il perce les uns, renverse les autres, et abreuve de l'amère boisson du trépas tous ceux que rencontrent ses coups. » A côté du récit monotone des ignominies et des désastres sans fin qui accompagnent les invasions normandes, on aime à trouver ce glorieux fait d'armes, qui vivait encore dans la mémoire des peuples deux siècles après l'événement. Le roi de Germanie, non moins courageux que son cousin, mais atteint d'un mal mortel, fut moins heureux que lui contre les barbares, qui sous leurs terribles rois de mer Godfrid et Sigfrid, firent de l'Austrasie un vaste théâtre de sang et de ruines. La lueur non interrompue de l'incendie s'étendit de Liége et de Maëstricht jusqu'à Cologne et Coblentz : villes, villages, monastères, tout disparut au milieu des flammes, et les pirates se firent un jeu insolent de loger leurs chevaux à Aix-la-Chapelle, parmi les magnificences détruites de la basilique et du palais de Charlemagne. Aucune de leurs incursions n'avait à ce point épouvanté l'Europe.

C'était à Charles le Gros d'en tirer vengeance. Devenu par la mort de son frère, Louis de Saxe (janvier 882), souverain de la Germanie, en même temps

que de l'Italie, les forces ne lui manquaient pas pour exterminer les barbares, s'il en avait eu le courage. Mais arrivé avec une puissante armée en face des Normands établis sur la Meuse, il aima mieux capituler avec eux que de les vaincre, et acheta la retraite de Sigfrid à prix d'or, celle de Godfrid par la cession de la Frise. Le poids de l'invasion sous laquelle l'Austrasie venait de succomber était rejeté de la sorte sur la Neustrie, et l'on apprit bientôt avec terreur, dans les villes et les campagnes situées entre la Seine et la Marne, l'approche du redoutable Sigfrid. Le jeune roi Louis venait de mourir à dix-neuf ans (août 882); son frère, en recueillant son héritage, ne faisait que succéder à des calamités et à des périls. Saint-Quentin avait été brûlé, Laon et Reims étaient menacés, et malgré ses soixante-seize ans, Hinckmar avait fui de sa ville épiscopale, emportant avec lui les reliques de saint Remi, pour les dérober à la profanation des infidèles. Au milieu de l'épouvante et de la stupeur universelles, Carloman, avec une poignée de vassaux dévoués, ne craignit pas d'affronter les Barbares, et il fut d'abord victorieux (883). Mais les forces lui manquèrent bientôt contre un ennemi chaque jour plus nombreux, et le vaillant jeune homme subit, à son tour, l'humiliante nécessité de payer au *roi de mer* la rançon de ses provinces. Sigfrid promit la paix pour autant d'années qu'il recevrait de mille livres pesant d'argent (884). Carloman survécut peu à ce triste marché : blessé à la chasse, il mourut dans la vingt et unième année de son âge. Leur courage et leur constante union eussent mérité

à lui et à son frère un plus long règne et une meilleure destinée.

L'héritier légitime de la couronne de France était un enfant de cinq ans, troisième fils de Louis le Bègue, né quelques mois après la mort de son père. Cet enfant, destiné plus tard à régner sous le nom de Charles le Simple, vit alors ses droits méconnus : on les transporta à l'empereur Charles le Gros, qui se trouva ainsi souverain nominal de toute l'ancienne monarchie de Charlemagne. Mais en couronnant ce prince imbécile, dans l'espoir que, mieux qu'un enfant, il les défendrait contre les Normands, les seigneurs français oublièrent trop aisément le pacte honteux, que deux ans auparavant il avait conclu avec ces barbares, plutôt que de les détruire. Une nouvelle et malheureuse expérience prouva bientôt qu'une couronne de plus, mise sur cette tête indigne de la porter, n'était pour l'empire, comme pour l'empereur, qu'un surcroît de faiblesse et d'ignominie.

Le pirate Godfrid, devenu chrétien et seigneur de la Frise, n'avait point renoncé pour cela à rançonner les princes carlovingiens; la terre qui lui avait été concédée, ne produisant pas de vin, il lui prit fantaisie de réclamer d'un ton de maître la cession des vignobles de Coblentz et d'Andernach. Charles le Gros ressentit l'outrage de cette impérieuse requête, mais ne sut la punir que par une lâche trahison. Il invite Godfrid à une conférence, et le fait assassiner, en même temps que les troupes qui l'ont suivi font main basse sur les Danois dispersés dans l'île de

Batavie (885). C'était ajouter la soif de la vengeance aux motifs qui poussaient Sigfrid contre l'empereur. L'audacieux roi de mer, qui se regardait comme libre envers Charles le Gros des engagements pris envers Carloman, lui annonça avec une fierté menaçante qu'il l'irait chercher en Bourgogne avec le plus formidable armement que les Normands eussent fait jusqu'alors. Il tint parole, et appela autour de lui tout ce qu'il put réunir de guerriers scandinaves dans les stations de la Loire et de la Seine, sur les côtes de la Belgique et de l'Angleterre; on croit même qu'il lui vint des rivages de la Norwège des fugitifs de la grande bataille d'Hafürsfiord que venait de gagner Harold Harfager. Il n'avait pas moins de sept cents grandes barques peintes et de quarante mille combattants, rassemblés sous son commandement, lorsqu'au mois de novembre 885 il remonta la Seine jusque sous les murs de Paris.

Ce que nous disions tout à l'heure de la bataille de Saucourt, il faut, à plus forte raison, le dire ici du siége de Paris; c'est l'épisode héroïque d'un drame lugubre, c'est un noble souvenir de patriotisme, un souvenir de consolation et de gloire qui vient se placer au milieu d'une époque de tristesse et de honte. On est heureux de sentir la vie nationale se révéler aussi puissamment dans la ville qui doit être la capitale de la France.

Trois fois, depuis quarante ans, les Normands avaient pillé Paris, et ils se regardaient comme assurés d'y pénétrer alors encore sans résistance. Aussi furent-ils étonnés lorsqu'ils virent le fleuve barré par

des fortifications qui leur en fermaient l'entrée. Sigfrid somma l'évêque Goslin de lui ouvrir le passage, promettant de s'abstenir de tout acte de violence. Mais le prélat, homme de cœur et de résolution, savait quel fonds il y avait à faire sur la foi normande. Secondé par Hugues l'abbé, marquis d'Anjou, et Eudes, fils aîné de Robert le Fort, qui venait d'entrer en possession du comté de Paris, il s'était enfermé dans sa ville épiscopale pour la défendre, et mourir, s'il le fallait, à la tête de son troupeau. Les Parisiens, de leur côté, « exercés à la guerre, selon l'observation de l'annaliste de Saint-Bertin, par des rencontres continuelles avec l'ennemi, » s'étaient inspirés des mêmes sentiments que leur pasteur et les deux vaillants chefs qui l'assistaient, et retranchés dans l'île de la Cité, ils étaient décidés à s'y ensevelir jusqu'au dernier plutôt que de se rendre aux barbares. Leur détermination fut signifiée à Sigfrid, et l'assaut commença dès le lendemain. Les détails de ce siége, qui ne dura pas moins de huit mois, nous ont été conservés par le moine Abbon, poëte barbare, mais narrateur fidèle de ce qu'il a vu et entendu, et chez qui se fait sentir, à travers l'enveloppe grossière et pédantesque de ses mauvais vers, le souffle de l'inspiration patriotique. C'est à lui que nous devons de connaître les prodiges d'héroïsme par lesquels les défenseurs de Paris résistèrent au fer et au feu de l'ennemi, à ses machines meurtrières, à la famine et aux maladies plus meurtrières encore; c'est lui qui nous a conservé les noms de ces douze braves, qui tinrent pendant un jour entier dans la tour du Petit-Pont contre l'armée

entière des Normands. Prisonniers, ils sont livrés au glaive; « un seul, Hérivé, par la noblesse et la beauté de ses traits a semblé un roi aux barbares, et ils lui ont laissé la vie pour en tirer une rançon. Mais, dès que promenant ses regards autour de lui, il aperçoit ses deux compagnons massacrés, semblable à un lion qui a vu du sang, il devient furieux, s'efforce d'échapper aux mains qui le retiennent, et quoique attaché, cherche de tous côtés à saisir une arme pour venger ses amis et le coup qui l'a frappé en eux. Cette consolation, la seule qu'il désire, lui est refusée. Alors, d'une voix tonnante et que n'affaiblit pas la crainte, il crie aux oreilles des insensés Danois : « Égorgez-moi, je tends la tête à vos coups; non! « l'argent ne prolongera pas mes jours : mes com- « pagnons morts, pourquoi me laissez-vous vivre? « Croyez-moi, votre cupidité sera trompée.... » Son trépas illustra non ce même jour, mais celui du lendemain. » On nous pardonnera cette citation, remarquable témoignage de l'esprit qui animait les Parisiens et qui n'a pas péri dans la barbare poésie d'Abbon. Le moment vint où l'intrépide Goslin et Hugues l'abbé succombèrent aux fatigues de cette résistance héroïque. Eudes restait seul pour diriger l'ardeur guerrière des Parisiens. Le vaillant comte se hasarde alors à sortir de la ville pour presser l'arrivée des secours qu'a promis Charles le Gros; il ne les ramène pas, mais, avec quelques fidèles compagnons, il se fraye un chemin à grands coups d'épée au travers des lignes ennemies pour rentrer dans Paris, et soutenir le dernier et furieux assaut que vont

livrer les Normands (juillet 886). Au défaut de l'empereur qui les abandonne, les Parisiens croient à l'assistance surnaturelle de saint Germain et de sainte Geneviève qui ont apparu sur leurs murailles, et ils trouvent pour repousser la formidable attaque des barbares une énergie désespérée que couronne encore le succès. Les Normands cependant ne levèrent point leur camp, et trois mois se passèrent avant que flottassent enfin sur les hauteurs de Montmartre les enseignes si longtemps attendues de l'armée impériale (octobre 886). Il eût été facile à Charles le Gros, avec les forces considérables qu'il avait ramassées de tous les côtés de l'empire, d'écraser les Danois que sa seule arrivée avait réduits à la défensive. Quelle ne fut pas l'indignation des Parisiens, lorsqu'ils apprirent qu'au lieu de les venger, l'imbécile monarque venait de donner une sorte de démenti honteux à leur héroïsme, et qu'il avait acheté le départ de l'ennemi! Le traité conclu par Charles le Gros avec les Normands leur livrait la Bourgogne pour y passer l'hiver; encore une fois ils demandèrent à traverser Paris pour s'y rendre; encore une fois Paris, sous la généreuse impulsion d'Anskeri, son nouvel évêque, leur ferma ses murs. Il fallut que les barbares tirassent à sec leurs navires, et ne les remissent à flot que deux milles au-dessus de la cité. Un éclatant exemple venait d'être donné à la France; il ne fut pas perdu : Sens, quelques mois après, encouragé par la voix patriotique et respectée de son archevêque, arrêta les Normands, comme l'avait fait Paris (887). La fin du neuvième siècle vit les dévastations des pirates, en devenant moins impunies.

devenir moins fréquentes. Au début de leurs invasions, on avait compté sur l'empire, sur les forces publiques, pour leur résister, et comme ces forces n'existaient pas, comme l'empire n'était plus qu'un nom, la victoire leur avait été partout facile. Mais du moment que villes et seigneurs reconnurent qu'ils devaient s'en remettre à eux seuls du soin de se défendre, la résistance locale s'organisa; les villes se fortifièrent, les seigneurs se bâtirent des tours et des châteaux, et la vigueur de constitution, qui n'était plus dans la société en général, se retrouva dans ces sociétés partielles. Nous touchons à l'époque où la féodalité aura couvert le sol de ses forteresses.

Charles le Gros n'attendit pas longtemps le prix de sa déplorable impuissance. Les seigneurs de la Germanie et de la Lorraine, honteux d'obéir à un prince « aussi affaibli d'esprit que de corps, » le déposèrent à Tribur, sur les bords du Rhin, et élurent à sa place Arnulfe ou Arnoul, fils du roi de Bavière Carloman. La France et l'Italie lui retirèrent peu après leur obéissance. Les chroniqueurs contemporains laissent tous tomber des paroles de pitié sur ce malheureux monarque qui, possesseur de trois couronnes, venait d'être soudainement précipité du faîte des grandeurs humaines dans le délaissement et l'indigence. Il en fut réduit à mendier de son neveu Arnoul les moyens de subsister. La mort, qu'il vit venir avec une passive résignation, mit une prompte fin à ses disgrâces (janvier 888), et sur sa tombe s'opéra le démembrement final de l'empire carlovingien. De l'unité momentanément reconstruite de cette vaste monarchie

sortirent alors huit royautés partielles, et selon la remarquable expression de l'annaliste de Metz, si dévoué au sang de Charlemagne, on vit les États « ne plus attendre l'avénement de leur seigneur légitime, mais tirer chacun un roi de leurs entrailles. » Nulle part ce fait ne s'accomplit plus à la lettre que dans l'ancienne Neustrie ; on oublia encore une fois les droits du jeune Charles, le fils posthume de Louis le Bègue. et l'acclamation nationale porta sur le trône le fils de Robert le Fort, Eudes, le vaillant défenseur de Paris. Il fut sacré par Gautier (Walter), archevêque de Sens, et le roi carlovingien de la Germanie ne tarda pas à sanctionner lui même cette première exhérédation de sa race, en envoyant à l'élu de la France une couronne d'or.

Digitized by Google

CHAPITRE XII.

DU DÉMEMBREMENT FINAL DE L'EMPIRE CARLOVINGIEN
A L'AVÉNEMENT DE HUGUES CAPET (888-987).

Il n'est guère de période de nos annales sur laquelle le silence des contemporains soit aussi complet et aussi regrettable que celle où nous entrons. Aucune lumière n'éclaire chez nous le berceau de la féodalité : sur ces quatre ou cinq royautés qui surgissent à la fois en France, sur ces dynasties seigneuriales qui couvrent toutes les parties du territoire, les détails manquent presque entièrement ; quelques noms, quelques dates, quelques faits sèchement énoncés et sans liaison les uns avec les autres, forment tout le trésor fourni à l'histoire par les chroniqueurs du dixième siècle. Il faut se traîner laboricusement d'induction en induction pour tirer un peu de sens de mots qui semblent n'en pas avoir, pour répandre un peu de jour sur de vagues et obscures indications, et mettre dans leur pêle-mêle un peu d'ordre et de suite. Et, avec un fonds aussi vide et aussi stérile, le moyen de prêter au récit l'intérêt et la vie?

Nous devons cependant à l'une des chroniques de cet âge, récemment retrouvée et publiée, un rensei-

gnement généalogique de quelque valeur sur le chef national que se donna la France en 888. « On créa roi, dit le moine Richer[1], un homme de guerre du nom d'Eudes.... (Odonem, virum militarem).... Il avait pour père Robert, de l'ordre équestre, et pour aïeul paternel Witikind, étranger venu de la Germanie. » La maison de France peut, sur ce fondement mieux que toute autre, réclamer pour son auteur le patriote saxon, qui tint si longtemps en échec la fortune de Charlemagne. Ce serait une erreur de croire que, pour avoir été porté sur le trône par l'estime et la reconnaissance publiques, Eudes en ait trouvé plus facile la tâche de la royauté. Ainsi que nous l'indiquions tout à l'heure, d'autres rois étaient sortis en même temps que lui du sol de l'ancienne Gaule. Non-seulement sous le jeune Louis, fils de Boson et d'Hermengarde, et sous Rodolphe, neveu de Hugues l'abbé, s'élevèrent les deux royaumes de Bourgogne cisjurane et transjurane; mais le comte de Poitiers, Rainulfe II, ceignit en Aquitaine la couronne royale, et le comte de Vannes, Allan, vainqueur des Normands, s'adjugea le titre de roi des Bretons pour prix de sa victoire. Aux bords même de la Seine et de la Marne, sur le théâtre de sa puissance et de sa gloire, Eudes trouva un rival, et Guy, duc de Spolète, descendant de Charlemagne par les femmes, fut appelé et sacré par Foulques, archevêque de Reims. Mais, en écrasant une armée de Normands à Montfaucon, dans les défilés de

1. Chroniqueur du dixième siècle, pour la première fois mis en lumière par M. Pertz, dans son beau recueil des *Monumenta Germanicæ historiæ*.

l'Argonne, Eudes éclipsa promptement son compétiteur, qui alla en Italie chercher de meilleures chances de fortune, et disputer à Bérenger, duc de Frioul, la couronne impériale.

Ce n'était là toutefois pour la nouvelle royauté que le commencement de ses épreuves. Vaincus sur un point, les pirates du Nord allaient reparaître sur d'autres, et, quoiqu'on fût désormais mieux instruit à leur résister, la France était pour eux depuis cinquante ans une proie qu'ils ne devaient pas lâcher encore. Si d'ailleurs ils trouvaient devant eux, pour les combattre, quelques vaillants seigneurs et quelques prélats généreusement dévoués à la défense de leurs ouailles, ils trouvaient aussi des alliés et des complices de leurs brigandages dans plusieurs de ces grands propriétaires de fiefs, jaloux à tout prix de s'affermir dans leur indépendance. Les dernières années du neuvième siècle voient commencer, en effet, la plupart des dynasties féodales, destinées à soutenir contre le pouvoir des rois une lutte séculaire. Baudouin le Chauve en Flandres (879 à 917), Héribert, comte de Vermandois (888 à 902), Richard Ier, duc de Bourgogne (877 à 921), Rainulfe II en Aquitaine, Odon, comte de Toulouse (875 à 918), auxquels viendra s'ajouter tout à l'heure le puissant conquérant de la Normandie, forment la première liste des grands feudataires de la couronne. Alors aussi apparaissent Foulques, comte d'Anjou (888 à 938), Alduin, comte d'Angoulême (886 à 916), Guillaume, comte de Périgord (886 à 920), Guillaume le Pieux, comte d'Auvergne (886 à 918), et d'autres dont les maisons tiendront une

place considérable dans la féodalité française. Il ne faut pas oublier enfin qu'il existait un prince du sang carlovingien, exclu alors pour la seconde fois du trône dont il était l'héritier légitime, mais qui ne pouvait tarder à le revendiquer. Le maintien de ses droits était pour plusieurs des grands vassaux de la couronne un prétexte plausible de guerroyer contre le roi, naguère leur égal, et ils avaient à faire valoir le serment prêté cent trente-six ans auparavant par la nation franke à Peppin le Bref, de n'obéir jamais qu'à lui et à sa postérité. Avec Eudes allait commencer ce duel de cent années entre les parvenus de la race de Robert le Fort et la descendance vieillissante de Charlemagne.

Nous devons nous résigner à un manque absolu de détails sur le règne de ce prince, que le moine Abbon nous a montré si héroïque au siége de Paris, et que les annales de Metz font supérieur aux autres hommes « par la beauté de son visage, la hauteur de sa taille, sa force et sa sagesse. » Nous le voyons courir en Aquitaine et, avec l'aide du comte d'Auvergne, forcer Rainulfe à échanger le titre usurpé de roi contre celui de son vassal (889). Rappelé bientôt aux bords de la Seine par une nouvelle incursion des Normands, il est réduit à traiter avec les barbares et ne s'en délivre qu'en les lâchant sur la Bretagne, où l'intrépide Allan les extermine (890). Pendant qu'Arnoul, accouru du fond de la Germanie jusque sur la Dyle, inflige à une autre armée danoise, près de Louvain, un échec plus sanglant encore (891), Eudes est retourné au delà de la Loire, où il s'efforce sans succès d'assurer à son

frère Robert l'héritage de Rainulfe (892). C'est alors que se déploie contre lui l'étendard de la faction carlovingienne. L'annaliste de Metz donne pour chefs à cette faction « les évêques et les comtes résidant aux maisons de la Meuse. » Le jeune Charles est sacré à Reims par l'archevêque Foulques (janvier 898), et il a pour garant de sa légitimité royale son parent le vieux comte de Vermandois, fils de cet infortuné Bernard, victime de la justice trop rigoureuse de son oncle Louis le Débonnaire. Ici encore il n'y a qu'incertitude et obscurité dans les récits contemporains : les plus puissants seigneurs, déclarés pour Charles, l'abandonnent sans que le motif en soit expliqué; il est assiégé dans Reims (894), et contraint de se mettre sous la protection du roi de Germanie, qui, d'abord fidèle aux intérêts de sa famille, reçoit ensuite Eudes à Wormis avec grand honneur, et reconnaît une seconde fois en lui le titre royal (895). Mais le fils d'Arnoul, Zwentibold, donné par son père pour roi à la Lorraine, releva aussitôt, par une politique toute contraire, la cause ruinée de son cousin. Les forces d'Eudes sont dans l'ancienne Neustrie, celles du prince carlovingien aux bords de la Meuse et de la Moselle, près du berceau de sa famille; l'un a pour lui le suffrage national, qui l'a porté au trône et dont il s'est montré toujours digne; l'autre, faible d'esprit et de caractère, comme l'atteste son surnom de *simple* ou de *sot*, ne s'appuie que sur son droit; mais telle en est la puissance que, deux fois à la merci de son rival, il en est traité avec ménagement et presque avec respect. Selon l'expression des annales de saint Waast,

« Eudes se souvenait que le père de Charles avait été son seigneur, » et au lieu de consommer sa ruine, comme il le pouvait, « il lui remit la portion du royaume qu'il voulut, lui promettant davantage encore » (897). C'était s'engager envers lui à la restitution finale de son héritage. Il ne tarda guère à l'accomplir. Atteint d'une maladie mortelle, au château de la Loire, Eudes « exhorta tous ceux qui l'entouraient à garder leur foi à Charles, » et expira le 3 janvier de l'année 898.

Le règne de Charles le Simple contribua grandement à précipiter la décadence de la race carlovingienne. Ce prince, à qui l'intelligence semble avoir manqué plus que le courage, laissa périr entre ses mains le reste d'autorité que lui prêtait son titre héréditaire, et devant lequel Eudes s'était incliné. Dans les guerres qu'il eut à soutenir contre ses vassaux, les humiliations furent, comme à plaisir, prodiguées à la majesté royale qui résidait en sa personne, et ce ne fut plus à armes courtoises que luttèrent contre lui les princes de la maison rivale qui s'essayait à remplacer celle de Charlemagne. Il n'y a pas jusqu'à l'injurieux surnom dont les annalistes contemporains l'ont flétri, qui n'ait été peut-être un coup de parti pour avilir en lui sa famille. Quoi qu'il en soit, nul obstacle ne contraria d'abord son élévation; une royauté faible ne pouvait que convenir à des vassaux ambitieux et remuants. C'était l'époque où chacune de ces dynasties naissantes, que nous énumérions tout à l'heure, occupée de s'affermir et de s'agrandir, s'ar-

mait de toutes pièces pour les guerres féodales, donnant aux villes des enceintes fortifiées, bâtissant sur les hauteurs des châteaux, sortes de nids d'aigle que leur situation rendait imprenables, s'entourant d'hommes dont les services étaient payés par des lots de terre qui leur étaient assignés sur le domaine seigneurial. Rien, du reste, à glaner dans le champ stérile des documents contemporains, sinon l'insignifiante mention des hostilités que quelques seigneurs soutiennent contre le roi, ou de celles que, sans son aveu, ils engagent les uns contre les autres. Ainsi voit-on le frère d'Eudes, Robert, duc de France, guerroyer contre Richard, duc de Bourgogne; ainsi le comte de Vermandois, Héribert II, fait-il du jeune monarque, son parent, l'instrument de sa vengeance contre Baudouin de Flandres. Au midi de la Loire, les grands d'Aquitaine, moyennant la vaine formalité de l'hommage, se regardent comme quittes envers le roi du Nord, désormais impuissant à exiger d'eux l'obéissance; son nom n'est même plus prononcé dans les deux royaumes de Bourgogne, qui ont transporté leur allégeance au roi de Germanie; enfin le moment est venu où, sur les bords même de la Seine, dans la partie de la France occidentale à laquelle s'est attaché plus particulièrement le nom de Neustrie, va s'élever une seigneurie nouvelle, qui plus qu'aucune autre sera une honte et une menace pour la couronne dépouillée et flétrie des Carlovingiens. Ici, du moins, un rayon partiel de lumière se répand sur la scène obscure de l'histoire.

De tous les rois de mer, sortis de la Scandinavie, le plus célèbre était alors Roll ou Rollon, dont le nom

inspirait un égal effroi aux peuples de la France et à ceux de l'Angleterre. Après plus de trente années de courses sans repos, l'audacieux pirate, ayant recueilli sous son commandement ce qui restait des vaincus de la grande bataille de Hafursfiord, les avait amenés aux bouches de la Seine, non plus pour dévaster le pays, devenu un vaste désert, mais pour s'y fixer et le coloniser. La ville de Rouen lui avait été livrée par son archevêque, et il en avait fait le centre de son établissement, on pourrait presque dire sa capitale. Déjà, en effet, à l'exemple de leurs frères les Danois, qui avaient rendu la fertilité aux terres incultes du Northumberland, les compagnons de Rollon s'étaient faits les maîtres actifs et intelligents du sol de la Neustrie, et avaient appliqué aux travaux de l'agriculture les bras des esclaves que la guerre avait fait tomber entre leurs mains. Comparée aux pays voisins, la colonie normande, la *Northmannie*, comme on commençait à l'appeler, jouissait d'une sorte de prospérité. Mais, tout en demandant à la terre ses richesses, Rollon n'avait point renoncé pour cela à celles que pouvait lui procurer le pillage, et pendant qu'il tenait en paix sous la protection de son épée la contrée qui lui était soumise, il ne cessait de porter jusqu'au cœur du royaume ses redoutables incursions. Trois flottes normandes, en 911, remontèrent à la fois la Seine, la Loire et la Gironde. Rollon s'était chargé d'attaquer Paris; il échoua devant la vaillance aguerrie des habitants, et crut trouver devant Chartres un succès plus facile. Mais l'exemple de Paris avait enflammé les assiégés d'une patriotique émulation, et leur résistance fut

assez opiniâtre et assez longue pour que, de plusieurs parties du royaume, on eût la pensée et le temps de venir à leur secours. Robert, duc de France, et Richard le Justicier, duc de Bourgogne, oublièrent leurs inimitiés pour accourir sous les murs de la ville près de succomber. Ces deux seigneurs, combinant leur attaque avec une sortie des Chartrains que conduisait leur évêque, firent essuyer aux Normands un sanglant échec (août 911). Mais ce revers ne fit qu'ajouter chez les barbares à la soif du pillage celle de la vengeance, et Rollon, selon l'énergique expression de Guillaume de Jumiéges, « excita les siens à exterminer la France. » Ils ne lui obéirent que trop fidèlement, et l'on frémit à la peinture tracée par les chroniqueurs normands des horribles exploits de Rollon, des incendies partout allumés, des ruisseaux de sang partout versés sur son passage, des femmes seules exceptées du massacre pour être traînées en servitude, et du long cri de désespoir poussé par les populations, maudissant le malheureux roi qui était impuissant à les défendre.

Enfin Robert, duc de France, eut la sagesse de proposer le seul parti qui pouvait mettre un terme à tant de maux; c'était d'offrir à Rollon la main de Gisèle, fille de Charles le Simple, avec la cession de tout le pays situé depuis la rivière d'Epte jusqu'à la mer, à condition qu'il reçût le baptême et se reconnût vassal du roi. L'archevêque de Rouen, Francon, fut chargé de cette importante négociation. L'astucieux pirate n'accepta l'offre royale, quelque brillante quelle fût pour lui, qu'après en avoir délibéré mûrement avec ses compagnons d'armes. Encore déclara-t-il que la

Neustrie maritime, tout entière dévastée et tombée en friche, ne lui suffisait pas pour nourrir son peuple, et au lieu de la Flandres, que Charles lui voulait abandonner, il exigea la Bretagne « pour supplément de vivres. » Ce n'était pas pour le roi un grand sacrifice que d'octroyer au chef normand la possession d'une province, depuis près de cent ans perdue pour sa couronne. Le traité fut donc conclu vers la fin de l'année 911, dans le petit village de Saint-Clair sur Epte. Rollon, en refusant de baiser le pied du monarque, en signe d'allégeance, sut faire tourner à la honte de la royauté l'acte même par lequel il lui jura foi et hommage, et, en retour de son serment dérisoire, il reçut l'engagement royal qui déclarait transmissible à ses héritiers, de génération en génération, la seigneurie de la terre qui lui était concédée. Quelques jours après, il fut baptisé en grande pompe dans la cathédrale de Rouen (janvier 912), et échangea son nom payen contre celui de Robert, que lui donna son parrain, le duc de France. Ses premiers actes de christianisme furent des largesses de fiefs faites aux églises. Son mariage avec Gisèle ne fut pas célébré avec une moindre solennité, et il s'y montra entouré de ses *iarls* et de ses *kœmpe*, entraînés par son exemple du culte d'Odin à celui de Jésus-Christ. Les terres de la province conquise leur furent distribuées avec une stricte régularité, et comme leur nombre était insuffisant à repeupler la contrée déserte, l'habile prévoyance du nouveau duc appela du dehors toute une population d'artisans et de laboureurs destinée à faire renaître les arts utiles à la vie

et à remettre les champs en culture. En même temps, il rebâtit les églises ruinées, releva les murailles des villes, établit dans son duché une police active et sévère, et assujettit le génie fier et aventureux des hommes du Nord au joug inflexible de la loi. On a cité partout l'anecdote de ses bracelets d'or restés pendant trois ans suspendus aux branches d'un chêne, dans une forêt voisine de Rouen, sans qu'aucun passant osât y porter la main ; victoire merveilleuse remportée sur l'esprit de rapine si longtemps familier à ses compatriotes ! Les vingt années qu'il régna en Normandie suffirent pour en renouveler la face, et pour en faire la plus florissante et la plus paisible province de tout le royaume. Cette prospérité devait s'accroître encore après lui, et nous verrons, pendant tout le cours du dixième et du onzième siècle les Normands devancer le reste du peuple de l'Occident sur les routes nouvelles de la civilisation. Ces implacables ennemis du Christianisme, dès que sa lumière a pénétré leurs âmes, en deviennent les plus fervents prosélytes, et mettent à son service leur vaillance et leur esprit d'entreprise. Ce sont eux qui doivent donner à la chevalerie ses premiers héros. Ce sont eux aussi qui doivent donner à la langue française, devenue promptement la leur, le premier souffle de l'inspiration poétique. Admirable résultat de ce traité de Saint-Clair sur Epte, qui ne semble au premier aspect qu'une capitulation honteuse de la royauté avec l'invasion étrangère ! En même temps qu'il mit fin à la longue angoisse des peuples, pour qui la fureur des Normands était un fléau du ciel incessam-

ment suspendu sur leurs têtes, il fit entrer, comme un élément nouveau, dans la nationalite française cette forte race des hommes du Nord, destinée à faire ce qu'avaient déjà fait les Franks, en rajeunissant le vieux sang gaulois par le généreux mélange du sang germanique.

Pendant ce temps, la race Carlovingienne s'était éteinte en Germanie avec Louis l'*enfant*, fils d'Arnoul (911), et Charles le Simple, désormais reste unique du sang de Charlemagne, avait vu revenir à lui, sans qu'il lui en coutât aucun effort, une portion de l'antique héritage de sa famille. Conrad, duc de Franconie, avait été élu roi par les populations teutoniques, qui croyaient trouver en lui un chef actif et énergique pour les défendre contre les attaques formidables des Hongrois. Mais les peuples de l'ancien pays d'Austrasie, chez qui vivait encore le souvenir de la glorieuse maison d'Héristall, s'étaient alors séparés de la Germanie,et avaient appelé à régner sur eux le dernier descendant des Peppins. Cette grande acquisition eût largement compensé pour Charles la perte de la Normandie, s'il fût allé résolûment replacer la royauté carlovingienne aux bords de la Meuse et de la Moselle, où elle était née, et si avec les belliqueuses milices de ces contrées, il eût pesé sur la France occidentale. Mais il résidait dans ses comtés de Laon et de Soissons plus volontiers qu'à Aix-la-Chapelle, et il avait donné toute sa confiance à un obscur favori, soldat de fortune, dévoué à la tâche hardie de relever le pouvoir abaissé de son maître, mais révoltant par son insolent or-

gueil de parvenu les seigneurs de la vieille Austrasie, aussi bien que les grands vassaux neustriens. Haganon, maître de la personne du roi, ne laissait pas même approcher de lui les plus hauts d'entre les feudataires, et dans une diète tenue en 917 à Aix-la-Chapelle, Robert, duc de France et Henri, duc de Saxe, furent retenus par le favori quatre jours à la porte de Charles, sans être admis en sa présence. Henri courroucé se retira en disant que « Haganon serait bientôt roi avec Charles, ou Charles dans la condition privée avec Haganon. » La seconde de ces prédictions ne tarda guère à s'accomplir.

L'élévation du duc de Saxe sur le trône germanique fut le premier coup porté à la fortune relevée du roi carlovingien (918). Henri l'Oiseleur, le plus grand des princes qui eût régné au delà du Rhin depuis Charlemagne, dès qu'il eut affermi son pouvoir, disputa à Charles la possession du royaume de Lorraine. Au même temps, l'autorité du faible monarque était attaquée aux bords de la Seine et de la Loire par la puissante maison de Robert le Fort, qui avait déjà donné un roi à la nation française, et dont la vaste souveraineté s'étendait sur les comtés de Paris, d'Orléans, de Chartres, de Blois, etc., sur tout ce qui formait enfin le duché de France. Le duc Robert et son fils Hugues, depuis surnommé le Grand, par une succession d'heureux envahissements, annulaient de plus en plus le pouvoir royal au cœur même du royaume. Une assemblée se tint à Soissons en 920, dans laquelle éclata par une manifestation publique le mépris où le roi était tombé. Les seigneurs présents

rompirent et jetèrent à terre des brins de paille, « signifiant par là qu'ils rejetaient Charles et ne le voulaient plus pour leur roi, attendu qu'il était lâche de cœur; et après quoi, se séparant de lui, ils le laissèrent seul au milieu de la place. » L'obscur chroniqueur, qui raconte ce fait, ne dit rien des causes qui le préparèrent. Était-ce chez les grands une explosion réelle d'indignation nationale contre la faiblesse que Charles avait montrée l'année précédente à repousser une incursion des Hongrois? ou n'était-ce pas plutôt une scène concertée entre les conjurés, pour renouveler l'acte accompli au même lieu cent soixante-huit ans auparavant contre le dernier des mérovingiens? Quoi qu'il en soit, ils n'atteignirent pas cette fois leur but; l'archevêque de Reims, Hérivée, prit en main la cause de Charles, et le maintint quelque temps encore en possession de sa royauté précaire. Mais l'insolente rapacité de Haganon fournit aux deux princes français Robert et Hugues le prétexte de prendre ouvertement les armes contre leur suzerain; la montagne de Laon, citadelle des carlovingiens, tomba au pouvoir du duc de France, et Charles fut réduit à aller chercher du secours sur les terres austrasiennes (922). Pendant que « les Teutons s'arment en sa faveur, » Robert, fortifié par l'alliance de Rodolphe ou Raoul, duc de Bourgogne, affecte de regarder le trône comme vacant par la fuite du roi chez l'étranger, et foulant aux pieds les scrupules qui l'avaient arrêté jusqu'alors, il se fait couronner à Reims. Devenu ainsi en vertu de l'onction royale, l'égal du prince carlovingien, et assuré du concours de Henri

l'Oiseleur à qui il a abandonné la Lorraine, il ne craint plus de consommer la ruine de son seigneur, et s'apprête à le poursuivre dans les Ardennes, dernier refuge du monarque détrôné. Il avait compté sans l'activité et l'énergie de Haganon, qui sut à la fois trouver une armée à son maître en Lorraine, et déchaîner contre les domaines du duc de France le vieux chef normand Raghenold établi dans le comté de Nantes. Robert, qui avait convoqué ses vassaux à Soissons, y fut surpris par une attaque subite de la cavalerie lorraine, et frappé d'un coup mortel, avant d'avoir pu remettre l'ordre dans son armée (15 juin 923). Charles avait eu la joie de voir tomber son rival à ses pieds, et tout le temps que dura le combat, il prouva que ce qui lui manquait n'était pas la bravoure guerrière. Mais les forces réunies de Hugues de France et du puissant Héribert, comte de Vermandois, l'accablèrent, et il se retira en vaincu de la plaine de Saint-Médard. Son règne était fini. Vainement invoqua-t-il l'assistance du roi de Germanie; vainement chercha-t-il à émouvoir en sa faveur le vieux Rollon, qui en restant neutre, laissa quelques-uns de ses Normands se joindre sans succès à ceux de Raghenold : les seigneurs, qui avaient mis la couronne de France sur la tête de Robert, étaient déterminés à porter un nouvel arrêt d'exclusion contre le sang de Charlemagne. Ils proclamèrent roi Raoul, duc de Bourgogne L'histoire se tait sur les motifs qui engagèrent Hugues, héritier des grands domaines et des grands desseins de son père, à ne faire aucun effort pour lui succéder. Peut-être sa clairvoyante

ambition, reconnut-elle que le moment n'était pas encore venu pour le changement définitif de la race royale, et qu'il valait mieux laisser à un autre les périls d'un pouvoir usurpé et chancelant. Les événements donnèrent raison à ce calcul.

Raoul, il est vrai, n'eut bientôt plus rien à craindre de l'infortuné Charles, que son parent, le comte de Vermandois, rappela traîtreusement des bords du Rhin, pour lui donner une prison au lieu du trône qu'il promettait de lui rendre. Mais il n'en eut pas moins à lutter contre des difficultés redoutables. Il lui fallut acheter à prix d'argent la retraite des Normands de la Loire et de leur chef Raghenold; il lui fallut marcher contre le duc d'Aquitaine, Guillaume II, qui ne lui prêta le serment de foi et hommage qu'au prix de la cession du comté de Bourges; il vit enfin Rollon s'ajouter au nombre de ses ennemis et lui refuser une fidélité qu'il prétendait n'avoir jurée qu'au roi déchu. Quels que fussent le courage et l'activité de Raoul, il lui était impossible de repousser avec avantage les coups qui lui étaient ainsi portés de toutes parts. Bientôt l'Aquitaine cessa de lui prêter même une obéissance nominale, et l'on y inscrivit, en tête des actes publics, des formules qui protestaient contre son usurpation. Ses embarras furent portés au comble par la défection du comte de Vermandois, qui tira Charles le Simple de la tour de Péronne, et le conduisit en Normandie, pour lui assurer la protection de Rollon, en même temps que la sienne. Déjà, d'après les ordres du pape Jean X, un synode d'évê-

ques était réuni dans le Soissonnais, afin de rendre la couronne au descendant de Charlemagne. Raoul semblait perdu (929) : la mort du pape vint tout changer. Le perfide Héribert, qui était l'âme de cette coalition, s'empressa, moyennant la cession qui lui fut faite de la ville de Laon, de rendre à Raoul son allégeance, et il fit rentrer le roi détrôné dans sa prison. Tout ce que Charles le Simple gagna à cette vaine démonstration faite en sa faveur, fut de n'être plus, comme il l'était auparavant, enfermé dans un étroit donjon. Raoul se réconcilia publiquement avec lui, et lui restitua le palais d'Attigny, avec une apparence de liberté dont le malheureux prince ne jouit pas longtemps. Il mourut à Péronne, quelques mois après (octobre 929).

Dépouillé et captif, le roi carlovingien avait tenu en échec la fortune de Raoul; dès qu'il eut cessé de vivre, l'ascendant revint au pouvoir du roi élu. On le vit, en 930, passer la Loire, purger le Limousin du brigandage des Normands et relever en Aquitaine son autorité méconnue. Le nom de Raoul est inscrit désormais dans les actes publics du midi, comme dans ceux du nord de la France. L'année suivante il se montre à la Provence et y rappelle également aux peuples sa suzeraineté oubliée. Peu après la guerre qui a éclaté entre Hugues le Grand et le comte de Vermandois lui fournit une autre occasion de reprendre quelques-unes des dépouilles arrachées à la royauté. L'ambitieux et déloyal Héribert, assailli par les forces réunies de Raoul et du duc de France, perdit les unes après les autres la plupart des villes dont

il avait traîtreusement agrandi son domaine. Arras, Douai, qu'il avait ravies au comté de Flandres, Châlons et Reims dont il avait dépossédé leurs évêques, Laon, la ville royale, Amiens et Doullens, Saint-Quentin même, chef-lieu du Vermandois et résidence du comte, lui furent enlevées par une suite d'attaques aussi heureuses que rapides (931). Mais Héribert, malgré ses vices et ses noires intrigues, avait eu l'art de se rendre populaire dans les villes de son domaine, et la fidélité de ses vassaux ne l'abandonna pas dans sa mauvaise fortune. Noyon et Saint-Quentin chassèrent les troupes royales pour retourner sous son obéissance, et il sut se prévaloir de son origine carlovingienne pour intéresser la Germanie en sa faveur. Le roi Henri l'Oiseleur, dont le grand renom s'était encore accru par l'éclatante victoire qu'il venait de remporter sur les Hongrois à Mersebourg (933), intervint, comme arbitre, dans la querelle de Héribert avec Raoul et Hugues de France. Un accord fut conclu qui rendit au comte de Vermandois ses domaines héréditaires (935). Raoul survécut peu à cette paix; avant de mourir, il eut la douleur de voir les Hongrois, qui déjà, en 924, avaient dévasté le midi de la France, porter le ravage sur les terres de son duché de Bourgogne (936). Ce n'était pas la dernière fois que l'Occident devait être visité par ces hordes barbares; le coup qui mit fin à leurs incursions ne leur fut porté qu'en 955, à Augsbourg, par la main victorieuse d'Othon le Grand. Un de nos historiens[1] se de-

1. M. de Sismondi.

mande pourquoi, à la mort de Raoul, l'aristocratie féodale, fortement établie, comme elle l'était, dans la possession du sol, n'imagina point de se passer de roi, et mit à sa tête un chef qui ne pouvait avoir que le titre et non la réalité du pouvoir. La réponse est toute simple. Les seigneurs français firent alors ce qu'avaient fait leurs pères et ce que devaient faire leurs descendants ; ils maintinrent la royauté, comme une tradition nationale, comme une institution aussi nécessaire parmi eux que la société elle-même, sans s'inquiéter du changement profond que cette société avait subi et qui lui avait donné à cette époque une forme presque républicaine. On fit un roi, parce qu'il y avait toujours eu des rois depuis Clovis; avoir été est pour les choses la meilleure raison d'être en ce monde. Ce qui surprend davantage, c'est que la couronne ne soit point passé à celui qui n'avait qu'à tendre la main pour la saisir, c'est que le puissant duc de France n'ait pas suivi l'exemple que son oncle Eudes lui avait donné. Il n'y avait plus dans le royaume d'héritier carlovingien : le dernier rejeton de la race des Peppin était un enfant de treize ans, réfugié *outre-mer*, et dont l'existence était ignorée de la nation presque entière; jamais trône avait-il été de fait, sinon de droit, plus vacant, jamais usurpation avait-elle été mieux favorisée par les circonstances? Hugues le Grand refusa cependant la royauté qui s'offrait à lui. La prudence et le sang-froid, aussi bien que l'opiniâtreté, formaient le trait dominant de son ambition ; il aimait mieux agrandir lentement et patiemment sa maison, en élargir et en enfoncer chaque

jour davantage les fondements dans le sol, que d'acheter, au prix de mille embarras, un titre plus profitable à son orgueil qu'à sa puissance. Un instinct sûr l'avertissait que ce qu'il dédaignait pour lui-même n'échapperait pas à ses enfants. La restauration du descendant de Charlemagne lui parut donc le meilleur calcul pour sa politique. D'accord avec le fils de Rollon, Guillaume Longue-Épée, avec le comte de Vermandois et les principaux seigneurs du royaume, il envoya une ambassade au roi anglo-saxon Athelstane, et à sa sœur Odgive, mère du jeune Louis, pour leur redemander le légitime héritier du trône de France. Odgive, après s'être fait livrer des ôtages, comme garants de la foi des seigneurs français, ramena Louis d'Outremer dans sa ville de Laon, où l'archevêque de Reims, Artaud, lui conféra l'onction royale.

Hugues eût été moins empressé sans doute de rappeler le fils de Charles le Simple, s'il eût prévu que ce jeune prince dût aussi peu ressembler à son père. Élevé à la cour d'Athelstane, Louis d'Outremer y avait reçu la rude et virile éducation de la jeunesse anglo-saxonne; aussi actif et aussi adroit d'esprit que de corps, fier d'ailleurs de sa race et impatient d'en relever la grandeur, il n'apportait pas en France les dispositions passives et résignées d'un roi fainéant. Sa mère l'avait nourri dans une pensée de haine et de vengeance contre la maison de Robert le Fort, et jusqu'à la fin de son règne il resta fidèle à cette pensée. Il est impossible de se défendre d'un triste

intérêt pour ce malheureux prince dont la vie, suivant l'expression d'un chroniqueur du siècle suivant « fut tout entière remplie d'angoisses et de tribulations, » et qui égal, supérieur peut-être par ses talents politiques et guerriers au rival dont la puissance l'accablait, soutint contre lui une lutte inégale avec une si énergique persévérance. Réduit à son étroit domaine des comtés de Laon, de Soissons et de Reims, il fait un continuel effort pour reporter sa domination sur quelqu'une des provinces qui lui ont été arrachées : tour à tour il va montrer sa suzeraineté à la Normandie ou à la Lorraine, à l'Aquitaine ou à la Picardie et à l'Artois ; ni l'audace, ni la ruse ne lui manquent pour faire triompher ses légitimes prétentions; mais une force aussi invincible que celle du destin, met à néant toutes ses entreprises, et le repousse sans cesse, impuissant et humilié, dans le cercle de fer dont l'entoure la féodalité. Bien autre est la fortune du fils et du successeur de Henri l'Oiseleur, monté sur le trône de Germanie la même année où Louis vient de monter sur celui de France (936). Sa puissante main rassembla, presque sans obstacle, les éléments de force et de grandeur que lui fournissait la jeunesse de la nation teutonique; il se rendit en Allemagne et en Italie maître aussi incontesté que l'avait été Charlemagne ; son ascendant pesa jusque sur la France féodale, et il put se considérer si bien comme le véritable héritier en Occident de la puissance carlovingienne, qu'un de ses diplômes, daté de l'année 952, porte : « de notre règne la première année en Italie et en France la seizième. »

Le premier acte d'indépendance que fit Louis d'Outremer, fut de quitter Paris, où Hugues se flattait de le tenir, sous sa main, comme un instrument. C'était bien assez qu'il lui eût payé son rappel au prix de la cession du duché de Bourgogne! Retourné dans son comté de Laon, le jeune roi commence par guerroyer contre quelques-uns des usurpateurs qui, dans ce comté même, se sont enrichis de ses dépouilles. Le vieil Héribert était du nombre. Alarmé, comme Hugues, de la revendication hardie que faisait le roi de ses domaines, il s'unit au puissant duc de France, qui déjà, en épousant une sœur du roi de Germanie, avait rattaché ce monarque à ses intérêts. La guerre éclate (938). Que pouvait contre tant de forces réunies un prince de dix-huit ans, sans autre secours que celui des vaisseaux d'Athelstane et de quelques seigneurs lorrains qui s'étaient donnés à lui? Il soutint cependant la lutte pendant quatre ans, sachant se créer des ressources par son activité et son énergie, opposant le Midi au Nord, les Aquitains aux Allemands, et le pape Étienne VIII au roi Othon. Il eût toutefois fini par succomber sans la sage modération de ce dernier prince, dont l'ascendant put seul vaincre l'obstination de Hugues et le décider à la paix (942). Louis d'Outremer venait d'épouser Gerberge, une autre des sœurs d'Othon, et de s'assurer à son tour auprès de lui les bénéfices de la parenté.

Alors disparaît de la scène un personnage qui depuis quarante ans l'occupait avec un sinistre éclat, type odieux de l'ambition et de la perfidie sans frein des seigneurs de cette époque. Héribert II de Verman-

dois meurt en 942. S'il faut en croire la chronique de Raoul Glaber, la fin de ce grand artisan de trahison fut empoisonnée par les remords. C'était surtout sa félonie envers Charles le Simple qui troublait sa conscience; il ne cessait de répéter sur son lit de douleur : « Nous étions douze qui avions juré de trahir Charles, » comme s'il eût voulu ne pas garder pour lui seul la responsabilité de ce crime devant le tribunal de Dieu, où il allait comparaître. Sa mort mit fin à la puissance de sa maison; il laissait des fils qui se partageaient son vaste héritage. Louis d'Outremer eût bien voulu s'en approprier une partie, mais tous ses efforts vinrent se briser contre la prépondérance acquise à Hugues le Grand dans la France septentrionale. Il ne parvint même pas à faire remonter l'archevêque Artaud sur le siége de Reims, usurpé par Héribert pour un de ses fils, âgé seulement de cinq ans lorsqu'avait eu lieu le scandale de son élection. La rivalité entre les deux titulaires de l'archevêché de Reims est un nouveau brandon de discorde ajouté aux haines allumées entre Louis d'Outremer et Hugues le Grand.

Au même temps où mourait Héribert (942), mourut aussi le fils de Rollon, Guillaume Longue-Épée, personnification bien différente de l'esprit de cet âge, s'il est vrai que ce prince, qui portait un cilice sous son armure, fut empêché par le coup qui trancha sa vie de s'enfermer dans un monastère. Par la ferveur de leur dévotion, comme par leur prouesse guerrière, les Normands avaient pris le pas sur tous leurs voisins. L'héritier de Guillaume Longue-Épée était un

enfant en trop bas âge, pour gouverner son duché lui-même. Louis d'Outremer s'offrit aux Normands comme protecteur de l'enfance de leur duc, et vengeur de la mort de son père, lâchement assassiné par le comte de Flandres. Il était tenté par l'exemple d'Othon qui, maître, avec le titre de tuteur, de la personne du roi mineur de Provence, s'était rendu du même coup maître de son royaume. Les seigneurs normands, quoique soupçonnant les projets de Louis, le laissèrent emmener le duc Richard à sa cour pour y être élevé comme il convenait à un prince. Il parut d'abord remplir loyalement cette tâche, et se joignit à Hugues le Grand pour protéger la Normandie chrétienne contre des bandes païennes, récemment venues de la Scandinavie et ne se faisant aucun scrupule de traiter en ennemis leurs frères. Mais il ne put garder jusqu'au bout le secret de son ambition; on l'entendit traiter le jeune Richard de fils d'une courtisane et revendiquer tout haut pour sa couronne la riche province cédée à Rollon par son père. En conviant le duc de France au partage de la conquête, il se flattait qu'elle ne pouvait lui échapper; l'événement lui donna un cruel démenti. Sa déloyale politique ne fit qu'exalter le dévouement des Normands, païens aussi bien que chrétiens, au sang de Rollon; le jeune duc qu'il tenait prisonnier fut dérobé à ses mains par l'habile stratagème d'un fidèle serviteur (944), et bientôt le roi de Danemark Harald, *à la dent noire*, arriva avec une flotte pour soutenir les droits du fils de son ancien allié (945). Louis d'Outremer, toujours en apparence défenseur de son pupille, eut avec le prince danois une entrevue

qui semblait devoir être toute de paix et d'amitié, mais qui devint l'occasion d'une rixe sanglante, puis d'un combat, dans lequel le roi, trahi par les siens, tomba prisonnier aux mains des Normands. Il n'en sortit que pour passer dans celles de Hugues, qui le remit à la garde de son vassal Thibaud le Tricheur, comte de Chartres, et ne lui rendit la liberté qu'au bout d'un an, moyennant la cession de la forte ville de Laon (946).

Ainsi échouaient les uns après les autres tous les efforts du malheureux roi pour relever la grandeur abattue de sa maison. Pendant les huit années que dura encore son règne, dépouillé de sa capitale et reçu dans Reims plutôt en hôte qu'en maître, il ne cessa de s'agiter dans les étroites limites où était renfermée sa puissance et de courir avec une sorte d'activité désespérée après les chances d'une meilleure fortune. L'alliance de son beau-frère Othon le Grand, qui deux fois intervint en sa faveur, si elle lui fut de quelque profit, eut aussi pour lui le malheur de le rendre de plus en plus étranger aux peuples sur lesquels il était censé régner. Lorsqu'en 947 le victorieux roi de Germanie, envahit avec une armée le nord de la France, pour rendre à Louis sa ville de Laon, il trouva cette ville si puissamment fortifiée qu'il renonça à en entreprendre le siége. Comme nous l'avons fait observer déjà, la féodalité, en couvrant le sol de ses innombrables forteresses, avait changé l'art et les conditions de la guerre : on ne trouvait plus l'ennemi en rase campagne; il fallait le chercher derrière les remparts de ses villes, ou quelquefois dans de simples

châteaux, contre lesquels était impuissante toute la science militaire de cet âge. Tout ce que put faire Othon pour son beau-frère fut de lui donner le spectacle des campagnes du duché de France ravagées et incendiées, et de rétablir l'archevêque Artaud sur son siége de Reims. Encore la querelle des deux prélats rivaux ne fut-elle pas de ce coup terminée, et le jugement de l'Église y dut bientôt intervenir.

Deux conciles avaient été successivement convoqués à Verdun et à Mouzon, sans prononcer une sentence définitive. Othon résolut d'attirer en Germanie la décision de ce procès, qui était aussi bien celui de Louis d'Outremer contre Hugues de France que d'Artaud contre le fils d'Héribert. A sa persuasion, le pape Agapit somma les évêques de France et d'Allemagne de se réunir à Ingelheim, près de Mayence, sous la présidence de Martin, son légat. Othon et Louis vinrent l'un et l'autre siéger au sein de l'assemblée (948). Le roi carlovingien, comme s'il se fût reconnu justiciable des prélats et de l'envoyé apostolique, leur traça la longue histoire de ses griefs contre Hugues, et finit par déclarer « que si quelqu'un objectait que tous ces outrages qu'il avait reçus, depuis qu'il gouvernait le royaume, lui avaient été faits en punition de quelque manquement qui vînt de lui, il était prêt à se purger de cette accusation par le jugement du synode, sous la préception du roi Othon, ou à s'en défendre par un combat singulier. » L'historien de l'église de Reims Frodoard, qui raconte cette scène, ne dit pas si l'on s'émut dans la France neustrienne d'un langage qui courbait si étrangement le descendant de Charlemagne

sous la décision souveraine du roi de Germanie et du concile : on a pu sans trop de témérité le supposer. L'archevêque Artaud se leva et parla après le roi : il fit aussi un exposé détaillé de sa querelle avec le prélat intrus qui lui disputait ses droits, ayant soin seulement de traduire son récit du latin en langue tudesque pour l'intelligence des deux monarques. La sentence du concile, en ce qui concernait le siége de Reims, n'était pas douteuse; Hugues de Vermandois fut tout d'une voix excommunié. On procéda avec plus de lenteur et de mesure contre le puissant duc de France; les efforts réunis d'Othon et de Louis ne purent obtenir rien de plus que la publication du canon suivant : « Qu'aucun désormais n'ait la présomption d'usurper la puissance royale.... Car nous avons décrété, en nous conformant au concile de Tolède, que Hugues, ravisseur du royaume du roi Louis, doit être frappé du glaive de l'excommunication, à moins qu'il ne se rende devant l'assemblée synodale, au temps qui lui sera marqué, et satisfasse par la pénitence pour son audace criminelle. » Hugues ne parut point devant le concile; la grande voix de l'Église ne se faisait point entendre aussi souverainement alors qu'elle l'avait fait dans le siècle précédent et qu'elle fit dans la dernière moitié du onzième siècle : c'était l'âge du triomphe de la force brutale, le véritable âge de fer; les papes eux-mêmes étaient devenus dans Rome le jouet des factions féodales. Hugues, prudent calculateur, se tenait assuré de pouvoir tranquillement poursuivre, sous le poids des anathèmes ecclésiastiques, le cours de ses usurpations. Il fallut

que le roi de Germanie prêtât à Louis l'assistance un peu plus efficace de ses armes : mais, tout en faisant assez pour le préserver d'une ruine complète, il ne parvint pas à lui donner la victoire sur la puissance écrasante de son rival. Le roi dut s'estimer heureux de voir Hugues le Grand, sous l'influence d'Othon, venir lui rendre, avec la tour de Laon, un simulacre d'allégeance (950). Ce n'est plus dès lors contre des ennemis dignes de lui, c'est contre d'obscurs châtelains du Laonnais et du Rémois, rebelles à son autorité seigneuriale ou infestant le pays de leurs brigandages, que l'héritier du sceptre de Charlemagne déploie son activité guerrière. Un souci plus grave vint troubler son âme toujours en lutte contre le malheur : Conrad, duc de Lorraine, pour se soustraire à la juste vengeance d'Othon et de son frère Bruno, archevêque de Cologne, avait appelé les Hongrois dans son duché, et ces barbares s'étaient répandus de là, le fer et la flamme à la main, jusque dans les diocèses de Reims et de Châlons. Louis d'Outremer s'apprêtait à défendre contre eux les derniers lambeaux de son royaume, lorsqu'une chute de cheval vint mettre fin aux épreuves de sa vie (954). Prince digne d'une meilleure fortune, qui eût relevé sa maison de l'abaissement où elle était tombée, si sa tâche n'eût été au-dessus des forces humaines, et qui ne mérite pas d'être oublié, comme il l'a trop été, de l'histoire. Il n'était âgé que de trente-quatre ans, quand ses restes furent descendus dans les voûtes souterraines de la basilique de Saint-Remi.

A l'entrée du règne de Lothaire, le dernier règne,

à proprement parler, de la dynastie carlovingienne, s'offre à résoudre un problème historique d'une assez grave importance. L'expulsion de la race de Charlemagne, à laquelle touche notre récit, fut-elle, comme on s'est depuis quelque temps accoutumé à le dire, un acte de la volonté nationale, qui rejetait du sein de la France romane une dynastie étrangère? C'est sur l'autorité d'un bien grand nom que cette opinion a commencé à se répandre. L'illustre auteur de *la Conquête de l'Angleterre par les Normands* lui a prêté tout le crédit qui s'attache à son profond savoir, à son sens historique incomparable et à son admirable talent d'écrire. Du point de vue élevé et neuf où il s'est placé pour découvrir tant de vérités, aussi certaines qu'elles étaient inconnues, dans le champ de l'histoire, M. Thierry envisage comme affaires de *nationalité* et de *race* la plupart des révolutions européennes au moyen âge. Dans la dissolution de l'empire de Charlemagne, en particulier, il ne voit que la tendance des nations diverses, ou même des fragments de nations, à se séparer de ce qui leur est étranger, pour reformer leur agrégation politique et sociale en vertu des affinités d'origine, de mœurs et de langage. Par suite de cette vue systématique, l'élection d'Eudes en 888 lui apparaît comme la première protestation de la France romane contre la domination tudesque des Carlovingiens. Depuis ce jour jusqu'à celui où commence le règne de Hugues Capet en 987, le grand historien met continuellement en présence l'un de l'autre « un parti français et un parti germanique, » le dernier destiné à une défaite inévi-

table, parce que « son idiome qui est celui de la conquête, sa physionomie étrangère, ses intérêts étrangers, blessent le peuple nouvellement formé et l'inquiètent, non sans raison, sur la durée de son indépendance. » Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que M. Thierry dont la sagacité patiente interroge si merveilleusement les textes originaux, n'en cite qu'un très-petit nombre, et aucun de décisif, en faveur de son assertion. C'est par voie d'induction qu'il procède; on pourrait presque même lui attribuer ici la logique fataliste d'une école qui n'est pas la sienne, et pour qui les événements se passent toujours d'une certaine sorte, attendu qu'ils ne pouvaient se passer autrement. Nous avons, pour notre compte, étudié avec tout le soin qui nous a été possible les documents contemporains; nous avons recherché avec un égal scrupule les réponses fournies par ces documents à des hommes bien plus exercés que nous à les interroger[1]; et de cette étude il n'est rien résulté pour nous qui nous ait conduit à le conclusion si tranchante et si absolue de M. Thierry. Nulle part nous ne lisons que l'acclamation nationale qui porta Eudes sur le trône ait prétendu opposer en lui un chef indigène à un étranger; il fut élu comme homme de guerre (*virum militarem*), comme sauveur de Paris, comme vainqueur de Montfaucon. D'autre part, l'exclusion de l'héritier carlovingien ne se fonde point sur son origine, mais sur son âge qui le rend incapable de tenir tête aux attaques des Normands. Nous

1. M. Guizot. M. de Sismondi, M. Henri Martin.

voyons bien ensuite dans plusieurs chroniqueurs l'indication précise et répétée d'une lutte permanente entre « la race de Charles et la postérité d'Eudes, » et Hugues Capet nous est représenté « comme fidèle à la politique de ses pères, animé de leur antique haine et voulant à tout prix déraciner du royaume des Français la race de Charlemagne. » Mais nous ne pouvons comprendre comment, sur ces dernières paroles, M. Thierry s'est cru fondé à établir que « la question du changement de dynastie n'était pas regardée alors comme une affaire personnelle. » On en tirerait, ce nous semble, beaucoup plus naturellement la conclusion opposée. L'intérêt que les peuples de la Germanie, ceux de l'ancienne Austrasie surtout, portent à la cause carlovingienne est un fait de la plus incontestable évidence. Ce qui est dit de Charles le Simple « qu'il avait les Teutons à son aide, » est également vrai de chacun de ses successeurs jusqu'au dernier; mais cela autorise-t-il à affirmer que les secours des Teutons étaient prêtés aux princes issus de Charlemagne contre la nation française qui les repoussait, et non contre une maison rivale qui les dépouillait? Et quant à l'argument que l'archevêque de Reims, Adalbéron, le grand promoteur de l'élection de Hugues Capet, opposa à celle de Charles, duc de Basse-Lorraine, à savoir que « ce prince s'était abaissé à servir sans honte un roi étranger, » il suffit de lire le reste de la harangue du prélat, de l'entendre reprocher à ce même Charles son mépris de la foi, ses brutales débauches et son honteux engourdissement, son mariage enfin avec une femme de condition vulgaire,

pour s'assurer que cet argument est mêléaux autres, pour le besoin de la cause, sans portée particulière, et qu'il ne ressemble en rien à un appel fait au sentiment national contre l'origine teutonique du Carlovingien. Ajoutons que, si l'élection de Hugues Capet eût été, comme on le prétend, le triomphe de la nationalité française sur la domination détestée d'une dynastie étrangère, une éclatante popularité eût dû par cela seul entourer tout d'abord la dynastie nouvelle, et qu'appuyée sur le sentiment public, en même temps que forte de l'étendue de ses domaines, la royauté capétienne eût dû se trouver dans une condition en tout différente de celle des derniers Carlovingiens. Or il est assez manifeste que rien de pareil n'arriva; les premiers Capétiens furent tout aussi impuissants contre la féodalité, maîtresse du sol, que l'avaient été les derniers successeurs de Charlemagne, et l'on sait qu'ils ont mérité d'être appelés « les rois fainéants de la troisième race. » On se trouve ainsi ramené à l'opinion commune, qui cette fois nous semble la vraie, que la race de Charlemagne succomba sous l'ambition héréditaire et la prépondérance territoriale de la maison de Robert le Fort, devenue plus puissante qu'elle.

Lothaire ferme la liste de ces malheureux princes engagés dans une lutte désespérée, comme celle des anciens héros de la tragédie grecque contre la destinée. Hugues se montra tout aussi favorable à son avénement qu'il l'avait été à celui de Louis d'Outremer : il eût été mal sûr pour lui de s'attaquer à la puissante main d'Othon le Grand, étendue sur le

jeune prince pour le protéger. Il avait d'ailleurs, comme toujours, fait ses calculs et ses conditions; le rappel de Louis d'Outremer lui avait valu le duché de Bourgogne; il se fit donner au sacre de Lothaire l'investiture du duché d'Aquitaine (novembre 954). Dès le printemps de l'année suivante, il met au vent la bannière royale, et mène au siége de Poitiers le jeune roi et sa mère, comptant faire tomber par leur présence la résistance des Aquitains. Mais le comte Guillaume Tête d'Étoupes avait appris, aussi bien que Hugues lui-même, à guerroyer contre la royauté, et la ville assiégée ne fut point prise (955). Hugues, peu disposé à lâcher une si belle proie, n'eût pas tardé sans doute à réparer cet échec, si la mort ne fût venue l'arrêter dans le cours de ses projets ambitieux. Il succomba à une épidémie qui désolait alors tout le royaume (juin 956). C'étaient ses grands domaines qui lui avaient fait donner le surnom de Grand. Il laissait trois fils; l'aîné, du même nom que lui et destiné à transmettre le sobriquet obscur de Capet à sa glorieuse descendance, lui succéda dans le comté de Paris et le duché de France; les deux autres portèrent successivement la couronne ducale de Bourgogne. Hugues Capet n'était alors qu'un enfant placé sous la tutelle de sa mère Hedwige, sœur d'Othon; Gerberge, autre sœur de ce monarque, gouvernait en même temps l'enfance de Lothaire mineur; c'était des deux côtés une sorte d'interrègne, durant lequel plana sur la France l'influence souveraine et pacifique du roi de Germanie. Son frère, Bruno, archevêque de Cologne, à qui il

avait confié le duché de Lorraine, prêtait aux deux régentes l'appui de ses sages conseils et de son autorité respectée. Mais cette paix ne pouvait être qu'une trêve entre les deux jeunes rivaux, qui croissaient pour se haïr et se combattre. On retrouva dans Lothaire, dès qu'il eut atteint l'âge d'homme, les qualités et les dispositions de son père, « un ferme courage, un corps agile et robuste, et la résolution de rétablir son royaume tel qu'il était autrefois. » Hugues, de son côté, quoique de cinq ans plus jeune que son cousin, n'en sentait pas moins s'élever dans son âme l'ardente convoitise du royal héritage, auquel le prédestinait la fortune de sa famille. La lutte ne pouvait donc longtemps se faire attendre.

Ce ne fut pas toutefois contre le duché de France que se portèrent les premiers efforts de Lothaire pour s'agrandir. Il renouvela la tentative de son père contre la Normandie. Le duc Richard sans Peur, au *patronage* de qui Hugues le Grand, avait sur son lit de mort, recommandé son fils, était par là même un ennemi désigné aux attaques du roi carlovingien, et « les champs fertiles, les claires eaux, les vastes forêts » de la Normandie n'avaient d'ailleurs pour Lothaire pas moins d'attrait qu'ils n'avaient eu pour son père. Il eut pour allié dans cette entreprise le fameux comte de Chartres, Thibaud le Tricheur, et leurs premiers succès alarmèrent tellement Richard qu'il rappela à son aide le terrible auxiliaire, par qui il avait été déjà sauvé une fois, Harald à la *dent noire*. A la première apparition de la flotte danoise, au premier bruit « des villages pillés, des villes désolées, des châ-

teaux renversés et de la terre à ce point réduite en solitude, que dans tout le comté de Thibaud on n'entendait plus un chien aboyer, » ce ne fut qu'un cri poussé dans toute l'ancienne Neustrie vers Richard, vers le roi, vers Thibaud pour qu'ils s'accordassent et missent un terme aux maux qui recommençaient pour la chrétienté. Ce cri fut entendu; Lothaire et Thibaud lâchèrent leurs conquêtes, et les barques danoises, chargées de dépouilles en allèrent chercher d'autres sur les côtes de la péninsule espagnole (963). Le roi fut plus heureux en Flandres, où il enleva quelques villes, qu'il ne devait point conserver, au jeune comte, fils et successeur du vieil Arnolfe (965). Mais, à cette même époque, il perdit son oncle, l'archevêque de Cologne, le protecteur et le guide de sa jeunesse, et les conseils de ce sage prélat manquèrent beaucoup à sa politique. Tout porte à croire qu'Othon, qui venait en 962 de restaurer l'empire en Italie et d'en placer la couronne sur sa tête, exerça lui-même jusqu'à sa mort dans les affaires de France la haute intervention qu'il avait déléguée à l'archevêque, son frère. Mais, dès que ce grand monarque eût fermé les yeux (973), l'arène se trouva ouverte à des ambitions qui, longtemps contenues, n'en devaient éclater qu'avec plus de violence.

Chose étrange ! plus nous avançons vers le grand fait de la révolutien dynastique qui va s'accomplir, plus s'épaississent devant nous les ténèbres de l'histoire contemporaine. La lumière nous est le plus refusée, alors qu'elle nous serait le plus nécessaire. L'histoire si précieuse de Frodoard s'arrête en 966,

presque au jour même où finit sa vie, et sans la chronique de Richer, récemment retrouvée, on n'aurait pas la moindre lueur pour se diriger dans le champ vague des conjectures. Ou nous nous trompons, ou il n'en eût pas été ainsi si l'événement qui se préparait eût été vraiment l'objet de l'attente nationale, si la pensée de voir finir une domination étrangère eût préoccupé tous les esprits. Dans les nombreux monastères de la France romane, le sentiment public eût certainement fait battre le cœur de plus d'un de ces frères annalistes, chargés d'enregistrer chacun des faits dont le bruit perçait leurs tranquilles retraites, et ils n'eussent pas manqué de rendre leur aride journal dépositaire fidèle de leurs craintes et de leurs tristesses, ou bien de leurs joies et de leurs espérances, à l'approche d'un si grand événement. Qu'on nous passe la familiarité du terme, ils auraient couru au-devant des nouvelles, et au lieu de cela, leur silence absolu, universel, ne témoigne que trop manifestement de leur indifférence, ou tout au moins de leur ignorance entière de ce qui se passait. Les révolutions où le sentiment national est engagé ne s'accomplissent pas de la sorte; elles ne se dénouent pas comme d'obscures intrigues qui n'ont été saisies que par l'œil attentif d'un très-petit nombre de clairvoyants observateurs, et qui éclatent, à la dernière heure, avec tout le bruit et l'effet d'un coup de théâtre. On va voir si ce n'est pas ainsi que se passe l'avénement de la dynastie capétienne.

Quelle put être la pensée de Lothaire en rompant

d'une manière soudaine et violente avec la politique de sa famille, et se jetant dans une guerre inconsidérée contre le fils d'Othon le Grand? Cédait-il, comme on l'a prétendu, au besoin de populariser son pouvoir en rattachant la Lorraine à la France romane, l'ancienne Neustrie à l'Austrasie, ou bien, poussant successivement sa fortune dans toutes les voies, cherchait-il seulement sur la frontière orientale les agrandissements qui au nord et à l'ouest lui avaient été impossibles; voulait-il, par un coup hardi, briser sur ce point le cercle étroit, qui, sur tous les autres, tenait sa royauté emprisonnée? L'entreprise faillit réussir, peu s'en fallut du moins qu'Othon II, surpris dans Aix-la-Chapelle, avec l'impératrice Théophanie, ne tombât prisonnier aux mains de Lothaire (978). Mais le stérile avantage de trôner trois jours dans la ville impériale fut pour l'héritier de Charlemagne l'unique fruit de son agression, et avant même d'être rentré dans ses États, il reçut d'Othon un message menaçant, par lequel ce prince lui annonçait sa visite pour le 1er octobre à la tête de soixante mille hommes. L'empereur tint sa parole : à la date qu'il avait fixée, il entra en France avec une puissante armée, brûlant et ravageant tout devant lui hormis les églises, et arriva sous les murs de Paris, sans trouver de résistance. Hugues Capet s'était renfermé dans sa capitale pour la défendre : Othon ne songea pas à l'y assiéger. Il se contenta de signifier au puissant comte qu'il allait lui faire chanter le plus bruyant alleluia qu'il eût jamais entendu, et campé sur les hauteurs de Montmartre, il fit entonner par

les soixante mille voix de son armée le verset du *Te Deum* « *Te martyrum, etc.*, » de manière à en assourdir les oreilles des Parisiens. Il mit le comble à cette bravade, en allant toucher une des portes de la ville du fer de sa lance, et s'écriant : « Jusqu'ici ; assez maintenant, » puis avec la pensée d'avoir satisfait à son honneur, il reprit la route de la Germanie. Il trouva l'Aisne grossie par les pluies et Lothaire qui le battit au passage. Mais ces obscures hostilités ne se prolongèrent pas ; on voit deux ans après (980) Lothaire, accompagné de son fils Louis qu'il venait d'associer à la couronne, se rendre auprès de l'empereur sur les bords de la petite rivière de Chiers dans les Ardennes, lui faire de riches présents, et « lui donner en bénéfice le royaume de Lorraine, ce qui contrista les cœurs des princes français, Hugues et son frère Henri, duc de Bourgogne. » La paix était en effet conclue contre leur volonté, et l'appui naturel de la Germanie revenait au prince carlovingien.

Il était profondément triste pour Lothaire de se trouver, comme son père, après vingt ans d'inutiles efforts, ramené à l'exercice subalterne d'une royauté sans force et sans dignité. On aimerait à se rendre compte des moyens employés pendant ce temps par Hugues Capet pour miner le sol sous les pas du malheureux roi, et y creuser de plus en plus les fondements de sa propre grandeur. Mais il est impossible de former le moindre tissu avec les rares lambeaux de textes historiques dans lesquels se lit le nom de ce prince. Il se rend à Rome, aux fêtes de Pâques

de l'année 981, pour y prier au tombeau des saints apôtres : la dévotion ne semble pas avoir inspiré seule ce pèlerinage; Hugues voulait disputer à Lothaire les bonnes grâces de l'empereur, et fit preuve de grande adresse en mettant dans ses intérêts l'impératrice Théophanie. Revenu dans son duché de France, une légende, dont la vérité n'a jamais été contestée, nous le montre guerroyant contre Arnolfe II, comte de Flandres, pour reconquérir sur lui les reliques de saint Riquier, et les reportant ensuite sur ses épaules dans leur sanctuaire. Une autre légende ajoute que saint Valery dont il avait en même temps rapporté les ossements, lui apparut alors en songe et lui dit : « A cause de ce que tu as fait, toi et tes descendants, vous serez roi jusqu'à la septième génération. » Il importe ici de remarquer que les chroniques des deux abbayes de Saint-Riquier et de Saint-Valery, appartiennent l'une et l'autre au siècle suivant, et qu'elles témoignent seulement de l'opinion populaire après la consommation du changement de dynastie.

Ce qui apparaît le plus clairement parmi tant d'obscurité, c'est que les fautes et les malheurs, avant-coureurs ordinaires de la chute des pouvoirs qui vont finir, se succèdent alors avec un déplorable enchaînement dans le règne de Lothaire. Othon II était mort en 983, ne laissant pour héritier qu'un enfant au berceau. Le prince carlovingien s'unit sans tarder au duc de Bavière, Henri le Querelleur, qui dispute la régence à l'impératrice Théophanie, et avec son assentiment, se jette encore une fois sur la Lorraine. Il ne trouve qu'une nouvelle défaite dans

cette nouvelle entreprise; Henri s'est réconcilié avec Théophanie, et Lothaire reste chargé de la haine implacable de la princesse byzantine, alliée de Hugues Capet. En même temps des rumeurs injurieuses, malignement répandues sur la reine Hemma, atteignent le roi dans la considération publique; son frère Charles, qui a consenti à accepter, comme feudataire de l'empire, le duché de Basse-Lorraine, déshonore à Cambrai le sang de Charlemagne par la violence de ses mœurs et la grossiereté de ses débauches; enfin son fils Louis, à qui il est allé chercher une épouse dans les provinces au delà de la Loire, n'a rapporté et de sa présence en ces contrées et de son mariage qu'un nouveau discrédit pour la royauté à laquelle il est associé (985). Hugues Capet, lisons-nous dans une des chroniques, « embrassa alors le roi et la reine » en signe de réconciliation, et, à la date même de cette réconciliation, le célèbre écolâtre de Reims, Gerbert, agent dévoué des Othons qui plus tard le portèrent dans la chaire de saint Pierre, écrivait ces lignes si profondément significatives : « Lothaire est roi de France seulement de nom; Hugues ne l'est pas de nom, mais de fait et par ses œuvres. » C'est au milieu de ces circonstances que l'infortuné Lothaire, après avoir vu se tourner contre lui tout ce qu'il a tenté pour élever la fortune et l'honneur de sa glorieuse race, dépouillé et devenu comme étranger dans son royaume, chargé enfin du mépris public qu'il n'a rien fait pour mériter, achève tristement son règne et sa vie. Quelques chroniques accusent la reine Hemma de l'avoir empoisonné : c'était assez d'une

lutte si longue et si désespérée contre le malheur pour le conduire jeune encore au tombeau. Il n'était âgé que de quarante ans, lorsqu'il mourut le 2 mars 986.

Son fils Louis[1] ne passa sur le trône que le temps nécessaire à mûrir le succès de la grande intrigue qui devait en précipiter à jamais sa famille. Hugues Capet donna aux autres seigneurs l'exemple de lui prêter le serment de foi et hommage. Il connaissait la faiblesse d'esprit de ce jeune prince, et ne redoutait guère le combat d'influence qui se livrait autour de lui par une mère et un oncle également déshonorés. L'une et l'autre ne pouvaient que l'aider à se perdre, et quant à la jeune reine qui, après avoir délaissé son époux, était accourue pour protéger son trône, elle n'avait apporté avec elle dans le palais de Laon qu'un surcroît de scandales et de discordes. Tout était en feu dans le domaine carlovingien; d'un côté, la reine Hemma qui protestait de son innocence et exhalait violemment ses douleurs, avait appelé à son aide les princes de Vermandois; de l'autre le duc Charles, avec ses bandes mercenaires, prétendait imposer à son jeune neveu sa brutale domination et le poussait en ennemi contre le puissant archevêque de Reims, Adalbéron. Et parmi toute cette agitation tumultueuse, tout ce mouvement de troupes, le nom de Hugues Capet n'est pas une seule fois prononcé; Gerbert insinue seulement, dans son langage plus que jamais mystérieux, « qu'il se traite sérieusement

1. Surnommé *Ludovicus qui nihil fecit*, on en a fait Louis le Fainéant.

une grande affaire. » Quelques mois se passent, et ses paroles, sans être plus claires, deviennent plus menaçantes pour le jeune monarque. Il écrit, dans les premiers jours de l'année 987, qu'il s'occupe de lever le plus de troupes possible contre Louis, qui est sans cesse en mouvement contre ses amis, et s'inquiéte peu de « ses plus dangereux ennemis; et il ajoute ce qu'il est et ce qu'il faut attendre de lui, une prompte issue le fera connaître. » Il est difficile de ne pas entrevoir sous ces paroles un coup qui se prépare et dont Gerbert est le confident, l'agent peut-être; à moins qu'on n'aime mieux se borner à croire que suivant, en spectateur aussi attentif que bien instruit, la marche des événements, et voyant en des mains aussi peu expérimentées un pouvoir sans force et sans appui, il en calculait à coup sûr la dernière heure. Quoi qu'il en soit, Louis le Fainéant fut frappé de mort subite à Compiègne le 21 mai 987. Le chroniqueur Richer, affectionné à la race carlovingienne et contemporain de l'événement, raconte que le roi étant tombé de cheval à la chasse, « fut saisi d'une violente douleur au foie et d'une forte fièvre, et qu'il rendit une grande abondance de sang par le nez et par la gorge, » ce qui amena sa mort. Toute idée de crime semblerait exclue par ce témoignage; mais les chroniqueurs du siècle suivant ne s'en accordent pas moins à affirmer que le malheureux prince reçut de la main de son épouse un breuvage empoisonné. Il en aurait trop coûté à l'imagination populaire d'attribuer à une loi ordinaire de la nature la fin d'une dynastie comme celle de Charlemagne.

Tout sort alors du nuage, et le mystère de « la grande affaire qui se traitait sérieusement, » et cette prochaine issue annoncée énigmatiquement par Gerbert. Louis avait réuni à Compiègne une assemblée de seigneurs, destinée à juger l'archevêque de Reims, Adalbéron. Adalbéron déclaré innocent, devient aussitôt l'âme de cette assemblée qu'il saisit de l'importante question « de chercher un roi, » et l'on s'accorde à en remettre la décision à une reunion plus complète des grands du royaume, convoquée à Senlis. En vain le dernier survivant de la race de Charlemagne, l'oncle du feu roi, Charles, duc de Basse-Lorraine, réclame-t-il pour ses droits l'appui d'Adalbéron; en vain adresse-t-il messages sur messages aux seigneurs dont le suffrage va donner la couronne. Le moine Richer, narrateur unique de ce qui se passa à Senlis, nous montre l'archevêque de Reims, dès que les seigneurs sont rassemblés, leur proposant dans les termes les plus passionnés l'exclusion du prince carlovingien, et le couronnement de Hugues Capet. « Si vous voulez le malheur du royaume, leur dit-il, choisissez Charles. Si vous voulez son bonheur, couronnez l'excellent duc Hugues. Choisissez le duc, illustre par ses actions, par sa puissance, et vous trouverez en lui un protecteur non-seulement de la chose publique, mais de la chose de chacun. » Il n'était venu à Senlis que des partisans de la révolution qui allait s'accomplir, et à leur tête le frère et le beau-frère de Hugues Capet, les ducs de Bourgogne et de Normandie. Richer y ajoute « des Bretons, des Aquitains, des Gothis, des Gascons, » mais en petit nombre

sans doute, car on sait que les puissants comtes de Poitiers et de Toulouse, pas plus que ceux de Flandres et de Vermandois, n'apportèrent au nouveau roi leur suffrage. Quoi qu'il en soit, la harangue d'Adalbéron fut accueillie par un applaudissement universel, et « du consentement de tous, Hugues fut élevé à la royauté. » L'Église donna quelques semaines après sa ratification solennelle au choix de l'assemblée des seigneurs laïques, et le 3 juillet 987 l'archevêque Adalbéron sacra dans la cathédrale de Noyon le chef de la troisième race des rois de France.

Digitized by Google

TROISIÈME RACE.

ROIS CAPÉTIENS.

CHAPITRE XIII.

RÉGIME FÉODAL; LES TROIS PREMIERS ROIS CAPÉTIENS (987-1060).

C'est le grand, c'est l'immortel honneur de nos rois de la troisième race, d'avoir fait l'unité française. Il importe donc de marquer ici avec une certaine précision le point de départ de cette œuvre si laborieuse et si longue, de dire en quelques paroles, aussi nettes que possible dans leur brièveté, ce qu'était la France lorsque Hugues Capet y fut élu roi.

Nous avons montré plus haut comment, à la mort de Charlemagne, un double mouvement de dissolution s'opéra dans son empire, l'un qui rompit le lien politique, l'autre qui rompit le lien social même; l'un qui rendit aux peuples leur *nationalité*, l'autre qui les livra aux épreuves de l'anarchie, et dans la Gaule en particulier, remit la société en une espèce de chaos,

tel que la fable nous représente celui qui précéda la création. La dernière partie du neuvième siècle et le dixième tout entier sont pleins de cette révolution singulière, qui a morcelé à l'infini le territoire, et substitué partout les souverainetés locales à l'autorité monarchique, l'existence individuelle de la province, du diocèse, de la cité, à l'existence collective de la nation. L'organisation de ce désordre, organisation nécessairement irrégulière, transitoire et pourtant assez généralement uniforme, est ce qu'on a appelé le régime féodal.

Le sens propre du mot de *fief* est déterminé par son étymologie même; *feh-od*, propriété-solde, terre donnée comme solde du service militaire. Y eut-il dans le principe identité ou différence entre le bénéfice et le fief, la concession en fut-elle révocable à volonté, ou viagère, ou même emportant quelquefois la condition de l'hérédité? Nous laissons aux savants ces questions, qui sont de leur domaine et non du nôtre. Ce qu'il nous importe seulement d'établir, c'est que l'hérédité prit naissance d'elle-même et par la force des choses, le jour où le donataire se trouva en mesure de faire la loi au donateur. Or, rien de plus facile que de marquer à ce fait sa date dans notre histoire. Dans la dernière moitié du neuvième siècle, le conflit meurtrier des nations qui s'étaient heurtées les unes contre les autres à Fontenailles, les incursions continuelles et impunies des Normands, et les autres mille combats plus ou moins sanglants qui avaient rempli le règne si troublé de Charles le Chauve, firent monter au taux le plus élevé le prix du service des gens de

guerre. L'hérédité, seule garantie assurée de la propriété, devint alors la condition nécessaire et universelle des concessions féodales, et l'on se rappelle comment Charles le Chauve, pour trouver une armée qui le suivît en Italie, publia le célèbre capitulaire de Kiersy, qui étendait jusqu'aux comtés et aux offices de la couronne le privilége de la transmission héréditaire. La spoliation de la royauté était consommée; des seigneuries sans nombre avaient remplacé l'unique et souveraine seigneurie de Charlemagne.

Mais ce n'était pas tout pour ces feudataires, plus ou moins puissants, de s'être rendus à peu près indépendants de l'autorité royale, si dans leurs domaines ils y succédaient à tous les embarras, à tous les périls de la royauté. C'était par la force seule qu'ils pouvaient se maintenir dans cette indépendance et cette richesse territoriale qu'ils venaient de conquérir. Pour repousser les attaques d'un voisin ou pour s'agrandir à ses dépens, pour résister aux Normands et quelquefois même au roi, qui voulait reprendre son bien, il fallait à chaque seigneur des bras engagés à le servir, et ces bras, il lui fallait les solder au même prix dont lui-même avait été originairement payé par la royauté. De là les sous-inféodations. Les vassaux du roi ont de la sorte des vassaux à leur tour, puissants seigneurs pour la plupart, grands comtes, qui, afin de lever avec honneur et avec succès leur bannière, ont aussi besoin de solder au prix de la terre concédée en fief les services militaires d'un ordre de vassaux inférieurs, ou arrière-vassaux. On voit ainsi la hiérarchie féodale se dérouler sur tout le territoire, comme une

longue chaîne qui part de la tour royale de Laon (ce sera plus tard celle du Louvre) pour aboutir au chétif manoir du dernier gentilhomme. A chaque anneau de cette chaîne correspondent des terres, vicomtés, baronnies, châtellenies, etc., subordonnées les unes aux autres, et assignant à celui qui les possède son rang dans la hiérarchie. La subordination réciproque des terres, telle est, en effet, la règle fondamentale et, si l'on peut ainsi parler, la loi constitutionnelle du régime féodal; la condition du propriétaire ne fait que suivre celle de la propriété. C'est de la terre que sortaient les droits de la suzeraineté et les obligations du vasselage.

Quels sont ces droits et ces obligations? Celui qui a reçu un fief devient par là l'*homme* de son suzerain, et il lui doit l'*hommage*. C'est en *personne* qu'il rend ce devoir à la *personne* de son sire : à genoux, la tête nue, les deux mains entre les siennes, il s'engage à s'acquitter loyalement envers lui du service de son fief. Le mineur même avait qualité pour prendre ce premier engagement. Il en était autrement de la *foi* ou du serment de *féauté;* le majeur seul y était admis; c'est qu'ici la religion ajoutait à l'obligation positive et matérielle du devoir féodal un lien moral qui enchaînait la conscience. L'*investiture* était, de la part du suzerain, l'acte corrélatif à la prestation de foi et hommage; il menait son vassal sur le domaine qu'il lui concédait, ou bien lui en remettait entre les mains quelques produits, symboles de la mise en possession. Pour le vassal ainsi lié envers son suzerain, et investi par lui de la terre, commençaient les devoirs et les

services féodaux. Les devoirs n'avaient rien de rigoureusement déterminé : c'était affaire d'honneur plutôt que de stricte justice ; en vertu du principe général de la féauté, on devait garder sa parole envers son sire, ne jamais trahir son secret, se dévouer à ses intérêts, faire de sa querelle la sienne propre, etc. Mais la loi, si c'en était une, était livrée aux interprétations arbitraires de la conscience. Les services au contraire avaient quelque chose de fixe et de régulier : c'était celui de l'*ost* ou de l'armée, dont la durée ordinaire était de quarante jours ; c'était celui de la *cour* ou du *plaid*, qui assujettissait le vassal à assister son seigneur dans sa cour de justice ; celui de *fiance*, qui l'obligeait à siéger dans son conseil ; celui de *garde* ou d'*estage*, qui lui imposait pendant un temps donné la garde du manoir seigneurial ; c'étaient enfin les diverses aides dues au suzerain pour la *chevalerie* de son fils, pour le mariage de sa fille, pour sa rançon quand il était prisonnier de guerre, etc. En retour de ces obligations de son vassal, le seigneur contractait envers lui celle de lui donner aide et protection. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que nous rassemblons à peine ici quelques-uns des traits les plus généraux d'un tableau qui, à proprement parler, n'a point d'ensemble, et où presque partout l'exception est à côté de la règle.

Il faut maintenant que nous renoncions à toutes nos idées d'ordre et de civilisation modernes, et qu'au lieu d'envisager la France dans son unité actuelle, nous nous la représentions couverte d'un nombre infini de ces petites sociétés, juxtaposées plutôt qu'agrégées les unes aux autres, vivant chacune de sa vie

propre, et ayant dans son intérieur pour principe unique de cohésion le lien féodal, tel que nous venons de le définir. Ne nous laissons faire aucune illusion par le titre de roi qui existe encore, et sur lequel nous aurons à nous expliquer tout à l'heure. La puissance publique, dont la royauté est la personnification dans les États régulièrement constitués, a entièrement disparu de la France féodale; tous les droits qu'elle exerce sont dispersés dans les localités : à chaque fief sa législation ou, pour mieux dire, ses coutumes; à chaque seigneur sa justice. Le droit de guerre et de paix appartient à quiconque est assez fort ou du moins assez hardi pour mettre au vent sa bannière; celui d'établir l'impôt, celui de battre monnaie, etc., sont de même à la merci de chacun; on dirait volontiers autant de fiefs, autant de monarchies, si l'on ne craignait de rapetisser par là un mot destiné à exprimer une si grande chose. Et cependant cet état si bizarre, si irrégulier, n'est déjà plus l'effroyable confusion des dernières années du neuvième siècle; il y a un progrès, si faible qu'il soit, vers l'ordre, vers la fixité; l'anarchie, qui est au fond du régime féodal, est en voie de se constituer. Ce n'est pas qu'il faille prendre à la lettre les termes employés par plusieurs de nos historiens pour donner à ce régime sa formule; la féodalité ne fut pas une *confédération*, comme l'appelle M. de Sismondi, dans son ingénieuse et savante analyse. Quel était le lien réel de cette association? A quel centre se rattachait-il? on le demanderait vainement à l'auteur. Encore moins faut-il croire qu'à aucune de ses époques, l'organisation féodale ait eu

ces proportions régulières que quelques publicistes se sont plu à lui attribuer, faisant remonter, avec une sorte de majestueux développement, la chaîne des droits et des devoirs depuis le plus humble des *manants* jusqu'au roi, chef suprême de la hiérarchie. Rien de plus contraire à cet idéal que la réalité du régime féodal, dont les classifications laissent partout place à la confusion et à l'enchevêtrement le plus désordonné; et quant à ce poste transcendant qu'occupe la royauté, seule au sommet de la pyramide, ce n'est pas à l'institution féodale qu'elle le doit, elle se le devra à elle-même lorsque plus tard elle aura su le conquérir. A la fin du dixième siècle, à l'époque de l'élection de Hugues Capet, la royauté était, à proprement parler, anéantie; le titre seul en existait, titre passé, sans beaucoup de bruit et d'éclat, du seigneur de Laon et de Soissons à celui d'Orléans et de Paris. Ce n'était certes pas chose indifférente qu'au moment même où ce titre avait péri partout ailleurs, en Lorraine et en Bourgogne, en Bretagne et en Aquitaine, il fût venu, par une heureuse fatalité, s'attacher à la seigneurie de l'Ile-de-France; ce n'était pas chose indifférente que parmi ces terres sans nombre, toutes assujetties aux obligations du vasselage, une seule existât, qui fût possédée en pleine et entière liberté, une seule que son maître ne tînt de personne, que, selon le langage usité plus tard, il ne tînt que de Dieu et de son épée. Il y avait là pour la royauté le principe d'une vie nouvelle et un germe assuré de résurrection; mais il y fallait l'action du temps, combinée avec celle d'un autre principe que nous verrons apparaître

à son jour et à son heure. Quant à présent, le roi, comme tel, n'a rien qui le distingue des autres possesseurs de grands fiefs, et, loin qu'il ait le pouvoir et la volonté d'arrêter les progrès de la féodalité, il serait plus vrai de dire qu'il en étend l'empire. Tout va, en effet, se donner en fief dans le domaine capétien, afin de procurer au roi nouvellement élu de nouveaux services : non-seulement l'inféodation et la sous-inféodation vont morceler à l'infini la terre et faire sortir du sol presque aux portes de Paris et d'Orléans une foule de châteaux, largesses imprudentes de la royauté, qui ne tarderont pas à se tourner contre elle; mais le droits de péage à l'entrée des villes, les droits de *gruerie* et de chasse dans les forêts, les maisons et loges des foires, etc., aussi bien que les moindres offices dans le manoir du roi et près de sa personne, deviendront matière à concession féodale, tant il lui importe d'obtenir, à quelque prix que ce soit, des services, de tous ses revenus les plus précieux, parce que c'est son seul moyen d'attaque ou de défense! Pour nous résumer en deux mots, la royauté capétienne, à son origine, n'a point d'existence qui lui soit propre; elle est allée s'absorber tout entière dans la société féodale.

Il en est de même d'une autre puissance que nous avons vue souvent égale, quelquefois supérieure à celle des rois, puissance spirituelle par son essence, et qui fut réduite à subir la loi de la *terre*, dans le sens du mot le plus strict et le plus matériel. L'Église, malgré toutes ses résistances, fut entraînée dans les conditions communes du régime féodal par le seul fait de sa richesse territoriale. Elle avait eu de durs mo-

ments à passer, parmi l'affreux déchaînement de la force qui avait accompagné les invasions normandes et les grandes usurpations seigneuriales; ses domaines, pas plus que son autorité morale, n'avaient été respectés, et elle avait été contrainte, elle aussi, de s'armer en guerre, de se bâtir des forteresses pour se défendre. Mais lorsque cet état anarchique et violent commença à se régler, lorsque les possesseurs du sol, soit en subordonnant leur terre à une terre supérieure, soit en la partageant avec des arrière-vassaux qui en devenaient les défenseurs, eurent rendu la condition générale de la propriété moins exposée et moins précaire, il ne fut pas plus possible aux domaines ecclésiastiques qu'aux anciens alleux de rester en dehors du régime commun, qui seul offrait quelques garanties de sûreté et de protection. L'Église entra donc dans les classifications féodales : en vertu de son droit de propriété, elle fut tour à tour suzeraine et vassale, exigeant et accomplissant le *service* du fief, mêlée ainsi par une sorte de nécessité fatale aux intérêts les plus étrangers à sa mission en ce monde. L'évêque, seigneur de sa cité, réclama l'hommage des vassaux établis dans son diocèse, et ce même hommage, il le dut à un autre seigneur placé au-dessus de lui dans la hiérarchie, ou au roi lui-même. L'abbé, suzerain des villages, des bourgs, quelquefois des villes qui s'étaient groupés autour de son monastère, eut aussi sa bannière, qu'il était obligé de déployer pour l'accomplissement du devoir féodal. On comprend, sans que nous nous arrêtions à en expliquer la cause, et les destinées périlleuses de la propriété ecclésiastique, et

l'inévitable déchet de l'autorité spirituelle, au milieu de cette organisation qui, en dernier ressort, remettait tous les litiges à la décision de la force. Malgré les exemples trop fréquents que nous offre le moyen âge de prélats belliqueux et déréglés, à qui ne répugnaient point les obligations séculières de la féodalité, il y aurait erreur à croire que l'Église ait manqué de dignité et de courage pour lutter contre le désordre profond qui fut introduit par là dans le sanctuaire. La prétention des suzerains laïques, rois, princes ou simples sires, à conférer l'investiture ecclésiastique avec le fief devint, en particulier, le sujet d'une querelle prolongée entre l'autorité spirituelle et le pouvoir seigneurial, et nous verrons le clergé, embarrassé par les liens qui l'attachent à la société féodale, recevoir dans ce grand débat la puissante assistance et l'impulsion victorieuse de la main de Grégoire VII.

Les villes ont aussi leur place dans le régime féodal, place bien humble et bien obscure, mais qui pourtant mérite une attention particulière. Avant tout, établissons ici entre le midi et le nord de la France une distinction essentielle. Au delà de la Loire, où a pénétré moins profondément la conquête germanique, où le droit romain, la langue et les coutumes romaines se sont en grande partie conservées, les villes sont aussi restées plus nombreuses et comparativement plus florissantes que dans le nord. Si elles n'ont pas gardé dans leur sein la pratique réelle et vivante de leur ancienne liberté municipale, il leur en reste au moins les formes extérieures, et ces formes suffisent à les protéger contre la servitude féodale qui s'appesantit sur la po-

pulation *bourgeoise* de la France septentrionale. Les *bourgs* et les *bourgeois*, tels sont en effet les noms germaniques qui à cette époque commencent à désigner dans le nord les villes et leurs habitants ; c'est le premier degré du servage ; c'est à titre de population sujette, enchaînée à des devoirs, mais sans aucun droit qui y corresponde, et n'ayant aucune garantie contre les volontés absolues du maître, que les villes ont été enveloppées dans les vastes catégories du régime féodal. On n'en saurait trouver une seule qui se gouverne en franc-alleu, qui jouisse d'une pleine indépendance; toutes ont leur *sire*, à quelque degré de la hiérarchie seigneuriale qu'il appartienne ; dans quelques-unes l'évêque entre en partage de la souveraineté; dans d'autres, une portion en est exercée par un prévôt ou autre officier royal : mais ce ne sont là que les formes variées d'une même tyrannie. Il n'y a pour la cité d'autres intérêts que ceux de son maître ; c'est pour lui que sont établis des péages sur les ponts ou aux portes des murailles; pour lui que des droits de vente ou de déplacement sont imposés sur chaque marchandise ; c'est à son profit que se fait chacun des progrès de l'industrie naissante. Les villes, sous le régime féodal, apparaissent ainsi comme autant d'individus collectifs destinés à subir, le dos courbé, toutes les fantaisies du bon plaisir seigneurial, jusqu'au jour où le droit de résistance armée, que le baronnage exerce à leurs portes, leur servira d'exemple pour s'affranchir.

Nous descendons maintenant le dernier degré de l'échelle féodale, pour arriver aux malheureux habitants des campagnes, sur qui pesait le plus lourde-

ment ce régime, et chez qui il a laissé les souvenirs d'une haine impérissable. Il y avait eu, depuis les temps de l'empire romain jusqu'au dixième siècle, deux classes distinctes dans la population rurale, les serfs proprement dits, et les colons ou vilains, attachés à la glèbe, mais ayant pour leur personne et les fruits de leur travail quelques garanties que la législation, ou, à son défaut, la coutume leur assurait. Le premier effet du régime féodal fut d'effacer cette distinction, trop délicate et trop subtile pour des maîtres qui ne connaissaient que le droit de l'épée, et de confondre les colons, comme les serfs, sous le niveau d'une même oppression. Une seule parole de l'ancien feudiste Beaumanoir définit pleinement la condition de l'habitant des campagnes sous l'autorité du seigneur féodal : « Le sire a le droit de vie et de mort, soit à tort, soit à droit, que il n'est tenu à répondre fors à Dieu. » Qu'on se figure maintenant ce pouvoir absolu, illimité, irresponsable exercé par des milliers de petits despotes sur les pauvres laboureurs dont les chaumières sont éparses au pied du donjon seigneurial; qu'on se figure tous les caprices de la brutalité et de la violence se déchaînant sans obstacles sur des victimes dont la condition est d'être chaque jour face à face avec leur oppresseur et sous le coup de sa main toute-puissante; qu'on ajoute à ces souffrances journalières, infligées par une tyrannie toujours présente, les chances de pillage et de destruction que couraient d'infortunés esclaves entraînés sans cesse dans les querelles de leurs maîtres, et on s'expliquera comment, de génération en génération, se sont amassés

dans le cœur de nos paysans contre la féodalité ces trésors de haine qu'on s'étonne d'y rencontrer encore. Nulle espérance pour eux, comme pour les bourgeois, de trouver dans leur union la force de s'affranchir : depuis la révolte des colons normands en 997 jusqu'à la grande Jacquerie du quatorzième siècle, toutes les insurrections des campagnes seront noyées dans le sang : le temps seul, et un temps bien long, puisqu'il doit se compter par des siècles de souffrance et d'humiliation, brisera leurs chaînes. Il est juste d'ajouter toutefois qu'indépendamment des causes que nous verrons amener une amélioration graduelle dans le sort des populations rurales, il y avait pour elles, dès les premiers temps de l'ère féodale, un incontestable avantage à appartenir aux domaines de l'Église : serfs de Dieu, ou d'un de ses saints, au lieu d'être serfs d'un *sire*, ils étaient d'ordinaire traités plus humainement, et c'était toujours avec joie que les *gens de pouëste*, en vertu d'une donation ou de toute autre transaction, se voyaient passer autour du cou la corde de la cloche d'une église ou d'un monastère, en signe du servage ecclésiastique substitué pour eux à la suzeraineté tyrannique d'un duc ou d'un comte.

Tout n'est pas dit cependant sur la féodalité, quand on en a signalé, comme nous venons de le faire, la bizarre organisation, quand on a décrit ce singulier enchaînement de droits et de devoirs, qui commence si glorieusement pour le grand vassal et se termine pour le serf de la glèbe avec tant d'abjection et de misère. Il reste à indiquer comment, au sortir du chaos de la barbarie ce régime fut un progrès social.

comment dans cette classe supérieure, cette classe *noble*, à qui la terre conférait une existence privilégiée, se développèrent des instincts, des sentiments et presque des vertus d'un ordre tout nouveau. Il ressort de soi-même que le seigneur féodal, ayant reçu une éducation toute guerrière, puissamment armé pour l'attaque avec le fer qui le couvrait lui et son cheval, puissamment armé pour la défense avec son château, flanqué de tours et entouré de fossés, puisait dans sa situation un sentiment de fière indépendance singulièrement propre à élever et à fortifier les âmes. La liberté et la dignité humaines se conservaient dans l'obéissance même, qui n'était jamais absolue et passive, et qui permettait toujours au vassal, lésé dans son droit ou requis pour chose indue, le refus de service ou même la résistance. Ce droit de résistance avait pour fondement l'égalité du vassal au suzerain, en tant que noble, que gentilhomme ; il devenait souvent abusif, il engendrait des désordres sans nombre, et par-dessus tout, celui des guerres privées, sanglante arène ouverte sur tous les points du territoire aux passions violentes de cet âge. Mais il ne faut pas oublier que c'était ce même droit qui donnait naissance aux communes, et qui, dans un pays voisin, obtenait la signature de la grande Charte. Les libertés des sociétés modernes n'en ont été partout que le développement. En regard de ce principe, il en apparaît un autre bien différent, presque opposé, et néanmoins fécond aussi en généreux sentiments et en actes d'héroïsme. La féauté, ce dévouement volontaire et en même temps absolu de l'homme à l'homme, du vassal au suzerain,

est une vertu essentiellement féodale; elle a eu au moyen âge des séides, on pourrait presque dire des martyrs. La félonie, la déloyauté, la *tricherie*, que nous avons vues le jeu le plus habituel des hommes à l'époque barbare, deviennent beaucoup plus rares à l'époque féodale; si dans le fait, elles se montrent trop souvent encore, elles sont en principe flétries et réprouvées : de gentilhomme à gentilhomme, et comme plus tard on dira de chevalier à chevalier, *fausser la foi* est un déshonneur. Un de nos modernes historiens[1] a expliqué avec toute la sagacité de sa haute intelligence comment la vie isolée du seigneur féodal dans son château contribua nécessairement à développer l'esprit de famille, à propager le culte des vertus domestiques, et à élever surtout la condition de la femme, substituée comme châtelaine au commandement souverain de son mari durant ses longues et fréquentes absences. Il faut regarder en effet comme un des inévitables résultats de l'existence étroite, bornée, monotone du seigneur au sein de son fief, le continuel besoin qu'il éprouvait de répandre au dehors l'activité physique et la force guerrière qu'il devait à son éducation. Ce n'était pas assez pour lui de son service auprès de son suzerain, roi, duc ou comte; rarement y trouvait-il de quoi remplir sa vie, et de là le goût, la passion des aventures, de là les grandes prouesses chevaleresques et aussi les passe-temps souvent si odieux et toujours si désordonnés de l'indépendance féodale. La guerre à tout propos,

1. M. Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, cours de 1830.

guerre sous la bannière du suzerain et quelquefois contre lui, guerre contre un voisin dont on est *pair* dans la hiérarchie, guerre contre un inférieur dont on convoite la dépouille, guerre enfin ou plutôt brigandage sur les routes contre des gens d'église ou des caravanes de marchands sans défense, telles sont les ressources habituelles du châtelain pour échapper à l'isolement et à l'ennui de son existence. Le lien qui l'unit à son supérieur, à son égal et à son inférieur n'est point vraiment pour lui un lien de société; la part de son indépendanc qu'il aliène n'est pas assez grande, celle qu'il se réserve l'est trop au contraire pour qu'il y ait dans ces relations les conditions régulières des associations humaines : jamais le *chacun chez soi, chacun pour soi*, n'a été pratiqué plus réellement que dans la féodalité. Sans doute la liberté vagabonde, la brutalité sans frein du barbare ont trouvé dans cette organisation quelque chose qui a commencé à les régler, à les discipliner, et en ce sens a eu lieu le progrès social dont nous parlions tout à l'heure; mais ce n'est qu'un premier pas hors de l'anarchie; l'appel continuel à la force, qui est l'âme du régime féodal, fait de ce régime un état violent et passager, ainsi que l'a été la barbarie elle-même, et nous verrons comment la suprême habileté et le triomphe de la royauté furent de tourner contre lui pour le détruire les idées et les pratiques qu'il avait fait prévaloir.

Comme nous l'avons dit, la situation de Hugues Capet n'était point telle qu'il pût mettre la main à cette tâche.

Élu et sacré roi, il n'était point pour cela délivré de

la compétition de l'héritier carlovingien. S'il s'était trouvé bien des seigneurs complices ou du moins partisans de son usurpation, parce qu'elle légitimait les leurs, si à son pouvoir se rattachaient naturellement les intérêts de la révolution féodale qui l'avait porté sur le trône, il ne faut pas croire que ce motif eût suffi pour ranger tous les grands feudataires sous son obéissance, et pour faire oublier de la France entière les droits des descendants de Charlemagne. La mémoire du grand empereur était si loin de périr, que chaque jour au contraire faisait de son règne dans le souvenir confus des peuples l'idéal de la puissance et de la gloire ; chaque jour entourait de plus en plus son nom de cette auréole fabuleuse qui devait resplendir de tout son éclat au douzième siècle. C'eût été assez de ce nom pour protéger sa race contre l'oubli, alors même que ne se fût pas conservée dans beaucoup d'esprits la foi au droit héréditaire et comme on dirait aujourd'hui à la *légitimité* des Carlovingiens. « De quel droit, écrit Gerbert (989), naguère si peu favorable aux princes qu'il voyait près de descendre du trône, de quel droit l'héritier légitime a-t-il été déshérité? de quel droit a-t-il été dépouillé du royaume? » Une chronique contemporaine nous montre Hugues Capet roi de fait pendant neuf ans, sans pouvoir toutefois porter le diadème. « Dans les seigneuries d'outre-Loire les actes publics portent quelques-uns, « sous le règne de Dieu, en attendant un roi, » le plus grand nombre « sous le règne de Charles et de Louis, » deux enfants jumeaux que nous verrons tout à l'heure prisonniers dans la tour d'Orléans. Et si Hugues, à peine roi,

s'empressa de faire sacrer son fils Robert (1er janvier 988), pour lui donner part au caractère auguste dont il venait d'être revêtu lui-même ; si pendant près de deux siècles chacun de ses successeurs imitera en cela son exemple, il en ressort manifestement que dans l'esprit de la nouvelle dynastie elle-même la croyance à son droit fut très-lente à s'établir. Aussi ne manqua-t-il au duc de Basse-Lorraine, oncle du dernier Carlovingien, que d'être moins indigne de son immortel aïeul pour mettre en péril la royauté naissante des Capétiens.

Il ne tarda pas cependant à se mettre en campagne pour réclamer son héritage, et on le voit, au printemps de l'année 988, maître de Laon où il est entré par surprise, s'établir en roi dans la tour de Louis d'Outre-mer. Hugues courut, mais sans succès, l'y assiéger. La capitale des derniers Carlovingiens, défendue par sa forte position, lui opposa une invincible résistance : Charles s'y tenait renfermé, selon l'expression d'une chronique du temps, « comme le limaçon dans sa coquille, » et maintenait sa royauté nominale à l'abri des hautes murailles de sa forteresse. Il se hasarda même un jour à en sortir, détruisit par le fer et le feu les cantonnements ennemis dispersés dans la plaine, et mit pour longtemps Hugues hors d'état de tenter contre lui rien de décisif. « Le roi trouvait rebelles, dit Raoul Glaber, la plupart de ceux dont il avait obtenu la soumission. » C'étaient sans doute ses vassaux immédiats qui lui refusaient le service, et l'on est fondé à croire qu'il se les rattacha par de nouvelles concessions de fiefs. Pendant ce temps le prince carlo-

vingien avait essayé de pousser plus loin ses avantages : il obtint de son neveu Arnoul, récemment établi sur le siége archiépiscopal de Reims, la promesse de lui ouvrir les portes de cette ville, et de le sacrer roi dans sa cathédrale. Mais les troupes lorraines, accoutumées sous leur chef à tous les excès du brigandage, furent à peine entrées dans Reims qu'elles s'y livrèrent aux plus effroyables profanations, et le cri public contraignit le prélat de frapper d'excommunication ceux qu'il avait appelés lui-même. Il en coûta peu à Hugues Capet de reprendre Reims sur ces bandes pillardes, et il se crut autorisé par l'exemple de son adversaire à employer contre lui les armes de la trahison. Il ourdit avec Ascelin (d'autres l'appellent Adalbéron), évêque de Laon, une trame secrète, qui devait le rendre maître du prince carlovingien et de sa capitale. Le jeudi saint, 2 avril 991, comme Charles, après son repas du soir venait de se mettre au lit, le prélat déloyal introduisit dans sa chambre des hommes armés, qui se saisirent de lui, en même temps que de sa femme et de son neveu l'archevêque Arnoul. Les trois prisonniers furent remis à Hugues Capet, qui se hâta de les transporter dans son château d'Orléans : Charles n'y vécut que peu de mois. Il laissait trois fils : Othon, l'aîné, qui lui succéda dans le duché de Basse-Lorraine, mourut sans postérité. Les deux plus jeunes, Charles et Louis, enfants jumeaux, nés dans la prison de leur père, y languirent vingt ans, et ne s'en échappèrent que pour aller chercher en Allemagne une obscure destinée. Les descendants de Louis se perpétuèrent, suivant une tradition assez

accréditée, jusqu'au milieu du treizième siècle dans la souveraineté de la Thuringe.

S'il en faut croire les indications toujours douteuses de la chronologie de cette époque, Hugues Capet n'avait pas attendu d'être débarrassé de son rival pour s'efforcer de faire reconnaître au delà de la Loire les droits de sa suzeraineté. Il avait fait en 988, contre son beau-frère Guillaume Fier à Bras, duc d'Aquitaine, une campagne en tout semblable à celle de son père contre Guillaume Tête d'Étoupes. Poitiers assiégé avait résisté à tous ses efforts; et, comme les Aquitains le poursuivaient dans sa retraite, il les avait repoussés victorieusement. Mais bientôt ce même Guillaume fut réduit à invoquer en suppliant les secours du roi de l'Ile-de-France, à qui il venait de refuser son hommage. Le puissant Aldebert, comte de Périgord, lui avait enlevé Poitiers et Tours, et avait ajouté le titre de ces deux comtés à son titre héréditaire. On connaît le message hautain adressé par Hugues Capet à Aldebert, et la réponse plus hautaine encore qu'il provoqua : « Qui t'a fait comte? — Qui t'a fait roi? » Jamais parole n'exprima mieux que celle-ci dans son laconisme le fier sentiment de l'égalité féodale. Aldebert, tant qu'il vécut, maintint par les armes la prépondérance qu'il avait donnée à sa maison sur celle des comtes de Poitiers, et si, à sa mort, le duc d'Aquitaine, Guillaume V, fils du Fier à Bras (993), non content de reconquérir tout ce qu'avait perdu son père, agrandit encore sa vaste suzeraineté, ce ne fut pas pour en porter l'hommage aux pieds de Hugues Capet et de son fils. La royauté capé-

tienne, pendant tout le onzième siècle, semble ignorée au delà de la Loire.

L'autorité de Hugues fut plus efficace pour châtier un ennemi qui n'avait pas cessé d'être à craindre pour lui, quoique captif entre ses mains : c'était l'archevêque Arnoul, qui, après s'être lié à lui par la foi du serment, avait livré la ville épiscopale, qu'il tenait du roi, au duc de Basse-Lorraine. Une assemblée de prélats, réunis dans le monastère de Saint-Basle, à Reims, instruisit longuement le procès du grand coupable, et, quoique sa faute fût toute féodale et non canonique, il fut contraint, par la menace solennelle de l'anathème, à signer l'acte de son abdication (991). Hugues Capet aggrava la sentence des évêques, en faisant rentrer Arnoul dans sa prison d'Orléans, et il récompensa l'assistance que lui avait prêtée Gerbert auprès des pères du concile, en le désignant à leur choix pour remplacer le prélat chassé de son siége. Mais Gerbert ne jouit ni paisiblement, ni longtemps, de sa dignité de primat des Gaules; le concile provincial de Saint-Basle avait reconnu lui-même l'irrégularité du procédé par lequel il avait enlevé Arnoul à la juridiction suprême du saint-siége, puisqu'il avait sollicité du pape, sans l'attendre, l'autorisation de prendre connaissance de la cause. Jean XV, informé du tableau trop fidèle, tracé au sein de l'assemblée, des désordres et des scandales dont Rome était depuis cinquante ans le théâtre, n'en fut que moins disposé à confirmer les actes de Saint-Basle, et un légat qu'il envoya en France présida deux conciles tenus, l'un à Mouzon, l'autre à Reims, où furent prononcés le réta-

blissement d'Arnoul et la déposition de Gerbert (995). Il y a quelque chose de singulièrement triste dans la peinture que ce grand esprit, si supérieur à son siècle, fait de la situation où il tomba alors, entouré de sourdes hostilités et de complots, ne trouvant personne qui voulût manger avec lui, personne qui voulût assister aux saints mystères célébrés par lui, ne rencontrant partout que délaissement, mépris et outrages. Hugues Capet, quoiqu'il tînt encore Arnoul prisonnier, se sentait impuissant à protéger le successeur qu'il lui avait donné, et l'illustre écolâtre de Reims, forcé de renoncer à sa patrie, alla s'attacher à l'empereur Othon III, qui s'empressa de lui conférer l'archevêché de Ravenne, comme un marchepied pour le faire monter peu après dans la chaire de saint Pierre.

Il ne faut plus rien demander aux récits contemporains sur le règne de Hugues Capet. Est-ce à dire que ce prince siégeât inactif sur le trône qu'il avait été si habile à usurper, ou bien est-ce simplement que ses actes, renfermés dans l'enceinte de ses domaines, n'avaient au dehors aucun retentissement? On comprend que de petites guerres de fief à fief, des siéges de châteaux et d'obscures escarmouches, accidents journaliers de l'existence de la société féodale, ne fissent pas toujours assez de bruit pour percer les épaisses murailles des couvents où s'écrivaient les chroniques; mais nous hésitons à croire qu'il faille déduire de cette absence de tous détails la fainéantise ou l'absolue nullité de celui qui avait placé la couronne royale sur sa tête. Nous ne pouvons accepter pour le chef de la troisième dynastie

de nos rois l'arrêt flétrissant dans lequel l'enveloppent, avec ses premiers successeurs, quelques-uns des stériles narrateurs du onzième siècle, celui en particulier qui représente Hugues, ainsi que son fils Robert, « réduit au mépris et à l'invalidité, » et ne régnant que de nom et d'une façon très-incertaine. Il y a là une évidente exagération. Comme on l'a très-bien remarqué, l'éclatant souvenir de Charlemagne éclipsait cette royauté, dont les commencements étaient condamnés à être si modestes; mais les vraisemblances morales défendent d'admettre que dans la personne de Hugues Capet elle ait été ravalée jusqu'à l'*invalidité*, jusqu'au *mépris*. Ce qui est certain, et ce qu'on ne saurait trop regretter, c'est l'entière obscurité dans laquelle est restée pour nous la physionomie de Hugues Capet : on aimerait à connaître au moins quelques-uns des traits de celui dont la longue descendance était réservée à de si glorieuses destinées. Nous ne repoussons pas, comme injurieux à sa mémoire, le titre de *roi des prêtres* que lui ont donné deux historiens de nos jours[1]; nous voudrions seulement le trouver appuyé sur des fondements plus assurés que quelques actes de donations, quelques priviléges restitués ou concédés à des abbayes. Que ce rôle, du reste, ait été ou n'ait pas été réellement le sien, toujours est-il qu'il fut celui de son successeur, et Hugues même parut le lui léguer expressément dans les dernières paroles qu'il lui adressa : « Qu'aucune légèreté d'âme ne te porte, lui dit-il, à piller les trésors des monastères,

1. M. Guizot et M. de Sismondi.

à les distraire ou à les dissiper. Veille par-dessus toute chose à ne jamais perdre la dévotion due à notre père saint Benoît; c'est lui qui, après la mort de ce qui n'est que chair, te procurera l'entrée du salut, seul port tranquille et seul asile assuré. » Hugues Capet était âgé de cinquante-sept ans lorsqu'il mourut, après neuf ans de règne, le 24 novembre 996. Il avait fait de Paris sa résidence, et ses restes furent transportés dans la basilique de Saint-Denys.

Il va sans dire qu'alors moins que jamais l'histoire du roi de France n'est celle de la nation française. Dans chaque grand fief, les populations ont leur destinée à part, et le tableau de la vie nationale, pour être exact et complet, devrait présenter les diverses histoires provinciales rassemblées comme autant de pièces de rapport dans un même cadre. Il n'entre pas dans nos modestes prétentions d'essayer cette tâche, et nous n'estimons pas d'ailleurs qu'il y eût un grand intérêt pour nos lecteurs à les promener de fief en fief à la suite du récit aride des chroniqueurs. Il importe assez peu de lire dans Guillaume de Jumiéges la description du visage et de la taille de Richard sans Peur, non plus que celle du deuil de ses funérailles. La lutte soutenue par les princes nationaux de la Bretagne contre l'ambitieuse et guerrière maison des comtes d'Anjou est plus digne d'attention, mais n'offre ni curieux détails, ni sérieux résultats. Les accroissements territoriaux de Guillaume V, comte de Poitiers, surnommé le Grand à cause de l'étendue de ses domaines, les commencements de la puissante maison de Champagne avec Eudes de Blois, qui succède aux

comtés de Meaux et de Troyes, détachés du vaste héritage des comtes de Vermandois, l'autorité du duc de Bourgogne, frère de Hugues Capet, de plus en plus réduite à néant par les usurpations de ses vassaux, enfin le comté de Flandres, passant sans bruit d'Arnoul II à son fils Baudouin à la Belle Barbe, tels sont les autres faits contemporains du règne de Hugues Capet, que nous glanons dans le champ de l'histoire féodale, et qu'il suffit de mentionner, comme nous le faisons ici, en quelques lignes.

La royauté capétienne, sous Robert, apparaît bien autrement faible et désarmée qu'elle ne l'a été sous son père. Le domaine de l'Ile-de-France continue à se fractionner par de nouvelles inféodations, et le roi ne peut plus aller de Paris à Orléans sans traverser des terres dont il est le suzerain, mais non plus le maître. Le brigandage féodal ne trouve de répression nulle part, et aux portes des deux villes royales il semble plus audacieux et plus impuni que partout ailleurs. C'est alors que l'évêque de Chartres, Fulbert, s'excuse de venir à Paris auprès de Robert, à cause « de la longueur de la route et de la malice séculière trop à craindre pour qui est sans armes ; » c'est alors que l'abbé de Cluny, Maïeul, n'ose se rendre au monastère de Saint-Maur des Fossés, parce qu'il aurait « à traverser des régions inconnues et étrangères. » Le roi, avec son âme toute pacifique et toute débonnaire, n'en est pas moins froissé des « outrages et des insolences » journalières qu'il est réduit à subir, et « l'avilissement de son pouvoir, dont il lit la preuve

écrite dans une lettre du comte de Poitiers, » lui navre le cœur. Mais ce pouvoir, si faible et si chancelant en apparence, commence à jeter ailleurs ses racines : la dévotion fervente du bon roi Robert, son affection pour les clercs, sa tendre charité pour les pauvres, rendent son nom et son autorité populaires dans l'Église, au moment où l'Église, courbée sous la loi du glaive, va se relever et devenir en moins d'un siècle plus puissante qu'elle ne l'avait encore été. On la verra alors aider la royauté à se relever avec elle, et lui prêter un principe de vie tout nouveau dans cette société livrée au règne brutal de la force.

Robert n'éprouva aucune difficulté à recueillir l'héritage paternel ; il y avait huit ans qu'il avait reçu l'onction royale et portait la couronne en même temps que son père. Il avait eu pour maître le docte Gerbert et, sans être étranger aux exercices guerriers, avait reçu l'éducation d'un clerc plutôt que celle d'un chef féodal. Son biographe, le moine Helgaud, le représente assidu à la prière, comme le roi David, très-versé dans les saintes lettres et aimant à composer des chants sacrés pour l'Église, se plaisant à se rendre, la couronne en tête et revêtu des habits royaux, dans la basilique de Saint-Denys, pour s'y asseoir au lutrin et y chanter avec les religieux. Par une étrange fatalité, ce prince si pieux était destiné, le lendemain même de son avénement, à subir toute la rigueur des anathèmes du saint-siége.

Il avait épousé en 995, contre le vœu de ses parents, Berthe de Bourgogne, fille du roi Conrad le Pacifique, et veuve d'Eudes, comte de Chartres. Berthe était sa

cousine au quatrième degré, et, avant son union avec elle, il avait tenu sur les fonts de baptême un des enfants qui lui étaient nés de son premier mari. Cette double parenté, l'une dans l'ordre naturel, l'autre dans l'ordre spirituel, formait, d'après les canons de l'Église, un empêchement dirimant au mariage. Le pape Grégoire V, jaloux de rendre au siége apostolique son autorité morale, trop ébranlée depuis cinquante ans, protesta contre une aussi éclatante violation des lois ecclésiastiques, et convoqua à Rome (998) un concile qui déclara illégitime l'union de Robert et de Berthe, menaçant le royaume de France d'un interdit général, si le roi ne renvoyait son épouse, et ne réparait sa faute par une pénitence de sept ans. Robert, tendrement affectionné à Berthe, résista, autant qu'il le put, à la sentence pontificale, et n'y céda que le cœur déchiré par la plus cruelle douleur. On a raconté que, sous le poids de l'excommunication, il était devenu pour ses vassaux et les derniers de ses sujets un objet d'épouvante et d'horreur, que son manoir était désert, et que deux de ses serviteurs seulement étaient restés auprès de lui, tremblants au milieu de leur fidélité même. Quoi qu'il en soit de la vérité de ces récits, dont la sombre couleur a pu être exagérée par un narrateur écrivant soixante ans après en terre étrangère, Robert ne put tenir contre l'ascendant du pouvoir spirituel, vengeur des lois méconnues de l'Église, et soutenu par la croyance universelle. Il se sépara de Berthe et se décida, trois ou quatre ans après, à conclure un autre mariage. La princesse qu'il épousa était Constance, fille de

Guillaume Taillefer, comte de Toulouse. Elle était belle, mais son âme dure et altière et l'élégance raffinée de ses manières étaient peu faites pour sympathiser avec la douceur et les goûts simples du bon roi Robert. Il est curieux de lire les reproches que les récits contemporains font à Constance, d'avoir amené à sa suite toute une cour méridionale dont le langage, les habitudes et le bizarre costume, dont les mœurs peu régulières surtout, étaient pour les Français du Nord un objet d'étonnement et de scandale.

On venait d'entrer dans la millième année de l'ère chrétienne, et, sur la foi de quelques paroles mal interprétées de l'Apocalypse, l'opinion s'était partout répandue que cette année devait être la dernière du monde. Dans l'attente du jour solennel où toutes choses devaient finir, l'angoisse était universelle, et, d'un bout à l'autre de la France, les églises, les chapelles, tous les édifices consacrés à Dieu étaient remplis d'une foule tremblante, prosternée au pied des autels, et croyant entendre à toute heure le son formidable de la trompette du jugement. « L'avénement du juge suprême, en sa majesté terrible, est imminent, avait dit dans ses actes un concile du dixième siècle, et les pasteurs avec leurs troupeaux vont comparaître en la présence du pasteur éternel. » « Le soir du monde approche, et déjà ses ruines s'amoncèlent, » écrivait-on dans une foule d'actes de donations. Il n'y a pas un monument historique de ce temps qui ne témoigne de cet état des âmes, se détachant d'un avenir terrestre auquel elles ne croyaient plus, et n'envisageant d'autre lendemain que celui de

l'éternité. Et, pour se préparer à ce lendemain terrible, on multipliait les aumônes et les autres œuvres de pénitence, on se défaisait de ses biens en faveur des églises et des monastères, on négligeait tous les soins de la vie présente, dans l'unique pensée de l'autre vie. Jour après jour, mois après mois, cette année si redoutée s'écoula; aucun des signes précurseurs de la fin du monde n'apparut dans le ciel, ni sur la terre, et peu à peu les esprits se rassurèrent. Mais l'impression qui les avait pénétrés dura assez longtemps encore, et jamais plus qu'au commencement du onzième siècle n'affluèrent les donations de terres, de moissons, de serfs, déposées sur les autels. On doit compter aussi, parmi les témoignages de l'ébranlement religieux qu'avaient reçu les âmes, les innombrables constructions d'églises qui se firent à cette époque : non-seulement celles qu'avaient ruinées les Normands furent relevées, mais, ainsi que le remarque Raoul Glaber, on en reconstruisit un grand nombre dont l'état décent ne demandait pas de réparation. Les peuples chrétiens rivalisaient à qui élèverait les plus magnifiques. « Il semblait que le monde se secouât et rejetât sa vieillesse, pour revêtir de tout côté la robe blanche des églises. » Un nouveau genre de bâtir, pour parler comme le chroniqueur normand Guillaume de Jumiéges, présida à la construction du plus grand nombre de ces saints édifices, et l'architecture romane, dont notre sol a conservé de trop rares débris, offrit à la piété des peuples des sanctuaires dignes de la majesté du Dieu qu'ils y venaient adorer. En même temps sortaient de

la terre, où elles avaient été enfouies au temps des invasions normandes, les reliques des saints, pour être transportées dans les nouvelles églises, et ces translations étaient accompagnées d'apparitions merveilleuses ou d'autres miracles dont les récits, accueillis sans examen, exaltaient la foi populaire. La réforme monastique de Cluny, qui se propageait avec une heureuse rapidité et, selon l'expression de Raoul Glaber, « couvrait la terre d'armées innombrables de serviteurs de Dieu, » contribuait enfin pour une part considérable à ce grand retour des âmes vers leurs intérêts spirituels, et, par de saintes prédications et de saints exemples, elle commençait à faire entrer dans le monde agité et violent de la féodalité la notion d'une autre puissance que la puissance matérielle du glaive.

Le roi Robert ne resta point en arrière de cet élan général de la piété chrétienne : il fit dans ses domaines grand nombre de pieuses fondations et s'honora en particulier, aux yeux des contemporains, par celle de l'église de Saint-Aignan, à Orléans. Mais, plus que tout le reste, ses vertus vraiment évangéliques furent un hommage rendu à l'influence renaissante de la foi dans les âmes. Il faut lire dans son biographe Helgaud les détails touchants de cette vie si simple et si pure; il faut voir le pieux roi, dans les scrupules de sa délicate conscience, ne conférer les dignités ecclésiastiques qu'aux plus dignes, fussent-ils de l'extraction la plus basse, tandis que « ses fiers vassaux, méprisant les humbles, ne choisissaient que des orgueilleux comme eux-mêmes; » il faut entendre les

soupirs qu'il poussait sur la condition douloureuse des serfs des campagnes, le suivre dans les mille industries de sa charité pour soulager les pauvres en échappant à l'avare surveillance de son épouse, admirer enfin l'incomparable mansuétude de son âme envers ceux qui l'ont offensé, ce pardon surtout qu'il accorde à douze conjurés, armés contre ses jours, en les mettant sous la protection du corps de Jésus-Christ, qu'il a reçu avec eux le saint jour de la résurrection. Ce n'est là sans doute que la moindre moitié des vertus royales qui ont rendu saint Louis si grand dans le ciel et parmi les hommes ; mais c'en est assez pour mériter tous les respects de l'histoire.

Cependant, roi féodal, Robert, en dépit de ses inclinations pacifiques, fut plus d'une fois obligé d'endosser la cuirasse, pour venger ses injures ou celles de ses vassaux. Il le fit en général sans beaucoup de succès, mais dans un esprit de justice qui faisait honneur à la royauté, et la préparait au rôle important de pouvoir médiateur qu'elle remplira plus tard. C'est ainsi qu'il prit le parti de Bouchard d'Anjou, comte de Melun, son sénéchal, contre l'ambitieux et remuant Eudes II, comte de Blois et de Chartres ; c'est ainsi que, peu après (1019), il sauva ce seigneur lui-même de la redoutable colère du duc de Normandie, qui avait épouvanté la France en appelant à son aide les bandes païennes de la Suède et de la Norwége. L'héritage du duché de Bourgogne, qui revenait à Robert par la mort de son oncle, et que les seigneurs de la contrée s'étaient partagé, donna à ce bon prince plus de souci que toute autre affaire, et le tint plu-

sieurs années de suite en campagne. Il fut soutenu dans cette querelle par Richard II, toujours fidèle à l'alliance capétienne, et bien plus homme de guerre que le roi son suzerain. Leurs forces réunies ne firent, toutefois, rien de décisif : Robert finit par traiter avec Othe Guillaume, comte de Bourgogne, le chef des seigneurs révoltés, à qui il laissa la plus grande partie de ses conquêtes. Reçu à Dijon, avec la reine Constance, il se contenta du titre de duc et d'une souveraineté purement nominale pour le jeune Henri, le troisième de ses fils (1016). Son intervention, invoquée par l'archevêque de Sens contre Rainard, comte de cette même ville, procura un peu plus de relief à la royauté : il obtint pour lui-même et pour le prélat, son allié, une satisfaction qui eût été plus complète, si le comte de Chartres n'eût couvert Rainard, tout réprouvé et proscrit qu'il était comme protecteur des juifs, contre les sévérités de la justice royale. Le jour vint cependant où le puissant Eudes, encore agrandi de la Champagne, éprouva le besoin de se réconcilier avec son suzerain, et la lettre qu'il écrivit à Robert nous est restée comme un curieux temoignage du degré de dépendance auquel les grands vassaux se croyaient obligés envers le roi (1025).

Un rude coup vint alors frapper Robert et mettre le trouble dans sa famille. Il avait, huit ans auparavant (1017), suivi l'exemple de son père, et associé Hugues, l'aîné de ses fils, à la couronne. Ce jeune prince, qui, au rapport de Raoul Glaber, donnait les plus heureuses espérances, fut enlevé par la mort à l'âge de dix-huit ans, et cette mort devint un signal

de discorde entre l'altière Constance et son débonnaire époux. Des trois fils qui leur restaient, Eudes, l'aîné, était hors d'état de régner, à cause de son imbécillité. Robert refusa d'en faire son successeur, et transféra l'héritage de la couronne au puîné Henri, déjà duc de Bourgogne. Constance prétendit que ce jeune prince était aussi indigne du trône que celui à qui son père donnait l'exclusion, et elle réclama à grands cris la succession royale pour le dernier de ses fils, Robert, objet de ses prédilections maternelles. Pour la première fois, les explosions de son orgueil et de sa violence vinrent se briser contre l'inébranlable volonté du roi, et les comtes de Poitiers et de Champagne, appelés à la cour comme arbitres dans le débat domestique, déterminèrent la reine à céder. La couronne fut mise en leur présence, à Reims, sur la tête de Henri, le 14 mai 1027. Ce qui suivit est étrange. Constance, à ce qu'il semble, aussi impérieuse et aussi dure pour ses enfants que pour son mari, les anima tous deux contre elle d'une même inimitié. « Au bout de quelque temps, dit Raoul Glaber, ayant confirmé leur amitié par une alliance, surtout à cause de l'insolence de leur mère, ils se mirent à envahir les châteaux du roi Robert et à piller ses biens. Henri lui enleva le château de Dreux; Robert celui de Beaune et d'Avallon, en Bourgogne. C'était une guerre plus que civile; mais après un siége et quelques ravages dans l'une et l'autre province, la tranquillité fut rétablie pour un peu de temps. » Ce peu de temps suffit au bon roi pour mourir en paix.

Avant lui cependant descendent au tombeau plu-

sieurs des grands chefs de la féodalité française. Richard II, duc de Normandie, son fidèle allié, meurt en 1027. La Normandie avait continué sous lui à prospérer; sous lui aussi le génie guerrier de son peuple avait commencé à se porter vers les lointaines aventures. L'Italie méridionale, dans les premiers jours du onzième siècle, avait vu débarquer sur ses côtes quelques pèlerins, avant-garde héroïque des conquérants futurs de Naples et de la Sicile. Le fils aîné, le successeur de Richard II, du même nom que lui, eut à peine le temps de poser sur son front la couronne ducale; elle lui fut disputée par son frère Robert, qui, après un court et infructueux essai de guerre civile, lui offrit, en gage de réconciliation, dans sa ville de Falaise, un repas où tous les conviés moururent (1028). Lorsqu'on vit ensuite Robert dépouiller son jeune neveu et chasser du siége archiépiscopal de Rouen son autre frère, on ne douta plus guère qu'un fratricide n'eût frayé le chemin du pouvoir suprême à ce prince, que les contemporains ont honoré du pompeux surnom de Robert le Magnifique. Le duché de Bretagne était passé à peu près vers le même temps (1024), du duc Geoffroy à son fils Alain III, dont la minorité vit éclater une insurrection de paysans semblable à celle qui avait troublé la Normandie, lors de l'avénement de Richard II. Enfin le puissant duc d'Aquitaine, Guillaume V, qui, après avoir tant agrandi sa maison, avait rempli ses dernières années d'une continuité de pieux pèlerinages, venait de se retirer au couvent de Maillezais, pour y trouver le repos dans l'étude et dans la vie contem-

plative, quand il expira dans la soixante-onzième année de son âge (1030).

Le roi Robert le suivit de près. Le moine Helgaud nous montre le pieux monarque « au moment de quitter ce monde, où il n'avait guère connu le bonheur, témoignant une sainte impatience d'échanger cette triste vie contre la félicité éternelle. » Sa mort fut celle du juste (20 juillet 1031), et lorsque ses restes furent transportés à Saint-Denys, au pied de l'autel de la Trinité, près de ceux de son père, « il y eut un grand deuil, » continue le chroniqueur; les moines qu'il protégeait, les clercs dont il soulageait l'indigence, les veuves et les orphelins qu'il comblait de ses bienfaits, formaient autour de son cercueil un concert de regrets et de lamentations. Ce deuil populaire, quelque étroit qu'en fût le théâtre, ne devait pas être indifférent aux destinées futures de la royauté capétienne.

Elle ne reçut aucun relief du règne à la fois obscur et agité de Henri Ier. Ce prince n'eut en effet ni l'habileté politique qui semble avoir été le partage de son aïeul, ni les pacifiques vertus de son père : une des chroniques contemporaines le flétrit du nom injurieux de « roitelet végétant dans une honteuse inertie. » Tout au moins peut-on induire de ces paroles que rien en son cœur, ni en son esprit, ne relevait la faiblesse effective de son pouvoir.

Constance, fidèle à la haine qu'elle lui portait, s'était promis de l'en dépouiller dès que le roi Robert aurait les yeux fermés, et tout parut d'abord seconder

les vœux de cette odieuse marâtre. Le vieux Foulques Nerra, comte d'Anjou, et l'ambitieux Eudes, comte de Chartres et de Champagne, entraînèrent à leur suite dans le parti rebelle presque tout le baronnage de l'Ile-de-France, et Constance se trouva bientôt maîtresse de Sens et de Senlis, ainsi que de plusieurs des plus forts châteaux du domaine royal. Le sentiment de sa faiblesse inspira alors à Henri la seule résolution qui pût le sauver : au lieu de déployer contre les révoltés sa bannière, il courut à Fécamp se mettre sous la protection du duc de Normandie, et requérir de lui l'assistance d'un fidèle vassal. Robert se fit un point d'honneur de ne point manquer aux devoirs de la féauté; il mit armes, hommes et chevaux de son duché au service du roi, et, dans la rude guerre qu'il fit aux barons rebelles de l'Ile-de-France, il laissa partout une telle trace de son passage, qu'il y gagna, dit-on, le surnom de Robert *le Diable*. Constance et les alliés courbèrent la tête, et Henri, grâce aux secours de son puissant vassal, se vit tranquille possesseur de la royauté. Il abandonna seulement à son frère Robert le duché de Bourgogne. La première maison de Bourgogne commence avec ce prince.

L'histoire se tait sur les premières années du règne de Henri Ier. Le rôle de roi s'efface devant celui que jouent alors Foulques Nerra, Eudes et le duc de Normandie. Leurs guerres féodales sont les seuls événements qui animent un peu le récit des chroniqueurs, et encore y occupent-elles moins de place que la description du double fléau de la famine et de la peste, qui, à cette triste époque, désola l'Europe tout entière (1031 à

1034). S'il faut en croire les contemporains, Raoul Glaber en particulier, il y eut pendant ces trois années, pour les peuples, une de ces crises inouïes de souffrance, qui semblent l'agonie du monde près de finir. On se rappelait les calamités déjà si grandes qui avaient précédé l'an mil, et en voyant la main de Dieu bien plus cruellement appesantie sur les hommes qu'elle ne l'avait été alors, on se persuadait que cette fois la fin des temps était réellement arrivée. Aussi, selon la remarque du chroniqueur, « la misère fit-elle cesser les rapines des puissants, » et sous l'impression de tristesse et de terreur religieuses qui remplissait les âmes, le cri de *pax*, *pax*, prononcé par les évêques fut-il accueilli par un sentiment d'adhésion universelle. Un moment on put croire que *la paix de Dieu*, ainsi prêchée par le clergé dans toute la France, allait mettre un terme à ces guerres féodales qui causaient aux peuples, à celui des campagnes surtout, d'inexprimables calamités; mais l'illusion fut courte, et la religion se retrouva bientôt, comme auparavant, impuissante contre l'esprit de violence et d'anarchie. L'Église ne crut pas devoir pour cela désespérer du succès de sa pacifique intervention, et six ans après, se résignant à faire une inévitable part au feu des passions humaines, elle prêcha non plus la *paix*, mais la *trêve* de Dieu. Les évêques de France, rassemblés en synodes provinciaux (1041), ne prétendirent plus cette fois supprimer le fléau des guerres féodales, ils tâchèrent seulement de lui poser des limites. Il y eut dans la semaine, du mercredi soir au lundi matin, quatre jours pendant lesquels les combats étaient in-

terdits : ils l'étaient également pendant l'avent, le carême et les grandes fêtes de l'année; l'Église enfin prenait sous sa protection spéciale tout ce qui était faible et sans défense, les religieux et les religieuses, le clerc voyageant sans armes, l'habitant des champs surtout, ainsi que ses récoltes et ses instruments de labour. La *trêve de Dieu* ne fut jamais ni très-généralement, ni très-rigoureusement observée : les mœurs plus douces et plus humaines du midi de la France s'en accommodèrent mieux que la rudesse guerrière des populations du Nord, et dans l'ancien pays de Neustrie, les barons et le roi lui-même contestèrent à l'autorité ecclésiastique le droit d'intervenir dans leurs sanglantes querelles. Cette trêve n'en fut pas moins un grand soulagement apporté aux incalculables misères de la société, et l'œuvre, même imparfaitement accomplie par l'Église, a toujours été comptée parmi ses plus signalés bienfaits envers les peuples du moyen âge.

Le duc de Normandie, Robert, se laissa gagner alors, mais d'une façon conforme au génie de sa nation, par l'influence religieuse qui dominait les âmes. Rien dans l'exercice de son pouvoir n'avait rappelé le crime par lequel il l'avait usurpé; on l'avait vu, au contraire, donner de nobles exemples de générosité chevaleresque, en prêtant ses secours à Henri Ier, en ramenant dans sa capitale le comte de Flandres chassé par son fils rebelle, et en prenant, quoique avec moins de succès, la défense des deux princes anglais, Édouard et Alfred, dépouillés par le roi de Danemark, Canut le Grand. La guerre qu'il avait faite au duc de Bretagne Alain III, pour le rappeler aux obligations du

vasselage, avait été toute à son honneur (1033), et s'était terminée par une intime alliance entre les deux ennemis. Mais poursuivi, à ce qu'il semble, au milieu de ses prospérités par le remords de son fratricide, Robert nourrissait depuis plusieurs années la pensée de l'expier par une éclatante pénitence. Nulle œuvre satisfactoire n'était estimée plus méritoire alors que le pèlerinage au tombeau du Sauveur, et depuis le commencement du siècle, selon le témoignage de Raoul Glaber, nobles et vilains, clercs et laïques, dames elles-mêmes se portaient en foule vers Jérusalem. Le duc de Normandie, résolu à aller chercher son pardon en terre sainte, entreprit le voyage, non en humble pèlerin, mais en souverain qui s'honorait du surnom de *Magnifique*. Il emporta avec lui les plus riches présents pour les déposer sur le saint sépulcre, et partit accompagné d'une nombreuse escorte de gentilshommes entraînés sur ses pas par la dévotion et l'esprit d'aventure. Il ne se mit toutefois en route, qu'après avoir appelé auprès de lui les principaux seigneurs du duché et parmi eux son frère, l'archevêque de Rouen, avec qui il s'était réconcilié, afin de remettre à leur garde son fils unique, enfant de huit ans, qu'il avait eu d'une jeune fille de Falaise. Arrivé à Jérusalem, Robert passa huit jours en larmes et en prières au tombeau de Jésus-Christ, et, après son vœu accompli, comme il retournait en Occident, il s'arrêta malade et expira à Nicée, le 1er juillet 1035.

Peu après lui, mourut de même en revenant de terre sainte, Foulques Nerra, fondateur de la grandeur de la maison d'Anjou (1040). Sa vie avait été

une continuelle alternative de criminelles violences presque toujours couronnées du succès, et d'actes d'une dévotion superstitieuse, par lesquels il se flattait de les expier. Selon la commune destinée des princes de cette famille, à qui la crédulité populaire attribuait une diabolique origine, il vit, dans ses dernières années, son fils Geoffroy Martel prendre les armes pour le dépouiller. Mais, en entendant le rebelle lui signifier sa déposition, le fier vieillard reprit toute l'énergie de sa jeunesse, et il sut si bien en peu de jours relever ses affaires, qu'il contraignit son fils vaincu « à faire plusieurs milles, en rampant sur la terre et portant une selle de cheval sur son dos, pour venir se prosterner à ses pieds » (1036). Geoffroy Martel hérita de l'ambition sans scrupule de son père : l'âge du duc de Normandie, à peine sorti de l'enfance, lui fit croire qu'il s'agrandirait sans peine à ses dépens, et il invita le roi Henri à s'unir à lui pour envahir les terres du jeune Guillaume. Henri, par cette déloyale attaque, reconnaissait mal ce que le duc Robert avait fait pour lui au début de son règne. Mais ni lui, ni celui à qui il s'était allié, ne soupçonnaient ce qu'était l'ennemi qu'ils venaient affronter. Assailli au dedans et au dehors, Guillaume sut faire tête avec une indomptable énergie à tous les périls qui l'entouraient, et fit également repentir les Français et les Angevins de leurs agressions. La guerre, rallumée à trois reprises, fut toujours malheureuse pour le roi et le comte. Rien n'égalait alors la bravoure et l'expérience militaire de la chevalerie normande, et l'esprit d'audace et de ruse du pirate Rollon revivait tout

entier dans son jeune descendant. La journée de Mortemer en 1055 fut surtout humiliante pour les armes royales. Pendant que Guillaume, affectant de ne guerroyer qu'avec une sorte de respect contre son suzerain, se contentait d'observer ses mouvements, Eudes de France, frère du roi, avec un corps nombreux de troupes, fut écrasé par les Normands à quelques lieues de distance. Ce fut le héraut d'armes de Guillaume qui alla dans le camp de Henri lui annoncer ce désastre : « Dites à votre maître, cria-t-il aux avant-postes français, que je lui porte une lugubre nouvelle. Conduisez vos chariots à Mortemer, pour y enlever les cadavres de ceux qui vous sont chers; car les Français sont venus contre nous faire l'épreuve de la prouesse des Normands, et ils l'ont trouvée autre qu'ils ne l'auraient voulu.... C'est le duc de Normandie qui fait donner cet avis au roi de France. » Trois ans après (1058), à Varaville, sur la Dive, les instigations du comte d'Anjou firent trouver au roi une nouvelle défaite, et cette fois découragé des tentatives impuissantes de son ambition, Henri ne songea plus qu'à se réconcilier avec son puissant vassal.

Cette époque était celle-même où des aventuriers normands, par des prodiges d'audace et de vaillance, se rendaient maîtres de l'Italie méridionale. Appelés, comme auxiliaires, ils n'avaient pas tardé à devenir conquérants, et cette conquête s'était étendue avec une rapidité prodigieuse sous les héroïques fils d'un simple gentilhomme du Cotentin, Tancrède de Hauteville. En vain le pape Léon IX, avec l'aide des deux empereurs d'Orient et d'Occident, s'efforça-t-il d'ar-

rêter leurs progrès; en vain conduisit-il contre eux lui-même une nombreuse armée d'Allemands et d'Italiens. Vaincu et fait prisonnier à la bataille de Civitella (1053), le saint pontife vit l'audacieux Robert Guiscard lui dicter à genoux le traité par lequel la Pouille et la Calabre étaient abandonnées aux armes normandes, à la condition d'être tenues en fief du saint-siége. Le nom de Robert Guiscard, et celui de son frère, le grand comte Roger, conquérant de la Sicile, remplissaient alors l'Europe orientale, comme celui de Guillaume le Bâtard allait tout à l'heure remplir l'Occident.

Un autre grand fait se rattache à l'époque du règne insignifiant de Henri Ier en France. C'est alors que l'Église commence son effort pour se réformer, en brisant les entraves où elle est tenue captive par la féodalité. Les scandales donnés à Rome par la maison des comtes de Tusculum, qui s'était rendue maîtresse du souverain pontificat, étaient parvenus à leur comble. L'intervention de la puissance séculière était devenue nécessaire contre des papes tels que Benoît IX, qui déshonoraient la tiare par les derniers excès de la violence et de l'infamie. L'empereur Henri III, qui régnait avec gloire en Allemagne, crut de son devoir de rendre à la papauté son lustre et le respect des fidèles. Sa haute influence fit monter successivement dans la chaire de Saint-Pierre trois pontifes allemands dignes de l'occuper, Clément II, Damase II et Léon IX. Le dernier était parent de l'empereur, et il a été canonisé par l'Église. En même temps, Henri III, dans une assemblée des prélats de Germanie, fulminait

contre la simonie des menaces législatives dignes de Charlemagne. Mais la réforme qu'il y avait à accomplir n'était point dans la mission du pouvoir séculier; c'était sur lui que l'Église avait à reconquérir sa liberté, et l'appui momentané qu'elle recevait d'un prince sage et éclairé ne la dispensait pas du travail qu'elle devait faire elle-même pour se régénérer. Ainsi pensait l'homme qui venait d'entrer dans les conseils de la papauté, pour en devenir l'âme, le grand moine Hildebrand, et les conciles tenus sous son inspiration à Reims et à Mayence contre « l'hérésie simoniaque » (1049), peuvent être considérés comme le prélude de la longue lutte soutenue par cet intrépide confesseur pour l'indépendance de l'autorité spirituelle. On aimerait à féliciter l'Église gallicane du zèle vigilant que, parmi ce réveil de l'esprit religieux, ses pasteurs déployèrent pour préserver la pureté de la foi de l'atteinte des novateurs, si le génie barbare de ces temps avait su employer contre l'hérésie un autre remède que la flamme des bûchers. C'était la doctrine perverse et insensée du manichéisme qu'on croyait éteinte depuis plusieurs siècles et qui commençait à signaler sa funeste renaissance. L'âme du bon roi Robert ne s'était pas sentie troublée par les cris de treize de ces misérables sectaires brûlés aux portes mêmes de sa ville d'Orléans (1022). Toulouse avait eu au même temps le même spectacle. Trente ans plus tard, l'empereur Henri III, au milieu de sa cour plénière de Gotzlar, envoie au gibet, de l'avis de tous ses conseillers ecclésiastiques et laïques, des prévenus de la même erreur (1052), et c'est par une heureuse,

mais trop rare, exception, qu'on entend le sage évêque de Liége Waso, digne héritier de l'esprit de saint Martin, dissuader son collègue, l'évêque de Châlons, de frapper les hérétiques de son diocèse « du glaive séculier, que les prélats n'ont pas reçu dans leur ordination. » Ce glaive ne fut point tiré contre le célèbre archidiacre d'Angers, Bérenger, qui le premier alors eut la témérité de nier la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie. Condamné par plusieurs conciles, et à chaque condamnation rétractant son erreur, pour y retomber ensuite, il finit cependant par mourir dans la confession de la foi catholique.

Telles furent les circonstances au milieu desquelles Henri Ier acheva obscurément son règne.

Devenu veuf pour la seconde fois en 1044, et n'ayant point d'héritier, il s'était remarié sept ans après avec Anne de Russie, fille du tzar Iaroslav, grand prince, qui régnait avec éclat sur un peuple destiné après lui à un long oubli de l'histoire. Ce fut, dit-on, dans la crainte d'encourir, comme son père, les anathèmes de l'Église en épousant une princesse d'Occident qui, sans qu'il le sût, lui tînt par la parenté, que Henri se détermina à aller chercher ainsi une femme aux extrémités de l'Europe, dans une contrée barbare et à peine convertie au christianisme. Anne lui donna deux fils, dont l'aîné, destiné à lui succéder, reçut, en témoignage de son origine maternelle, le nom grec de Philippe. Ce prince n'avait pas encore sept ans, lorsqu'en 1059, son père, à l'exemple des deux rois ses devanciers, l'associa à la cou-

ronne et le fit sacrer solennellement à Reims. Un récit détaillé de cette cérémonie, que nous appellerions volontiers un procès-verbal, nous a été conservé. Il nous est impossible d'adhérer à l'opinion d'un de nos plus éminents historiens, qui semble voir dans la pompe officielle déployée en cette circonstance la marque d'un progrès réel pour la royauté. Ce fut un cérémonial tout ecclésiastique, et l'Église y apporta le caractère de grandeur qu'alors comme aujourd'hui elle imprimait à ses solennités. Henri mourut quelques mois après le 4 août 1060.

CHAPITRE XIV.

RÈGNE DE PHILIPPE Ier (1060-1108). — PREMIÈRE CROISADE.

Le règne de Philippe Ier, l'un des plus longs de nos annales, présente un spectacle singulier. Les plus importants événements du moyen âge se pressent dans cette seconde moitié du onzième siècle ; la France joue dans ces événements un rôle considérable, et la royauté n'y apparaît nulle part. La conquête de l'Angleterre par Guillaume le Bâtard, l'affranchissement de l'Église par Grégoire VII, la croisade prêchée par Urbain II et la prise de Jérusalem, enfin les premiers efforts tentés par les villes du nord de la France pour se constituer en communes, toutes ces grandes choses se firent pendant les quarante-huit années que régna Philippe Ier, et il ne sut être que le spectateur insouciant et oisif du mouvement si puissant et si fécond qui agitait toute l'Europe autour de lui.

Son père en mourant l'avait laissé sous la tutelle de Baudouin V, comte de Flandres, administrateur probe et désintéressé du domaine royal confié à sa garde. Rien ne troubla les sept années de la minorité du jeune prince : mais quand Baudouin mourut

en 1067, déjà s'était accomplie une révolution dont l'influence devait être très-considérable sur les destinées futures de la France. L'Angleterre venait de passer sous le sceptre de Guillaume le Conquérant.

Il n'est pas de notre sujet de raconter comment, à la mort d'Édouard le Confesseur en 1066, Guillaume se prévalut d'un testament, vrai ou faux, fait par le saint roi en sa faveur, pour contester les droits de Harold, fils de Godwin, porté sur le trône par la volonté du peuple anglo-saxon. L'ambitieux bâtard, à qui rien ne coûtait pour s'agrandir, venait, par un autre festin de Falaise, de réunir le comté du Maine à son duché de Normandie (1063), et le poison l'avait également délivré des ombrages que lui donnait Conan, duc de Bretagne. Ayant reçu du pape Alexandre II, en gage de la protection pontificale, la bannière de saint Pierre, il n'hésita point à publier son ban de guerre contre Harold qu'il dénonçait, comme « parjure et traître, » à la haine de toute la catholicité. Ce ne fut pas seulement dans son duché de Normandie, mais dans chacune des contrées environnantes qu'il fit appel à tous les hommes « avides de gaigner, robustes et de haute taille, voulant le servir de la lance, de l'épée et de l'arbalète. » Il vint même à Saint-Germain-en-Laye demander en personne les secours du jeune roi, son suzerain, pour son audacieuse entreprise. Ils lui furent refusés, mais les domaines de Philippe, comme ceux de tous les seigneurs du voisinage, ne lui en fournirent pas moins des milliers de gens de guerre déterminés à tenter avec lui sa grande aventure.

Les pages admirables du moderne historien de cette conquête en ont fait connaître les détails de tout le monde. On sait comment Guillaume débarqué à Pevensey, dans le comté de Sussex, le 28 septembre 1066, alla asseoir son camp près de la ville de Hastings, et vit bientôt accourir à sa rencontre Harold, impatient de lui livrer bataille. Après une lutte acharnée, la fortune fut favorable aux Normands (14 octobre), et Guillaume vainqueur marcha sur Londres, où il ne tarda pas à ceindre la couronne royale dans l'abbaye de Westminster. Vainement les Saxons, dépouillés et accablés par une épouvantable oppression, se soulevèrent-ils à plusieurs reprises; leurs insurrections furent toutes étouffées dans le sang, et le joug qu'ils portaient ne fit que s'appesantir davantage. Un long régime d'abjection et de misère commença dès lors pour la population anglo-saxonne; la race conquise fut mise sous les pieds de la race conquérante; sa nationalité obscure et persécutée se cacha pendant près de trois siècles dans les rangs inférieurs de l'ordre social, tandis que la langue, les mœurs et toute la civilisation des Normands s'établissaient triomphantes à la cour du roi et dans les manoirs seigneuriaux. Ce fut entre les années 1080 et 1086 que, maître assuré du sol, Guillaume en fit le partage à ses compagnons d'armes. Alors fut fait par ses ordres un vaste recensement de toute la propriété territoriale de l'Angleterre; alors fut rédigé le grand rôle appelé par les Saxons dépossédés *Doomesday-book*, le livre du dernier jugement, parce qu'il rendit leur sentence d'expropriation irrévoca-

ble. Toutes les terres envahies par les Normands furent assujetties aux obligations du système féodal, qui vint s'établir avec son organisation tout entière là où il avait été inconnu auparavant. Depuis le dernier valet de l'armée conquérante, devenu petit propriétaire, jusqu'aux plus hauts barons à qui des comtés entiers avaient été donnés pour domaines, tout se tint par cette chaîne de devoirs réciproques, remontant d'anneau en anneau jusqu'au roi, qui s'était fait sa part souveraine du seul droit de son épée. Guillaume, dans son insatiable avidité, s'efforça tout d'abord d'agrandir cette part aux dépens de ses vassaux, et tout d'abord aussi il trouva chez eux une résistance prélude de la longue lutte que ses successeurs étaient destinés à soutenir contre l'aristocratie née de la conquête.

Un des résultats de cette conquête fut de donner naissance à la rivalité des couronnes de France et d'Angleterre, qui devait promptement devenir une rivalité nationale, et se perpétuer ainsi à travers les siècles. Philippe ayant sommé Guillaume de lui faire hommage de sa nouvelle couronne, le fier Normand lui avait répondu « que comme le roi lui avoit aidié « à conquérir l'Engleterre, ainsi le serviroit-il et non « autrement; que de la duchie de Northmandie lui fe- « roit-il toujours ce que il deveroit faire; mais que « Engleterre n'entendoit à tenir fors de Dieu et du « Pape. » L'avenir de la France et de l'Angleterre durant toute l'époque féodale était renfermé dans cette réponse. Les rois anglo-saxons, en effet, cantonnés dans leur île, n'avaient eu avec la France que des

rapports accidentels et assez rares. Mais lorsque le même prince fut à la fois duc de Normandie et roi d'Angleterre, vassal du roi de France et en même temps indépendant de lui, son égal, sinon son supérieur en puissance, les relations de voisinage durent être une cause inévitable d'hostilités, et la guerre de monarque à monarque, de peuple à peuple devint permanente.

Cependant Philippe, sorti de tutelle, n'annonçait pas au conquérant de l'Angleterre un rival bien redoutable. Il consumait sa jeunesse dans l'oisiveté et la débauche, uniquement occupé de ses honteuses voluptés, et pour y satisfaire, vendant les dignités de l'Église et ne rougissant pas de rançonner les marchands qui passaient sur ses terres. Un moment il parut s'arracher à sa vie fainéante, pour intervenir dans les affaires de Flandres, et empêcher ce comté d'être enlevé au jeune Arnoul, l'héritier légitime, par son oncle Robert le Frison. Mais une défaite qu'il essuya près de Cassel en 1071, le dégoûta bien vite des prouesses de la chevalerie, et il retomba de tout son poids dans ses lâches et scandaleuses habitudes. Il ne tarda pas à y être troublé par les salutaires avertissements du pape Grégoire VII. Ce saint pontife, monté dans la chaire de Saint-Pierre le 22 avril 1073, s'était mis aussitôt à l'œuvre pour accomplir la réforme de l'Église, que, comme simple cardinal, il avait commencée sous les papes ses devanciers.

Nous avons indiqué plus haut comment, lors de l'établissement du régime féodal, l'Église, propriétaire de vastes domaines, avait été poussée fatale-

ment sous la loi de ce régime, comment, en vertu des terres qu'elle possédait, elle était devenue suzeraine et vassale, avec des droits et des devoirs entièrement étrangers à sa mission divine en ce monde. Les dignités d'évêque et d'abbé étaient en elles-mêmes tout à fait indépendantes de la terre, d'où partait l'enchaînement des obligations féodales; rien de plus distinct en soi que les droits et les devoirs de l'autorité ecclésiastique émanés de Dieu, et les droits et les devoirs résultant des classifications territoriales du régime des fiefs. Cependant ce qui était si distinct en était venu bien vite à se confondre; le seigneur, roi, prince ou baron, de qui relevait la terre épiscopale et qui en conférait l'investiture, s'était cru en droit de conférer du même coup les fonctions spirituelles de l'épiscopat, et l'on conçoit sans peine à quel degré d'abaissement était descendue la puissance ecclésiastique ainsi ravalée à la condition toute temporelle des fiefs; on conçoit comment l'Église, captive dans les liens terrestres de la féodalité, était menacée de perdre avec sa liberté tous ses titres au respect des peuples.

A la monstrueuse irrégularité de ce fait en lui-même venait se joindre la déplorable influence des passions des hommes, en un temps où elles n'étaient guère accoutumées à se contraindre. C'était rarement au plus digne que le suzerain donnait la dignité d'évêque ou d'abbé dont il avait usurpé la collation; c'était à celui qui avait le plus de titres à sa faveur, soit qu'il lui fût uni par la parenté, soit qu'il servît le mieux ses intérêts ou flattât le plus complaisam-

ment ses penchants, soit qu'enfin il fût le plus offrant, qu'il payât au plus haut prix la charge sacrée qui lui était vendue. La simonie dont nous parlions plus haut était devenue de la sorte dans l'Église une plaie presque universelle : la corruption la gagnait en même temps que la servitude.

Comment la sévérité des mœurs ecclésiastiques eût-elle pu se conserver dans un pareil état de choses ? Comment ces hommes de guerre ou d'intrigue, acquéreurs d'un évêché, quelquefois sans quitter leur vêtement laïque, eussent-ils pu pratiquer les vertus épiscopales ? Ils apportaient dans l'Église les habitudes violentes et tous les scandales du siècle, et malgré les anciens décrets des conciles, malgré la constante discipline de l'Église romaine, le célibat sacerdotal avait cessé d'être observé à aucun des degrés de la hiérarchie ; on voyait la femme de l'évêque disputer la préférence à celle du comte, celle du prêtre l'accompagner au pied de l'autel, et la dignité du sacerdoce allait chaque jour s'amoindrissant dans le soin vulgaire des intérêts de la famille, là où elle ne disparaissait pas entièrement dans les désordres d'une vie scandaleuse.

L'empereur Henri III, frappé de ce déplorable état de la société spirituelle, s'était efforcé d'y remédier en intervenant dans son gouvernement, et, ainsi que nous l'avons vu, il avait porté les uns après les autres dans la chaire apostolique trois pontifes allemands dignes d'y siéger. Mais ce n'était pas là rendre à l'Église sa liberté aliénée, pas plus que ce n'etait combattre efficacement l'hérésie simoniaque

que de lui opposer des édits impériaux. A peine l'empereur eut-il cessé de vivre (1050), que le mal auquel il avait voulu mettre un terme en Allemagne reparut la tête plus haute que jamais. Il n'y a point de paroles pour dire les horreurs qui souillèrent la jeunesse du roi de Germanie, Henri IV, fils et successeur de Henri III : il faudrait remonter aux plus mauvais temps de l'empire romain, aux monstrueuses turpitudes de Caligula ou d'Élagabale, pour retrouver une aussi dégoûtante corruption de mœurs, jointe à une aussi brutale tyrannie. Et comme le mépris des lois de l'Église était chez ce prince l'assaisonnement le plus ordinaire de ses cruautés et de ses débauches, comme les scandales du clergé, au lieu d'être réprimés, étaient encouragés par ses exemples, la souveraine intervention du pouvoir spirituel se légitimait d'elle-même dans l'état désordonné de l'église et de l'empire germaniques. La simonie effrontément pratiquée par Philippe Ier en France, la vie licencieuse de ce prince et les spoliations dont il se rendait coupable envers ses sujets, quoique moins criantes que les excès de Henri IV, n'en appelaient pas moins la répression de l'unique pouvoir à qui il appartînt de se constituer alors le gardien de la justice et de la morale publique.

Ce ne fut pas sans un grand tremblement et une tristesse profonde que Grégoire VII se vit appelé au souverain pontificat; il prévoyait les combats redoutables qu'il aurait à livrer pour la sainte cause de la liberté de l'Église. Il ne recula pas cependant devant les difficultés et les périls de sa tâche, et avec toute

la vigueur du gouvernement ecclésiastique on le vit, à peine intronisé, tenir lui-même ou faire tenir par ses légats à Rome, en France et en Allemagne, des conciles devant lesquels étaient cités les plus scandaleux d'entre les simoniaques et les infracteurs du célibat sacerdotal (1074). L'opinion du peuple vint en aide à ses réformes, et en maint endroit la multitude arracha de l'autel des prêtres mariés, comme indignes d'y monter. Cette opinion ne le seconda pas moins dans la lutte où bientôt il s'engagea contre les couronnes. Les lettres qu'il écrivit en 1073 et en 1074 aux évêques de France pour leur dénoncer les « infamies » et les « audacieux attentats » de Philippe Ier nous ont été conservées. Les menaces de l'autorité pontificale troublèrent le lâche monarque au milieu de ses simonies quotidiennes et de ses grossiers plaisirs : il feignit de s'humilier sous la main qui le châtiait; mais il ne fit qu'envelopper ses méfaits d'une courte dissimulation; il savait l'attention du pape tournée vers la Germanie, où venait de commencer la formidable querelle du sacerdoce et de l'empire.

Malgré les crimes trop notoires de Henri IV, Grégoire VII avait usé d'abord envers lui d'une condescendance toute paternelle : il eût voulu l'amener à la reconnaissance libre et volontaire de ses torts envers ses peuples et envers l'Église. Ce ne fut qu'après l'avoir trouvé rebelle à toutes ses admonitions qu'il prit avec lui le langage sévère d'un père offensé. Dans un concile tenu à Rome en 1075, un décret avait été promulgué, destiné à rendre la liberté aux élections ecclésiastiques. Par ce décret, il était interdit à tout

seigneur, roi, prince, ou simple baron, de donner aux évêques ou aux abbés l'investiture de leurs fiefs, avant que les premiers eussent été sacrés et que les autres eussent reçu du siége apostolique la confirmation de leur dignité. Ce n'était plus dès lors l'investiture féodale qui entraînait la collation du pouvoir spirituel, c'était au contraire, après avoir été canoniquement revêtu de ce pouvoir, que l'évêque ou l'abbé devait recevoir de son suzerain l'investiture des biens ecclésiastiques attachés à son diocèse ou à son abbaye. Philippe de France, pour éviter l'excommunication suspendue sur sa tête, s'était empressé de protester de sa soumission aux canons du concile : Henri IV se fit un jeu de désobéir; il comptait sur le succès d'un complot ourdi à Rome par le chef de la maison des Cenci contre la personne du pontife (25 décembre 1075). Ce complot échoua devant l'indignation du peuple romain, qui arracha Grégoire VII blessé de la tour où il avait été conduit prisonnier; Henri n'eut plus dès lors qu'à entrer en lutte ouverte contre l'autorité du chef de l'Église.

Il y avait deux ans que les Saxons, poussés à la révolte par l'effroyable oppression que le roi de Germanie faisait peser sur eux, avaient porté leurs doléances devant le saint-siége. Un de leurs griefs était la spoliation de leurs églises et l'emprisonnement de leurs évêques par Henri IV. Grégoire somma le roi de rendre aux prélats leur liberté et leurs biens, sauf à un concile, qu'il présiderait, de les juger ensuite : à cette sommation était jointe, si Henri n'y déférait, la menace de le retrancher de la communion

des fidèles. La réponse de Henri aux injonctions pontificales fut un nouvel outrage envers la papauté : de sa seule autorité, il établit sur le siége archiépiscopal de Cologne un clerc de sa chapelle, homme de mœurs décriées, qui n'avait de titres à cette haute dignité que ses basses complaisances pour les fantaisies royales. A ce coup, les légats du pape ajournent le roi devant le tribunal pontifical à Rome, sous peine d'excommunication, s'il refuse de comparaître. Rien de plus légitime que cette citation, rien de plus conforme au droit public de l'époque et à l'opinion de la catholicité : rien de plus illégitime et de plus violent que la démarche par laquelle Henri IV y répondit. Ayant convoqué à Worms un prétendu concile de l'Église germanique, en grande partie composé de prélats mariés et simoniaques, il se rend lui-même au sein de cette assemblée, et fait prononcer la déposition de Grégoire VII. Puis il signifie cette décision au pape par une lettre hautaine et injurieuse qu'il termine par ces mots : « Je vous renonce pour pape, et, en qualité de patrice de Rome, vous commande d'en quitter le siége. » Un concile de cent dix évêques était à cette époque même réuni à Saint-Jean de Latran. En entendant la lecture des décrets de l'assemblée schismatique de Worms et des lettres insolentes du tyran de la Germanie, les pères, d'une voix unanime, réclamèrent son excommunication. Grégoire VII modéra la vivacité de leurs sentiments, et remit au lendemain la détermination qu'il y avait à prendre en cette solennelle circonstance. Le lendemain l'unanimité fut la même, et de l'avis de tous les pères du concile, il fut défini que

Henri serait frappé d'anathème et privé de la dignité royale, jusqu'à ce qu'il eût fait au souverain pontife une digne satisfaction. Grégoire se leva alors, et fulmina contre Henri le décret par lequel il le déclarait excommunié, lui interdisait le gouvernement de ses royaumes d'Allemagne et d'Italie, et défendait à qui que ce fût de le servir comme roi.

Quelque redoutable que fût cette sentence, elle laissait ouverte au roi la porte du repentir. Il comprit qu'il ne devait pas se la fermer, au milieu du mouvement des esprits soulevés contre lui en Allemagne, et lorsque déjà une partie des princes de l'empire était réunie à Tribur pour lui choisir un successeur. Ils avaient suspendu leur décision, et lui avaient laissé, sur la demande expresse du pape, un an et un jour pour se réconcilier avec l'Église, mais en même temps ils avaient supplié Grégoire de se rendre à Augsbourg, au commencement de l'année suivante (1077), pour y entendre, comme juge et arbitre suprême, ce que les seigneurs ecclésiastiques et laïques de la Germanie avaient à dire pour ou contre le souverain excommunié. Grégoire avait accédé à leur vœu, et il cheminait vers les Alpes, quand il apprit que Henri IV était en Italie, et aux portes mêmes du château de Canossa. C'était une forteresse, près de la ville de Reggio, dans le Modénais, appartenant à la grande comtesse Mathilde, veuve de Godefroy, duc de Lorraine, la plus puissante et la plus fidèle amie du siége apostolique. Grégoire VII refusa d'abord d'y admettre le roi auprès de lui : il était pressé de passer les monts, pour se rendre à l'appel des populations teutoniques. Mais Henri, qui allait

voir le sceptre tomber de ses mains par le seul fait de l'expiration du terme fatal d'un an et un jour, fit supplier si instamment le pape de le recevoir sans retard et de le relever de l'excommunication, que Grégoire immola toutes ses défiances à une pensée de miséricorde; il consentit à ce que les portes de sa demeure s'ouvrissent devant le monarque, mais en stipulant qu'il serait introduit seul et sans suite, nu-pieds et en habits de pénitent, dans la seconde enceinte de la forteresse. Ce ne fut qu'après avoir ainsi passé trois jours dans l'attitude humiliée de la pénitence et donné ce gage apparent de son repentir, que Henri fut admis en présence du souverain pontife, et absous par lui à des conditions qu'il jura solennellement d'observer (janvier 1077). La principale était de ne faire aucun acte de roi et de n'en point porter les insignes, jusqu'à ce que la diète d'Augsbourg eût prononcé sa sentence. Henri promit tout, reçut la sainte communion des mains du pape et s'assit même à sa table, où il fut traité avec grand honneur. Mais à peine sorti du château de Canossa, il se vit entouré des évêques et des seigneurs simoniaques de la Lombardie, qui, anathématisés par Grégoire VII, l'excitèrent au parjure et à la vengeance. « Rompant alors, selon l'expression d'un contemporain, comme des toiles d'araignée, toutes les conditions qu'il avait jurées, » il ne songea plus qu'à lever une armée en Lombardie pour accabler du même coup le pape et ses peuples soulevés d'Allemagne. L'Allemagne lui signifia sa réponse à la diète de Forchheim, en le déposant et mettant la couronne sur la tête du duc de Souabe Rodol-

phe. La guerre s'engagea aussitôt entre les deux rivaux, sans que le pape y intervînt. Il avait remis à un nouveau concile convoqué à Rome, la décision à rendre entre Henri et son compétiteur. Les députés de l'un et de l'autre y comparurent ; mais pendant que ceux de Henri y apportaient les paroles d'une soumission mensongère, le cri de l'Allemagne indignée, celui de la Saxe surtout qui dénonçait les attentats sacriléges commis chaque jour par ce prince contre l'église, retentit à Rome avec tant d'éclat, que dans l'année 1080 Grégoire VII se crut obligé de prononcer enfin dans cette grande affaire sa sentence définitive. Le 7 mars, au milieu de tous les pères du concile, il se leva triste et gémissant, et après avoir rappelé tous les crimes du roi de Germanie et tous ses efforts inutiles faits pour l'amener à résipiscence, il renouvela l'excommunication prononcée contre lui, déclara lui ôter la puissance et la dignité royales, et délier de leur serment de fidélité tous ceux qui le lui avaient prêté ou le lui prêteraient à l'avenir. « Cette sentence, dit un contemporain, réjouit les âmes catholiques, mais elle contrista grandement les simoniaques et les partisans du roi. »

Ici se placent naturellement quelques réflexions sur cet acte de Grégoire VII, qui a été l'objet d'une controverse si passionnée.

On a prétendu, dans les deux derniers siècles, juger la conduite du pape d'après des principes sur l'indépendance des couronnes tout autres que ceux qui étaient accrédités au moyen âge. Parce que c'eût été, dans l'opinion générale de l'Europe, un acte in-

soutenable à Alexandre VII ou à Innocent XI d'excommunier et de déposer Louis XIV dans ses violents démêlés avec le saint-siége, on en a conclu que cet acte n'avait pas été plus permis à Grégoire VII contre Henri IV. C'est étrangement confondre les temps. Ce qui était refusé au pouvoir pontifical par le sentiment presque unanime du dix-septième siècle, ne lui était contesté par personne au onzième; rois et peuples s'accordaient à lui reconnaître un droit d'intervention et de police souveraine dans les affaires de la société temporelle, et il est très-remarquable que Henri IV, assez audacieux pour entreprendre sur la liberté et sur la vie même de Grégoire VII, ne se soit jamais élevé contre la prétention de le juger réclamée par le pontife. Malgré tout son mépris de l'autorité ecclésiastique, ce monarque impie s'inclinait sous l'opinion de son temps, qui regardait le vicaire de Jésus-Christ comme le juge souverain des consciences, de celles des rois comme de celles des simples particuliers, dans le for extérieur aussi bien que dans le for intérieur. Grégoire VII, en interdisant à Henri IV les fonctions de la royauté, et en déliant ses peuples du serment de fidélité envers lui, ne fit que se conformer au droit public de l'époque où il vivait, il fit l'usage le plus légitime, et il faut l'ajouter, l'usage le plus salutaire de sa puissance spirituelle.

Cette puissance, en effet, était seule capable alors de faire prévaloir les principes éternels de la justice et de la morale contre les passions cupides et violentes de ces dominateurs barbares, pour qui il n'y avait d'autre droit que celui du glaive, et qui, dans l'orgueilleux

sentiment de la supériorité de leur force, foulaient aux pieds, sans aucun scrupule, toutes les lois divines et humaines. Rien de plus vénérable et de plus auguste, rien de plus moral et de plus bienfaisant pour les peuples que ce tribunal devant lequel étaient obligés de comparaître les oppresseurs sans frein dans leur tyrannie, les ennemis de la foi et les spoliateurs de l'Église, les violateurs effrontés de la sainte loi du mariage, tous ces hommes enfin qui dans leur cour royale ou seigneuriale ne respectaient, ne redoutaient rien, mais qui à Rome trouvaient au-dessus de leur tête une autorité invisible, toute spirituelle, sans autres armes que celle de la parole de Jésus-Christ, et assez forte cependant pour leur imposer souverainement ses arrêts. L'histoire, de son point de vue purement humain, doit donc s'unir au jugement qu'a rendu l'Église, en inscrivant Grégoire VII parmi les saints; elle doit vénérer dans ce grand pape le défenseur de la liberté ecclésiastique contre la tyrannie féodale, de la pureté des mœurs contre la corruption, de la faiblesse opprimée contre les abus de la force, elle doit reconnaître qu'en faisant triompher la puissance immatérielle de l'opinion de la violence brutale du glaive, il a été l'un des plus glorieux bienfaiteurs de l'humanité.

Il en coûta cher cependant au saint pontife pour obtenir de tels résultats, et ce fut au prix des plus rudes combats, au prix de la persécution et de l'exil, qu'il parvint à fonder l'indépendance du pouvoir spirituel, à rendre au clergé sa dignité et son légitime ascendant, à placer enfin la chaire de saint Pierre

dans cette sphère supérieure, du haut de laquelle elle est appelée à dominer les intérêts de la terre. Il n'entre pas dans notre sujet de suivre Grégoire VII à travers les dernières épreuves de son pontificat; elles se résument dans la parole qu'il prononça en mourant : « J'ai aimé la justice et j'ai haï l'iniquité, et c'est pourquoi je meurs dans l'exil; » parole, dit un historien protestant de nos jours, qui est le plus magnifique témoignage de la vie de Grégoire VII et la plus belle épitaphe pour les hommes justes de tous les siècles. »

L'année même où finissait ce mémorable pontificat (1085), vit s'accomplir un des événements les plus célèbres dans les annales de la chevalerie, la prise de Tolède par Alphonse, roi de Castille. C'est au siége de cette ville, comparé par les contemporains à celui de Troie (1075 à 1085), que s'immortalisa Don Rodrigue de Bivar, plus connu sous le nom du Cid, héros aussi grand dans l'histoire que dans la poésie. C'est à ce même siége qu'un prince français, Henri de Bourgogne, arrière petit-fils du roi Robert, préluda par de glorieux coups d'épée à la haute fortune de sa maison. Quelques années après, Henri de Bourgogne enlevait aux Maures le comté de Portugal, et en recevait l'investiture du roi de Castille. Il laissa un fils, Alphonse le Conquérant, dont la destinée fut plus éclatante encore que la sienne, et qui, de victoire en victoire, finit par échanger sa couronne de comte contre la couronne royale.

Pendant ce temps, l'autorité de Guillaume le Bâtard, également absolue en Angleterre et en Nor-

mandie, avait commencé à être contestée dans sa famille même. Il avait trois fils; les deux plus jeunes, Guillaume et Henri, étaient de dociles instruments aux mains de leur père; mais l'aîné, Robert, surnommé *Courte-Heuse*, hardi chevalier et grand coureur d'aventures, était en même temps débauché, prodigue et livré à d'indignes favoris, qui l'excitaient sans cesse à secouer le joug de la puissance paternelle. Il ne prétendait rien moins qu'obtenir la cession du duché de Normandie, et sur le refus que lui fit Guillaume en lui répondant qu'il n'avait coutume de se dépouiller que pour se coucher, à trois reprises il se mit en armes contre lui. Il arriva même qu'un jour ils se rencontrèrent, visière baissée et sans se reconnaître sur le champ de bataille, et que le père roula par terre, blessé et désarçonné par son fils. Mais à toutes ces révoltes, Robert ne gagna que la malédiction paternelle, avec les misères et la honte d'une vie errante.

Ç'avait été un des traits de la politique de Guillaume le Conquérant d'affecter un grand respect pour la loi féodale, sur laquelle reposait l'édifice de sa puissance. Aussi plus de vingt-cinq ans s'étaient passés sans qu'il eût profité de la faiblesse du roi de France son suzerain pour chercher à ses dépens de faciles agrandissements. Ce fut Philippe qui provoqua imprudemment la colère redoutable du roi d'Angleterre. Une contestation s'était élevée entre eux au sujet du Vexin français, cédé par Henri Ier au duché de Normandie et puis repris par ce même prince. Venu à Rouen pour faire entendre de plus près ses réclamations, Guillaume en

attendait le succès dans son lit, où le retenait l'excès de son embonpoint, lorsqu'on lui rapporta une discourtoise raillerie du roi de France : « Quand donc accouchera ce gros homme? avait dit Philippe en riant. — Par la splendeur de Dieu, s'écria le Normand courroucé, j'irai faire à Sainte-Geneviève une belle illumination pour mes relevailles, » et sorti de son lit, afin de se venger, il se jeta sur le Vexin français, où il mit tout à feu et à sang. Ayant emporté d'assaut la ville de Mantes, il voulut se donner la barbare jouissance d'assister aux horreurs de l'incendie allumé par ses soldats ; mais son cheval, lancé au milieu des décombres fumants s'abattit sous lui, et on le releva blessé de sa chute et meurtri par son armure. Il fut transporté à Rouen, et y languit quelques semaines, livré à la fois aux souffrances du corps et aux tourments de l'âme. Le souvenir des crimes qui avaient rempli sa vie troublait sa conscience, et il essaya de désarmer la justice divine par quelques actes de tardive réparation. Quoiqu'il eût maudit son fils Robert, il ne se crut pas en droit de le déposséder de son droit héréditaire sur le duché de Normandie. Ce fut même à lui, quoique absent, que s'adressèrent les derniers conseils de l'expérience paternelle pour le gouvernement de ce duché. « Biau fils, Northmans sont trop fiers et orgueilleux, et sont gens de grant enprise, et qui volontiers conquièrent; et qui à droit les veut gouverner et en avoir service, il les convient court tenir et faire bonne, grande et roide justice. » Quant à l'Angleterre, qu'il possédait par droit de conquête et non par héritage, Guillaume

la remit entre les mains de Dieu, faisant des vœux pour que le Seigneur en disposât en faveur de son second fils, qui ne lui avait jamais fait aucun déplaisir. Ce fils était Guillaume le Roux, qui passa tout aussitôt la mer pour aller se faire couronner à Londres. Le troisième, Henri Beau-Clerc, n'eut que cinq mille livres pesant d'argent pour toute part à la succession paternelle. Guillaume le Conquérant avait régné vingt et un ans sur l'Angleterre, lorsqu'il mourut le 16 septembre 1087.

Nul événement digne de remarque n'était survenu pendant ce temps dans les autres grands fiefs, dont l'histoire égale presque en importance celle de la royauté. Les exploits chevaleresques de Henri de Bourgogne au-delà des Pyrénées sont le seul fait qui jette quelque éclat sur la destinée toujours obscure de sa maison ; celle des comtes de Chartres et de Champagne a perdu toute sa puissance par le partage des domaines d'Eudes II, à la mort de ce prince en 1037. Ses fils Thibaud et Étienne n'ont aucune place dans les annales de ce temps. Elles se taisent également sur Robert le Frison, jusqu'au jour de sa mort en 1093. Au midi de la France, commence à se faire connaître un prince qui, après s'être élevé au faîte de la grandeur féodale, échangera bientôt tous ses riches domaines contre le titre de soldat de Jésus-Christ, avec quelques chétives seigneuries en Palestine. Raymond de Saint Gilles, d'abord possesseur d'un simple comté sur les bords du Rhône, s'était successivement agrandi d'une partie de la Provence, du comté de Rouergue et du marquisat de Gothie, lorsqu'en 1093 la mort de

son frère aîné le fit comte de Toulouse. En Aquitaine, Guillaume IX succéda en 1086 à Guillaume le Gros son père : nous verrons ce prince, au moment où l'élan de la foi religieuse va pousser la France aux croisades, étaler dans sa cour de Poitiers les scandales d'un scepticisme railleur en même temps que d'une vie licencieuse. L'ambitieuse et guerrière maison des comtes d'Anjou a enfin pour chef depuis 1060 Foulques Réchin, comme tous ceux de sa race sans respect pour les liens du sang, pour l'honneur des femmes, pour la foi du serment, pour tout ce qui contrarie ses indomptables passions. Il est curieux que, de ses doigts plus accoutumés à manier le fer que la plume, ce chef féodal ait eu la pensée de tracer l'histoire des comtes ses aïeux. Il est curieux de l'entendre dire : « C'étaient de braves comtes, et qui tenaient leur seigneurie, non de la race impie de Philippe, mais du grand roi Charles le Chauve. » Leurs noms, il peut les rappeler, mais leurs actes, leurs vertus, il ne saurait les conter, pas plus que le lieu de leur sépulture : tant l'oubli en ces temps obscurs effaçait rapidement les moindres traces du passé! Du reste, « en vaillants guerriers qu'ils étaient, ils ont défendu leur fief contre les païens ; » souvenir impérissable des invasions normandes. « Ils ne l'ont pas moins courageusement défendu contre les chrétiens, » fière réclamation du droit de guerre privée! Et quant à Foulques Nerra, son aïeul, « le plus probe de tous, » celui dont la mémoire est assez voisine de lui, pour qu'il puisse en parler, il a fait des conquêtes nombreuses, que le narrateur énumère avec complaisance, « il a

couvert de châteaux forts ses domaines auparavant hérissés de forêts et désolés par les pilleries des Normands, il s'est battu en deux combats en plaine, où beaucoup de sang a coulé, enfin il a fait deux fois le pèlerinage de Jérusalem et en est heureusement revenu. » Tels étaient les gestes que l'orgueil de ces familles souveraines se plaisait à enregistrer dans leurs annales. Et le tableau s'achève dignement lorsque Foulques nous montre son oncle Geoffroy Martel, après s'être révolté contre son père, « se reposant dans une bonne fin, puisque la veille de sa mort, il s'est fait moine dans l'abbaye de Saint-Nicolas qu'il avait fondée, lorsqu'enfin il raconte tranquillement qu'il a lui-même guerroyé contre son frère, l'a vaincu, par la grâce de Dieu, en bataille rangée et le tient depuis lors en prison. Il ne nous semble pas qu'on ait attaché assez de prix à ce fragment historique, pièce originale, s'il en fut, où l'esprit féodal respire dans toute son étrange et rude naïveté.

Ici, pour un court intervalle de temps, le roi Philippe sort de son obscurité, et se montre sur la scène de l'histoire, mais c'est pour y donner le spectacle du plus grand des scandales de son règne.

Marié depuis vingt ans environ avec Berthe de Hollande, dont il avait eu quatre enfants, il s'avisa un jour de l'illégitimité de cette union contractée dans un degré de parenté interdit par l'église, et la fit annuler. On reconnut bientôt que, s'il avait rompu ce lien, ce n'était point pour obéir aux scrupules de sa conscience, mais pour se donner une libre carrière dans le rapt et l'adultère. En effet, il alla peu après en-

lever Bertrade, femme de Foulques Réchin, et se maria avec elle, malgré l'opposition presque unanime des prélats de son royaume (1092). Nul ne porta dans cette opposition une plus courageuse liberté que le saint évêque Yves de Chartres. Philippe se vengea de lui en l'emprisonnant, et il s'efforça même de le faire déposer pour cause de félonie par un synode assemblé à Reims (1094). Mais il ne fit par là qu'attirer sur soi les justes rigueurs de l'Église, et un concile tenu à Autun par l'archevêque de Lyon, légat du pape Urbain II, le frappa d'excommunication. L'anathème fulminé contre lui fut renouvelé plus solennellement l'année suivante dans le concile général que le souverain pontife vient présider lui-même à Clermont en Auvergne (1095). Philippe, selon sa coutume, essaya de désarmer le pape par les apparences d'une soumission menteuse, et bientôt le bruit momentané de sa vie scandaleuse alla se perdre au milieu de celui que fit en Occident l'événement le plus grand dont l'Europe eût été le théâtre depuis la chute de l'empire romain. C'est au concile de Clermont que fut prêchée la première croisade.

Nous avons eu déjà l'occasion de dire comment, depuis le commencement du onzième siècle, les pèlerinages en terre sainte étaient devenus de plus en plus fréquents dans la chrétienté. La dévotion et la curiosité, le besoin d'effacer de grands crimes par un grand acte de pénitence, et celui d'échapper à l'ennui et aux misères de la vie féodale par le charme des aventures, contribuaient également à pousser chaque année sur la route de Jérusalem des milliers d'hommes

de tout pays et de toute condition, qui s'en allaient adorer le tombeau du Sauveur. L'avarice et le fanatisme des successeurs de Mahomet rendaient ce voyage toujours coûteux et quelquefois plein de périls pour ceux qui l'entreprenaient. Mais les maux de la Terre Sainte et les dangers des pèlerins s'accrurent d'une manière effroyable, lorsqu'en 1076 la domination des khalifes d'Égypte eût été renversée en Syrie par les hordes féroces des Turks Seldjoucides. Jérusalem prise et pillée subit des violences et des profanations jusqu'alors inouïes, et Constantinople menacée poussa un cri de détresse et de terreur qui retentit jusqu'en Occident. Il existe une lettre de Grégoire VII, dans laquelle ce grand pape annonce à Henri IV sa résolution de se mettre à la tête d'une armée chrétienne pour marcher à la délivrance des saints lieux; mais la querelle des investitures vint le distraire de cette généreuse pensée. Elle n'en devint pas moins dès-lors celle de la catholicité : on ne parlait plus dans les châteaux et dans les chaumières d'aller visiter, mais d'aller affranchir à main armée Jérusalem. Ce fut un pauvre moine qui donna le signal auquel l'Europe se tenait prête à répondre.

Pierre l'Ermite, humble religieux du diocèse d'Amiens, était allé se prosterner en pèlerin au tombeau de Jésus-Christ, et le spectacle des insultes sacriléges faites chaque jour aux objets les plus vénérés de la piété chrétienne, en même temps que celui des misères sans nombre que subissaient les fidèles d'Orient lui avaient fait une impression profonde. « C'était, au rapport de Guillaume de Tyr, un homme de très-pe-

tite taille et dont tout l'extérieur n'avait rien que de misérable; » mais dans ce corps grêle et de si chétive apparence il cachait une âme ardente et passionnée, et le patriarche de Jérusalem, Siméon, en l'entendant déplorer avec une éloquente indignation les ineffables douleurs de la ville sainte, le pressa de les aller redire à l'Occident. Bientôt ce fut de la voix de Dieu même que Pierre crut recevoir cette mission. Après une journée de prières et de larmes passée au pied de l'autel, dans l'église de la Résurrection, il succomba à la fatigue et s'endormit. Le Sauveur des hommes lui apparut, au milieu de son sommeil, et lui dit : « Debout, Pierre, et hâte-toi. Exécute avec courage ce qui t'a été commandé. Je serai avec toi; car il est temps de délivrer les saints lieux et de secourir mes serviteurs. » Pierre l'Ermite partit sans retard pour l'Europe, et alla à Rome enflammer de son zèle le pape Urbain II. Quoique au plus fort de la lutte périlleuse que soutenait la papauté contre Henri IV, Urbain II n'en embrassa pas avec moins d'ardeur la cause des églises désolées d'Orient, et dans un concile tenu à Plaisance, auquel assistaient les ambassadeurs de l'empereur grec Alexis Comnène, il commença à émouvoir les esprits en faveur de la guerre sainte (1er mars 1095). Mais il savait les Italiens trop occupés des intérêts politiques de leur contrée pour entraîner la catholicité sur leurs pas dans cette lointaine et religieuse aventure; c'était sur la France, sa patrie, sur ce pays de foi et d'enthousiasme chevaleresque, qu'il comptait pour imprimer ce grand mouvement, et il convoqua un autre concile à Clermont en Au-

vergne pour le mois de novembre de la même année. Pendant ce temps, Pierre l'Ermite, « précurseur du souverain pontife, » ainsi que l'appelle un des historiens des croisades, parcourait toute l'Italie, passait les Alpes, et d'un bout à l'autre de la France, dans les villes, dans les châteaux, dans les villages, à la cour des princes, comme dans les plus humbles demeures, s'en allait racontant ce qu'il avait vu, l'inexprimable désolation de Jérusalem, les lieux saints livrés aux plus sacriléges profanations, et toutes les souffrances des chrétiens d'Orient tendant vers leurs frères d'Occident leurs mains suppliantes. Tel fut l'effet de son entraînante éloquence, que déjà la France était remuée dans ses plus intimes profondeurs et prête à s'élancer à la guerre sainte, lorsque Urbain II arriva à Clermont pour la prêcher (18 novembre 1095). Il y avait été précédé par un nombre considérable de clercs, prélats et abbés, prêtres et moines, par des milliers de chevaliers, et par une foule de peuple, hommes et femmes, impossible à compter.

Le trône pontifical s'élevait au milieu d'une vaste place, trop étroite néanmoins pour contenir les flots pressés de cette multitude; le plus grand nombre avait été forcé de se répandre dans la plaine et sur les collines environnantes. A un signe d'Urbain II, Pierre se leva et redit avec des paroles enflammées ce que la plupart des assistants avaient déjà entendu de sa bouche. Le pape harangua après lui l'assemblée émue et frémissante, appelant toute la chrétienté aux armes pour venger la sainte cause de Jésus-Christ, ordonnant à toutes les querelles de cesser, à toutes les

haines de se taire, offrant à l'esprit d'aventure un vaste champ pour se déployer et à la valeur guerrière un prix digne d'elle dans la possession de l'ancien royaume d'Israël, promettant enfin, avec l'absolution pontificale, les récompenses éternelles à tous ceux qui trouveraient en pénitents la mort dans cette glorieuse entreprise. Un cri répété par des milliers de bouches s'échappe alors du sein de cette immense multitude : « *Dieu le veut! Dieu le veut! Dieu le veut!* » reprit le pontife, et, après leur avoir donné ce mot comme cri de guerre, il les exhorta à se revêtir tous du signe sacré de la croix, comme d'un témoignage solennel de l'engagement qu'ils venaient de prendre envers le Seigneur. A ces dernières paroles, l'assemblée entière se prosterna contre terre pour recevoir la bénédiction pontificale, et l'on vit clercs et laïques, seigneurs et vassaux quitter Clermont, avec des croix d'étoffe rouge attachées sur l'épaule ou à leurs chaperons. « De là, dit Guillaume de Tyr, le nom de croisade que porta la guerre sainte. » Le signal en était donné; ce qu'Urbain II venait de proclamer solennellement à Clermont, il le répéta dans d'autres villes, durant neuf mois qu'il séjourna encore en France, et une foule d'évêques, de prêtres et de religieux le redirent après lui dans toutes les chaires de la chrétienté. Aussi l'ébranlement fut-il général, et la croisade acquit tout aussitôt ce caractère d'universalité qui, au milieu de l'isolement de la société féodale, frappa les hommes de ce temps par sa nouveauté prodigieuse. La gloire de l'initiative n'en resta pas moins à la France dans ce commun effort de la catholicité, et

elle mérita, dès lors, d'entendre appeler les exploits des croisés en terre sainte les *Gestes de Dieu par les Français : Gesta Dei per Francos.*

Cependant, il est digne de remarque que, dans cette prise d'armes immense de l'Europe contre l'Asie, dans cette offensive formidable que le christianisme, toujours attaqué depuis plus de quatre siècles, prit pour la première fois contre l'islamisme, ce ne furent point les grands chefs de la féodalité qui menèrent à leur suite les masses populaires ; ce furent celles-ci, au contraire, qui donnèrent le branle et se portèrent en avant les premières. L'apôtre de la croisade, Pierre l'Ermite, était sorti de leur sein ; c'était sur elles que s'était exercé surtout l'irrésistible effet de son éloquence ; elles le voulurent pour général, et, entraîné par elles à son tour, il accepta la mission de les conduire. On vit donc, dès le printemps de 1096, le moine enthousiaste se mettre en marche vers l'Orient avec un ramas tumultueux de pauvres gens des bourgs et des villages, mal armés et sans discipline, embarrassés d'un troupeau de femmes et d'enfants mêlés dans leurs rangs, et qui, dans les naïves illusions de leur foi, comptaient pour se nourrir sur la manne que Dieu leur enverrait. Une autre bande, formée des mêmes éléments, s'était en même temps rassemblée sous le commandement d'un chevalier, dont le surnom atteste la pauvreté, Gautier sans Avoir, brave aventurier bourguignon qui, seul, apportait parmi cette multitude l'expérience et l'autorité d'un chef militaire. Tant qu'ils furent sur les terres de France et d'Allemagne, la charité des fidèles les aida de ses

dons; mais, arrivés en Hongrie et en Bulgarie, ils ne trouvèrent plus que la faim et des populations ennemies. Pierre avait perdu plus de quarante mille de ses compagnons, quand il atteignit la frontière de l'empire grec. L'empereur se hâta de transporter ces hôtes incommodes sur l'autre côté du Bosphore, et là, au bout de peu de jours, toute cette armée n'était plus, selon l'énergique expression d'Anne Comnène, « qu'une montagne énorme de cadavres entassés dans la plaine de Nicée. » L'avant-garde des croisés avait disparu sous le sabre des Turcs Seldjoucides et de leur redoutable chef le sultan de Roum, Kilidge-Arslan (1096).

Pendant ce temps, la véritable force militaire du moyen âge, la chevalerie, préparait sa marche avec plus d'ordre et de prévoyance. Ce n'étaient que seigneurs, les uns engageant, les autres vendant leurs fiefs, quelques-uns affranchissant à prix d'argent les villes de leurs domaines, pour se procurer de quoi suffire aux frais du *grand passage*. Enfin, vers les derniers jours de l'été (1096), tout fut prêt pour le départ, et l'armée féodale de l'Occident s'ébranla de trois points différents vers la Terre Sainte. Trois grands corps la composaient : le premier, rassemblé au nord de la Meuse et de l'Escaut, sur les terres de l'Empire, avait mis à sa tête l'illustre Godefroy de Bouillon, duc de basse Lorraine; ses deux frères, Baudouin et Eustache, comte de Boulogne, marchaient avec lui. Le second corps, formé de la chevalerie de France proprement dite, n'obéissait point à un seul chef. Hugues, comte de Vermandois, frère du roi Phi-

lippe, ne commandait qu'à ses vassaux, et à côté de sa bannière flottaient, en rang égal, celles des deux Robert, l'un duc de Normandie, l'autre comte de Flandres, puis celles du duc de Bretagne, Alain Fergant, d'Étienne, comte de Chartres et de Meaux, de Rotrou, comte du Perche, de Guillaume, comte de Forez, et d'une foule d'autres seigneurs de moindre importance. Raimond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, avec Adhémar de Monteil, évêque du Puy, légat du pape, conduisait, comme on disait alors, la troisième bataille, celle des Français d'outre Loire. Peu après, au premier bruit que firent en Italie les pas des croisés, le normand Bohémond, fils de Robert Guiscard, et son neveu Tancrède, l'un des preux les plus illustrés dans les guerres saintes, allèrent rivaliser de gloire avec ceux de leurs compatriotes qui étaient partis de la Neustrie. Le rendez-vous de toutes ces armées, parties par diverses routes, était sous les murs de Constantinople : elles y arrivèrent, selon la pittoresque expression d'Anne Comnène, « semblables à des torrents qui se réunissent pour former un grand fleuve. »

Les chefs croisés trouvèrent là une lutte difficile à soutenir contre les prétentions ambitieuses et les menées perfides de l'empereur grec, qui voulait faire tourner la croisade au profit de sa politique. Plusieurs fois ils eurent à faire sentir aux troupes efféminées du monarque byzantin le poids de leurs armes, et ce fut sous l'empire de la peur qu'il leur prêta des navires pour les transporter sur le rivage asiatique et leur promit des vivres qu'il ne devait pas leur fournir. Enfin, au printemps de l'année 1097, les tentes

chrétiennes se déployèrent dans la plaine de Nicée. Pour la première fois ces milliers d'hommes, si différents de patrie, de mœurs et de langage, rassemblés sous l'étendard commun de la croix, et formant comme une représentation vivante du grand corps de la chrétienté, se voyaient les uns les autres, dans leur magnifique et confuse unité, et apprenaient à se connaître. S'il faut en croire le rapport d'un témoin oculaire, ils n'étaient pas moins de six cent mille combattants. Ce fut avec cette masse formidable qu'ils entamèrent, le 15, le siége de Nicée, capitale du sultan de Roum, qui y avait laissé sa famille et ses trésors. Pierre l'Ermite enflamma leur valeur en leur montrant autour d'eux les ossements entassés de cette avant-garde indisciplinée, qu'il avait conduite imprudemment sous les coups de Kilidge-Arslan. Kilidge-Arslan, par deux attaques consécutives contre le camp ennemi, essaya vainement de délivrer Nicée; les croisés, maîtres de la ville, se portèrent à sa rencontre, et, dans une grande bataille livrée près de Gorgoni ou Dorylée, sur les confins de la Bithynie et de l'ancienne Phrygie, la cavalerie légère des Turks fut écrasée par les pesants escadrons de l'armée chrétienne. L'Asie Mineure était ouverte aux soldats de la croix, et ils la traversèrent sans rencontrer d'ennemis, mais aux prises avec la faim et la soif, plus redoutables pour eux que le fer musulman. Alexis Comnène ne leur assurait pas les vivres qu'il leur avait promis, et la maladie avait fait dans leurs rangs beaucoup de ravages, lorsqu'ils débouchèrent des montagnes de la Cilicie en Syrie,

et vinrent mettre le siége devant la grande cité d'Antioche.

Ce siége fut rempli pour les croisés de plus de souffrances et de périls que ne devait l'être celui-même de Jérusalem. Il ne dura pas moins de neuf mois (octobre 1097 à juin 1098), pendant lesquels le soleil ardent de la Syrie, se joignant aux horreurs de la faim, dévora par milliers les hommes et les chevaux. Les chefs découragés allaient abandonner l'entreprise, lorsque des intelligences habilement ménagées dans la place par Bohémond la lui livrèrent (8 juin 1098). Il en fut reconnu prince par ses compagnons d'armes, comme Baudouin, frère de Godefroy de Bouillon, venait, du droit de son épée, de se faire seigneur de l'importante ville d'Edesse, en Mésopotamie. Mais, trois jours après leur entrée dans Antioche, les chrétiens s'y virent assiégés à leur tour, par le sultan de Mossoul Kerbogha, lieutenant du grand sultan des Seldjoucides Barkiarok, à qui s'étaient joints Kilidge-Arslan, avec ses débris, les émirs turks d'Alep et de Damas, et un grand nombre d'autres chefs avec une armée de deux cent mille combattants. La famine, dès le début du siége, fut affreuse dans la ville; la désertion et la mort eurent bientôt réduit la puissante armée de la croisade à n'être plus qu'une faible image d'elle-même, et Kerbogha, sûr de la victoire, n'attendait que le moment d'achever par le glaive ce reste misérable «d'hommes exténués, de fantômes,» comme il les appelait dans son superbe langage. Un miracle, vrai ou supposé, vint soudainement rallumer dans les âmes défaillantes le

feu sacré de l'enthousiasme; un fer de lance trouvé dans la terre et offert à tous les regards, comme celui qui avait percé le côté de Jésus-Christ sur la croix, parut aux croisés un gage assuré de la protection divine et de la victoire. On les vit, divisés en douze légions, en mémoire des douze apôtres, sortir impétueusement de la ville, et affaiblis par les longues privations de la faim, trouver une force surnaturelle pour triompher d'un ennemi deux fois plus nombreux qu'eux (28 juin 1098). Le riche camp des Turks tomba en leur pouvoir, et ils jouirent pendant plusieurs mois dans les murs d'Antioche d'un repos qui finit par leur être fatal. Cinquante mille d'entre eux succombèrent en quelques semaines à une épidémie meurtrière.

Comme l'hiver approchait, l'armée chrétienne, ou plutôt ses débris se remirent en marche, et après avoir pendant six mois côtoyé la mer, seule voie par laquelle ils pussent recevoir des vivres, ils arrivèrent le soir du 7 juin 1099 sur les collines d'Emmaüs, en vue de la ville sainte. Lorsque au lever du soleil, elle se découvrit à leurs regards, le cri de *Jérusalem*, *Jérusalem*, répété à la fois par des milliers de bouches, retentit au loin sur le mont de Sion et sur celui des Oliviers. Puis, une sorte de pieux délire s'emparant de toutes les âmes, on les vit se jeter à genoux, se prosterner dans la poussière, et baiser avec respect cette terre consacrée par la vie et la mort du Dieu fait homme. Ils pleuraient, ils frappaient leur poitrine, et renouvelaient dans leur transport, leur serment d'affranchir la cité sainte du joug impie des Musulmans.

Jérusalem venait tout récemment d'être reconquise sur les Seldjoucides par le khalife Fatimite d'Égypte, et ce prince, moins farouche que les sultans turks, crut satisfaire au vœu des chrétiens en leur offrant d'aller par bandes séparées accomplir au tombeau du Sauveur leur pèlerinage. Mais le grand armement de la chrétienté avait un autre but, et quoique réduits à moins de quarante mille, les croisés ne tardèrent pas d'un moment à assaillir Jérusalem.

Les chefs avaient cru pouvoir se fier à l'enthousiasme qui remplissait les cœurs, pour en attendre un miracle : sans machines de guerre, ils livrèrent un assaut qui fut repoussé. Il fallut alors tout préparer avec la lente régularité d'un siége ordinaire, et toutes les souffrances, tous les périls du siége d'Antioche se renouvelèrent pour l'armée chrétienne. Les ardeurs du soleil, au cœur de l'été, sur le sol desséché de la Palestine, les horreurs de la faim et surtout celles de la soif, le défaut de bois pour construire des machines, enfin l'approche menaçante de la grande armée du khalife égyptien, tout contribuait à rendre le succès douteux dans cette suprême épreuve de la croisade. Mais les secours d'une flotte génoise mouillée à Joppé vinrent à propos pour éloigner la disette du camp chrétien; une forêt découverte à trente milles de la ville fournit le bois nécessaire à la construction des engins du siége, et de pieuses processions, faites dans chacun des saints lieux qui entourent Jérusalem, donnèrent au courage des soldats et des chefs un aliment surnaturel qui ne lui permit jamais de défaillir. Un grand assaut tenté le 14 juillet, trente-

sixième jour du siége, fut repoussé, comme l'avait été le premier; mais le lendemain les croisés le renouvelèrent, et après un combat acharné, lorsque, couverts de sueur et de poussière et succombant sous le poids de la fatigue, ils étaient près de se retirer encore une fois devant la résistance de l'ennemi, tout à coup, à la voix de Godefroy de Bouillon qui leur montrait sur le mont des Oliviers un chevalier aux armes lumineuses leur donnant le signal d'escalader la muraille, à la vue de ce chef intrépide qui s'y élançait un des premiers, tous se sentirent entraînés par une ardeur irrésistible, et sur plusieurs points à la fois les fidèles victorieux entrèrent dans Jérusalem. La bannière de Raymond de Saint-Gilles et celle de Tancrède furent arborées sur les murs peu après celle de Godefroy. La lutte se prolongea quelque temps encore dans l'enceinte de la ville prise, surtout autour de la citadelle, appelée tour de David, lutte terrible, sanglante et dans laquelle le vainqueur, sans pitié pour une race et une religion ennemies, n'épargna ni le sexe, ni l'âge, et entassa par milliers les victimes. « On chevauchait dans le sang jusqu'au genou, » dit le moine Robert, témoin et peintre de cette vaste scène de carnage. Puis, quand ils ne trouvèrent plus d'adversaires à combattre, les croisés semblèrent devenir soudainement d'autres hommes; on les vit lavant leurs mains ensanglantées, déchaussant leurs pieds et changeant leurs vêtements, aller se prosterner au sépulcre du Sauveur et aux autres lieux sanctifiés par sa passion, y répandre d'abondantes larmes, se frapper la poitrine et donner toutes

les marques de la piété la plus fervente et la plus tendre. « Jérusalem, dit Guillaume de Tyr, fut prise l'an de grâce 1099, le quinzièmejour de juillet, trois ans après que le peuple fidèle eût entrepris ce long et glorieux pèlerinage. »

Le khalife d'Égypte n'avait pu réunir assez tôt son armée pour empêcher la prise de la ville sainte; il fit un effort immense pour la reconquérir. Le vizir Afdal reçut l'ordre de déployer l'étendard du prophète, et des flots de combattants affluèrent de toutes les provinces soumises à l'islamisme pour grossir l'armée égyptienne. Les croisés sortirent de Jérusalem au nombre de vingt mille, et se portèrent au-devant de l'ennemi. Ils le rencontrèrent dans la plaine d'Ascalon. La bataille fut courte et le triomphe facile. Ce ramas indiscipliné de fantassins mal armés et de cavaliers du désert ne put tenir contre les armures de fer et la vaillance exercée de l'armée chrétienne. La victoire d'Ascalon mettait un terme aux travaux de la première croisade. Aussi les chrétiens rentrèrent-ils dans Jérusalem en un appareil triomphal, « au milieu de la suave et délectable harmonie des chants, qui, suivant un des chroniqueurs contemporains, retentissaient dans les vallées et les montagnes. » Godefroy de Bouillon alla suspendre aux colonnes de l'église du Saint-Sépulcre l'étendard et l'épée du vizir Afdal trouvés sur le champ de bataille, et la plupart des chefs de la guerre sainte ne songèrent plus qu'à reprendre le chemin de l'Europe.

Avant de se séparer cependant, ils s'étaient occupés de régulariser leur conquête, et selon le pieux

langage du temps, « de rétablir le royaume d'Israël. » Ici l'histoire nous donne le spectacle singulier de la royauté féodale, avec les institutions et les coutumes qui faisaient son cortége, transplantées là où avaient autrefois régné David et Salomon. Les deux Robert, l'un duc de Normandie, l'autre comte de Flandre, refusèrent le périlleux honneur de cette royauté que plusieurs de leurs compagnons d'armes voulaient leur déférer. Ce fut alors sur Godefroy de Bouillon que les suffrages des chefs croisés se fixèrent; mais humble autant que vaillant, le héros chrétien ne voulut pas « estre sacré et « corosné roy de Jérusalem, parce que il ne vult porter « corosne d'or là où le roy des roys Jésus-Christ, le « fils de Dieu, porta la corosne d'espines le jour de « sa passion. » Il se contenta du modeste titre d'*avoué* et de *défenseur* du Saint-Sépulcre. Ses successeurs ne devaient pas imiter sa pieuse humilité. Cependant, à l'exemple de l'Angleterre partagée entre les compagnons de Guillaume le Conquérant, la terre de Juda et d'Israël devint une terre féodale, dont le suzerain eut au-dessous de lui des comtes, des barons et des seigneurs de tout rang, possédant en fief les lieux consacrés par les souvenirs de l'histoire sainte. Il y eut des comtes de Bethléem et de Nazareth, des marquis de Joppé, de Tyr et de Ptolémaïs, et l'on vit Bohémond, prince d'Antioche, Baudouin, comte d'Edesse, Raymond de Saint-Gilles, seigneur de Laodicé, siéger aux premières *assises de Jérusalem* tenues par Godefroy de Bouillon peu de mois après la conquête (janvier 1100). Un des monuments les plus complets de la législation féodale sortit de cette assemblée. On

lit dans la préface des Assises qu'elles furent déposées en une grande huche, « et prinrent le nom de Lettres dou Sépulchre. » Cette même année 1100 vit la mort de Godefroy de Bouillon, dont les restes vénérés reçurent dans l'enceinte du Calvaire, non loin du tombeau du Sauveur, une digne sépulture.

Malgré le petit nombre des croisés revenus dans leur contrée natale, pour raconter les prouesses de la guerre sainte, le mouvement religieux qui avait transporté tant de milliers de pèlerins armés en Orient ne se ralentit pas dans l'Europe occidentale et particulièrement en France. En 1101, Guillaume IX, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, renonça aux molles habitudes de sa vie voluptueuse pour endosser la cuirasse, et conduire en Asie cent cinquante mille combattants. Cette expédition n'amena que des désastres. Cinq ans après, Bohémond, prince d'Antioche, vint en France épouser une des filles du roi Philippe, et mettant sa voix puissante, comme il avait mis son épée, au service du royaume déjà chancelant de Jérusalem, il recruta de ville en ville et de château en château une nouvelle armée qui le suivit en Syrie (1106). Longtemps encore nous verrons l'esprit des croisades se perpétuer ainsi dans la chevalerie française, malgré les revers trop ordinaires qui accompagnaient ces expéditions.

Le grand changement qu'opérèrent les croisades dans la société féodale ne peut être considéré comme accompli au lendemain de la première des guerres saintes. Toutefois, il est possible de signaler quelques résultats qui se produisent dès-lors, et il y a comme

un commencement de révolution que l'on voit poindre avec l'aurore du douzième siècle. En assistant à la naissance du régime féodal, nous avons reconnu comment c'avait été seulement dans la vie étroite du fief qu'avaient pu se reposer et se cantonner l'activité jusque là illimitée du barbare et sa liberté toute vagabonde. Mais en même temps s'est révélée à nos yeux l'insuffisance de cette vie à satisfaire le besoin de mouvement qui tourmente toujours la nature humaine, et de l'isolement nous avons vu naître l'ennui, de l'ennui un sentiment d'activité fiévreuse qui demandait à se répandre au dehors dans de plus libres espaces. De là l'esprit d'aventure, avec ses audacieux brigandages et ses nobles prouesses; de là la conquête de l'Italie méridionale, puis celle de l'Angleterre par les Normands, prises d'armes partielles comme les exploits des chevaliers bourguignons au delà des Pyrénées; de là aussi, sans ôter à l'enthousiasme religieux sa part, les croisades, entreprise de chevalerie véritablement européenne, où tous s'en allèrent quérir ensemble ce que jusqu'alors chacun avait cherché de son côté. Cette universalité, il faut bien le remarquer, est le plus saillant caractère des croisades. Aussi n'a-t-il pas échappé à l'œil même des contemporains. « Personne n'a jamais lu, dit la chronique du Mont-Cassin, ni ouï dire, ni vu nulle part, que tant de personnes et de princes se soient réunis si subitement, si unanimement, si constamment. »..... « Il est inouï dans l'histoire des siècles, dit un autre chroniqueur, que tant de nations différentes, tant de princes puissants, au même temps et

dans un même esprit, aient abandonné leurs biens, leurs enfants et leurs femmes. » Avec cet unanime et prodigieux mouvement, un nouvel ordre de choses devait nécessairement commencer. C'en était fait de l'isolement féodal; les hommes avaient étendu leur regard et promené leurs pas bien au delà de l'horizon borné, où naguère ils se sentaient comme emprisonnés. De vastes contrées s'étaient ouvertes à leurs armes, de plus vastes à leur imagination; les limites d'un modique fief n'étaient plus pour eux désormais le monde. En même temps, comme nous l'indiquions tout à l'heure, s'était manifesté à leurs yeux, dans sa réalité toute vivante, le grand fait de l'unité chrétienne : ces milliers de bannières françaises, allemandes, anglaises, italiennes, etc., se déployant au vent toutes ensemble avec le signe commun de la croix, avaient été pour les grossières intelligences de ce temps, une révélation aussi neuve que magnifique de la catholicité. De la même manière, chaque pays avait appris son unité nationale; la France, en particulier, qui plus qu'une autre contrée avait été remuée par l'esprit de la croisade, et qui plus qu'une autre aussi se trouvait réduite en morceaux par la féodalité, prit conscience de son unité et de sa grandeur.

Nul doute donc qu'après la première croisade l'Europe se soit déjà trouvée autre qu'auparavant, enlevée, du moins en partie, aux intérêts obscurs et mesquins de la vie féodale, riche d'idées nouvelles et avancée d'un pas vers la civilisation. Les croisés, en effet, dans leur lointain pèlerinage, avaient fait autre

chose que de prier et de combattre : ils avaient vu, vu de bien éclatantes et merveilleuses nouveautés, aliment offert à leurs imaginations. La société grecque s'était montrée à leurs regards dégradée jusqu'à l'abjection, énervée jusqu'à l'impuissance, vieille enfin jusqu'à la décrépitude; mais un reste de splendeur extérieure voilait les approches de la mort, et Byzance, avec les débris de ses arts et de son industrie, était encore la cité de Constantin. Quel spectacle à côté de celui qu'offraient alors les pauvres bourgades de l'Occident! D'une autre part, la civilisation arabe, quoique à demi effacée par la brutalité des Turks, brillait encore de quelque éclat, d'un éclat du moins bien supérieur aux pâles rayons de lumière, qui, depuis Charlemagne, avaient recommencé à luire sur la société européenne. Devant un spectacle si extraordinaire, si vaste, si varié, les croisés qui étonnaient les Orientaux, Musulmans aussi bien que Grecs, de leur grossière simplicité, durent éprouver eux-mêmes un autre genre d'étonnement. Si leur convoitise s'enflamma, par contre-coup aussi leurs connaissances s'accrurent, leurs idées s'étendirent, et ces idées, rapportées en Europe, y agrandirent le domaine de l'intelligence. L'Orient fut alors révélé à l'Occident, comme quatre siècles plus tard le nouveau monde à l'ancien; les effets en furent à peu près les mêmes.

Ce serait devancer, plus qu'il n'est permis de le faire, la marche du temps, que de rapporter à la première croisade les résultats amenés par les guerres saintes dans le cours du douzième siècle, l'œuvre de la *centralisation* commençant en France, les petits fiefs

s'absorbant dans les grands, la guerre se faisant moins par bandes et beaucoup plus par armées, les populeuses communes remplaçant les chétives associations d'artisans qui formaient les villes d'alors, la royauté, enfin, dont la prérogative féodale expirait à la limite de ses domaines, s'élevant à de plus hautes destinées et se plaçant désormais à la tête du baronnage qu'elle entraîne souverainement sous sa bannière. Tout cela viendra bientôt, mais n'est pas venu encore, et pourtant il est vrai de dire que dès lors même, la vie nationale s'est agrandie sous toutes les faces, et avec elle la scène de l'histoire. Les contemporains le sentent bien eux-mêmes, et il n'y a guère de narrateur qui, en prenant la plume pour raconter la conquête de Jérusalem, n'ait la conscience de dire des choses dignes de l'éternel souvenir de la postérité. Tous enflent leur voix; tous éprouvent le besoin de circonstancier les événements, au lieu de se borner, suivant l'exemple de leurs devanciers, à de sèches et stériles indications. Pour un chroniqueur que nous rencontrions auparavant, nous en comptons vingt à cette époque, tous inspirés de l'enthousiasme religieux, tous animés d'une haine furieuse contre les Musulmans, et il est surprenant de voir à quel point ce sentiment, dans sa naïve et violente exaltation, communique la vie à leurs récits. Les passions homériques de la première croisade respirent dans les pages de Robert le Moine, de Raimond d'Agiles, de Raoul de Caen, de Foulcher de Chartres, etc., avec un souffle bien autrement énergique que dans l'éblouissante épopée du Tasse.

Il faut quitter ce théâtre d'héroïsme pour retourner aux événements d'un médiocre intérêt qui terminent le règne de Philippe Ier. L'absence de tant de milliers d'hommes de guerre, partis pour l'Orient, laissa la France en repos pendant quelques années, mais les querelles féodales trouvèrent bientôt l'occasion de se rallumer. Le roi d'Angleterre Guillaume le Roux, après avoir cruellement foulé ses peuples, venait de mourir en 1100. Son frère aîné Robert, à qui il avait enlevé le duché de Normandie, revint de la Terre sainte pour en reprendre possession (1101), et dans un accès d'ambition, que soutint mal l'insouciance désordonnée de son caractère, il réclama la couronne d'Angleterre, comme son légitime héritage. Le troisième fils du conquérant Henri, surnommé Beau-Clerc, à cause de son savoir et de son habileté à discourir, avait été déjà depuis plus d'un an proclamé roi, lorsque Robert conçut le dessein de lui disputer le trône. Non-seulement le malencontreux prétendant échoua dans cette entreprise, mais son mauvais gouvernement qui laissait la Normandie en proie à d'affreux désordres, fournit bientôt à son frère le prétexte d'intervenir dans les affaires du duché. Il est curieux de lire la lettre dans laquelle Henri, mêlant le ton du docteur à celui de l'homme d'État, exhorte dédaigneusement le négligent et débauché Robert à lui abandonner l'exercice laborieux du pouvoir, pour ne s'en réserver que les commodes jouissances. Robert repoussa cette offre insolente; mais, dans la guerre civile qui s'alluma par suite en Normandie, sa vaillance aventureuse ne put prévaloir contre l'esprit de con-

duite de son frère. Vaincu et pris à la bataille de Tinchebray (1106), il fut enfermé au château de Cardiff, où il mourut après vingt-sept ans de captivité.

Ces événements de la Normandie étaient alors les plus considérables de la France féodale ; c'étaient les seuls qui eussent quelque retentissement à côté du grand bruit de la guerre sainte. Cependant, à cette même époque, commençait à s'opérer dans le domaine royal un changement sans éclat, mais non sans importance. Le mouvement de la croisade n'avait point réveillé Philippe de son honteux assoupissement ; tout ce qu'il avait su faire pour la royauté, avait été d'acquérir la vicomté de Bourges d'Eudes Herpin, qui cherchait de l'argent pour le grand passage (1109). Mais le déclin de sa santé altérée par ses débauches, lui conseilla bientôt une mesure plus profitable à sa couronne; il y associa son fils aîné Louis, et en se déchargeant sur lui des fonctions royales, donna une apparente satisfaction à l'Église qui les lui avait interdites. Or il se trouva que Louis, au lieu de livrer, comme son père, ses jeunes années à la fainéantise, s'était plu dans la rude éducation des chevaliers, et qu'il était devenu selon l'expression de son historien Suger, « jouteur très-vaillant et remarquable à manier l'épée. » Ce fut pour lui un juste sujet d'indignation de voir, à la porte de chacune des villes royales, d'insolents vassaux braver le pouvoir auquel il était associé, et se permettre impunément les plus odieux brigandages. Entouré des compagnons de ses exercices guerriers, il entreprit de les châtier, et la plaine de Saint-Denys fut le premier théâtre de ses

modestes exploits. « Le gentil Damoisel de France, » ainsi que l'appellent les Grandes Chroniques, gagna dans ces escarmouches le surnom d'*Éveillé* et de *Batailleur*, qu'on aimait à lui donner par opposition à la lâche somnolence de son père. Il contraignit le sire de Montmorency, assiégé dans son château, à se soumettre à la justice royale; le sire de Mouchy le Châtel vit de même ses terres ravagées et son manoir livré aux flammes, à l'exception de la grosse tour où il s'était réfugié, et si Louis fut moins heureux contre Mathieu, comte de Beaumont le Roger, il n'en dicta pas moins la paix à ce puissant feudataire. Bientôt la sphère de son activité s'agrandit; le protecteur de l'abbaye de Saint-Denys devint celui des églises de Reims et d'Orléans contre les seigneurs de Rouey et de Troussel, et il se fit un devoir d'employer les lances de ses sept cents cavaliers à assurer aux marchands, qui cheminaient dans le domaine royal, un passage sans péril. C'est ainsi que « li noble prince, qui trop estoit vertuex et de cuer et de cors, en se défendant au fer et à la lance et courant sus vertueusement à l'ennemi par un peu de bonne gent que il avoit, » préludait à ce qu'il fit plus tard, lorsque ayant succédé à son père, il eut l'honneur de mettre à cheval la royauté capétienne et de lui marquer sa place à la tête de l'ordre féodal. Ses prouesses ne firent que lui attirer la haine de l'odieuse Bertrade, qui, en lui versant un breuvage empoisonné, se flatta d'ouvrir le chemin du trône à l'un des fruits de son union adultère (1102). Mais Louis fut sauvé de la mort par la science d'un médecin arabe; son visage conserva seu-

lement une pâleur maladive, perpétuel témoignage du crime de sa marâtre. Il venait d'ajouter à ses exploits la prise de Gournay, aux bords de la Marne, et la réduction du château de Saint-Sévère, dans la vicomté de Bourges (1107), lorsqu'il fut appelé à recueillir l'héritage paternel. Philippe, quoique réconcilié en 1104 avec l'Église, sentait sa conscience trop chargée d'iniquités pour n'être pas troublé par les approches de la mort. Il convoqua auprès de son lit « ses amis et les grands de sa cour » et, se déclarant devant eux indigne de reposer dans la sépulture des rois, près des restes glorieux de saint Denys, il leur annonça sa volonté de mourir en pénitent, sous l'habit monastique, et d'être enseveli dans l'abbaye de Fleury-sur-Loire, sous la protection spéciale de saint Benoît, « le pieux père des moines, » à qui il recommandait le salut de son âme. Il expira à Melun, le 29 juillet 1108, dans la cinquante-cinquième année de son âge et la quarante-huitième de son règne.

CHAPITRE XV.

RÈGNE DE LOUIS LE GROS (1108-1137). — RÉVOLUTION COMMUNALE. RÉFORME DES MONASTÈRES. SAINT BERNARD ET ABÉLARD.

Le règne de Louis VI, sans être marqué par des événements très-considérables, a une réelle et sérieuse importance dans notre histoire. C'est avec ce prince que recommence l'action de la royauté, presque entièrement annulée depuis plus de deux siècles. Son titre de gloire n'est pas celui que lui a prêté jusqu'à nos jours le pompeux et faux langage de l'historiographie officielle, l'affranchissement des communes; les communes, on le verra, ne durent leur liberté qu'à elles-mêmes. Le vrai mérite de Louis le Gros, ce qui honore également son intelligence et son caractère, c'est d'avoir su être homme de guerre et homme de paix tout ensemble; c'est d'avoir constamment mis au service du droit sa vaillance et son activité chevaleresques, égales à celles des plus entreprenants et des plus braves. Défenseur du clergé contre les violences et les déprédations seigneuriales, couvrant de sa protection le trafic des marchands sur les routes et les travaux des laboureurs dans les campagnes, sentinelle armée et vigilante de l'ordre public dans l'intérieur de son

domaine, et au dehors arbitre ou même auxiliaire appelé par l'opprimé contre l'oppresseur, il éleva l'ascendant moral de la royauté bien au-dessus de sa puissance matérielle, et, chef de la féodalité, commença à lui faire sentir une force autre que la sienne et supérieure à la sienne. Non-seulement, en effet, Louis le Gros fut roi parce qu'il était fils de roi, comme fils de comte était comte, en vertu du principe de l'hérédité féodale; mais, du moment qu'au lieu d'être pour les clercs et pour tout le peuple des bourgs et des villages ce qu'avaient été ses prédécesseurs, un souvenir, une image, une ombre, il devint à leurs yeux un être réel, un roi en chair et en os, le nom de *rex* retrouva aussitôt en sa personne le sens mystérieux et sacré qu'il n'avait jamais perdu dans la langue de l'Église; il fut l'oint du Seigneur, le dépositaire d'un pouvoir dont le droit était supérieur à celui de tous les autres pouvoirs, à qui devaient aboutir toutes les doléances, dont la médiation devait être invoquée dans toutes les querelles. Une autorité protectrice et médiatrice, telle nous apparaît la royauté capétienne à cette véritable époque de sa naissance, et c'est Louis le Gros qui la revêt de ce caractère.

Dès le lendemain de son sacre, Louis VI eut à combattre une ligue des barons de l'Ile-de-France, auxquels Bertrade avait soufflé l'esprit de haine et de vengeance dont elle était animée contre lui. Elle espérait ouvrir le chemin du trône à son fils adultérin Philippe, comte de Mantes. Louis cita son frère, comme vassal rebelle, devant les pairs du duché de France, et, sur son refus de comparaître, il lui enleva la tour de Montlhéry, la

plus forte de ses places. Ce coup de vigueur ne termina point la guerre, où reparurent les seigneurs de Rochefort et de Montmorency, ennemis déjà connus du roi sous le règne de son père : ce ne furent pendant quatre années que siéges, escarmouches et embuscades, dans lesquels il y eut pour Louis une alternative de succès et de revers, mais dont l'issue fut néanmoins profitable à la royauté. Dans chacune de ces expéditions, Louis le Gros, soit qu'il combattît pour ses propres droits, soit qu'il défendît ceux d'autrui, resta fidèle à son caractère de justicier, et il fit précéder ses exécutions militaires des arrêts de sa cour. C'est ainsi qu'il ne dépouilla de son manoir le fameux Hugues du Puiset qu'après l'avoir fait condamner aux termes de la loi féodale. Le *parlement* qui prononça cette sentence avait été réuni à Melun, et le roi, au rapport de Suger, « avait vu » grand nombre d'archevêques, d'évêques, de clercs et de moines se jeter, malgré lui, à ses pieds, « le suppliant de châtier ce brigand rapace, qui dévorait leurs terres, comme un loup ravissant. » Aux doléances du clergé se joignaient les cris de détresse des pauvres gens des campagnes, qui mal armés, mal disciplinés et incapables de se défendre seuls contre les épées et les lances de la chevalerie, prêtèrent au roi dans cette guerre la force de leur nombre en échange de la protection qu'ils reçurent de lui. On remarqua, dans l'assaut livré à la forteresse maudite du Puiset, l'intrépidité d'un prêtre, qui menait ses paroissiens au combat, et qui le premier s'élança sur les palissades pour les arracher et en ouvrir l'entrée à la petite armée royale.

Ainsi voyons-nous commencer cette alliance de la royauté et du peuple contre les seigneurs, qui doit être pendant plusieurs siècles un des traits dominants de notre histoire.

Il était impossible que ces hostilités se perpétuassent dans l'enceinte du domaine royal, sans que le feu se répandît alentour, et que Louis eût à combattre d'autres ennemis. Thibaud, comte de Chartres, avec son oncle, Hugues, comte de Champagne, et un autre voisin bien plus redoutable qu'eux, le roi d'Angleterre, qui venait de soumettre les barons normands, formèrent contre le roi une coalition enveloppant toute l'Ile-de-France. Le roi qui « en mi en estoit enclos, » comme disent les Grandes Chroniques, vit même se joindre à ses ennemis Foulques V, comte d'Anjou, qui lui était resté jusque là fidèle. Le seul de ses grands vassaux chez qui il trouva une constante féauté fut le comte de Flandres, Robert le Hiérosolymitain, un des héros de la croisade, qui mourut en combattant à ses côtés (1111). Pendant qu'il est allé en Flandre investir de l'héritage paternel Baudouin *à la Hache*, fils de ce loyal allié (1112), les barons confédérés de l'Ile-de-France ont relevé les remparts démolis du Puiset, et c'est autour de cette forteresse que se rallument toutes les fureurs de la guerre féodale. L'opiniâtre courage de Louis le Gros finit par prévaloir dans cette lutte, et pour la seconde fois maître du Puiset, il le ruina de fond en comble, « le laissant comme un lieu voué à la malédiction divine » (1113). Ce ne fut point par les armes que se vida alors sa querelle avec le roi d'Angleterre; la paix fut conclue

entre eux au château de Gisors, domaine contesté entre les deux couronnes, dont Louis accorda l'investiture au fils aîné de Henri Ier. Il confirma également au monarque anglais la suzeraineté du comté du Maine et du duché de Bretagne (1114). C'était concéder ce qu'il n'était pas en son pouvoir de refuser.

L'histoire des villes qui s'affranchissent et s'érigent en communes commence ici à se mêler de trop près au cours des événements, pour que le moment ne soit pas venu d'arrêter nos regards sur cette importante révolution.

On se rappelle le peu que nous avons eu l'occasion de dire de l'état des villes sous le régime féodal, et la distinction profonde que nous avons signalée dans la condition relative de celles du nord et de celles du midi de la France. Le besoin de s'affranchir qui tourmente les populations urbaines éclate à peu près au même temps en deçà et au delà de la Loire; mais l'œuvre est bien moins coûteuse pour les anciens municipes romains de l'Aquitaine et des comtés de Toulouse et de Provence que pour les bourgades de la Neustrie. Au midi de la Loire, où n'ont jamais entièrement péri les formes extérieures du gouvernement municipal, l'esprit trouve assez peu de peine à rentrer dans le corps; les institutions, frappées de désuétude plutôt que de mort, reviennent graduellement à la vie par suite du progrès du commerce et de l'industrie, et sous l'influence voisine des cités italiennes. De proche en proche on voit, dans le cours du douzième siècle, la plupart de nos villes méridionales retournées à la pratique de cette liberté muni-

cipale, qui, dans l'enceinte de leurs murs, leur assure le droit de se gouverner par elles-mêmes. Elles empruntent à l'Italie le nom des magistrats qu'elles se sont donnés : Marseille et Avignon, Toulouse et Narbonne, ont leurs *consuls*, comme Milan et Gênes; dans les villes des bords du Rhône, la noblesse siége pêle-mêle avec la bourgeoisie dans les rangs consulaires; en Aquitaine, où se fait sentir de plus près l'action féodale du Nord, la séparation entre les gentilshommes et les bourgeois subsiste tout entière; c'est généralement par voie de transaction entre les villes et leurs seigneurs que les consulats se sont établis. La révolution, car c'en fut une là comme dans le Nord, a été toute pacifique.

Il n'en est pas ainsi dans la France septentrionale.

Nous avons esquissé plus haut, en termes bien affaiblis, l'état misérable des bourgs sous le régime féodal. Plus de traces d'existence municipale, sinon dans un très-petit nombre de villes, comme Paris et Reims, à qui sont restés quelques débris de leurs vieilles institutions, sauvés du débordement de la barbarie qui a tout englouti. A ces rares exceptions près, tout est devenu fief, c'est-à-dire propriété d'un seigneur ecclésiastique ou laïque, et quelquefois propriété de plusieurs ensemble. Les vexations et les misères de cette sujétion sont incalculables; le pécule que le petit marchand ou l'artisan ont amassé à la sueur de leur front doit incessamment passer, sous une forme ou l'autre, dans l'escarcelle de leur sire; heureux quand deux ou trois n'exercent pas concurremment le droit de les dépouiller et de les tyran-

niser! On trouvera chez plusieurs de nos historiens, chez M. Augustin Thierry en particulier, la longue et éloquente énumération de toutes les souffrances de la population esclave des villes sous la main de fer de la féodalité. Cependant telle est la vertu de l'association, qu'elle instruisit ces serfs, sous le poids de leurs chaînes, à faire quelques pas vers la liberté. Rassemblés dans l'enceinte des mêmes murs, et serrés les uns contre les autres, ils se sentirent moins faibles; avec le peu d'aisance que leur avait procuré leur commerce ou le travail de leurs mains, ils en vinrent à être mieux éclairés sur leurs intérêts et à trouver plus pesantes les misères de la servitude; tout naturellement ils furent conduits à chercher les moyens de s'en affranchir. Le droit de résistance à main armée, qu'ils voyaient chaque jour exercé par leurs seigneurs, était pour eux une leçon que de proche en proche ils s'enhardirent à pratiquer. Le onzième siècle vit le Mans (1070) et Cambrai (1076) s'affranchir momentanément l'une et l'autre par une insurrection victorieuse. Ce furent les premières *communautés* ou *communes;* ce nom suffit à indiquer le but que poursuivaient en *commun* ceux qui donnèrent le signal de cette grande révolution. Ils voulaient, soit à prix d'argent, soit à main armée, obtenir de leurs seigneurs une *charte*, un engagement écrit, qui leur assurât le droit de se gouverner eux-mêmes, en élisant des magistrats chargés de veiller à la sûreté des personnes et des propriétés, et investis dans l'enceinte de la ville d'une juridiction indépendante.

Le branle était donné, et le cri de *Commune! com-*

mune! retentit alors dans tout le nord de la France. Il ne faut pas voir dans ce mouvement simultané un accord des villes entre elles, une vaste conspiration formée par la population urbaine contre les seigneurs. Rien de pareil : tout fut spontané, individuel, local; chaque ville travaille pour son compte, et prend conseil de sa situation particulière pour le mode de son affranchissement. La Picardie est le premier théâtre de la révolution; en 1098 la ville épiscopale de Noyon, d'accord avec son seigneur ecclésiastique, s'érige en commune. Son exemple agite Beauvais; les bourgeois s'y unissent les uns aux autres par le serment de *commune*, et s'étant levés en armes, ils obtiennent de leur évêque une charte pareille à celle de Noyon. La veuve de Hugues, comte de Vermandois, menacée de voir Saint-Quentin s'insurger, comme Beauvais venait de le faire, évite le mal en octroyant, au nom de son fils Raoul, les franchises accordées aux deux villes voisines. Vient ensuite Laon qui, en 1108, se soulève à son tour, contre les violences inouïes dont l'évêque et les nobles accablent la bourgeoisie. Cet évêque était un soldat plus qu'un prêtre, qui, à la bataille de Tinchebray, avait fait prisonnier de sa main Robert Courte-Heuse, et pour qui Henri d'Angleterre avait obtenu le siége épiscopal de Laon, comme récompense de sa prouesse guerrière. Rien n'égalait son brutal orgueil et sa dureté. Il retira aux bourgeois le droit de *commune*, que ses délégués avaient été obligés d'accorder en son absence, et périt victime d'une sanglante émeute dans laquelle le peuple reconquit sa charte déchirée. A Amiens, l'établissement de la commune

est d'abord tout pacifique; les bourgeois s'accordent avec l'évêque, et l'autorité royale sanctionne leur accord; mais les sires de Coucy, Enguerrand de Boves et Thomas de Marle, son fils, suzerains d'une portion de la ville, lui contestent ses franchises, et elle n'en reste en possession qu'après une lutte violente contre ces deux seigneurs, contre le dernier surtout, brigand indomptable et l'un des plus farouches ennemis de la royauté (1113, 1114).

Nous nous arrêtons dans cette énumération, qui nous entraînerait trop loin si nous voulions la rendre complète. Ce serait d'ailleurs dans le fond, sinon dans la forme, partout le même spectacle : ici transaction à l'amiable, là victoire populaire; en d'autres endroits défaite ou du moins ajournement de la victoire à un temps plus éloigné et plus heureux. Ce qui importe à constater, c'est que cet effort des villes pour s'affranchir, quel qu'en ait été le succès, fut général dans le nord de la France pendant la première moitié du douzième siècle; c'est qu'alors se firent pour la nation française ses premiers pas dans cette carrière de la liberté qui devait être pour elle si longue et si laborieuse à parcourir. On comprend sans peine que ce nom de *commune*, qui exerçait une sorte de puissance magique sur l'imagination des multitudes, n'eût pas le même sens auprès des seigneurs, soit laïques, soit ecclésiastiques, et qu'il n'en soit question que comme d'une chose *abominable*, *impie*, chez plus d'un chroniqueur associé à leurs intérêts et à leurs passions. Quant à la royauté, on ne saurait lui attribuer un rôle uniforme et constant dans le mouvement si varié

de cette révolution. Louis le Gros se montra généralement peu favorable à la formation des communes dans le domaine royal; s'il y fit bénir par la bourgeoisie son autorité paternelle, ce fut en substituant des taxes fixes et régulières à l'arbitraire violent et désordonné qui régnait dans les villes seigneuriales. Hors de son domaine, tantôt il seconda, tantôt il combattit l'établissement communal, parfois au gré de son intérêt, parfois selon ses notions royales de droit et de justice. On s'étonnera peu, du reste, que ces prétentions si modestes de nos aïeux à la libre gestion de leurs affaires municipales n'aient pas toujours trouvé faveur auprès de la royauté, si l'on songe à la soif de vengeance et aux emportements farouches que ces esclaves de la veille portaient trop souvent dans leurs premiers combats pour échapper à la servitude. C'est le sort ordinaire de la liberté, de porter la peine des maux que fait la licence.

Tandis que de ville en ville, cette révolution s'accomplissait avec moins de bruit et d'éclat que de réelle importance, la querelle, un moment assoupie, des rois de France et d'Angleterre venait de se réveiller. Suger assigne pour cause à la rupture des deux princes leur situation réciproque: l'un armé contre son vassal des droits de la suzeraineté, l'autre supportant impatiemment d'être inférieur en dignité, lorsqu'il était supérieur en puissance, et ne perdant aucune occasion d'agiter la France de ses intrigues. Thibaud, comte de Chartres et de Meaux, neveu de Henri, avait arrêté déloyalement sur ses terres Guillaume, comte de Nevers, vassal fidèle de Louis le Gros. Louis, toujours

défenseur du droit contre la violence, somma le monarque anglais et Thibaud de remettre le prisonnier en liberté, et ce fut sur leur refus d'obtempérer à la sommation que la guerre se ralluma. En même temps qu'il s'armait ainsi pour le comte de Nevers, le roi de France prit en main une autre cause non moins juste et bien plus importante. Guillaume Cliton, fils de Robert Courte-Heuse, sorti de l'enfance, protestait contre l'odieuse captivité de son père et réclamait de son oncle la Normandie, dont il était le légitime héritier. Louis le Gros reconnut les droits de ce jeune prince, les fit également reconnaître par plusieurs barons du duché, et entra en campagne contre son redoutable ennemi. Deux de ses plus puissants vassaux marchèrent avec lui, le comte de Flandre, Baudouin *à la Hache*, chevalier aussi vaillant que justicier inexorable, et Foulque Ier, comte d'Anjou, rallié à la cause royale par la concession héréditaire de la charge de sénéchal de France. Avec leur aide et celle de dix-huit des principaux seigneurs normands, le roi obtint de rapides succès; les villes d'Évreux, d'Alençon et des Andelys, ainsi qu'un grand nombre de châteaux forts, tombèrent successivement entre ses mains, et la Normandie, livrée de toutes parts au pillage et à l'incendie, semblait à la veille d'échapper à la domination du monarque anglais. Le trouble était dans les conseils de ce prince; entouré de trahisons, il n'osait plus se fier qu'à ses troupes anglo-saxonnes, et voyait Baudouin, avec ses bandes pillardes de Flamands, arrivé aux portes de Rouen. Mais la fortune lui vint en aide par un soudain retour; Baudouin, blessé à mort,

laissa son armée sans chef et son comté livré aux troubles d'une succession disputée (1119), et bientôt, au prix d'un mariage conclu entre sa fille et l'héritier de la couronne d'Angleterre, le comte d'Anjou transféra au roi Henri son allégeance. Louis le Gros, quoique affaibli, n'en continua pas moins résolûment la guerre, et il eut la satisfaction inopinée de se rencontrer face à face avec son rival. Ce fut dans la plaine de Brenneville, à trois lieues des Andelys, le 20 août 1119, que se livra la première de ces batailles rangées qui devaient se succéder en si grand nombre, dans le cours du moyen âge, entre la chevalerie de France et celle l'Angleterre. Il est assez remarquable que les choses s'y soient passées comme elles se passèrent plus tard en de plus mémorables rencontres. Le premier choc de la petite armée de Louis le Gros fut terrible, et Henri reçut à la tête un coup qui faillit être mortel. Mais cette charge avait été aussi désordonnée qu'impétueuse; les Anglais serrèrent leurs rangs, firent reculer les escadrons français et les dispersèrent. Ordéric Vital raconte que « dans ce combat des deux rois, où près de neuf cents chevaliers avaient été engagés, trois seulement furent tués, parce qu'ils étaient de toutes parts revêtus de fer; » mais cent quarante des meilleurs de l'armée française, Bouchard de Montmorency et le comte de Chaumont, entre autres, restèrent prisonniers. C'était pour Louis le Gros une perte énorme. Amaury de Montfort, un de ses premiers vassaux de l'Ile-de-France, l'aida par un sage conseil à réparer ce revers. Le roi somma les évêques de son domaine de lui en-

voyer les milices des villes et villages de leurs diocèses, et ces bandes peu disciplinées de bourgeois et de paysans marchant sous la bannière de leurs curés, vengèrent l'honneur de la chevalerie en faisant subir à la Normandie d'affreux ravages. Il ne fallait rien moins que l'assistance dévouée de ces populations aguerries pour mettre quelque équilibre entre la puissance de Louis et celle de son redoutable vassal : en mainte circonstance, il témoigna se fier à elles autant qu'à ses barons avec leurs chevaux et leurs fortes armures.

Le pape Calixte II tenait alors à Reims un concile, auquel l'empereur Henri V avait promis de se rendre pour mettre un terme à la longue querelle des investitures. Louis le Gros, toujours prêt, même les armes à la main, à invoquer les arrêts de la justice, recourut à celle du concile et du pape, et comparut à Reims devant l'auguste tribunal de la catholicité, pour y plaider sa cause contre le roi d'Angleterre. C'était en appeler, avec tout l'éclat possible alors, à l'opinion publique. L'historien normand Ordéric Vital nous montre le roi, « avec sa taille élevée, quoique épaisse, et son visage pâle, » allant prendre place à côté du pontife, et frappant l'assemblée par l'éloquence de ses paroles. Il dénonça d'abord les attentats de Henri d'Angleterre contre son frère Robert. « Robert était mon homme, dit-il, et en même temps son frère et son seigneur. Il lui a fait mille injustices...., et, jusqu'à ce jour, il le tient dans une dure captivité. Le fils de ce duc, ce Guillaume, que vous voyez ici avec moi, il l'a chassé de sa patrie et dépouillé de son

héritage. » Passant ensuite à l'arrestation du comte de Nevers : « Thibaud, comte de Blois, continue-t-il, est aussi mon homme; mais, par les suggestions de ce Henri, qui est son oncle, il s'est levé méchamment contre moi.... Le comte Guillaume de Nevers est un homme honnête et loyal : comme il revenait après avoir assiégé avec moi le château d'un brigand excommunié, qui en avait fait un repaire de voleurs, ce comte Thibaud l'a enlevé, et jusqu'à cette heure il le retient en prison. Les évêques détestaient à bon droit Thomas de Marle, ce brigand qui ravageait la contrée; c'est pourquoi ils m'avaient chargé de châtier cet ennemi commun des voyageurs et des faibles; les loyaux barons de France s'étaient à cet effet réunis à moi.... et le comte de Nevers revenait de cette expédition, il voyageait avec mon congé, lorsqu'il a été arrêté par Thibaud, et retenu jusqu'à ce jour, quoique beaucoup de seigneurs aient réclamé de ma part sa liberté, et que les évêques aient placé la terre de Thibaud sous l'anathème. » Louis le Gros, le roi justicier, l'avoué de l'Église, le champion du droit et le protecteur des faibles, avec le caractère si remarquable dont il a revêtu la royauté, nous semble respirer tout entier dans ce discours; il se peint là lui-même mieux que ne le sauraient faire tous les jugements de l'histoire. Calixte se détermina à intervenir comme médiateur, vit Henri Beau-Clerc à Gisors, et, moyennant le sacrifice fait par Louis des droits de Guillaume Cliton, rétablit la paix entre les deux monarques (nov. 1119). Le retour de Henri en Angleterre fut marqué par une catastrophe qui a laissé

dans les annales de ces temps un long et lugubre souvenir. La *Blanche-Nef*, navire qui portait les deux fils du roi et sa fille, avec une foule de jeunes hommes et de jeunes femmes de la noblesse de Normandie et d'Angleterre, donna la nuit contre un rocher, au sortir du port de Barfleur, et s'abîma au milieu des flots. De près de trois cents passagers, un seul échappa pour aller porter au roi cette sinistre nouvelle.

Ce que n'avait pu faire le concile de Reims s'acheva, trois ans après, à Worms; la querelle des investitures fut terminée par un concordat, qui laissait à l'empereur l'investiture laïque par le sceptre, et réservait à l'autorité pontificale l'investiture spirituelle par l'anneau et la crosse (1122). Il est singulier que l'heure même où finissait ainsi ce grand débat, ait été celle où Louis le Gros réclama, avec un emportement qui n'était pas dans son caractère, contre la liberté dont les moines de Saint-Denys avaient usé d'élire leur abbé sans l'intervention royale. Le bon roi fit jeter en prison les promoteurs de cette élection, pourtant très-canonique, et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que l'élu, qu'il repoussait si violemment, était son conseiller et son ami futur, l'abbé Suger, dont le nom est resté si justement honoré dans notre histoire. Cependant la colère de Louis s'apaisa, les prisonniers furent relâchés, et Suger, revenu de Rome, où il se trouvait lors de sa nomination, prit tranquillement possession de sa dignité, pour le bien et l'honneur de son maître (1123).

Un événement survint alors qui montra avec une éclatante évidence à quel point le roi, naguère si peu

respecté et si peu craint, de l'Ile-de-France avait étendu sa souveraine prérogative. Henri Beau-Clerc, redevenu maître paisible de la Normandie, n'avait pas tardé à y remettre le trouble par son gouvernement dur et avare, et le parti de Guillaume Cliton relevait la tête. La plupart des barons normands voulaient pour suzerain ce jeune prince, à double titre héritier légitime du duché, et craignaient de passer sous le joug altier de *l'empérière* Mathilde, seul enfant qui restât au roi d'Angleterre. Louis le Gros ne s'était pas encore mêlé aux mouvements qui agitaient la Normandie; mais Henri Beau-Clerc le sachant toujours favorable aux intérêts de Guillaume Cliton, résolut de lui jeter sur les bras une lourde affaire qui l'empêchât de prêter ses secours à ce jeune prince. Il excita contre le roi de France les rancunes de l'empereur son gendre, qui ne pouvait pardonner à Louis d'avoir ouvert sa ville de Reims au concile, dans lequel avait été prononcé contre lui l'anathème, et Henri V annonça sa résolution de venir, à la tête d'une puissante armée, détruire la ville qui avait été le théâtre de son injure. A cette nouvelle, Louis publia son ban de guerre dans toute l'étendue du royaume, et, afin d'attirer sur ses armes la protection de saint Denys, patron de la France, il alla prendre sur l'autel du bienheureux martyr la bannière ou *oriflamme* du comté de Vexin, pour lequel il était le vassal de l'abbaye. Sous cette bannière, qui devait être dans les âges suivants le drapeau de la monarchie française, vint se ranger alors « toute la baronnie de France, émue de grand desdain et de grand despit, » et aussi nom-

breuse, selon l'expression de Suger, qu'une nuée de sauterelles. La suzeraineté royale, qui jusque-là n'avait guère été qu'un nom, acquérait ainsi une formidable réalité; pour repousser l'invasion teutonique, le duc de Bourgogne et le comte de Flandres, le comte de Champagne et le duc d'Aquitaine, le comte d'Anjou et le duc de Bretagne avaient aussi bien répondu à l'appel du roi que ses vassaux du duché de France, et dans les huit *batailles* ou corps de cette grande armée féodale, les gens des communes étaient venus prendre leur place aussi bien que la chevalerie. Rien de plus touchant que les paroles de Louis à ses gens de l'Orléanais, du Parisis et des terres de l'abbaye de Saint-Denys, qui formaient un de ces corps : « C'est avec ceux-ci, dit-il, que je combattrai hardiment et sûrement; outre la protection du saint, mon seigneur, je trouve là les hommes de ma contrée, qui m'aiment chèrement, qui me défendront vivant ou ne m'abandonneront pas mort. » Louis le Gros n'eut pas à faire l'épreuve de la vaillance et du dévouement de cette masse nationale : le bruit du puissant armement de la France vint aux oreilles de l'empereur, qui, au même moment, apprit que sa ville de Worms venait de se révolter, et il renonça à son projet d'invasion (1125). Le roi n'en rendit pas de moindres actions de grâces à Dieu et au saint qui l'avait protégé, et il reporta lui-même sur ses épaules, du maître autel à sa place accoutumée, la châsse contenant les reliques des bienheureux martyrs Denys, Rustique et Éleuthère.

Deux ans après (1127), le même spectacle se renou-

vela, et peut-être avec plus d'éclat encore. Le comte d'Auvergne ayant enfreint la promesse faite entre les mains du roi de cesser ses violences contre l'évêque de Clermont, Louis, pour le châtier, somme de se rendre à la *chevauchée* tous les barons du nord et de l'occident de la France. Il ne s'agissait pas cette fois de repousser un ennemi étranger; c'était contre un des leurs que les chefs de la féodalité étaient appelés aux armes, et tous n'en répondirent pas moins à la sommation royale. La chevalerie normande du roi d'Angleterre ne fit pas plus défaut que les autres. Cependant le puissant duc d'Aquitaine, Guillaume IX, a pris ombrage de ce déploiement extraordinaire des forces françaises, et il se porte en avant pour défendre son vassal. Mais lorsqu'il a vu « si grand l'ost de France, » il ne sait plus que s'engager à faire justice du comte d'Auvergne, et dit au roi : « Nous attendrons votre plaisir. » Ce n'était pas là le langage que les orgueilleux vassaux d'outre-Loire avaient tenu aux premiers rois capétiens.

Henri Beau-Clerc, cependant, sans postérité mâle et sans espérance d'en avoir, était tout entier à la pensée de faire reconnaître sa fille, l'impératrice Mathilde, pour son héritière. Un des grands obstacles qui contrariaient ce dessein avait été écarté par la mort de l'empereur Henri V (1125) : la domination germanique, également repoussée par le vœu de la Normandie et celui de l'Angleterre, n'était plus désormais à craindre. Ce ne fut pas néanmoins sans peine que le monarque anglais obtint des seigneurs normands d'enfreindre, en admettant la succession

féminine, l'usage qui régissait généralement la transmission des fiefs. Louis le Gros n'adhéra pas à l'acte consenti par les barons de Henri Beau-Clerc, et au même temps (25 décembre 1126) où celui-ci réclamait de son parlement rassemblé à Londres le serment de fidélité pour sa fille, le roi de France tenait de son côté sa cour plénière de Noël, et présentait aux seigneurs de son royaume, comme légitime héritier du duché de Normandie, le jeune Guillaume Cliton, à qui il venait de faire épouser la sœur d'Adélaïde de Savoie, sa femme. « C'était, dit Orderie Vital, un adolescent illustre, beau, brave et entreprenant, mais depuis son enfance poursuivi par l'infortune. » Les termes dans lesquels Louis le Gros le recommanda à l'intérêt du baronnage rassemblé furent si vifs et si pressants, que tous s'engagèrent à lui prêter leur secours. Nul ne s'y porta avec plus d'ardeur que Charles le Bon, comte de Flandres, prince qui jouissait parmi ses peuples d'un grand renom de piété et de justice. Bretons, Angevins, Manceaux, seigneurs de l'Ile-de-France et Normands, même des plus considérables, embrassèrent également la cause du jeune déshérité. Mais, au moment où Guillaume Cliton venait d'assaillir la frontière normande, survint une catastrophe inattendue qui rompit le fil des événements. Charles le Bon, qui, dans son zèle rigoureux pour la justice et son charitable empressement à soulager les pauvres, avait mécontenté à Bruges la puissante famille des Van der Straten, fut égorgé par plusieurs d'entre eux au pied de l'autel où il entendait la messe (2 mars 1127). Il ne laissait point d'enfants.

Louis le Gros, toujours le casque en tête et la lance au poing pour faire triompher le droit et punir le crime, quitte aussitôt la guerre entamée contre la Normandie, se jette sur la Flandre, avec Guillaume Cliton, et commence par le faire reconnaître comme successeur de Charles le Bon, des droits de son aïeule Mathilde de Flandre, épouse de Guillaume le Conquérant. Puis, il le mène à Bruges et l'associe aux effroyables représailles qu'il exerce contre les Van der Straten. C'était semer la haine et la vengeance contre le nouveau comte, dans une contrée aussi turbulente, c'était prêter des armes aux compétiteurs qui s'élevaient contre lui. Le plus redoutable, Thierry d'Alsace, vit une partie des cités flamandes s'insurger en sa faveur, et, en lui disputant la ville d'Alost, Guillaume Cliton reçut une blessure qui mit fin à son aventureuse destinée (28 juillet 1128). Henri Beau-Clerc n'eut plus de crainte pour les droits de sa fille, et Louis le Gros fut obligé de donner à Thierry d'Alsace l'investiture du comté de Flandre.

Louis avait à peine atteint l'âge de cinquante ans, et le poids de son extrême embonpoint commençait à l'accabler, comme l'eût pu faire celui des années. Il n'en était pas moins assidu aux devoirs de la royauté, et on le voyait encore, soit dans l'abbaye de Saint-Denys, la baguette à la main, au milieu de ses prévôts, repoussant l'empressement tumultueux de la foule, afin de protéger la marche du clergé qui se rendait processionnellement à la consécration d'une nouvelle chapelle; soit en campagne, payant de sa personne pour châtier quelque brigandage, ou con-

traindre au service de son fief un vassal rebelle. Il eut à faire une terrible exécution contre le plus affreux des tyrans féodaux de l'Ile-de-France, ce Thomas de Marle que nous avons vu mêlé aux combats livrés par les communes de Laon et d'Amiens pour s'affranchir. Devenu chef de la maison hautaine et dure des Coucy, Thomas, au mépris des défenses royales, ne cessait de rançonner les marchands, les voyageurs et les églises avec une avarice et une férocité impitoyables. Louis le Gros, assisté de son cousin Raoul de Vermandois, alla le chercher dans son fort château de Coucy (1130), reçut à ce siége une blessure, mais eut le bonheur de voir le redoutable baron tomber, dans une sortie, prisonnier et blessé mortellement, entre ses mains. Suger raconte avec horreur la mort de « cet homme perdu de crimes » que ni ses chaînes, ni ses blessures, ni prières, ni menaces, ni enfin l'approche de sa dernière heure, ne purent déterminer à remettre en liberté les marchands qu'il avait jetés au fond de ses cachots pour en arracher une rançon, ou en faire les jouets de sa barbarie. L'année suivante (1131), Louis fut obligé de déployer sa bannière contre Thibaud de Chartres, devenu comte de Champagne, et animé contre la maison de France de tout le mauvais vouloir de son oncle, le roi d'Angleterre. On voit enfin le vaillant monarque se porter, en 1133, sur la Loire, pour y prendre et y brûler la forteresse du sire de Saint-Brisson, un de ces petits tyrans qui infestaient les routes de leurs brigandages. Cette expédition fut la dernière de Louis le Gros : il se sentit si fatigué et si malade au retour, qu'il crut sa mort

prochaine; déjà il avait demandé, comme son père, à revêtir l'habit des moines de Saint-Benoît; déjà il avait commencé à répandre sur les églises de pieuses largesses en réclamant des prières pour son âme; mais il se rétablit, et les inquiétudes conçues pour sa vie ne firent que lui procurer les plus touchants témoignages de l'affection de ses sujets. Comme, affaibli par la maladie et le visage empreint d'une pâleur mortelle, il s'en retournait lentement de Melun à Paris, « grandz torbes de gens contre li venoient des viles et des chastiaux et des charrues, et ploroient tendrement por l'amor que ils avoient en li, por la paix que il lor avoit tosjours gardée et tenue. » Ce simple langage des Grandes Chroniques se fait assez comprendre.

Louis le Gros n'avait pas attendu d'être menacé d'aussi près par la mort pour régler sa succession. Dès l'année 1129 il avait, suivant l'exemple de ses prédécesseurs, associé à la couronne son fils aîné, Philippe, âgé de quatorze ans, jeune prince qui lui donnait les plus heureuses espérances. Philippe périt deux ans après victime d'un fatal accident, et le roi en conçut une douleur qui alla jusqu'au désespoir (1131). « Nous alors, raconte Suger, qui étions admis à son intime familiarité, et qui, à cause de la grosseur et de la faiblesse de son corps, craignions qu'il ne nous fût enlevé soudainement, nous lui conseillâmes de faire ceindre la couronne royale à son fils Louis, lequel était un très-bel enfant, afin qu'étant oint de l'huile sainte, il fût roi avec lui et pût repousser les attaques de ses ennemis. » Le conseil de Suger

fut suivi, et Louis le Jeune (il a gardé ce surnom dans l'histoire) fut revêtu de la dignité royale, au milieu d'un concile tenu à Reims par le pape Innocent II (25 novembre 1131).

La mort du roi d'Angleterre vint rendre Louis le Gros, non à l'activité physique qui lui était désormais impossible, mais aux sollicitudes laborieuses de la royauté. Henri Beau-Clerc avait donné pour second mari à sa fille Mathilde Geoffroy Plantagenet, fils de Foulques V, comte d'Anjou, jeune et hardi chevalier chez qui respiraient toutes les passions violentes et les instincts despotiques de sa race. Les barons normands d'Angleterre avaient vu avec un extrême déplaisir cette union, contractée sans leur avis que le roi leur avait promis de prendre, et tout ce qu'ils savaient du caractère de Geoffroy et de celui de l'altière impératrice son épouse les disposait peu à leur prêter une fidèle allégeance. Aussi grand nombre d'entre eux, dès que Henri Ier eut expiré, tournèrent-ils leurs regards vers les deux neveux du feu roi par sa sœur Adèle, Thibaud et Étienne de Chartres, l'un comte de Champagne, l'autre comte de Boulogne. Étienne, qui du chef-lieu de sa seigneurie voyait les côtes d'Angleterre, gagna son frère de vitesse, et pendant que la Normandie se partageait entre Thibaud et l'*empérière*, il se fit proclamer roi par la plupart des évêques et des barons et par la bourgeoisie de Londres. C'était un coup de fortune pour le roi de France que cet affaiblissement de la puissance anglaise, au moment où elle devenait pour lui le plus menaçante : sans se mêler à l'inévitable querelle d'Étienne et de

Mathilde, il se contenta de recommander au pape Innocent II les droits du premier, et laissa du reste un libre cours à leur rivalité, qui ensanglanta la Normandie. Geoffroy Plantagenet, ayant envahi le duché avec ses Angevins, y commit de si affreux ravages que, « sans conquérir le pays, dit Orderie Vital, il y mérita une haine éternelle. » La Normandie, où l'anarchie venait d'être ainsi déchaînée, resta mal soumise à Étienne, qui cependant y débarqua l'année suivante (1136), et vint en faire hommage à Louis le Gros.

Guillaume X, duc d'Aquitaine, qui avait aidé Geoffroy Plantagenet dans sa dévastation barbare de la Normandie, fut à peine de retour dans ses États qu'il se sentit troublé par le remords des profanations et des sanglantes horreurs qui avaient marqué cette expédition. Il résolut d'aller chercher son pardon dans le pieux pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, très-accrédité dès lors au nord comme au midi des Pyrénées. Guillaume n'était âgé que de trente-huit ans, mais, comme s'il eût pressenti sa fin prochaine, il régla sa succession avant de partir, et confia la garde d'Éléonore, sa fille et son héritière, au roi, légitime tuteur de la jeune princesse d'après le droit féodal. A peine arrivé au but de son voyage, la mort le frappa dans le sanctuaire même qu'il était venu visiter (9 avril 1137). Louis le Gros, qui s'affaissait sous le poids de la maladie, n'en conservait pas moins le sens droit et ferme qui, pendant tout son règne, avait dirigé sa politique; il comprit qu'il fallait se hâter d'assurer à sa maison l'agrandissement inattendu qui s'offrait à elle, et il fit partir sans retard son fils Louis le Jeune

pour Bordeaux, afin d'épouser Éléonore. Cinq cents chevaliers lui furent donnés pour cortége, ayant à leur tête le cousin du roi Raoul, comte de Vermandois, et le comte de Champagne, Thibaud, qui, réconcilié avec Louis, s'honorait, comme comte palatin, d'être un des chefs de cette ambassade. L'illustre abbé de Saint-Denys, qui en faisait partie, en a laissé le récit. Un des dimanches du mois de juillet, Louis le Jeune épousa en grande pompe « la noble demoiselle Éléonore » et lui mit la couronne sur la tête. Les deux époux se mirent aussitôt en route pour Paris, mais arrivés à Poitiers, ils y apprirent la mort de Louis le Gros. Le bon roi avait expiré le 1er août 1137, dans la cinquante-huitième année de son âge, après en avoir régné vingt-neuf. Le domaine dont il laissait son fils en possession s'étendait, presque sans interruption, des bords de l'Oise à ceux de l'Adour. Il avait bien travaillé pour la royauté.

En donnant, comme nous venons de le faire, notre principale attention à ces premiers développements de l'autorité monarchique, nous avons laissé de côté des faits d'un autre ordre, qui cependant ont leur importance. Nous n'avons point prononcé un des noms les plus grands du moyen âge, celui de saint Bernard; nous n'avons point parlé de la plus considérable peut-être de ses œuvres, la réforme des monastères. Il faut nous y arrêter un instant.

Depuis le septième siècle où l'institut de Saint-Benoît s'était répandu en Occident, le désordre des mœurs barbares n'avait cessé de pénétrer dans les solitudes monastiques et d'en altérer la discipline. Nous avons

vu, sous Charlemagne et Louis le Débonnaire, saint Benoît d'Aniane consacrer tous ses efforts à introduire la réforme dans les monastères envahis par les scandale du siècle. Lorsque vinrent les invasions normandes, les moines, jetés par milliers hors de leurs saintes demeures pillées et brûlées, désapprirent leur règle, et de plus en plus la salutaire influence de leurs exemples et de leurs paroles manqua à la société chrétienne, tombée aux mains de la barbarie. Ce fut cependant alors, aux plus mauvais jours de l'enfantement du régime féodal, que commença en France, avec saint Odon, la féconde réforme de Cluny. Pendant les quinze ans (927 à 942) que ce grand saint exerça à Cluny la dignité abbatiale, non-seulement ce monastère, peuple d'une famille de religieux chaque jour plus nombreuse, vit renaître en son sein la primitive austérité de la règle bénédictine, mais la réforme qu'il y avait opérée fut propagée par lui dans plusieurs autres maisons de l'ordre en France et en Italie. L'esprit de saint Odon continue d'animer Cluny sous ses pieux successeurs, Mayeul et Odilon, comme lui canonisés par l'Église, et comme lui restaurateurs infatigables de la règle de Saint-Benoît dans une foule de monastères. C'est à Cluny et sous la discipline de saint Odilon que se forme Hildebrand aux grands combats qu'il doit livrer pour la liberté de l'Église et la dignité du sacerdoce. La glorieuse fécondité de cette maison, mère de tant d'autres, atteint son plus haut degré sous saint Hugues, qui la gouverne durant soixante ans; mais après lui, en 1109, Cluny s'arrête dans le cours de ses saintes conquêtes, et il ne lui restera plus tout

à l'heure, dans les années qui suivront la mort de Pierre le Vénérable (1156), que le triste renom de son opulence. L'âme de saint Benoît a passé dans le désert de Cîteaux avec saint Robert et saint Étienne; lorsque la séve commence à se retirer du tronc appauvri, Cîteaux est le rameau détaché de Cluny sur lequel vont refleurir toutes les vertus monastiques.

Au même temps où naissait cette colonie religieuse venait aussi de naître saint Bernard. Ce fut en 1113, la troisième année de l'administration de l'abbé Étienne, que le fils du sire de Fontaines, avec ses trente compagnons, vint frapper à la porte de Cîteaux. Il n'est personne qui ne sache l'histoire des jeunes années de ce saint, né moine au sein d'une famille de gentilshommes, et doué d'une puissance d'attraction si extraordinaire qu'il fit moines avec lui ses cinq frères et son père même. Les mères, dit-on, lui cachaient leurs enfants de peur que la fascination de son regard ne les attirât dans le cloître. Deux ans s'étaient écoulés à peine, et Cîteaux donnait naissance à une maison qui devait la devancer dans les voies de la perfection monastique. Bernard reçut en 1115 de Hugues, comte de Troyes, la donation de la *vallée d'Absinthe*, au diocèse de Langres, repaire de voleurs, qui fut bientôt l'illustre vallée de Clairvaux. Il ne fallut rien moins que l'énergie surnaturelle qui soutenait le corps frêle et débile du nouvel abbé pour endurer toutes les souffrances dont fut accompagné son établissement dans cette affreuse solitude. Il échauffa ses religieux du feu de son zèle, et, pour emprunter les simples et belles paroles de Fleury, « on vit à Clairvaux des hommes

qui, après avoir été riches et honorés dans le monde, se glorifiaient dans la pauvreté de Jésus-Christ, souffrant la fatigue du travail, la faim, la soif, les persécutions et les affronts.... En cette vallée, pleine d'hommes dont chacun était occupé au travail qui lui était prescrit, on trouvait au milieu du jour le silence du milieu de la nuit.... Les moines ne laissaient pas d'être solitaires dans leur multitude, parce que l'unité d'esprit et la loi du silence conservaient à chacun la solitude du cœur. » Cluny, déjà atteint du relâchement, protesta contre des austérités devenues, prétendait-on, impossibles « à la nature humaine affaiblie depuis le temps de saint Benoît. » Bernard répondit à ces reproches, non pas seulement en publiant une vigoureuse apologie de sa conduite, mais en propageant la sainte rigueur de sa réforme dans un nombre tous les jours croissant de monastères. Il n'y en eut pas moins de soixante-douze réformés par son action immédiate en France et au dehors, et l'abbé Fleury en élève le nombre jusqu'à cent soixante, en y comprenant les fondations faites par les abbayes dépendantes de Clairvaux. Mais le moment était arrivé pour Bernard où, selon ses propres expressions, « son silence allait être interrompu, où il allait être traîné de son cloître dans les villes, » où l'humble moine allait, malgré lui, devenir l'arbitre et l'oracle de la chrétienté. Depuis l'année 1128, où il fut appelé au concile de Troyes, jusqu'à celle de sa mort en 1153, saint Bernard ne retrouva qu'à de rares et courts intervalles le calme de sa cellule : pendant vingt-cinq ans, il n'y a point d'exagération à dire qu'il porta plus que

les papes eux-mêmes le poids des affaires de l'Église. Ce fut lui qui au concile d'Étampes (1132) fut appelé par la voix unanime des pères à la désignation du pape que devait reconnaître l'Église de France, et qui se prononça pour Innocent II. Ce fut lui qui, au milieu du schisme alors déchaîné, tint avec une constance invincible pour ce pontife contre l'antipape Anaclet II, et qui par ses lettres, ses paroles, ses actives démarches, finit par amener successivement le roi d'Angleterre, l'empereur Lothaire, l'Italie et Rome elle-même aux pieds du pape légitime.

Cependant une renommée, rivale de la sienne, quoique moins éclatante et surtout bien moins pure, remplissait alors la chrétienté. Pierre Abélard, né au manoir de Palais, près de Nantes, comme Bernard d'une famille noble, s'était montré, dès les premiers jours du douzième siècle, dans la carrière de l'intelligence et du savoir, en véritable chevalier errant, cherchant les plus périlleuses aventures. Lui-même se sert de cette comparaison dans le récit qu'il fait de ses prouesses de dialectique et de théologie. On l'avait vu s'asseoir à Paris sur les bancs de l'école de Guillaume de Champeaux, mais c'avait été pour défier son maître, et se donner la satisfaction orgueilleuse de le réduire au silence par la subtilité de son argumentation. De son école de la montagne Sainte-Geneviève, où sa parole facile et hardie enivrait la jeunesse (1113), il se rend à Laon pour s'initier à la science des sciences, celle qui dominait alors tout l'enseignement, la théologie. Là encore il se fait un jeu d'embarrasser le docteur dont il écoute les leçons,

et de le provoquer par le rationalisme audacieux qu'il oppose aux saintes traditions de la foi (1115). Mais cette fois le docteur était évêque, et pour ne pas encourir la solidarité des erreurs d'Abélard, Anselme le chassa de son école et de son diocèse. C'est alors que revenu à Paris, théâtre de ses premiers triomphes, et installé dans la chaire du cloître Notre-Dame, Abélard répand au loin l'éclat de sa renommée; des milliers d'élèves se pressent à la porte de son école, avides d'entendre l'éloquent novateur qui, confondant la théologie et la dialectique en un même enseignement, humanise les vérités divines, et par une commode interprétation des mystères soulage du joug importun de la foi les intelligences. Le bruit de ses leçons a bientôt franchi la mer et les Alpes, et l'on sait que ce fut auprès d'Abélard que le malheureux Arnaldo de Brescia vint boire à la coupe enivrante du libre penser et de l'hérésie. On sait aussi comment, par un lâche abus de confiance qui lui a valu la plus triste immortalité, Abélard séduisit Héloïse, et comment après leur mariage, séparés l'un de l'autre par un obstacle insurmontable, ils ont laissé à la postérité, l'un la confidence de son vaniteux et sensuel égoïsme, l'autre le souvenir de la passion la plus dévouée et la plus touchante dans son égarement (1116). Banni de la scène brillante où il a étalé les trophées de son éloquence, et caché à Saint-Denys sous l'habit monastique, Abélard reprend bientôt la parole dans un obscur village de la Brie, à Maisoncelles, et il voit accourir autour de lui tout un peuple d'élèves plus que jamais empressés de l'entendre (1120). Mais son traité *de la Trinité* qu'il a pu-

blié vient d'être dénoncé au concile de Soissons, et le téméraire docteur est condamné à jeter au feu de sa propre main le livre où sont consignées ses erreurs (1120). Nous ne pouvons le suivre ni dans son retour à l'abbaye de Saint-Denys, d'où une controverse hasardeuse le fait bientôt sortir; ni dans sa retraite du Paraclet, au diocèse de Troyes, où ses élèves l'ont découvert et ont construit des cabanes sans nombre autour de la sienne; ni enfin dans l'abbaye de Saint-Gildas en Bretagne, où il croyait trouver un sûr asile pour ses doctrines toujours suspectes, et d'où le chassèrent les noirs complots formés contre ses jours par des moines scandaleux et pervers (1129). Revêtu du caractère sacré de la prêtrise, il eût pu achever sa vie sans trouble au Paraclet, dirigeant Héloïse et les religieuses qu'elle gouvernait comme abbesse, s'il n'eût cédé à la tentation de reparaître dans son ancienne école de Paris, et d'y donner un éclat plus redoutable à ses erreurs, déjà trop popularisées par ses livres (1136). Cette fois saint Bernard fut le vengeur de l'orthodoxie catholique suscité contre lui par la voix de l'Église de France. C'était l'enthousiasme, dans sa plus sublime exaltation, qui allait être aux prises avec l'esprit critique, soumettant tout à la discussion et au doute, et armé de toutes pièces pour les combats de la parole.

Bernard, avant de répondre à l'appel qui lui était fait, vit secrètement Abélard, et par ses pressantes sollicitations obtint de lui la promesse d'effacer de ses livres les erreurs qui lui seraient signalées (1139); mais l'orgueil humain se révolta bientôt dans l'âme

du belliqueux docteur contre cet acte de soumission, et sachant qu'un concile allait se tenir à Sens, il voulut le faire juge de ses doctrines débattues dans un tournoi d'éloquence entre lui et l'abbé de Clairvaux. Saint Bernard se refusa d'abord au périlleux honneur de soutenir la cause de la vérité contre un tel adversaire : il comparait Abélard « à Goliath marchant au combat précédé d'Arnaldo de Brescia, son écuyer; lui-même, il n'était qu'un enfant, trop faible pour lutter contre un guerrier qui maniait les armes depuis son adolescence; il ne jugeait pas d'ailleurs que les grands principes de la foi dussent être soumis aux petits raisonnements humains. » Ce ne fut qu'avec une vive répugnance et après beaucoup de larmes qu'au jour marqué il se rendit au sein du concile. Ce qui étonna tout le monde fut de voir, l'assemblée une fois réunie (juin 1140), Abélard décliner le débat qu'il avait provoqué et en appeler au saint-siége. L'abbé de Clairvaux résuma alors dans une lettre adressée au pape Innocent II les principales erreurs contenues dans les livres d'Abélard, suppliant le pontife de les condamner. La sentence ne se fit pas longtemps attendre. Flétri à Rome du nom d'hérétique, qui lui faisait horreur, Abélard était en route pour y plaider sa cause devant le tribunal apostolique, lorsqu'il apprit à Cluny, où il s'était arrêté, que l'appel n'était plus possible contre la sentence pontificale solennellement confirmée. Cédant alors aux sages conseils de l'abbé de Cluny, Pierre le Vénérable, il accepta son arrêt et, par l'entremise de l'abbé de Cîteaux, se réconcilia avec saint Bernard. En même temps, il renonça au tumulte des

écoles et aux dangereux triomphes de l'éloquence pour achever dans le calme de la retraite sa vie troublée par une si longue suite d'orages. Innocent II lui permit de demeurer à Cluny, et ce fut là, sous le gouvernement de la main amie de Pierre le Vénérable, que le vieil athlète de la controverse, usé par tant de combats livrés trop souvent contre la vérité au profit de son orgueil, mourut en paix, au milieu des témoignages unanimes d'admiration et de respect de la communauté, qu'il avait édifiée par deux années d'une vie saintement pénitente (1142).

CHAPITRE XVI.

RÈGNE DE LOUIS VII (1137-1180).

Louis VII était âgé de dix-sept ans lorsqu'il succéda à son père. Il avait hérité de lui la simplicité et la douceur du caractère, les habitudes d'une vie chaste et la bravoure chevaleresque. Mais il n'avait ni le sens droit et ferme, ni la bienfaisante énergie de Louis le Gros; sa bonté était celle d'une âme sans ressort, sa dévotion celle d'un esprit sans lumières, et on le vit plus d'une fois mêler les emportements violents de la faiblesse aux scrupules les plus étroits de la superstition. Si la royauté fit quelques progrès sous son règne, l'honneur ne lui en doit pas être rapporté; l'impulsion donnée par Louis le Gros avait été assez forte pour durer après lui et prévaloir même sur les fautes de son fils; il lui légua en outre un fidèle et habile conseiller qui, pendant quatorze ans, aida puissamment au développement naturel par lequel la suzeraineté royale se fortifiait alors et grandissait comme d'elle-même.

Suger ouvre dans nos annales la série des ministres fournis à nos rois par l'Église pour travailler à la construction du grand édifice de la monarchie. Il

était fils d'un pauvre artisan de Saint-Omer, en Artois. Recueilli et élevé par la charité des moines de Saint-Denys, il fut donné pour compagnon d'études au *Damoisel de France*, envoyé par son père Philippe dans la célèbre abbaye, pour y apprendre le peu de lettres qui entraient alors dans l'éducation des princes. Louis le Gros n'oublia jamais celui dont il avait apprécié l'intelligence et le dévouement au temps de son adolescence, et malgré la colère avec laquelle il vit en 1123 la mitre abbatiale de Saint-Denys placée par d'autres mains que les siennes sur la tête de Suger, il ne tarda pas à faire de lui son ami et le plus intime de ses conseillers. Nous l'avons vu figurer, dans cette situation, durant les dernières années de Louis le Gros. Suger, avec un esprit actif, très-pratique et très-intelligent des affaires du siècle, fit prospérer sous son administration le temporel des moines de Saint-Denys, et on le vit, pendant un temps, comme la plupart des grands abbés du royaume, étaler sans scrupule tout le faste de l'opulence. Mais le jour vint où saint Bernard, avec ce libre langage qu'il parlait aux plus hautes puissances, lui rappela la rigueur trop oubliée des obligations monastiques. Suger, repentant, baissa la tête sous la correction méritée de l'abbé de Clairvaux; il se convertit et acheva sa vie dans la pratique d'une humilité et d'une pauvreté exemplaires. C'est du fond d'une cellule large de dix pieds et longue de quinze, où il couchait sur un lit de paille, qu'il gouverna pendant dix ans sa riche abbaye et le royaume de France.

Le mariage de Louis VII avec Éléonore d'Aquitaine

avait presque triplé l'étendue du domaine royal; le roi n'était plus seulement le premier des seigneurs de France en vertu de son titre, il l'était aussi en vertu de sa puissance. Au lendemain de son avénement, sa suzeraineté se trouva tout aussi effective au midi qu'au nord de la Loire. La ville d'Orléans avait cru pouvoir profiter du nouveau règne pour *jurer la commune* et s'affranchir de la juridiction des officiers royaux. Louis, en revenant d'Aquitaine (1137), « apaisa, disent les Grandes Chroniques, l'orgueil et la forsenncrie d'aucuns musards de la cité, qui, pour raison de la *commune*, faisoient semblant de soi rebeller et dresser contre la couronne. » La répression fut aussi violente que prompte : les chefs de la rébellion furent punis « de male mort; » mais Louis, de son plein pouvoir, accorda ensuite aux Orléanais quelques garanties contre l'arbitraire de son prévôt qui les gouvernait. C'était la politique de son père, celle de Suger. Il agit avec la même promptitude et la même décision contre un des barons de l'Ile-de-France, le sire Gaucher de Monjay, d'une branche cadette de la maison de Montmorency, qui avait cru pouvoir impunément recommencer le brigandage féodal. On ne se jouait plus avec le voisinage de la royauté (1138). Elle montra bientôt jusqu'où son bras s'étendait, lorsque Louis VII, de son propre droit, et non de celui de sa femme, intervint au pays d'Aunis dans la querelle des seigneurs de Mauléon et de Rochefort, et peu après trancha souverainement le litige élevé entre l'évêque et le comte d'Angoulême (1138 à 1141). Là encore on respectait et on invoquait en lui le pouvoir

médiateur de la royauté, tel qu'on l'avait vu aux mains de son père.

Bientôt il se crut assez fort pour visiter, avec les prétentions d'un conquérant, la France méridionale. Du chef de la reine Éléonore, il se porta comme héritier des droits naguère réclamés par Guillaume IX, duc d'Aquitaine, sur le comté de Toulouse, et il entreprit de les faire valoir les armes à la main. Il publia donc son ban de guerre pour la fête de saint Jean-Baptiste de l'année 1141. Mais cette fois un petit nombre seulement des grands vassaux répondirent à l'appel de leur suzerain; ils craignaient sans doute de l'aider à devenir trop puissant. Louis n'en marcha pas moins sur Toulouse, et mit le siége devant cette grande ville. Il avait trop peu de forces pour la réduire, et ne tarda pas à en laisser la tranquille possession à Alphonse Jourdain, fils de l'illustre croisé Raymond de Saint-Gilles. C'était le vieux Thibaud, comte de Champagne et de Chartres, qui avait donné au baronnage l'exemple de refuser au roi son service dans cette expédition. Il avait, en outre, embrassé la cause pontificale dans un violent démêlé qui s'était élevé entre Louis VII et Innocent II, et qui faillit renouveler la grande querelle des investitures. Il fut étrange de voir le pieux Louis VII placé pendant trois ans, comme l'avait été son aïeul Philippe Ier, sous le poids de l'anathème; l'assistance de saint Bernard et de l'abbé de Cluny, Pierre le Vénérable, l'aidèrent à s'en relever. Mais la colère du roi n'en éclata qu'avec plus de violence contre Thibaud; il se jeta sur la Beauce et sur la Champagne, et y fit d'horribles ra-

vages (1142-1143). Ce fut alors que la ville de Vitry, emportée d'assaut et livrée aux horreurs de l'incendie, prit le nom de *Brûlé*, qu'elle a gardé dans les siècles suivants; Louis VII entendit les cris et les gémissements de treize cents victimes qui s'étaient entassées dans l'église principale et qui y expirèrent au milieu des flammes; il vit l'affreux spectacle de tous ces cadavres ensevelis sous des monceaux fumants de ruines, et ce souvenir troubla longtemps sa conscience. On croit que pour soulager son âme du poids de ses remords, il s'engagea dès lors à faire le pèlerinage armé de la terre sainte.

A cette époque même, une secousse terrible venait d'ébranler le royaume chrétien de Jérusalem. Le mouvement imprimé à l'Europe par la première croisade s'était ralenti depuis le commencement du douzième siècle, et les successeurs de Godefroy de Bouillon, oubliés de l'Occident, n'avaient plus guère autour d'eux pour les défendre que les rares descendants des croisés établis en Palestine, et la milice religieuse et guerrière des deux ordres de Saint-Jean et du Temple. Ces glorieux instituts fondés à Jérusalem, l'un en 1115, par Raymond du Puy, l'autre en 1128 par Hugues de Payens, étaient alors dans la première ferveur de leur établissement, et recevaient en leur sein ce que la chevalerie européenne avait de plus pieux et de plus vaillant. Mais leur nombre ne suffisait pas à repousser les efforts renaissants de l'islamisme contre la chrétienté. Les musulmans, depuis quarante ans, étaient revenus de leur épouvante; leur fanatisme s'était réveillé, et une nouvelle dynas-

tie turque, celle des Atabeks de l'Yrak, venait de s'élever, menaçant d'abattre un trône qui chancelait déjà par lui-même. C'était une femme, Mélisende, fille de l'héroïque Baudouin du Bourg et veuve de Foulques V, comte d'Anjou, qui régnait alors pour son fils mineur Baudouin III, et son bras n'était pas de force à parer les coups que le redoutable Amadeddin-Zenghi allait porter au royaume de Jérusalem.

Dans l'hiver de l'année 1145, on apprit tout à coup en Occident que, pendant la nuit de Noël, la ville d'Edesse, en Mésopotamie, avait été prise par les Turks, et noyée dans le sang de trente mille chrétiens. Cette nouvelle, apportée par l'évêque de Gabale au pape Eugène III, répandit d'un bout à l'autre de la chrétienté l'horreur et la consternation. Ce ne fut partout qu'une même ardeur de vengeance; le grand ébranlement de la première croisade allait se renouveler, et l'Europe pour la seconde fois être entraînée contre l'Asie.

Louis VII, qui l'année précédente était intervenu, sans beaucoup d'éclat, dans la querelle toujours allumée en Normandie entre Étienne et l'*empérière* Mathilde, laissa dès lors tout autre soin pour répondre à la sommation de prendre la croix, qui lui fut adressée par le Souverain Pontife. Vainement le prudent Suger s'efforça-t-il, non de ralentir le zèle chevaleresque de la nation pour la croisade, mais de dissuader le monarque d'y prendre part dans les intérêts de la royauté. Louis négligea les conseils de son sage ministre pour écouter le cri pressant de sa conscience

et la puissante voix de saint Bernard. Il convoqua à Vezelay, dans le comté de Nevers, un parlement de tous les seigneurs du royaume pour la semaine sainte de l'année 1146. Il espérait que le pape, naguère moine de Clairvaux et disciple de saint Bernard, viendrait, comme Urbain II à Clermont, présider cette grande assemblée et appeler les peuples à la guerre sainte; mais les agitations populaires excitées par Arnaldo de Brescia retinrent Eugène III en Italie, et il délégua les pouvoirs apostoliques pour la prédication de la croisade à son ancien maître, à qui, même sous la tiare, il ne cessait de rendre le respect et presque l'obéissance.

La foule qui accourut alors au rendez-vous royal était trop nombreuse pour être contenue dans l'étroite enceinte de Vezelay; il fallut qu'elle se répandît en amphithéâtre au pied de la colline où la ville était située. Une espèce de tribune avait été construite, où devaient prendre place le roi et le saint orateur. Bernard parut, objet de l'attente universelle. Partout où il avait passé, les peuples s'étaient portés à sa rencontre pour lui offrir, ainsi qu'autrefois au Sauveur du monde, des malades à guérir, et partout, au rapport de son biographe qui l'accompagnait, des miracles avaient témoigné de sa sainteté. Il était alors âgé de cinquante-cinq ans, et quoique son corps, usé par les macérations et les veilles, semblât déjà appartenir à la tombe, il n'en sut pas moins trouver des forces pour faire retentir au loin sa voix dans cette immense assemblée. Il avait à peine eu le temps de leur adresser quelques-unes de ses paroles enflammées,

lorsque, selon le récit d'Odon de Deuil. « il fut interrompu par le cri poussé de toutes parts : Des croix! des croix! Il commença alors, ainsi que le roi, à distribuer aux assistants les croix qu'ils avaient préparées ; mais quoiqu'ils en eussent fait apporter plusieurs charges, leurs provisions furent vite épuisées, et ils déchirèrent leurs vêtements pour en faire de nouvelles. » L'entraînement fut général et irrésistible : les seigneurs et les chevaliers, les clercs et la foule du peuple ne furent pas les seuls à s'enrôler pour le grand passage; la reine Éléonore elle-même reçut la croix des mains de son époux, et plusieurs des dames de sa cour firent vœu de la suivre en terre sainte.

Bernard n'avait fait que la moitié de sa tâche. Restait à ébranler le vaste corps de l'Allemagne et son empereur Conrad III, que la voix du Souverain Pontife avait trouvé sourd, et qui résista d'abord à celle du saint lui-même. Mais dans une assemblée tenue à Spire le 28 décembre 1146, l'effet de son éloquence fut si prodigieux, quoiqu'il s'exprimât dans une langue étrangère à la plupart de ceux qui l'écoutaient, il y eut dans son accent et dans son geste quelque chose de si inspiré, que Conrad subjugué se leva brusquement pour demander la croix et une bannière bénite. Son neveu, Frédéric de Souabe (Barberousse), suivit son exemple, et les seigneurs des deux grands partis qui dominaient l'Allemagne, Guelfes et Gibelins, s'unirent dans un même sentiment pour donner leurs noms à l'armée de la croisade. Toutes les haines s'étaient tues à la voix, et l'on pourrait dire à

l'aspect du saint; selon le témoignage de l'abbé Vibald, qui assistait à la diète de Spire, « il persuadait déjà par la vue, avant qu'on l'eût entendu; il entraînait ceux même qui dormaient et qui étaient comme morts au Seigneur. » Des lettres qu'il avait écrites en Angleterre et en Lombardie remuèrent aussi ces deux contrées. Tel était l'éclatant prestige de sa sainteté, que le vœu universel eût été de le voir se faire le chef de la guerre sainte; on eût trouvé dans sa présence le gage assuré de la victoire. Mais Bernard se souvenait de l'exemple de Pierre l'Ermite, et quelque confiance qu'il eût en la mission divine, il refusa ce dangereux honneur. « Le glaive temporel, disait-il, est remis par le Seigneur aux mains laïques. »

Au printemps de l'année suivante (1147), tout fut prêt pour la croisade en France, comme en Allemagne. Dans un parlement général tenu le 16 février à Étampes, Louis VII avait pourvu au gouvernement et à la défense du royaume pendant son absence. Là encore saint Bernard avait été l'organe des seigneurs et des prélats réunis, et c'était lui qui avait désigné au choix royal l'abbé Suger pour exercer les fonctions de la régence. Sur le refus du comte de Nevers de partager avec lui cette tâche, le suffrage de l'assemblée lui avait adjoint le vieux comte Raoul de Vermandois et Samson, archevêque de Reims. Puis, au jour de la Pentecôte qui avait été fixé pour le départ, Louis, après avoir visité toutes les maisons religieuses de Paris et les léproseries situées hors des murs, se rendit à l'abbaye de Saint-Denys, prit l'oriflamme sur l'autel, reçut de la main du pape, Eugène III, qui

se trouvait alors en France, l'escarcelle du pèlerin, en même temps que la bénédiction pontificale, et se dirigea vers Metz, sur les terres de l'Empire, où il avait donné rendez-vous à sa chevalerie. La mer n'était pas encore devenue la grande route de l'Orient; le parlement d'Étampes avait formellement rejeté la proposition du roi de Sicile, Roger, qui offrait ses ports pour l'embarquement général de l'armée. Il n'y eut qu'un détachement de croisés de Flandres, de Normandie et d'Angleterre qui se hasardèrent sur l'Océan, et qui au lieu d'aller jusqu'en Palestine accomplir leur pèlerinage, se jetèrent sur la côte espagnole pour y chercher d'autres musulmans et leur enlever la ville de Lisbonne (octobre 1147). Le grand armement de la France et de l'Allemagne, si nombreux d'après le témoignage de saint Bernard, « que l'on ne voyait que villes et châteaux déserts, que veuves et orphelins dont les maris et les pères vivaient encore, » s'achemina vers Constantinople, à travers l'empire germanique. Conrad, arrivé le premier, refusa d'attendre le roi de France, qui le suivait de près, et dans son aveugle impatience de combattre, alla se livrer aux coups des Turks, dans les montagnes de l'ancienne Lycaonie. Ce fut en vaincu, et l'âme abattue par l'humiliation et la douleur, qu'il rejoignit Louis VII à Nicée avec les débris de sa puissante armée, et les deux monarques, marchant alors de concert, réparèrent ce premier échec par quelques brillants avantages (1148). Le roi de France, s'il n'avait pas les talents d'un capitaine, montra du moins dans ces combats toute la prouesse d'un chevalier, et il y eut un jour où, séparé de son

escorte, et seul contre sept Turks qui l'attaquaient à la fois, il s'élança d'un bond rapide sur une pointe de rocher, et là, raconte Odon de Deuil, « avec son glaive tout sanglant, défendant son rocher pour défendre sa vie, il fit tomber les mains et les têtes de plusieurs ennemis. » Mais bientôt la faim, les maladies et la perfidie des Grecs éclaircirent les rangs des croisés, et Louis VII, reçu dans Antioche par Raymond de Poitiers, successeur de Bohémond (mars 1148), ne songeait déjà plus à aller chercher en Mésopotamie Noureddin, fils de l'Atabek Zenghi, ennemi du royaume de Jérusalem aussi redoutable que l'avait été son père. L'unique pensée du faible monarque était désormais d'acquitter en pèlerin son vœu au pied du saint sépulcre. Il y donna les plus édifiants spectacles de dévotion.

Cependant les cris de désespoir des chrétiens de l'Orient avertissaient le roi et l'empereur qu'ils n'avaient rien fait pour enlever aux infidèles leurs nouvelles conquêtes et raffermir la domination ébranlée de Baudouin III. Il fallut céder à d'aussi pressantes réclamations, et l'on décida qu'une grande assemblée se tiendrait à Ptolémaïs, pour aviser à la conduite future de la guerre sainte. Conrad, Louis VII et le jeune Baudouin s'y rendirent, accompagnés de leurs barons et de l'élite de leurs chevaliers. Le patriarche de Jérusalem, avec les archevêques de Césarée et de Nazareth et ses autres suffragants, ainsi que les évêques d'Occident venus à la croisade, prirent leur place dans ce parlement, au milieu de toutes les pompes de l'Église : les grands maîtres de l'Hôpital et du Tem-

ple y siégèrent à côté d'eux; l'on y vit même la reine Mélesendi, la marquise d'Antioche et grand nombre de dames françaises et allemandes, admises au spectacle des graves délibérations qui allaient s'ouvrir. Ce n'eût été rien moins qu'un congrès dans des temps plus modernes. Le siége de Damas fut résolu : on comptait par la prise de cette importante cité relever l'honneur des armes chrétiennes, et affranchir le nord de la Palestine des incursions sans cesse renouvelées de la garnison qui l'occupait. Il en fut de ce siége comme du reste de l'expédition : nul chef de guerre n'était capable d'en diriger les opérations; nulle influence n'était assez haute pour dominer l'esprit de rivalité qui recommençait à diviser les deux monarques et les deux armées; de l'un et de l'autre côté, on se signala par de glorieux mais inutiles exploits. Les chaleurs dévorantes de l'été ne tardèrent pas à venir en aide à la résistance opiniâtre des musulmans, et au commencement de l'automne de 1148, l'entreprise était abandonnée.

Conrad et les principaux chefs de la croisade reprirent alors, les uns après les autres, le chemin de l'Europe; Louis seul prolongea pendant près d'une année encore son séjour en Orient. Sa dévotion trouvait un aliment dans la fréquentation journalière des saints lieux, et il cherchait à oublier, en prières et en larmes devant le tombeau du Sauveur, le chagrin profond que lui causait la fatale issue de la croisade. Il lui en coûtait de reparaître vaincu et humilié dans son royaume, qu'il avait quitté parmi de si belles espérances de succès et de gloire. Mais les lettres par

lesquelles Suger le rappelait en France étaient si pressantes, ce sage ministre lui représentait avec de si vives couleurs les dangers de son absence, qu'il se détermina enfin à s'embarquer à Ptolémaïs, au mois de juillet 1149. Après être allé à Rome baiser les pieds du pape Eugène III, il se remit en mer et débarqua au port de Saint-Gilles, près de l'embouchure du Rhône, avec une escorte de trois cents chevaliers, reste unique de l'armée de plus de cent mille combattants qui l'entourait à Metz. Les bienfaits de l'administration de Suger pendant la durée de la croisade avaient été tels, que le roi, en le revoyant, le salua du nom « de père de la patrie. »

Il est curieux de lire, tracé de la main même de ce fidèle et habile ministre, le compte rendu de son gouvernement; ce document, dans sa brièveté, donne une idée assez complète des fonctions et des prérogatives de la royauté féodale, temporairement déléguée à l'abbé de Saint-Denys. Dans une de ces lettres qu'il écrit au roi pour presser son retour, Suger, après lui avoir reproché de laisser si longtemps ses sujets « comme des brebis, à la merci des loups, » ajoute ce qui suit : « Votre terre et vos hommes, avec l'aide de Dieu, jouissent d'une bonne paix : vos causes et vos plaids, vos tailles et vos droits de relief, vos provisions même, nous vous servons tout cela, espérant en votre retour. Nous maintenons en bon état de conservation vos bâtiments et vos palais, nous ferons réparer ceux qui sont ruinés; ils ne réclament que la présence de leur maître. » Jusqu'ici les fonctions de la régence semblent se borner aux sages pré-

voyances d'un intendant de bonne maison. Voici pour les affaires publiques : comme le retour de plusieurs croisés qui ont devancé le monarque menace de quelques troubles le domaine royal, le sage abbé, dans son embarras, n'a pour tout moyen de gouvernement qu'une assemblée de seigneurs et de prélats à Soissons, afin de leur proposer une confédération dans laquelle ils s'unissent, « s'aidant l'un l'autre à porter le fardeau, et se plaçant comme un mur pour la défense de la maison d'Israël. » Une cour féodale, un synode ecclésiastique, voilà tout ce que la royauté absente laisse de ressources à son vicaire contre ses ennemis. Il était grand temps que Louis VII, si incapable et si faible qu'il fût, arrivât lui-même. C'est qu'en effet ce qui donnait une force réelle à la suzeraineté royale était cela même qu'elle pouvait le moins déléguer à des mains étrangères. Suger avait fait une sorte de miracle en faisant respecter pendant deux années le pouvoir d'emprunt dont il était investi.

Le mauvais succès de la croisade était la pire cause de trouble dans les esprits : les milliers de familles qui avaient perdu dans la guerre sainte leurs membres les plus chers exhalaient avec violence leurs mécontentements contre le roi, contre saint Bernard et presque contre Dieu même. Comment les assurances de la victoire, données au nom du Seigneur avec un si éclatant retentissement, avaient-elles pu recevoir un démenti aussi lamentable ? Il en coûta peu à Suger pour déconcerter les efforts factieux de quelques brouillons qui, imputant à Louis VII le malheur public, voulaient porter sur le trône à sa place un de ses

frères Robert, comte de Dreux; mais ce fut sur la tête jusqu'alors si vénérée de l'abbé de Clairvaux que tombèrent de tout leur poids les malédictions des familles désolées, et il y eut un moment où l'on put croire que le saint allait perdre son auréole. Bernard, calme et patient dans cette humiliation, qui s'ajoutait pour lui à l'inexprimable douleur du désastre de la chrétienté, ne parut occupé que de venger le ciel des outrages des hommes, et consentit à assumer sur lui tout ce qu'il y avait dans les cœurs d'amertume et de colère pour épargner à Dieu des blasphèmes. Ce ne fut qu'après avoir vu cet injuste soulèvement de l'opinion s'apaiser de lui-même, qu'il consigna son apologie dans le second livre de son traité *de la Considération*, rejetant hautement les revers des croisés sur leurs péchés qui avaient déchaîné contre eux la colère céleste (1150). Sa gloire sortit alors du nuage passager qui l'avait obscurcie, aussi éclatante et aussi pure qu'elle l'avait jamais été aux yeux des peuples; son ascendant lui était revenu tout entier. Il n'eut pas, toutefois, à l'exercer pendant longtemps. Affaibli par la maladie, plus que par l'âge, il se laissa une dernière fois arracher à sa cellule par les supplications d'Hillin, archevêque de Trèves, et il alla par l'irrésistible autorité de sa parole et de ses miracles, calmer la guerre allumée entre les seigneurs et les bourgeois de Metz; puis, à son retour de sa mission de paix, il vit avec une sainte allégresse approcher sa dernière heure. Ce fut le 20 août 1153 que son âme quitta la terre à laquelle depuis si longtemps elle semblait ne plus appartenir.

Avant que s'éteignît cette grande lumière de l'É-

glise, une autre perte, non moins sensible, avait affligé la France : Suger avait précédé de près de deux ans saint Bernard au tombeau. Dès que le retour de son maître l'eût déchargé du fardeau des affaires publiques, l'abbé de Saint-Denys commença à tourner vers Dieu toutes ses pensées, et il crut devoir au salut de son âme d'accomplir, à son tour, le pèlerinage de la Terre-Sainte. Son projet n'était pas seulement d'aller se prosterner en pénitent au sépulcre du Sauveur, il voulait porter aux chrétiens d'Orient d'utiles secours, et c'était accompagné d'une armée qu'il se proposait de faire le grand passage. A trois reprises il sollicita, mais sans succès, les évêques de France de s'unir à lui pour subvenir aux frais de cette nouvelle croisade; il se résolut alors à l'entreprendre avec les seuls trésors de son abbaye, accumulés par une sage économie, et le départ de l'expédition fut fixé pour le printemps de l'année 1152. Suger ne vit pas ce printemps. Comme il s'était rendu au monastère de Saint-Martin de Tours, pour prier sur le tombeau du bienheureux et mettre sous sa protection le pèlerinage auquel il s'apprêtait, il fut pris de la fièvre, et, selon l'expression de son biographe, « sentit bientôt qu'il allait être appelé dans une autre Jérusalem. » Avant de mourir, il s'assura qu'un des plus vaillants chevaliers du royaume le remplacerait dans la conduite de l'expédition pour laquelle tout avait été préparé par sa prévoyance, et le 13 janvier 1152, il rendit son âme à Dieu avec une pieuse sérénité. Il avait vécu soixante et dix ans. Il ne faut ni réclamer pour Suger la gloire de Sully et de Richelieu, ni

proportionner non plus son mérite aux minces résultats que son gouvernement semble avoir obtenus; ce serait le mettre ou trop haut, ou trop bas : il fut l'homme d'État, l'administrateur de l'époque féodale, comme Louis le Gros en a été le roi; sa place est marquée à côté de celle de ce prince parmi les fondateurs de la monarchie française. On ne tarda pas à voir ce qu'était le faible Louis VII, privé de la direction de ce sage conseiller.

Louis n'avait pas trouvé le bonheur dans l'union que la politique de son père lui avait fait contracter avec Éléonore d'Aquitaine. La fille de Guillaume X avait apporté à la cour des rois capétiens les goûts frivoles et les mœurs légères de la France méridionale. Durant la croisade, en particulier, sa conduite avait été pour le roi son époux un sujet de soupçons et de plaintes continuelles. A peine Suger eut-il fermé les yeux, que Louis VII, sacrifiant la raison d'État à ses convenances domestiques, ne songea plus qu'à faire casser son mariage. Éléonore était, s'il était possible, plus impatiente encore de voir rompre les nœuds qui l'enchaînaient à un mari, objet de tous ses dédains. Affectant de donner pour voile aux caprices de son infidélité les scrupules de sa conscience, elle invoquait contre un lien qui durait depuis quinze ans, le prétexte de sa parenté avec Louis dans un degré prohibé par les canons de l'Église, et ce fut du consentement commun des deux époux, que leur mariage fut déclaré nul par un concile national tenu à Beaugency (mars 1152). Cet acte du concile portait dans son sein un long avenir de troubles et de périls pour

le royaume; non-seulement il dépouillait la couronne du magnifique héritage des ducs d'Aquitaine, mais, ce qui était bien pis, il le livrait au plus redoutable ennemi de la maison de France. Éléonore, en effet, à peine libre, alla donner sa main et ses belles provinces au jeune Henri Plantagenet, fils de l'*emperière* Mathilde, déjà maître du duché de Normandie et du comté d'Anjou, et destiné à monter deux ans après sur le trône d'Angleterre (1154). Vainement Louis, trop tard averti de sa faute, s'était-il prévalu de ses droits de souverain pour interdire aux deux parties cette union : son opposition avait été méprisée, et il ne répara pas le tort irrémédiable qu'il avait si gratuitement fait à sa puissance, en épousant la fille d'Alphonse VII, Constance de Castille, qui ne lui donna ni dot, ni héritier.

Ce n'est pas le moins curieux des spectacles offerts par notre histoire au moyen âge, que celui de la lutte qui s'engagea alors entre Louis VII et Henri II, lutte tantôt sourde, tantôt déclarée, qui ne dura pas moins de vingt-cinq ans, et dont l'issue fut si différente de ce que semblaient promettre les apparences. Au moment où la mort d'Étienne mit la couronne d'Angleterre sur la tête du premier des Plantagenets (septembre 1154), ce prince surpassait en puissance tous les souverains de l'Occident. Ni le domaine royal des Capétiens, ni même la vaste suzeraineté de l'empereur avec ses droits partout contestés, ne pouvaient se comparer au double héritage laissé par Guillaume le Conquérant à ses successeurs et accru du riche patrimoine de la maison d'Anjou, en même temps que de

la dot de la reine Éléonore. La nature n'avait pas moins bien traité Henri II que la fortune. Le génie de sa race se personnifiait en lui tout entier; il en avait les fortes qualités et l'ardente ambition, et son âge (il n'avait que vingt-deux ans), joint aux ressources immenses dont il disposait, semblaient permettre un essor sans limite à ses audacieuses espérances. On l'avait vu, dès le lendemain de son avénement, saisir les rênes du gouvernement d'une main vigoureuse, courber sous son autorité les fiers barons d'Angleterre et raser cent quarante châteaux, boulevard de leur factieuse indépendance, sortis de terre au milieu des dernières guerres civiles. A ce don du commandement, à cette énergique volonté Henri unissait toutes les adresses, toutes les ruses même de la politique la plus déliée; il savait préparer de longue main le succès de ses desseins et l'attendre, au lieu de le compromettre par l'impatience; il savait manier les hommes par l'habile insinuation de ses discours, et au besoin, abaisser son orgueil en flattant le leur, afin de les conduire à ses fins. C'étaient là de rares avantages, en un temps où l'éducation chevaleresque ne faisait guère que des soldats, et pour combler les prospérités de ce jeune favori de la fortune, la fécondité d'Éléonore lui avait déjà donné plusieurs fils, alors que le roi de France, marié deux fois attendait encore un héritier. Qui n'eût cru que devant un pareil rival, en de pareilles circonstances, le faible Louis VII ne fût destiné à succomber? Qui n'eût cru que la maison d'Anjou, tout aussi française que celle des Capétiens, ne fût appelée à recueillir ses dépouilles? Ce n'était pas avec

sa loyauté toujours facile à duper et sa bravoure sans aucun des talents du capitaine, que Louis était en état de soutenir une lutte si inégale : une seule chose lui vint constamment en aide et lui tint lieu de tout le reste, ce fut son droit : il était le suzerain et Henri le vassal; toute la puissance du monarque anglais, tout l'ascendant de son génie dut s'arrêter devant cette barrière. Non-seulement, dans l'intérêt bien entendu de sa politique, Henri affecta de respecter toujours une suzeraineté qu'il n'eût pu nier, sans ébranler la sienne propre; mais pour lui, comme pour tous les hommes de son temps, le droit supérieur de cette suzeraineté était un véritable article de foi, un dogme qui liait sa conscience; il se sentait moins hardi contre la loi féodale que contre les lois mêmes de l'Église, et on ne le vit jamais, même les armes à la main, oublier ce qu'il devait à la prérogative seigneuriale du roi de France. La force morale rétablissait au profit de celui-ci l'équilibre contre la force matérielle.

L'ambitieux Henri fournit tout d'abord à Louis VII un motif légitime de se porter contre lui le défenseur de la justice outragée. Il avait juré sur le cercueil de son père, si l'Angleterre et la Normandie devenaient son partage, de céder à son frère cadet Geoffroy l'héritage du comté d'Anjou, et il se refusait à accomplir ce solennel engagement. C'était au roi son suzerain, qu'il appartenait d'en assurer l'exécution ; mais, Henri, relevé à Rome de son serment, comptait sur la faiblesse et la simplicité de Louis VII pour faire sanctionner par lui son usurpation. Au mois de février de l'année 1156, il vint à Paris en grand appa-

reil, pour y apporter en personne son hommage au roi de France. Louis avait la vanité des esprits médiocres ; il ne put résister à l'orgueilleuse satisfaction de voir le puissant roi d'Angleterre, à genoux et les mains dans les siennes, se reconnaître son homme pour tous ses fiefs et ceux de la reine Éléonore; au prix de ce futile avantage, il abandonna les droits d'un vassal qu'il eût dû protéger, et laissa Henri s'agrandir impunément aux dépens de la justice et des intérêts du royaume. Le monarque anglais offrit bientôt à son frère un dédommagement de ce qu'il lui avait enlevé à la faveur des déchirements intérieurs de la Bretagne ; il fit reconnaître Geoffroy à Nantes comme souverain du duché (1157). Il faisait ainsi d'un ennemi l'un des instruments de sa grandeur; mais dès l'année suivante cet instrument est brisé par la mort. Henri se proclame alors hardiment l'héritier de son frère, s'adjuge, à ce titre, le comté de Nantes, et va jusqu'à élever des prétentions sur toute la Bretagne (1158). Le chef national Conan IV, que soutenait le vœu d'une partie de la contrée, voulut en appeler au roi de France; recours inutile; aussi rusé qu'audacieux, Henri II lui avait d'avance fermé cette voie, en reprenant les fonctions de grand sénéchal de France, héréditairement attachées au comté d'Anjou et se prétendant, en vertu de cette charge, investi de tous les pouvoirs du roi dans le duché. Il se contenta toutefois de garder pour le moment le comté de Nantes, l'œil fixé sur le reste de la grande proie qu'il convoitait tout entière.

Cette fois encore Louis VII avait été joué par les pa-

roles flatteuses et les soumissions affectées de l'adroit Plantagenet. Il le laissa avec la même facilité mettre la main sur le comté de Boulogne et le ranger au nombre de ses fiefs (1159); mais il en fut autrement, lorsque dans son insatiable besoin de s'agrandir, Henri réclama, du chef d'Éléonore, le comté de Toulouse, naguère réclamé, au même titre, par Louis VII lui-même. La mesure de la patience était comblée dans l'âme débonnaire du roi de France. Ce fut en vain, que, dans deux entrevues successives, Henri épuisa auprès de lui tous les artifices de sa parole insinuante pour obtenir qu'il lui abandonnât la dépouille du comte Raimond, son beau-frère; nul accord ne fut possible entre eux, et le monarque anglais comprit qu'il ne devait plus rien attendre que de l'accablante supériorité de ses forces. Ayant donc convoqué tous ses vassaux Angevins, Normands, Aquitains, Anglais, Écossais même, sous leur roi Malcolm, il marcha avec une puissante armée contre Toulouse. Louis VII parut, en cette circonstance, s'inspirer des souvenirs guerriers de son père : avec une prompte et énergique décision, il courut des bords de la Seine à ceux de la Garonne, et à la tête de quelques chevaliers rassemblés à la hâte, se jeta dans la ville qui allait être investie. Sa présence valut plus qu'une armée au comte Raimond : Henri n'osa braver l'opinion féodale, au point d'assiéger le roi, son seigneur, et il se détourna des murs de Toulouse pour aller envahir un autre point de la contrée. Une trêve, et peu après un traité de paix réconcilièrent les deux monarques (1160).

Il semble que le politique Henri eût conçu alors la

pensée de consommer par une voie toute pacifique la grandeur de sa maison. Louis VII était toujours sans héritiers mâles, et sa fille Marguerite, âgée seulement de trois mois, avait été fiancée en 1158 au fils aîné du roi d'Angleterre, à peine lui-même sorti du berceau. Henri II, malgré l'âge de ses deux enfants, fit bénir leur union par l'Église (1160) : il étendait ainsi sa main sur la couronne de France, et se persuadait que, pour la saisir, il ne fallait plus que savoir attendre. La mort de la reine Constance de Castille, et le troisième mariage de Louis VII avec Alix de Champagne ne déconcertèrent que peu ses projets : cette nouvelle alliance ne semblait pas plus que les deux précédentes promettre d'héritier au trône de France, et il avait mis le pape Alexandre III assez avant dans ses intérêts, pour s'assurer que la sanction pontificale serait donnée aux droits de son fils sur l'héritage des Capétiens. Un schisme, en effet, divisait alors l'Église ; l'empereur Frédéric Barberousse opposait au pontife légitime son antipape Victor III, et il ne fallait rien moins que l'obédience des rois de France et d'Angleterre pour maintenir les droits d'Alexandre III contre la rébellion impériale. Les deux princes dans un concile réuni à Tours en 1163, rivalisèrent de déférence pour le souverain pontife, et aidèrent l'un et l'autre à la confirmation solennelle que reçut son autorité. Mais le grand bénéfice cherché par Henri II dans l'alliance du saint-siége ne tarda pas à lui échapper : le but suprême de son ambition se déroba à son atteinte lorsqu'il croyait le plus en approcher. Alix de Champagne devint grosse, et le 22 août 1165 elle mit au

monde un fils, qui devait être Philippe Auguste. La naissance de ce prince fut le premier temps d'arrêt apporté au progrès continu de la fortune de Henri II : à la même époque, elle commençait à être tenue en échec par la fameuse querelle du monarque avec l'archevêque de Canterbury.

Henri Plantagenet, malgré la fermeté de son jugement, n'avait pu se défendre de l'infatuation de la prospérité; chaque jour la fougue de ses passions et les violents instincts de sa race le dominaient davantage, et il ne permettait pas plus aux choses qu'aux hommes de lui opposer de résistance. Dans les emportements de sa tyrannie, le jour vint où il rencontra devant lui l'Église, et se heurta contre elle; le choc ne pouvait que lui être funeste. Il avait cru en prévenir les périls en faisant asseoir sur le siége primatial d'Angleterre sa créature, son ami, l'homme qu'il avait le plus approché de son cœur, le plus comblé de ses bienfaits. Thomas Becket, aussi longtemps qu'il le put, se déroba au dangereux honneur que le roi voulait lui imposer : il prévoyait la lutte où il serait fatalement engagé, et suppliait Henri de ne pas le placer entre les obligations de la reconnaissance et les devoirs sacrés de la charge épiscopale. Henri ne tint compte de ses répugnances, et fit son chancelier archevêque de Canterbury. Ce que Thomas lui avait annoncé se réalisa sans retard : les sceaux du royaume renvoyés le dégagèrent de tous ses liens avec le siècle; l'opulent et fastueux courtisan, qui marchait à côté du roi, le faucon sur le poing, et qui lui menait à Bordeaux une troupe de chevaliers levée à ses frais,

ne se montra plus que vêtu de bure et avec les pauvres pour tout cortége : les soins de l'administration pastorale l'absorbèrent tout entier, et les immunités de l'Église trouvèrent en lui un opiniâtre défenseur. Henri avait entrepris de réduire *le bénéfice de clergie*, qui assurait aux clercs dans tous les cas le privilége d'être jugés par les tribunaux ecclésiastiques; Thomas opposa à la prérogative royale celle de son siége : ce fut l'occasion de leur rupture. Un parlement convoqué à Clarendon au mois de janvier 1164, y décréta, sur la proposition du roi, une série de mesures, toutes plus ou moins attentatoires aux libertés de l'Église : les prélats normands, plus soucieux de leurs intérêts féodaux que de leur dignité et de leur indépendance spirituelles, avaient adhéré tous à ces mesures; Thomas fit comme eux, soit par un reste de reconnaissance pour son bienfaiteur, soit par crainte de sa colère. Mais le repentir suivit tout aussitôt cet acte de faiblesse : « Malheureux que je suis, s'écria-t-il, pendant qu'il revenait de l'assemblée. Voilà, en punition de mes péchés, l'Église d'Angleterre devenue à jamais esclave !... Me voilà abandonné de Dieu ! » Et il rétracta aussitôt son adhésion aux constitutions de Clarendon. Le roi blessé mortellement, contint toutefois sa colère, et s'efforça de ramener à lui son ancien ami par les plus séduisantes promesses. Il le trouva inflexible. Ce fut dès lors entre eux une guerre à mort. Thomas est cité devant un concile de l'Église anglicane, convoqué à Northampton ; quoique malade, il s'y traîne et comparaît en habits pontificaux, portant à la main sa croix archiépiscopale, qu'on veut

en vain lui arracher. Accusé à la fois de détournement des deniers publics et de célébration sacrilége de la messe, il en appelle au pape de la compétence d'un tribunal vendu à son ennemi, et se retire lentement, laissant ses juges plus accablés de sa fière attitude qu'il ne l'est de leur sentence. La sympathie populaire qui éclatait de toutes parts en sa faveur ne faisait que l'exposer davantage à la vengeance du roi : il le comprit, et sous un vêtement laïque, se hâta de fuir sur le continent.

Il y passa six ans, au milieu de tout ce que l'exil et le délaissement ont de plus triste et de plus amer. Henri II ne cessa de l'y poursuivre de sa haine implacable, employant tout, prières, séductions, menaces auprès du roi de France, auprès du pape, auprès des moines même qui avaient reçu le proscrit parmi eux, afin d'obtenir qu'il restât sans asile. Louis VII, par conscience plus encore que par politique, tendit au prélat exilé une main secourable, mais cette main trembla plus d'une fois dans l'assistance qu'elle lui prêtait, et il y eut même un instant où elle se retira de lui. C'eût été à Alexandre III de soutenir hautement le champion intrépide, qui livrait alors pour l'Église le grand combat livré cent ans auparavant par Grégoire VII. Mais Alexandre, moins prêtre que homme d'État et préoccupé avant tout des intérêts de la papauté en Italie, craignait de se mettre sur les bras Henri II, en même temps que Frédéric Barberousse, et dans les ménagements de sa politique méticuleuse, il n'eut pour Thomas que froideur, indifférence et même injustice. Ainsi délaissé, promenant son exil de mo-

nastère en monastère et quelquefois même réduit au pain de l'aumône, le grand évêque, lorsque autour de lui tout manquait à sa cause, n'y manqua jamais lui-même : s'il laissait éclater ses gémissements, ce n'était pas sur son propre sort, c'était sur celui de l'Église opprimée qu'il était seul à défendre. Ses lettres au pape respirent une éloquente indignation : « Nous serons bientôt vous et moi très-saint père, lui dit-il, devant le tribunal de Jésus-Christ ; c'est au nom de sa majesté et de son jugement redoutable, que je vous demande justice contre ceux qui le veulent mettre à mort une seconde fois. » Et quand cette justice lui a été refusée : « Eh bien, s'écrie-t-il, que Dieu voie et me juge. Je suis prêt à mourir. Que le roi d'Angleterre et tous les rois du monde s'arment pour ma perte ; moi, Dieu aidant, je ne manquerai à la fidélité que je dois à l'Église, ni en la vie, ni en la mort. Pour le reste, je remets à Dieu sa propre cause : c'est pour lui que je suis proscrit : qu'il y pourvoie, je suis fermement résolu désormais à ne plus importuner la cour de Rome. » Alexandre III eût peut-être encore feint de ne pas entendre ces paroles formidables. Mais elles avaient retenti dans la catholicité tout entière, et Louis VII, se faisant l'organe de l'émotion universelle, somma le pape de renoncer aux « ajournements trompeurs » de sa politique et de faire enfin justice. Henri II, outré de plus en plus de l'indomptable résistance de Thomas, avait redoublé ses coups contre l'Église de Canterbury ; il en avait usurpé tous les biens, et pour le sacre de son fils aîné, qu'il venait d'associer à la couronne, il n'avait pas craint de

transporter au siége d'York le privilége de la primatie d'Angleterre. Il fallut qu'Alexandre III, en face de ces nouvelles énormités et des sommations pressantes du roi de France, sortît du silence qu'il avait trop longtemps gardé : il menaça Henri des censures ecclésiastiques, s'il ne rétablissait l'archevêque exilé dans ses droits. Le monarque anglais étouffa l'orgueil et la colère qui se soulevaient dans son âme, il comprit qu'il fallait céder au cri de la conscience publique et à l'opposition même d'une partie de ses évêques déclarés contre lui pour l'autorité pontificale, il consentit à entrer en négociation avec Thomas Becket.

Le 22 juillet 1170, dans une vaste prairie située entre Fréteval et la Ferté-Bernard, en présence de Louis VII et de sa cour, eut lieu l'entrevue du roi et du primat d'Angleterre. Thomas, dans une lettre adressée au Pape pour lui rendre compte de cette entrevue, représente Henri II comme plein de déférence à son égard : « il n'osa pas même dire un mot, écrit-il, de ces coutumes d'Angleterre qu'il avait voulu maintenir avec tant d'obstination; il n'exigea nul serment ni de nous, ni d'aucun des nôtres; il nous rendit toutes les possessions qu'il avait enlevées à notre église, conformément à la note que j'avais préparée.... » Dans l'excès de sa courtoisie, Henri alla jusqu'à vouloir tenir l'étrier au prélat, à l'instant de son départ. Mais il s'était obstiné à lui refuser la garantie suprême de leur réconciliation, le baiser de paix. Aussi la dernière parole que lui adressa Thomas fut celle-ci : « Je crois bien que je ne vous reverrai plus. » Thomas retournait en effet au gouver-

nement de son église, avec la conviction qu'il allait au martyre. « C'est assez de sept ans de séparation pour le troupeau et le pasteur, » répondit-il à Louis VII et à tous ceux qui s'efforçaient de le retenir, et il alla s'embarquer à Wissant, quoique informé que sur la rive opposée des mains ennemies l'attendaient pour le frapper. Lorsqu'il y mit le pied, l'immense explosion de l'enthousiasme populaire protégea ses jours contre les Normands accourus en armes à sa rencontre; le chant des hymnes, le son des cloches, les acclamations de la foule prosternée sous ses pas pour recevoir sa bénédiction ne cessèrent d'accompagner sa marche du rivage aux portes de sa cathédrale; mais, tout en jouissant de ces témoignages de l'affection de son troupeau, il ne s'en fit pas plus d'illusion sur le sort qui l'attendait, et la première parole qu'il prononça du haut de la chaire fut celle-ci : « Je suis venu pour mourir au milieu de vous. » Et il écrivit en ce même temps au Pape pour lui demander de réciter à son intention les prières des agonisants. Ses pressentiments n'étaient que trop fondés. Quelques semaines à peine s'étaient passées, et Henri II apprend en Normandie, où il se trouvait, que le primat d'Angleterre a excommunié l'archevêque d'York, suspendu tous les prélats qui ont coopéré au sacre du jeune Henri *au Court Mantel*, qu'enfin on ne le voit marcher qu'entouré d'une multitude de pauvres, de serfs, d'hommes armés. Égaré par la colère, il pousse alors un cri de vengeance, que quatre de ses chevaliers, avec l'empressement aveugle du dévouement féodal, prennent pour un ordre de mort contre

l'archevêque. Ces hommes passent aussitôt la mer, courent à Canterbury et se précipitent en armes dans la cathédrale, à l'heure où sonnaient les vêpres de l'octave de Noël et où le prélat s'y rendait, précédé de la croix. Thomas, que ni leurs clameurs tumultueuses, ni leurs menaces n'épouvantent, s'avance vers eux au milieu du chœur : « Où est le traître ? s'écrient-ils ! où est l'archevêque ? — Le voici, leur répond-il. Quel est votre dessein ? — Que tu meures ! » et tous quatre s'élançant sur lui, l'étendent mort aux pieds de l'autel (29 décembre 1170).

L'assassinat de Thomas Becket excita dans la catholicité une horreur universelle. Louis VII, et avec lui les comtes de Champagne et de Chartres, pressèrent Alexandre III de tirer du fourreau le glaive de Saint-Pierre, pour venger le martyr de Canterbury. L'archevêque de Sens, qui prétendait à la primatie des Gaules, lança l'interdit sur la Normandie, l'Aquitaine et tous les domaines de Henri en France. Nul doute qu'une bulle d'excommunication lancée de Rome n'eût amené alors le soulèvement des provinces françaises du roi d'Angleterre, tant il était devenu partout un objet de réprobation. Il le sentit, et pour sauver son pouvoir, s'abaissa aux plus humbles soumissions devant celui de l'Église. Non-seulement il désavoua le meurtre de Thomas Becket, jurant qu'il ne l'avait ni ordonné, ni voulu ; non seulement il en affecta la plus vive douleur, restant enfermé trois jours sans manger, ni boire, et s'offrant à subir en pénitence l'ignominie de la flagellation ; mais il fit serment de prendre la croix et de se rendre en Terre-

Sainte, il abolit les statuts de Clarendon et restitua au clergé de son royaume tous les priviléges dont il l'avait dépouillé, il s'engagea, tant en son nom qu'en celui de son fils, à tenir sa couronne en fief du Saint-Siége, il établit enfin le denier de Saint-Pierre dans l'Irlande qu'il venait de conquérir. A ce prix, il parvint à désarmer l'opinion de ses sujets, en même temps que la justice de l'Église, et put retourner sans crainte à sa vie d'ambition et de conquêtes. Mais son autorité n'en avait pas moins reçu une forte atteinte; toujours le sang du grand évêque, dont il avait fait un martyr, resta sur sa tête, malgré les satisfactions hypocrites par lesquelles il s'était efforcé de s'en laver, et lorsque, dans les dernières années de son règne, de cruelles amertumes vinrent troubler le cours de ses longues prospérités, la compassion publique ne s'émut point en sa faveur; il était marqué du doigt de Dieu, comme le meurtrier d'un saint.

Reprenons le récit des événements que nous avons interrompu, pour conduire jusqu'à son dénoûment cette émouvante tragédie. La révolution communale dont nous avons signalé plus haut l'origine et les caractères, poursuit son cours sous le règne de Louis VII, avec des fortunes diverses, ici appuyée, là combattue par la royauté, entièrement ignorée d'elle sur d'autres points du territoire. La petite ville de Vezelay, où l'on a vu saint Bernard prêcher la seconde croisade, après une lutte opiniâtrément soutenue pour s'affranchir de l'abbé dont elle relève, finit par succomber sous l'ascendant du pouvoir royal (1155). Louis VII exécute contre Vezelay la sentence du pape

Alexandre III, ennemi en France de la liberté des villes qu'il a si noblement protégée en Italie. La politique du roi est différente à l'égard de la ville d'Auxerre, qu'il aide à s'ériger en commune et qu'il défend contre les entreprises de son évêque; c'est que Louis VII regarde Auxerre comme s'étant donnée à lui, parce qu'elle lui a demandé une charte comme garantie de ses franchises; il s'est fait protecteur. pour devenir seigneur. A Sens le roi accorde d'abord, puis il retire le droit de commune; en même temps qu'il confirme la charte de Noyon, il menace de déchirer celle de Reims; à Laon, à Corbie, à Châlons, à Mantes, à Compiègne, etc., l'intervention de la royauté a lieu tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, selon la diversité de ses intérêts et des circonstances. Et il importe toutefois de le remarquer, cette instabilité de la politique royale dans ses relations avec les communes n'est pas particulière à Louis VII, elle n'est pas un des résultats de la faiblesse d'esprit et de caractère de ce prince; la conduite de Louis le Gros, on doit s'en souvenir, n'a pas été autre, et celle de Philippe Auguste nous offrira le spectacle des mêmes fluctuations. Ce n'est qu'à la fin du siècle suivant, lorsque les villes, affranchies par leurs patients efforts de la tyrannie féodale, auront accru leur importance, que les rois commenceront à pratiquer le système de s'en faire des alliées contre le haut baronnage. Jusque-là, il n'y aura rien d'arrêté, ni de suivi dans leur politique, et l'on pourrait presque dire que c'est tout à la fois par eux, malgré eux et sans eux que s'est accompli le grand fait de l'éman-

cipation des communes de la France septentrionale. Il reste toujours sous-entendu que cette assertion ne s'applique ni aux puissantes communes de Flandre, avec leur organisation fédérative et toute populaire, ni aux riches cités du midi de la France, Marseille, Arles, Montpellier, Toulouse, etc, sœurs des républiques italiennes et presque leurs égales par la liberté et l'opulence.

Henri II, au plus fort de la querelle avec l'archevêque de Canterbury, n'avait pas discontinué ses menées ambitieuses pour se rendre maître de l'héritage des comtes de Toulouse; Louis VII, de son côté, n'avait pas cessé de couvrir Raimond V de sa protection. C'était entre les deux monarques moins une guerre à main armée qu'une lutte d'influence, dans laquelle le droit seigneurial du roi de France lui suffisait pour faire équilibre à la puissance prépondérante de son rival. Il y gagna, même de voir sa médiation chaque jour invoquée davantage dans les contestations locales; ce fut à lui, et non à Henri que s'adressèrent en 1163 le conseil commun de Toulouse, le vicomte de Béziers, Raimond Trencavel et le vicomte de Narbonne, comme à l'arbitre souverain de leurs litiges; les progrès que faisait ainsi la suzeraineté royale dans l'opinion des peuples de la Langue d'Oc, auxquels naguère elle était inconnue, étaient pour elle une sorte de compensation des agrandissements territoriaux du roi d'Angleterre. L'envahissement de la Bretagne porta alors à son comble la haute fortune de Henri II. Depuis sept ans, le dernier des chefs nationaux du duché, Conan IV, assailli par

la continuelle rébellion de ses vassaux, ne se soutenait que par l'appui intéressé que lui prêtait le monarque anglais; bientôt il lui fut enjoint par son protecteur, devenu son maître, de donner en mariage à Geoffroi, le troisième des fils de Henri et d'Éléonore, sa fille et son unique héritière, Constance, âgée seulement de quatre ans; son abdication suivit immédiatement ce mariage, et le vaste littoral de la France occidentale, de Boulogne à Bayonne se trouva de la sorte réuni tout entier sous le sceptre des Plantagenets (1166). Mais l'indocile Armorique ne renonça pas du jour au lendemain à son vieil esprit d'indépendance; Henri eut à livrer plus d'un combat avant de l'assujettir à sa domination, et si elle fut contrainte d'obéir désormais à des ducs de race étrangère, elle sut, au milieu des plus sanglantes épreuves, conserver sa nationalité, et n'être ni anglaise ni française pendant plus de trois siècles encore. L'Aquitaine, quoique soumise à Henri II par un droit plus légitime que celui de la conquête, ne s'en agitait pas moins sous sa domination despotique; on y regrettait la souveraineté du roi de France, qu'on avait à peine eu le temps de connaître, et l'on y maudissait celle du roi de l'Aquilon. « Dieu, écrivait un des chroniqueurs contemporains, a déchaîné sur nous des ennemis, tels que nos pères n'en ont pas vu aux temps des Normands ... Brabançons, Hainuyers, Cottereaux, Catalans, Aragonais (c'étaient les bandes mercenaires de Henri II) dont les dents et les armes ont dévoré presque toute l'Aquitaine. » En 1168, les barons du Poitou, de la Marche et de l'Angoumois, lassés de

voir des gouverneurs étrangers abolir les coutumes de leur pays par des ordonnances écrites dans la langue de Normandie et d'Anjou, se levèrent en armes contre le roi d'Angleterre; le mécontentement du clergé, excité par les véhémentes protestations de Thomas Becket contre le violateur impie des droits sacrés de l'Église, fournit de nouveaux aliments au feu de l'insurrection. Henri triompha de cette révolte des Aquitains, comme de la résistance des Bretons; mais il comprit qu'il fallait traiter avec ménagement ces irritables et mobiles populations et donner une satisfaction au moins apparente à leur esprit de nationalité. Il conféra au second de ses fils, Richard, le titre de duc d'Aquitaine. Lorsqu'au jour de l'Épiphanie de l'année 1169, il s'aboucha à Montmirail avec Louis VII pour accommoder leurs différends par un de ces traités sans cesse renouvelés et rompus de part et d'autre, ses fils se lièrent, comme il l'avait fait lui-même, par une solennelle prestation de foi et hommage envers le roi de France. L'aîné, Henri au *Court Mantel*, se reconnut l'homme-lige de Louis pour le Maine, l'Anjou et la Bretagne, aussi bien que pour la Normandie; puis, il reçut à son tour, pour le duché de Bretagne, le serment de son frère Geoffroy, devenu ainsi arrière-vassal de la couronne. Richard, que nous verrons figurer avec tant d'éclat sur les champs de bataille avec son surnom de *Cœur de Lion*, mit ensuite ses mains entre celles de Louis VII, pour lui faire hommage du duché d'Aquitaine. Henri II, dans l'illusion qu'il se faisait de fortifier son pouvoir en y associant ses fils, passa l'année suivante en An-

gleterre, afin d'y mettre la couronne royale sur la tête de Henri au Court Mantel. Ce fut alors qu'au mépris de la prérogative du siége de Canterbury, il fit conférer l'onction sainte à son fils par l'archevêque d'York ; ce fut alors aussi que dans l'imprudente effusion de sa tendresse et de sa joie paternelles, il laissa échapper une parole qu'il devait bien regretter plus tard. Comme, pour relever la dignité du jeune prince qui venait d'être couronné, il le servait lui-même à table : « Je ne suis plus le roi, dit-il; le voici » (24 juin 1170). Henri II oubliait quelles armes il prêtait contre lui par ce simulacre d'abdication, en une époque de jurisprudence barbare, où la forme emportait le fond et où la justice était esclave de la lettre; il oubliait quels exemples d'attentats domestiques l'ambition n'avait pas cessé de donner, depuis sept générations, dans sa famille; il oubliait les fureurs jalouses et l'ardeur de vengeance qu'il avait allumées au cœur de la reine Éléonore par le scandale journalier de ses infidélités envers elle; il oubliait enfin la faiblesse du lien qui lui attachait tant de peuples, que la force toujours victorieuse de ses armes maintenait seule dans l'obéissance, et qui lui échapperaient au premier revers. Il déchaînait de sa propre main les tempêtes qui devaient bouleverser la fin de son règne.

Les révoltes de ses fils le surprennent au milieu des plus beaux succès de sa politique. Il venait de terminer, à son avantage, son long débat avec le comte de Toulouse : en renonçant à ses prétentions sur l'héritage de ce prince, il avait obtenu que Raimond, infidèle à ses obligations envers la couronne de France,

lui transportât son hommage (1172). En même temps, il avait resserré son alliance, avec le roi d'Aragon Alphonse II, maître du Roussillon, aussi bien que d'une partie de l'ancienne Septimanie et de la Provence. Enfin, il avait fiancé le plus jeune de ses fils, Jean, à la princesse Alix, seule héritière alors des États de Savoie, et était parvenu ainsi à isoler, au milieu d'un voisinage presque partout ennemi, le domaine royal des Capétiens. Louis VII, humilié et jaloux, prit sa revanche en excitant son gendre, Henri au Court Mantel, à faire valoir les droits que lui conférait l'abdication paternelle, et ce jeune prince, appuyé de l'autorité de son suzerain, en même temps qu'animé de tous les ressentiments de sa mère, ourdit, avec ses deux frères Richard et Geoffroy, un vaste complot pour déposséder Henri II de ses États. Henri dut d'être informé de ce complot à la singulière puissance du lien féodal : le vassal, en prêtant à son suzerain foi et hommage, lui devait révéler toute pratique qu'il connaissait contre sa sûreté ou son honneur. Ce fut à ses genoux, et les mains entre les siennes, que Raimond V, en se reconnaissant son homme, lui apprit les projets formés contre lui par Éléonore et ses fils, en Aquitaine (12 février 1173). Éléonore fut arrêtée au moment où elle fuyait sous un vêtement d'homme, et emprisonnée dans une forteresse de son propre duché; mais les trois princes rebelles arrivèrent successivement à la cour du roi de France, qui s'empressa de leur offrir un asile. Et comme leur père avait envoyé à Paris une ambassade pour les réclamer, Louis VII la reçut, dans toute la pompe de sa cour plénière, ayant

à sa droite Henri *au Court Mantel* revêtu des ornements royaux. « Qui vous envoie? demanda-t-il aux ambassadeurs.— Henri, répondirent-ils, roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine, comte d'Anjou et du Maine. — De quel roi me parlez-vous, reprit Louis. Voici près de moi le roi d'Angleterre.... Mais, si voulez parler du père de celui-ci, sachez qu'il est mort depuis que son fils porte la couronne, et s'il se prétend encore roi, après qu'il a, à la face du monde, résigné le royaume aux mains de son fils, c'est à quoi il sera bientôt porté remède. » C'étaient là de graves paroles dans la bouche du chef de la hiérarchie féodale en France; elles furent entendues d'un grand nombre de seigneurs, qui retirèrent à Henri leur obéissance pour se donner à ses fils.

Il ne fallut rien moins que toutes les ressources du génie de celui-ci pour conjurer un orage aussi formidable. Afin de détourner les foudres de l'Église, qu'il craignait de voir s'unir aux épées tirées contre lui, son premier soin fut de renouveler ses soumissions envers le Saint-Siége, et de déclarer « que lui ni ses successeurs ne se regarderaient comme légitimes rois d'Angleterre, qu'autant que les papes les tiendraient pour rois catholiques. » Puis, il combla les vides faits dans ses troupes par la défection féodale, en prenant à sa solde vingt mille de ces *Brabançons* (appelés aussi *routiers* ou *cottereaux*), aventuriers intrépides, faisant de la guerre un métier, et supérieurs par leur organisation à la bravoure mal disciplinée de la chevalerie. Il fit face avec eux à l'insurrection, et en triompha sur tous les points. Louis VII, qui portait dans cette

guerre une sorte d'énergique obstination peu ordinaire à son caractère, fut battu sous les murs de Verneuil qu'il assiégeait (1173), et, l'année suivante, également repoussé devant Rouen (1174). Les succès remportés par Henri dans ses provinces continentales, lui donnèrent la confiance de passer la mer, pour prévenir en Angleterre l'invasion de Henri au Court Mantel et du comte de Flandre (juillet 1174). A peine fut-il débarqué à Southampton, qu'on le vit se rendre en toute hâte à Canterbury, et, soit politique, soit contrition sincère, aller se prosterner au tombeau de Thomas Becket, déjà canonisé par l'Église. Apres y avoir longtemps prié, « il fut, raconte le moine Gervais, de sa propre volonté, battu de verges par tous les évêques, abbés et religieux de l'Église du Christ qui étaient présents. Il persévéra dans ses oraisons auprès du saint martyr pendant tout le jour et toute la nuit suivante, sans prendre aucune nourriture.... Lorsque enfin le soleil du samedi se leva, il demanda à entendre la messe; puis, ayant bu de l'eau bénite du martyr, en remplit un flacon, et s'éloigna joyeux de Canterbury. » Un éclatant succès sembla témoigner que le ciel avait accepté cet acte d'une solennelle expiation; le 10 juillet, le jour même où Henri II faisait pénitence au tombeau de saint Thomas, Guillaume, roi d'Écosse, qui avait envahi les comtés septentrionaux, était vaincu et fait prisonnier par les troupes anglaises. Cependant, au milieu de toutes ses victoires, Henri désirait la paix : la tendresse paternelle lui parlait au cœur pour ses enfants rebelles, pour l'aîné surtout, dont les brillantes qualités fai-

saient son orgueil et son espérance. Il craignait, en outre, de voir s'aggraver, en prolongeant une guerre dans laquelle conspiraient contre lui, avec l'ambition de ses fils, le mécontentement des provinces mal soumises et la turbulence des passions féodales. Louis, de son côté, malgré ses jalouses rancunes contre le monarque anglais, et l'ardeur avec laquelle il s'était jeté dans cette guerre, n'en pouvait plus soutenir « les grandes dépenses, » et l'âge, dont il commençait à sentir le poids, lui rendait le repos nécessaire. Les deux rois convinrent donc de se rencontrer d'abord à Gisors, puis à Montlouis, entre Amboise et Tours, et un nouvel accord les réconcilia (29 septembre 1174). Henri reçut en grâce ses trois fils, et leur accorda, pour sûreté, à chacun deux châteaux avec un revenu considérable; mais il ne pardonna point à Éléonore, qui continua d'être tenue dans une étroite captivité. Il montra la même inflexibilité à faire démolir les fortifications que les barons d'Aquitaine et de Bretagne avaient données pour appui à leur révolte.

Il y avait alors, au comté de Périgord, un gentilhomme à qui sa naissance, sa bravoure chevaleresque et son génie pour la poésie donnaient, parmi les populations méridionales, une grande influence; c'était le fameux troubadour Bertrand de Born sire de Hautefort. L'esprit mobile et inquiet des Aquitains, leurs passions fougueuses et leur irréconciliable inimitié pour les hommes du nord se personnifiaient en lui avec une extraordinaire énergie : tout le temps qu'il vécut, il fut l'âme de la résistance nationale à la domination du roi d'Angleterre; servant son pays par

ses vers aussi bien que par son épée, lançant ses chants de guerre comme des brandons enflammés pour rallumer la discorde entre Henri et ses fils, sans cesse occupé, selon le langage de son biographe, « à défaire la paix entre les rois du Septentrion », pour sauver de leurs mains l'indépendance de l'Aquitaine. Il n'eut pas de peine à émouvoir l'ardente sympathie de ses compatriotes pour la reine Éléonore, qui leur était restée chère, dans ses malheurs, comme l'unique rejeton de leurs chefs nationaux. Le feu mal éteint de l'insurrection couvait déjà de toutes parts en Aquitaine, lorsque la tyrannie dure et hautaine de Richard, comte de Poitiers, fit éclater l'incendie (1176). Bertrand de Born ne manqua pas alors à la cause de son pays : l'accent passionné de ses *sirventes* alla remuer l'ambition dans le cœur de Henri au *Court Mantel*, dont il avait été autrefois le maître dans l'art des vers, aussi bien que dans les exercices de la chevalerie; il eût voulu rattacher ce jeune prince aux intérêts de l'Aquitaine, mais il ne trouva chez lui qu'hésitation, tandis que Richard étouffait la révolte par des prodiges de vaillance et d'activité; tout ce que put faire le sire de Hautefort fut de maintenir derrière les murs de son château sa fière indépendance, et braver, par ses vers patriotiques, l'ennemi qu'il ne pouvait plus affronter sur les champs de bataille.

La France était en paix : la longue querelle de Frédéric Barberousse et des villes lombardes venait au même temps d'être terminée par la trêve de Venise (1177); le grand empereur profita du repos qui lui

était accordé, après vingt-cinq ans d'un règne si agité, pour venir montrer sa domination aux provinces françaises qui lui étaient soumises. Il se fit couronner, comme roi de Provence et de Bourgogne, à Arles et à Vienne sur le Rhône, et alla tenir un parlement solennel à Besançon. Mais ce n'était là que la vaine ostentation d'un pouvoir nominal, auquel ne répondait pas la réalité : sur ses terres de l'Empire, aussi bien que sur beaucoup d'autres, c'étaient les grands feudataires qui étaient les souverains véritables. Le comte de Toulouse, Raimond V, comme marquis de Provence, se fit concéder par Frédéric des priviléges, qui le dédommagèrent de la sujétion où il était tombé, comme vassal de Henri II. Celui-ci, dans la courte paix que lui laissaient alors ses fils, travaillait encore à s'agrandir ; il arracha à Louis VII, pour dot de la princesse Alix, fiancée de Richard *Cœur de Lion*, le Berri tout entier, excepté Bourges, et le suzerain, dépouillé par son vassal, ne sut que protester du ton de la faiblesse, « contre les pertes et dommages que Henri n'avait cessé de lui faire essuyer, malgré l'allégeance qu'il lui devait. » Impuissant à se faire justice lui-même, « il remettait, dit-il, sa cause à Dieu, à son héritier et aux barons du royaume. » L'enfant royal, âgé de douze ans, qui devait être Philippe Auguste, entendit ces paroles et ne les oublia pas (novembre 1177).

Le moment était arrivé où le rapide déclin de la santé de son père allait, avant l'âge, l'initier à l'exercice du pouvoir.

« En l'année 1179, racontent les Grandes Chro-

niques de Saint-Denys, le roi Louis, ayant près de soixante ans d'âge et aggrégié d'une maladie que les physiciens appellent paralysie, assembla grand concile à Paris de tous les archevêques, évêques, abbés et barons du royaume, et leur annonça qu'à la fête de l'Assomption prochaine, il vouloit couronner son fils Philippe à Reims, par leur conseil et volonté. — Bien dites, sire roi, et soit fait ainsi que vous le dites, » répondit d'une même voix toute l'assemblée. Mais, au mois de juillet, comme approchait le jour fixé pour la solennité, un accident inattendu mit en péril les jours du jeune et unique héritier de la couronne. Philippe, s'étant égaré à la chasse, près de Compiègne, au milieu des bois, en fut ramené épuisé de faim et de fatigue, et tremblant de peur, par un pauvre bûcheron qui l'avait recueilli. Il tomba malade, et les médecins n'espéraient plus le sauver, lorsque Louis VII, livré à toutes les angoisses de la crainte et de la douleur, vit trois fois en songe le saint martyr de Canterbury, qui lui enjoignait de se rendre en pèlerinage à son tombeau, s'il voulait obtenir la guérison de son fils. Louis VII n'hésita point à obéir à cet avertissement surnaturel, et alla offrir sur le sépulcre du saint une coupe d'or, avec ses larmes et ses prières (août 1179). Il fut reçu avec les plus grands honneurs par le monarque anglais, et se hâta de rentrer en France, où il eut la joie de trouver son fils convalescent.

Le sacre de Philippe, retardé jusqu'à la fête de la Toussaint, s'accomplit avec une pompe jusqu'alors inusitée. C'était l'époque où les romans de cheva-

lerie commençaient à accréditer sur le règne de Charlemagne des récits fabuleux, accueillis dans les manoirs seigneuriaux avec la même foi que les plus authentiques souvenirs de l'histoire et les traditions religieuses les plus respectées. Il y eut dans le haut baronnage de France un extraordinaire empressement à se prévaloir de la légende chevaleresque pour figurer à Reims avec les insignes de la dignité qu'elle autorisait chacun à réclamer. Ainsi vit-on Henri au Court Mantel, plus chevalier que roi, « et depuis trois ans occupé à courir tous les tournois de la Gaule, revendiquer les fonctions de sénéchal, » appuyant ses droits sur ceux du roi Kaïus, fondateur de la ville de Caen, et sur ceux de Beduenus, comte d'Anjou, « échanson de Charlemagne. » Ce fut lui qui dans le cortége royal porta la couronne destinée à être placée sur le front du jeune prince; le comte de Flandre tenait en main la *bonne Joyeuse*, vieille épée du grand empereur, et le duc de Bourgogne ses éperons d'or. Assisté des archevêques de Tours, de Bourges et de Sens, Guillaume, archevêque de Reims, frère de la reine, fit à Philippe les onctions saintes et lui ceignit le glaive, en prononçant ces paroles : « Prends ce glaive, afin de combattre tes ennemis et ceux de l'Église! » Puis, les hérauts d'armes ayant appelé par leurs noms les uns après les autres tous les barons convoqués à la cérémonie, et leur ayant crié trois fois : « Venez prendre part à cet acte, » la couronne fut posée sur la tête du royal adolescent, au milieu des acclamations universelles. Philippe était alors âgé de quatorze ans.

Il n'avait manqué à cette solennité que la présence de Louis VII, frappé, à son retour d'Angleterre, d'une nouvelle attaque de paralysie « qui ne lui permettait même plus de faire un pas. » Le pouvoir passa dès lors à Philippe, qui, pendant dix mois, s'essaya, sous le nom de son père, aux fonctions de la royauté. Louis était trop affaibli de corps et d'esprit pour s'apercevoir des allures souveraines déjà prises par le jeune prince, et de la volonté impérieuse et hardie avec laquelle il régentait la cour, en attendant qu'il gouvernât le royaume. Le 18 septembre 1180, le vieux roi acheva de s'éteindre : il avait vécu soixante et un ans, et en avait régné quarante-trois. Si l'autorité monarchique avait fait sous lui quelques progrès, c'avait été, comme nous l'avons dit, par une sorte de vertu latente qui lui était propre, indépendamment du caractère du monarque : il en sera autrement sous son successeur.

CHAPITRE XVII.

RÈGNE DE PHILIPPE AUGUSTE JUSQU'A LA CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS (1180-1208).

Avant de raconter le grand règne de Philippe Auguste, les convenances du sujet nous obligent à dire quelques mots de la chevalerie, dont le nom a déjà trouvé place plus d'une fois dans notre récit, sans que nous ayons encore parlé de la chose. Si nous en parlons à cette heure, ce n'est pas qu'il entre le moins du monde dans notre pensée de représenter Philippe Auguste comme le type du roi chevalier; nous en ferions plus volontiers le type du roi politique, ce qui est bien différent. Mais c'est sous son règne que l'institution de la chevalerie (si le mot d'institution est ici permis), acquiert son entier développement, c'est sous son règne que les mœurs, les idées, les fictions chevaleresques commencent à exercer pleinement leur empire, et l'on verra ces mœurs, ces idées, ces fictions même devenir sous son habile main un de ses moyens de gouvernement. On conçoit dès lors que nous éprouvions ici le besoin de rassembler dans un tableau très-raccourci les traits principaux, les traits vraiment caractéristiques de la chevalerie au moyen âge.

Malgré les immortelles railleries du roman de Cervantès, malgré l'esprit raisonneur et tristement positif de notre siècle, il ne manque pas de gens qui, aujourd'hui, n'envisagent la chevalerie qu'à travers le prisme trompeur de l'idéal, et qui, dans leur enthousiasme plus ardent qu'éclairé, lui rapportent indistinctement les vieilles gloires de Godefroy de Bouillon et de Tancrède, de Du Guesclin et de Dunois, de la Trémoille et de Bayard. Ils se font l'illusion de croire que, pendant quatre siècles, l'épée du chevalier était la protection de ce qu'il y avait de faible et de désarmé au milieu de la société barbare et désordonnée du moyen âge, et ils prêtent les caractères d'une grande institution sociale à ce qui a existé dans l'imagination plus que dans les mœurs, dans la vie extérieure plus que dans la vie intime des peuples, à ce qui a été la décoration du monde féodal plus que sa véritable gloire. Il est très-vrai que les haines populaires, qui semblent destinées à durer éternellement chez nous contre la féodalité, ont épargné la chevalerie née dans son sein; mais nous ne croyons pas exact de dire que ce soit par suite d'un sentiment de reconnaissance nationale pour les bienfaits de cette prétendue institution. C'est tout simplement que l'esprit critique n'a pas tué entièrement dans notre pays le sens de la poésie, qu'en dépit de notre violente rupture avec le passé, nous avons conservé la faculté d'être émus en présence d'un idéal qui passionnait l'imagination de nos pères, et qui a pu exalter quelquefois leur vertu jusqu'à l'héroïsme.

Rien de plus simple et de mieux connu que l'ori-

gine de l'ordre de chevalerie. L'initiation du jeune homme à la vie guerrière se faisait en public et avec solennité dans l'ancienne Gaule, comme parmi les tribus germaniques. L'histoire nous montre cette coutume se perpétuant sous Charlemagne, à la face de l'armée qui a remplacé la tribu barbare, et lorsque, après lui, a commencé le morcellement féodal, la même cérémonie s'accomplit encore, quoique sur un théâtre plus étroit. Le seigneur, dès que son fils est en âge de porter les armes, convoque ses vassaux; devant eux il fait passer solennellement l'adolescent au rang des hommes de guerre (milites), et ce nom de *miles* ne tarde pas de se traduire dans la langue vulgaire par celui de chevalier, alors que la possession d'un cheval de guerre est devenue la marque distinctive de tout fils de noble maison. La coutume s'établit bientôt que le vassal d'ordre inférieur, soit volontairement, pour faire honneur à son suzerain et s'assurer ses bonnes grâces, soit par contrainte, pour lui donner une garantie de sa fidélité, envoie son fils à la cour seigneuriale, où l'enfant doit recevoir l'éducation militaire du gentilhomme. Là, sous les noms de *page*, de *varlet*, de *damoisel*, d'*écuyer*, dans un service domestique qui ne fait que témoigner de sa noblesse, le jeune vassal se livre, pendant plusieurs années, à une sorte de noviciat qui le prépare à être admis dans les *milites*, les chevaliers. Cette pratique était devenue générale dans le cours du onzième siècle : la chevalerie existait; il ne lui manquait plus que les formes de l'initiation, destinées à l'empreindre d'un tout nouveau et tout particulier caractère.

Ce caractère, elle le reçut du christianisme. Le seigneur, en armant chevalier son fils ou le fils de son vassal, n'avait fait autre chose que de proclamer la majorité du jeune homme et de l'attacher par un lien nouveau à sa personne ; l'Église qui, à cette époque, était tout occupée à prêcher la *paix de Dieu*, la *trêve de Dieu*, pour mettre un frein aux violences de la barbarie féodale, s'efforça, en mêlant quelques-unes des pratiques les plus saintes de son culte à une cérémonie d'abord toute guerrière, de faire pénétrer son esprit de mansuétude et de paix dans les obligations imposées à la milice chevaleresque. Il y eut dans les rites qui préparaient l'écuyer à entrer dans l'ordre de chevalerie quelque chose qui ressemblait à ceux par lesquels le catéchumène était préparé au baptême; le cérémonial tout entier eut pour objet d'imprimer un caractère sacramentel à l'accomplissement de ce grand acte de la vie féodale. La veille du jour marqué pour la solennité, le jeune aspirant se mettait au bain, afin de donner à son corps une pureté, image de celle de son âme; on le revêtait ensuite d'une tunique blanche, autre symbole de l'innocence baptismale; puis, d'une robe vermeille, en témoignage de l'engagement qu'il prenait de répandre son sang pour la foi; enfin d'une saie ou cotte noire, sombre emblème de la mort dont la pensée lui devait être toujours présente. Cette journée se passait tout entière pour lui dans un jeûne austère, et le soir venu, il s'enfermait dans une église ou dans la chapelle du château, pour y passer toute la nuit en prière. Le lendemain, dès l'aube du jour, il allait s'agenouiller au

tribunal de la pénitence, entendait la messe et s'approchait de la table sainte. Un sermon, dans lequel lui étaient retracés les devoirs du bon et loyal chevalier, suivait d'ordinaire le saint sacrifice; après quoi, le récipiendaire s'avançait vers l'autel avec l'épée de chevalier suspendue à son cou, pour la faire bénir par la main du prêtre. Tout jusqu'alors avait été pour la religion. Venait le tour de la solennité guerrière; c'était devant le parrain, de qui il devait recevoir l'ordre, que s'agenouillait le jeune gentilhomme, et là encore, parmi les obligations de loyauté et prud'hommie imposées au chevalier, lui étaient rappelées celles d'ouïr tous les jours la messe, de jeûner tous les vendredis et de faire l'aumône. Ce n'était qu'après s'être engagé par serment à accomplir chacun de ces devoirs, qu'il recevait successivement les diverses pièces de son armure, le haubert, l'épée, les éperons d'or, et ainsi *adoubé*, se présentait devant son parrain. Celui-ci lui donnait un soufflet et trois coups du plat de son épée et lui disait : « Au nom de Dieu, de saint Michel et de saint Georges, je te fais chevalier, » et aussitôt le heaume du jeune homme lui était apporté, en même temps qu'on lui amenait un cheval de bataille, sur lequel il s'élançait, brandissant son épée et jouant avec sa lance, aux regards de la multitude accourue devant le château, pour assister au spectacle de la plus belle des pompes de la cour seigneuriale.

Si nous reproduisons ici ces détails qui se trouvent dans cent autres livres, c'est qu'ils paraissent indispensables pour établir avec quelque précision ce que

fut en réalité la chevalerie. Évidemment, elle ne fut autre chose qu'une des formes sous lesquelles se manifeste au moyen âge la salutaire influence de l'Église pour discipliner la violence des mœurs féodales. Quelle différence entre l'épée ceinte par le chef germanique au rude nourrisson des forêts que son âge a rendu capable de la manier, et l'épée bénie par le prêtre, et remise au jeune chevalier au milieu de tout ce que les mystères chrétiens ont de plus auguste et de plus sacré! Le premier, admis par les guerriers, a été investi de tous les priviléges que confère la force; le second, n'a reçu l'arme des preux qu'à condition de l'employer au service de Dieu, et « de ne rien faire pour le gain et le profit, mais seulement pour gloire et vertu. » Au lieu de se trouver, par la puissance que vient d'acquérir son bras, plus libre de l'essor qu'il lui plaira de donner à ses passions, le chevalier, en vertu du serment de sa profession, est assujetti à des obligations morales plus étroites que le commun des hommes dans la vie séculière. « Dévotement en oraison veiller, péché fuir, orgueil et villenie. l'Église défendre...., loyaux sans rien de l'autrui prendre, humble cœur avoir...., être vrai justicier. » voilà quelques-unes des maximes que nous lisons inscrites au code de la chevalerie par un vieux poëte, écho fidèle de la voix de l'Église. Ces maximes, nous n'avons pas besoin de l'ajouter, n'étaient pas plus dans la pratique la règle rigoureuse et universelle de la vie des chevaliers, que les conseils de la perfection évangélique n'étaient celle de la vie commune des monastères. C'était l'idéal, non le réel; mais

ce que nous tenons ici à constater, c'est le fait même de l'intervention ecclésiastique pour élever, autant qu'il se pouvait, la chevalerie à la hauteur d'une institution chrétienne, pour imprimer à la force un caractère tout spirituel et la mettre au service de la morale et de la justice.

Cependant, s'il est vrai que les convoitises basses et brutales, les perfidies et les violences si ordinaires à cette époque y donnaient un démenti continuel aux belles maximes de la perfection chevaleresque, il n'est pas moins vrai que, de temps à autre, apparaissaient des âmes d'élite, qui réalisaient dans leur vie cet idéal, et que la chevalerie avait ses héros, comme l'Église ses saints. C'était assez de quelques hommes, tels que Godefroy de Bouillon au onzième siècle et Évard de Valery au treizième, pour témoigner de la grandeur morale que la religion pouvait prêter à la bravoure guerrière, et pour inspirer à d'autres des vertus semblables aux leurs. L'honneur, dans l'acception la plus noble et la plus élevée du mot, l'honneur qui fut l'âme de la chevalerie, gardait son empire même au milieu du déchaînement des passions les plus grossières et du débat des intérêts les plus sordides; certaines règles de modération et d'équité se faisaient respecter des plus violents et du plus pervers; il y avait enfin, en l'air, si l'on veut, et dans les nuages, mais il y avait au-dessus de cette société, si pleine de désordres et de crimes, tout un ensemble d'idées morales, pur et brillant reflet du christianisme, dont la poésie ne tarda pas à s'emparer, pour en faire l'enchantement des imaginations, sans les rendre plus obligatoires

pour les consciences. Le parfait chevalier prit un corps, reçut un nom dans les *Chansons de geste* du moyen âge; les preux de la cour de Charlemagne et les compagnons du roi Arthur devinrent les types variés de l'héroïsme chevaleresque. Ce fut un monde idéal placé par de là toutes les limites du monde réel, dont les fictions furent crues avec la même foi naïve que les vérités de l'évangile et qui offrait à admirer et à imiter des personnages aux proportions surhumaines, mis aux prises avec de fabuleuses aventures.

Un nouvel élément entre bientôt dans cette création commune de la religion et de la poésie : la femme, dont la faiblesse a été recommandée au respect des hommes de guerre par les conciles qui ont décrété la trêve de Dieu, la femme, que nous avons vue élevée par la vie féodale à la dignité de châtelaine, joue un rôle plus grand encore, un rôle tout idéal dans l'empire de la chevalerie. Elle n'est rien moins qu'associée à Dieu dans le culte du chevalier; il doit son épée à l'honneur de sa dame, comme il la doit à l'honneur de l'Église. Et, il faut bien le remarquer, ce n'est plus ici l'infériorité du sexe désarmé qui réclame pour lui la protection de la force : la femme est devenue souveraine et maîtresse; elle a sa place marquée dans tous les actes publics de la vie chevaleresque; c'est elle qui passera désormais le haubert et chaussera les éperons au jeune récipiendaire; dans son serment il prendra envers elle des engagements solennels, comme ceux qu'il a pris envers Dieu et envers son *sire;* ce sera elle qui siégera dans les tournois avec le titre et les honneurs de la royauté, et sa main donnera au

vainqueur le prix de la vaillance. Nous ne nous arrêterons pas à redire, après tant d'autres, les sentiments élevés et délicats donnés à l'âme humaine par l'amour chevaleresque. Et cet amour ne respirait pas seulement dans les fictions ; on le voyait dans la vie réelle offrir quelquefois le spectacle des plus chastes ardeurs et des plus héroïques sacrifices. Ici encore le contraste éclate de la manière la plus frappante entre les mœurs féodales, dans leur réalité grossière et licencieuse, et la pureté immatérielle à laquelle l'amour s'est élevé sur les ailes de la religion et de la poésie.

Ce peu que nous venons de dire de la chevalerie suffit, il nous semble, à lui assigner son véritable caractère. Ainsi que le fait judicieusement observer l'historien de notre civilisation [1] : « Si on la considère, non sous le point de vue moral, mais sous le point de vue social, non comme idée, mais comme institution, elle est peu de chose; ce n'est pas qu'elle n'ait fait beaucoup de bruit et amené beaucoup d'événements, mais elle n'était pas une institution véritable, spéciale.... La chevalerie était une dignité féodale, un caractère que recevaient la plupart des possesseurs de fiefs à un certain âge et sous certaines conditions. Elle a joué un grand rôle, plus grand et plus long, à mon avis, qu'on se le figure dans le développement moral de la France; elle a tenu dans le développement social peu de place et possédé peu de consistance. » Il faut grandement réduire tout ce qui

1. M. Guizot.

a été dit de son efficacité pour remédier aux maux de la barbarie et remplacer dans la société l'autorité absente de la loi, en offrant un recours à la faiblesse contre la force au droit contre l'injustice; mais il faut en même temps constater que, pénétrée, comme elle était, de l'esprit du christianisme, elle contribua beaucoup, pour parler le langage de nos jours, à élever le niveau moral de l'humanité, et qu'elle fut au moyen âge un puissant agent de civilisation.

Il n'entre point dans notre sujet d'arrêter notre attention sur les poëmes et les romans qui, du onzième au douzième siècle, eurent pour effet de donner cours dans le monde féodal aux idées chevaleresques. La simple énumération de ces œuvres primitives du génie de nos pères nous mènerait trop loin ; un de nos contemporains, M. Henri Martin, a traité ce chapitre d'histoire littéraire avec une égale supériorité d'érudition et de talent ; il a marqué avec beaucoup de sagacité la part diverse d'influence qui revient dans cet idéal poétique à la légende gallo-française et à la mythologie celtique. Ce qu'il nous appartient seulement ici de dire, c'est que vers la fin du douzième siècle, à l'époque où commence le règne de Philippe Auguste, les poëmes et les romans du cycle carlovingien, y compris la chronique du faux Turpin, règnent souverainement dans la croyance populaire, ou pour parler plus juste, dans celle des châteaux. Roland, l'*Achille français*, est le type de l'héroïsme guerrier, Charlemagne celui de la grandeur et de la majesté royales, et les douze pairs de sa cour figurent dans les chroniques de Saint-Denys comme les prédécesseurs et

presque les aïeux de la cour féodale, qui servira si bien aux desseins ambitieux de Philippe Auguste. Philippe lui-même, dès les jours de son adolescence, s'est proposé pour modèle le grand empereur, qu'il a appris à connaître dans la fable plus que dans l'histoire, et on l'a vu, suivant le témoignage d'un vieux chroniqueur de la Cambrie, « seul et plongé dans une méditation profonde, se demander s'il n'arriverait pas un jour à quelque roi de reporter le royaume de France à la hauteur où il était sous Charlemagne. »

Il y avait là autre chose qu'un rêve du jeune âge, il y avait le pressentiment d'une grande destinée. Sans prétendre, en effet, forcer la vérité pour rapprocher l'un de l'autre deux hommes si différents et si inégaux par le génie que le furent Charlemagne et Philippe Auguste, on peut dire que tous deux tentèrent une œuvre à peu près semblable. Charlemagne avait fait la monarchie barbare, Philippe fit la monarchie féodale. Tout ce que le régime des fiefs contenait de principes favorables à la royauté, il les fit prévaloir; tout ce que sa suzeraineté empruntait de force aux obligations du vasselage, il le tourna contre ses vassaux. Il réalisa, en un mot, l'idée du roi suzerain.

Malgré son précoce instinct de domination, le monarque de quinze ans ne put se défendre au lendemain de son avénement d'être ballotté entre deux factions rivales qui partageaient la cour et aspiraient à régner sous son nom. C'était d'un côté sa mère, Alix de Champagne, avec les quatre princes de sa puissante maison; c'était de l'autre, Philippe, comte de Flandre, qui avait tenu le roi sur les fonts de baptême,

et était en même temps son parrain en chevalerie. Philippe l'emporta; il fit épouser au royal adolescent sa nièce Isabelle de Hainaut, qui promettait à la couronne de France une partie de l'héritage de Flandre, et qui mêlait en outre au sang capétien le sang de Charlemagne. Union merveilleusement politique, à cette époque où le nom de Charlemagne exerçait un si souverain empire! L'effet immédiat en fut toutefois de mettre le jeune roi en hostilité ouverte avec sa mère; soutenu par le comte de Flandre, il eut peu de peine à réduire à merci la maison de Champagne; mais le péril devint pour lui bien autrement redoutable, lorsque brouillé avec son puissant protecteur, il vit armés à la fois contre lui les trois grands fiefs de Flandre, de Champagne et de Bourgogne (1181). Malgré l'attitude ferme et résolue avec laquelle Philippe Auguste affronta cette coalition, il n'eût pu en triompher, si Henri II ne lui eût apporté le secours de sa bienveillante médiation; la querelle féodale se termina sans désavantage pour le roi, et son pouvoir en sortit émancipé (1182). Peu après il se sentit assez fort pour prendre l'offensive contre ceux qui s'étaient flattés d'accabler sa faiblesse, et le comte de Flandre, sous les murs du château de Boves, le duc de Bourgogne, Hugues III, dans sa ville de Châtillon-sur-Seine, apprirent à connaître et à craindre l'énergie et l'habileté de leur suzerain (1185 1186). Philippe, après cinq ans, avait déja fait ce qu'il s'était promis de faire aux premiers jours de son règne, lorsque voyant son enfance menacée par tant d'ennemis, il avait dit avec une confiance toute royale: « Se à Dieu plest, ils affaibliront

« et en vieilliront, et je croistrai, se Dieu plest, en « force et en pouvoir »

On s'étonne de voir Henri II, en présence de ce rival naissant de la grandeur des Plantagenets, négliger toutes les occasions de prévenir les coups qu'il pourra en recevoir un jour. Au lieu de profiter des embarras de Philippe Auguste, il continue de l'aider à en sortir; au lieu de la politique d'envahissement et de guerre qu'il a pratiquée pendant trente ans, il n'affiche plus que des sentiments de modération et de paix; on le dirait ou succombant à la fatigue de l'âge, ou tremblant devant un génie plus fort que le sien. Il n'en était pas ainsi; mais Henri trouvait dans sa famille un invincible obstacle à la poursuite de ses grands desseins; ses fils, tantôt entraînés par le mouvement tumultueux des populations auxquelles ils commandaient, tantôt possédés de ce démon familier de leur maison qui, de leur propre aveu, les poussait à se haïr les uns les autres, ne cessaient de déchaîner autour d'eux le désordre, et cherchaient au milieu de toutes les horreurs de la guerre civile leurs plus chères voluptés. Tous trois ensemble étaient en armes contre leur père, et l'indomptable Bertrand de Born jouissait de voir l'Aquitaine en feu de la Loire aux Pyrénées (1183), lorsqu'au milieu de cette révolte, Henri au Court Mantel mourut, invoquant vainement le pardon paternel. Cette mort perça cruellement le cœur du malheureux père, mais ne lui ôta rien de sa vigueur pour remettre sous le joug les barons rebelles de l'Aquitaine: le château de Hautefort, jusqu'alors inexpugnable, tomba lui-même, avec son superbe

maître, aux mains du vainqueur irrité. Mais l'adroit prisonnier sut se faire du nom du jeune prince mort comme un bouclier contre la colère du monarque, et Henri, tout en larmes, rendit ses bonnes grâces à l'homme qui lui avait fait le plus de mal, parce que cet homme avait été l'ami le plus cher de son fils. Un moment le coup funeste tombé sur leur famille sembla rappeler à la raison et au devoir Richard et Geoffroy: courte trêve aux douleurs qui devaient suivre Henri jusqu'au tombeau! L'esprit de vertige qui possédait ces deux princes les jeta bientôt dans de nouvelles intrigues qu'ils ourdirent contre leur père avec le roi de France: Geoffroy se rendit à Paris pour y transférer à Philippe l'hommage de son duché en Bretagne, et ne tarda pas à y mourir d'une chute de cheval qu'il fit au milieu d'un tournoi (1186). C'était pour Richard Cœur de Lion, devenu l'unique héritier de toute la puissance des Plantagenets, l'heure de retourner à son père, si son âme dure et altière n'eût été étrangère à tout sentiment filial. Il se lia, au contraire, d'une amitié plus intime avec Philippe Auguste, et Henri menacé, attaqué même en Berri par son jeune rival, aima mieux lui abandonner la ville d'Issoudun et lui demander une trêve, que de courir les risques d'une guerre où il eût trouvé son fils dénaturé parmi ses ennemis (1187).

Le pouvoir de Philippe croissait ainsi, comme de lui-même, également respecté à tous les degrés de la hiérarchie féodale, et entouré même du prestige de la popularité. Sans suivre à l'égard des communes une politique plus fixe et plus uniforme que celle de ses

prédécesseurs, il sut néanmoins dès le début de son règne en attacher un grand nombre à sa couronne par le lien de la reconnaissance. Plusieurs obtinrent de lui la confirmation et le renouvellement de leurs franchises; d'autres lui durent le bienfait même de leur institution; il y en eut enfin qui, situées hors de son domaine, requirent, comme une garantie, l'apposition du sceau royal à leurs chartes d'affranchissement. Ce n'était pas là un médiocre témoignage des progrès de son autorité, en même temps que c'était un gage de l'appui qu'elle trouverait dans la naissante bourgeoisie des villes. On ne le voyait pas moins soigneux de cultiver l'alliance héréditaire de sa maison avec l'Église, et il ne négligeait aucune occasion de prêter aux clercs l'utile assistance de la royauté. Il n'y eut pas jusqu'aux implacables rigueurs dont il poursuivit l'hérésie des *Patérins*, jusqu'à l'inique arrêt d'expulsion lancé contre les Juifs (1181-1182) qui, en flattant les passions populaires, contribuèrent à rehausser son pouvoir. Les récits contemporains attestent enfin à quel point l'imagination des peuples fut frappée de la nouveauté des grands travaux qu'il fit exécuter à Paris et dans quelques autres villes. On lui a attribué le pressentiment de la révolution sociale qui tendait à enlever aux campagnes, pour la transporter aux cités, l'influence prépondérante qu'elles avaient jusque-là exercée, et l'on a expliqué par cette vue politique tout ce qu'il fit pour embellir et agrandir en particulier sa capitale. Ces idées générales appartiennent d'ordinaire aux historiens beaucoup plus qu'à ceux à qui ils les prêtent: ce qu'il y a de certain,

c'est que Paris, dont les rues n'offraient auparavant qu'un amas de boues infectes, fut, par les ordres du roi, pavé en grande partie « de grès gros et forts, » et commença de la sorte à s'assainir ; son enceinte fut élargie, ses fortifications s'étendirent ; le château du Louvre, avec la fameuse tour d'où relevaient tous les grands fiefs de France, sortit de terre et prépara à la royauté une résidence digne d'elle ; des hôpitaux s'ouvrirent aux malades, des colléges à la jeunesse studieuse qui de toutes les parties de l'Europe accourait sur les bancs de l'Université ; et la magnifique cathédrale de Notre-Dame, dont les fondements avaient été jetés sous Louis VII par l'évêque Maurice de Sully, offrit aux yeux étonnés le progrès journalier de son imposante architecture. Tout concourait à donner au nouveau règne un éclatant caractère de grandeur, tout, dans le jeune monarque, faisait croire à un glorieux avenir.

Plein du sentiment de sa force, et voyant sur leur déclin l'âge et la fortune du roi d'Angleterre, Philippe ne nourrissait que des pensées de guerre et de conquête. La trêve qu'il venait de conclure eût été bien vite rompue, et il se fût jeté en armes sur le Vexin normand dont il réclamait à juste titre la restitution, si, à cette même heure, il n'eût trouvé l'opinion féodale contraire à ses projets. L'esprit des croisades, qui depuis quarante ans, sommeillait en Europe, s'y était soudainement réveillé avec une puissance irrésistible.

Dans l'automne de l'année 1187, la nouvelle de la bataille de Tibériade, promptement suivie de celle de la prise de Jérusalem par les infidèles, tomba comme

un coup de foudre sur la chrétienté épouvantée. Le pape Urbain III en mourut de consternation et de douleur. L'islamisme, sous un grand homme, avait retrouvé l'unité et la force. Sala-Eddin (Saladin), fils d'Ayoub, sorti des âpres montagnes du Kurdistan, était devenu par une suite d'heureux exploits maître de l'Égypte, de la Syrie et de la Mésopotamie, et avec les populations musulmanes ainsi rassemblées en un seul corps dont il était l'âme, il avait marché à la conquête du royaume chrétien de Jérusalem. De tout ce royaume, il ne restait plus aux Latins qu'Antioche, avec Beyrouth, Tyr, Sidon et quelques autres places maritimes, et pour mettre le comble à ce grand désastre, les deux vaillants ordres de l'Hôpital et du Temple avaient presque disparu sous le glaive.

Ce ne fut alors dans toute l'Europe qu'un seul cri de douleur et de vengeance. A la voix des évêques qui prêchaient la guerre sainte dans leurs cathédrales se joignirent les accents poétiques des trouvères de la France septentrionale et ceux mêmes des troubadours de la Provence et de l'Aquitaine, chantres ordinaires de *la gaie science*, pour appeler aux armes toute la chevalerie de l'Occident. « Le bois de la croix est la bannière de notre chef, celle que suit notre armée, » tel fut le refrain d'un chant religieux et guerrier, composé en langue latine par un clerc d'Orléans et qui retentit dans tous les manoirs seigneuriaux, comme dans les églises, avec un éclat prodigieux. De toutes parts on demanda la croix, et ce fut en vain que, dans le parlement tenu entre Trie et Gisors, sous le célèbre *ormel des conférences*, le 21 janvier 1188, les rois de

France et d'Angleterre arrivèrent avec la pensée de vider leur différend sur le Vexin normand. Il n'y avait autour d'eux d'yeux et d'oreilles que pour le légat du pape, le cardinal, évêque d'Albano, et pour son éloquent et pieux compagnon, Guillaume, archevêque de Tyr, témoin des dernières calamités de la terre sainte, et venu pour les raconter à l'Occident. Le cri *la croix! la croix!* poussé à la fois par des milliers de bouches, imposa silence aux récriminations politiques des deux monarques; ils cédèrent l'un et l'autre à l'entraînement universel, et furent les premiers à tomber aux genoux du légat pour recevoir de sa main le signe du grand passage. Tout ce qu'il y avait de princes, de prélats et de seigneurs suivirent leur exemple, et « en remembrance de cette croisière, disent les chroniques de Saint-Denys, les deux rois firent dresser une croix en sa place, fondèrent une église par grande dévotion, et le lieu où ils s'étaient signés de la croix fut appelé le *Saint champ.* » On apprit quelques semaines après que l'empereur Frédéric Barberousse, dont le renom était si haut parmi les peuples d'Allemagne et d'Italie, s'était croisé de son côté à Mayence avec la plupart de ses barons.

Cependant Philippe Auguste avait convoqué à Paris pour le dimanche de la Quadragésime tous les prélats et seigneurs du royaume, et ce fut cette assemblée qui, entre autres statuts relatifs à la croisade, décreta la fameuse *dîme saladine*, ainsi appelée en témoignage de la terreur qui s'attachait au nom du redoutable sultan. Cet impôt, destiné à subvenir

aux frais de la guerre sainte, était établi sur tous ceux qui ne prendraient pas les armes pour s'y rendre. Il semblait que tout fût près pour le départ, et nul ne témoignait un plus ardent désir de courir en Orient que le *chevalereux* Richard Cœur de Lion. Ce fut lui cependant qui, malgré le serment prêté par les chefs de la croisade d'immoler tous leurs ressentiments privés aux grand intérêt de la chrétienté, retarda l'expédition par la querelle que sa turbulente ambition lui suscita avec Raimond V, comte de Toulouse. S'il eût écouté la voix de son père, il n'eût pas fourni au politique roi de France un prétexte légitime de reprendre les armes, et de faire de cette querelle, imprudemment engagée, celle des Capétiens et des Plantagenets. Henri, toutefois, retrouva pour la soutenir toute l'énergie de sa jeunesse, et vengea par une furieuse invasion dans le Vexin français la destruction de *l'ormel des Conférences* que Philippe Auguste avait fait abattre. Ce fut dans une des rencontres de cette guerre, vaillamment poussée de part et d'autre, que l'invincible Cœur de Lion tomba désarçonné par Guillaume des Barres, le héros de la chevalerie française. On se ressouvint de la croisade et l'on se remit à traiter de la paix. Quel fut l'étonnement du roi d'Angleterre, lorsqu'au milieu des négociations, il vit son fils, appuyé par Philippe, prétendre qu'il l'associât à la couronne, et sur son refus s'écrier tout à coup : « Compagnons, vous allez voir chose à laquelle vous ne vous attendiez guère. » Après quoi se mettant à genoux devant Philippe, les mains dans les siennes, il lui prêta le serment de foi et hommage

pour tous les domaines possédés en France par sa maison (18 novembre 1188).

Cette éclatante défection fut le dernier coup porté à la fortune de Henri II, et précipita le tragique dénoûment de sa grande destinée. En vain le légat du pape, dans l'intérêt de la guerre sainte, prend-il le vieux roi sous sa protection, et menace-t-il d'excommunication le fils rebelle et son allié le roi de France; les concessions ne coûtent rien à Philippe pour engager Richard chaque jour plus avant dans la révolte, et le triomphe de sa politique est de voir Henri fuyant devant son fils de la ville du Mans livrée aux flammes. L'orgueilleux Plantagenet s'humilie alors jusqu'à implorer la paix de son jeune rival; la cession du Berri et de l'Auvergne, le payement de vingt mille marcs d'argent pour les frais de la guerre, le pardon accordé à tous ceux de ses sujets qui l'avaient trahi, telles furent les dures conditions qu'il s'entendit proposer, dans une conférence qu'il eut avec Philippe au milieu d'une plaine, près de Tours. Deux fois, pendant l'entrevue, la foudre déchira un ciel pur et sans nuages, et tomba aux pieds des deux monarques. Ce phénomène extraordinaire frappa d'épouvante l'esprit affaibli de Henri II; on l'emporta malade et défaillant dans son camp. Là, on lui apporta pour le signer le traité auquel il venait de consentir; en entendant relire le dernier article, par lequel il devait pardonner à tous les complices déclarés ou secrets de la rébellion, il en demanda la liste, et le premier nom qu'il s'étonna d'y trouver fut celui du plus jeune et du plus chéri de ses fils, Jean sans Terre, en

faveur de qui il avait voulu déshériter Richard. Atterré par ce nouveau coup, il retomba sur son lit, et, la face tournée contre le mur, s'écria qu'il n'avait désormais souci de lui-même, ni du monde. Sa bouche ne s'ouvrit plus que pour proférer des malédictions sans cesse répétées contre ses fils, et l'autorité de l'Église fut impuissante à les lui faire rétracter à son heure suprême (5 juillet 1189). Il était âgé de cinquante-six ans, lorsqu'il expira ainsi, le plus misérable des princes de sa race, après les avoir surpassés tous par son génie et sa fortune.

La lice allait s'ouvrir aux ambitions rivales de Richard Cœur de Lion et de Philippe Auguste, l'un réputé dès lors pour le plus hardi chevalier et l'un des meilleurs hommes de guerre de son temps, mais déjà aussi ayant fait connaître aux peuples qu'il allait gouverner la fougue indomptée de ses passions et la dureté orgueilleuse de son caractère, l'autre moins brillant sur les champs de bataille, mais bien autrement savant dans l'art de régner, aussi réfléchi qu'audacieux dans ses desseins, et en poursuivant l'exécution avec une profondeur de calcul égale à l'énergie de sa volonté. L'amitié de ces deux princes s'était formée sous de trop néfastes auspices pour être de longue durée; la diversité de leurs natures, comme celle de leurs intérêts, les prédestinait à être ennemis. Ils tinrent néanmoins à honneur de rester quelque temps fidèles aux semblants de leur mutuelle affection. Non content de s'être lié à Philippe par l'hommage féodal, Richard conclut avec lui le pacte tout chevaleresque de la fraternité d'armes (décembre 1189).

Toutes ses pensées étaient du reste tournées vers la terre sainte, théâtre futur de sa prouesse guerrière; dans ses domaines de France, aussi bien que dans ceux d'Angleterre, il avait fait argent de tout, afin de se montrer à la tête d'une belle armée. Le roi de France, de son côté, avait achevé ses préparatifs, et rien désormais n'empêchait plus son départ. Il avait réglé sa succession, pourvu à l'administration du royaume pendant son absence, et entouré de murs sa bonne ville de Paris, ainsi que d'autres places et châteaux, pour les mettre à l'abri de toute attaque. Libre alors des soucis de la royauté, « l'an du Seigneur 1190, à la fête de saint Jean-Baptiste, il alla, suivi d'un nombreux cortége, prendre congé du bienheureux martyr Denys dans son église. C'était un ancien usage des rois de France, lorsqu'ils partaient pour la guerre, d'aller prendre une bannière sur l'autel de saint Denys et de l'emporter avec eux. Le roi se prosterna donc aux pieds des bienheureux martyrs Denys, Rustique et Éleuthère, et se mit en oraison, recommandant son âme à Dieu, à la vierge Marie, aux bienheureux martyrs et à tous les saints. Enfin, après avoir prié, il se leva, fondant en larmes, et reçut dévotement la pannetière et le bourdon des mains de Guillaume, archevêque de Reims, son oncle; puis il partit pour combattre les ennemis de la croix de Dieu. » Philippe s'embarqua à Gênes, tandis que Richard faisait voile de Marseille. Quarante ans avaient amené un tel changement dans les idées des hommes, que la voie de mer, dont on s'était effrayé sous Louis VII, fut sous son successeur universellement adop-

tée pour le grand passage. Ce sont les républiques maritimes de l'Italie, Venise, Gênes, Pise et Marseille avec elles, qui porteront désormais sur leurs vaisseaux les guerriers d'Occident aux côtes de la Syrie et de la Palestine.

L'armement que fit alors la chrétienté était plus formidable que celui même de la première croisade. Il avait pour chefs les trois plus puissants monarques de l'Occident. Les troupes, quoique ce ne fussent encore que des bandes féodales, avaient l'incomparable avantage de n'être plus encombrées de ce ramas d'hommes et de femmes « impropre aux armes, » qui en 1096 s'était porté tumultuairement vers la Terre-Sainte. Enfin, les rois de France et d'Angleterre, en prenant la route de mer, épargnaient à leurs armées beaucoup de fatigues et de périls. Cependant ce prodigieux effort de l'Occident contre l'Orient fut à peu près sans résultat. Frédéric Barberousse, après avoir écrasé les forces du sultan de Roum dans sa marche victorieuse à travers l'Asie Mineure, alla se noyer misérablement dans les eaux du Salef en Cilicie (1190), et rien ne put remplacer pour les chrétiens ses talents et son grand nom. Philippe et Richard, jaloux l'un de l'autre et bientôt ennemis déclarés, se trouvèrent impuissants par leurs divisions contre le génie de Saladin, sous la main de qui la masse confuse des forces de l'islamisme avait appris l'ordre et la discipline. Le siége de Ptolémaïs, l'événement héroïque de cette croisade, comparé au siége de Troie par les chroniqueurs contemporains, couvrit de gloire les armées chrétiennes, mais n'a-

boutit, après des pertes énormes, qu'à remettre aux mains des deux rois les murailles d'une ville à demi ruinée (12 juillet 1191). Dès le lendemain de ce succès, si peu décisif et si chèrement acheté, Philippe Auguste, malade de la fièvre, songeait à retourner en France; il était dégoûté d'une guerre où son habile commandement et sa tranquille valeur étaient sans éclat à côté des prodiges de la valeur chevaleresque de son rival, et il aspirait à retrouver ses avantages sur un autre théâtre. Malgré les murmures de ses barons, il se fit rendre par Richard la parole qu'il lui avait donnée de ne point quitter la terre sainte; puis le 3 août, il alla s'embarquer à Tyr, laissant Richard étonner l'Orient de ses exploits, qui lui valurent un renom héroïque dans les récits des historiens arabes, mais eurent le malheur d'être stériles pour la chrétienté.

(1192) Rentré dans sa ville de Paris, Philippe n'eut qu'une seule pensée, ce fut de donner satisfaction tout ensemble à son orgueil humilié et à son ambition, en se jetant sur les provinces françaises du roi d'Angleterre. Vainement, avant de quitter la Palestine, avait-il juré de ne lui faire, ni de lui laisser faire aucun dommage; vainement le pape Célestin III, qu'il avait supplié de le relever de ce serment, lui avait-il interdit, sous peine d'excommunication, « de lever la main contre Richard, ou contre sa terre; » l'occasion de s'agrandir était trop favorable, et la tentation trop forte pour que Philippe y résistât. Pendant qu'on le croyait tout occupé au partage de la succession de Flandre, qui lui donnait l'Artois et le Vermandois,

il nouait de ténébreuses intrigues avec le prince Jean, frère de Richard, digne rejeton de la race des Plantagenets, par son ambition sans scrupule et sans frein, mais non par ses talents et son courage. En même temps, il soufflait le feu de l'insurrection chez les barons d'Aquitaine, animés contre Richard par le souvenir de ses vexations et de ses violences. Il ne lui manquait qu'un prétexte pour frapper le coup ainsi préparé contre son rival; celui qu'il imagina ne fut ni honorable pour lui, ni assez spécieux pour tromper personne. Devant une assemblée réunie des prélats et des seigneurs du royaume, des lettres furent lues, qui venaient d'arriver d'outremer et qui annonçaient que le vieux ou le chef de la montagne, le prince des *Hassassins*, comme on commençait à l'appeler, avait envoyé, d'accord avec Richard, deux de ses fanatiques émissaires pour donner la mort au roi de France. A cette imputation sans preuve Philippe Auguste en joignit une autre qui n'était ni moins odieuse ni moins frivole; il attribua au poison que Richard lui avait versé la maladie qui l'avait contraint de quitter la Palestine. L'assemblée, si elle ne crut pas, feignit de croire à la légitimité de ces griefs, et, par son approbation, l'autorisa à en tirer vengeance. Bientôt une nouvelle lui parvint, qu'il reçut comme un encouragement de la fortune à poursuivre sa déloyale entreprise. Richard, en revenant en Europe, avait été jeté par la tempête sur les côtes de l'Istrie, et, après une suite de romanesques aventures, avait été remis prisonnier aux mains avares du fils de Frédéric Barberousse, l'empereur Henri VI (dé-

cembre 1192). Philippe n'hésita plus : de concert avec Jean sans Terre, venu à sa cour, il attaqua la Normandie, au commencement de l'année 1193, et il mit, au même temps, tout en œuvre pour empêcher que l'empereur ne relâchât à aucun prix son captif.

Mais l'avarice et le mauvais vouloir de Henri VI durent céder à la menace de l'excommunication pontificale et au cri de l'Allemagne indignée. Richard comparut à Worms, devant la diète germanique, et y montra plutôt la fière susceptibilité de l'honneur chevaleresque que le sentiment de la dignité royale. Il obtint toutefois d'être remis en liberté, moyennant une rançon de cent cinquante mille marcs d'argent, et la difficulté de lever une si grosse somme prolongea seule de quelques mois encore sa captivité. « Prenez garde à vous ; le diable est déchaîné, » écrivit l'empereur au roi de France et au prince Jean, lorsque les prétextes lui manquèrent pour retenir plus longtemps son illustre prisonnier. Richard, sorti, le 4 février 1194, de la forteresse où il était détenu, débarqua le 13 mars à Sandwich, et accueilli avec enthousiasme par la population normande, fière des exploits de son roi et touchée de ses malheurs, il ne songea plus qu'à demander compte à Jean de sa félonie, et au roi de France de son inique agression. Deux mois s'étaient à peine écoulés, et déjà il était en Normandie, à la tête de sa chevalerie, pour reprendre les places que Philippe Auguste lui avait enlevées.

A l'approche de son redoutable frère, Jean, aussi lâche que perfide, lui envoya, avec les clefs de la ville d'Évreux, mise en ses mains par Philippe Auguste,

les têtes de trois cents chevaliers français traîtreusement égorgés dans un festin. Il obtint, au prix de ce crime, le pardon de Richard, mais non sa confiance. La Normandie vit alors les deux rois rivaux en face l'un de l'autre; l'ardeur de leurs ressentiments, leur courage et leurs talents guerriers, ainsi que leur puissance, semblaient annoncer entre eux un choc sanglant et terrible. Il en arriva tout autrement : ils ne se firent qu'une guerre de siéges et d'embuscades, interrompue à plusieurs reprises par des trêves, toujours mal observées, et qui, pendant quatre ans qu'elle dura (1194 à 1199), ne rapporta à l'un ni à l'autre beaucoup de profit ni de gloire. Le seul fait de cette guerre qui ait échappé à l'oubli est la rencontre de Fréteval, près de Vendôme, où Philippe Auguste perdit le grand *chartrier* de France, que des bêtes de somme portaient à la suite des rois dans leurs expéditions. Philippe ne permit plus que les archives de sa couronne fussent exposées désormais à un pareil risque; il les tint renfermées à Paris sous la garde fidèle et sûre des templiers. Les Aquitains, infatigables à poursuivre la chimère de leur indépendance, se jetèrent au travers de la querelle des deux monarques, et l'on vit encore une fois paraître dans l'arène des combats Bertrand de Born avec sa valeur turbulente et ses belliqueuses sirventes. La lutte n'en fut pas agrandie; les Gallois et les Brabançons de Richard étaient un jour victorieux, et le lendemain la chevalerie française prenait sur eux sa revanche; cette continuité d'escarmouches indécises et sanglantes ne cessa que devant la haute intervention du pape

Innocent III, qui venait de porter dans la chaire apostolique la sainte austérité et le gouvernement vigoureux de Grégoire VII. Les deux rois consentirent à poser les armes pour cinq ans; mais Richard n'entendait pas complaire au pontife jusqu'à reprendre le chemin de la terre sainte. Il aima mieux aller chercher une mort sans gloire dans une aventure moins digne d'un roi que d'un chevalier errant. Informé par Guiomar, vicomte de Limoges, qu'un trésor était caché dans le château de Chaluz, il en réclama de ce seigneur la possession entière, et courut l'assiéger dans sa forteresse. Ce fut là que le fameux *Cœur de Lion*, celui que trouvères et troubadours célébraient à l'envi « comme le chef et le père de la vaillance, » tomba obscurément sous la flèche d'un arbalétrier. On l'ensevelit au monastère de Fontevrault, à côté de son père, et la cathédrale de Rouen conserve encore aujourd'hui sa statue. Ces deux rois anglais de la race angevine. n'avaient point cessé de se considérer comme Français; ils avaient presque toujours vécu en France, ils y voulurent avoir leur tombeau. La mort de Richard est le commencement d'une longue éclipse pour la fortune jusque-là si éclatante des Plantagenets ; le treizième siècle, au contraire, va voir dans tout son cours grandir les destinées de la maison capétienne.

Si le droit de représentation eût été souverainement établi alors, comme il le fut plus tard, la succession de Richard n'eût point été douteuse. Son frère puîné, Geoffroy, marié, ainsi qu'on l'a vu, à Constance, héritière du duché de Bretagne, avait laissé un fils. Cet enfant, né au mois de janvier 1187, avait reçu sur

les fonts de baptême le nom d'Arthur, cher aux races celtiques, et sur la foi de ce nom, les Bretons s'étaient flattés de retrouver un chef national dans le jeune rejeton des Plantagenets. C'était à lui qu'appartenait légitimement le trône d'Angleterre, et Richard l'avait toujours reconnu pour son héritier. Mais Jean, se prévalant d'un testament vrai ou faux fait en sa faveur, et secondé par l'active intervention de sa mère Éléonore, mit la main sans retard sur les trésors de son frère, et se fit proclamer roi à la fois en Angleterre, en Aquitaine et en Normandie. Il n'y eut que l'Anjou, le berceau des Plantagenets, avec la Touraine et le Maine, qui restèrent fidèles au jeune Arthur. Constance de Bretagne réclama pour les droits méconnus de son fils, et les mit sous la protection du roi de France, qui d'abord s'en montra le zélé défenseur. Dans une entrevue qu'il eut avec Jean, au mois d'août 1199, Philippe lui fit entendre un langage hautain et menaçant, que suivirent de promptes hostilités. On s'étonna de les voir cesser, presque aussitôt, malgré le manifeste avantage que Philippe Auguste avait à les poursuivre. Une seconde conférence réunit les deux rois et fut suivie d'un traité qui les réconcilia (janvier 1200). L'une des clauses principales de ce traité fut le mariage du jeune Louis de France avec la nièce du roi Jean, Blanche de Castille, fille d'Alphonse VIII et d'Éléonore d'Angleterre. Philippe, en sacrifiant les droits d'Arthur, le garda toutefois à sa cour, comme un utile instrument de ses desseins futurs. L'héritier de Bretagne, à peu près du même âge que l'héritier de France, figura à côté de lui dans les jeux guerriers dont

Philippe réjouit sa cour à l'occasion des noces de son fils.

Un seul motif peut expliquer le peu de profit que sut tirer l'habile et ambitieux monarque d'une occurrence aussi favorable que l'était pour lui celle de la mort de Richard et de l'usurpation de Jean sans Terre. A cette heure même, il venait de s'engager avec le saint-siége dans une querelle où s'usaient tous les ressorts de son autorité. Veuf d'Isabelle de Hainaut, il avait, en 1193, demandé la main d'Ingeburge, fille de Canut VI, roi de Danemark, princesse dont les récits contemporains s'accordent à louer la beauté et les vertus. Mais le jour même où fut célébré leur mariage, Philippe sembla se prendre pour elle d'une insurmontable aversion, et il n'eut rien de plus pressé que de faire déclarer cette union nulle, sous le prétexte dérisoire d'une parenté qui n'existait pas. Une assemblée d'évêques, convoquée à Compiègne rendit une décision conforme au désir du roi, et malgré l'opposition du pape, Célestin III, Philippe épousa, en 1196, la belle Agnès ou Marie de Méranie, princesse tyrolienne, qui lui avait inspiré la plus vive passion. Mais les menaces de Rome, qu'il avait bravées, commencèrent à l'inquiéter, lorsque, deux ans après, Innocent III fut monté dans la chaire de saint Pierre. Le grand pontife, gardien vigilant de la foi et des mœurs également outragées par Philippe, s'efforça d'abord de le rappeler au devoir par ses admonitions paternelles; puis il envoya en France un légat avec mission de sommer formellement le roi de cesser son commerce illégitime avec Agnès et de reprendre

Ingeburge (1199). Philippe négocia, au lieu d'obéir, et le légat, pour mettre un terme à ses résistances, convoqua à Vienne un concile de l'Église gallicane, dans lequel, au nom du souverain pontife, il fulmina l'interdit contre tout le domaine royal (janvier 1200). C'était bien plus qu'excommunier le roi; c'était envelopper tout son peuple avec lui dans un vaste anathème, c'était faire de la terre de France une terre maudite, d'où avait disparu la vie chrétienne. L'administration des sacrements étant suspendue, le baptême était seulement permis aux nouveau-nés et l'extrême-onction aux mourants; plus de célébration du saint sacrifice, plus de confessionnaux ouverts à la pénitence, plus de bénédiction pour les époux, ni de sépulture pour les trépassés; les cimetières étaient fermés comme les églises, les autels dépouillés et les cloches muettes; partout le concours animé des fêtes avait fait place à un morne et silencieux isolement. En ces temps de foi, où la religion entrait dans les moindres détails de la vie journalière, il semblait que, sous le poids de l'interdit, on eût cessé de respirer et de vivre; Dieu paraissait s'être retiré du milieu des hommes, et tout respect périssait pour le monarque qui avait appelé sur les peuples cette calamité suprême. Philippe Auguste ne s'en obstina pas moins à soutenir la lutte contre la prépondérance accablante du pouvoir spirituel; l'opiniâtreté naturelle de son caractère était redoublée par l'ardeur d'une passion unique dans sa vie et par la souffrance de l'orgueil blessé. On vit ce roi, si grand ami des clercs, traiter avec la dernière rigueur les prélats de son royaume,

Digitized by Google

qui, pour la plupart, s'étaient soumis à la sentence pontificale; mais c'étaient là les efforts désespérés d'une colère impuissante. L'interdit avait duré huit mois; les seigneurs et les bourgeois des villes, aussi bien que les évêques, délaissaient la royauté dans la voie de perdition où elle s'était engagée : il fallut céder; Philippe se sépara, quoique en frémissant, d'Agnès de Méranie, sans rendre à Ingeburge les droits d'une épouse : il fut, à ce prix, réconcilié avec le saint-siége (septembre 1200).

Innocent III était loin de vouloir pousser à bout le roi de France; son désir eût été de le voir prendre le commandement de la croisade, alors prêchée par le célèbre Foulques, curé de Neuilly. Mais les exhortations du pontife ni les instances des barons qui avaient pris la croix, ne trouvèrent Philippe disposé à retourner en Palestine : il tenait peu à complaire au pape, contre qui il gardait un profond ressentiment, et les intérêts de sa politique le retenaient d'ailleurs en France. Il laissa deux de ses grands vassaux, Thibaud III, comte de Champagne et Baudouin IX, comte de Flandre, avec un nombre considérable des plus illustres barons du royaume, s'engager dans l'entreprise à laquelle il entendait rester lui-même étranger. L'histoire de la quatrième croisade nous a été retracée par un des principaux acteurs de ce singulier drame, Geoffroy de Ville-Hardouin, maréchal de Champagne. Ses mémoires, les premiers écrits en langue française et écrits de la main d'un chevalier, sont remplis d'un puissant intérêt : il montre, dans son langage à la fois si naïf et si animé, la France remuée par l'élo-

quence de Foulques de Neuilly, comme elle l'avait été par celle de Pierre l'Ermite et de saint Bernard; puis, l'expédition résolue, il est un des croisés envoyés à Venise pour lui demander des vaisseaux (1201). Henri Dandolo était alors à la tête de cette république. Le vieux doge, devenu aveugle sur les champs de bataille, écouta les propositions des croisés en soldat et en marchand; il était prêt à se jeter dans la guerre sainte, mais avec des bénéfices à en recueillir. Les députés de la croisade, à qui il ne fallait que des vents pour les conduire en Palestine, souscrivirent à toutes les conditions qu'il leur dicta. Mais ces conditions mêmes, pour être validées, durent être portées devant l'assemblée générale du peuple; car à cette époque la voix du peuple était encore comptée dans les conseils de Venise. L'assemblée se réunit dans l'église de Saint-Marc, « une des plus belles, raconte l'historien, et des plus magnifiques qui se puissent voir, » et l'on commença par y célébrer la messe du Saint-Esprit, après quoi les députés furent introduits. Geoffroy de Ville-Hardouin, prenant alors la parole pour ses compagnons et par leur consentement, dit : « Seigneur, les plus grands et les plus puissants barons de France nous ont envoyés vers vous, pour vous prier, au nom de Dieu, d'avoir compassion de Jérusalem qui est en servage des Turcs, et de vouloir les accompagner en cette occasion, pour venger l'injure faite à notre Seigneur Jésus-Christ, ayant jeté les yeux sur vous, comme ceux qu'ils savent être les plus puissants sur la mer. Et nous ont chargés de nous prosterner à vos pieds, sans nous relever, que vous nous ayez octroyé

d'avoir pitié de la Terre Sainte d'outre-mer! » Là-dessus, les six députés s'agenouillent à leurs pieds, pleurent à chaudes larmes, et le Duc et tout le peuple s'écrient tous à une voix, en tendant les mains en haut : « Nous l'octroyons, nous l'octroyons! »

Le pieux enthousiasme qui venait d'enlever ainsi le peuple vénitien à lui-même ne se soutint pas, et quand les croisés furent réunis dans les lagunes pour faire voile vers l'Orient, la république marchande oublia les malheurs de Jérusalem pour ne se souvenir que du prix auquel elle avait mis ses vaisseaux. Il fallut que les chevaliers de France payassent de leur sang ce qu'ils ne pouvaient payer de leur or, et qu'ils servissent les projets ambitieux de Venise contre la ville de Zara en Dalmatie (1203). Cette ville prise, une ambassade grecque vint implorer la médiation armée des croisés dans les affaires de l'empire d'Orient. Ils l'accordèrent, croyant s'ouvrir par là une route plus sûre vers les saints lieux. Mais, témoins de la faiblesse du vieil empire, qui, au milieu de ses perpétuelles révolutions de palais, semblait près d'expirer sous leurs yeux, irrités d'ailleurs contre les perfidies de l'esprit grec, d'auxiliaires ils devinrent conquérants.

Toute l'armée se transporta sur la flotte, et le 12 avril 1204, Constantinople fut attaquée avec un merveilleux ensemble d'habileté et de courage par les Français et les Vénitiens. Deux vaisseaux, que montaient les évêques de Soissons et de Troyes, poussés par le vent du nord sous les murs de la ville, furent les premiers qui abattirent leur pont-levis, et un moment après on vit la bannière des deux prélats se

déployer sur l'une des tours. Bientôt trois des portes de la ville s'écroulent sous les coups du bélier; les cavaliers sortent des navires avec leurs chevaux, et l'armée des croisés s'élance tout entière dans Constantinople, qui devient leur proie. La flamme accompagne leurs pas; peuple et soldats fuient devant eux, et cependant, étonnés de leur victoire, ils s'arrêtent et craignent de s'engager à la poursuite des vaincus dans l'immense capitale. Mais la nuit, au lieu de rendre aux Grecs le courage, augmente leur frayeur; à la vue de l'incendie qui a dévoré une partie de la ville, ils ne parlent plus que de capituler. En vain un nouvel empereur, plus résolu que celui qui vient de les abandonner, leur montre le petit nombre des croisés et s'efforce de les ramener au combat. Ils ne savent aborder l'ennemi qu'avec des gémissements et des voix suppliantes. Ce sont des femmes, des enfants, des vieillards, précédés du clergé, avec la croix et les images des saints, qui viennent en procession implorer la pitié du vainqueur. Constantinople, reçue à merci, n'en eut pas moins à subir, pendant plusieurs jours, toutes les horreurs du massacre et du pillage. La Rome de l'Orient vit périr dans ces journées néfastes une grande partie des chefs-d'œuvre de l'art grec entassés dans ses murs.

Les provinces de l'empire byzantin subirent pour la plupart le sort de la capitale, et fidèles alors aux règlements qu'ils avaient établis à l'avance, les chefs croisés procédèrent au partage de leur conquête. Dans ce partage, Baudoin, comte de Flandres et de Hainaut, eut pour lot la couronne impériale. Le marquis

de Montferrat fut fait roi de Thessalie; les Vénitiens reçurent pour leur part le faubourg de Péra, Corfou, Candie et les plus belles possessions maritimes; la Morée enfin devint un grand fief, dévolu au comte de Champagne, et ce prince eut Geoffroy de Ville Hardonin pour principal vassal en cette contrée. La Grèce vit des ducs d'Athènes et des comtes de Lacédémone, comme la Terre Sainte avait vu des comtes de Bethléem et de Nazareth. Mais cette fondation de l'empire latin de Constantinople, qui eût pu être un immense événement, ne fut en réalité qu'une brillante et courte aventure de chevalerie : soixante ans ne se passeront pas, avant qu'une dynastie grecque soit remontée sur le trône de Byzance.

Il a fallu détourner un instant notre attention des événements intérieurs du royaume, pour suivre le baronnage français dans cette conquête éphémère. Pendant qu'elle s'accomplissait, Philippe Auguste avait repris le cours momentanément interrompu de ses grands desseins, et réveillé la querelle assoupie des Capétiens et des Plantagenets. Jean lui-même lui en avait imprudemment fourni l'occasion. Ce prince avait tous les vices de sa race sans en avoir les brillantes qualités, et rien ne le retenait dans l'emportement de ses passions effrénées. Il enleva Isabelle d'Angoulême, à la veille de ses noces avec Hugues de Lusignan, comte de la Marche, à qui elle était fiancée. Hugues, pour venger son injure, commença par mettre en armes contre son déloyal suzerain la plupart des barons du Poitou et du Limousin; puis, il porta plainte au roi de France, qui était le seigneur de Jean

sans Terre, comme le sien (1202). Les deux monarques eurent une entrevue au château de Gaillon, dans le carême de l'année 1202, et là, Jean, subjugué par l'ascendant de Philippe, s'engagea à comparaître après Pâques, devant ses pairs, « pour répondre suffisamment aux choses, que le roi son seigneur proposaient contre lui. » Il est curieux de voir, en cette circonstance, le roi d'Angleterre, non-seulement s'incliner, en homme lige, devant l'autorité de son suzerain, mais, reconnaître aussi celle de « la cour des pairs, » qui n'avait jamais eu d'existence que dans les romans du cycle carlovingien. Philippe Auguste, comme nous l'avons indiqué plus haut, faisait ainsi d'une création fantastique de la fable un très-réel et très-puissant instrument de domination ; il donnait pour pairs, pour égaux au roi Jean ceux de ses vassaux qu'il convoquait à sa cour, en même temps qu'il prenait pour lui-même le rôle souverain de Charlemagne. C'était, d'un seul bond, porter bien haut la royauté capétienne. Jean s'aperçut trop tard de l'avantage qu'il avait procuré à son adversaire : il faussa sa foi et ne comparut point. Philippe, qui avait pour lui la justice féodale et l'assentiment de ses barons, entra aussitôt en Normandie, et y emporta par une rapide succession d'heureux coups de main plusieurs des petites places du duché : mais ce n'étaient là dans sa pensée que des escarmouches, il entendait porter ailleurs des coups plus sérieux au gouvernement impopulaire et méprisé de Jean sans Terre.

Il y avait deux ans que résidait à sa cour, Arthur de Bretagne, attendant toujours l'occasion de rede-

mander à son oncle, les armes à la main, son héritage. Philippe arme ce jeune prince chevalier, lui fiance sa fille Marie, âgée de cinq ans, reçoit son hommage pour les comtés de Poitou, d'Anjou et du Maine, et l'envoie avec deux cents lances se mettre à la tête des barons poitevins soulevés contre le roi d'Angleterre. Cette expédition, favorisée d'abord par le succès, eut bientôt un tragique résultat. Arthur, maître de la ville de Mirebeau en assiégeait le château, où était renfermée son aïeule Éléonore; la vieille reine donne avis à Jean de son danger et l'appelle en toute hâte. Jean qui, inspiré par sa mère, a trouvé cette fois de l'activité et de la résolution, tombe au milieu de la nuit sur les quartiers des assiégeants, et surprend dans leur lit Arthur avec les principaux chefs de son armée (1er août 1202). Le jeune et infortuné captif fut successivement enfermé dans la tour de Falaise et dans celle de Rouen : ni l'un, ni l'autre des gouverneurs de ces deux forteresses, ne voulurent prêter à Jean leur ministère pour le crime qu'il attendait d'eux. On croit qu'il le commit de sa propre main. Les contemporains varient sur les détails de cette horrible histoire; le récit qu'en a laissé Guillaume le Breton, chapelain de Philippe Auguste, a tout l'intérêt du drame le plus émouvant; mais il est trop circonstancié pour mériter une entière confiance; ce qu'il y a de certain, c'est qu'Arthur disparut, peu de jours après être entré prisonnier dans le château de Rouen, et que de toutes parts la voix publique s'éleva pour attribuer à Jean un acte de scélératesse digne des temps mérovingiens (avril 1203).

Ce fut en Bretagne surtout qu'eut lieu contre Jean une immense explosion de haine et de vengeance. Arthur, dernier descendant par sa mère des anciens chefs nationaux de l'Armorique, était cher aux Bretons, comme un souvenir et une espérance. En même temps qu'ils coururent aux armes, ils demandèrent justice au roi de France, qui s'empressa de la leur faire en citant pour la seconde fois Jean devant ses pairs, sous la prévention de meurtre et de félonie. Il ne s'attendait pas à le voir comparaître; il affirmait seulement avec un nouvel éclat son droit de suzeraineté, assuré qu'il était d'être secondé par l'opinion féodale, soulevée contre le lâche assassin d'Arthur; il s'en remettait du reste au succès de ses armes du soin de valider sa citation. Ses premiers coups furent dirigés contre l'Aquitaine, où l'insurrection bretonne et poitevine lui promettait de faciles avantages; mais il ne tarda pas à apprendre la révolte du comte d'Alençon contre Jean sans Terre, et revint aussitôt à la pensée de se jeter sur la Normandie. Un grand tournoi se donnait alors à Moret. Philippe s'y rend et invite tous les chevaliers que cette fête guerrière avait réunis à se ranger sous sa bannière. Avec une armée ainsi rassemblée, il commence par délivrer Alençon qu'assiégeaient les troupes du roi Jean, puis se porte d'une marche rapide sur les Andelys, triple forteresse, que les rois anglais, et Richard en particulier, s'étaient étudiés à rendre inexpugnable. Philippe avait compris que la possession de ce boulevard de la Normandie pouvait seule lui livrer la province, et son génie opiniâtre ne recula pas devant les difficultés et les

périls de trois siéges qu'il fallait entreprendre l'un après l'autre. Les détails de cette entreprise héroïque nous ont été conservés par Guillaume le Breton, dans son épopée de la *Philippide*. Mêlant souvent l'incorrection d'une latinité vicieuse à la trop servile imitation de Virgile, ce chroniqueur poëte n'en a pas moins fait du siége des Andelys un tableau plein de mouvement et de vie. Il trouve des couleurs pour faire briller la valeur française, aussi bien que les qualités guerrières du roi son héros. Ni la résistance prolongée de la garnison que commandait l'intrépide connétable de Chester, Roger de Lascy, ni les secours envoyés par Jean, ni les menaces d'Innocent III, qui cette fois n'étaient pas appuyées par la conscience publique, ni même l'affaiblissement de l'armée française dont les rangs s'éclaircissaient chaque jour par la durée limitée du service féodal, ne firent chanceler un moment la résolution inébranlable de Philippe Auguste. Enfin, après six mois de continuelles attaques (4 mars 1204), la dernière et la plus redoutable des trois forteresses, le château Gaillard, fut emporté d'assaut, et le passage de la Seine ouvert aux armes du conquérant. Rien ne retint plus dès lors l'élan victorieux des Français : ils étaient secondés par les Bretons, qui, ayant passé le Couesnon, limite des deux duchés, s'étaient, de leur côté, précipités en furieux sur la Normandie. Le roi Jean, sentant trembler sous ses pas le sol de la contrée envahie, se hâta de repasser en Angleterre. Abandonnés de leur souverain, les fiers Normands semblèrent n'avoir plus d'armes pour se défendre; ils laissèrent Philippe enlever

en courant toutes leurs places fortes et leurs plus opulentes cités, Falaise, Caen, Bayeux, Laigle, Coutances, Lisieux, etc.; Rouen seul, « le chef de toute Normandie, » se sentit le courage et la force de résister au vainqueur. On eût dit que le sentiment national se fût réfugié tout entier dans cette grande ville : selon le témoignage de Guillaume l'Armoricain, « elle était animée contre Philippe d'une haine immortelle, et aimait mieux succomber dans la lutte, que de s'offrir volontairement à la servitude. » La défense de Rouen fut énergique, mais de peu de durée; nobles et bourgeois, ayant reconnu l'inutilité de leur résistance, convinrent bientôt avec le roi de France de lui remettre leur ville, si dans un mois ils n'étaient secourus. Le mois se passa, et ils n'avaient reçu de Jean d'autre réponse, « sinon qu'il lui était impossible de venir à leur aide dans le terme convenu, et qu'ils eussent à faire de leur mieux. » Il fallut alors que la puissante cité de Rollon, avec sa double enceinte et son triple fossé, avec l'importance souveraine que lui donnaient depuis près de trois siècles le séjour d'une cour et la richesse de son commerce, tombât aux pieds de Philippe Auguste et abjurât son orgueilleuse indépendance. Le roi, par les habiles ménagements de sa politique, s'efforça d'adoucir à cette capitale déchue sa nouvelle condition; il lui conserva ses vieilles franchises, et ne lui ôta que ses fortifications; mais, continue le poëte breton, « des années se passèrent pendant lesquelles Rouen ne courba qu'avec indignation la tête sous le joug, tout léger qu'il fût, et demeura fidèle au souvenir de ses anciens maîtres. »

Le temps seul, et ce temps ne fut pas bien long, devait consommer l'incorporation morale de la Normandie à la France et faire oublier aux Normands dans le sentiment du patriotisme français celui de leur antique nationalité.

Philippe Auguste n'était pas homme à se reposer au milieu de ses succès : Rouen lui avait ouvert ses portes à la fête de Saint-Jean-Baptiste, et le 10 août, jour de Saint-Laurent, il entrait dans Poitiers. En même temps le chef de routiers Cadoe s'emparait pour lui d'Angers; au printemps suivant, les deux forts châteaux de Loches et Chinon tombaient successivement sous ses coups, et à la fin de l'année 1205, la Rochelle était dans les provinces de la Loire la seule ville importante où flottât encore la bannière de gueule aux trois lions d'or des rois d'Angleterre. Le bruit des conquêtes du roi de France en Aquitaine alla troubler les derniers moments de la vieille reine Éléonore.

En voyant le roi Jean se laisser ainsi dépouiller sans combat des plus riches joyaux de sa couronne, ceux qui l'entouraient ne pouvaient attribuer qu'à la fatale influence de la magie son inexplicable insouciance. Rien ne semblait le toucher que sa passion pour Isabelle d'Angoulême, et sa vie était un long sommeil, où il s'endormait avec elle au sein des plus grossiers plaisirs. Il parut s'éveiller cependant, lorsqu'il apprit que Philippe avait convoqué sa cour des pairs pour prononcer un arrêt qui lui adjugeât légalement ses conquêtes. » Après avoir été violemment dépouillé de la Normandie, raconte Mathieu Pâris,

Jean envoya des ambassadeurs solennels et prudents à Philippe pour lui en demander la restitution. C'étaient Eustache, évêque d'Ely, et Hubert du Bourg, personnage disert et éloquent. Il les avait chargés de dire au roi de France, qu'il se rendrait sans difficulté à sa cour, afin d'y répondre à toutes accusations, pourvu qu'on lui accordât un sauf-conduit. « Volontiers, dit Philippe, qu'il vienne en paix et en sûreté; » à quoi l'évêque répliqua, « et qu'il s'en retourne de même, seigneur? — Oui, reprit le roi, si le jugement de ses pairs le permet. » C'était une grande et étrange innovation dans la justice féodale que ce droit réclamé par Philippe de retenir l'accusé prisonnier, si la sentence des juges lui était contraire : mais le procès lui-même n'était-il pas la plus singulière des nouveautés? Avait-on jamais vu l'exemple, non pas d'un roi, mais d'un des grands feudataire de la couronne, cité devant la cour des pairs? Cette cour elle-même avait-elle existé jamais? Évidemment Philippe Auguste n'eût pas osé dix ans plus tôt élever une telle prétention; mais l'ascendant qu'il avait donné à la royauté, l'éclat récent de ses conquêtes et enfin le vent de l'opinion féodale qui soufflait en sa faveur, prêtèrent un caractère légitime à son audacieuse affirmation. Toutes les objections des ambassadeurs anglais vinrent se briser contre l'inflexible obstination avec laquelle il maintint le droit du suzerain sur son vassal, quelque grand que fût celui-ci, et il en résulta que Jean « ne voulant pas courir la chance d'une aussi douteuse aventure » refusa de se rendre à la citation. On n'en procéda pas moins au jugement. Pendant que les

pairs, pour la plupart vassaux immédiats du domaine royal et non grands vassaux de la couronne, siégeaient sous l'hermine dans la tour du Louvre, où ils étaient rassemblés, des hérauts d'armes parcouraient les rues et les places publiques, sommant le roi Jean de comparaître. L'accusé ayant fait défaut, les juges, après l'avoir déclaré coupable de meurtre et de déloyauté, le proclamèrent déchu de tous les fiefs qu'il possédait au royaume de France, et le condamnèrent à mort par contumace (1206).

Alors seulement Jean prit au sérieux sa situation, et il se mit en devoir de recouvrer ce qu'il avait perdu. La nouvelle lui fut portée que les Poitevins « contrée instable en sa foi, mais belliqueuse, » selon l'expression du poëte breton, regrettaient « avec leur légèreté ordinaire » sa domination naguère détestée et étaient prêts à se soulever en sa faveur. Il rassemble une flotte et une armée nombreuses à Portsmouth, et le 9 juillet 1206 débarque à la Rochelle. Les Poitevins lui tinrent parole; de la Loire à la Garonne l'insurrection fut presque universelle. Le roi de France était devenu trop puissant pour que les populations méridionales, toujours si jalouses de leur indépendance, ne préférassent pas à son joug qui les serrait de trop près le gouvernement éloigné du roi d'Angleterre. En peu de semaines, l'Aquitaine échappa aux Français, et Jean, après avoir bloqué Poitiers et livré Angers aux flammes, entra en Bretagne, où l'on commençait aussi à s'inquiéter des ambitieux desseins de Philippe Auguste. Il n'eut pas le temps d'y faire de grands progrès; le roi de France, accourut avec sa chevalerie, et de proche

en proche le fit reculer jusqu'à la mer, sans le rencontrer jamais sur un champ de bataille. L'intervention du pape Innocent III, qui depuis quelque temps pressait les deux monarques de poser les armes, parvint alors à suspendre les hostilités. Philippe n'avait rien à objecter à une trêve qui lui laissait, avec la plus grande partie du Poitou, toutes ses conquêtes au nord de la Loire, et qui, renouvelée plusieurs années de suite, lui donna le temps de s'y affermir.

Il ne faut pas croire que les agrandissements territoriaux de Philippe Auguste détournassent un moment sa pensée des soins de son gouvernement intérieur, et qu'il négligeât aucun des moyens que les circonstances lui offraient de procurer à la royauté une force indépendante de sa prérogative féodale. Avant tout, on le voit s'efforcer de mille manières d'assurer à sa couronne des revenus proportionnés à la grandeur de ses entreprises. Les comptes de la Toussaint de l'année 1202 nous le montrent commençant à demander à ses vassaux de l'argent au lieu de *services;* premier pas hors des entraves où le pouvoir royal est tenu par la féodalité. Même politique dans les pays de conquête, d'où il tire tout ce qu'il peut de ressources financières; les Auvergnats repoussaient son joug, parce qu'il était « avare et de mala seignoria; mais il met a fuec et a flama tota la terra, » et ils se soumettent aux exactions qu'il leur impose. Rigord enfin témoigne expressément du soin qui le préoccupait de trouver, dans des finances bien ordonnées, des moyens d'action toujours prêts : « Il amassa en divers lieux, dit-il, de grands trésors, se

contentant d'une dépense modérée, et disant que les rois ses prédécesseurs, étant pauvres et hors d'état dans les jours de nécessité de solder des troupes, avaient vu, quand la guerre survenait, leur royaume diminué. » Dans l'ordre législatif (et le mot est ici à sa place, car, depuis Charlemagne et ses deux premiers successeurs, nul roi n'a autant légiféré que Philippe Auguste), il n'est pas moins attentif à émanciper son autorité. Nous avons dit plus haut comment, dans l'enchevêtrement bizarre des tenures féodales, il arrivait fréquemment au roi d'être pour quelqu'un de ses domaines vassal d'un seigneur laïque ou ecclésiastique, placé du reste bien au-dessous de lui. Philippe exige que les évêques d'Amiens et de Térouanne, dont il tenait quelques terres, l'exemptent de l'hommage, et il part de ce fait pour proclamer le grand axiome féodal : « Nous ne pouvons, ni ne devons rendre hommage à personne. » Dans le domaine royal, il substitue à la vassalité pure et simple l'hommage lige, qui lui assujettit ses vassaux d'une façon plus étroite et le fait « leur seigneur et maître; » nouveau pas vers la royauté absolue. Il n'y a plus à s'étonner dès lors que, comme chef suprême de la hiérarchie féodale, il déclare qu'à lui seul appartient le jugement de toutes les questions de fief, et qu'il donne ainsi à sa cour des pairs la formidable réalité que nous avons vue. Tout à l'heure, les évêques d'Orléans et d'Auxerre, assez hardis pour refuser le service de leur fief, seront cités devant cette cour; tout à l'heure le puissant feudataire Renaud de Dammartin, comte de Boulogne sera soumis à son tour,

judicio regalis aulæ et baronum regni; et comment eût-il décliné cette juridiction souveraine, après que ce tribunal avait prononcé un arrêt de confiscation et de mort contre Jean d'Angleterre? Ce concours de ses barons, Philippe le tourna même contre la plus haute et la plus respectée des puissances, celle du Saint-Siége, et ce fut devant une sorte de manifeste, signé d'Eudes, duc de Bourgogne, et de dix autres seigneurs, tous s'engageant « à secourir de tout leur pouvoir leur seigneur roi contre le seigneur pape, » qu'Innocent III recula en 1203, alors qu'il voulait forcer le roi de France à lever le siége du château Gaillard. Philippe avait donc raison, lorsqu'au début de son règne, dans le sentiment de sa faiblesse présente et de sa puissance à venir, il prononça les paroles que nous avons citées : « Je croistrai en force et en pouvoir. » Nous n'avons pas besoin d'ajouter que « l'esprit d'ordre et de progrès, » ainsi que l'a appelé un de nos historiens, continuait à régner dans les détails matériels de son administration : c'étaient toujours, selon Rigord, « des fortifications de villes, des réparations de murailles, des constructions innombrables de châteaux; c'étaient des églises, des hôpitaux, des halles donnés aux villes de son domaine. » Et nous nous reprocherions d'oublier les priviléges dont il dota l'Université de Paris, et qui contribuèrent à la rendre si florissante, qu'elle verra bientôt de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Angleterre accourir sur ses bancs les plus hautes intelligences du treizième siècle, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin et Roger Bacon.

CHAPITRE XVIII.

DEPUIS LA CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS JUSQU'A LA FIN DU RÈGNE DE PHILIPPE AUGUSTE (1208-1223).

A l'époque même où la guerre venait de cesser au nord de la Loire, elle allait se rallumer bien autrement terrible dans les provinces méridionales du royaume. Nous sommes arrivés à la grande tragédie du règne de Philippe Auguste, à la croisade contre les Albigeois.

Depuis le commencement du douzième siècle, l'hérésie faisait des progrès journaliers dans tout le pays de la Langue d'Oc. C'était surtout le manichéisme, cette vieille et monstrueuse erreur de l'Orient, qui répandait son poison parmi les peuples avec la plus funeste activité. L'érudition moderne s'est livrée à des recherches assez peu fructueuses pour retrouver, à travers l'obscurité du moyen âge, la trace continue de la doctrine des deux principes, et pour expliquer comment elle avait si promptement et si complétement envahi le midi de la France. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette hérésie, plus d'une fois frappée par la justice ecclésiastique sur d'autres points de l'Europe, régnait libre et impunie des bords du Rhône

à ceux de la Garonne; c'est qu'elle y avait son organisation établie en face de celle de l'Église et lui opposait une insolente rivalité. Il y avait soixante ans que la prédication catholique s'épuisait en vains efforts pour la combattre; le zèle et l'éloquence de saint Bernard y avaient échoué. Le concile de Lombers, en 1165, avait traduit au grand jour et solennellement condamné les opinions albigeoises; mais il eût fallu, pour prêter force à ses décrets, tout l'appui du Saint-Siége, et Alexandre III, alors même au plus fort de sa lutte avec Frédéric Barberousse, n'apportait qu'une attention distraite aux autres affaires de l'Église. Peu après, les progrès du mal étaient devenus tels, que Louis VII et Henri II avaient conféré ensemble, pour se demander s'il n'était pas de leur devoir d'aller l'étouffer par les armes. On avait vu enfin le comte de Toulouse, Raimond V, en 1177, écrire à l'abbé de Cîteaux, pour le prier de purger ses États de l'hérésie, non par la prédication, « mais par le fer et le feu. » Tout cependant s'était réduit à d'impuissantes menaces, et à l'époque où nous sommes parvenus, dans les premiers jours du treizième siècle, l'esprit de révolte contre l'Église, le mépris publiquement affiché de ses enseignements et de ses ministres étaient devenus une des habitudes les plus générales de la civilisation élégante et corrompue de la Langue d'Oc.

On ne s'attend pas que nous décrivions ici le manichéisme, tel que les chroniqueurs du temps, et Pierre de Vaulx-Cernay en particulier, nous le montrent constitué parmi nos populations méridionales. Il est aisé de comprendre tout ce que devait inspirer d'hor-

reur à l'orthodoxie de cet âge une doctrine qui niait l'unité de Dieu, et lui faisait partager son trône avec Satan. Le pape des Manichéens siégeant en Bulgarie, et gouvernant toutes leurs églises, comme le pape de Rome celles de la catholicité, n'était guère un moindre objet de répulsion pour les consciences. Du reste, rien de commun entre leurs dogmes et les dogmes chrétiens; le mahométisme même en était moins éloigné. Si ceux qu'ils appelaient leurs *parfaits*, leur *bons hommes*, avaient emprunté à l'Évangile le précepte de la mortification de la chair, c'était pour se donner en l'outrant tout le prestige d'une fanatique austérité. Quant au peuple, aux simples croyants, « adonnés à l'usure, aux brigandages, aux homicides et aux plaisirs de la chair, au parjure et à tous les vices, ils péchaient avec toute sécurité et toute licence.... assurés qu'ils étaient de leur salut, pourvu qu'à l'article de la mort ils pussent réciter un *pater* et recevoir de leurs maîtres l'imposition des mains. » On peut même dire qu'ils se faisaient gloire de leur rupture entière avec la foi catholique, et Mathieu Pâris, l'un des narrateurs contemporains, raconte qu'au siége de Beziers, les gens de la ville jetèrent du haut de leurs murs sur les assaillants le livre des Évangiles, en leur criant : « Voilà votre loi : nous ne nous en soucions pas, gardez-la pour vous. »

En même temps que l'hérésie manichéenne, celle des Vaudois s'était propagée dans le marquisat de Provence et le comté de Toulouse. « Ceux-ci étaient mauvais, dit Pierre de Vaulx-Cernay, mais moins mauvais que les autres; car ils convenaient avec nous en

beaucoup de choses. » Le protestantisme moderne, sans pouvoir toutefois démontrer sa filiation, s'est plu à réclamer les Vaudois pour ses ancêtres. La prétention de Valdus, leur chef, était en effet la même que celle des hérésiarques du seizième siècle; il avait entrepris de ramener l'Église à sa simplicité primitive, et de renouveler « avec des sabots aux pieds » la pauvreté et la prédication des apôtres. Une des principales erreurs de ses adeptes était de croire que « le premier venu d'entre eux pouvait, pourvu qu'il portât des sabots et sans avoir reçu les ordres de la main de l'évêque, consacrer le corps de Jésus-Christ. » Plus de sacerdoce, plus de hiérarchie, plus d'Église, plus d'enseignement traditionnel; égalité entre tous les fidèles, et par conséquent même droit pour tous d'interpréter les écritures d'après la lumière du sens individuel; telles étaient les nouveautés que les Vaudois, ou comme on les appelait aussi, les pauvres de Lyon, prêchaient alors, et qu'ils autorisaient par les pratiques extérieures d'une vie simple et austère. Rome s'était trompée sur eux, avant d'avoir reconnu le fond de leurs doctrines; elle les avait pris pour un nouvel ordre monastique, plus rigide que tous les autres, et avait laissé quelque temps un libre cours à leurs prédications.

Il faut nous hâter de le dire, les mœurs du clergé catholique dans le midi de la France ne prêtaient que trop de crédit aux invectives de ces novateurs. Les dignitaires de l'Église, pour la plupart, ne songeaient qu'à rivaliser de faste et de corruption avec les seigneurs laïques. Quant aux simples prêtres et aux moines recrutés en grand nombre dans les campa-

gnes, ils étaient un objet de dédain pour la noblesse et l'orgueilleuse bourgeoisie des villes. Le chroniqueur Guillaume de Puy-Laurens va jusqu'à dire que le prêtre paraissant en public était obligé, pour échapper aux insultes, de cacher sa tonsure. C'étaient les troubadours surtout qui, dans la licence moqueuse de leurs chants, répandaient sur le clergé le mépris à pleines mains. Quoique leur art dégénéré commençât à tourner aux recherches du bel esprit et à la métaphysique alambiquée des cours d'amour, leur influence n'en était pas moins considérable dans tout le pays de la Langue d'Oc, et elle s'exerçait toute au profit des opinions nouvelles. Les seigneurs et les bourgeois des grandes cités qui marchaient leurs égaux, enclins par nature au sensualisme méridional, et trouvant en outre dans la richesse généralement répandue les moyens de satisfaire à leurs goûts licencieux, oubliaient volontiers les pratiques du culte catholique, et lorsqu'ils ne passaient pas à l'hérésie, la laissaient au moins faire tranquillement son chemin dans leurs domaines. Plusieurs des principaux vassaux de Raimond VI, comte de Toulouse, faisaient profession publique des doctrines albigeoises, et ce prince lui-même leur montrait tout au moins une grande faveur. Cet indigne descendant du grand croisé Raimond de Saint-Gilles avait fait de sa cour le théâtre des plus scandaleuses dissolutions, et lorsque la peur ne le ramenait pas sous la discipline de l'Église, il se raillait d'elle et de ses dogmes avec l'impiété affectée d'un esprit fort. On conçoit sans peine que, sous un pareil gouvernement, le manichéisme ne

se crût plus obligé de dissimuler le triomphe de ses odieuses doctrines. Il était partout, et partout marchait le front levé dans l'étendue du comté de Toulouse.

Innocent III, tout aussitôt après son avénement au pontificat, s'occupa de porter remède à cette grande plaie de l'Église. Il envoya en 1198 deux moines de Cîteaux, Guy et Regnier, avec les pouvoirs nécessaires pour extirper l'hérésie dans tous les diocèses de la Langue d'Oc. Leur mission fut sans succès; ni princes, ni peuples ne prêtèrent leur concours à l'œuvre de conversion entreprise par le Saint Père. Cinq ans après, en 1203, le pape les remplaça par deux autres de leurs frères, Pierre de Castelnau et Raoul, à qui il prescrivit de procéder contre l'hérésie avec plus de vigueur et de décision. Fidèles à leurs instructions, les deux envoyés pontificaux informèrent sans tarder contre trois des principaux évêques du pays, prévenus soit de connivence avec les sectaires, soit des désordres d'une vie scandaleuse (1204), et ils furent rejoints bientôt par le chef de leur ordre, Arnauld Amaury, qu'on appelait *l'abbé des abbés*, et qui vint les échauffer des ardeurs de son zèle sans science et sans pitié. L'évêque de Toulouse, coupable de simonie, fut ajouté par eux aux prélats déposés, et sur son siége fut installé à sa place Folquet ou Foulques, Marseillais de naissance et autrefois troubadour, qui apporta toute la ferveur d'un nouveau converti à la répression de l'hérésie dans son diocèse. L'œuvre néanmoins avançait peu, toujours mal secondée par les princes et les seigneurs de la contrée, lorsque y arrivèrent l'évêque d'Osma et l'un de ses chanoines revenant de Rome (1206). Tous

deux s'accordèrent à dire à l'abbé et à ses moines que, s'ils voulaient rendre leur parole efficace, ils devaient l'appuyer par leurs exemples, et laisser là toutes les pompes de l'Église pour se faire humbles et pauvres, comme l'avaient été Jésus-Christ et ses apôtres. Et passant aussitôt du conseil à la pratique, l'évêque d'Osma se mit à courir, pieds nus, les villes et les campagnes, à la poursuite des âmes égarées pour les ramener au giron de l'Église. Au bout de quelques mois, il mourut à la peine, et sa tâche resta tout entière à son compagnon, au grand missionnaire que la catholicité vénère sous le nom de saint Dominique. Issu de l'illustre famille des Guzman, Dominique n'avait jamais eu une pensée pour le monde; son ardente charité ne le faisait vivre que pour le salut des âmes, et il n'y eut péril qu'il ne bravât pour porter aux hérétiques la parole de vérité. La prédication devint avec lui plus active et plus féconde, mais en même temps les outrages et les violences furent la récompense journalière de son zèle apostolique.

Pierre de Castelnau, dans l'entraînement de ce zèle qu'il partageait, s'était écrié un jour : « L'affaire de Jésus-Christ ne réussira jamais en ce pays, jusqu'à ce que quelqu'un de nous meure pour la défense de la foi, et Dieu veuille que je sois la première victime du persécuteur ! » Son vœu fut fatalement exaucé. Le comte Raimond, obstiné à guerroyer en Provence pour d'autres intérêts que ceux de l'Église, avait encouru l'excommunication pontificale, et Castelnau était allé la lui signifier. Raimond y répondit par des menaces, et ces menaces, comme celles que Henri II avait pro-

férées contre Thomas de Canterbury, trouvèrent le lendemain un trop fidèle exécuteur. Au moment où le légat allait passer le Rhône, près de Saint-Gilles, un des gentilshommes du comte, poussé par l'emportement aveugle du dévouement féodal, le frappa d'un coup mortel (15 janvier 1208). « Dieu vous pardonne, comme je vous ai pardonné, » dit Pierre mourant à son meurtrier. Mais Innocent III crut qu'en cette circonstance il y avait un autre devoir pour lui que celui de la miséricorde. Indigné de l'attentat commis sur la personne de son légat, il ne vit plus dans le comte de Toulouse et ses sujets hérétiques que des infidèles, non moins ennemis de la religion de Jésus-Christ que l'étaient les Sarrasins, et il déchaîna contre eux la terrible puissance du mot de croisade. Des monastères nombreux de l'ordre de Cîteaux sortirent des prédicateurs de la guerre sainte pour se répandre dans toute la France, et même en Italie et en Allemagne. En même temps qu'ils offraient à la foi des peuples « les grands pardons » de l'Église, ils conviaient au pillage des riches provinces de la Langue d'Oc tout ce que la chrétienté avait de chevaliers avides et besoigneux. Aussi leur appel fut-il partout entendu, et l'on vit les routes se couvrir de milliers de pèlerins armés se dirigeant vers la Provence. Eudes III, duc de Bourgogne, était le plus illustre par sa naissance : on distinguait parmi ceux qui marchaient sous ses ordres les comtes d'Auxerre, de Nevers, de Troyes, de Bar-sur-Seine, et le fameux Simon de Montfort qui devait se faire un si grand nom dans cette guerre lamentable. Simon de Montfort de-

viendra plus tard le véritable chef de la croisade; elle n'en avait pas à son début: c'était une guerre de population à population; le nord de la France s'ébranlait en masse contre le midi pour l'écraser sous ses pieds.

Le comte de Toulouse, saisi d'effroi, implora le pardon du pape. Le nouveau légat d'Innocent III, Milon, avait ordre de ne pas pousser à bout Raimond, et de le séparer, s'il était possible, de ses sujets hérétiques sur lesquels allaient tomber les coups de l'armée croisée. Raimond fut donc réconcilié avec l'Église, mais à des conditions onéreuses et humiliantes qui témoignaient de la trop juste défiance du pape contre lui. Il dut livrer, comme gage de sa foi, sept de ses plus forts châteaux au légat; puis, amené nu devant la porte de l'église de Saint-Gilles, il n'y fut introduit qu'après avoir subi la honte publique de la flagellation (juin 1209). Il mit le comble à cette honte en demandant lui-même à placer la croix sur sa poitrine pour combattre ses propres sujets. Lâcheté inutile qui ne devait pas le sauver! Son neveu, le jeune Raimond Roger, vicomte de Béziers, eut plus de résolution; malgré l'infériorité de ses forces, il entreprit de se défendre. La riche et populeuse cité de Béziers fut ainsi vouée la première à la guerre d'extermination qui commençait contre l'hérésie. Elle refusa de livrer les nombreux sectaires renfermés dans ses murs, et ses habitants, emportés par leur fougue guerrière, allèrent imprudemment assaillir le camp des croisés dont ils ignoraient le nombre. La chevalerie n'eut pas besoin de se mettre en mouvement pour les repousser; ce fut l'affaire des *ribauds* ou enfants perdus de l'ar-

mée, qui, lancés à leur poursuite, entrèrent pêle-mêle avec eux dans la ville et la noyèrent dans le sang. « Les ribauds, dit l'auteur de la *Philippide*, ne firent aucune distinction ; ils livrèrent au glaive le fidèle avec l'incrédule. » Le poëte breton avait sans doute entendu redire la parole trop fameuse, attribuée par un chroniqueur à l'abbé Arnauld Amaury : « Tuez-les tous, Dieu connaît ceux qui sont à lui. » (22 juillet 1209). De Béziers, les croisés se portèrent aussitôt sur Carcassonne, où le vicomte Raimond Roger s'était renfermé. Il s'y défendit vaillamment : le roi Pierre d'Aragon, dont il était le neveu et le vassal, en voulant le sauver le perdit. Il le décida à se rendre auprès des chefs de la croisade pour protester devant eux qu'il était resté toujours étranger à la congrégation des hérétiques. Arnauld Amaury conseilla de le tenir prisonnier afin d'obtenir la reddition de la ville. La ville fut rendue, et Raimond Roger demeura captif dans le château de Carcassonne, où il mourut peu de temps après. Il vivait encore lorsque la sentence des envoyés pontificaux disposa de ses domaines ; sur le refus du duc de Bourgogne de s'enrichir de la dépouille de ce malheureux prince, ils supplièrent Simon de Montfort de l'accepter, et il céda à leurs prières.

C'est sur ce chef redoutable que va porter désormais tout le fardeau de la guerrre contre les Albigeois. Nul n'était mieux fait que lui pour la conduire. C'était un vieux soldat des croisades, un chrétien fervent et rigide, qui apportait dans cette entreprise tout ce que la foi inspire de courage et de dévouement. Aux mérites du chevalier le plus accompli il unissait les ta-

lents du capitaine, et possédait en outre le rare secret de se faire adorer de tous ceux qui combattaient sous lui. Son âme était pour eux charitable et tendre, autant qu'elle était sans pitié pour les ennemis de la foi. Il ne recula devant aucune des extrémités, si terribles qu'elles fussent, auxquelles le conduisit cette affreuse guerre. Champion de l'Église, il n'envisageait rien que le triomphe de la cause à laquelle il s'était voué; dans son ambition même, il semblait chercher la gloire de Dieu, plus que sa propre grandeur. Il fut de sa destinée d'être maudit comme un bourreau dans tous les récits et les chants de la Langue d'Oc, au même temps où, de l'autre côté de la Loire, on en faisait le modèle de la perfection chevaleresque, un Machabée, un saint.

Les croisés paraissaient croire leur œuvre terminée : le coup frappé sur le vicomte de Béziers avait partout jeté l'épouvante : le roi d'Aragon, le comte de Toulouse, le comte de Provence, et la plupart des autres seigneurs laïques ou ecclésiastiques avaient porté contre l'hérésie les décrets exigés par les légats du Saint-Siége. Rien ne retenait plus ceux des barons du Nord, qui n'étaient venus chercher dans la guerre de l'Albigeois que les pardons de l'Église. Le duc de Bourgogne leur donna le signal de quitter la contrée qu'ils avaient couverte de sang et de ruines. Montfort n'y resta qu'avec la moindre partie de la grande armée qui avait répondu à la sommation d'Innocent III. Ce fut sa femme, l'intrépide Alix de Montmorency qui se chargea d'aller ranimer l'esprit de la croisade, et chercher à son mari des renforts dans l'Ile-de-

France, leur commune patrie. Jusqu'à ce qu'elle les eût amenés, la situation du conquérant fut très-critique. On avait cessé de la craindre, et l'hérésie relevait la tête, enflammée de toute l'ardeur des ressentiments nationaux. Le comte Raimond avait promis plus qu'il ne pouvait tenir, en s'engageant à expulser de ses États tous les hérétiques; il était retombé, comme parjure, sous le poids de l'anathème, et était vainement allé à Rome se justifier auprès d'Innocent III. Le pape ne lui accorda qu'une absolution conditionnelle, que ses légats ne confirmèrent pas (1210); ils n'écoutèrent pas davantage les sollicitations pressantes du roi d'Aragon en faveur de son malheureux parent; tout ce que don Pèdre obtint d'eux au concile d'Arles, fut un formulaire de pardon qui consommait la spoliation et le déshonneur du comte de Toulouse (1211). L'indignation prêta à Raimond quelque énergie, et il commença à s'unir activement à la résistance de ses peuples. Montfort cependant n'avait pas eu de trop de tous ses talents et de toute la vigueur de son caractère pour garder ses conquêtes au milieu du soulèvement qui éclatait contre lui de toutes parts. Fortifié au printemps de 1210, par les secours que lui avait amenés son épouse, il reprit hardiment l'offensive, et emporta successivement les châteaux de Minerve, de Termes, de Cabaret (1210), ainsi que la ville de Lavaur (1211). D'impitoyables rigueurs contre les hérétiques accompagnaient chacun de ses succès. Le domaine immédiat du comte Raimond était dès ce moment ouvert à ses armées; il y entra, le fer et la flamme à la main, désolant les ri-

ches campagnes qui environnent Toulouse, mais sans pouvoir rien tenter contre cette grande ville elle-même. Raymond en avait chassé l'évêque Folquet, et il avait vu se serrer autour de lui tout son peuple, catholiques aussi bien que hérétiques, éclairés désormais sur le but où tendait la croisade (1212). Un parlement, réuni à Pamiers, au mois de novembre de cette même année, acheva de mettre au grand jour la politique de Simon de Montfort : on y fit un règlement de la conquête, pareil à celui du *Doomesday book* en Angleterre; les fiefs confisqués de la Langue d'Oc passèrent à des barons de la Langue d'Oil ; des prélats venus à la suite de la croisade, remplacèrent sur leurs siéges les évêques du pays la plupart justement flétris et déposés : la spoliation ainsi inaugurée menaçait de s'étendre, au gré des caprices de la force victorieuse; ce n'était pas là ce qu'avait entendu décréter le grand pape Innocent III.

Il se trouva une voix puissante pour porter au pied du trône pontifical les doléances d'un peuple opprimé et dépouillé. Pierre d'Aragon, pour qui les hommes de la Septimanie étaient des frères de mœurs et de langage, n'avait pu jusque-là hasarder en leur faveur qu'une molle et timide intervention : les intérêts les plus pressants de sa couronne appelaient ailleurs les efforts de sa politique. Mais un grand événement venait de changer sa situation : il avait été l'un des vainqueurs de cette mémorable journée de Las Navas de Tolosa, qui, en brisant la puissance des Almohades, avait pour jamais éloigné de l'Espagne la crainte du joug africain. Don Pèdre, après la part

éclatante qu'il avait eue dans ce triomphe de la religion de Jésus-Christ sur l'islamisme, ne pouvait être suspect à l'Église, et avait droit d'être écouté d'Innocent III. Le pape accueillit ses réclamations, et les lettres sévères qu'il écrivit à ses légats et à Montfort témoignent du profond déplaisir que lui causaient l'avare convoitise des croisés et leurs violences (janvier 1213). Mais les passions des hommes, alors même qu'elles sont au service de la cause la plus légitime, ne s'arrêtent guère au signe de la main, si puissante qu'elle soit, qui les a déchaînées. Il n'y eut qu'une seule voix parmi les agents pontificaux et les évêques de la contrée pour représenter au pape qu'un seul pas fait en arrière mettait à néant toute l'œuvre de la croisade, et Innocent III se trouva sans force contre le concert et la véhémence de leurs protestations. Il ordonna au roi d'Aragon de se séparer du comte de Toulouse, et lui interdit toute hostilité contre Simon de Montfort. Mais les engagements de l'honneur chevaleresque et le sentiment de la fraternité qui le liait au comte Raimond et à ses peuples parlèrent plus haut que la voix du Souverain Pontife auprès du monarque aragonais; il se détermina à recourir aux armes pour sauver à son malheureux beau-frère les derniers débris de sa puissance.

Don Pèdre d'Aragon, avec les qualités brillantes qui le rendaient si populaire dans toute la Langue d'Oc, n'était pas cependant un personnage héroïque, de la hauteur de Simon de Montfort. C'était un homme du Midi, connaissant et pratiquant mieux les maximes des cours d'amour que celles de l'Évangile, trop

familiarisé avec le voisinage de l'hérésie pour l'avoir en grande horreur, vaillant guerrier et digne champion de la chevalerie méridionale contre celle du Nord, mais n'ayant point dans le cœur cette forte conviction de la sainteté de sa cause et cet absolu dévouement à son triomphe, qui faisaient Montfort si puissant et si terrible. Au mois de septembre 1213, il franchit les Pyrénées, à la tête d'une armée d'Aragonais et de Catalans, et vint mettre le siége devant la petite ville de Muret. Le seul bruit de son approche avait soulevé tout le pays contre les Français; le comte Raimond, qui venait d'exercer contre des chevaliers prisonniers de l'armée de Montfort de sanglantes et trop excusables représailles, les comtes de Foix et de Comminge, le vicomte de Béarn, avaient relevé leur bannière; en peu de jours, le roi d'Aragon se trouva entouré d'une multitude innombrable de Gascons et de Provençaux, accourus pour la journée décisive où allait se vider la querelle du Nord et du Midi de la France. Montfort, quoique bien inférieur par le nombre, n'hésita pas à marcher au-devant de l'ennemi, dont l'armée se déployait autour de Muret. Entre le voluptueux monarque, qui, à la veille d'une action aussi solennelle, écrivait des lettres d'amour à une dame toulousaine, et l'austère guerrier qui se préparait avec les siens à la bataille par la confession et la communion, le succès ne pouvait guère être douteux. Les soldats du crucifié, raconte Guillaume de Puy-Laurens, avaient choisi « pour livrer la bataille le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, » (14 septembre) et ce fut après avoir tous adoré le signe du

salut, qu'ils sortirent de la ville pour attaquer l'ennemi, laissant derrière eux saint Dominique, qui, avec les évêques et les clercs, criait vers le seigneur et demandait pour eux la victoire. La lutte ne fut pas longue: la levée en masse du Midi se dispersa, « comme la poussière chassée par le vent, » devant le choc de la chevalerie française avec ses fortes armures et sa vaillance disciplinée, et la mort de don Pèdre, tombé sous les coups de plusieurs chevaliers qui l'assaillirent à la fois, acheva la déroute de son armée. Son redoutable vainqueur, « en le voyant couché par terre, descendit de cheval et pleura sur le corps du défunt. » C'était l'hommage d'un ennemi: les populations de la Langue d'Oc, qui perdaient dans le roi d'Aragon l'honneur et le dernier espoir de leur cause, lui donnèrent de bien autres larmes. La journée de Muret finit la première période de la guerre des Albigeois ; les trois grandes cités de Toulouse, de Narbonne et de Montauban ouvrirent successivement leurs portes aux légats pontificaux (1214) ; le concile général de la catholicité, convoqué à Rome pour l'année suivante, devait prononcer sur la destinée finale de la contrée et sur le sort de Raimond et de sa famille.

Lorsque, le 11 novembre 1215, s'ouvrit le quatrième concile général de Latran, les combats avaient cessé dans toute l'étendue de la France méridionale; partout l'hérésie semblait détruite et l'autorité de l'Église rétablie, et trente-trois archevêques et évêques de ces provinces, réunis à Montpellier, sous la présidence du légat Pierre de Bénévent, s'étaient accordés

avec quelques barons du pays, pour écrire au pape et le supplier de leur accorder pour seigneur Simon, comte de Montfort. Louis de France, fils de Philippe Auguste, venu en pèlerin à Toulouse et à Carcassonne, pour y accomplir le vœu de la croisade, n'avait fait que sanctionner en quelque sorte par sa présence les droits de la victoire. On peut donc dire que la question de souveraineté, qui allait être soumise aux délibérations des pères du concile, était décidée à l'avance. Le comte de Toulouse, cependant, avec son fils et le comte de Foix, se rendit à Rome pour réclamer contre la spoliation dont il était la victime, et, s'il faut en croire la chronique languedocienne, il reçut d'Innocent III le plus bienveillant accueil. Son fils surtout parut être l'objet de la sollicitude paternelle du Souverain Pontife, qui eût voulu lui rendre la plus grande portion de ce qui devait être son héritage. Mais Guy, frère du comte de Montfort, avec plusieurs des prélats et des barons qui lui étaient le plus dévoués, était aussi allé à Rome pour y défendre devant le concile l'œuvre accomplie par la croisade. Des révélations douloureuses se firent à la face de l'auguste assemblée, et elle entendit le récit des barbaries et des injustices qui avaient accompagné le triomphe de la foi. C'eût été cependant remettre en question ce triomphe lui-même, c'eût été donner gain de cause à l'hérésie vaincue, que de déposséder Montfort et ses compagnons d'armes des quatre cent trente fiefs qu'ils avaient gagnés en combattant pour l'Église. Il fut donc statué que « tout le pays conquis par les croisés sur les hérétiques, sauf

le droit des églises et des personnes catholiques, serait laissé au comte de Montfort, qui avait travaillé plus que tous les autres en cette affaire[1]. » Les domaines de Raimond situés sur la rive gauche du Rhône et formant le marquisat de Provence, furent exceptés de cette adjudication; ils devaient rester en dépôt aux mains du Saint-Siége, pour être remis plus tard au jeune fils du prince dépouillé, s'il s'en rendait digne.

Il n'entre pas dans notre sujet de parler des autres travaux, si importants et si nombreux, de ce concile de Latran, qui fut le plus grand des conciles œcuméniques tenus au moyen âge, et qui termina, on pourrait dire qui couronna le pontificat d'Innocent III. Lorsque Innocent mourut l'année suivante, il avait porté à une hauteur d'où elle ne pouvait plus que descendre la souveraine influence de la papauté; le plus glorieux des rois de France, depuis Charlemagne, Philippe Auguste avait cédé, comme nous l'avons vu en répudiant Agnès de Méranie, à l'inflexible rigueur de ses décrets; le roi d'Angleterre tenait sa couronne, comme vassal du siége apostolique; le royaume d'Aragon, ainsi que celui de Sicile, reconnaissaient la suzeraineté de la tiare; la destruction de l'hérésie albigeoise que nous venons de voir s'accomplir, quoique la charité du pontife eût désavoué les excès qui l'avaient accompagnée, était due à l'énergie de son gouvernement; deux grands ordres religieux, ceux de Saint-Dominique et de Saint-François, avaient été

1. Fleury, *Histoire ecclésiastique*.

été donnés à l'Église pour la seconder dans ses combats et ranimer dans les âmes la ferveur du zèle qui commençait à languir; la basilique de Saint-Jean de Latran avait vu enfin rassemblés sous la présidence de l'immortel pontife, les deux patriarches d'Antioche et de Jérusalem, soixante-et un archevêques, quatre cent douze évêques, près de huit cents abbés et prieurs, en même temps que les ambassadeurs des deux empereurs d'Orient et d'Occident, des rois de Jérusalem, de Chypre, de Sicile, de France, d'Angleterre, d'Aragon et de Hongrie. Jamais, dans aucune de ses grandes assemblées, la catholicité n'avait été représentée avec autant de majesté et de splendeur, jamais le pouvoir pontifical n'avait apparu plus auguste aux yeux des peuples qu'il n'apparut en la personne d'Innocent III dans cette solennelle circonstance.

Après la décision du concile de Latran, il ne manquait plus à Simon de Montfort, pour être en pleine possession de sa nouvelle seigneurie que l'investiture de son suzerain. Au printemps de l'année 1216, il alla demander à Philippe Auguste cette ratification dernière de la conquête du midi de la France par les barons du Nord. Son voyage fut un long triomphe. Dans toutes les villes et les villages, le clergé et le peuple se portaient en procession à sa rencontre, lui criant ces paroles de l'Évangile : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! » Lorsque ensuite, après avoir accompli la cérémonie de son hommage, il repassa la Loire pour aller résider dans son comté de Toulouse, l'accueil des contrées qu'il traversa fut pour lui tout autre ; ce n'était partout que le silence

de la désolation et de la mort. La noblesse provençale déchue de ses titres d'honneur, en même temps que de ses fiefs, par les décrets du concile de Montpellier, cachait dans d'obscures retraites son abaissement et pauvreté ; la fière bourgeoisie des villes portait un front humilié, après avoir été forcée d'abattre les remparts à l'abri desquels se fortifiaient ses libertés municipales ; les troubadours n'osaient plus élever la voix, ou s'ils essayaient quelques chants encore, c'étaient des chants d'inexprimable douleur. « *Ai Tolosa et Proensa..... Quo vos vi e quo vos vey !* » Ah ! Toulouse et Provence, terre d'Agen, de Béziers et de Carcassonne, quelles je vous ai vues et quelles je vous vois ! « Rien de plus pénétrant que ce cri d'angoisse échappé au patriotisme, et il est impossible de ne pas s'associer aux regrets de celui qui le fait entendre. Il ne faudrait pas cependant aller jusqu'à l'exagération de quelques-uns de nos contemporains, inconsolables dans leur deuil de la belle civilisation provençale, mise au tombeau par les barbares du Nord. Des appréciateurs plus équitables ont avec justesse comparé cette civilisation aux fruits précoces de nos serres mûris par une chaleur artificielle. Elle était trop tôt éclose, elle n'avait pas reçu du temps un développement régulier, et entée sur la corruption des mœurs, elle portait dans son sein le germe d'une prompte mort. Que fussent devenues ces provinces méridionales, avec toutes leurs richesses et leur gai savoir, si elles eussent été abandonnées aux dogmes pervers du manichéisme et à l'abrutissement oriental qu'il eût traîné à sa suite ; si l'hérésie vaudoise y eût

fait son chemin, côte à côte avec les erreurs laissées dans la Septimanie par le passage du génie arabe, et imparfaitement effacées par l'influence du christianisme? Que pouvait-il sortir de ce chaos de doctrines, au milieu d'une société qui, vieille en sa jeunesse, avait appris déjà à rire des choses saintes, qui s'enivrait avec frénésie des jouissances du luxe, et qui dans les raffinements de sa dépravation, allait applaudir à des consultations données et à des arrêts rendus en ses cours d'amour en faveur de l'adultère? Cette civilisation, comme celle que dans le même siècle le génie de l'empereur Frédéric II travaillait à faire éclore en Sicile, eût mené les peuples de l'Europe au rebours de la voie qui leur est tracée par la Providence; elle eût donné à Toulouse et à Palerme la splendeur de Bagdad et de Cordoue si promptement et si irréparablement éclipsée. Au point où les choses en étaient venues dans la France méridionale, c'était pour elle une question de vie ou de mort que d'être ramenée à l'unité catholique, et par elle à la véritable civilisation européenne. Il faut gémir des moyens violents par lesquels la barbarie de cet âge l'y fit rentrer; il faut repousser la doctrine fausse et perverse qui prétendrait justifier ces moyens par la fin à laquelle ils tendaient; mais il faut en même temps reconnaître que la désastreuse guerre des Albigeois passa sur le Midi comme un de ces ouragans qui purifient l'air en bouleversant la terre, et qu'elle laissa aux peuples de la Langue-d'Oc, pour dédommagement de leur ruine matérielle, le bénéfice moral de leur association à l'unité reli-

gieuse et politique de la France et à ses grandes destinées.

Philippe Auguste, avec son juste sentiment des intérêts de sa couronne, avait refusé de s'engager dans la répression de l'hérésie albigeoise; c'était même malgré lui que son fils avait paru un moment sur le théâtre d'une guerre, où il ne voyait pour lui que des périls. Son instinct politique l'avertissait sans doute, que tout se faisait là pour la royauté, sans qu'elle eût à y intervenir elle-même, et qu'il n'y avait pour elle qu'à savoir attendre. Occupé du soin de s'affermir dans ses récentes conquêtes, en même temps qu'au dehors il avait l'œil ouvert sur tous les mouvements du roi Jean, il s'appliquait au dedans à rendre son gouvernement plus régulier et plus fort. De proche en proche, il étendait son influence et même son action législative hors de ses domaines. Dans sa constante pensée de se rapprocher de l'idéal politique du règne de Charlemagne, il rassemblait annuellement autour de lui ses vassaux en des *parlements* ou des *cours plénières*, resserrant ainsi le lien de leur dépendance et les unissant plus étroitement au corps de la monarchie féodale. Des ordonnances délibérées en commun entre le roi et les *magnats*, sortaient de ces assemblées, et l'éclat des fêtes venait souvent se mêler au règlement des affaires du royaume. Guillaume le Breton ne manque pas de comparer aux splendeurs de la cour de Charlemagne à Aix-la-Chapelle la magnificence que déploya Philippe Auguste, lorsque, en 1209, il conféra à son fils Louis l'ordre de chevalerie. La ville de Paris

continuait à être l'objet de ses plus chères sollicitudes ; il en acheva les fortifications en 1211, et l'enceinte, agrandie de vastes espaces auparavant couverts de champs et de vignes, ne tarda pas à recevoir une population tous les jours croissante. C'était enfin pour Philippe un des titres d'honneur auxquels il tenait le plus que la grande renommée des écoles parisiennes, et il aimait à lire dans les vers d'un romancier de son temps, que la clergie en France « estoit prisée et dotée mieux des Gréjois et des Romains[1]. »

Pendant ce temps, le roi Jean semblait prendre à tâche de rendre chaque jour son gouvernement plus impopulaire et plus détesté en Angleterre. Entouré d'une foule de bandits soudoyés, Angevins ou Poitevins pour la plupart, il accablait le peuple de ses exactions, violait les priviléges de la noblesse, et faisait peser jusque sur le clergé sa rapacité et son insolence. Il ne craignit point de s'attaquer au pape lui-même, et interdit violemment l'entrée de Canterbury au cardinal Étienne Langton, qu'Innocent III avait établi sur le siége primatial de l'Angleterre. Une bulle pontificale le déclara alors déchu du trône (1212). C'était au roi de France qu'était remis le soin d'exécuter la sentence apostolique; il devait se charger « pour la rémission de ses péchés, » du fardeau de la guerre contre le tyran, ennemi de l'É-

1. Le langage de la Chronique de saint Denys est le même : « Et y estoit l'étude des sept ars si grant et en si grant autorité, que on ne trouve pas que il fust oncques si plenier ni si fervent en Athènes, ni en Egypte, ni en Rome, ni en nulle des parties du monde. »

glise; les droits des Plantagenets sur la couronne d'Angleterre lui étaient en récompense transmis à perpétuité pour lui et ses successeurs. Docile aux injonctions du souverain pontife, Philippe s'empresse de convoquer à Soissons tous ses barons (août 1213), leur fait part des lettres d'Innocent III, et réclame leur concours pour une guerre dans laquelle les priviléges accordés aux croisés leur sont garantis. L'assemblée, d'une voix unanime, s'engage à prendre les armes pour le roi et l'Église; seul, Ferrand ou Fernand de Portugal, comte de Flandre, signifie hardiment à Philippe son refus de le suivre. Déjà ce seigneur avait noué de secrètes intrigues avec le roi Jean et avec le comte de Boulogne, Renaud de Dammartin, l'âme de la ligue féodale qui allait tout à l'heure éclater contre Philippe Auguste. Le grand corps du baronnage ne s'en ébranla pas moins, pour obéir au mandement royal, et rassemblé à Rouen, il était prêt à monter sur les navires qui, à l'embouchure de la Seine, attendaient le signal de faire voile pour l'Angleterre, lorsque le légat d'Innocent III, Pandolfe, se présenta soudainement devant le roi de France, et lui déclara que, « Jean ayant satisfait à Dieu et à la « sainte Église, son royaume était désormais placé « sous la protection pontificale. » Le lâche monarque, en effet, avait obtenu son pardon en s'agenouillant aux pieds du légat, et se reconnaissant vassal et tributaire du saint-siége. Philippe Auguste se voyait ainsi désarmé par le pouvoir même qui lui avait mis les armes à la main; il en conçut un profond ressentiment, mais fut contraint de le dévorer, et tourna

contre le comte de Flandre les forces qu'il avait rassemblées. « Par tous les saints de France, s'était-il « écrié, la Flandre deviendra France! » Il ne lui fut pas donné d'accomplir ce serment de vengeance; ses succès se bornèrent à faire subir aux riches cités de Dam et de Lille les horreurs du pillage.

Le comte de Flandre, en engageant cette querelle avec le roi, son suzerain, s'était jeté comme à l'avant-garde de la grande féodalité qui, affaiblie et humiliée par Philippe, était impatiente de ressaisir ses avantages. Tous les monuments de l'histoire contemporaine témoignent de ce mauvais vouloir des barons contre la royauté devenue trop puissante, et de leurs engagements plus ou moins formels avec les auteurs de la prise d'armes qui se préparait. Chacun de ces feudataires se sentait désormais incapable d'affronter seul le monarque son seigneur; il n'y avait plus de château dont les murs et les fossés offrissent à la rébellion un rempart assuré; il n'y avait plus d'assez forte épée pour que celui qui la portait y trouvât la raison dernière de tout ce qu'il lui plaisait d'oser. De là l'effort commun tenté par le baronnage pour reconquérir par une sorte de levée en masse le sol dont la possession lui échappait. Une vaste coalition se forma donc par tout le royaume : Renaud de Dammartin qui, pour donner un plus libre cours à sa haine implacable contre Philippe, lui avait remis les cinq comtés qu'il tenait de la couronne, fut le promoteur le plus actif de l'entreprise. Ce fut lui qui, après soufflé parmi les seigneurs des deux Lorraines le feu de la guerre, alla chercher jusqu'en Saxe l'em-

pereur Othon de Brunswick, gendre du roi d'Angleterre, pour l'exciter « par son langage subtil contre « le roi de France. » Othon ne fournit pas à la ligue féodale les cent mille hommes que sa jactance avait promis; mais c'était beaucoup que le nom seul du chef de l'empire, et lorsqu'au commencement de l'année 1214 il arriva à Bruges, à la tête de la chevalerie germanique, les chefs des confédérés réunis dans cette ville, Fernand de Portugal, le comte de Salisbury, les ducs de Brabant et de Lorraine, le comte de Hollande, et avec eux le fameux routier, Hugues de Boves, crurent tout permis à leurs ambitieuses espérances. Confiant dans le succès, ils arrêtèrent leurs dispositions pour la campagne : Othon, avec ses Allemands, joints aux Flamands, aux Lorrains, et à une partie des forces anglaises devait attaquer Philippe du côté du nord, tandis que le roi Jean descendrait en Poitou pour recouvrer son héritage. L'anéantissement de la puissance des rois capétiens, la suzeraineté impériale substituée à la leur et leurs riches provinces partagées entre l'empereur et les comtes de Flandre et de Boulogne, la couronne de France désormais élective, les dépouilles du clergé distribuées aux barons, enfin l'abolition des nouvelles lois qui avaient placé si haut la royauté et le retour à l'égalité primitive de la confédération féodale : telles étaient les clauses de la redoutable association qui se forma alors contre Philippe Auguste.

Philippe ne se troubla point ; sa ferme attitude et son activité prévinrent un grand nombre de défections. Le chroniqueur Rigord énumère ceux de ses

vassaux « qui avaient promis leur concours au monarque anglais, mais qui, par crainte du roi, cachaient leurs vœux, jusqu'à ce que la fortune des combats eut prononcé. » Ils attendaient que Philippe fût vaincu pour lever contre lui leur bannière ; en étant vainqueur, ils les contraignit à lui rester fidèles. Son fils Louis fut envoyé au delà de la Loire pour arrêter les progrès du roi d'Angleterre. Il avait suffi à Jean de se montrer pour voir le Poitou se lever tout entier en armes ; Angers, le berceau des Plantagenets, lui avait ouvert ses portes, et il menaçait dans Nantes Pierre Mauclerc, prince de la maison de France, devenu duc de Bretagne par son mariage avec la sœur de l'infortuné Arthur. La seule apparition des lances françaises mit fin aux succès de ce lâche monarque, et la campagne fut achevée aussitôt que commencée. Jean, qui n'avait jamais su affronter l'ennemi en face, alla s'enfermer dans les murs de Parthenay, tandis que le fils de Philippe Auguste, presque sans coup férir, relevait l'autorité de son père dans la France occidentale.

Les choses allaient autrement dans le Nord : c'était là que s'était porté le grand effort de la ligue féodale, et la victoire y devait être chèrement achetée. Philippe Auguste avait publié le ban et l'arrière-ban dans ses domaines ; les vassaux du clergé et l'infanterie des communes, répondirent avec enthousiasme à l'appel d'un prince qui leur était cher : Amiens, Arras, Corbie, Soissons, Beauvais, Compiègne et dix autres villes envoyèrent, aussi nombreuses et aussi bien armées qu'elles le purent, leurs milices

sous la bannière royale, et telle fut la puissance du mouvement national, qu'il entraîna une foule de chevaliers et de hauts barons, malgré leurs rancunes contre l'impérieuse suzeraineté du roi leur seigneur. De Péronne, où son *host* s'était assemblé, le roi se porta rapidement sur les terres du comte de Flandre, pour lui infliger des ravages dont il préservait par là les siennes, et après un mois de ces *royales* dévastations, il assit son camp sous les murs de Tournai, où il attendit l'ennemi. Il apprit là que l'empereur s'était mis en mouvement pour l'attaquer, et comme il s'ébranlait lui-même pour marcher à sa rencontre, l'armée impériale, en ordre de bataille, se découvrit de loin à ses regards. Ses barons lui conseillaient d'éviter le choc dans une position qui leur semblait défavorable : une partie de ses troupes avait, en effet, passé le pont de Bovines, sur un petit affluent de la Lys; lui-même, avec le reste, ne l'avait pas traversé encore. C'était le dimanche 27 août 1214; le roi, fatigué d'une longue marche, s'était arrêté pour prendre quelques instants de repos, et s'était assis la tête nue, à l'ombre d'un frêne, près d'une chapelle consacrée à saint Pierre. La nouvelle lui est tout à coup apportée que son arrière-garde est aux prises avec les Allemands et qu'elle commence à plier. Philippe entre dans la chapelle, y fait une courte prière; puis, le visage rayonnant de joie, il revêt son armure, remonte sur son cheval, et au milieu du bruit des clairons, du chant des psaumes, entonné par le clergé, et du cri : Aux armes! aux armes! qui retentit au loin dans la plaine,

il s'élance à la tête de son armée. Les bandes qui étaient au delà du pont ont été rappelées; le soin de mettre en ordre ces masses confuses est confié au frère de l'Hôpital, Guérin, évêque nommé de Senlis. Guillaume le Breton, chapelain du roi, qui se tenait derrière lui, témoin et narrateur animé de la bataille, lui met ici dans la bouche une brève harangue, toute pleine de sa confiance en Dieu et de son dévouement aux intérêts du clergé, dont il est le champion, tandis qu'Othon, ennemi de Dieu et de la sainte Église, marche au combat sous le poids de l'excommunication. Bien différentes sont les paroles prêtées par le chroniqueur poëte à l'empereur. Othon, avec une grossière ironie, représente Philippe comme « faisant de la cause des clercs sa propre cause; » il convie ses barons au pillage des biens de l'Église, et ce cri d'une brutalité féroce est la conclusion de son discours : « Il faut que nous massacrions le « clergé, ou que nous le déportions! » Les détails abondent dans les chroniques, aussi bien que dans le poëme de *la Philippide*, sur les faits de cette grande journée. Les fortunes en furent diverses; des deux côtés mêmes armes, même force, même ardeur. Les belliqueuses communes de Flandre brûlaient de venger le sac de Dam et de Lille; celles de France, admises à l'honneur de combattre au même rang que la chevalerie, tenaient à faire leurs preuves comme elle. Deux fois les coups de l'ennemi arrivèrent jusqu'à Philippe Auguste, et les lances allemandes le firent même rouler dans la poussière. Dans l'autre armée, on vit le comte de Flandre renversé par terre

et forcé de se rendre ; le comte de Boulogne, après les prodiges d'une indomptable vaillance, blessé et pris par les gens des communes; le fier Othon de Brunswick enfin, qui venait à peine d'échapper au bras redoutable de Guillaume des Barres, jeté à bas de son cheval et n'en montant un autre que pour prendre la fuite et laisser aux mains des Français son aigle impériale avec le *carroccio* qui la portait. « Vous ne « verrez plus sa face d'aujourd'hui, » dit Philippe en apprenant la fuite de l'empereur. Dès lors, en effet, le succès de la journée ne fut plus douteux; il n'y eut plus qu'à achever la victoire par l'extermination d'une troupe de Brabançons, intrépides soldats d'aventure, qui, seuls, sur le champ de bataille abandonné, soutinrent jusqu'au dernier une lutte désespérée. Jamais, depuis les jours de Charlemagne, triomphe aussi éclatant n'avait illustré les armes françaises : cinq comtes et vingt-cinq seigneurs portant bannière étaient prisonniers : on trouva dans le camp ennemi les chariots remplis de cordes, envoyées de Flandres par la comtesse Mahaut pour lier les captifs de l'armée royale; elles servirent à enchaîner Ferrand et le comte de Boulogne, qui furent enfermés, l'un dans la tour du Louvre, l'autre dans celle de Péronne.

Les transports de l'allégresse publique excités par la victoire de Bouvines sont un fait presque aussi remarquable que la victoire même; c'est un manifeste témoignage de l'intime union de la cause nationale avec la cause royale en cette mémorable circonstance; le parti vaincu, celui de la grande féodalité,

s'était identifié avec celui de l'étranger aux yeux des peuples, et la vue d'Othon prisonnier ne les eût pas plus réjouis que ne le fit celle du comte Ferrand, les mains liées, offert en spectacle aux villes et aux campagnes. Du champ de bataille jusqu'à Paris, la marche de Philippe Auguste ne fut qu'une fête triomphale; « les clercs chantoient par les églises doux « chants et délicieux en louanges de Notre-Seigneur; « les cloches sonnoient à carillon par les abbayes et « les églises;... les rues et les maisons des bonnes « villes estoient vêtues et parées de courtines et de « garniments; les voies et les chemins estoient jon- « chés de rameaux d'arbres verts et de nouvelles « florettes; tout le peuple, haut et bas, hommes et « femmes, vieux et jeunes, accouroient à grand'com- « pagnie aux carrefours des chemins.... Telle joie « fit on au roi et à Ferrand telle honte, jusques à tant « qu'il vînt à Paris. Les bourgeois et toute l'Univer- « sité des clercs allèrent au roi à l'encontre, et mon- « trèrent la grande joie de leurs cœurs, par les ac- « tions de dehors; car ils firent fête et solennité sans « comparaison; et, si ne leur suffisoit pas le jour, « ils festoyoient la nuit à grand luminaire;... et dura « la fête sept jours et sept nuits. » Philippe Auguste voulut que les milices des communes, qui avaient été à la peine, fussent aussi au triomphe; il les manda en pompe à Paris pour y remettre leurs prisonniers au prévôt de la ville, et il se plut, en leur faisant honneur et largesse, à récompenser leur patriotique dévouement. Ce que gagna la royauté à la bataille de Bovines se conçoit et s'explique de soi-même : cou-

ronnée de gloire, en même temps qu'accrue en puissance, elle laissait bien loin au dessous d'elle la féodalité humiliée; elle se tenait pour assurée d'être fortifiée désormais contre la rivalité factieuse des hauts barons par l'unanimité du sentiment national.

Philippe Auguste cependant ne se laissa point aller à l'enivrement de la victoire; sa politique fut aussi sage et aussi modérée au lendemain de la journée de Bouvines, qu'elle avait été auparavant énergique et fière. Il sut se maîtriser et se reposer dans sa force, et ne chercha aucun agrandissement, ni aux dépens du comte de Flandre, quoiqu'il le tînt dans les fers, ni aux dépens de Jean sans Terre, quoiqu'il le vît courir en aveugle à sa ruine. L'Angleterre, en effet, s'était lassée du joug dur et honteux que ce prince indigne faisait peser sur elle : les barons, unis à la petite noblesse et au peuple des villes, s'étaient levés en armes pour chasser les étrangers, suppôts de la tyrannie qui les opprimait, et pour obtenir le redressement des griefs nationaux (novembre 1214); sur le refus de Jean d'obtempérer à leurs réclamations, ils étaient entrés dans Londres enseignes déployées, et par la menace de le déposer, l'avaient contraint de signer la grande charte, acte fondamental sur lequel reposent encore aujourd'hui les libertés britanniques (19 juin 1215). Mais Jean ne l'avait signée que la rage et le mensonge dans le cœur. Bientôt, à la tête d'un formidable ramas d'aventuriers, appelés sous ses drapeaux par la promesse d'un nouveau partage de l'Angleterre, il entra en campagne contre les barons soulevés, mettant sa cause sous la

protection du pape son seigneur suzerain. Innocent III eut le malheur d'accorder au tyran un imprudent patronage, et de traiter la grande charte comme un acte de rébellion. Le peuple anglais, dont la patience était à bout, ne s'arrêta point devant l'opposition pontificale, et deux des chefs de l'insurrection furent envoyés à Paris, pour offrir la couronne d'Angleterre au fils de Philippe Auguste, Louis de France, dont la femme, Blanche de Castille, était petite-fille de Henri II (décembre 1215).

Philippe, fort peu soucieux de renouveler ses luttes avec le saint-siége, feignit de ne point autoriser l'acceptation de son fils, et remit à la Cour des pairs le soin de rendre une décision dans cette grave affaire. Il fut étrange de voir l'héritier de la couronne de France, d'une part, et de l'autre le cardinal Gualo, légat du pape, comparaître devant ce tribunal, né de la veille, et dont la juridiction ne connaissait déjà plus de limites. Ce ne fut pas toutefois l'envoyé apostolique, ce fut le prince français qui déclina sa compétence. Voyant son père chanceler sous la menace de l'excommunication proférée par le légat, il protesta avec émotion et les larmes aux yeux, qu'homme lige du roi pour les terres qu'il tenait de lui en France, il ne pouvait l'être pour le royaume d'Angleterre, et qu'il lui demandait seulement de ne point mettre obstacle à ses desseins, déterminé qu'il était à combattre, s'il le fallait, jusqu'à la mort pour l'héritage de son épouse. Puis, sans attendre la réponse du roi, il quitta l'assemblée. Philippe, pour dérober sa tête à l'anathème pontifical,

Digitized by Google

s'engagea à ne prêter aucune aide à l'entreprise de son fils; mais il ne l'en bénit pas moins à l'heure de son départ. Après avoir équipé une flotte nombreuse et levé des troupes, Louis alla débarquer dans l'île de Thanet, sur la côte du comté de Kent, le 21 mai 1216. Sa marche sur Londres fut rapide, son entrée y fut triomphante, et il vit accourir à lui pour lui prêter serment de foi et hommage le corps entier de la nation anglaise. Le frère naturel du roi Jean, le comte de Salisbury, et le roi d'Écosse, Alexandre Ier, vinrent eux-mêmes s'incliner devant sa souveraineté. Jean sans Terre était à la veille de voir son surnom pleinement justifié; il ne lui restait plus dans le midi de l'Angleterre que les châteaux de Douvres et de Windsor, et ses Poitevins seuls combattaient encore pour lui. La mort vint lui épargner les dernières humiliations d'un roi détrôné; mort digne de sa vie, il expira victime de son intempérance (octobre 1216). Mais alors aussi les succès du prince français trouvèrent leur terme. L'héritier des Plantagenets était un enfant de dix ans, innocent des crimes de son père, recommandé par son âge à la pitié des barons, et offrant au triomphe de la cause nationale les chances heureuses d'une minorité. De tous côtés on quitta l'étranger pour se ranger sous la bannière du jeune roi, et en moins d'une année, Louis, réduit à ses troupes françaises, battu à Lincoln, puis rejeté dans les murs de Londres et forcé de capituler pour en sortir, était rentré dans Paris, sans profit ni sans gloire (septembre 1217).

Philippe Auguste avait laissé faire son fils, n'aidant

point à ses succès et ne prêtant pas non plus d'appui à sa fortune chancelante. L'âge commençait à lui inspirer la prudence et à lui faire sentir le besoin du repos, et les résultats que sa politique avait obtenus étaient trop beaux d'ailleurs pour les mettre au hasard d'une nouvelle rupture avec le Saint-Siége et d'une guerre nationale contre l'Angleterre. Il se tint également en dehors des événements dont la France méridionale recommença à être le théâtre.

Simon de Montfort n'était revenu de la cour du roi Philippe dans ses fiefs de la Langue d'Oc, que pour y voir éclater une vaste insurrection. Au mois d'avril 1216, le comte Raimond et son fils étaient débarqués à Marseille, et l'opulente république, jusque là restée neutre dans une querelle étrangère à ses intérêts, s'était émue, à l'aspect de ces princes dépouillés, d'une pitié profonde et d'un ardent enthousiasme pour leur cause. De Marseille, le mouvement gagna avec la rapidité de l'éclair les villes voisines; ce ne fut pas seulement le marquisat de Provence, portion de l'héritage du jeune Raymond qui lui avait été laissée par Innocent III, ce fut aussi le comté, soumis à un prince de la maison d'Aragon, qui se mit tout entier en armes : s'il faut en croire le troubadour provençal, chantre de la guerre des Albigeois, il n'y eut pas moins de mille chevaliers et de cent mille autres hommes qui jurèrent de remettre les deux comtes en possession de leurs terres. Les gentilshommes proscrits et errants dans les montagnes sortirent en même temps de leurs retraites, et vinrent offrir leurs bras au jeune Raimond, qui n'hésita plus

à passer le Rhône, et mit le siége devant le château de Beaucaire, tandis que son père allait demander de nouveaux secours à la chevalerie aragonaise. Montfort n'avait pas d'illusions à se faire, c'étaient les populations de la Langue d'Oc qui se levaient, par un mouvement unanime, pour repousser le joug que les barons du Nord leur avaient apporté. L'intrépide sang-froid du vétéran des guerres saintes ne l'abandonna pas, et il courut tout d'abord au château de Beaucaire, mais sans pouvoir en sauver la garnison. Il lui fallut se reporter en toute hâte vers Toulouse, qui, au bruit de l'approche de son ancien seigneur, s'apprêtait à lui ouvrir ses portes. Les moyens les plus violents ne coûtèrent point à Montfort pour s'assurer l'obéissance de cette grande cité : elle vit ses principaux habitants jetés dans les cachots ou dispersés en terre étrangère, pendant que le marteau démolissait ses remparts, ses maisons garnies de tours, et tout ce que son enceinte renfermait d'édifices propres à la défense. Toulouse, ainsi désarmée et comprimée par la terreur, resta immobile; mais tout s'agitait autour d'elle; le duché de Narbonne, l'Albigeois, l'Agénois, le Quercy et les seigneuries des Pyrénées avaient pris les armes, et il n'y avait plus que la prédication d'une nouvelle croisade au nord de la Loire, qui pût fournir au comte de Montfort les moyens de soutenir la lutte redevenue plus étendue et plus acharnée (1217). Comme il était allé sur la rive gauche du Rhône, pour chercher le jeune Raimond dans son marquisat de Provence, le vieux comte crut l'occasion venue pour lui de rentrer dans

sa capitale, que ses murailles démantelées rendaient facile à surprendre. Il y fut reçu par l'acclamation populaire, et tous les grands coups de la guerre se portèrent dès lors sur Toulouse. Ruinée comme elle l'était, Toulouse, par un effort d'énergie désespéré, parvint à chasser de son sein la garnison française, et repoussa vigoureusement les attaques de Guy de Montfort, frère de Simon, accouru pour ressaisir de vive force la proie qui lui échappait. Cent mille bras travaillèrent alors à creuser des fossés et élever des palissades, afin de remplacer les fortifications détruites. Il était trop tard pour emporter par un coup de main la ville ainsi mise en état de défense, lorsque Simon revint, impatient de réparer la défaite de son frère; il échoua à son tour dans un assaut furieux qu'il livra à la place, et il ne lui resta plus de ressources que de tenter un blocus et puis un siége. Ce fut là que sa fortune et sa vie trouvèrent un terme. Il y avait neuf mois qu'il tenait Toulouse assiégée (septembre 1217 à juin 1218), et malgré les renforts qui lui étaient venus du nord de la France, l'œuvre qu'il avait juré d'accomplir n'avançait pas : il avait vu son frère et son fils blessés tomber à ses côtés; chaque jour il sentait, parmi ses compagnons d'armes, les plus fermes courages défaillir dans cette lutte opiniâtre; lui-même, malgré l'ardeur de sa foi et l'indomptable énergie de son âme, éprouvait les atteintes du découragement, et on l'avait entendu, au rapport de Guillaume de Puy Laurens, « demander à Dieu qu'il lui donnât la paix de la mort. » Un matin (25 juin 1218), avant d'essayer les effets d'une re-

doutable machine destinée à renverser les murs rebâtis des Toulousains, il entendait la messe. Tout à coup, on lui annonce que ses hommes sont attaqués, et que la machine va être livrée aux flammes. Il ne veut point quitter les divins mystères, et, sur un second message qui réclame impérieusement sa présence, il répond encore une fois qu'il ne sortira que lorsqu'il aura vu son sauveur. Le prêtre ayant élevé la sainte hostie, il l'adore, et se relève alors en s'écriant : « Maintenant, Seigneur, congédiez votre serviteur en paix, selon votre parole, » et il court au champ du carnage; il venait à peine d'y arriver, lorsqu'une pierre, lancée par un des mangonneaux de la ville, le frappe au front et l'étend sans vie dans la poussière. La mort du grand comte, du vaillant, du saint et du martyr, comme l'appelaient les peuples de la France septentrionale, fut le signal d'une immense explosion de joie d'un bout à l'autre de la Langue d'Oc, et tout ce qui n'avait pas pris part encore au soulèvement national s'empressa de courir aux armes. Le fils aîné de Simon, Amaury de Montfort, recueillit le titre de comte de Toulouse; mais l'héritage était trop pesant pour sa faiblesse, et ce fut en vain que le prince Louis de France lui amena une armée pour l'aider à reconquérir ses domaines perdus (1219).

En vain aussi le pape Honorius III fit-il retentir avec un nouvel éclat le cri de la croisade dans la France royale et aux oreilles de Philippe Auguste lui-même : les haines religieuses s'étaient refroidies contre l'hérésie albigeoise qu'on croyait éteinte, et à cette

époque même grand nombre de barons de l'Ile-de-France et de la Champagne avaient pris la croix pour tenter encore une fois la recouvrance de la terre sainte. Amaury de Montfort fut donc réduit à continuer la lutte, avec les seules ressources que lui avait léguées son père, contre des populations unanimes à repousser sa souveraineté. Les bras finirent par lui tomber d'impuissance et de découragement, et il envoya les évêques de Nîmes et de Béziers vers Philippe Auguste pour lui offrir des provinces qu'il ne pouvait plus garder. (1222) Le pape écrivit de son côté au roi dans les termes les plus impérieux pour le presser d'accepter cette donation périlleuse; mais Philippe prit sagement conseil de son âge et de sa santé affaiblie, et il prétexta l'expiration prochaine de ses trêves avec l'Angleterre, pour refuser son obéissance à l'injonction pontificale. Raimond VII, devenu comte de Toulouse par la mort de son père, (1222) put ainsi rentrer en possession paisible de son héritage ; la forte ville de Carcassonne, avec quelques châteaux, était l'unique débris qui restât à Amaury de toute la conquête paternelle; pour le malheur de Raimond, il laissa l'hérésie revenir à sa suite dans les contrées de la Langue d'Oc, et leur préparer, avec de nouveaux désastres, la perte définitive de leur indépendance.

On ne tarda pas à être informé à Rome que le manichéisme recommençait à organiser ses conventicules et à répandre le venin de ses doctrines au pays d'outre-Loire. Le cardinal Conrad, ancien abbé de Cîteaux, légat du pape en France, convoqua alors

à Sens un concile de l'Église gallicane, pour le mois de juillet de l'année 1223 : il se flattait que les dangers renaissants de la foi, proclamés solennellement à la face de l'assemblée, détermineraient cette fois Philippe Auguste à accepter la souveraineté des provinces concédées par le concile de Latran à Simon de Montfort. Il est douteux que Philippe, s'il eût vécu, eût pu résister à la voix suppliante de l'Église invoquant ses secours contre l'hérésie. Dans le glorieux repos, au sein duquel s'achevait son long règne, les intérêts de la religion lui devenaient chaque jour plus chers, et le vainqueur de Bouvines s'honorait du titre de roi des clercs, dont ses ennemis s'étaient efforcés de le flétrir. Tout porte donc à croire que sa prudence politique eût fini par céder aux pressantes sollicitations d'Honorius III, qui ne cessait de lui montrer son salut, aussi bien que sa gloire, intéressés à la destruction de l'hérésie albigeoise. Mais il ne fut pas donné à Philippe d'assister au concile de Sens. Depuis plusieurs mois une fièvre continue le minait, et le déclin graduel de ses forces l'avertissait de sa fin prochaine. Il s'y prépara en réglant sa succession. Avec la couronne, passait à son fils aîné, Louis, la plus grande partie de l'immense trésor, amassé par sa prudente économie. Le reste était consacré à des legs pieux, qui devaient recommander sa mémoire à la reconnaissance des clercs et son âme à leurs prières. Il n'assignait à son second fils Philippe, enrichi déjà des dépouilles du comte de Boulogne, d'autre part dans le domaine de la couronne que le comté de Clermont, en Picardie. Ces disposi-

tions prises et consignées dans un acte solennel qui nous a été conservé, Philippe Auguste quitta son manoir royal de Pacy-sur-Eure, pour se rendre au concile, transféré sur sa demande, de Sens à Paris: mais, au début même de son voyage, il sentit les forces lui manquer, et fut obligé de s'arrêter à Mantes, où il mourut le 14 juillet 1223, à l'âge de cinquante-huit ans. Il en avait régné quarante-trois. L'œuvre qu'il avait accomplie ne mourut point avec lui: en agrandissant les destinées de la royauté, il avait agrandi celles de la France; il avait préparé les voies au vertueux ascendant de saint Louis et au génie envahissant de Philippe le Bel.

FIN DU PREMIER VOLUME.

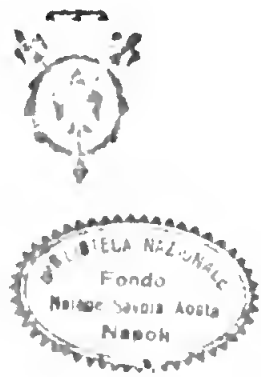

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

DERNIERS TEMPS DE L'ADMINISTRATION ROMAINE; LE CHRISTIANISME DANS LES GAULES AU QUATRIÈME SIÈCLE; INVASION DES BARBARES.

L'histoire de France commence avec l'invasion des Franks dans la Gaule. — Importance de la Gaule dans l'empire romain; elle est attaquée par les principes de destruction qui amènent la ruine de cet empire. — Comment le régime municipal se conserve au milieu de cette ruine; l'influence du christianisme substitue l'évêque aux magistrats de la cité. — Cette puissance du clergé chrétien des Gaules est due à sa régulière et forte organisation, dans laquelle règnent l'ordre et la liberté. — Vie militante des évêques : saint Martin. — Principe de force morale opposé à la force matérielle de la barbarie. — Grande invasion des barbares, à la fin de l'année 406. — Premier établissement des Burgondes entre les Vosges et le Jura : caractère de ces peuples. — Les Wisigoths, sous Wallia d'abord, puis sous Théodoric, s'établissent dans la Gaule méridionale. — Les Franks : leurs rapports antérieurs avec l'Empire; rôle important qu'ils jouent dans l'histoire du troisième et du quatrième siècle; royauté douteuse de Pharamond : rien ne prouve qu'un chef de ce nom ait régné sur les Franks dans la Gaule..... 1

CHAPITRE II.

PREMIERS ROIS MÉROVINGIENS JUSQU'A LA MORT DE CLOVIS (428-511).

Chlodion, chef des Franks, s'avance jusqu'à la Somme, et est rejeté au delà de l'Escaut par Aétius. — Mérovée : le rôle historique de ce prince se borne à avoir laissé son nom à la race des rois qui lui succédèrent. — Attila dans la Gaule : Mérovée prend place dans la grande armée rassemblée par Aétius pour repousser l'invasion du roi des Huns. Bataille des champs catalauniques. — Childéric, fils de Mérovée, est élu, à la mort de son père, roi des Franks Saliens. Il est chassé par sa tribu, qui se met au service du général romain Ægidius. — Règne glorieux de

Théodoric II, roi des Wisigoths, meurtrier de son frère Thorismond.— Euric, également redoutable par son fanatisme arien et sa politique envahissante, fait périr à son tour son frère Théodoric, et lui succède : vaste étendue de sa puissance en Espagne et en Gaule. — Childéric est rappelé par les Franks; il est maître de Tournai, où son tombeau a été retrouvé. — Clovis : génie de ce prince barbare. — Il défie Syagrius, fils d'Ægidius, et le bat près de Soissons.—Son mariage avec Chlothilde, princesse catholique du sang des rois Burgondes.—Efforts de Chlothilde pour convertir son époux au christianisme. — La victoire de Tolbiac, remportée par Clovis sur les tribus alamanuiques, décide de sa conversion. Son baptême : agrandissement soudain de sa destinée ; le clergé gallo-romain aide puissamment à l'extension de sa domination.—Guerre contre les Burgondes sans résultat décisif. — Clovis, soutenu par le vœu du clergé, attaque les Wisigoths : défaite et mort de leur roi Alaric à Vouglé : les Franks sont maîtres de toute la Gaule méridionale, sauf la Provence et le littoral de la Méditerranée, jusqu'à Narbonne, qui est dérobé à leur conquête par le roi des Ostrogoths, Théodoric. — Clovis fait hommage de sa victoire au clergé. — Politique atroce de ce prince pour consommer l'unité de la monarchie franke : meurtre successif de tous les princes de sa nation. — Il n'en continue pas moins à rechercher l'amitié des évêques : saints personnages auxquels il prodigue ses respects et ses largesses. — Concile d'Orléans, tenu la dernière année de son règne. — Sa mort : grandeur de son œuvre, qui ne doit pas l'absoudre de ses crimes devant la postérité..... 20

CHAPITRE III.

DEPUIS LA MORT DE CLOVIS JUSQU'A CELLE DE CHLOTAIRE Ier (511-561).

Partage des états de Clovis entre ses quatre fils : motifs et nature de ce partage. — Difficulté de la tâche de l'historien dans l'obscurité et la confusion de la période mérovingienne. — Les fils de Clovis s'unissent pour attaquer le royaume des Burgondes : mort de Chlodomir. Conquête définitive de ce royaume par Childebert et Chlotaire. — Meurtre des enfants de Chlodomir par ces deux princes.— Sainte Chlothilde et sainte Radogonde. — Expédition de l'aîné des fils de Clovis, Théodéric, contre l'Auvergne : dévastation de cette contrée : expropriation de la population gallo-romaine. — Théodebert succède à son père Théodéric en Austrasie : il reproduit les vertus guerrières et l'habileté politique de son aïeul Clovis. — Son expédition sans succès en Italie contre les Ostrogoths. — Cession de la Provence aux rois Franks, par l'empereur Justinien. — Mort de Théodebert : le partage de ses États allume la guerre entre ses deux oncles Childebert et Chlotaire; commencement des guerres civiles dans l'empire frank. — Chlotaire en reste le seul maître. — Sa vengeance impitoyable contre son fils Chramn révolté : sa mort.— La royauté franke commence à changer de nature et à se rapprocher du despotisme de l'administration romaine dans l'intérieur de la Gaule : commencement de décadence dans l'épiscopat gallo-romain : l'influence religieuse va passer aux moines. Fondation de l'abbaye du Mont-Cassin par saint Benoît; saint Maur, son disciple, vient fonder le monastère de Glenfeuil, en Anjou..... 43

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

PETITS-FILS DE CLOVIS : DAGOBERT (561-638).

Caractère de cette époque ; rôle terrible qu'y jouent Brunéhaut et Frédégonde. — Nouveau partage de l'empire frank entre les quatre fils de Chlotaire Ier. — Charibert, l'aîné, disparaît promptement de la scène, et son royaume est divisé entre ses frères. — Qualités supérieures de Sigebert, roi d'Austrasie, et difficultés de son gouvernement : il épouse Brunéhaut, fille du roi des Wisigoths. — Chilpéric, roi de Soissons, épouse Galsuinthe, autre fille de ce même prince. — Frédégonde fait périr Galsuinthe et la remplace. — Sighebert, assisté de son frère Gontran, roi de Bourgogne, venge ce crime sur Chilpéric : au moment où il va consommer sa vengeance, il est frappé mortellement par des émissaires de Frédégonde. — Gontran prend sous sa protection son jeune neveu Childebert, fils et successeur de Sighebert. — Chilpéric établit dans son royaume les rigueurs fiscales de l'administration romaine : cruautés atroces de ce prince et de Frédégonde pour réprimer les révoltes causées par ces mesures violentes. — Ligue de l'aristocratie austrasienne avec plusieurs des principaux seigneurs de Neustrie et de Bourgogne pour perdre Brunéhaut : elle se réfugie à la cour de Gontran. — Chilpéric meurt assassiné : son portrait tracé par Grégoire de Tours. — Gontran protége Frédégonde et le petit Chlotaire, son fils. — Plaid tenu par Gontran : insultes et menaces que lui adressent les seigneurs austrasiens et burgondes. — Ils suscitent contre lui Sundowald, fils adultérin de Chlotaire Ier, et puis l'abandonnent. — Châtiment infligé par Gontran et Childebert réunis aux auteurs de ce complot : la royauté sort victorieuse de cette lutte. — Mort de Gontran, supérieur en moralité aux princes de cette époque. — Le partage de son royaume allume la guerre entre Childebert et Chlotaire II, le jeune fils de Frédégonde : commencement de rivalité nationale entre l'Austrasie et la Neustrie. — Frédégonde, victorieuse dans cette lutte, meurt tranquillement dans son lit. — Destinée plus agitée de Brunéhaut : elle prétend gouverner despotiquement l'Austrasie, après la mort de son fils Childebert, et elle en est chassée. — Son influence sur son petit-fils, Théodéric, roi de Bourgogne : Chlotaire II, dépouillé par elle d'une partie de ses États : son gouvernement, qui s'efforce de restaurer les traditions despotiques de celui des empereurs, rencontre des résistances qu'elle brise par la violence. — Saint Colomban : fondation de Luxeuil : sévères avertissements des moines irlandais à Brunéhaut et à son petit-fils, qui les méprisent. — La mort subite et prématurée de Théodéric laisse Brunéhaut exposée à la vengeance de ses ennemis. — Elle est abandonnée et livrée à Chlotaire II : sa mort tragique : souvenirs de grandeur qui restent attachés à son nom parmi les populations gallo-romaines. — Chlotaire II demeure seul maître de la monarchie franke, mais avec une autorité affaiblie : l'aristocratie est restée victorieuse en Austrasie et en Bourgogne ; les résolutions prises par le concile de Paris et l'assemblée de Bonneuil en font foi. — Mort de Chlotaire II : manque de lumières sur son règne. — Protection accordée par Chlotaire aux disciples de saint Colomban : leurs fondations se multiplient sur tous les points du royaume des Franks. La règle de saint Colomban est modifiée dans le septième

siècle par celle de saint Benoît, et leur mélange aide à la propagation de l'esprit monastique. — Richesses prodiguées en donations ou en legs aux monastères : tout l'intérêt de l'histoire semble avoir passé dans l'hagiographie. — Le règne de Dagobert, qui dut être une époque de puissance et de gloire pour la nation franke, nous est mal connu : tout paraît démontrer qu'il rendit de la popularité et de la force à la royauté, et fit des efforts pour restaurer la civilisation romaine. — Son pouvoir respecté au dehors; il n'écnoue que contre les Wendes, peuple slave, qui touchait à sa frontière en Germanie. — Il donne l'aîné de ses fils, Sighebert, pour roi à l'Austrasie, mais retient le midi de la Gaule sous sa dépendance. — Judicaël, roi des Bretons, à sa cour. — La rédaction en langue latine des lois salique et ripuaire, ainsi que de celle des Allemands et des Boïoares, est rapportée à Dagobert. Caractère de ces lois : leur principe commun le *wehrgeld*, ou la composition et la purgation par serment. Comment elles pouvaient suffire à la répression des crimes dans la simplicité primitive des mœurs germaniques, mais n'opposaient plus qu'une barrière impuissante à la violence, chez des peuples enrichis et corrompus. — Dagobert est enseveli dans la basilique de Saint-Denis, qu'il a fondée..... 63

CHAPITRE V.

ROIS FAINÉANTS JUSQU'A LA BATAILLE DE TESTRY (638-687).

Véritable sens qu'il faut donner ici à ce nom de *rois fainéants*. — Clovis II et Sighebert II, les deux fils de Dagobert, personnifient l'esprit de leur siècle dans ses caractères les plus opposés. — Essai prématuré d'usurpation tenté par le maire du palais Grimoald en Austrasie. — Sainte Bathilde régente en Neustrie. — Ébroïn maire du palais dans cette dernière contrée : on devine, plutôt qu'on ne connaît, les traits de sa physionomie. — Sa rivalité avec l'évêque d'Autun Léger, chef de l'aristocratie du royaume des Burgondes. — Exil d'Ébroïn à Luxeuil. — Childéric III envoie Léger le rejoindre dans ce monastère. — La mort de Childéric les en fait sortir l'un et l'autre. — Ébroïn reprend le pouvoir en Neustrie; il poursuit Léger et l'attaque dans Autun. Léger prisonnier et mis à mort au milieu des tortures devient pour les peuples un martyr et un saint. — Violences d'Ébroïn : tout semble prouver qu'il s'appuyait sur les Franks de condition moyenne pour abaisser et opprimer l'aristocratie. — Ceux qu'il a persécutés se réfugient en Austrasie près de Peppin d'Héristal et de Martin, principaux seigneurs de cette contrée, et les décident à entrer en lutte avec Ébroïn. Ébroïn est vainqueur; il est peu après assassiné. — L'insolence et l'incapacité de Berthaire, maire de Neustrie, fournissent à Peppin l'occasion de renouveler la lutte; il remporte sur les Neustriens la victoire de Testry, et sous le nom de Théodéric III, s'empare de la mairie du palais, en même temps qu'il porte en Austrasie le titre de duc des Franks. — Commencement de la puissance des Carlovingiens..... 132

CHAPITRE VI.

DE LA BATAILLE DE TESTRY A LA FIN DE LA PREMIÈRE RACE (687-752).

La victoire de Testry rend à l'élément germanique la prédominance dans les Gaules. — Retour aux assemblées annuelles du champ de Mars ou de Mai, tombées en désuétude dans le royaume neustrien : les rois mérovingiens montrés à ces assemblées par le maire du palais, qui gouverne en leur nom. — La Gaule subit les violences d'une nouvelle conquête : les Franks Ripuaires refont à leur profit l'œuvre de spoliation accomplie par les Franks Saliens sous Clovis et ses fils.— La tâche de Peppin d'Héristal est de rendre aux royaumes franks l'obéissance des peuples qui s'en sont détachés au milieu de l'anarchie des dernières années. — Ses expéditions successives contre les Frisons et leur duc Radbod; contre les Bavarois et les tribus alamanniques : la prédication des missionnaires accompagne sa conquête.—Après vingt-cinq ans de combats, il profite d'une année de repos pour régler sa succession : il en exclut son fils Charles, fruit d'une union illégitime aux yeux de l'Église. — Sa mort devient le signal d'un retour universel à l'anarchie : sa veuve Plectrude est incapable de soutenir le pouvoir qui lui a été remis en Neustrie et en Austrasie : Charles Martel sort de sa prison et se montre aux Franks Austrasiens comme le restaurateur de leur puissance.—Les deux victoires qu'il remporte à Vincy et Soissons sur le maire de Neustrie Raghenfrid réduisent sous sa domination la Gaule occidentale. — Il la traite en pays conquis; vaste expropriation, dans laquelle le clergé n'est pas épargné. — Plaie profonde faite à l'église des Gaules; long retentissement de ses plaintes dans l'histoire; la mémoire de Charles Martel reste sous le poids des anathèmes ecclésiastiques.—La grande révolution de l'islamisme en Orient a son contre-coup en Europe : conquête de l'Espagne par les Arabes. — Leurs premières incursions dans les Gaules. — Eudes, qui s'est fait souverain indépendant de l'Aquitaine, résiste d'abord avec succès aux musulmans, mais est bientôt forcé d'invoquer contre eux l'assistance de Charles Martel. — Lutte acharnée du grand chef des Franks contre les peuples de la Germanie révoltés : elle est interrompue par le besoin pressant où il se trouve d'aller combattre l'invasion arabe. — Rencontre des deux armées de Charles et d'Abdérame dans les plaines qui s'étendent entre Tours et Poitiers : victoire éclatante de Charles Martel : l'Occident est sauvé de la conquête musulmane, mais les Arabes ont encore le pied sur le territoire de la Gaule.—Oubli complet où sont tombés les rois mérovingiens : Charles reste trois ans sans donner de successeur à Théodéric IV. — Vainqueur au nord comme au midi de la Gaule, il reçoit des ambassadeurs du pape Grégoire III, lequel invoque ses secours contre les Lombards. — La mort empêche Charles Martel de prendre en main la cause du Saint-Siége, et il en lègue la tâche à ses successeurs. — Union de ses deux fils Carloman et Peppin : elle leur est nécessaire pour faire rentrer dans l'obéissance les peuples pour lesquels la mort de Charles Martel a été un signal d'affranchissement — Soin attentif des deux princes à donner satisfaction aux griefs légitimes de l'Église : assistance que saint Boniface leur prête dans cette tâche. — Leurs succès contre les Bavarois, les Saxons et les Allemands en Germanie, et contre Hunald, successeur d'Eudes en Aquitaine. —Carloman

prend l'habit monastique et se retire au Mont-Cassin. Peppin reste seul maître de l'empire frank, sous la royauté nominale de Childéric III. — Conciles de Leptines et de Soissons : institution des *précaires;* l'Église des Gaules réformée par l'église naissante de la Germanie. — Peppin se décide à mettre un terme à la fiction de la royauté mérovingienne : consultation qu'il adresse au pape Zacharie, et réponse du pontife. Childéric III est déposé par les Franks à Soissons, et Peppin consacré roi par saint Boniface. Fin de la dynastie des mérovingiens..... 146

DEUXIÈME RACE.

ROIS CARLOVINGIENS.

CHAPITRE VII.

PEPPIN LE BREF. — RÈGNE DE CHARLEMAGNE ET DE CARLOMAN (752 à 771).

Lumières insuffisantes fournies par l'histoire sur Peppin : on lui doit néanmoins supposer les grandes qualités d'un chef de dynastie. — Il ne laisse plus aux Arabes que Narbonne, qui doit bientôt leur échapper. — Lutte toujours inachevée contre les Saxons. — Arrivée du pape Étienne II fugitif dans la Gaule : il invoque les secours de Peppin contre Astolfe, roi roi des Lombards, et confère de nouveau l'onction royale au roi des Franks. — Première expédition de Peppin au delà des Alpes. La déloyauté d'Astolfe le rappelle en Italie ; nouvelle défaite des Lombards : donation de Peppin au Saint-Siége, point de départ de la puissance temporelle des papes. — Mort de saint Boniface. — Peppin reprend l'œuvre de ce grand missionnaire, et met tous ses soins à restaurer le culte et la discipline dans l'Église gallicane. — Ses campagnes contre l'indomptable Waïfer en Aquitaine : guerre d'extermination qui finit, après sept ans, par la soumission de cette contrée. Mort de Peppin. — Partage de la monarchie franke entre ses deux fils Charles et Carloman. — L'idée de la grandeur est inséparablement attachée au nom de Charlemagne : caractère général de son règne : ce que furent ses conquêtes, ce que fut son gouvernement. — Soulèvement de l'Aquitaine, sous le vieux Hunald, sorti du cloître : refus de Carloman de suivre son frère dans cette guerre, qui les intéresse également : menace de rupture entre les deux frères, détournée par l'intervention de leur mère Bertrade. — La mort de Carloman laisse Charlemagne seul maître de l'empire des Franks..... 179

CHAPITRE VIII.

CHARLEMAGNE ROI DES FRANKS ET CONQUÉRANT (771-800).

Première campagne de Charles contre les Saxons : destruction de l'*Irmensul.* — Charlemagne passe les Alpes pour défendre le pape Adrien Ier

contre Didier, roi des Lombards.— Il laisse son armée devant Pavie, et va visiter Rome, où il s'unit avec le pape par le lien d'une étroite amitié. — Prise de Pavie : Charlemagne prend la couronne de fer des rois Lombards. — Révolte de l'aristocratie lombarde : châtiment de Rotgaud, duc de Frioul. — Les Saxons reprennent les armes : Charles vainqueur croit les avoir assujettis en leur imposant le serment et les obligations du baptême. — Il voit arriver à Paderborn l'émir de Saragosse, qui vient implorer ses secours contre le khalife de Cordoue : Charlemagne victorieux est arrêté devant les murs de Saragosse; le désastre de Roncevaux et la mort du comte de Roland, changent pour lui en deuil la joie de ses conquêtes en Espagne. — La défaite de Roncevaux rend le courage aux Saxons : Witikind est chez eux l'âme de la résistance nationale; encore une fois vaincus, ils sont contraints à laisser s'établir sur leurs terres le christianisme. — Nouvelle révolte; succès qu'ils remportent par trahison à Sonnethal : massacre de Verden, par lequel Charlemagne punit leur déloyauté. — Le désespoir ne fait qu'exalter leur fureur : série de combats sanglants dans lesquels ils finissent encore par succomber; système de dévastation qui s'étend sur tout le pays. — Witikind accepte les conditions que lui offre Charlemagne, et reçoit le baptême à Attigny. — Promulgation du grand capitulaire *de partibus Saxoniæ*. Rigueurs contre l'idolâtrie : fondation de huit évêchés sur le territoire saxon; origine de la civilisation de la contrée. — Charlemagne, dans son respect pour le génie national de chacun des peuples soumis à son empire, donne le plus jeune de ses trois fils, Louis, pour roi aux Aquitains, et Peppin, le second, pour roi à l'Italie. — Complots contre le pouvoir et la vie du grand monarque : châtiment du duc des Bavarois Tassilo, déposé solennellement dans l'assemblée d'Ingelheim. — Attaque combinée d'Adalghis, fils de Didier, et du Khacan des Awares, contre la Bavière. Prompt châtiment d'Adalghis; grands préparatifs de Charlemagne contre les Awares, reste de la nation hunnique, objet d'épouvante et d'horreur pour l'Occident. — Il ne les attaque qu'après avoir pacifié tout son empire, et en avoir rassemblé toutes les forces. — Un nouveau soulèvement des Saxons l'arrête après les premiers succès remportés dans cette guerre : terribles représailles exercées contre eux : système d'expatriation qui arrache à leur contrée natale des milliers de familles saxonnes et les remplace par une population franke. — A quatre reprises, Charles est contraint de pratiquer cet affreux système, pour réduire enfin la Saxe à l'obéissance. — Succès décisifs contre les Awares : le *ring*, ou village royal, ancienne résidence d'Attila, est forcé, et la nation franke est enrichie par les dépouilles de l'Orient, qui depuis deux siècles y étaient accumulées. — Campagne de Louis, roi d'Aquitaine, au delà des Pyrénées : sa domination est portée jusqu'à l'Ebre; Barcelone est prise, et la barbarie musulmane, comme la barbarie germanique, a rencontré des limites qu'elle ne peut plus franchir. — Étendue de l'empire de Charlemagne à la fin du huitième siècle..... 193

CHAPITRE IX.

CHARLEMAGNE EMPEREUR ET LÉGISLATEUR (800 à 814).

Difficultés du gouvernement d'un empire aussi étendu que celui de Charlemagne; tout l'effort de son génie employé à résoudre ce problème. —

C'est là le but principal : 1° de ses assemblées de printemps et d'automne; 2° de l'institution de ses *missi dominici*, envoyés royaux ; 3° de ses cours plénières; 4° de ses voyages continuels; 5° du renouvellement du serment de fidélité qu'il impose sans cesse à tous les hommes libres de son empire.—Législation des *Capitulaires:* il s'efforce de modifier les anciennes lois barbares au profit du bon sens et de l'humanité.—Capitulaires, qui ont le caractère d'instructions morales données à ses peuples.— Capitulaire *de villis*, relatif à l'administration de ses domaines. — Relations de Charlemagne avec l'Église; nécessité reconnue par lui de l'union des pouvoirs spirituel et temporel, comme garantie de l'ordre public. — Son amitié avec le pape saint Adrien. — Large part d'autorité qui lui est abandonnée par le Saint-Siége dans le règlement des affaires ecclésiastiques. — Conciles de Francfort et d'Aix-la-Chapelle tenus sous ses auspices; ses recommandations au clergé de son empire; soins qu'il apporte à la réforme de la liturgie. — Ses efforts pour répandre l'instruction ecclésiastique. — Bonheur qu'il eut de rencontrer Alcuin, comme exécuteur de ses projets de régénération intellectuelle : universalité du savoir d'Alcuin : siècle littéraire de Charlemagne. — Théodulfe, Paul Warnefrid, saint Benoît d'Aniane, Angilbert, Éginhard, etc. — École palatine. — Monuments construits par Charlemagne et admirés de ses contemporains : Aix-la-Chapelle, *nouvelle* Rome: pont sur le Rhin; canal entrepris pour unir ce fleuve au Danube, etc. — Léon III, successeur d'Adrien Ier, vient en fugitif auprès de Charles à Paderborn. Charles le fait reconduire et le suit bientôt à Rome. — Le pape lui met sur la tête la couronne impériale. — Importance sérieuse et réelle de cette restauration de l'empire d'Occident : croyance des peuples à la haute légitimité du pouvoir impérial. — Inquiétudes données à Charlemagne par la piraterie des hommes du Nord : ses précautions pour la repousser. — Contestations de Charlemagne, empereur, avec l'empire d'Orient. — Ses relations amicales et ses riches échanges de présents avec le khalife abbasside Haroun-al-Raschid. — Soins qu'il prend de régler sa succession : assemblée de Thionville.— Le partage qu'il a fait de ses vastes États entre ses trois fils est mis à néant par la mort des deux aînés. — Nouvelles dispositions prises dans l'assemblée tenue à Aix-la-Chapelle l'année qui précède sa mort : Louis est appelé à recueillir, avec le titre impérial, l'héritage de tout le corps de la monarchie franke, sauf l'Italie, destinée à Bernard, fils de Peppin. — Mort de Charlemagne. — Idée fabuleuse de sa grandeur, qu'il a laissée à ses contemporains eux-mêmes. — Développement que prend cette idée dans les siècles suivants : Charlemagne l'Hercule du moyen âge. — Sa canonisation par un antipape du douzième siècle : elle est attaquée au seizième par la critique historique : silence de Rome, qui n'a point inscrit Charles au martyrologe. .. 226

CHAPITRE X.

DEPUIS LA MORT DE CHARLEMAGNE JUSQU'AU TRAITÉ DE VERDUN (814-843).

Le caractère du successeur de Charlemagne a été défiguré aux yeux de l'histoire par le surnom de *Débonnaire*, substitué à celui de *Pieux*, qu'il reçut de ses contemporains. Il avait des vertus qui l'eussent fait régner avec honneur en d'autres temps. Le fardeau du sceptre de Charlemagne

était trop pesant pour tout autre que pour lui. — Commencements tranquilles du règne de Louis le Pieux : il poursuit la réforme ecclésiastique, sous l'inspiration de Benoît d'Aniane.—Maintien de l'unité de l'Empire décrété solennellement par la charte de partage de 817.—Omission de Bernard, roi d'Italie, dans cette charte : révolte et châtiment barbare de ce jeune prince. — Inconsolable tristesse de Louis, depuis qu'il a ordonné ce châtiment : son fatal mariage avec Judith.— La pénitence publique qu'il s'impose, pour soulager sa conscience, diminue le respect des peuples pour son autorité. — Prétentions ambitieuses des évêques : agitation sur tous les points de l'empire : sourde rumeur qui annonce les orages. — Louis déroge à la constitution de 817 pour donner une part d'héritage à son dernier fils, Charles, né de Judith : cet acte devient le signal d'un vaste soulèvement dans l'empire : l'empereur, prisonnier aux mains de Lothaire, en est bientôt retiré par la fidélité des populations germaniques. — Nouvelle conspiration de ses fils contre lui ; le pape Grégoire IV arrive d'Italie, comme garant de la constitution de 817 : les trois princes ligués font un déloyal abus de sa présence pour débaucher l'armée de leur père : grande désertion du Lügenfeld (Champ-du-Mensonge). L'empereur, prisonnier aux mains de ses fils : scène de saint Médard de Soissons ; dégradation et pénitence publique imposées par Lothaire à son père.—Réaction universelle des esprits en faveur du monarque détrôné; il se fait réconcilier avec l'Église à Saint-Denys, et voit à ses genoux Lothaire humilié et abandonné.—Nouveau partage de l'empire, qui en assigne à Lothaire et à Charles toutes les provinces, hormis la Bavière, laissée à Louis le Germanique. Révolte de celui-ci; dernier effort du cœur brisé de Louis pour faire rentrer ce fils rebelle dans le devoir : sa mort, qu'il voit arriver comme une délivrance. — Confusion et anarchie dont elle est immédiatement suivie : ambitieuse tentative de Lothaire pour dépouiller ses deux frères; elle a pour effet de les unir contre lui, malgré la contrariété de leurs intérêts. —Bataille sanglante de Fontanet ou de Fontenailles : elle est gagnée par les deux princes, mais est regardée par les vainqueurs, aussi bien que par les vaincus, comme une plaie irremédiable pour l'empire. — Lothaire n'accepte pas *le jugement de Dieu* prononcé contre lui : renouvellement de l'alliance de ses deux frères : serment qu'ils se prêtent l'un à l'autre en face de leurs deux armées, monument le plus ancien des langues *romane* et *tudesque*. — Lothaire est forcé de céder : traité conclu à Verdun, par lequel est consacré l'irrévocable démembrement de l'empire de Charlemagne. — Charles le Chauve a pour lot la Neustrie, qui devient la France moderne : séparation définitive de l'élément gallo-romain et de l'élément germanique.—Regrets donnés par les esprits les plus éclairés de l'époque à l'unité détruite de l'empire..... 264

CHAPITRE XI.

DEPUIS LE TRAITÉ DE VERDUN JUSQU'AU DÉMEMBREMENT FINAL DE L'EMPIRE CARLOVINGIEN ET A L'AVÉNEMENT DU ROI EUDES. (843-888).

Le démembrement politique de l'empire est suivi en France d'une dissolution sociale, que plusieurs causes concourent à précipiter. — Caractère de Charles le Chauve : il ne conserve un reste d'obéissance de la part

de ses vassaux qu'en leur abandonnant pièce à pièce les dépouilles de le royauté. — Invasions normandes : motifs qui les déterminent. Stations des pirates du Nord à l'embouchure de chacun des fleuves du royaume : leurs ravages impunis : Paris même en a été le théâtre. — Guerres à soutenir pour le roi en Bretagne, en Aquitaine, en Septimanie, contre des populations qui cherchent l'indépendance. — Entrevue de Mersen entre Lothaire, Louis le Germanique et Charles, témoignage de leur commune impuissance. — Charles est contraint de reconnaître la souveraineté indépendante de Noménoé et d'Hérispoé en Bretagne. — Mort de Lothaire : le partage de ses États entre ses trois fils précipite le démembrement déjà si avancé de l'Empire. — Les querelles de Louis le Germanique et de Charles le Chauve facilitent les effroyables dévastations des Normands : épouvante universelle qu'ils inspirent : lutte héroïque soutenue contre eux par Robert le Fort : mort de ce vaillant auteur des rois de la troisième race. — Le pape Nicolas Ier : châtiment spirituel qu'il inflige au roi Lothaire II, pour avoir violé l'indissoluble loi du mariage : ce pontife et son successeur Adrien II commencent prématurément le grand œuvre de Grégoire VII. — Activité inquiète et ambition de Charles le Chauve, malgré les circonstances qui rendent son autorité impuissante : il est couronné empereur à Rome par le pape Jean VIII. — Assemblée de Kiersi : capitulaire par lequel il concède aux seigneurs l'hérédité des offices qu'ils tiennent de la couronne. — Il va mourir en Italie. — Règne court et insignifiant de son fils Louis le Bègue : une partie des seigneurs refuse à la royauté le droit héréditaire qu'ils se sont assuré à eux-mêmes. — Louis III et Carloman succèdent à Louis le Bègue : intérêt qui s'attache à la destinée de ces deux jeunes princes : différence des derniers Carlovingiens et des derniers Mérovingiens : les descendants de Charlemagne ne méritent pas le nom de rois fainéants. — Boson se fait sacrer roi de la Bourgogne transjurane. — Bataille de Saucourt gagnée par Louis III sur les Normands : chant tudesque qui en consacre le souvenir. — Mort de Louis III ; son frère Carloman, après avoir, comme lui, vaillamment lutté contre les Normands, est, comme lui, enlevé par une mort prématurée. — L'empereur Charles le Gros, le troisième des fils de Lothaire Ier, est élu roi par les seigneurs français : incapacité de ce prince à porter le poids de toutes les couronnes de Charlemagne réunies sur sa tête. — Siége de Paris par les Normands : héroïsme de la population encouragée par l'exemple de l'évêque Goslin et du comte Eudes. — Lâche traité de Charles le Gros avec les pirates : il est déposé, et sa mort est le signal du démembrement final de l'empire carlovingien. — Eudes, le vaillant défenseur de Paris, est élu roi de France..... 297

CHAPITRE XII.

DU DÉMEMBREMENT FINAL DE L'EMPIRE CARLOVINGIEN A L'AVÉNEMENT DE HUGUES CAPET (888-987).

Obscurité profonde répandue sur le dernier siècle de la domination carlovingienne en France. — La chronique de Richer donne le droit de faire remonter l'origine d'Eudes au grand chef saxon Witikind. — Difficultés du gouvernement de ce prince : continuité des incursions normandes ;

Digitized by Google

naissance presque simultanée, à la fin du neuvième siècle, des diverses dynasties féodales destinées à lutter contre la royauté. — Une partie des seigneurs soutient les droits du troisième fils de Louis le Bégue, Charles, dit le Simple. — Eudes, en combattant ce prince, se sent obligé à des ménagements envers lui, et lui résigne en mourant le pouvoir. — Règne déplorable de Charles le Simple ; l'intelligence, plus que le courage, lui a manqué : indépendance presque absolue des grands feudataires. — Roll ou Rollon, le plus redoutable des *rois de mer :* il a établi les Normands en colons aux bouches de la Seine, et de là promène au loin ses ravages. — Cession qui lui est faite de tout le pays entre la rivière d'Epte et la mer : Rollon reçoit le baptême et devient le premier des ducs de Normandie. — Prospérité de cette belle contrée sous son gouvernement aussi intelligent que ferme ; les Normands vont devancer le reste de la France dans les voies nouvelles de la civilisation. — Le frère d'Eudes, Robert, duc de France, et son fils Hugues le Grand disputent à Charles le Simple les derniers restes de sa puissance. — Robert se fait proclamer roi par une partie des seigneurs : il périt dans une bataille livrée dans la plaine de Ssint-Médard, près de Soissons. — Son beau-frère, Raoul, duc de Bourgogne, est reconnu roi à sa place. — Charles le Simple, trahi par son parent, Héribert II, comte de Vermandois, est enfermé au château de Péronne : sa mort. — Lors de celle de Raoul, Hugues le Grand, au lieu de s'emparer de la couronne, rappelle d'Angleterre le fils de Charles le Simple, Louis dit *d'Outre-mer.* — Énergiques et impuissants efforts de ce jeune prince pour relever son autorité : l'assistance du roi de Germanie, Othon le Grand, ne va qu'à le préserver d'une ruine complète. — Progrès lents, mais continus, de la puissance de Hugues le Grand. — La querelle élevée entre Hugues de Vermandois et l'archevêque Artaud pour la possession du siége de Reims est portée devant un concile tenu à Ingelheim, en Allemagne : Louis d'Outre-mer y paraît devant Othon dans une attitude humble et subalterne. — Incursions des Hongrois en France ; mort de Louis d'Outre-mer lorsqu'il se prépare à les combattre. — Lothaire lui succède. — Discussion de l'opinion de M. Augustin Thierry sur les causes de la chute des Carlovingiens : rien ne prouve qu'elle ait été une affaire de nationalité. — Lothaire, avec les mêmes qualités que son père, est frappé de la même impuissance que lui : la mort de Hugues le Grand laisse son fils Hugues Capet héritier de sa puissance et de ses vues ambitieuses. — L'intervention d'Othon dans les affaires de France protége pendant quelque temps Lothaire : tentative sans succès de ce prince sur la Normandie. — Silence des récits contemporains sur la révolution dynastique qui se prépare ; ce silence prouve que le sentiment national y est étranger. — Rupture de Lothaire avec Othon II : *Alleluia* chanté par l'armée germanique sur les hauteurs de Montmartre. — Popularité de Hugues Capet parmi les clercs : Lothaire perd l'appui de l'Allemagne par un nouvel essai d'invasion de la Lorraine. — Les lettres de Gerbert fournissent quelques indices sur une grande intrigue conduite dans l'ombre. — La mort de Lothaire attribuée au poison. — Louis le Fainéant, le dernier des Carlovingiens. — Sa mort après un an de règne. — Vains efforts de son oncle Charles, duc de la Basse-Lorraine, pour faire reconnaître ses droits : l'assemblée des grands du royaume, réunie à Senlis, sur la proposition de l'archevêque de Reims Adalhéron, proclame Hugues Capet roi de France 331

TROISIÈME RACE.

ROIS CAPÉTIENS.

CHAPITRE XIII.

RÉGIME FÉODAL ; LES TROIS PREMIERS ROIS CAPÉTIENS (987-1060).

Le régime féodal a été l'organisation du désordre produit par la dissolution sociale. — Ce que c'était que le fief : comment les fiefs se multiplièrent sous Charles le Chauve. — Sous-inféodations : la hiérarchie féodale couvre de proche en proche tout le territoire. — La *terre* constitutive des droits de la suzeraineté et des obligations du vasselage. — Ce qu'étaient ces droits et ces obligations. — Autant de fiefs autant de souverainetés : absence ou plutôt dispersion à l'infini de la puissance publique. — Faiblesse du lien qui rattachait ces souverainetés à la première de toutes dans l'ordre féodal, à la royauté. — La royauté, pour se procurer des services, est obligée de concéder en fief tout ce qu'elle possède; elle est toute féodale. — Comment l'Église, comme propriétaire d'une partie du territoire, est forcée d'entrer dans les classifications du régime féodal, au grand détriment de son autorité spirituelle. — Situation misérable des villes, surtout au nord de la France, sous ce régime. — Situation plus misérable encore de la population des campagnes : souvenirs impérissables de haine que la féodalité a laissés parmi elles. — Grandeur et force morales que le régime féodal fait naître dans les rangs supérieurs de la hiérarchie; droit de résistance, principe des libertés des sociétés modernes : *féauté* et dévouements qu'elle produit. — Condition des femmes relevée par la vie de château : goût des aventures chez les hommes. — Comment l'appel continuel à la force est un principe d'anarchie permanent dans la société féodale. — Règne de Hugue Capet : son peu d'éclat : il est éclipsé par le souvenir de Charlemagne. — Hugues triomphe néanmoins de la rivalité de Charles, duc de la Basse-Lorraine. — Sa souveraineté est méconnue dans le midi de la France. — Il ne peut maintenir sur le siége archiépiscopal de Reims Gerbert qu'il y a établi : Gerbert s'attache à l'empereur Othon III. — Hugues Capet *roi des prêtres :* sa mort. — Coup d'œil sur les grands fiefs dans lesquels se disperse la vie nationale. — Affaiblissement de la royauté féodale dans la personne de Robert, successeur de Hugues; mais la piété de ce prince, en lui attachant le clergé, donne à son autorité un principe de force que l'avenir développera. — Son mariage avec sa parente Berthe lui fait encourir l'excommunication; il est forcé de répudier Berthe et épouse Constance. — Millième année de l'ère chrétienne : croyance universelle des peuples à la fin du monde : actes de donation aux églises et aux monastères : constructions sans nombre d'églises nouvelles : architecture romane. — Vertus chrétiennes de Robert le Pieux. — Guerres féodales qu'il est forcé de soutenir. — Deuil causé par sa mort parmi le peuple de ses domaines. — Henri, son fils, est soutenu contre

sa mère Constance par le puissant duc de Normandie Robert *le Magnifique* ou *le Diable*. — Henri donne le duché de Bourgogne à son frère Robert, auteur de la première maison de Bourgogne. — Peste et famine : *paix* et *trêve* de Dieu prêchées par l'Église, soulagement partiel et momentané apporté aux souffrances des peuples. — Pèlerinage de Robert le Magnifique en Terre Sainte, et sa mort. — Attaque sans succès du roi Henri Ier contre les États du jeune duc de Normandie, Guillaume le Bâtard : journée de Mortemer. — Exploits héroïques des Normands dans l'Italie méridionale : conquêtes de Robert Guiscard et du grand comte Roger. — Réforme de l'Église entreprise par l'empereur Henri III : commencements du grand moine Hildebrand. — Mariage de Henri Ier avec Anne de Russie, fille du tzar Iaroslav. — Il fait sacrer avant de mourir son fils Philippe, qui lui doit succéder.... 375

CHAPITRE XIV.

RÈGNE DE PHILIPPE Ier. (1060-1108). PREMIÈRE CROISADE.

Le règne de Philippe Ier est marqué par les plus importants événements dont il est le spectateur oisif. — Sa minorité. — Conquête de l'Angleterre par Guillaume le Bâtard, duc de Normandie : expropriation et asservissement de la nation anglo-saxonne : *Doomesday-book*. — Commencement de la rivalité de la France et de l'Angleterre. — Vie scandaleuse de Philippe Ier : avertissements sévères que lui adresse le pape Grégoire VII. — Efforts de ce grand pontife pour affranchir et réformer l'Église. — Abus de l'investiture laïque; simonie; mariage et concubinage des prêtres, etc. — L'empereur Henri IV : ses cruautés et ses débauches monstrueuses : il se fait un jeu d'enfreindre les prescriptions du pape pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique : sommations réitérées et inutiles de Grégoire, suivies d'une sentence d'excommunication. — Henri IV passe les Alpes : scène de pénitence du château de Canossa. Henri manque à tous ses engagements et entre en guerre ouverte avec le pape. — Sa déposition est prononcée au concile de Latran. — Grégoire VII a-t-il outre-passé ses pouvoirs en la prononçant? Droit public du moyen âge sur cette question. L'intervention spirituelle des papes dans le gouvernement temporel des princes était un bienfait pour les peuples; c'était le pouvoir de l'opinion. — Henri de Bourgogne se signale au siége de Tolède; il est fait comte de Portugal : son fils Alphonse en sera le premier roi. — Révolte de Robert *Courte-Heuse*, fils de Guillaume le Conquérant, contre son père. — Guerre entre Guillaume et le roi de France : mort de Guillaume. — Coup d'œil sur les grands fiefs : Foulques Réchin, comte d'Anjou. Page curieuse d'histoire qu'il a laissée sur les auteurs de sa race. — Philippe Ier fait casser son mariage avec Berthe de Hollande et épouse Bertrade, femme de Foulques Réchin, qu'il a enlevée. — Il est frappé d'excommunication par le légat du pape Urbain II, qui renouvelle lui-même cet anathème au concile de Clermont. — Importance de ce concile où fut prêchée la première croisade. — Fréquence des pèlerinages en Terre Sainte dans le cours du onzième siècle. Lettre de Grégoire VII annonçant le projet d'aller délivrer les saints lieux. — Pierre l'Ermite à Rome : le pape l'envoie en France pour y préparer les esprits à la guerre sainte. — Elle

est prêchée par Pierre et par le pape lui-même à Clermont : enthousiasme religieux : cri de *Dieu le veut!* la croix, placée sur les vêtements de tous les assistants, est leur engagement au grand passage. — Premiers croisés sous Pierre l'Ermite et Gautier *sans Avoir;* ils vont se faire exterminer à Nicée. — La véritable armée de la croisade s'ébranle sous ses divers chefs : Godefroy de Bouillon, Hugues de Vermandois, Robert de Normandie et Robert de Flandre, Raimond de Saint-Gilles, Bohémond, Tancrède, etc. — Difficultés suscitées aux croisés par la politique déloyale d'Alexis Comnène, empereur de Constantinople. — Bataille et prise de Nicée. — Les croisés, maîtres d'Antioche, y sont assiégés par Kerboghâ, sultan de Mossoul : leur victoire miraculeuse. — Leur armée, réduite à quarante mille combattants, arrive sous les murs de Jérusalem : pieux enthousiasme qui les transporte. — Siége et prise de la ville sainte. — Bataille d'Ascalon, gagnée sur les troupes du khalife d'Égypte : départ du plus grand nombre des croisés pour l'Europe. — Rétablissement du *royaume d'Israël :* la royauté déférée à Godefroy de Bouillon : partage féodal de la Terre Sainte entre les seigneurs croisés qui y sont restés : assises de Jérusalem. — Mort de Godefroy de Bouillon. — Résultats immédiats de la première croisade : agrandissement pour les peuples qui y ont pris part de la sphère bornée de leur existence. — Spectacles nouveaux offerts aux croisés, nouvelles idées entrées dans leurs esprits. — L'universalité de ce mouvement en est le caractère le plus saillant aux yeux des contemporains : les historiens ont la conscience de la grandeur de l'événement qu'ils racontent. — Le duché de Normandie disputé à Robert Courte-Heuse par son frère le roi Henri Beau-Clerc : défaite de Robert à Tinchebray et sa captivité. — Philippe associe à la couronne son fils Louis *le Batailleur* ou *l'Éveillé :* éducation chevaleresque de ce jeune prince et son caractère : ses prouesses contre les seigneurs qui infestent de leurs brigandages le domaine royal..... 420

CHAPITRE XV.

RÈGNE DE LOUIS LE GROS (1108-1137). RÉVOLUTION COMMUNALE. — RÉFORME DES MONASTÈRES. — SAINT BERNARD ET ABÉLARD.

Caractère nouveau imprimé par Louis le Gros à la royauté. — Luttes qu'il soutient contre les barons de l'Isle-de-France. — Henri Ier, roi d'Angleterre, se joint à eux. — Coup d'œil sur l'état des villes sous le régime féodal : différence de leur condition dans le nord et dans le midi de la France. — Circonstances favorables à leur affranchissement dans le pays au delà de la Loire. — Dans le Nord, où les souffrances sont plus grandes, la résistance est enseignée aux populations urbaines par l'exemple des seigneurs. — La Picardie premier théâtre de cette révolution : conditions diverses dans lesquelles elle s'accomplit. communes de Noyon, Beauvais, Saint-Quentin, Laon, Amiens, etc. — Rôle variable de la royauté à l'égard des communes. — Lutte déclarée entre les rois de France et d'Angleterre : défaite de Louis le Gros à Brenneville : les populations des villes de son domaine l'aident à prendre sa revanche en se jetant sur la Normandie. — Concile de Reims : Louis y porte sa cause devant le pape Calixte II : l'intervention pontificale

réconcilie les deux rois. Naufrage de la *Blanche-Nef*. — L'empereur Henri Ier menace la France d'une invasion et recule devant l'armée féodale rassemblée par Louis le Gros. — Même empressement des barons à se ranger autour de la bannière royale contre le comte d'Auvergne et le duc d'Aquitaine. — Louis reconnaît Guillaume Cliton, fils de Robert Courte-Heuse, comme héritier présomptif de la couronne d'Angleterre : mort de Guillaume Cliton. — L'âge du roi et l'embonpoint dont il est surchargé ne l'empêchent point de châtier activement le brigandage féodal : maladie dans laquelle il reçoit de touchants témoignages de l'affection des peuples. — Il fait sacrer son fils et l'admet au partage de la dignité royale sous le nom de Louis le Jeune — Il lui fait épouser Éléonore, héritière du duché d'Aquitaine. Mort de Louis le Gros. — La première moitié du douzième siècle est l'époque de la réforme des monastères. — Première réforme commencée à Cluny dès le milieu du dixième : saint Odon, saint Maïeul et saint Odilon. — Seconde réforme accomplie à Cîteaux par saint Robert et saint Étienne, avec qui revit tout l'esprit de saint Benoît. — Saint Bernard : son entrée à Cîteaux avec la plus grande partie de sa famille qu'il y a attirée à sa suite. — Il échange cette solitude contre celle de Clairvaux, plus retirée et plus austère. — Soixante-douze monastères embrassent en France la réforme de saint Bernard. — Le bruit de la sainteté extraordinaire de Bernard se répand au dehors, et le rend l'oracle de la chrétienté. — Pierre Abélard : succès prodigieux de ses leçons à Paris : sa vie et ses doctrines aventureuses; sa première condamnation par le concile de Soissons : il reparaît dans son école de Paris, et y donne un nouveau retentissement à ses erreurs. — Concile de Sens : Abélard, dont l'orgueil se complaisait dans un combat théologique contre Bernard, refuse tout à coup d'y comparaître. — Sentence prononcée contre lui à Rome; il s'y soumet et va mourir pénitent à Cluny..... 466

CHAPITRE XVI.

RÈGNE DE LOUIS VII (1137-1180).

La faiblesse d'esprit et de caractère de Louis VII n'empêche pas la royauté de continuer ses progrès sous son règne. — Suger ministre de ce prince. — Louis VII va montrer son autorité aux provinces méridionales du royaume. — Sa vengeance contre Thibaud, comte de Champagne, qui a donné aux barons l'exemple de ne point se rendre à sa sommation : Vitry *le Brûlé*. — Remords du roi : il s'engage au pèlerinage de la Terre Sainte. — La prise d'Édesse par les Turcs devient le signal de la deuxième croisade : elle est prêchée par saint Bernard : Louis VII et l'empereur Conrad III en sont les chefs. — Ils échouent l'un après l'autre : assemblée de Ptolémaïs où le siège de Damas est résolu : nouvel échec des chrétiens : Louis revient en France triste et humilié. — Clameurs contre saint Bernard, à qui les peuples imputent les désastres de la croisade : son ascendant, un moment affaibli, lui revient tout entier : sa mort. — Administration de Suger pendant l'absence du roi : faiblesse et incapacité de Louis VII livré à lui-même par la perte de ce sage conseiller. — Il fait annuler son mariage avec Éléonore d'Aquitaine, qui va porter sa main et ses domaines à Henri Plantagenet, héritier de

la couronne d'Angleterre. — Henri II : la supériorité que lui donnent sur Louis VII son esprit et son caractère est compensée par la suzeraineté féodale du roi de France : envahissements journaliers du monarque anglais, qui n'ose cependant assiéger dans Toulouse le roi, son seigneur. — Ses espérances de placer la couronne de France sur la tête de son fils sont déçues par la naissance de celui qui devait être Philippe Auguste. — Henri II entre en lutte avec son ancien favori, Thomas Becket, qu'il a fait archevêque de Canterbury : constitutions de Clarendon : Thomas les jure d'abord avec les autres prélats d'Angleterre et puis rétracte son serment. — Efforts du roi pour le regagner : fuite de Thomas Becket en France : il passe six années dans l'exil et la persécution, gardant une fidélité inébranlable à la cause des libertés de l'Église : Henri II, contraint de permettre le retour du prélat en Angleterre, prononce contre lui des paroles qui deviennent un arrêt de mort. — Martyre de Thomas Becket. — Horreur universelle dans la chrétienté : soumissions hypocrites du roi d'Angleterre au Saint-Siége pour éviter l'excommunication. Il n'en reste pas moins sous le poids de la réprobation publique — Politique de Louis VII à l'égard des communes, aussi variable que l'avait été celle de son père, et que le fut celle de son successeur. — Continuation des succès de Henri II en Bretagne, où le troisième de ses fils succède à la race des ducs nationaux, et en Aquitaine, où il étouffe l'esprit d'insurrection. — Il confère ce dernier duché à son second fils, Richard *Cœur de Lion*, en même temps qu'il fait couronner roi l'aîné, Henri au *Court Mantel*. — Révolte des trois jeunes princes contre leur père, appuyée par le roi de France. — Pénitence de Henri au tombeau de saint Thomas de Canterbury : les nouveaux succès de sa politique ne l'empêchent pas de désirer la paix avec ses fils et avec Louis VII : réconciliation des deux monarques. — Le troubadour Bertrand de Born : ses efforts pour entretenir une perpétuelle agitation en Aquitaine. — Déclin de la santé de Louis : il fait couronner son fils Philippe. — Cérémonial chevaleresque de ce sacre. — Mort de Louis VII..... 499

CHAPITRE XVII.

RÈGNE DE PHILIPPE AUGUSTE JUSQU'A LA CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS (1180-1208).

De la chevalerie. — Raisons d'en parler au début du règne de Philippe Auguste. — Son origine dans l'initiation guerrière, également pratiquée chez les Gaulois et chez les Germains. — Caractère imprimé à cette initiation par le christianisme. — Types de l'idéal chevaleresque dans les *chansons de gestes*. — Influence nouvelle donnée aux femmes par la chevalerie. — La chevalerie ne fut pas une institution; elle a joué un grand rôle dans le développement moral, non dans le développement social de la France. — Croyance universelle du douzième siècle aux légendes du *cycle carloringien*. Philippe Auguste se propose pour modèle le Charlemagne de la fable, plutôt que celui de l'histoire. — Premières années de Philippe Auguste; il a déjà le sentiment que l'avenir est à lui. — Il s'applique aux devoirs de la royauté : agrandissement et embellissement de

Paris : ses projets contre Henri II sont arrêtés par la prédication de la troisième croisade. — Prise de Jérusalem par Saladin : cri de douleur et de vengeance dans tout l'Occident. — Philippe et Henri II prennent ensemble la croix sous l'*ormel des conférences*. Frédéric Barberousse la preud à Mayence. — Dîme saladine. — Guerre de Philippe contre Henri II : la rébellion de Richard porte le coup de la mort à son père. — Philippe Auguste et Richard frères d'armes : leur départ pour la croisade : ils arrivent irréconciliables ennemis devant Ptolémaïs. — Le siége de cette ville est l'événement héroïque de la troisième croisade. — Retour de Philippe en France : ses projets contre Richard. — Richard captif en Allemagne. — La liberté lui est rendue : guerre sans éclat entre les deux monarques. — Mort de Richard. — La couronne d'Angleterre est usurpée par son frère Jean, dit sans Terre. — Philippe tient à sa cour le jeune Arthur, l'héritier légitime. — Mariage de Philippe avec Agnès ou Marie de Méranie : les anathèmes d'Innocent III le contraignent à rompre cette union formée contre les lois de l'Église. — Prédication de la quatrième croisade : Geoffroy de Villehardouin à Venise : la prise de Constantinople et la fondation éphémère d'un empire latin en Orient sont le résultat de cette croisade. — Jean fournit à Philippe l'occasion de renouveler la querelle des Capétiens et des Plantagenets : Philippe cite le monarque anglais devant la cour des pairs pour l'enlèvement d'Isabelle d'Angoulême Cette cour devient un des moyens les plus puissants de son gouvernement. — Sa première attaque contre la Normandie. — Il envoie le jeune Arthur en Poitou : Jean se rend maître de la personne de son neveu et le met à mort. — Indignation universelle causée par ce crime : soulèvement furieux de la Bretagne, pour qui Arthur était le dernier représentant de sa dynastie nationale. — Philippe Auguste en profite pour envahir la Normandie : long siége de la triple forteresse des Andelys, boulevard de la province : la prise du Château-Gaillard, la dernière de ces trois forteresses, livre la Normandie à la rapide invasion des Français et des Bretons : capitulation de Rouen : Philippe s'efforce de faire oublier aux Normands, par son bon gouvernement, la perte de leur indépendance. — Il poursuit en Poitou ses succès. — Condamnation portée par la cour des pairs contre Jean sans Terre. — Débarquement de Jean à la Rochelle ; il est repoussé : le pape Innocent III impose aux deux monarques une trêve qui laisse à Philippe le temps de s'affermir dans ses conquêtes. — Coup d'œil sur son gouvernement intérieur : soin qu'il a de ses finances. — Ses innovations législatives ont toutes pour but l'émancipation du pouvoir royal. — Esprit d'ordre et de progrès dans les détails matériels de son administration. — Priviléges accordés à l'Université de Paris, qui est alors dans toute sa splendeur..... 544

CHAPITRE XVIII.

DEPUIS LA CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS JUSQU'A LA FIN DU RÈGNE DE PHILIPPE AUGUSTE (1208-1223).

Progrès de l'hérésie dans le pays de la Langue d'Oc au douzième siècle. — Manichéens et Vaudois. — Efforts sans succès pour arrêter le cours de leurs erreurs par la prédication. — Le comte de Toulouse et la plupart

des seigneurs leur sont favorables. — Légats successivement envoyés par Innocent III avec les recommandations les plus pressantes et les pouvoirs les plus étendus. — Arrivée de l'évêque d'Osma et de saint Dominique: conseil et exemple qu'ils donnent de ramener les hérétiques par l'austérité d'une vie apostolique. — Meurtre du légat Pierre de Castelnau par un des gentilshommes du comte de Toulouse. — Croisade prêchée contre ce prince et ses sujets hérétiques. — Siége et massacre de Béziers; prise de Carcassonne. — Les domaines de Raimond Roger, vicomte de Béziers, sont adjugés à Simon, comte de Montfort. — Caractère de ce seigneur. — Ses conquêtes et ses rigueurs contre les hérétiques. — Parlement de Pamiers; réglement de la conquête pareil à celui du *Doomesday-book* d'Angleterre. — Le roi d'Aragon, Pierre III, intervient auprès du pape en faveur des populations de la Langue d'Oc opprimées et spoliées. — Il se détermine à prendre les armes en leur faveur. — Bataille de Muret et mort de don Pédre. — Cette bataille clôt la première période de la guerre des Albigeois. — Concile général de Latran; les violences et les iniquités qui ont accompagné la croisade y sont mises au grand jour: témoignages d'intérêt accordés par Innocent III au jeune Raymond, fils du comte de Toulouse: le comté n'en est pas moins adjugé par le concile à Simon de Montfort. — Simon va en recevoir l'investiture des mains de Philippe Auguste: accueil enthousiaste que lui font les populations du nord de la France. — État de désolation des provinces méridionales: ruine de la civilisation provençale: vices de cette civilisation: importance vitale qu'il y avait pour les peuples de la Langue d'Oc à être ramenés au sein de l'unité catholique et de l'unité française. — Gouvernement habile de Philippe Auguste: il étend hors de ses domaines son influence législative. — Jean sans Terre se fait de plus en plus haïr de ses peuples: Innocent III le dépose et donne la couronne d'Angleterre à Philippe Auguste; puis la lui retire, désarmé par la soumission de Jean, qui s'est fait vassal du Saint-Siége. — Philippe tourne contre le comte de Flandres, Ferrand, les armements qu'il avait faits pour envahir l'Angleterre. — Grande coalition féodale: Renaud de Dammartin, comte de Boulogne, en est l'âme; il y fait entrer l'empereur Othon de Brunswick: préparatifs gigantesques contre la France. — Descente de Jean sans Terre en Poitou; il fuit devant le prince Louis, fils de Philippe Auguste. — La grande armée des barons s'est rassemblée dans le Nord: le roi marche à sa rencontre. — Bataille de Bouvines. — Philippe Auguste à son retour est accueilli par l'enthousiasme national; le peuple se regarde comme vainqueur avec lui de la féodalité. — Insurrection des barons anglais contre Jean sans Terre; ils le contraignent à signer la *Grande Charte*; Jean lève des troupes pour les combattre: la couronne d'Angleterre est offerte à Louis de France, fils de Philippe Auguste. — Descente de Louis en Angleterre: il est couronné à Londres: ses rapides succès sont arrêtés par la mort de Jean sans Terre. — Réaction du sentiment national en faveur du jeune fils de ce prince: Louis, abandonné et vaincu, retourne en France. — Philippe Auguste a refusé d'intervenir dans cette affaire, comme dans celles de la Langue d'Oc, où la guerre s'est rallumée. — Raimond VI et son fils, débarqués à Marseille, voient les peuples se lever en leur faveur: entrée du vieux comte à Toulouse: Simon de Montfort vient l'y assiéger. Il y reçoit la mort. — Raimond VII, rentré en possession de l'héritage paternel, laisse l'hérésie y revenir à sa suite; efforts du pape Honorius III

pour faire accepter par Philippe Auguste la souveraineté des provinces que le concile de Latran a concédées à Simon de Montfort, et que son fils Amaury est impuissant à conserver. — Un concile est convoqué à Sens pour décider de cette grande affaire. — Philippe Auguste meurt en s'y rendant..... 591

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

Digitized by Google

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie,
Rue de Fleurus, 9

Digitized by Google

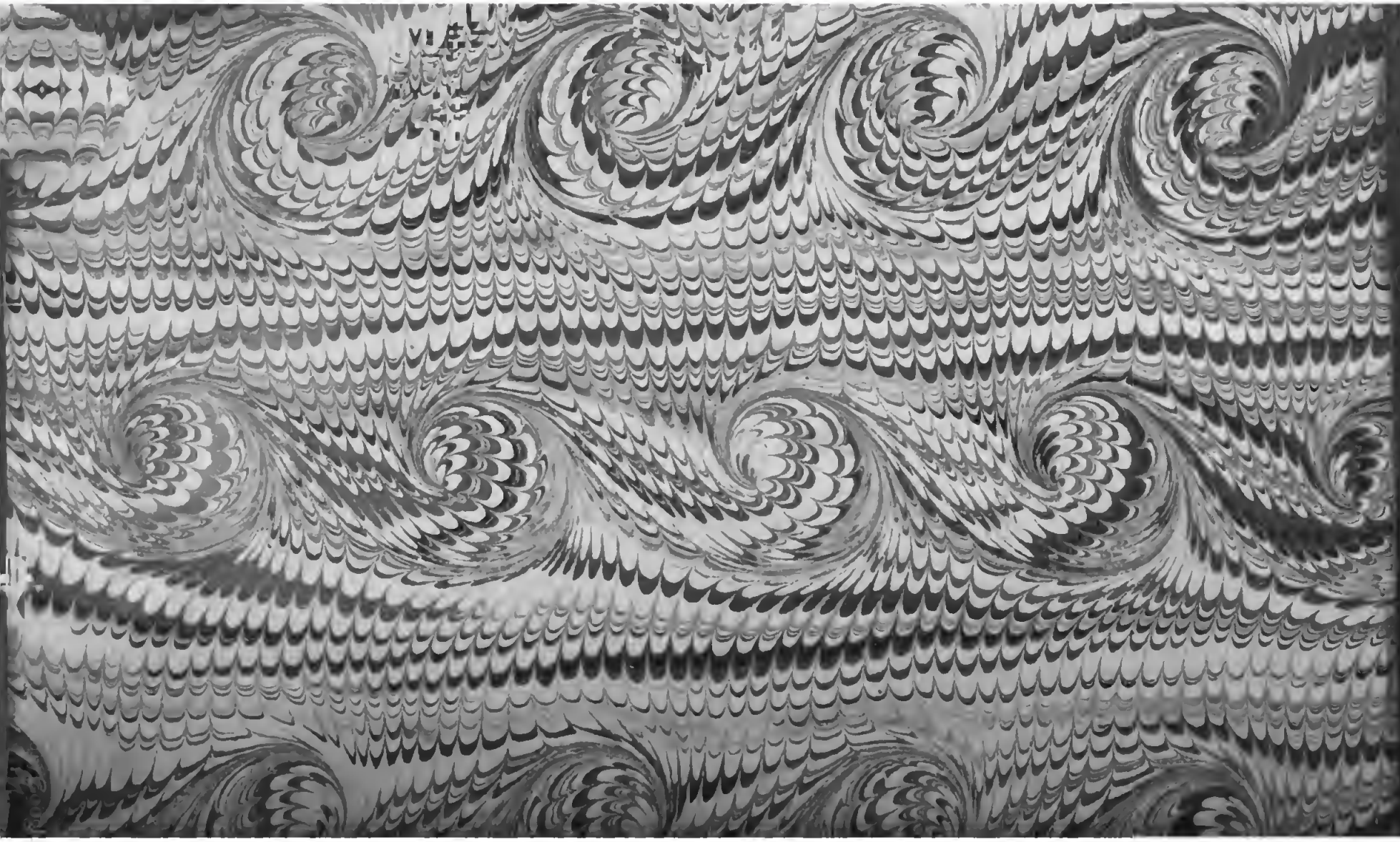

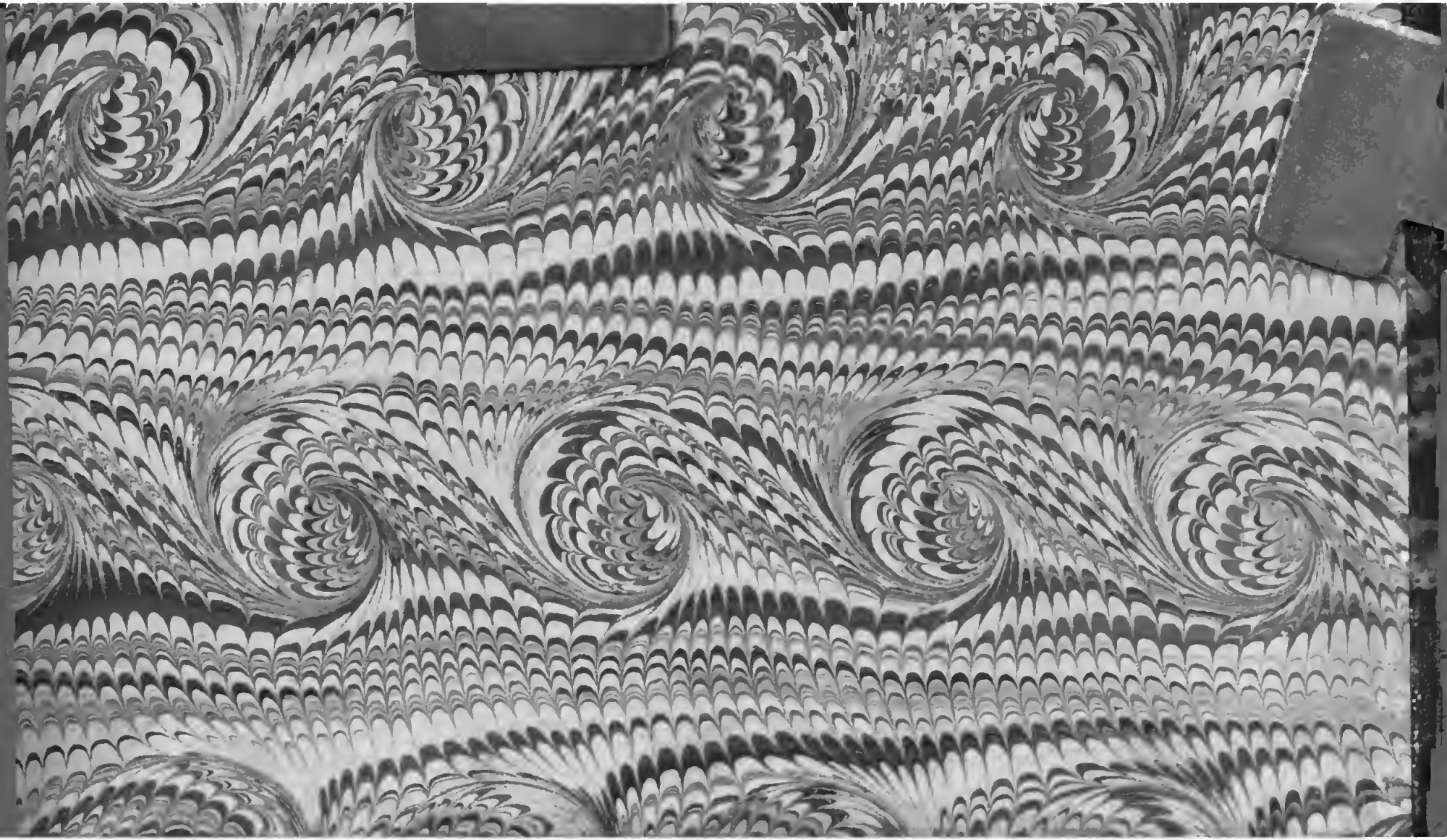

Digitized by Google